This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1137

Per 23/28 d. 35/6-7

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

Digitized by Google

LYON. IMPRIMERIE DE L. BOITEL, QUAI SAINT-ANTOINE, 36.

Digitized by Google

Digitized by Google

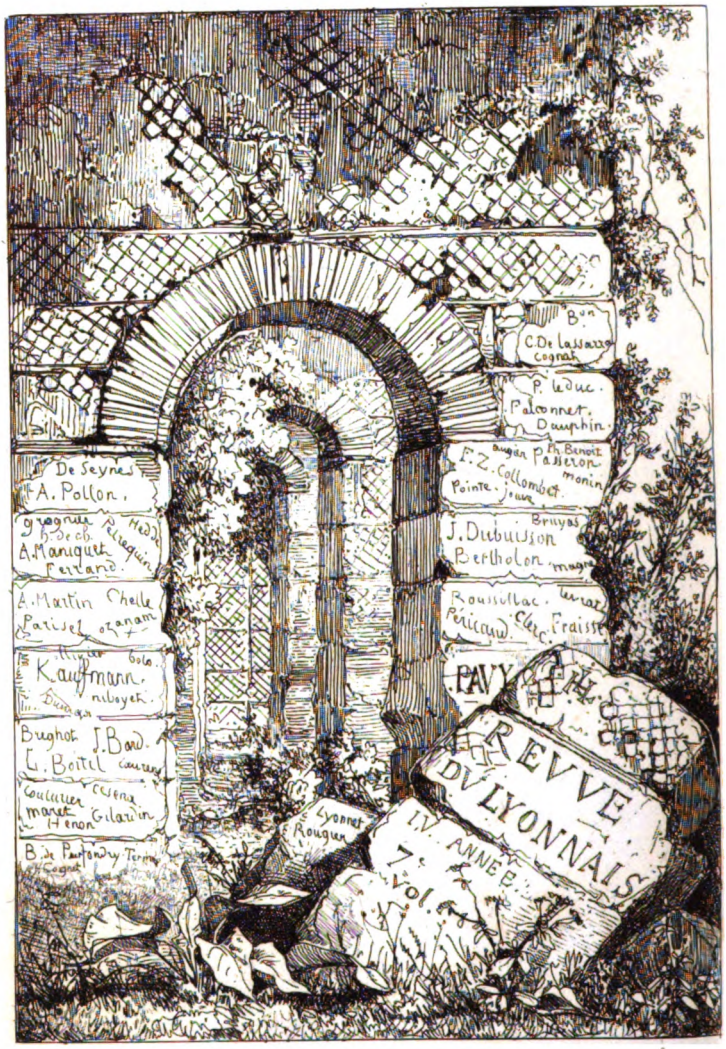

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME SEPTIÈME.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36.

1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

Poésie.

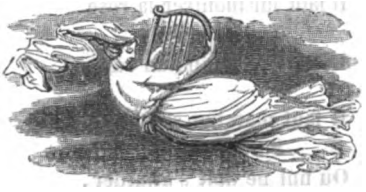

A MÉRY.

Que ta divine harmonie
Soit bénie !
Qu'une ange veille en tes nuits !
Que jamais l'heure qui sonne
Ne te donne
Les tristes pleurs des ennuis !

Que toujours belle et sans voile
Ton étoile
Illumine ton chemin,
Et que la vierge Marie
Que je prie
Te fasse un beau lendemain !

Que l'air pur qui se recueille
Sous la feuille
De tes orangers chéris,

Digitized by Google

T'apporte quand tu sommeilles,
Las des veilles,
Un rêve de ton pays!

Mais, hélas! ta vie est faite,
O poète,
De misère et de tourment;
Tu caches pour ton supplice
Le cilice
Sous un riant vêtement.

C'est qu'à la foule insensée
La pensée
Doit dérober sa douleur;
Il faut lui montrer la rose
Toute éclose,
Et garder l'épine au cœur.

Il faut marcher solitaire
Sur la terre
Où nul ne doit s'attarder,
Et garder ses chants de flamme
Dans son ame
Où Dieu seul peut regarder.

Poète, oh! que Dieu te fasse
Un espace
Large et rayonnant d'azur!
Pour voir sa plume qui penche
Toujours blanche,
Le cygne veut un lac pur.

Poète, à la voix qui chante
Si touchante,
Dis au monde ton adieu;
Car sur la croix on attache
Et l'on tache
L'homme qui peut être un dieu.

CLARA-FRANCIA-MOLLARD.

Lyon, 4 janvier 1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette vignette représente le dessin qui ornait, en 1793, le hausse-col des officiers des quatorze armées de la république.

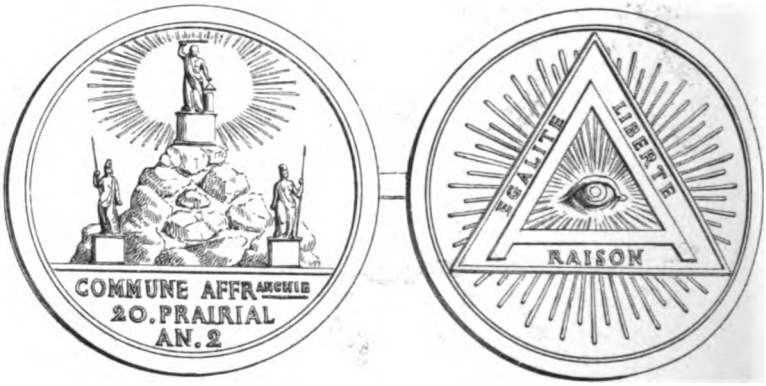

Cette médaille, frappée à l'occasion de la fête à l'Être-Suprême, a été extraite du *Trésor de Numismatique*, publié d'après le procédé Colas.

Ce sceau, ainsi que l'indique son inscription, était à l'usage du bureau du citoyen Bertrand, maire de Lyon.

Digitized by Google

FÊTE

A L'ÊTRE SUPRÊME,

CÉLÉBRÉE

A COMMUNE-AFFRANCHIE,

Le 20 prairial an 2 de la République.

« Le véritable prêtre de l'Être Suprême est la nature ; son temple, « l'univers ; son culte, la vertu ; ses fêtes, le peuple d'un grand peuple « rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la fra- « ternité universelle, et pour lui présenter l'hommage des cœurs « sensibles et purs. »

(RAPPORT DE ROBESPIERRE A LA CONVENTION NATIONALE, SÉANCE DU 18 FLORÉAL).

La Convention Nationale, en reconnaissant l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'ame, a frappé d'un coup mortel tous les ennemis de la félicité publique, et la reconnaissance avec laquelle le peuple Français a reçu ce décret

Digitized by Google

salutaire assure pour toujours le triomphe de la vertu et de la liberté.

A peine cette fête a-t-elle été annoncée par les magistrats de cette Commune, qu'on a vu tous les citoyens s'empresser à l'envi de réunir tout ce que la nature offre de plus riant pour embellir l'hommage offert à son Auteur. Toutes les maisons situées sur le passage du cortége, décorées de guirlandes de verdure et de fleurs, entrelacées de banderoles tricolores, annonçaient l'allégresse universelle, et sur tous les visages était peinte la joie pure de la reconnaissance. Dès le lever du soleil, les mères ornaient la chevelure de leurs filles chéries avec des guirlandes de roses et de violettes; les hommes et les vieillards, parés de leurs plus beaux vêtements, se félicitaient en se préparant pour la fête; et les jeunes enfants se jouaient autour d'eux, pleins d'impatience et de désirs.

Le bruit de l'artillerie, mêlé au son de l'unique cloche de la ci-devant église de Saint-Jean (1), maintenant le Temple de

(1) L'église Saint-Jean, choisie pour la célébration des fêtes républicaines, reçut une décoration analogue à sa nouvelle destination. Cette métropole fut métamorphosée en temple de la Raison. Dans le chœur, sur l'emplacement même du maître-autel actuel s'élevait, jusqu'à la moitié de la voûte de cette immense basilique, une statue colossale de 15 à 16 mètres, reposant sur un piédestal d'une très-grande hauteur. Elle représentait le peuple Français * sous la forme d'Hercule qui, après avoir brisé ses fers, terrasse de sa massue l'hydre aux cent têtes renaissantes. Cette composition était due à notre compatriote Chinard. Aux deux côtés de cette statue on en voyait deux autres d'une moindre dimension. C'étaient la Liberté et l'Egalité, œuvre, dit-on, d'un élève de Chinard, nommé Blandin.

Des trophées républicains ornés de drapeaux aux trois couleurs nationales décoraient l'intérieur du temple de la Raison.

C'est devant cet autel d'un nouveau genre que les autorités civiles et militaires se rendaient, toutes les Décades, de la Maison-Commune au son de la plus grosse cloche, la seule qu'on avait conservé pour la solennité des fêtes décadaires.

* La vignette des passeports de Commune-Affranchie offre une fidèle image de cette statue.

Digitized by Google

la Raison, annonce l'heure du départ; les citoyens de tout âge et de tout sexe, des divers cantons, se rendent, accompagnés d'une musique nombreuse, à la Maison-Commune, où la Société des Jacobins, les Représentants et toutes les autorités publiques étaient déjà réunis ; là, cette foule immense s'est mise en marche pour se rendre à la place Egalité (ci-devant dite Bellecour), en répétant en chœur des hymnes patriotiques ; l'ordre le plus parfait avait présidé à l'organisation du cortége, disposé ainsi qu'il suit : l'enfance, ornée de violettes, ouvrait la marche ; puis l'adolescence, couronnée de myrthes ; la virilité, de chêne ; et la vieillesse, de pampres et d'olivier ; les Représentants du peuple portaient dans leurs mains des bouquets composés d'épis de bled, de fleurs et de fruits, symbole de la mission qui leur est confiée, et qu'ils remplissent avec tant de courage et de succès.

La vaste étendue de la place Égalité ne put suffire à contenir tout ce cortége, qui ne put qu'en partie se placer autour d'un amphithéâtre, sur le devant duquel était un vaste escalier, et à chacune de ses extrémités deux socles supportaient une statue de forme colossale, l'une représentant la Sagesse, au front calme et serein ; l'autre, un Hercule, appuyé sur sa massue, terrassant l'hydre du fédéralisme. Au milieu de l'amphithéâtre, il y avait deux monuments élevés aux mânes des défenseurs de la patrie et à la mémoire de l'immortel Chalier, assassiné par les aristocrates. La partie la plus élevée de l'amphithéâtre était surmontée d'un globe représentant l'Univers, un groupe représentant l'Athéisme, au front hideux, à l'œil égaré, s'appuyant sur la Discorde, aux mamelles sèches.

A l'extérieur, au dessus de la porte principale de l'antique métropole des Gaules, était l'inscription suivante :

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAIT L'ÉTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Cette inscription a été remplacée par un saint Jean-Baptiste, d'une grossière composition, à l'époque du séjour du pape Pie VII à Lyon, les 18, 19 et 20 avril 1805.

Digitized by Google

et pendantes, brûlant sous ses pieds des épis de bled, des couronnes de chêne et des branches de laurier; et sur l'Egoïsme, à l'œil avide, tenant sous son bras des sacs pleins de richesses amoncelées, et portant des aîles de chauve-souris; l'Athéisme, appuyé sur ces deux monstres, en fixant le ciel avec effroi, semblait le réprouver; autour de son corps, était un serpent qui lui déchirait le cœur, symbole du remords qui dévore le crime.

L'orchestre formait, sur la partie la plus éloignée, un amphithéâtre immense; deux faisceaux d'union, entrelacés de couronnes de chênes, ornaient les deux extrémités.

Le cortége étant arrivé, les divers groupes ayant pris les places qui leur étaient destinées, un roulement de tambours et une décharge d'artillerie ont été le signal du plus grand silence.

Le citoyen Dupuy, Représentant du peuple, s'est avancé sur le bord de l'amphithéâtre, et a prononcé le discours suivant :

« Citoyens,

« Le peuple Français reconnaît l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'ame.

« L'homme a contemplé la nature; il a vu, dans une admiration profonde, ces globes immenses roulant avec harmonie dans l'espace et dans les siècles, ces bienfaisantes saisons qui ramènent au monde une heureuse abondance; il a tressailli au miracle de la reproduction des êtres.

« A-t-il observé la plante qui végète, les métaux que la terre prépare, l'étonnant phénomène de tout ce qui respire? il a trouvé partout les empreintes sacrées d'une prévoyance, d'une sagesse infinies; le silence même de tant de prodiges lui a montré la présence de son Auteur.

« Mais pour s'élever jusqu'à toi, fallait-il à l'homme d'autre preuve que lui-même? Il fut ton plus superbe ouvrage, tu

Digitized by Google

lui donnas un rayon de ton intelligence; tu plaças la bonté, la justice dans son cœur; tu l'embrâsas de l'amour de la liberté. Ce désir d'atteindre à la perfectibilité, à ce beau moral dont tu es le type générateur, atteste assez quelle est son origine, que son ame est une émanation de ton immensité, et qu'elle est immortelle comme toi-même.

« Etre suprême! principe de vie et de bonheur, tes enfants se réunissent en ce jour pour t'honorer : notre culte sera digne de ta grandeur; ton essence ne sera point dégradée par de ridicules mensonges; nous n'irons pas te resserrer dans une étroite enceinte; tu habites l'univers; la nature est ton prêtre et ton temple; nous ne t'offrirons ni des holocaustes ni de fastueux présents : tu ne vends ni ta bienveillance ni ta justice...

« C'est par le culte de toutes les vertus que nous te rendrons hommage, que nous célèbrerons ta gloire.

« Nous serons justes, inflexibles au crime; nous punirons les tyrans et les traîtres; nous flétrirons tous les vices, nous ferons respecter les droits de l'homme, nous honorerons le malheur et la probité... Ah! sans doute nous aurons rempli ta loi et mérité ton amour.

« Prêtres fanatiques, charlatans de toutes les superstitions, votre règne est passé parmi nous; le peuple Français, désabusé, ne sera pas trompé par d'absurdes folies; il ne croit ni à vos prestiges, ni aux confidences de votre divinité.

« Vous étiez les oracles, les interprêtes du ciel, et vous ne prêchiez qu'une abnégation insensée, lorsque le ciel et la nature invitaient l'homme à jouir de ses dons et de son existence.

« Vous ne parliez que d'obéissance et de soumission aveugles aux puissances de la terre, et la nature et son Auteur avaient proclamé la liberté de l'homme, imprimé dans son ame le doux sentiment de l'égalité. Imposteurs habiles, affamés de domination et de richesses, lâches complices des rois, vous défiguriez l'Etre suprême pour asservir les peuples et vous gorger de leurs dépouilles.

Digitized by Google

« Et toi, monstre horrible, seul espoir de l'étranger, Athéisme!... déjà tu t'élançais pour essayer de nouveaux crimes ; audacieux Titan, tu n'entrepris pas d'escalader le ciel, tu nias la Divinité, tu en voulus dévorer l'existence.

« Quelle ame généreuse n'a pas frémi à tes cris désespérants! Tu flattais les passions des hommes, tu caressais toutes leurs faiblesses; mais, dans ta profonde perversité, tu confondais dans un même sort le méchant et le juste ; tu creusais le néant à la vertu, tu détruisais dans l'homme de bien jusqu'au désir de l'être. Emissaire impur de la tyrannie et du vice, en vain tu espéras d'étouffer les affections magnanimes du peuple Français, de lui forger de nouveaux fers par la corruption et le crime ; il t'a précipité dans l'abîme ; l'éternelle Sagesse veillait sur lui, et désormais elle s'assied, majestueuse et triomphante, sur ton colosse abattu et sur tous les décombres de la superstition et de l'immoralité.

« Peuple Français! Citoyens! que les accents de notre reconnaissance se fassent entendre d'un pôle à l'autre!

« Remercions par nos hommages celui qui, depuis cinq années, couronna tous nos efforts, qui nous fit renaître à la liberté, à la douce égalité! Divin auteur de la nature! c'est toi qui lanças la foudre contre ces factions impies, ennemies du peuple et de la liberté; c'est toi qui soutiens l'énergie du patriote au milieu des dangers et des poignards, qui enflammes l'héroïsme de nos intrépides guerriers, et les conduis aux champs de la victoire. Reçois nos vœux les plus ardents. Tu te plais aux fêtes des hommes libres ; nous t'honorons par le plus tendre épanchement de nos cœurs ; c'est, sous tes auspices, que nous venons resserrer les nœuds de la fraternité. Jouis de l'allégresse, de la satisfaction de tes enfants : la joie et le bonheur d'un peuple libre sont les plus suaves parfums qui puissent monter jusqu'à toi.

« Gloire à l'Auteur de la Nature! vive la Liberté, la douce et sainte Egalité! vive la République! »

Des applaudissements universels et des cris mille fois ré-

Digitized by Google

pétés de : vive la République ! vive la Montagne et la Convention ! ont fait retentir les airs.

Un Représentant du peuple s'est avancé auprès du groupe où étaient représentés l'Athéisme, la Discorde et l'Egoïsme, ennemis de la félicité publique; il tenait dans sa main un flambeau; aussitôt qu'il l'a approché de ces figures monstrueuses, elles se sont embrasées et ont disparu avec la rapidité de l'éclair ; au même instant, on a vu sur le milieu du globe se dresser l'image de la Sagesse, qui seule doit régner dans le monde.

A ce spectacle imposant, tous les cœurs pleins d'enthousiasme se sont élevés vers la Divinité, l'orchestre fait retentir les airs des sons les plus harmonieux, et les hymnes ont été chantés. Pendant ce temps, de jeunes filles, vêtues de blanc, et parées de guirlandes de roses et de violettes, se sont approchées du globe, en jetant des fleurs vers le ciel. Sur des trépieds de forme antique, placés sur les côtés, brillait un feu pur. Un enthousiasme universel ajoutait à ces cérémonies une grandeur et une majesté dignes du peuple Français....

Ah ! s'il s'est trouvé là de ces hommes abominables qui osaient se dire les envoyés de Dieu et les interprêtes de ses lois, qu'ils ont dû rougir !...

Combien étaient pitoyables ces vaines simagrées que les prêtres représentaient dans leurs processions, en comparaison d'un peuple immense offrant un hommage pur à l'Auteur de la Nature !

Qu'ils étaient audacieux et insensés ceux qui osaient dire au peuple : Nous portons le Dieu du monde, il apparaît à notre voix; tremblez ! sa foudre est dans nos mains !.....

Les scélérats! l'Etre suprême est-il donc l'instrument aveugle de quelques hommes vicieux ?...

Non, il est le père de tous, le protecteur de la vertu et l'effroi du crime; il met dans le cœur de l'homme vertueux le calme et la félicité, et il a placé les remords terribles

Digitized by Google

dans l'ame du méchant. Adorons-le ce Dieu, et soyons dignes de lui, en pratiquant les vertus et en chérissant la liberté.

Un roulement de tambours et une salve d'artillerie ont été un second signal auquel a succédé un silence profond ; alors le citoyen Tarpan, Agent national de Commune-Affranchie, s'est exprimé en ces termes :

« Citoyens ! c'est devant l'Etre suprême que l'égalité, la liberté, la fraternité se rallient dans nos ames pour purifier ces lieux consacrés si long-temps à l'orgueil du despotisme.

« La Convention Nationale, en décrétant que le peuple Français reconnaît l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'ame, s'est couverte de gloire en fixant l'esprit public vers la vertu et la probité par les vérités immuables de la saine philosophie.

« Des êtres corrompus, lancés sur la scène politique pour seconder les oppresseurs du peuple ; des hommes que la terre rejette de son sein, comme la mer jette sur ses bords tout ce qu'elle a d'impur, avaient osé fabriquer un système destructeur de toute morale, pour anéantir dans les ames vertueuses la douce espérance de la félicité, le bonheur et la récompense réservés aux héros combattant pour la liberté. Ces monstres ont disparu comme disparaîtront tous ceux qui voudraient leur survivre.

« L'Athéisme, hideux appui de leurs trames criminelles, vient d'être brûlé ; le Fanatisme rentre dans la poussière, et la Raison triomphe.

« Que vous reste-t-il, ennemis de l'humanité ? d'échapper au glaive vengeur qui vous attend ? Tremblez ! le peuple Français connaît vos perfides desseins.

« Oui, Citoyens ! la Raison triomphe, la Divinité veille sur nous et ne veut que notre félicité. L'ignorance dans laquelle nous avaient entretenus, depuis dix-huit siècles, les prêtres et les tyrans, a disparu devant la vérité et les vertus républicaines.

« Ah ! qui pourrait méconnaître ce grand régulateur, celui

Digitized by Google

qui place l'homme sur la terre pour être heureux et bienfaisant, celui qui fait fleurir nos campagnes et croître nos moissons, celui qui rend partout nos armées victorieuses? L'athéiste seul peut ne rien croire, et vivre sans espérance.

« Et vous, prêtres insensés, osez jeter vos regards sur ce peuple dégagé de votre mystère extravagant, de ce culte qui fit ruisseler le sang des humains : ce n'est pas votre Dieu que nous révérons en ce jour; c'est l'Etre suprême, régisseur de la Nature, cette mère productrice qui chaque jour offre à nos regards ses immenses et sublimes travaux, c'est à la Divinité qui a brisé nos fers à qui nous adressons nos hommages.

« O toi, Sagesse! toi qui sans cesse dirigeas la Convention Nationale, dont chaque séance a porté le calme et la douceur dans les ames vertueuses, tu seras désormais notre guide; par toi nous pratiquerons les vertus indispensables à notre prospérité, et par les liens indissolubles de la fraternité, nous affermirons nos lois républicaines.

« Représentants du peuple! dites à la Convention Nationale que le peuple de Commune-Affranchie, en reconnaissant l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'ame, a célébré avec transport cette fête à jamais mémorable; dites-lui que ce peuple, si long-temps tourmenté par les raffineries de l'aristocratie, est à la hauteur des principes républicains.

« Dites aux Montagnards, à ces défenseurs des droits des peuples et du monde, que leurs ames seront immortelles comme celles de Caton et de Brutus dans les fastes de l'histoire.

« Vive à jamais la République!... »

A cet orateur a succédé le citoyen Fillieux, substitut de l'Agent National, qui s'est exprimé en ces termes :

« Citoyens,

« Vous venez de voir disparaître avec la rapidité de l'éclair les signes abhorrés du fanatisme, de la royauté, de l'aris-

Digitized by Google

tocratie et de tous les vices honteux; c'est là l'image de notre sublime révolution ; c'est elle qui a balayé notre horizon politique, et en a chassé tous ces fléaux du genre humain qui ont si long-temps affligé le peuple Français. Citoyens! depuis plusieurs siècles, l'oppression, sous toutes les formes, a pesé sur la nation Française; c'est l'oppression qui a fait couler, par ses infâmes caprices, des torrents du sang de nos pères simples et crédules; c'est l'oppression qui avait élevé et soutenu le trône sur les cadavres amoncelés des meilleurs citoyens; c'est l'oppression qui a fait, depuis les siècles les plus reculés, gémir l'humanité souffrante; c'est l'oppression qui, de tout temps, a arrosé nos champs de la sueur et des larmes amères de leurs malheureux habitants; c'est l'oppression qui a vomi sur la terre toutes les calamités publiques, l'indigence, le despotisme, l'esclavage et les tourments les plus horribles ; c'est l'oppression qui a inventé et alimenté le fléau destructeur de la guerre, qui a armé des hommes contre des hommes, a déchiré le sein des mères, a égorgé les jeunes enfants, les époux, les épouses, qui a ensanglanté les cheveux blancs de la vieillesse, a répandu sur toute la terre, sur tous les points de l'univers, les ruines affreuses de la destruction, du carnage et de la mort; c'est l'oppression enfin qui a immolé d'une main sacrilége aux pieds de la royauté hideuse, des millions innombrables de victimes. Ah! Citoyens, considérez avec effroi le tableau de ces temps malheureux! que vos yeux se mouillent de larmes; mais que celles du plaisir y succèdent et pénètrent vos cœurs de joie, en contemplant le spectacle consolant de notre révolution, les avantages nombreux dont nous jouissons déjà, le bonheur qu'elle nous prépare, celui des races futures et de tous les peuples!

« La révolution a saisi d'un bras ferme et vigoureux tous nos tyrans; elle a précipité dans les abymes profonds du néant, le prêtre à l'œil faux, au cœur barbare, le monarque aux mains teintes de sang, le noble insolent et orgueilleux,

Digitized by Google

l'infâme et lâche aristocratie, les conspirateurs se repaissant de crimes, l'immortelle révolution Française a lancé dans la nuit éternelle du mépris et de l'oubli, l'ignorance, cette vieille mère de la servitude. La révolution nous a donné la liberté, le plus précieux de tous les biens ; la révolution nous a donné la république, sœur de la liberté ; la révolution a rayé pour toujours le mot *distinction*, a confondu tous les Français en un peuple d'hommes égaux en droits. L'égalité, fille de la nature, est à jamais fixée parmi nous.

« La tête du dernier roi Capet et de son impudique épouse ont été les gages assurés qui garantissent le constant séjour de l'égalité au milieu des Français. La révolution a amené les douceurs de la fraternité, et a laissé en partage aux faux frères, aux mauvais citoyens, la honte et l'échafaud. La révolution a amené la chute de la déraison, du fanatisme et de l'immoralité, et a fait asseoir sur les débris de leurs autels renversés, la raison, la justice, la probité, la vertu et la sagesse.

« La révolution enfin a ligué contre nous tous les tyrans, pour pouvoir sonner leur dernière heure, amener le jour de notre gloire, de notre triomphe, et faire retentir partout le bruit de nos victoires nombreuses et immortelles.

« L'offrande la plus précieuse que nous puissions faire à l'Etre suprême est le fruit de nos glorieux travaux, l'hommage le plus pur sera le bonheur que nous nous préparons et la conservation de nos droits les plus chers, et l'hymne la plus harmonieuse et la plus agréable sera pour lui nos cris mille fois répétés : *Vive la République!* »

Ces deux discours ont été vivement sentis par le peuple ; des applaudissements et des cris d'allégresse ont retenti de toutes parts.

Alors chacun s'est disposé dans l'ordre convenu, et la marche s'est ouverte pour se rendre au champ de la Montagne.

Un corps de cavalerie, suivi d'un détachement d'infanterie et d'une musique militaire, étaient à la tête du cortége.

Digitized by Google

Immédiatement après, les Jacobins, amis de *l'immortel Chalier* et de Gaillard, à leur suite toutes les Autorités civiles et militaires de Commune-Affranchie.

Venaient ensuite les citoyens et citoyennes des divers cantons, marchant sur deux lignes parallèles; les hommes d'un côté, tenant d'une main leurs fils, et de l'autre une branche de chêne; les femmes accompagnant leurs filles timides, parées de fleurs et vêtues de blanc, marchaient de l'autre côté.

Au milieu du cortége, se faisaient remarquer les citoyens qui préparent la foudre, les salpétriers, avec divers instruments de leurs travaux. A ce spectacle si touchant, et qui représentait si bien l'union et les douces vertus, les ames étaient attendries, et ce sentiment sublime qui pénétrait tous les cœurs faisait régner un silence religieux qui donnait à cette auguste cérémonie le caractère et la dignité qui lui conviennent. Malheur à celui qui a pu voir un spectacle si beau sans éprouver les doux frémissements de l'allégresse! le vice a chassé de son ame toutes les idées qui la consolent, et le triomphe de la République et de la vertu est son arrêt de mort.

Au milieu des cantons, paraissaient les Représentants du peuple, environnés de citoyens de tout âge et de tout sexe, et suivis d'un char conduit par quatre taureaux vigoureux, couverts de festons et de guirlandes; sur ce char, brillait un trophée composé des instruments de tous les arts et des productions de la terre.

Arrivés au pied de la Montagne, les Représentants et les Autorités se sont placés sur ses différentes parties; au sommet, étaient les musiciens et les chanteurs; sur chacun des côtés, on distinguait des groupes de citoyens et de citoyennes de tout âge et de tout sexe; le peuple remplissait une plaine immense; une musique harmonieuse s'est fait entendre.

Le citoyen Dorfeuille a paru sur la partie la plus élevée de la Montagne, et a prononcé le discours suivant :

« Citoyens, quand nous honorons la Divinité, voyez comme la nature entière est d'accord avec nous. Voyez le soleil, les

Digitized by Google

éléments à l'envi disputer à la terre l'honneur de célébrer l'Auteur de toutes choses. Mais le soleil, mais les éléments sont muets, mais leur hommage est froid, quand le génie, quand le cœur de l'homme libre ne vient pas animer, vivifier cette magnifique harmonie.

« Républicains Français, c'est donc à nous, à nous seuls dans l'univers, qu'il appartient de présenter à l'Etre suprême le spectacle le plus digne de lui.

« La destruction des tyrans et le bonheur de notre patrie, voilà le double devoir qu'il nous impose.

« C'est avec du salpêtre et du fer que le républicain combat les rois; c'est par la fraternité, le plaisir et la joie que le républicain remonte à son Dieu.

« Citoyens Français, aimons-nous, soyons heureux, et nous aurons accompli tous les décrets de l'Eternel.

« C'est par des cris terribles que les Gaulois, vos ancêtres, s'animaient aux combats; descendants de ces guerriers, je vous propose, du haut de cette Montagne, un cri plus généreux, plus terrible à vos ennemis; ce cri national est dans vos cœurs, qu'il passe à la fois dans toutes vos bouches. Citoyens, Citoyennes, disons, avec le sentiment d'une ame vraiment pénétrée, disons ensemble, pour la consolation du monde et l'effroi des méchants, disons tous : *Vive à jamais la République Française!* »

Des applaudissements universels et les cris mille fois répétés : *vive la République!* se sont fait entendre.

Alors les pères et les fils ont chanté une strophe, et ont juré de ne désarmer leurs bras que lorsque les ennemis de la liberté seront tous anéantis.

Les mères ont promis de pratiquer les vertus conjugales, et les jeunes filles de n'épouser que des soldats victorieux. Le peuple entier a chanté l'*Hymne à l'Etre suprême* (1), et les

(1) Paroles de Marie-Joseph-Chénier, représentant du peuple à la Convention nationale, mises en musique par Gossec.

Digitized by Google

cris mille fois répétés : *vive la République !* se sont élevés vers la Divinité.

Alors un embrassement général, en confondant toutes les ames, a prouvé que les Français n'ont tous qu'un même esprit ; la douce fraternité embrâsait tous les cœurs. Des tables couvertes de mets simples se sont élevées, et là chacun venait alternativement vider des flacons d'un vin pur à la santé de tous les bons républicains ; le plaisir et la joie animaient tous les regards, et le bonheur excitait dans les ames ses douces émotions.

Ainsi ces banquets multipliés et offerts également à tous représentaient le doux spectacle d'une nombreuse famille qui s'est rassemblée pour bénir l'Etre suprême et chanter la vertu.

O sainte liberté ! dans les heureux climats où tu as fixé ton séjour, la joie n'est pure et sincère, les plaisirs ne sont doux, que lorsqu'ils sont également le partage de tous. Malheur à celui qui cherche un bonheur à part de celui du peuple ! il périra, il ne connaîtra jamais la douceur de ces accents : *Vive la République Française !*

Digitized by Google

De Lyon à Seyssel et à Aix.

EXPLORATION DU RHONE SUPÉRIEUR

PAR

LE BATEAU A VAPEUR L'ABEILLE.

Jusqu'à ce jour, les rives de notre Saône avaient joui paisiblement d'une supériorité qui n'était disputée que par la vallée imposante que parcourt le Rhin et les rivages plus riants que caresse la Loire. Certes, leur réputation était méritée par la variété des sites gracieux et pittoresques, qui se succèdent sous les yeux du voyageur, emporté rapidement par les paquebots à vapeur de Chalon à Lyon, panorama mobile qui, par une série de surprises et d'enchantements, vient aboutir à nos coteaux assis sur leur base de granit, au pied desquels serpente notre tranquille rivière, entre une double rangée de quais, de maisons, de rochers, de jardins, de

Digitized by Google

prairies et de vergers qui s'élèvent en étages, les uns au-dessus des autres. Contents de nos richesses acquises, nous ne cherchions pas à agrandir le domaine de nos jouissances. Nous ne nous doutions pas que ce fleuve majestueux et rapide dont les eaux bleues et limpides baignent les murs de notre ville, et qui semble n'accourir des montagnes que pour se charger de nos marchandises, et les porter à la Méditerranée, dût offrir, dans la partie inexplorée de son cours, des beautés, sinon plus gracieuses, au moins plus grandioses, plus hardies, et d'une nature tout-à-fait neuve pour nous. Dans notre pensée, le Rhône commençait à Lyon: au-dessus, il était considéré comme un fleuve incivilisé, intraitable, avec lequel il n'y avait pas de relations à entretenir; comme une puissance mystérieuse et terrible, retranchée dans ses repaires inaccessibles, vers laquelle il eût été téméraire de vouloir se frayer un passage.

Et pourtant, depuis un temps immémorial, ce fleuve nous apportait ces bancs de pierre, indestructibles assises sur lesquelles s'élève l'édifice gigantesque des Alpes, et avec lesquels furent construits jadis les monuments romains dont nous voyons les restes parmi nous; puis nos cathédrales, nos quais, nos ponts, et qui se transforment encore aujourd'hui pour nous en dalles, en piliers, en colonnes; mais comment les beautés sauvages qu'offre le Rhône supérieur auraient-elles fixé l'attention, du moment que l'accès en était comme interdit; lorsqu'il parcourait, presque solitaire, sans témoin, sans compagnon de voyage, les agrestes vallées au fond desquelles la nature a tracé son lit. Les robustes mariniers, qui luttent, seuls, avec les difficultés de son cours, absorbés par leurs rudes travaux, n'avaient pas enrichi leur album de croquis pittoresques empruntés à ses rives; ils n'avaient point livré leurs impressions de voyage à la curiosité publique, vanté dans des relations imprimées les sites devant lesquels ils passaient tous les jours. Ces bords étaient donc ignorés. Ce serait là cependant un beau complément à la

Digitized by Google

navigation par la vapeur, dont notre ville est le centre, et-à cette nature variée et féconde en sites heureux qui nous entoure, et dont nous sommes si fiers.

Là, ce n'est pas cette eau nonchalante dont il est difficile de distinguer à l'œil la marche paresseuse de l'immobilité absolue, coulant dans un lit partout encaissé et partout uniforme. Ce n'est pas non plus le torrent impétueux promenant partout la désolation et l'effroi. C'est tout cela réuni. Tantôt le fleuve parcourt et ravage d'immenses plaines sablonneuses, où il forme un labyrinthe de bras, et où il étreint de vertes îles de saules, de peupliers, de vernes, qu'une crue a fait surgir de son lit fécond, et qu'une autre engloutira; tantôt il coule, majestueux et compact entre des rives élevées et qui l'encaissent profondément. Quelquefois il franchit des rapides où ses eaux bouillonnent et dont l'aspect tumultueux effraie les regards; ailleurs il semble se reposer de ses fatigues, et ses eaux endormies pourraient lutter de lenteur avec celles de la Saône, là où elles sont le plus paisibles; tandis que dans certains endroits le fleuve s'étend dans toute la largeur de son immense vallée; dans d'autres, il se resserre dans un lit si étroit, que le moindre ruisseau s'en contenterait à peine.

Dans le parcours de Lyon à Seyssel, des sites variés se succèdent; des contrastes piquants se présentent. Ces sites, cette nature ne ressemblent en rien à ceux de notre Saône, si gracieux, si coquets, qui semblent créés pour l'idylle, semés de villes populeuses, de jolis villages, espacés de loin en loin comme pour animer la perspective. Ici, au contraire, tout est sauvage, désordonné, et pour ainsi dire primitif. Quelques rares villages, de vieux châteaux ruinés, en vedette sur la crête des rocs escarpés, des montagnes abruptes d'un aspect désolé, s'élevant en amphithéâtre, se dressant comme d'immenses murailles, dont le Rhône lave la base indestructible : au bout de tout cela, un lac enchanté, plus beau, plus pittoresque, sinon aussi grand que

Digitized by Google

le lac de Genève, et dans lequel on pénètre par un canal qui semble creusé de la main des fées ; telle est la succession des tableaux qui passeront sous les yeux du voyageur dans la navigation du Rhône supérieur.

Telle est la nouvelle conquête dont nous sommes redevables à la puissance de la vapeur et à M. Perret, le premier qui ait osé affronter les difficultés de ce trajet, et qui en ait heureusement triomphé. C'est avec le joli *steamer*, l'Abeille, à la taille svelte et élancée, et muni d'une seule machine de la force de 24 chevaux, force qui semble à peine suffisante pour naviguer sur la Saône, qu'il a osé braver les rapides et les brusques détours du plus impétueux des fleuves.

Mardi, 17 du mois d'octobre, une société d'explorateurs, au nombre desquels je me trouvais, et que l'auteur de cette entreprise avait invité à partager ses chances, s'embarquait, au faubourg de Bresse, sur le bateau à vapeur *l'Abeille*, qui, pour la seconde fois, apparaissait dans cette partie du fleuve, vierge auparavant de tentatives de ce genre. M. Perret lui fit les honneurs de son bâtiment avec une urbanité pleine de délicatesse qui ne s'est point démentie pendant toute notre exploration. A six heures et demie, *l'Abeille* quittait le rivage et cinglait vers les parages inconnus du Rhône supérieur. Nous eûmes bien vite laissé derrière nous et la ceinture des quais de Lyon et les hauteurs menaçantes que couronne le fort de Montessuy. Déjà nous nous trouvions au milieu de la plaine fastidieuse et difficile pour la navigation, qui est en face de Miribel. Là, le Rhône, abandonné à lui-même, se livre en toute liberté à ses écarts destructeurs, et couvre de graviers stériles d'immenses terrains que quelques travaux rendraient à l'agriculture.

Ce n'est point dans cette première partie du cours du fleuve que se rencontrent les sites pittoresques. D'après ce premier aspect, on jugerait peu favorablement du surplus. A droite,

Digitized by Google

une vaste plaine sur laquelle se balancent les têtes de quelques peupliers d'Italie, et terminée par ce rideau de hauteurs imperceptibles qu'on appelle les Balmes Viennoises. A gauche, une autre chaîne de collines plus élevées, mais peu accidentées, désertes, d'un aspect sombre et monotone, que n'égaient pas ces mille maisons dont sont émaillées les campagnes dans les autres environs de Lyon. La route de Genève, comme un long ruban, serpente sur le flanc de ces hauteurs ou rampe à leur pied. Toutefois cet aspect sauvage, cette solitude aux abords d'une ville populeuse, tout près des riantes campagnes du Lyonnais, ont je ne sais quel caractère de grandeur et de mélancolie qui ne laisse pas d'avoir son charme.

Hâtons-nous d'arriver aux montagnes que déjà nous voyons surgir à l'horizon. Sur la droite, nous laissons Jonage et son château neuf, qui s'élève non sans une certaine ambition sur le sommet d'un coteau boisé, baigné par le fleuve. On aperçoit au milieu des terres les ruines du vieux château; ces ruines consistent en quelques pans de murailles informes, sans hardiesse et sans grâce, qui ne méritent pas un seul regard.

Notre approche commençait à faire sensation dans les campagnes riveraines. Sur la crête des berges, sur les blocs de ponddings éboulés au pied des coteaux rongés par le Rhône, on apercevait les villageois, groupés d'une manière pittoresque, semés de distance en distance sur les rives verdoyantes, et saluant l'*Abeille* par de joyeux hourras, auxquels répondaient les gens de l'équipage. Le cortège des populations riveraines ne va plus nous quitter. Partout la cheminée blanche de notre paquebot s'avançant au milieu des peupliers et des saules du rivage, et son panache de fumée qui s'échevèle au souffle de la bise, et projette au loin sur les prairies ses ondes noirâtres, signalent notre approche aux habitants des deux rives. Partout d'amicales salutations s'échangent entre eux et les passagers. Rien n'a jeté du charme sur notre exploration comme ce sentiment de curiosité qui attirait

Digitized by Google

les populations riveraines au passage du paquebot, comme ces rapports de cordialité expansive qui s'établissaient immédiatement entre les voyageurs et les habitants, dans les lieux où il s'arrêtait quelques instants. Le plus souvent, le curé du village, en tête de ses ouailles, venait au-devant de l'*Abeille* quand elle prenait terre, ou la suivait sur le rivage quand elle reprenait sa route. La même scène se reproduisait à chaque station nouvelle : les habitants semblaient se relayer d'un endroit à l'autre pour nous servir de cortége. Indépendamment de la gaîté que répandaient sur notre voyage ces marques multipliées d'intérêt, ces braves gens contribuaient, sans s'en douter, à décorer fort agréablement la perspective parfois monotone des bords du fleuve. Les mamelons couronnés par une foule bigarrée, ces groupes semés sur les pentes revêtues de taillis, ces figures qui apparaissaient sur la crête des berges, et dont la silhouette se dessinait sur le ciel pour nous qui étions en contrebas, tout cela produisait des effets piquants et inattendus, et semblait arrangé d'avance à plaisir, pour animer la campagne sur notre passage.

En approchant de l'embouchure de l'Ain, le paysage commence à prendre un caractère alpestre et grandiose. Les collines s'élèvent, et l'on aperçoit déjà de plus près les premiers contreforts des Alpes, qui surgissent à l'horizon. Là, le cours du Rhône subit une transformation complète. De ce point à Lyon, le fleuve, tourmenté et capricieux, se déroule en replis multipliés : il va, par de brusques contours, de droite à gauche, de gauche à droite, dévorant alternativement l'une et l'autre rive, et enrichissant l'une des terrains qu'il enlève à l'autre ; soit que cela tienne à la nature des plaines qu'il traverse, soit que l'Ain, par les crues subites auxquelles elle est sujette, par l'immense nappe d'eau qu'elle verse alors dans le lit du Rhône, par les débris qu'elle y charrie, dérange réellement son régime, et se transforme pour lui en une sorte de mauvais démon qui s'attache à sa destinée et cause tous ses écarts.

Digitized by Google

Au-dessus de l'embouchure de l'Ain jusqu'au Sault, le lit du fleuve devient plus régulier. Là, ses eaux roulent, majestueuses et profondes, sans obstacle et sans colère, dans un canal d'une beauté admirable, profondément encaissé dans des rives élevées, au milieu d'une riche campagne, où l'on voit la vigne se marier partout à l'orme et au cerisier, et ombrager au-dessous d'elle les prairies et les moissons. Cette culture de la vigne par *hautains*, qui est usitée en Italie et dans plusieurs parties du Dauphiné et du midi de la France, donne à la campagne un aspect incomparable de fertilité et de splendeur.

Nous voici maintenant au pied des Alpes. L'aspect général du paysage, en approchant de Lagneux, rappelle le fond du lac de Genève, près Villeneuve, à l'endroit où les âpres montagnes qui le ceignent se rapprochent pour former la gorge du Valais, d'où sort le Rhône. A droite, on laisse les ruines imposantes du vaste couvent de Salettes, qui s'étendent jusque sur le bord du fleuve. Nous dépassons la célèbre grotte de la Balme, dont on aperçoit, à dix minutes de distance, la gigantesque entrée, creusée dans les flancs escarpés et au pied des montagnes abrutes qui sont à droite. A quelques minutes plus haut, nous passons sous le pont suspendu de Lagneux, qui n'a d'autre titre à l'attention du voyageur que d'être le seul de ce genre qui existe sur le Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon.

Dieu merci! nous voilà quitte ici des belles et riantes campagnes, comme des plaines arides et monotones, nous entrons tout-à-fait dans le domaine des belles horreurs. Les Alpes commencent à nous exposer leurs scènes sauvages et leurs aspects heurtés et grandioses. Les montagnes qui sont en face de vous, et qui vous entourent presque, présentent tous ces brusques accidents, ces aspérités, ce cahos de verdure et de rochers en ruines, de pics irréguliers qui caractérisent les paysages alpestres. D'un vaste talus formé par les débris des sommités supérieures, accumulés durant une lon-

Digitized by Google

gue série de siècles, s'élancent des murailles perpendiculaires sur les flancs desquels courent des guirlandes de verdure, et que flanquent des tourelles effilées, semblables aux flèches de nos cathédrales gothiques. Déjà l'on ressent cette sainte émotion qu'éprouvent toujours les véritables amants de la nature, quand ils se disposent à pénétrer dans ce sanctuaire vénéré.

Je me suis souvent demandé compte de l'attrait irrésistible qu'ont pour les voyageurs, pour les habitants des plaines surtout, ces sites où la nature se plaît à étaler des preuves de sa puissance destructive plutôt que de ses vertus salutaires et fécondantes, de cet aimant mystérieux qui fait pivoter les regards, et les retient attachés sur quelqu'une de ces scènes imposantes et terribles qu'on y rencontre à chaque pas; car enfin ce spectacle est un spectacle de désolation et de mort; cette nature est une nature en ruine et désolée; ces montagnes semblent croulantes; on dirait qu'à chaque instant toute cette décoration fantastique va s'affaisser sous vos yeux, et augmenter la masse des décombres confusément amoncelés à leurs pieds. Faut-il croire avec J.-J. Rousseau que le charme de ces paysages montagneux vient de ce que les objets y sont vus de face; et que l'œil peut en embrasser tous les détails; tandis que dans une campagne unie ou peu accidentée, ils ne se présentent que de profil, et s'effacent les uns les autres? J'ai le plus grand respect pour l'autorité du philosophe de Genève, au moins en ce qui concerne les beautés de la nature; cependant je me permettrai de dire que cette explication toute matérielle ne me paraît pas complètement satisfaisante.

L'attrait de sites pareils ne tient-il pas précisément à cette pensée de dangers, de difficultés vaincues que fait naître leur vue? L'imagination se plaît à errer au milieu de ces rochers escarpés, à s'asseoir sur le bord des précipices; elle vole de cîme en cîme; dans sa course vagabonde, elle suit des sentiers non frayés, elle se complaît dans l'idée du péril

Digitized by Google

qu'elle se crée, des obstacles contre lesquels elle lutte. Elle se repose avec amour dans ces îles inaccessibles de verdure suspendues entre un abyme qui s'ouvre et un rocher qui s'élève, et qui ont l'océan des airs pour ceinture : elle y bâtit un poétique ermitage, où l'on vit ignoré des méchants, pendant que la diligence roule au travers d'un tourbillon de poussière, ou que le bateau à vapeur ouvre son sillon blanc d'écume sur les eaux bleues du fleuve. Et puis il y a dans le spectacle de ces ruines amoncelées, de ces blocs monstrueux détachés des montagnes et roulés jusqu'à leurs pieds, dans tout cet incessant travail de destruction dont on aperçoit partout des traces, je ne sais quel retentissement éloigné, je ne sais quelle muette et solennelle attestation de catastrophes formidables auxquelles notre globe fut jadis en proie, et dont nulle génération humaine ne fut témoin ; il y a comme une vague et menaçante annonce d'une ruine plus complète qui doit le frapper un jour dans la succession des temps. Voilà, je crois, la raison secrète et mystérieuse du charme qu'ont pour nous ces sites agrestes ; voilà ce qui fait rêver à leur aspect, et ce qui commande ce recueillement religieux si différent des émotions que nous fait éprouver tout autre genre de spectacle.

Après avoir rendu aux Alpes ce premier tribut d'admiration qu'on éprouve le besoin de leur payer, toutes les fois qu'on se trouve en leur présence après les avoir long-temps perdues de vue, les regards s'abaissent avec plaisir sur le paysage qu'elles encadrent ici. Des bas fonds s'élèvent çà et là des rochers escarpés sur la pointe desquels on voit les ruines de quelques vieux châteaux ; sur la gauche et en face, s'élèvent celles des deux châteaux de Saint-Sorlin, appuyées aux montagnes voisines ; à votre droite, celles du château de Vertrieux, se montrent assises sur un rocher isolé qui surgit de la plaine et se détache entièrement des montagnes environnantes. Les restes de tours, les pans de mur noircis par le temps qui composent ces dernières, se marient avec le feuil-

Digitized by Google

lage de grands arbres qui ont poussé çà et là, tout au travers des décombres. C'est vraiment une jolie ruine qu'on dirait faite à plaisir, et qui semble poser tout exprès pour un paysagiste. A ses pieds, sur le bord du Rhône, le nouveau château Vertrieux, d'un aspect aussi riant que celui de l'ancien est menaçant et sombre, s'épanouit au milieu des masses de verdure qui l'enchâssent de toutes parts, et font ressortir davantage son éclatante blancheur. Il y a ici un de ces contrastes qui se présentent fréquemment dans les pays qui conservent de nombreux restes de constructions féodales, et dont chacun a pu faire l'observation dans ses voyages. Qui n'a vu dans la même campagne, mais dans une situation opposée, les deux châteaux issus l'un de l'autre, portant le même nom, rappelant les mêmes souvenirs, mais d'une construction et d'un caractère tout différents? L'un, perché sur son roc, jadis environné de murailles, flanqué de tours altières, et qui, du haut de son rocher, semble menacer encore la campagne qui s'étend à ses pieds, réveillant l'idée de la guerre et des combats; l'autre, sans défense, d'un abord facile, semblant se livrer sans défiance aux regards et au contact de tout ce qui l'entoure, respirant la paix et la sécurité: double image des deux civilisations opposées; la première, inquiète, belliqueuse, défiante, se bâtissant des aires inaccessibles pour se mettre à l'abri des déprédations ou pour en commettre impunément; la seconde, paisible, confiante, ayant l'air de ne craindre personne, ne songeant qu'à mener une vie douce et commode.

Au milieu de ces sites agrestes, nous voici arrivés au Sault, village insignifiant par lui-même, qui a emprunté son nom au rapide qui se trouve à quelques centaines de pas au-dessus. On y voit un fort beau pont en pierre de taille, composé de trois arches très-hardies, surtout celle du milieu, qui a cent huit pieds d'ouverture.

Nous couchâmes au Sault, et le lendemain, 21, au point du jour, nous nous préparâmes à franchir le passage de ce

Digitized by Google

nom. Le Sault est un rapide formé par un banc de rochers qui traverse le Rhône dans toute sa largeur. Retenues par cet obstacle, les eaux se précipitent ensuite avec une certaine rapidité par un plan incliné de quelques pieds de longueur, et où l'on risque de toucher quand les eaux sont basses. On prétend que le roc vif qui forme le fond du lit est tellement lisse et dépourvu d'aspérité, qu'il ne périt jamais de bateaux en cet endroit, bien qu'ils effleurent le fond assez souvent. Ce passage, plus effrayant par le tumulte des eaux qui bouillonnent après leur chûte, que véritablement dangereux, fut franchi sans beaucoup de difficulté par l'*Abeille*, qui continua ensuite sa route dans un lit plus commode.

Au-dessus du Sault, à droite et à gauche, on aperçoit des chantiers de tailleurs de pierre. C'est de là que descendent à Lyon et dans le midi de la France ces admirables matériaux qui se transforment en pilliers, en dalles, en escaliers, en colonnes pour nos édifices publics et privés. Ces pierres, dans la carrière, forment des bancs placés horizontalement, et que l'on enlève par couches. On pourrait se procurer des bancs d'une dimension presque indéfinie quant à la longueur et à la largeur, n'était la difficulté du transport. Quant à l'épaisseur, on est forcé de se régler sur celles des couches, qui ne dépassent guère un pied et demi ou deux pieds. Au reste, toutes les montagnes qui forment la vallée du Rhône dans cette partie de son cours, ne sont elle-même qu'une immense carrière où l'on trouve partout ce même calcaire d'une dureté qui approche du marbre, disposé en assises d'un parallélisme parfait, quelquefois horizontales, plus souvent inclinées sous un angle variable.

La vallée du Rhône s'élargit quand on a dépassé le Sault. Son cours jusqu'à Seyssel forme une succession de bassins de trois quarts de lieue ou d'une demie-lieue environ de largeur, et qui se terminent en amont et en aval par des gorges étroites que forme l'étranglement des montagnes. Dans les endroits où la vallée devient spacieuse, les deux chaînes qui

Digitized by Google

la bordent de chaque côté courent parallèlement en se maintenant à une hauteur généralement égale. Le paysage dans ces endroits, sans cesser d'avoir un caractère austère et imposant, présente cependant de riants aspects et de belles et riches cultures, surtout en vignobles. Là, au contraire, où la vallée se resserre, les hauteurs, par leur rapprochement, forment des sites d'un caractère tout-à-fait sauvage.

Le premier passage de ce genre est celui des rochers de Saint-Albin, qui se trouve au-dessus de Briore. Là, le lit du fleuve est tellement resserré, qu'il n'a guère plus de soixante pieds de largeur. On croirait d'après cela que ses eaux enfermées dans un aussi étroit espace, doivent être bouillonnantes et son courant d'une rapidité extrême. Loin de là, il est dans cet endroit uni comme une glace, et l'on pourrait appliquer à son courant ce que César a dit de la Saône : c'est à peine si l'on peut, à la simple vue, distinguer qu'il en a un. L'aspect de cette gorge, entièrement déserte, sans verdure, bordée de rochers arides, que cotoie un sentier à peine tracé, a quelque chose d'extraordinaire et de saisissant dont il est difficile de se faire une idée.

Au sortir de ce triste défilé, vous vous trouvez tout d'un coup au milieu d'un paysage riant et découvert. Sur la droite, le château de Quinsonas s'élève dans une magnifique position, d'où il domine le cours du Rhône et sa vallée. A quelques pas de là, on se retrouve dans une de ces plaines sablonneuses où le Rhône semble par ses caprices, ses détours multipliés, se plaire à éprouver la patience des pauvres mariniers. Pendant que l'*Abeille* était engagée dans les détours de ce labyrinthe inextricable, nous eûmes tout le temps de contempler les ruines du château de Groslée, qui couvrent le sommet d'un coteau sur la gauche. Ces ruines sont vastes et d'une belle conservation : elles valent, dit-on, la peine d'être visitées en détail.

A Groslée, le Rhône reçoit *le Guiers mort*, torrent qui vient des montagnes de la Grande Chartreuse et qui est frontière

Digitized by Google

entre la Savoie et le département de l'Isère. A partir de ce point, le fleuve cesse d'être exclusivement un fleuve français, et il constitue la ligne de démarcation entre notre territoire et les états de sa majesté Sarde. Une ligne de douanes formée de quelques bateaux armés de pièces de petit calibre ferme le passage aux contrebandiers. Cet appareil formidable a été déployé depuis qu'une légère embarcation montée par par quelques-uns de ces hardis praticiens de la liberté du commerce, força le passage, il y a un an environ, en dépit des injonctions des douaniers, à la poursuite desquels ils parvinrent à se soustraire. Dans cette affaire, les contrebandiers, serrés de près, se défendirent à coups de fusil. L'un d'entre eux blessa mortellement, sans le savoir, son frère, qui se trouvait au nombre des ennemis.

Dans ces contrées, tout parle des exploits, des ruses et de l'audace des contrebandiers. Ce sont les héros du Bugey, et beaucoup de ces aventuriers ont fait, pour passer des marchandises en fraude, plus qu'il n'en faudrait pour gagner des distinctions honorifiques sur le champ de bataille. Je ne vous conterai qu'un trait d'audace entre mille. Figurez-vous deux montagnes séparées par un ravin profond et étroit, dont la ligne vigilante des douaniers occupe le fond, voilà le théâtre de l'action. A une heure désignée de la nuit, deux troupes de contrebandiers se trouvent sur les deux versants opposés. Comment vont-elles communiquer ensemble et se transmettre leurs marchandises? Patience!... Une étincelle jaillit d'une pierre à feu, c'est le signal convenu; un signal du même genre annonce que tout est prêt de l'autre côté. Une pierre attachée à une corde assez mince pour ne pas la surcharger d'un poids trop considérable, est lancée par l'un des contrebandiers à la troupe qui est en face; à cette corde s'en trouve attachée une autre plus forte, qui est attirée au moyen de la première et solidement amarrée des deux côtés. Un nouvel échange de signaux annonce que l'opération est consommée. Alors les contrebandiers se prennent à la corde, pont sus-

Digitized by Google

pendu d'une nouvelle espèce, et passent ainsi par-dessus l'obstacle qu'ils redoutent.

Au surplus, les contrebandiers ne sont pas les premiers qui aient eu recours à ce dangereux expédient. L'honneur de l'invention appartient aux soldats français. C'est par le même procédé que dans le cours de la mémorable campagne de 1800, pendant que le gros de l'armée républicaine escaladait le Saint-Bernard, un détachement de troupes françaises franchissait certains passages du Simplon, où les routes, coupées par l'ennemi, ne présentaient plus que d'horribles précipices. Toute la différence, c'est que nos soldats, par cette effrayante route, couraient au-devant des combats qui les attendaient plus loin, et allaient chercher dans les champs d'Italie la gloire ou la mort; tandis que leurs émules passaient tout simplement quelques aunes de dentelle et quelques kilogrammes de coton filé.

A partir de ce point, nous sommes sur un territoire neutre, qui n'appartient à aucune des deux puissances limitrophes, dont notre pavillon va caresser tour à tour le rivage, suivant que le fleuve dans ses replis se porte de l'un ou de l'autre côté. Les îles que le Rhône étreint de ses bras multipliés participent à sa neutralité, et leurs propriétaires jouissent du privilége bien rare dans notre vieille Europe, mais ici d'une mince importance, de ne relever d'aucune puissance, de jouir d'une indépendance politique et administrative absolue, et de ne payer aucun impôt. J'imagine toutefois que pour se maintenir dans cette position privilégiée, ils sont tenus de se conduire d'après les règles du droit des gens avec leurs puissants voisins.

Rien ne les empêcherait au surplus de constituer sur leur morceau de terre une république souveraine et indépendante, et nos modernes utopistes pourraient essayer là l'application de leurs séduisantes théories, sans être inquiétés par personne et sans que leurs expériences coutassent aux peuples ni larmes ni sang. En attendant que ces îles incultes soient

Digitized by Google

appelées à ces brillantes destinées, elles produisent du bois à brûler, seul revenu que les propriétaires en retirent. Elles ont une autre destination, c'est celle de servir d'entrepôt commode aux contrebandiers, qui peuvent y déposer leurs marchandises sans craindre de les voir saisies par la douane d'aucune des deux nations.

Après un nouveau défilé moins étroit et d'un aspect moins sauvage que celui des rochers de Saint-Albin, la vallée s'élargit de nouveau et laisse apercevoir à son extrémité le fort de *Pierre-Châtel*, adossé à une montagne élevée, avec laquelle, de loin, il paraît étroitement uni.

Ce fort, qui commande une gorge étroite où coule le Rhône, est situé sur un rocher escarpé de quatre ou cinq cents pieds de hauteur perpendiculaire, et isolé par un ravin de cent pieds de profondeur de la montagne à laquelle il s'appuie. Il est composé d'une agglomération de bâtiments qui occupe une partie du plateau irrégulier qui forme le sommet du rocher et qu'entoure une ceinture de blanches murailles qui en dessinent à l'œil toutes les sinuosités.

Lorsqu'on approche de Pierre-Châtel, en remontant le Rhône, on semble d'abord s'en éloigner et laisser de côté la montagne dont il se détache, pour s'avancer au milieu de la campagne découverte qui s'étend devant vous; mais, arrivé à la hauteur du fort, on aperçoit tout d'un coup la fissure profonde par laquelle le fleuve semble s'être frayé un passage, en sciant de haut en bas la chaîne de montagnes que l'on vient de cotoyer sur la droite; on tourne brusquement, et, par un vaste circuit, on arrive à l'entrée de la gorge. L'*Abeille* mouilla au pied même du rocher sur lequel est bâti le fort, dont l'enceinte était en ce moment couronnée par les soldats de la petite garnison préposée à sa garde, peu accoutumée à de tels spectacles au milieu de la nature sauvage qui l'entoure de tous côtés. A Pierre-Châtel et au point où nous abordâmes, se trouve un pont suspendu qui n'était pas terminé à l'époque de notre passage, et qui doit mettre

Digitized by Google

en communication la rive française et la rive sarde. Au reste, c'est à peine si, dans ce désert, et, en dehors de la forteresse, on trouve trace d'habitations humaines. Si ce n'étaient quelques masures bâties au pied du rocher et quelques maisons un peu plus apparentes sur la rive sarde, on se croirait séquestré du genre humain. Là, pas la plus petite auberge pour les voyageurs, et ceux d'entre nous qui ne prirent pas bravement le parti de coucher à bord de l'*Abeille*, furent obligés d'aller chercher un gîte dans un village qui se trouve à quelque distance.

Le lendemain, nous nous mimes en route de bonne heure, et nous pûmes contempler les beautés sauvages de ce site. Le fort de Pierre-Châtel, bâti, comme je l'ai dit plus haut, sur un rocher de quatre ou cinq cents pieds de hauteur perpendiculaire au-dessus du lit du Rhône, domine d'un côté la vaste vallée où serpente le fleuve, et que les montagnes du Bugey terminent à l'horizon; de l'autre, l'étroit défilé où les eaux du fleuve sont resserrées avant de déboucher dans la plaine. Posté comme une vedette avancée sur l'extrême confin de la frontière française, il commande les montagnes de la Savoie, qui lui sont opposées, et il est lui-même dominé par les montagnes auxquelles il est adossé. Ce fut de ce côté que les Autrichiens l'attaquèrent en 1814, mais sans pouvoir s'en rendre maîtres.

La gorge où coule le Rhône, au pied du fort, est une des belles horreurs qui se puissent voir. De chaque côté s'élèvent des rochers perpendiculaires de cinq ou six cents pieds de hauteur, et dont les bases rapprochées ne laissent entre elles que l'espace nécessaire au lit du fleuve, puis à un chemin taillé dans le roc, du côté de la Savoie, et à un talus irrégulier, formé des débris amoncelés de la montagne qui s'étend jusqu'au lit du Rhône, du côté de France.

De toutes parts, dans les flancs de ces rochers, on voit s'ouvrir, béantes sur l'abîme, des grottes inaccessibles dont nul profane n'a jamais sondé les profondeurs souterraines;

Digitized by Google

de ces antres mystérieux dont vous croiriez à chaque instant voir s'élancer des griffons, des hypogryphes et autres êtres fantastiques, les seuls auxquels ces aériennes et lugubres demeures puissent convenir. Quelques-unes d'entre elles, situées plus près du pied des montagnes et auxquelles des débris amoncelés servent de rampes, montrent les traces du travail de l'homme qui a voulu mettre à profit l'œuvre de la nature. Dans l'une, on a bâti une petite chapelle qui est l'objet d'un culte particulier dans le pays; dans une autre, on voit une sorte de castel flanqué de tourelles et qui a pour toit la voûte du rocher lui-même. Cette bizarre construction produit un effet étrange et pittoresque tout à la fois.

Nous laissâmes sur la droite le village sarde de la Chana, situé à l'extrémité du mont du Chat, sur le canal qui sert de dégorgeoir au lac du Bourget, et nous poursuivîmes notre exploration vers le Rhône supérieur, nous réservant de pénétrer dans le lac à notre retour. De Chana à Seyssel, on rencontre encore une de ces plaines sablonneuses qui rendent la navigation du Rhône si fastidieuse et si difficile dans les endroits où elles se trouvent. Celle-ci est plus monotone, présente plus de difficultés encore que les autres. Elle est dominée par le mont du Colombier, point de vue remarquable d'où l'on découvre Lyon, le cours du Rhône, le lac du Bourget, le lac d'Annecy et une vaste étendue de pays. Sa masse triste et sévère qui se détache presque entièrement des montagnes du Bugey, nous poursuivit de son aspect monotone pendant tout le temps que perdit l'*Abeille* en suivant les nombreux circuits du fleuve.

Cette plaine dépassée, la vallée devient plus régulière: les deux chaînes qui la bordent courent dans une direction parallèle. Leurs pentes inférieures, couvertes de vignobles et de prairies, sont semées de distance en distance de villages et de châteaux. Les terres cultivées s'avancent jusqu'au bord du fleuve partout où elles sont protégées contre ses ravages por quelques travaux d'art. Les populations que les

Digitized by Google

graviers avaient tenu à distance reparaissent de nouveau et viennent animer la perspective. Plus haut, les eaux bleues et limpides de la *Fière*, torrent par lequel s'écoule le trop plein du lac d'Annecy, accourent se mêler aux eaux déjà moins limpides du Rhône. Nous touchons au terme de notre voyage. Au fond d'une espèce d'entonnoir, formé par le rapprochement des deux chaînes de montagnes, nous apercevons Seyssel, point le plus reculé de notre exploration.

Seyssel est un gros bourg ou une petite ville, séparée par le Rhône, resserré ici dans un canal assez étroit, en deux parties distinctes, dont l'une appartient à la France, et l'autre à la Savoie. Ces deux moitiés d'un même tout étaient jadis réunies par un assez mauvais pont de bois qu'une crue du fleuve a emporté, et dont on aperçoit encore quelques vestiges dans son lit, du côté de la rive sarde. Chaque moitié a son autorité municipale, sa douane, son gouvernement, son église, son clocher. Le clocher de Seyssel-Savoie a la forme d'un cône pointu et fort allongé, comme la plupart de ceux que nous avions aperçus sur la rive sarde dans notre trajet depuis Groslée. Comme eux aussi, il est entièrement recouvert de fer-blanc, double particularité à laquelle il doit de ressembler d'une manière frappante à un gigantesque éteignoir. L'ensemble des deux Seyssel, leur position au milieu de la vallée vaste et découverte du Rhône, au pied des contreforts que projettent jusqu'à son bord les deux chaînes de montagnes, a quelque chose d'assez pittoresque.

L'approche de l'*Abeille*, rétardée par les inextricables détours de cette plaine sablonneuse, à laquelle les gens du pays ont donné un nom d'une étymologie facile, *la Mal-Ourdie*, avait été signalée à Seyssel long-temps avant son arrivée. Toute la population de cette petite ville et des environs fut sur pied. Du plus loin que nous aperçûmes ce terme de nos fatigues, nous vîmes les toits, les terrasses et tous les emplacements d'où l'on pouvait apercevoir le lit du fleuve, garnis d'une foule empressée. Chacune des deux villes voulut célé-

Digitized by Google

brer notre arrivée à sa manière et conformément à son caractère national, la ville sarde en mettant ses cloches en branle, la ville française par des détonnations de boîtes et de mousqueterie. Lorsque l'*Abeille* approcha du débarcadère sur lequel était rangée une masse compacte et bigarrée d'hommes, de femmes et d'enfants, de vives acclamations saluèrent l'auteur de l'entreprise, nouveau Christophe Colomb, qui, s'il n'avait pas découvert ce nouveau monde, avait du moins ouvert pour lui un avenir nouveau. Les autorités constituées de l'endroit, sans distinction de gouvernement et de nation, vinrent féliciter M. Perret.

A Seyssel, finit la navigation ordinaire du fleuve. C'est à une demi-lieue en amont que commence cette gorge affreuse, impraticable, qui va jusqu'au-delà de Belle-Garde, et dans laquelle le Rhône s'engloutit tout entier dans la saison des basses eaux, pour reparaître limpide et presque tranquille dans la plaine où se trouve la ville de Seyssel. Tout le monde connaît, au moins par des descriptions, la perte du Rhône, les accidents qui caractérisent, dans cette partie de son cours, son lit et celui de la Valserine, l'un de ses affluents. On sait comment le fleuve qui coule encaissé entre de hautes montagnes, a un double lit, l'un qui occupe le fond apparent de la vallée, et qu'il remplit seulement dans les hautes eaux ; l'autre, creusé dans le précédent par l'action érosive des eaux. Ce dernier consiste en une fissure profonde et étroite où il disparaît, pendant la saison de la sécheresse, en laissant à sec le lit supérieur, et dont les bords sont si rapprochés, qu'en plusieurs endroits un homme aussi hardi que leste peut franchir d'un saut cet abyme, et qu'une simple planche placée en travers du fleuve peut servir de pont. On sait aussi que la perte du Rhône est produite par une accumulation de rochers qui se sont probablement écroulés des montagnes voisines, et qui s'arcboutent mutuellement en prenant pour point d'appui les parois de cette gorge.

Ce qu'on sait moins communément, c'est que cette partie

Digitized by Google

difficile du cours du Rhône a été utilisée pour le flottage des bois, au moins pendant quelques mois de l'année. Pour cela, on a fait sauter, en partie, les roches qui forment la perte, et qui rendaient ce passage totalement impraticable. Lorsque les eaux sont très-basses, le fleuve disparaît encore sous la voûte de rochers, qui n'est pas entièrement détruite, et dont l'épaisseur seule a été diminuée; mais, lorsqu'elles sont plus élevées, elles la recouvrent, et le passage devient possible, non pour des bateaux, non pour des trains de bois, mais pour des troncs détachés et abandonnés à l'impétuosité du courant.

Voici donc comment s'opère le flottage des bois dans cette gorge dont l'accès est défendu à l'homme. Les trains sont amenés dans la partie navigable du cours supérieur jusque près de l'entrée. A ce point, le marinier qui les a conduits jusque là rompt les liens qui attachent ensemble les troncs de sapin, et leur dit va!... Aussitôt ces robustes enfants de la montagne se mettent en mouvement, lentement d'abord, puis avec rapidité, puis avec fureur, et commencent leur effroyable voyage. Ils se précipitent en tumulte dans les profondeurs du ravin, heurtant contre ses bords, se heurtant les uns les autres, tournoyant, bondissant de chute en chute, prenant une position tour à tour verticale, oblique ou parallèle au courant. Quelquefois, lancés contre un roc qui barre le lit du fleuve, ils se brisent comme un frêle chalumeau, ou, broyés contre ses parois, ils ne parviennent qu'en débris au débouché de cet horrible défilé.

Souvent aussi il arrive qu'une longue et solide pièce de bois s'engage par ses deux bouts dans les aspérités du rocher, et se fixe transversalement au lit du fleuve, trop étroit pour lui livrer passage. Celles qui suivent s'arrêtent contre cet obstacle : d'autres arrivent, s'enchevêtrent avec les premières; toutes ensemble forment un madrier solide que l'impétuosité du courant ne peut rompre et qu'il ne fait même que consolider davantage.

Digitized by Google

Alors les mariniers, qui, par les âpres sentiers des bords du fleuve, ont suivi la marche des bois, pratiquent une opération qui effraie l'imagination. Une poutre est placée en travers du lit étroit dont j'ai parlé, ses extrémités appuyées sur les deux bords opposés de l'abyme : à cette poutre est attachée une corde ; à cettte corde, un homme armé d'une scie ou d'une hache; cet homme, on le descend ainsi, et on le tient suspendu au niveau du fleuve, dont les parois surplombent sur son lit, et ne présentent pas une saillie où le pied puisse se reposer. Là, il reconnaît celles des pièces de bois qui retient les autres, la scie, et le convoi, rendu à la liberté, reprend sa marche aventureuse, pour s'arrêter peut-être de nouveau un peu plus bas, et être délivré de la même manière. Quelque hasardeuse que paraisse une telle opération, il est sans exemple, m'a-t-on dit, qu'elle ait entraîné la perte d'aucun des hommes hardis qui l'ont maintes fois pratiquée. Tout le bois ainsi exploité n'arrive pas à destination. Une partie est détruite ou reste en chemin, et le fleuve avare prélève une large commission sur la cargaison qui lui est confiée ; mais ce qui survit et arrive suffit pour indemniser les entrepreneurs.

Je reviens à Seyssel et à l'*Abeille*. Après avoir savouré les gloires de l'ovation méritée qui lui avait été donnée, notre joli paquebot, tout fier de son succès, s'apprêta à redescendre. Le lendemain de notre arrivée, nous partîmes de grand matin. En un clin d'œil Seyssel disparut à nos yeux. Les montagnes, les côtes couvertes de vignobles, les hameaux et les châteaux, semés dans la campagne, tout cela fuyait sur les deux côtés du bateau à vapeur avec une rapidité qui tenait de la magie et qui devenait parfois effrayante.

Nous voilà en face du village sarde de Chana, situé, comme je l'ai dit précédemment, à l'entrée du canal de Favière, qui sert de dégorgeoir au lac du Bourget, que M. Perret avait résolu d'explorer à son retour. Ce lac est séparé du Rhône dans presque toute sa longueur par le mont du Chat, don

Digitized by Google

les cimes découpées d'une manière bizarre ont reçu le nom de *Dents* et s'aperçoivent de Lyon. Ses eaux se déchargent dans le lit du fleuve par un canal d'environ une lieue de longueur qui contourne l'extrémité nord-est de cette montagne. Dans cette partie, il n'y a entre le Rhône et le lac qu'une plaine basse et unie que le premier recouvre dans ses débordements, et qui a été probablement formée par ses alluvions.

Des fabriques d'un caractère agreste bordent le canal de distance en distance. Du pont de l'*Abeille*, qui marchait avec lenteur, traînée en triomphe par les villageois savoyards, nous dominions des terres richement cultivées, de vertes prairies, unies comme l'eau d'un lac tranquille, qui s'étendaient jusqu'aux montagnes et où paissaient des troupeaux nombreux qui s'effrayaient à cet aspect nouveau pour eux, et s'enfuyaient en poussant des mugissements. Des moutons moins braves apparemment perdirent même la tête, au point qu'en fuyant plusieurs d'entre eux se jetèrent à l'eau et y périrent misérablement.

On ne sait pas au juste si le canal de Favière est entièrement l'œuvre de la nature ou si la main des hommes y a été pour quelque chose. L'uniformité de largeur qu'il conserve dans tout son parcours semble néanmoins indiquer que l'art humain n'a pas été étranger à sa construction. D'après une tradition que je recueillis de la bouche d'un respectable ecclésiastique du pays, une princesse de Lavaur (Bugey), aurait fait creuser ou élargir ce canal pour pouvoir communiquer par eau avec son amant, qui habitait Chambéry. Si cette explication est fondée, c'est ce que j'ignore; mais on peut dire à coup sûr que si ce canal est l'œuvre des hommes, il a dû être conçu dans une pensée d'amour et de poésie, et non pas d'industrie; car l'industrie, avec ses idées d'économie, de commodité et d'abréviation des distances, eût adopté un parcours en ligne droite; tandis que ce cours d'eau serpente avec une voluptueuse lenteur à travers la plaine, et décrit des contours multipliés d'une coquetterie charmante

Digitized by Google

au coup d'œil, mais fort incommode pour la navigation.

Nous n'éprouvâmes cependant de difficultés un peu sérieuses qu'à l'entrée dans le lac, où l'accumulation de la vase ne laissait pas assez d'eau pour l'*Abeille*, qu'il fallut remorquer à force de bras pendant une distance de cent mètres environ.

Ce fut un beau moment que celui où l'*Abeille*, victorieuse de ces obstacles, se trouva enfin en plein lac, et put naviguer à l'aise dans ses eaux bleues et profondes. Le pavillon aux trois couleurs, fouetté par une jolie brise du nord, flottait orgueilleux en présence de ces rivages autrefois français, qui, depuis longues années, ne l'avaient vu se déployer. Il semblait que ce fût une nouvelle et pacifique prise de possession. Un paysage varié et grandiose se déroulait devant nous à mesure que nous gagnions le milieu du lac. Sur la droite, on cotoie le mont du Chat, dont la base plonge dans la nappe liquide tantôt par une pente rapide et boisée, tantôt par des escarpements perpendiculaires, et dont les flancs accidentés sont sculptés de la manière la plus bizarre; sur la gauche, l'œil se repose d'abord sur un pays découvert et riant, légèrement ondulé, qui s'élève par une pente douce jusqu'à la chaîne escarpée des Bauges terminée, près de Chambéry, par le pic de Nivolet, qui domine tout le premier plan de la perspective, et qui se montrait coiffé d'un turban de nuages, au-dessus duquel perçait sa tête chenue, éclairée par les rayons du soleil. La ville d'Aix-les-Bains, située du côté du lac, à une demi-lieue dans les terres, est cachée par les mouvements du sol.

En face de nous, au fond du lac, par delà la campagne fertile et riante qui se mire dans ses eaux, s'élèvent les gradins supérieurs des Alpes avec leurs arêtes tranchantes qui découpent avec tant de hardiesse et de légèreté le bleu du firmament, et dans les enfourchements desquels gisent les neiges éternelles dont l'éclatante blancheur est relevée par le noir azur des pics qui les dominent. Un magnifique soleil d'octobre éclairait ce paysage grandiose et revêtait d'un nou-

Digitized by Google

vel éclat ces teintes chaudes et rougeâtres que l'automne avait déjà répandues dans la campagne.

Vers le milieu du lac et au pied du mont du Chat, s'élève l'abbaye de Haute-Combe, sépulture des ducs de Savoie. La partie la plus saillante de l'édifice, amalgame d'architectures différentes, est une tour de construction gothique, bâtie sur la pointe du rocher la plus avancée vers le lac qu'elle domine d'une manière pittoresque. Nous allâmes rendre visite à l'abbaye. Les religieux de Saint-Bernard qui la desservent vinrent au-devant de nous et nous reçurent à notre débarquement. Nous n'eûmes qu'à nous louer de l'accueil cordial et de l'empressement qu'ils mirent à nous faire visiter les curiosités que renferme le couvent. La partie la plus remarquable est la chapelle gothique où se trouvent les tombeaux des princes de la maison qui gouverne le royaume de Sardaigne. Le vaisseau de cette chapelle, qui est entièrement réparé à neuf, ne se distingue pas par la hardiesse; il est au contraire fort écrasé. En revanche, les sculptures qui ornent ses piliers massifs et en rachètent la pesanteur, sont d'un fort bon style. L'exécution des tombeaux sur lesquels sont étendues, suivant l'usage antique, les statues des illustres morts qu'ils sont censés renfermer m'a paru surtout digne d'éloges pour la pureté des contours, la noblesse, la variété et le laisser-aller des attitudes. Tous ces travaux sont dus au ciseau d'un artiste italien, Benedetto Cacciatore. En revanche, il est difficile de rien voir de plus détestable que les peintures à fresque qui décorent les voûtes de quelques chapelles.

Après avoir visité en détail l'abbaye et remercié les religieux de leur bon accueil, nous nous rembarquâmes. Nous achevâmes le tour du lac, qui, dans cette partie, présente des aspects moins sauvages, mais bien plus riches que dans celle que nous avions explorée auparavant, et nous mîmes le cap sur le port de la ville d'Aix.

Une avenue qui traverse un pays magnifique et qui est

Digitized by Google

bordée dans presque toute sa longueur d'une double rangée de peupliers d'Italie, conduit du lac à la petite ville d'Aix. La saison des eaux était passée; c'est dire que cette ville était déserte. Nous visitâmes cependant les établissements thermaux. Nous vîmes les différentes espèces de bains et douches. On nous fit passer par je ne sais combien de souterrains revêtus de noms plus ou moins fantastiques, et dont le plus profond s'appelle l'*Enfer*. Ce nom n'est pas trop mal appliqué, et sous ces voûtes obscures, éclairées par la vacillante clarté des flambeaux, au milieu de ces caves où l'eau bouillonne, fume et gronde, les visiteurs pouvaient fort bien se prendre mutuellement pour des ombres qui voltigeaient sur les bords du fleuve infernal.

L'aspect des différentes chambres où se prennent les eaux par bains et par douches, rappelle celui des plus horribles cachots, et l'on s'étonne de n'y pas voir, comme dans les oubliettes des anciens châteaux, la trace des énormes chaînes scellées dans la pierre de taille, et à laquelle les malheureux captifs étaient attachés par de solides anneaux de fer. Rien ne ressemble plus aux préparatifs d'un supplice que les différents appareils pour doucher et prendre les bains, préparés avec des raffinements qui font frémir rien qu'à les entendre conter par le gardien de l'établissement. Tantôt l'eau s'échappe par des robinets, tantôt elle s'élève en vapeur. Là, c'est une étuve à vous faire rôtir vivant; au-dessous d'une espèce de grille d'arrosoir, est un siége où l'on fixe le malheureux condamné de par Hippocrate à subir cette épreuve. Quand il est bien chaud, bien mouillé de sueur, on ouvre tout d'un coup l'arrosoir, et on l'inonde ainsi d'une pluie glacée. Cela doit être médiocrement divertissant pour le patient qui est exposé à cette niche détestable; mais il me semble que sa grimace piteuse doit être assez amusante pour le spectateur désintéressé.

Au surplus, l'existence d'Aix, comme celle de toutes les villes qui doivent leur prospérité à des établissements thermaux,

Digitized by Google

n'est pas divisée en printemps, été, automne et hiver : deux saisons y sont seules connues, celle où l'on prend les bains, celle où on ne les prend pas. Tant que la première dure, la petite ville conserve une physionomie des plus animées, les auberges regorgent de baigneurs, les maisons particulières se transforment en hôtels garnis, et le propriétaire, pourchassé d'étage en étage par les nouveaux arrivants, auxquels il est toujours prêt à céder son logement, moyennant certains accommodements, se réfugie sous les toits ou dans tout autre coin reculé de son habitation. Pendant cette brillante période de l'année, les bals, les plaisirs, les parties se succèdent : d'élégants équipages roulent sur les routes, les dames vont en bateau sur le lac, et affrontent les tempêtes de cette petite Méditerrannée, ou bien elles tentent des excursions à âne sur les montagnes du voisinage. Mais quand cette heureuse saison est passée, adieu les plaisirs, adieu la pluie d'or ! la petite ville redevient petite ville, le calme succède au bruit et au mouvement ; elle semble s'engourdir comme les marmottes, pour ne se réveiller que l'année suivante, lorsque commence son printemps, c'est-à-dire la saison des eaux. Au surplus, Aix doit à ses établissements thermaux une civilisation exotique, fruit de son contact avec les étrangers. Ses habitants sont plus sociables, plus accueillants que ceux d'autres localités de plus grande importance : elle a des cercles, des cafés, de bons et vastes hôtels.

Nous soupâmes et nous couchâmes à Aix. Le lendemain, 21, à une heure du matin, nous nous arrachâmes au sommeil pour aller rejoindre l'*Abeille* sur le lac du Bourget, et nous nous mîmes immédiatement en route. Nous traversâmes le lac au milieu d'une nuit faiblement éclairée par la lune, que cachait un rideau transparent de nuages marbrés tendu d'un côté à l'autre des montagnes. Cette traversée nocturne ne fut point sans charmes : les formes indécises des montagnes qui montraient de chaque côté leurs masses confuses et noirâtres, les eaux agitées du lac, sur lesquelles se réflétaient les pâles

Digitized by Google

lueurs que laissaient suinter la claire-voie des nuages et la flamme rougeâtre qui, par intervalle, s'échappait avec de noirs tourbillons de la cheminée de l'*Abeille;* ce jour velouté et mystérieux qui enveloppait cette nature endormie, tout cela formait un ensemble plein de mélancolie et de grandeur. Mais, hélas! c'était la dernière jouissance poétique qui nous était réservée dans le cours de notre exploration.

Le lecteur a vu que l'*Abeille* n'avait pu franchir qu'à force de bras la vase qui encombre l'entrée du lac. Il eût été difficile et peut-être dangereux d'essayer d'en sortir par la même voie. Il fallut donc abandonner notre bâtiment comme ces navigateurs surpris par les glaces qui vont chercher sur la côte un refuge contre les danger de la mer. Nous descendîmes à terre, et nous nous rendîmes à pied au village de Chana. Là, nous nous arrangeâmes de notre mieux dans une grande barque, et nous nous abandonnâmes à l'impulsion du courant, auquel quatre vigoureux rameurs venaient en aide. Cette dernière partie du voyage, comme on le pense bien, fut moins poétique et moins confortable que la première, et nous nous comparions aux naufragés de la *Méduse*, abandonnant leur frégate échouée et s'exposant sur un frêle radeau à la fureur des flots. Néanmoins nous fîmes courageusement tête à l'adversité, nous couchâmes le soir à Loyette, et le lendemain matin nous étions de retour à Lyon, après un voyage fécond en émotions, qui nous avait fait découvrir des sites admirables, presque ignorés jusqu'à ce jour, et qu'on pourrait définir une course en bateau à vapeur au travers de la Suisse.

L'été prochain, un service sera organisé par les soins de M. Perret de Lyon à Pierre-Châtel; de Pierre-Châtel à Aix et à Seyssel : en un jour et demi, on se rendra dans ces deux villes en remontant le cours du Rhône, et en sept heures, on en reviendra. Mais je dois aux riverains un conseil qui est dans leur intérêt, c'est d'établir quelques hôtels un peu confortables aux points de relâche; c'est là un élément indispensable de succès pour une entreprise dont ils doivent recueillir tant d'avantages.

A. Jouve.

Digitized by Google

LA FÊTE

DE

JEAN CLÉBERG A LYON,

EN 1836.

Vers le milieu de l'année 1793, il existait encore à Lyon une rue nommée *Puits du Sel*, longue, tortueuse, obscure et bordée de maisons noires et mal bâties. Après le siége et la reddition de cette ville, autant par mesure d'utilité publique que pour fournir du travail à de nombreux ouvriers dont la misère et l'inaction pouvaient devenir dangereuses, la République fit jeter dans la Saône toute la file de maisons qui baignaient leurs pieds dans les flots. Aujourd'hui un large quai la remplace ; de beaux ports abritent de gracieux bâtiments à vapeur ; des ponts suspendus, hardis et légers, unissent les deux rives ; et cette ligne se marie si heureusement avec les bois, les fabriques, les élégants pavillons, les mille

Digitized by Google

arceaux soutenant de fraîches terrasses, les vieux et pittoresques *Carmes déchaux*, transformés en caserne, les prés verdoyants qui la couronnent et la tranquille rivière qui la cotoie, qu'elle est devenue un des plus beaux sites de Lyon, si riche de beaux sites.

Sur ce quai saillit un roc à pic par lequel la montagne semble avoir voulu communiquer avec le fleuve, et sur un des plateaux, la reconnaissance publique, le hasard ou la flatterie a juché une espèce de statue d'un bizarre aspect, dont l'origine, la date et le nom sont restés inconnus, malgré les recherches consciencieuses et les savantes dissertations des chroniqueurs lyonnais.

Chaque idole veut un nom à jeter à l'adoration; la gloire a besoin de savoir sur quelle tête elle a posé son auréole; il faut une légende à tous les monuments, si maigres qu'ils soient, et pour satisfaire à ces conditions, on est convenu que cette statue était celle d'un homme appelé tour à tour Fléberg, Flébergue, et enfin Jean Cléberg.

D'après les chroniques lyonnaises, Cléberg était un officier étranger, au service de François Ier auprès duquel il combattit à la bataille de Pavie; plus tard il s'établit à Lyon, où il fut commerçant, puis échevin; il fut l'ami du monarque, et lui prêta de l'argent pour sa rançon. L'histoire constate seulement que, de 1533 à 1546, époque de sa mort, il distribua, pendant les disettes, des sommes considérables aux pauvres de la cité. La tradition ajoute qu'il aima beaucoup les jolies filles de Bourgneuf, et que, chaque année, il en dotait sept et les mariait aux jeunes gens du quartier. Voilà, certes, un héros célèbre à bien des titres.

Quant à la statue, il est à peu près constant que ce n'est point à lui qu'elle fut élevée, mais à un gouverneur du château de Pierre-Scise; et il ne paraîtra pas étonnant qu'alors, comme aujourd'hui, hélas! on élevât des statues à des hommes inutiles, et qu'on laissât dans l'oubli les bienfaiteurs du peuple.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, les Lyonnais ne donnèrent bientôt plus à cette statue que le nom d'*Homme de la Roche;* le gouverneur fut oublié, et le monument se para du souvenir d'un honnête homme. Dès lors le peuple s'attacha à cette statue, et se plut à la perpétuer. De loin en loin, lorsque deux ou trois années d'un travail soutenu leur ont permis d'économiser pour se gaudir un peu, les ouvriers de Bourgneuf renouvellent avec grande pompe le monument qu'ils croient représenter celui qui fut le bienfaiteur et l'ami de leurs aïeules. Souvenir et reconnaissance pleins de charme et d'intérêt!

Le dernier renouvellement date de 1820. Les ouvriers se cotisèrent pour acheter un orme fourchu, dans le tronc duquel le corps et la tête de Cléberg furent taillés largement. Les deux branches principales de l'arbre renversé servirent de jambes, qui n'eurent besoin de chevilles ni de clous. Deux petites branches prêtèrent les bras, une autre fut sa lance, et d'un écot sortit une bourse suspendue à sa main. Cette grotesque statue bariolée de couleurs, portant moustaches, joues rebondies, casque en tête et lance au poing, après une exposition de quelques jours à la Halle au Blé, fut promenée par la ville, le bouquet au côté, sur un grand char de meunier, puis hissée sur le roc le jour de la Saint-Jean.

Tout finit: les statues de marbre peuvent se briser, celles d'airain s'enfouir, si leur base croule; les statues de bois s'en vont en loques; et celle de Jean Cléberg, dont le piédestal est un rocher granitique, a subi son propre destin dans toute son affreuse rigueur : elle n'a plus ni bras ni tête; adieu la bourse, adieu la lance! la poitrine s'en est allée ; la cotte de maille existe encore, mais inutile, car l'intérieur s'est creusé pour laisser passer l'air et la lumière par une large blessure ouverte sur le flanc droit. Les deux jambes, cagneuses et déjetées, chaussées de bottes d'un rouge passé au soleil et à la pluie, supportent ce tronçon qui joue dans un anneau de fer scellé au roc, ce qui lui donne assez l'air d'un esclave en-

Digitized by Google

chaîné pour l'exemple des autres, et à qui les oiseaux ont, comme à Prométhée, rongé les entrailles.

La nuit, quand la lune éclaire en plein le magnifique plateau des Chartreux, et que, glissant à travers les arbres qui couronnent l'Homme de la Roche, elle projette un de ses rayons sur les plateaux inférieurs, Jean Cléberg apparaît aux joyeux musiciens qui descendent la Saône dans de frêles chaloupes, comme une ombre étrange, indéfinie, fantastique, dieu nocturne, balancé entre les fleurs et les vagues. Si le vent du midi souffle alors et tourbillonne sur le rocher, la statue s'agite dans le cercle de fer, et le sifflement de la bise qui frappe et se rompt contre les membres du héros, et qui sort avec un sourd bourdonnement par la blessure du côté, ressemble à une voix stridente, évoquant le souvenir des temps passés.

De jour, il est difficile de ne pas sourire en passant au pied de ce monument burlesque, et de ne pas se demander ce que vaut cette popularité qui essaie de perpétuer si ignoblement votre souvenir... Si quelque honnête homme avait la vaniteuse pensée de faire un peu de bien pour voir son nom inscrit sur une table de marbre et sa statue se dresser sur un orgueilleux rocher, il faudrait l'amener, par un beau soleil, sur ces bords si riants, sous ce coteau si frais, où ondoient des blés verts, et lui faire contempler ce bizarre squelette. Pitié pour lui s'il ne comprenait pas alors qu'un pareil avenir est une cruelle ironie; une telle gloire, une fumée noire et épaisse; et qu'il doit chercher ailleurs la récompense du bien qu'il peut faire! C'est qu'en vérité l'oubli est préférable à cette renommée en lambeaux.

A la Saint-Jean de 1836, quelques habitants de Bourgneuf, philosophes peu soucieux de la beauté des monuments, voulurent, par un beau dimanche, célébrer la fête de leur pacifique voisin d'obscure mémoire. La fête et le saint furent dignes l'un de l'autre.

Dès le matin, tout le quartier fut éveillé par le roulement

Digitized by Google

de deux tambours en disponibilité, derniers représentants de la milice civique, seuls guerriers de la garde nationale qui osent obéir à la loi, en endossant leur habit à toutes les fêtes où le bruit du roulement et la canne du tambour-major sont à l'ordre du jour, ce qui n'est pas rare à Lyon. Vers deux heures, ils purent réunir une douzaine d'hommes... Heureusement une compagnie de jouteurs qui s'installait fut bien aise de profiter de cette solennité pour apparaître devant une plus nombreuse galerie. Elle vint donc, gracieuse, coquette, richement habillée de soie, d'or et de basin blanc, et d'une élégance charmante; elle se pavana par la ville sous deux drapeaux tricolores, puis monta deux barques qui devaient manœuvrer sur la rive droite, précisément au-dessous de l'Homme de la Roche, dans un bassin coupant en deux la largeur de la rivière et tracé par des bateaux de toutes formes, de toutes dimensions et chargés de spectateurs. Au milieu de ce bassin, un radeau de planches de sapin dormait sur deux cailloux qui servaient d'ancre. Théâtre sans coulisse, au milieu d'une immense et magnifique décoration, où il apparaissait comme un point noir d'un effet pitoyable; scène flottante, où bientôt allaient descendre acteurs improvisés, les *Modères*, les portefaix, les baigneurs les plus adroits, les plus svelles et les plus vigoureux.

La joûte fut, comme toujours, la revanche d'anciennes défaites, l'occasion de nouveaux triomphes, la date de jeunes réputations... Il se fit de beaux coups!

Puis vint la parade décorée du nom de comédie : un ivrogne brisa un violon, une chaise, tua son père, sa mère, ses amis, jeta tout à l'eau, et s'y précipita lui-même, par moralité sans doute. Le populaire riait aux éclats de voir flotter chapeaux, robes, perruques et tout l'attirail. Le peuple rit à si bon marché! Il lui faut faire cent fois plus de mal et d'injustices pour le rendre grave et sérieux que de plaisir pour le dérider... Bon peuple!

La joute et la parade durèrent deux heures, après quoi

Digitized by Google

l'immense galerie qui bordait les quais s'évanouit comme un vaste nuage qui se brise, se partage et disparaît. Quelques joyeux compagnons s'abritèrent sous des tentes pour boire, et tout fut dit.

Il ne vint pas à l'idée d'un seul de ces festoyants d'attacher une rose au cadavre de Cléberg, faisant sur son rocher une triste grimace à cette foule rieuse qui le regardait et lui adressait mille lazzis, mille quolibets sur sa piteuse mine; les musiciens n'eurent pas seulement la pensée de réjouir cette ombre des sons de leurs instruments; il n'y eut rien de populaire dans cette fête, rien qui pût apprendre à l'étranger qu'une cité rendait honneur à l'un de ses citoyens; rien de grand, rien de beau, rien de digne; elle procura seulement une recette meilleure aux marchands de vin du voisinage; il est très-probable qu'elle n'avait pas été imaginée dans un autre but, et fit ouvrir trois ou quatre cabarets que la misère publique a fermés depuis... et l'on appela cela une fête!...

Il faut déplorer cette mesquinerie, cette pauvreté, et à côté d'elles cette coquetterie de jouteurs perdus au milieu d'une foule sans élégance, insouciante, froide, venue là par désœuvrement, riant sans plaisir, que nulle passion profonde n'agite, ne remue; que nul orateur n'a essayé d'émouvoir, et qui du héros ne sait rien, sinon qu'il a marié des filles, fait obscur qu'elle reçoit sans discussion, et qui fait vivement désirer à toutes les belles du quartier que le bon Cléberg ait un successeur. Non, ce ne sont pas là des fêtes populaires; cela ne vaut pas la danse modeste d'un de nos hameaux, ni la brillante vogue d'Oullins, dans le beau château d'un ancien archevêque, prêté long-temps aux jeux du village, tombé aujourd'hui aux mains d'hommes positifs, qui, après l'avoir mutilé, en ont pour jamais exilé nos plaisirs. Cela ne peut pas se comparer à la joyeuse vogue de la Guillotière, dans les grands prés de l'Académie, sous la belle allée de marronniers, coquettement illuminée, entourée de

Digitized by Google

tentes, où de tous côtés résonnent les instruments, depuis le trombonne jusqu'au flageolet, sans oublier la vielle du petit Savoyard; à la vogue de la Guillotière, où brillent tant de jolies *demoiselles du pont*, tant de gracieuses paysannes du *Seron* (1), filles rivales de ce faubourg vaniteux qui s'est fait ville, qui jadis se baptisa fièrement île d'Elbe !... A la vogue de la Guillotière, avec ses feux d'artifice, ses jeux de bague, *de brioche*, ses courses de chevaux! vogue où affluent toutes nos élégantes de la petite fortune, où se coudoient quarante mille promeneurs, venus de Lyon et des trois villes qui la cernent et l'étranglent...

Ce qui manque à nos fêtes, ce sont des citoyens réunis en corps, formant faisceau, marchant sous un étendard et animés d'un même esprit; c'est un sentiment de nationalité, ou mieux, de popularité; ce sont des compagnies de la garde civique, si belles, si fières, éveillant tant de sympathies !

Certes, l'ancien régime n'est nullement regrettable; il a été bien et dûment enterré, et les morts ne ressuscitent plus; cependant on ne peut s'empêcher de penser que cette fête de Jean Cléberg, reportée à un siècle en arrière, eut eu un caractère bien autrement pittoresque et gracieux, bien autrement populaire. Le mal de l'ancien régime était dans l'organisation de la société, mais au moins cette organisation avait-elle cela de bon que le pouvoir ne s'effrayait pas d'une agglomération de citoyens assemblés pour une partie de plaisir,

(1) Ce faubourg est partagé en deux parties bien distinctes où les mœurs et les habitudes sont bien tranchées. La partie occidentale, qui s'étend du pont de la Guillotière à l'église, est occupée par les industriels, les négociants, les riches aubergistes, les *bobbes* ou commissionnaires des rouliers, les maréchaux, les charrons, les cafés, l'aristocratie enfin; les jeunes filles y sont appelées les *demoiselles du pont*. La partie occidentale comprend la Buire, la Vierge noire, la place Creuzet, le chemin de la Magdeleine, les terres, les jardins; le costume y est celui de la campagne riche, mais simple; les jeunes personnes y sont nommées les *filles du Seron*.

Digitized by Google

et que ces réunions étaient empreintes d'une poésie qui nourrissait l'art et le vivifiait.

Si, vers le commencement du siècle dernier, les habitants de Bourgneuf eussent eu l'idée d'une fête en l'honneur du marieur de filles, au lieu d'une douzaine d'hommes marchant sans uniforme sous un drapeau sans emblême et sans devise, vous eussiez vu toutes les compagnies des pennonages des quartiers rapprochés, se ranger en ligne, musique en tête, enseignes flottantes, barioler le carrefour de mille couleurs, et venir demander leur part de plaisir dans cette fête où elles eussent versé leur part de joie.

La Grande Douane eût envoyé sa compagnie sous son drageau déjà tricolore, cramoisi, blanc et bleu, portant un puerrier accoudé sur un tambour et dormant sur un trophée d'armes, sous la garde d'un lion, avec cette charmante devise : LE LION VEILLE ET LE VAINQUEUR SE REPOSE!

A côté de la Douane fût venue se ranger la compagnie du Change, qui avait la prétention de se croire la première de Lyon, après celle de la place Confort, et qui portait étendard blanc avec une croix de galons d'or, autour de laquelle elle avait écrit : LIEUTENANCE-COLONNELLE... l'orgueilleuse !

La compagnie de la rue Juiverie eût passé l'inspection dans sa large rue de sévère aspect et de glorieuse mémoire, avant de descendre sur le quai, avec son enseigne bleu, blanc et noir, portant une tour parsemée d'étoiles... science et force !

Les mariniers du port Saint-Paul eussent été des premiers rangés sous leur drapeau bleu et blanc, sur lequel était peint le bras de leur patron, armé d'un sabre, car une religion tolérante bénit les armes et s'allie aux plaisirs.

Près d'eux, eût brillé la compagnie de la rue du Bœuf, avec son étendard couleur de pré, orné d'un glaive, laissant les curieux incertains si c'était le glaive du victimaire ou le couteau du boucher.

Le port du Temple eût étalé ses hommes grands et forts sous son enseigne vert et blanc, qui déroulait aux regards et

Digitized by Google

aux vents le pérystile d'un temple, au bas duquel la nymphe de la Saône dormait tranquille comme son onde.

La boucherie Saint-Paul eût de bonne heure fermé ses étaux pour envoyer sa compagnie parée de cocardes blanc et rose, la coquette! avec drapeau rose et blanc, portant saint Paul, qui crie à son lion endormi : LÈVE-TOI! en mémoire de ce que ce quartier ne manque jamais à l'appel au jour du danger.

Les drapiers et les orfèvres de St-Nizier seraient venus sous leur étendard cramoisi et blanc gracieusement entouré d'une guirlande de fleurs ; la Grenette les eût suivis, la Grenette, regrettant ses beaux tournois, ses passes-d'armes et peut-être ses supplices, le bruit des chevaliers, les amours des pages et ses royales hôtelleries ; elle fût venue avec son enseigne bleu et blanc, d'où s'envole vers les cieux un phénix renaissant... Phénix trompeur que le tien, pauvre rue Grenette, qui n'as plus que tes marchands de *baraquelles* et tes tourneurs sur bois qui font des quilles et des boules.

La riche compagnie des Terreaux n'eût pas manqué à la fête, avec ses marchands de soie, ses essayeurs, ses changeurs, ses passementiers ; elle eût déployé son enseigne élégante à deux coins rose et à deux coins violet, portant un lion qui garde une croix blanche avec cette devise : DOUX A SES AMIS, TERRIBLE A SES ENNEMIS!

Les métiers de la Grand'Côte n'eussent pas battu ce jour-là, car la compagnie fût descendue sous son étendart vert et blanc, où brille saint Sébastien, couronné de cette devise : TOUJOURS VAINQUEUR!... Pauvre Grand'Côte! malheureux saint Sébastien! votre gloire devait pâlir et votre devise cesser un jour d'être vraie...

Le plus éloigné de tous, saint Georges, dont le courage a fait dire : brave comme un saint Georges, aurait montré sous le plumet ses jouteurs célèbres, ses mariniers hardis, sa race intrépide des Mermet et des Fleury ; ils se fussent réunis, les uns au port Mouton, les autres sous

Digitized by Google

l'arbre séculaire du port Sablet ; mais la compagnie eût été en partie formée des taffetatiers, qui, dès le matin, auraient quitté leurs maisons adossées à la montagne de telle sorte que le cinquième étage sur la rue se trouve le rez-de-chaussée sur le jardin, maisons bâties en amphithéâtre, le pied de l'une sur la tête de l'autre ; ils auraient laissé leurs carreaux de papier huilé collés sur leurs croisées à petit bois, et seraient accourus sous leur drapeau vert, semé de fleurs d'or, avec croix blanche, faisceaux, couronne et sceptre, les vaniteux, qui savaient bien que la soierie est la reine de Lyon... Despotique reine, qui enrichit quelques privilégiés, en pressurant à leur profit des milliers d'esclaves!

Le spectacle de ces hommes réunis sous des enseignes brillantes de vives couleurs, scintillant sous notre beau soleil du mois de juin, aurait eu quelque attrait, quelque grandiose ; on eût vu la Commune, compris la cité, senti quelque chose de national ; les femmes et les filles des soldats bourgeois, gracieuses nymphes de ces pacifiques solennités, n'eussent pas craint de se mêler aux jeux de leurs maris et de leurs pères ; et y a-t il de fête que n'embellissent pas les femmes! Il est impossible de dire quel eût été le programme de ces joutes sans savoir à l'imagination de qui sa composition eût été confiée; mais les jeux d'un peuple assemblé pour honorer la mémoire d'un citoyen ne sauraient être ni mesquins ni ridicules; ils portent avec eux un caractère de grandeur, ils réchauffent l'ame, ils y font naître un saint enthousiasme, et auraient rempli leur but quand ils n'auraient qu'éveillé la pensée des grandes choses, en faisant éclore le désir de pareils honneurs. A ces jeux, les deux coteaux pittoresques et gracieux qui suivent la Saône dans ses capricieuses ondulations se seraient pavoisés de drapeaux, parés de milliers de citoyens, accourus pour voir la fête sous leurs pieds, dans ces solitudes silencieuses qu'au cœur de la ville une ligne de maisons et de rochers sépare, sur les deux rives, de la cité bruissante et affairée.

Digitized by Google

La commune, à son tour, moins parcimonieuse, n'eût pas donné la parade d'une population brillante, fêtant un magot; elle eût fait présent d'une statue au rocher qui prêterait volontiers un bloc à la main qui pourrait l'y tailler.

Attendrons nous long-temps encore des fêtes vraiment nationales ?

Si la statue de l'Homme de la Roche a été réellement élevée à la mémoire d'un bienfaiteur de l'humanité, ne faudrait-il pas la remplacer par un monument plus durable, plus digne, qui rappelât autrement que par le ridicule les vertus qu'on veut honorer et les actions dont on croit utile de perpétuer le souvenir ? Quand bien même l'Homme de la Roche ne serait qu'un être idéal, sa statue le résultat d'une erreur populaire perpétuée par la personnification d'une pensée généreuse, peut-être vaudrait-il mieux permettre à Cléberg d'usurper quelques honneurs que de laisser subsister ce misérable tronçon qui semble ne rester debout que pour égayer les étrangers à nos dépens, et leur donner une singulière idée de notre culte pour les arts. En effet, le peuple de Bourgneuf tient à son Homme de la Roche; ses bienfaits, conte ou réalité, sont devenus une croyance, une tradition qui restera toujours gravée sur le dernier lambeau qui portera son nom. Mais c'est moins à l'homme qu'aux vertus qu'on lui prête que l'hommage est rendu. Une statue élevée en mémoire d'un bienfait ne doit jamais être brisée, fût-elle celle d'un méchant qui n'eut dans sa vie qu'un éclair de vertu qui la lui mérita. Mais, pour Dieu, Édiles, donnez-nous une statue, et non pas un cadavre !

Et si l'on fait de l'existence de ce monument une question d'art, qu'importe qui l'on représente, pourvu que l'image soit belle. A l'imagination appartient le ciel, l'enfer, la mort, la vie, l'univers entier. Rien qu'elle ne puisse fouiller, prendre, façonner sous le ciseau ou reproduire sur la toile. Faites des chefs-d'œuvre, et donnez-leur le nom que vous voudrez. Mieux vaut admirer la statue d'Héliogabale que de n'avoir rien

Digitized by Google

à admirer; le masque de Satan, s'il est beau, que la tête de l'ange Raphaël, si elle est froide et mauvaise... Mais, pour Dieu, encore une fois, Édiles, donnez-nous une statue à la place de ce tronçon!

A quinze lieues de Lyon, sur les bords du Rhône, dorment de vastes carrières abandonnées, recelant la belle pierre de Choin de Fay, qui jadis servit aux monuments de notre cité romaine. En 1825, M. Flacheron, architecte de la ville, retrouva ces carrières, et en fit extraire quatre colonnes doriques grecques, destinées à une fontaine qui devait être élevée au pied de l'Homme de la Roche. Du fond d'une grotte s'élançait un lion vomissant l'eau dans un bassin demi-circulaire entouré de colonnes. Il est probable que, sur le fronton du monument, on eût placé enfin une statue plus durable que celle que nous voyons sur le roc. Ce projet de fontaine fut abandonné au moment de l'exécution, et les quatre belles colonnes, cannelées depuis, sont aujourd'hui sous le péristyle du Grand-Théâtre. Ce qu'on eût fait alors pour Cléberg ne serait-il plus possible aujourd'hui? Notre municipalité ne pourrait-elle emprunter un bloc à ces belles carrières de Fay, dont la pierre ressemble au marbre, et le donner à un sculpteur de notre cité pour en tirer un Cléberg? Certes, Lyon bien administrée serait assez riche pour donner aux arts cet encouragement!

La Société des Amis des Arts, dont l'organisation à Lyon est un réel progrès pour notre ville abâtardie dans le négoce, n'hésiterait pas sans doute à s'associer à une pensée généreuse, et les souscriptions feraient le reste.

La sculpture, dont les représentants assez rares sont obligés de faire du métier, non par impuissance, mais par nécessité, acquerrait peut-être quelque gloire par l'érection d'un monument tout lyonnais dans son but et dans son exécution, et du moins on n'aurait plus à l'avenir le ridicule spectacle d'une fête donnée à une carcasse délâbrée.

Kauffmann.

Digitized by Google

ÉPITRE

A L'HOMME DE LA ROCHE*,

VAILLANT CAPITAINE,

EN SENTINELLE JOUR ET NUIT, DEPUIS PLUSIEURS SIÈCLES,

SUR UN ROCHER DE LYON,

QUI SE VOIT DANS LA PLACE DE LA ROCHE AU QUARTIER DE BOURGNEUF.

Pour tromper un peu dans sa course
Le temps qui jamais vers sa source
N'a voulu remonter, j'ai fait
Certain petit poëmelet,
Pour lequel il faut que je fasse
Une petite dédicace.
Que des sots, de tous nos Crésus,
Servilement baisent les culs,
Et puis adressent à ces bêtes
Leurs chansons et leurs chansonnettes,
Auxquelles ils n'entendent rien,
Ils le veulent, je le veux bien.
Pour moi, que le diable m'emporte,
Si j'en veux agir de la sorte:
J'aimerais mieux plutôt, je crois,
Me faire enfant de S. François;

* Le hasard a fait tomber sous nos mains un poème intitulé la *Mandrinade* (histoire de Mandrin), à la tête duquel nous avons trouvé une dédicace en vers à l'Homme de la Roche. Cette singularité nous rappelle qu'en 1789, un libraire de notre ville, François de Los Rios, dédia ses œuvres à son cheval. Nous reproduirons ici, comme se rattachant à Cléberg, le poétique hommage de l'auteur de la *Mandrinade*. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, attribue cet ouvrage à Terrier de Cléron, natif de Besançon, et président de la chambre des comptes de Dôle.

Digitized by Google

Et, qui pis est, de saint Pancrasse,
Dussé-je porter la besace.
Je vous respecte plus cent fois
Que ces Crésus, Homme de bois,
Qu'on nomme l'Homme de la Roche;
Homme libéral, dont la poche
S'ouvrit jadis avec plaisir,
Pour satisfaire le desir
De mainte fille pauvre et sage,
Qui desiroit le mariage.
Vos bienfaits dont tout le Bourg-neuf,
Qui sent si fort la peau de bœuf (1),
M'a fait une grande peinture,
Honorent l'humaine Nature.
Je veux à votre buste sec,
Montrer aujourd'hui mon respect,
Et pour contester mon envie,
C'est à vous seul que je dédie
Ce foible enfant de mon loisir,
Qu'il a produit pour mon plaisir.
Acceptez ce petit hommage,
Il est sincère, il est le gage
De ce respect que j'ai pour ceux
Dont le cœur noble et généreux
S'intéresse à la gent femelle
Sans nulle intention charnelle.
Dans ces beaux Champs Elisiens,
Où vous retrouvez tous les biens
Que vous fites dans votre vie,
Daignez quelquefois, je vous prie,
Saluer un peu ma santé,
En buvant ce lait si vanté,

(1) Il est probable que le grand nombre de tanneurs qui résidait dans ce quartier, justifiait plus qu'aujourd'hui la rime de ce vers.

Digitized by Google

Qui fait le Champagne ordinaire
De ce Paradis solitaire.
Mon cœur qui ne me trompe pas,
Me dit que j'en serai plus gras.
C'est-là tout ce que vous demande,
Pour prix de sa petite offrande,
Celui qui du fond de son cœur
Se dit votre humble Serviteur.

Cette vignette reproduit la façade d'une maison de Saint-Just qui, selon la tradition, aurait appartenu à Jean Cléberg. Les armoiries mutilées qui se trouvent encore au-dessus de la porte seraient les siennes. Nous devons la gravure sur bois de ce dessin de M. H. Leymarie, à un élève de la classe de gravure que dirige M. Vibert dans notre école de Saint-Pierre. Grâce au zèle de cet habile professeur, nous espérons dans peu de temps n'avoir plus besoin de demander à la Capitale le burin des Andrew, des Porret et des Thompson.

Digitized by Google

Nécrologie Lyonnaise.

MM. SAIN-ROUSSET DE VAUXONNE, DERVIEU DU VILLARS, PAUL CHARPENTIER.

M. SAIN-ROUSSET DE VAUXONNE.

L'année qui vient de finir a vu bien des funérailles. Notre ville a fait des pertes nombreuses. Parmi les citoyens recommandables, récemment descendus dans la tombe, il en est un dont le souvenir se rattache à trop d'améliorations administratives pour qu'il ne soit pas de notre devoir de payer un tribut de reconnaissance à sa mémoire.

C'est à la campagne, où il vivait retiré depuis 1816, que M. Sain-Rousset, baron de Vauxonne, a terminé sa carrière, au mois de décembre dernier, dans la 81e année de son âge. Les regrets unanimes exprimés par les habitants de Vaux attestent l'utile et généreux emploi de son temps et de son expérience au profit de la commune dont il était maire depuis longues années. Ceux qui l'ont connu savent combien

Digitized by Google

son caractère était doux et ferme à la fois et avec quelle louable persévérance il poursuivait la réalisation des projets d'améliorations que lui suggérait sans cesse son amour du bien public. Ces qualités, si précieuses dans un administrateur, et que M. Sain-Rousset de Vauxonne trouvait encore le moyen d'utiliser dans sa retraite, avaient eu une large et belle application à une autre époque de sa vie.

Président de section pendant le siége de Lyon, M. Sain-Rousset fut un des quatre députés que les Lyonnais envoyèrent, le 20 décembre 1793, à la barre de la Convention nationale pour demander la cessation du massacre et le rappel de Collot-d'Herbois. Forcé, bientôt après, de chercher un asile loin des murs de notre cité, M. Sain-Rousset se réfugia à Paris où il obtint un emploi à la fabrique nationale d'armes, en qualité de secrétaire particulier du directeur. Ce fut en remplissant ces modestes fonctions, devenues pour lui une précieuse ressource dans ces temps de misère et d'orages, qu'il attendit impatiemment le jour où il lui serait permis de rentrer dans ses foyers. Avec le retour de la tranquillité et de l'ordre, des jours meilleurs ne tardèrent pas à luire sur la France. Heureux alors d'avoir revu sa ville natale, M. Sain-Rousset songeait à se consacrer exclusivement désormais aux soins de sa famille, lorsque, désigné au choix du premier consul, il fut appelé aux fonctions de maire de la division du midi de la ville de Lyon. Cette charge honorable, qu'il n'avait point ambitionnée, fut néanmoins acceptée par lui avec l'empressement d'un bon citoyen qui a la conscience du bien qu'il peut faire; et, pendant seize années, il remplit ces fonctions ou celles de premier adjoint au maire unique qu'il remplaça temporairement, à diverses reprises.

Parmi les actes les plus importants de la carrière administrative de M. Sain-Rousset, la reconnaissance publique signale particulièrement :

Le changement apporté à la régie de l'octroi, changement qui doubla le revenu communal;

Digitized by Google

La promesse obtenue de l'abolition de la ferme des jeux;

La triple concession, faite par le gouvernement à la ville de Lyon, des Jacobins (hôtel de la Préfecture), de la Déserte (place Sathonay) et de l'Arsenal;

La reconstruction des façades de la place Louis-le-Grand;

La présentation du projet d'acquisition de la presqu'île Perrache.

Les services de M. Sain-Rousset furent appréciés par l'empereur: une écharpe d'honneur, une des trois premières décorations de la Légion-d'Honneur, accordées à Lyon dans l'ordre civil, le titre de chevalier, et plus tard celui de baron de l'Empire sous le nom de *de Vauxonne* et avec constitution de majorat, telles furent les récompenses purement honorifiques qu'appelèrent des services tous gratuits.

Une vie si laborieusement et si honorablement remplie devait s'utiliser jusqu'au dernier jour: car c'est le propre des esprits actifs et organisateurs de ne pas vieillir. Aussi la mort seule vint-elle mettre un terme à cette préoccupation constante du bien public; et ce ne fut pas sans un douloureux étonnement que les habitants de Vaux accueillirent la nouvelle de la perte qu'ils venaient de faire dans la personne d'un homme naguères encore leur conseil et leur appui.

Interprète des regrets de la commune, l'adjoint de la mairie a prononcé, sur la tombe du défunt, un discours dont nous citerons le passage suivant, comme le meilleur complément de cette notice:

« Pour nous qui avons pu l'apprécier dans son intérieur, qui l'avons vu sans cesse occupé des intérêts de cette localité, nous devons offrir à sa dépouille mortelle le juste tribut de nos larmes et de nos regrets.

« La bonté de son cœur ne laissait jamais l'infortuné sans secours efficaces, et le don récent d'une rente assez importante est la preuve la moins équivoque de l'attachement qu'il avait voué à cette commune et de tout l'intérêt qu'il lui portait.

» Nous pouvons dire de lui que, s'il eût vécu plus long-temps, il n'eût fait que plus de bien.

Digitized by Google

« Le deuil et le recueillement de cette funèbre cérémonie sont l'expression vraie de la reconnaissance de tout ce pays; que les dignes descendants de cette famille l'acceptent! Héritiers des vertus de leur père, ils mériteront, comme lui, l'estime et l'affection de tous les habitants de Vaux. »

C. F.

M. DERVIEU DU VILLARS.

Dervieu du Villars (le chevalier), surnommé le Lafayette de Lyon, né en 1748, mort à Grigny (Rhône), le 21 décembre 1837. En 1780, et lorsqu'il n'était encore que capitaine au régiment de Bresse, M. Dervieu du Villars reçut la croix de Saint-Louis en récompense de son intrépidité dans le glorieux combat de la frégate de la *Belle-Poule* contre trois vaisseaux anglais. En 1789, il fut nommé commandant-général de la garde nationale de Lyon, et l'année suivante, il réunit à ces hautes fonctions celle de général de l'armée fédérée, organisée à Lyon. Voici le discours qu'il prononça, le 30 mai 1790, au haut du rocher, devant l'armée fédérée de Lyon :

« Quel spectacle pour la France de voir un si grand nombre de citoyens réunis par la fraternité, pour le maintien de la liberté et pour la cause commune de la patrie! Unis par les sentiments, votre zèle et votre patriotisme vous mettent à l'abri de tout danger. Soyons tous frères, et que les liens d'une même famille nous unissent à jamais. Faisons le serment sur l'autel de la liberté, devant l'Eternel, devant le Dieu des armées, de vivre libres ou mourir. Généreux Français, votre récompense est dans vos vertus : songez que votre bonheur et votre force ne dépendent que de votre union. En conséquence, rejetez de votre sein tout Français capable de fomenter parmi vous la discorde; ne donnez votre confiance qu'à des patriotes sans reproches, dont le mérite seul est d'être vertueux. Zélés défenseurs de la liberté française, que vos armes ne soient employées que pour la régénération de la France, contre les perturbateurs du repos public et les ennemis de votre liberté; éloignez de vous ces êtres infâmes qui, sous un masque de vérité, cachent la fausseté de leurs sentiments, et ne connaissent d'autre devoir que celui d'anéantir leur patrie. Citoyens réunis de toute la France, jurons en-

Digitized by Google

semble, sur cet autel, de suivre la constitution nouvelle, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la patrie : que vos vertus héroïques soient un rempart contre le vice qui, rampant et avili, sera toujours terrassé et foulé aux pieds par l'honneur et le sentiment ! »

Vers 1791 ou 1792, M. Dervieu du Villars émigra. Son frère, M. Dervieu de Varey, qui avait été un des commandants de la garde nationale de Lyon, périt sous la hache révolutionnaire le 3 janvier 1794; un de ses cousins, M. Dervieu de Goiffieu fut aussi mis à mort le 3 février suivant. Après la Terreur, le chevalier Dervieu du Villars rentra en France, mais il ne reparut pas sur la scène politique. Oublié de ses compatriotes, dont il avait été l'idole, il passa dans la retraite le reste de sa vie, n'ayant auprès de lui que le plus jeune de ses trois fils qui lui aida à supporter les infirmités sans nombre qui l'acablèrent long-temps avant son dernier jour. A. P.

M. PAUL CHARPENTIER.

M. Paul Charpentier, né à Lyon, âgé de 72 ans, doyen des avocats près la cour royale, est décédé dans la nuit du 18 au 19 janvier, et laisse près de deux millions.

Artisan de sa fortune, M. Charpentier avait appris à être économe, mais cette économie, il la poussa, avec l'âge, jusqu'à la plus extrême avarice. C'est elle qui vient de provoquer sa mort; car c'est, sinon la faim, au moins le froid et la misère qui l'ont conduit au tombeau. Sa dureté pour lui-même était sans bornes. Il se refusait les choses les plus indispensables à l'existence. Il vivait seul, se nourrissait mal, ne faisait presque jamais de feu. Ses vêtements étaient souvent des haillons. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce pénible sujet. Mon intention n'est pas de faire une biographie, je veux seulement,

Digitized by Google

à côté de toutes les fables calomnieuses qu'on débite sur M. Charpentier, donner quelques faits honorables dont je garantis l'authenticité.

Cet homme était connu de tout Lyon, mais malheureuement peu de personnes le voyaient d'assez près pour apprécier son caractère et ses bonnes qualités. Ses travers étaient sus de tous, ses vertus seules restaient ignorées.

Ce n'est point à moi, étranger au bareau, à porter un jugement sur M. Charpentier comme avocat; mais sa réputation, son immense fortune, et surtout la déférence que lui ont constamment témoignée ses collègues, ne le désignent-elles pas comme un homme qui honora sa profession? Ses amis trouvaient en lui un conseiller dont les bons avis étaient toujours désintéressés. Tous avaient recours à lui, tous se louaient de ses procédés. Dès qu'une cause lui paraissait juste, il en devenait l'opiniâtre défenseur. En pareille circonstance, il se croyait responsable d'un revers. — J'avais un procès duquel dépendait la majeure partie de mon avoir, M. Charpentier plaida pour moi. Ma partie adverse, condamnée en première instance, interjeta appel, et s'appuya du talent de l'un de nos avocats dont l'éloquence entraînante pouvait colorer d'une apparence de justice une mauvaise cause. Redoutant l'effet des plaisanteries dont mon défenseur était quelquefois le but, je voulais remettre mes intérêts en d'autres mains. — « Je ne m'en départirai point, dit-il, ta cause est juste, j'en suis convaincu, et tu ne pourrais la perdre que par la faute de ton avocat. Avec moi ta cause est gagnée, et c'est moi seul qui perdrais si les juges se prononçaient contre elle. Je suis responsable. » Heureusement mon procès fut gagné. Il plaidait pour moi sans honoraires.

M. Charpentier avait fait d'excellentes études. Il joignait à beaucoup de tact et de jugement, un esprit cultivé et une prodigieuse mémoire. Sa tête était un vaste répertoire. Quand il se trouvait avec des personnes qu'il ne connaissait pas, il était très-réservé; silencieux, avec les gens qu'il estimait peu,

Digitized by Google

avec les importuns, il était brusque et bourru ; mais avec ses amis ou ses collègues, sa conversation était animée, attrayante. Il contait bien et avec grâce. Dans sa compagnie, les heures coulaient rapidement, et les dames elles-mêmes oubliaient son extérieur négligé pour ne plus voir en lui qu'un homme aimable. Il avait toujours une raison spécieuse à donner à ceux qui le pressaient de faire quelque changement dans ses habitudes économiques. Je me rappelle m'être hasardé un jour à lui demander pourquoi il ne prenait pas de domestique. — Je ne veux personne près de moi, me répondit-il, parceque je ne veux être le domestique de personne.

S'il évitait les réunions nombreuses, cela ne tenait pas seulement à ses habitudes et à sa mise dont il sentait très-bien l'inconvenance, cela tenait encore à des idées arrêtées et défavorables à l'espèce humaine, en général. Il avait été si souvent et si indignement trompé qu'il était bien excusable. Comment ne pas prendre les hommes en aversion quand ceux mêmes en qui l'on place son amitié vous récompensent d'un service rendu par un vol, ou par une trahison infâme. Entre plusieurs, en voici un exemple :

M. Charpentier était allé passer la journée chez un de ses amis, négociant, dont le commerce était, disait-on, dans un état prospère, et chez lequel il avait placé une somme de quatre-vingt mille francs. Un huissier se présente, il venait opérer une saisie. D'abord étonnement de M. Charpentier, puis ensuite indignation de se voir trompé. Le négociant confondu, atterré, balbutiait quelques mots d'excuse.

Pardon ! pardon ! j'espérais relever ma fortune et faire honneur à mes dettes ; mais un créancier impitoyable, profitant d'une chance commerciale défavorable, me force à faillir. Je suis bien malheureux !

— Quelle somme vous faudrait-il pour arranger vos affaires ?

— Je dois plus de 150,000 fr.

— Vous n'avez pas répondu à ma question. 200,000 fr. releveraient-ils votre maison ?

Digitized by Google

— Oui ; mais où les trouver !

M. Charpentier se retourna brusquement vers l'huissier et le congédia. Il avait cautionné le négociant. Je vous laisse à penser les remercîments, les actions de grâce dont il fut accablé. On était à ses genoux. Un mois plus tard, ce même négociant lui témoignait sa reconnaissance d'une manière singulière ; il prenait la route de la Suisse, emportant ce qu'il avait pu réaliser. Après plusieurs aventures de ce genre, aimez donc l'espèce humaine ?

Ses opinions politiques ont toujours été inconnues même à ses amis. Dégagé de toute prévention, il appréciait les hommes par leurs actions sans faire attention au parti auquel ils appartenaient. Le malheur avait droit à sa commisération quelque fut d'ailleurs l'opinion. Peu après les orages de la révolution française, les agens des Bourbons exilés cherchaient partout à se procurer l'argent nécessaire pour subvenir aux besoins d'illustres proscrits. Ils s'adressèrent à M. Charpentier qui remit, avec une entière confiance, et sans obligation, une somme considérable entre les mains de Mme la comtesse de S.... Non-seulement M. Charpentier ne sollicita rien lorsque les Bourbons rentrèrent en France ; mais encore Mme la comtesse de S.... lui ayant écrit pour lui dire que le moment était favorable, que l'on n'avait pas oublié ses services, et qu'il n'avait qu'à laisser entrevoir ce qu'il désirait, il se tut, il n'avait besoin de rien et refusa toute faveur pour lui. Il ne demanda, par l'intermédiaire de Mme S...., qu'une modeste place de 300 fr. pour un de ses amis, et il l'obtint immédiatement.

Dans ses dernières années, M. Charpentier éprouva plusieurs faillites. Sa robuste constitution fut altérée par le chagrin qu'il ressentit de ces pertes considérables. L'amour excessif de l'argent, qui le poussait à s'imposer de nouvelles privations dans l'espoir de récupérer ce qu'il avait perdu, porta un dernier coup à sa santé. Il mourut de misère, mais son avarice ne porta préjudice qu'à lui seul, car l'estime de

Digitized by Google

ses concitoyens l'a suivi jusqu'au tombeau. Son convoi en est une dernière preuve. Il était nombreux et composé d'hommes respectables. Avec une passion comme celle qui le dominait, il fallut une extrême probité pour se conduire ainsi qu'il l'a toujours fait. Pour de l'or, jamais il n'aurait commis une bassesse. Loin de là, sa bourse a soulagé plus d'une infortune cachée, et parfois même il s'est montré généreux dans toute l'acception du terme. Je ne puis résister au désir de citer encore un des faits qui me sont connus.

Une veuve possédait pour toute fortune une somme de 30,000 fr. Elle voulait faire un placement sûr, et s'adressa à M. Charpentier, son conseil, l'ami de son mari. Madame, lui dit-il, je ne me charge pas de faire le placement de fonds pour autrui, c'est une trop grande responsabilité qui péserait sur moi; mais voyez, cherchez, cela vous sera facile.

— Très-difficile, Monsieur; l'argent regorge partout. Les placements sont chanceux.

— Je vous le répète, cherchez, moi j'avais des fonds que j'ai placés chez M. F....

— Prendrait il les miens?

— Je n'en suis pas sûr; mais je le pense.

— Je cours chez lui.

M. F.... prit les fonds, et peu de temps après fit une banqueroute frauduleuse et disparut. M. Charpentier perdait là une somme de sept cents et quelques milles francs. La veuve désolée va chez lui et le trouve en proie à un chagrin violent.

— Monsieur, je suis ruinée.

— N'ai-je rien perdu, Madame?

— Mais vous, Monsieur, vous pouvez encore vivre; moi je suis ruinée, ruinée complètement, et c'est vous qui m'avez conseillé de.....

— Assez, Madame, assez, je vous compterai les trente mille f.

Hommes qui riez des travers de M. Charpentier, et qui vous taxez de générosité, auriez-vous agi ainsi? Osez le dire!

HÉNON.

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES

DE LA VILLE DE LYON.

Séance du vendredi 29 *décembre* 1837.

Chaque année, à pareille époque, l'Académie de Lyon tient une séance publique dans laquelle, pour rappeler tous ses titres à la considération du monde savant, elle dévoile son budget scientifique, énumère les travaux de chacun de ses membres, se pare de leur mérite, et rapporte à tout le corps l'honneur des études individuelles. C'est le président de l'Académie qui est chargé d'un tel soin : suivant l'usage, en cette qualité, M. Guerre a pris la parole, et dans un compte-rendu qui était pour lui une nécessité de position, il a parlé longtemps sur les sciences, la littérature et les arts. Son discours que l'auditoire a subi avec attention, a laissé voir que la plupart des faits scientifiques étaient étrangers à l'orateur : c'est là une chose fâcheuse pour un président d'académie. Après quelques phrases sur les avantages, les bons résultats de l'association pour le développement de l'intelligence, à la suite de cet adage ; l'*union fait la force*, M. Guerre n'a point eu à démontrer par des exemples, la vérité de ces principes ; il

Digitized by Google

n'a parlé d'aucune production qui fut l'œuvre collective des membres de l'Académie : de suite il a cité quelques ouvrages publiés isolément. En première ligne, s'est trouvé le mémoire de M. Leymerie sur la géologie du Mont-d'Or. Les formules d'admiration et de louanges sont les seules que les académiciens connaissent lorsqu'ils parlent de leurs collègues, devant le public ; il ne faut donc pas s'étonner des éloges sans restriction donnés au travail de M. Leymerie : remarquable sur plus d'un point, il possède, en outre pour nous, un haut intérêt de localité.

M. Guerre a cité plus brièvement les lectures faites à l'Académie par M. Fournet sur la minéralogie et la géologie du Lyonnais, extraites d'un ouvrage que le professeur prépare, dans lequel se trouvent combattues, disons-le en passant, plusieurs des assertions de M. Leymerie sur la formation des terrains de nos contrées. M. Marcel de Serres, professeur à Montpellier, a publié quatre mémoires de haute géologie, il est correspondant de l'Académie de Lyon, qui s'arroge pour ce motif, une part dans la gloire de l'auteur.

M. Mathieu Bonafous, de Turin, se trouve dans les mêmes conditions que M. Marcel de Serres, aussi le président rappelle avec orgueil la publication du traité sur le *maïs*, *ou blé de Turquie*.

Un des praticiens les plus célèbres de notre ville, M. le docteur Martin jeune a composé un mémoire sur un fait de physiologie pathologique qu'il lui a été donné d'observer plusieurs fois, sur l'organisation des femmes multi-mammes. Nous regrettons, pour notre part, que l'Académie seule soit admise à sa connaissance, et qu'il reste enfoui dans ses cartons.

M. Greppo a imprimé avant d'en faire hommage à ses collègues, un essai historique sur la monnaie des hébreux dont tous les archéologues ont pu apprécier la valeur.

Je ne suivrai point M. Guerre dans la nomenclature des écrits offerts à l'académie par ses différents membres. Cette

Digitized by Google

société qui, du reste, veut perpétuer le fruit de ses travaux, a voté l'impression de ce compte-rendu, et nous y renvoyons le bibliomane.

La parole a été ensuite accordée à M. Soulacroix, recteur de l'Université, qui payait son admission par le tribut académique d'usage : son discours sur la nécessité de l'étude des sciences et des lettres, sur les mutuels secours qu'elles se prêtent, décèle le rhéteur. Ecrit avec élégance, et peut-être avec un peu d'emphase, sonore par ses périodes arrondies, il renferme un certain nombre de vérités classiques depuis Cicéron et Quintilien, que l'auditoire cependant a écouté avec plaisir, car elles étaient reproduites en bon français.

M. Bredin, dans une Notice sur Ampère, son ami, a retracé l'histoire de la découverte de l'électro-magnétisme. Ampère était notre compatriote, ses travaux sont d'un puissant intérêt scientifique ; nous savons gré à M. Bredin des faits qu'il nous a dévoilées.

M. Montherot, dit-on, est homme d'esprit; il lui sera donc facile à la prochaine occasion de faire oublier la pièce de vers qu'il a débitée sous le titre de *Profession de foi d'un candidat à la députation*. C'était de la prose rimée et triviale, et non de la poésie légère et badine.

Les honneurs de la soirée reviennent en entier à M. le docteur Imbert pour sa dissertation *sur la vérité historique en général*, plutôt que *sur la vérité historique dans la tragédie*. Ce qu'il a dit des Grecs peut s'appliquer également aux autres peuples anciens et modernes, qui sont représentés dans les livres aussi bien que sur la scène avec des pensées, des mœurs, des costumes, des passions qui ne purent jamais leur appartenir.

Avant d'arriver à ce qu'on nomme aujourd'hui la civilisation, la société a dû nécessairement passer par différentes périodes qui correspondent aux divers âges de l'homme. Ainsi les premiers temps représentent l'enfance.

A l'appui de cette pensée, M. Imbert fournit de nombreu-

Digitized by Google

ses recherches mythologiques et historiques, des citations heureusement choisies dans les poètes et les écrivains de l'antiquité. Ce travail, écrit avec esprit, sans prétention, perdrait à l'analyse, il demanderait à être reproduit ici dans son entier, comme il l'a été déjà dans les colonnes d'un des journaux de notre ville.

En résumé, cette séance, annoncée comme solennelle, ne nous semble pas avoir répondu à l'attente publique; si cependant elle a eu quelque éclat, c'est aux hommes de science qu'il est dû, et non pas aux littérateurs qui viennent de recevoir d'un médecin une leçon littéraire dont peut-être ils ne sauront pas profiter.

A. P.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES ARTS DE LYON.

DEUXIÈME EXPOSITION.

L'Exposition vaut-elle mieux ou moins que celle de l'année dernière ? C'est la question qui occupe la verve et l'esprit de subtilité de ceux qui à Lyon s'occupent d'art à tort ou à raison. Je me garderai bien de trancher le nœud et d'ennuyer le lecteur de toutes les raisons qu'il me serait loisible de faire défiler devant lui. Ce n'est point une œuvre d'esprit et de rhétorique que j'ai la prétention de faire ; le pédantisme de jugeur est pour moi chose assommante. Comparer peut avoir quelquefois son utilité ; mais c'est un travail d'anatomie et de scapel trop positif pour mes goûts ; je ne saurais rendre compte que de ce que je sens. A d'autres plus savants j'abandonne l'honneur d'une critique matérielle et technique.

D'abord les ouvrages envoyés à l'Exposition m'ont paru moins nombreux que l'an passé. Rien n'a remplacé le *Dante*

Digitized by Google

et l'*Euripide* de Flandrin, ni le *Naufrage* de Gudin, ni la *Grande plage* de Guindrand ; en revanche, il me paraît que les mauvaises choses sont en plus petit nombre. Les artistes lyonnais, pour lesquels plus spécialement a été créée l'Exposition, ne se sont pas montrés fort empressés. Plusieurs, dit-on, ont boudé le comité, lui reprochant une certaine partialité en faveur des étrangers ; on l'a blâmé de ses démarches près des peintres parisiens pour obtenir des envois de tableaux ; reproche tant soit peu égoïste et mesquin que je louerais beaucoup la commission d'avoir plus largement mérité.

Comme l'an passé, Flandrin est encore le roi de l'Exposition : deux admirables *Etudes* et une petite *Esquisse*, voilà tout ce que l'élève de Rome a envoyé. Ces *Etudes* sont de merveilleuses statues, mais resplendissantes de vie ; le sang circule, la chair palpite. Peut-être pourrait-on trouver la couleur un peu systématique ; peut-être l'influence du maître sous lequel s'est développé ce jeune peintre se fait-elle trop sentir! En présence d'une individualité si puissante et si vraie, on se prend à la désirer complète et sans mélange de souvenirs d'école ; cela viendra tôt ou tard !

Les *Bergers de Virgile* respirent je ne sais quel parfum antique ; cette petite esquisse n'a rien de la sécheresse classique ; les vers du poète latin ne sont ni plus frais, ni plus champêtres ; la composition est délicieuse de simplicité et d'harmonie. Avec un cadre aussi étroit et dans un sujet aussi naïf, on ne saurait mettre plus de diversité. Les figures n'ont pas plus de trois à quatre pouces de hauteur ; elles sont vigoureusement indiquées, d'une expression beaucoup plus sentie que ne le comporte d'ordinaire une esquisse.

Auguste Flandrin a enfin compris qu'un nom si bien illustré par son frère, lui imposait de véritables obligations. Plusieurs ouvrages attestent qu'il a sérieusement travaillé. Tout le monde connaît la suave ballade de Reboul, ce poète nîmois qui, en pétrissant son pain, rencontre de sublimes

Digitized by Google

poésies. Auguste Flandrin s'est emparé de cette délicieuse inspiration. Une mère, assise au chevet de son fils mort, est consolée par la religion, ange aux ailes diaphanes, figure aérienne qui plane mystérieusement derrière la pauvre femme, et secoue sans doute sur sa douleur un parfum de résignation et d'immortalité. Aux genoux de la mère, une jeune fille, tête de vierge pleine d'espérance et d'illusion, épie avec amour les larmes d'un cœur brisé; elle semble lui dire : *Moi, je te reste*. Malheureusement pour le peintre, le poète a épuisé tout le charme d'un pareil sujet, et c'était une condition trop désavantageuse que d'arriver après lui. Comme peinture, ce tableau est excellent; comme pensée rendue, il laisse beaucoup à désirer : il n'y a ni douleur, ni résignation sur le visage de cette mère; on y trouverait plutôt l'expression du dédain, le mépris superbe des choses de ce monde, que les sanglots du désespoir ou le stoïcisme évangélique d'une ame chrétienne. L'enfant dort du sommeil éternel, toutes les fibres du corps sont détendues, la mort s'est emparée de sa proie; mais les proportions du corps ne répondent pas à l'âge d'un enfant qui laisse une mère si jeune. Autrement dit, les diverses parties de ce tableau manquent de relations entre elles.

J'aime beaucoup le portrait de ce rapin en blouse. La foule passe devant sans trop s'y arrêter, parce que le peintre en a fait une chose simple et vraie. Quant au petit tableau des *Baigneuses*, il a pour moi beaucoup moins d'attrait. Cela me paraît dur et sec; les têtes de femmes sont sans grâce.

J'ai connu un choriste de l'Opéra qui avait dans sa voix deux notes magnifiques; tout le reste était médiocre et insonore, mais ces deux notes avaient un éclat extraodinaire. Il resta toute sa vie simple choriste, et certainement fût devenu une des plus grandes célébrités de l'Opéra, si son mauvais destin n'avait limité à deux notes la sonorité de son organe. Tout compositeur qui ne ramenait pas souvent ces deux merveilleuses notes lui paraissait sans talent, et à force de

Digitized by Google

concentrer son admiration sur ce point, il finit par restreindre la puissance du chant à ces deux pauvres sons isolés. Ceci est l'histoire de beaucoup de gens enclins à enserrer le monde dans les étroites proportions da leur cerveau. Ainsi, par exemple, pour M. Bonnefond, il n'y a d'autre ciel, d'autre atmosphère possible, que celui d'Italie, d'autre type à reproduire que celui des habitants de Rome ou de Naples. Le Romain en capuchon, le Napolitain en sandales, les paysannes en jupons courts, voilà l'homme à peu près dans toutes ses diversités. L'année passée, c'était le *Vœu à la Madone* et les *Têtes de Moine*, le tout d'un type italien fort confortable, voici la *Moissonneuse*, paysanne des environs de Rome, du moins quant au costume; cette année, le *Vœu à la Madone* est devenu la *Pélerine*, la *Paysanne des environs de Rome* est restée paysanne des environs de Rome; elle a seulement changé de nom et de pose, et s'appelle *l'Attente*. Il y a encore une jeune fille romaine jouant avec un chevreau, autre déguisement de la même paysanne. L'imagination de Bonnefond est d'une fécondité admirable dans la variation du même thème; il est probable que nous n'en sommes pas quitte encore.

J'ai bien entendu certains critiques s'écrier : qui nous délivrera des Romaines et des moines ! probablement ces gens-là n'entendaient rien à l'art; Rome est pour l'art ce que la Mecque est pour l'islamisme; c'est la terre de toute sainteté, le sanctuaire inépuisable de toute inspiration, et ceux qui ne se prosternent pas devant les reliques de ce pays ne peuvent être que d'ignorants et d'insatiables novateurs. Les esprits vulgaires veulent seuls du nouveau; est-ce qu'il y a rien de nouveau sous le ciel? — Si Bonnefond ne nous faisait pas des moines et des paysannes des environs de Rome, que nous ferait-il qui n'eût pas été fait! Soyons donc modérés dans nos désirs, et jouissons de ce qu'il nous donne.

Sa *Pélerine* est bien souffreteuse; la fatigue l'accable; c'est qu'elle vient de loin; peut-être de Lyon. Le trajet est long

Digitized by Google

d'ici à Rome pour quelqu'un qui parcourt la distance à pied. Je ne me rends pas bien compte de sa coiffure; on dirait un turban sous ce capuchon ; mais enfin le capuchon y est, personne ne le niera. La couleur de cette femme me semble terne et tant soit peu bistre. — Au fait, quand on a fait deux cent lieues à pied, on ne saurait être couleur de rose. — Le beau jeune homme tonsuré et emmoinaillé qui l'accompagne participe un peu de cette couleur. Peut-être vient-il aussi de loin? ou bien est-ce l'effet de l'abstinence, quoique le gaillard ait l'air de se porter passablement. — Du reste, belle tête, beau masque, figure où l'intelligence perce davantage que la sainteté et la macération. L'année prochaine peut-être aura-t-il jeté le froc aux orties, et le verrons-nous apparaître en habit de satin et la dague au côté! Honneur au gentil cavalier, nous le recevrons avec plaisir; la jeunesse est une selle à tous chevaux! La Société a acheté ce tableau, et elle a bien fait; comme facture, c'est une jolie chose.

Dans ses deux autres petits tableaux de *Paysannes*, on retrouve la même habileté d'exécution ; les ajustements sont rendus avec art ; mais en somme, il y a un papillotage de palette que je n'aime pas.

Quand aurons-nous une *composition* du directeur de Saint-Pierre, une œuvre constituant un tableau d'histoire?

Que dire de Guichard? J'aurais presque envie de me taire sur son compte, profondément affligé que je suis de le voir se fourvoyer de plus en plus. Mais le moyen de ne pas parler de ses deux tableaux, qui occupent par leur cadre la plus grande place du salon. Et puis quand on voit une belle organisation se noyer ainsi de gaîté de cœur, le premier mouvement est de faire effort pour la sauver. Malheureusement il y a de ces partis pris, qui résistent à tous les avertissements, de ces obstinations incurables, parce qu'elles se rattachent à une certaine confiance en soi et à un mépris sans façon pour les autres. Fâcheuse disposition, qui, isolant l'homme et le concentrant peu à peu dans son point de vue

Digitized by Google

personnel, finit par annuler les plus précieuses facultés.

Guichard était né coloriste, qualité dominante des peintres à imagination. C'est par ce caractère que se firent remarquer les premiers ouvrages qu'il exposa. *La Mauvaise Pensée, le Rêve d'Amour*, quoique prêtant à la critique sur plusieurs points, ouvrirent à Guichard les portes de l'avenir. Il y avait dans ces deux tableaux, à côté d'une certaine exagération de sentiment, une force d'expression remarquable, une pensée créatrice, rare par le temps qui court. Il semble que le peintre n'avait plus qu'à poursuivre sa route, en tenant compte de ce que la critique avait pu justement reprocher à ses premiers ouvrages. — Pas du tout : il a subitement tourné le dos à son passé. Reniant bon et mauvais, il s'est jeté à corps perdu dans une volonté de sentiment inverse. Lui, le champion du romantisme, le peintre aux visions fantastiques, le voilà qui veut faire du repos, du calme, du naturel, qui vise aux effets simples, à l'expression des sentiments naïfs ! — Certes, rien de mieux, s'il suivait en cela l'impulsion instinctive de son organisation. Rien de plus fâcheux, si ce volteface est l'effet d'un système froidement conçu, d'une combinaison née en son cerveau de circonstances purement calculées. Or, c'est ce qui me paraît être.

Déjà, l'an dernier, le choix du sujet d'un de ses tableaux exposés, *le Meunier, son Fils et l'Ane*, avait annoncé cette tendance vers un ordre d'idées dont la réalisation matérielle demande surtout du naturel et de la bonhomie. Cet ouvrage, au lieu d'être vrai, ne fut que grotesque. Ce malencontreux essai n'a pas découragé l'auteur, car le tableau d'*Henri IV chez le meunier Michaud* est conçu dans le même esprit et exécuté sous la même préoccupation. Guichard s'est certainement dit ceci : J'ai à peindre des meuniers, gens d'une nature forte et grossière, gens à visages plus ou moins laids, des mères et des filles de meuniers, luronnes d'ordinaire vigoureuses et hâlées, et il vous a fait une famille dans laquelle mâles et femelles sont matelassés de chair, et ont des

Digitized by Google

bras, des hanches, des trognes, comme des forts de la halle, et le reste à l'avenant. Puis, comme ces meuniers étaient d'humeur fort sympathique avec leur hôte, ce diable à quatre qui avait le triple talent de boire et de battre, il s'est dit : Je m'en vais les mettre tous sous l'influence triviale du gros vin. Hola ! bonne colossale donzelle, émoustille-toi à choquer rudement ton verre ; poussez tous à la joie bruyante, à l'attendrissement qui naît de la bouteille. Quand on a bu, tous les hommes sont égaux.

Or, dans ce banquet villageois, où le dévoûment simple, mais exalté, de ces paysans, dut s'épancher un peu libre, il est vrai, grâce à l'incognito du monarque, n'y avait-il donc à rendre que l'expression d'une animation bachique? Ces visages grossiers ne devaient-ils pas refléter un peu les passions du cœur? N'y avait-il pas une sorte d'émotion noble et élevée dans l'amour de ces braves gens pour leur roi? Guichard n'a compris que le côté matériel et vulgaire de son œuvre. En l'examinant sous le rapport du mécanisme, on ne peut nier que quelques parties ne soient exécutées avec talent. La tête de la vieille mère, celle du vieillard attestent une grande vigueur de coloris. Mais que dire des deux principaux personnages ? le moyen de s'accoutumer à cette grosse servante d'auberge, type désagréable et repoussant, non-seulement par sa laideur, mais par son allure, ses ajustements, par l'exagération de ses formes herculéennes. Le roi, lui, est certainement la figure la plus insignifiante et la plus pauvre du tableau. On chercherait en vain sur ce masque blafard la vivacité et la maligne bonhomie du Béarnais. Je ne sais pourquoi le peintre l'a tellement vieilli ; Henri IV est mort à cinquante-sept ans ; il n'avait certainement pas à l'époque de l'action le visage aussi décrépit et la barbe entièrement blanche.

Il y a en outre un défaut choquant de perspective dans ce tableau : à l'œil du spectateur, les personnages paraissent être sur un plan incliné ; on dirait qu'ils sont tous sur le point

Digitized by Google

de tomber. Le lieu de la scène manque d'air et de profondeur; l'esprit se tourmente à bâtir le théâtre de l'action, sans arriver à percer l'obscurité de ce pêle-mêle.

A propos de ce tableau, on a adressé à Guichard un reproche fort grave, celui d'avoir copié la célèbre composition de Jordaens : *le Roi boit*. Ne connaissant pas l'ouvrage de ce maître, je ne puis dire jusqu'à quel point ce reproche est fondé.

Le second tableau de Guichard est le *Christ aux petits enfants*. Le peintre a voulu prouver qu'il pouvait à volonté passer du grave au doux, du plaisant au sévère. Ainsi, c'est chose convenue qu'il n'est plus besoin de sentir profondément pour peindre. De même que nos littérateurs prétendent, parce qu'ils savent la grammaire, aborder tous les genres, théâtre, romans, histoire, poésie, de même nos peintres se croient doués du génie de l'universalité. Cela me rappelle quelque peu la plaisante scène de ce vaudeville, où l'artiste demande si l'on veut du Rossini ou de Mozart, premier numéro, absolument comme dans une boutique d'épicier, café Bourbon, café moka, café Martinique. Au fait, c'est toujours du café au même titre que le reste est de la peinture. Le nom seul varie, et pourvu que la notice indique *le Christ aux enfants* ou *le Meunier Michaud*, vous avez une composition religieuse ou un sujet familier.

Le Christ aux enfants est donc classé comme un tableau religieux. Le peintre combinant ses moyens d'effet, a pensé qu'il fallait être primitif; il y a tout à gagner à cela; on peut se mettre à l'aise et se dispenser des qualités qui constituent le génie. Aussi, cette composition se distingue-t-elle par l'incorrection de la forme, l'inhabileté du dessin, la pauvreté de la couleur; et je ne répondrais pas que Guichard n'ait fait ainsi sciemment.

Parler des *Natchez*, de Delacroix, n'est-ce point retomber dans des choses déjà épuisées ? Les parisiens feuilletonistes, grands et petits, n'ont-ils pas émietté tout ce qu'il y avait à

Digitized by Google

dire sur ce tableau ? — Quoiqu'il en soit, cette scène triste et douloureuse m'a vivement impressionné. La pauvre femme palpite encore sous les souffrances qu'elle vient d'endurer. Seulement ne doit-on pas blâmer le choix d'un pareil sujet? Le spectacle de la douleur physique, quand elle ne se rattache pas à une grande cause morale, ne doit être admis dans le domaine de l'art qu'avec beaucoup de mesure. Il appartenait à notre époque matérialiste de rechercher l'émotion de l'échafaud et celle de la souffrance corporelle. La littérature avait déjà donné le signal de cette mauvaise tendance, et je me rappelle avoir été malade en lisant *le Dernier jour d'un Condamné*. Raison de plus pour ne pas laisser se propager une disposition aussi fâcheuse, dont les inconvénients en peinture sont encore plus déplorables. La mission du peintre est de soulever les émotions du cœur, et non pas d'exciter en nous un ébranlement nerveux. On dira peut-être que dans les *Natchez*, le sentiment paternel est l'idée morale du sujet ; cette idée ne me paraît pas satisfaisante pour justifier Delacroix ; et évidemment la tête de la femme n'exprime que l'affaissement maladif d'une couche laborieuse. Du reste, en admettant la donnée du peintre, son tableau est traité avec le talent que nul ne conteste à Delacroix : tout y est triste, solennel ; les solitudes de ces vastes régions se déroulent au loin. Peut-être désirerait-on une lumière moins terne, mais l'effet général répond au genre d'action.

Le *Dolce farniente* de Wintheralter est une copie exécutée par lui du tableau original. Là je suis bien en Italie ; tout m'y reporte, l'air, la lumière, l'azur du ciel, la beauté des femmes, celle des hommes ; ce n'est pas une nature de nos climats affublée de la défroque italienne ; le soleil resplendit ; il a bruni le teint de ces pêcheurs ; il a mis le feu dans leur regard. La composition de ce tableau est pleine de magie et de charme. Cependant, en l'examinant avec soin, on découvre beaucoup de choses inachevées. Le peintre a tâché d'imiter la verve et l'éclat de Léopold Robert,

Digitized by Google

mais il est loin d'avoir atteint la pureté de trait et le fini de celui-ci.

Je ferai le même reproche à la *Flore* de Riesener. Rien de plus gracieux que la pose de la déesse couchée sur un lit de fleurs. Le raccourci serait heureux s'il eût été rendu avec plus de correction. La coulenr est riche. Malheureusement ce n'est presque qu'une ébauche, et le sujet aurait plus besoin que tout autre d'être très-achevé. Ce qui donne tant de puissance aux études d'Hyppolite Flandrin, c'est la vigueur et le fini du modelé, joints à une grande correction de dessin. Ce sont les conditions vitales de toute figure nue, et elles manquent à celle de Riesener.

L'Odalisque de Colin, qui fait pendant à la *Flore* de Riesener, est sans contredit mieux modelée. Il y a une finesse de ton remarquable dans les chairs; il est dommage que la forme manque de noblesse. Le raccourci de la cuisse est maladroit.

Le *Marché aux Cheveux*, du même auteur, n'est certainement pas sans mérite. Cela vaut mieux que les boucheries de Grecs ou de Turcs exposées l'an dernier par lui ou sa famille. La composition de ce petit tableau est animée; les figures sont bien dessinées, les groupes heureusement distribués. Je ne trouve à ce tableau que cette teinte grise et uniforme qui donne à l'action, plutôt plaisante que triste, quelque chose de terne ou de lugubre.

Décidément l'organisation de Jaquand est emprisonnée dans la grande muraille de Chine. Il faut presque désespérer de le voir aller au-delà de ce qu'il a produit. Ce sont toujours les mêmes figures qui posent périodiquement, tantôt sous le costume de la Fronde, tantôt sous celui des ligueurs, hier avec la toge de Thomas Morus, aujourd'hui avec la robe de Jocelyn. Il semble que pour Jaquand l'homme n'est qu'un mannequin, un porte-habit, un moyen de mettre en relief des étoffes, des arquebuses, des jeux de lumière. Quant à l'action, quant au drame, il s'en inquiète fort peu. Entrer

Digitized by Google

dans l'examen particulier de chacun de ses tableaux, serait retomber dans des répétitions fastidieuses et sans utilité, puisque le peintre paraît décidé à ne pas sortir de sa manière, ou, ce qui est pis, ne le peut peut-être point.

Je suis bien aise de constater les notables progrès de Chavanne. Son *Bayard* est une œuvre, sinon irréprochable, du moins qui atteste la possibilité de bien faire. La tête de l'astrologue est vigoureuse, on désirerait plus de noblesse dans l'expression, moins de dureté dans le dessin; la figure de Bayard est commune. Ces défauts sont encore plus prononcés dans le *Cimabue et Giotto;* le jeune pâtre est d'une forme grêle et pauvre.

Je dois avouer qu'il me manque un sens qui corresponde au talent de Perlet. Je ne vois en lui qu'un mérite de patience qui s'applique à des œuvres d'art tout-à-fait contraires à mon sentiment. Cette peinture plate et stérile, cette reproduction inanimée de la renaissance, n'a aucun charme pour moi. Je laisse à des admirations plus virginales que la mienne le soin d'apprécier le mérite du *Christ au Roseau* et de *Ruth et Noémi.*

De Riedder, qui copie les Flamands, arrive au moins à un résultat spirituel. Sa petite toile, qui a pour titre : *les Dispositions précoces,* est pleine de finesse. — Son *Don Quichotte* me paraît moins satisfaisant; le beau chevalier, avec ses yeux hors de tête, m'inspire peu d'intérêt. Pourquoi ces figures qui épient les mouvements du chevalier sont-elles si minaudières ?

Bonirote est un élève de Bonnefond; on le reconnaît du premier coup; c'est encore un faiseur de têtes de moines et de paysannes romaines, avec infiniment moins d'habileté et de science. Passe encore sa *Tête de Moine,* assez franche de couleur, assez finement modelée. — Quant à ses *Paysannes,* je les ai prises pour des danseuses de l'Opéra en jupons courts et en floquets rouges, les joues tant soit peu fardées, assises dans une décoration de théâtre éclairée au gaz.

Digitized by Google

Voici un changement de décoration. La rampe est baissée, le lustre est couvert, la scène n'est éclairée que par une lumière terne, qui jaunit les acteurs; pauvres diables déjà assez décolorés par la faim, et qui se pressent déguenillés autour de saint François de Sales. — C'est une composition de Robert Fleuri. Ce sont de ces œuvres qu'on estime et qu'on aime peu. Il y a du talent; il y manque ce je ne sais quoi qui donne de la vie aux choses.

Je passe sous silence quelques autres productions insignifiantes ou mauvaises. A quoi bon! l'amour propre est une surdité morale que ne peut percer la voix du critique. Pourquoi troublerais-je la joie de ceux qui se croient appelés? Je laisse donc en paix les *portraits* de M. Jacomin, les *Troupiers* et les *Villageoises* de M. Genod, la *Danaé* de M. Dupré, l'*Enosh* de M. Frenet, et *tutti quanti*.

Mes confrères ont prétendu que lorsqu'on ne savait pas dessiner, on se jetait dans le paysage. — Le paysage, à ce compte, serait la chambre des pairs de la peinture. — Pauvres peintres de paysage, comme on vous traite! Pour ma part, je ne vous fais pas cet outrage. — Bien des peintres en histoire ne seraient que des croûtes en paysages, et j'estime le talent de ceux-ci à l'égal des autres. J'aime autant Poussin et Ruysdael que Raphaël et Rubens. — Le mystère de la vie est partout difficile à rendre. — Ceux-là sont grands qui parviennent à l'initiation de ce grand secret.

C'est pourquoi j'ai une prédilection marquée pour les ouvrages de Guindrand. — Les pays qu'il déroule, je les ai vus quelque part; peut-être dans mes rêves; car il rencontre merveilleusement le site tranquille et agreste où, en mes jours de lassitude, je me plais à bâtir une retraite. Ses paysages n'ont rien de commun avec ces œuvres de l'imagination, espèce de jardins anglais, dans lesquels le caprice de l'homme se montre partout comme un frontispice. Ce qu'il arrange ressemble si fort à ce qui est, qu'on se prend à chercher dans ses souvenirs si l'on n'a point passé par là. Seulement

Digitized by Google

ne lui demandez pas de petits enclos frais et verts, de ces étroits vallons où le fini des détails remplace l'ampleur de la composition. Sa patience se résout difficilement à s'enfermer dans une spécialité d'étude; la lumière, le grand air et l'espace sont les éléments avec lesquels sympathise intimément son organisation. D'ailleurs la persistance laborieuse se rencontre rarement avec la facilité d'exécution, et celle de Guindrand tient du prodige? J'ai passé des heures près de son chevalet, et c'était merveille que de voir le pinceau du peintre jeter partout la vie devant lui. — Malheureusement il n'y a pas de qualité qui ne soit la cause d'un défaut! On reproche à Guindrand de ne point assez étudier ses ouvrages; on lui reproche d'escamoter parfois la difficulté plutôt que de la rendre; enfin on voudrait une exécution mieux terminée dans certaines parties de ses paysages.

Cette année, moi, je lui reproche d'avoir traité l'Exposition avec assez de dédain. Pourquoi n'avons-nous pas vu reparaître quelque page importante? Sa *Vue prise dans les Alpes*, la plus grande toile exposée par lui, n'est point une inspiration heureuse. Soit que la couleur ait poussé au noir, l'effet en est gris et terne. Je n'aime pas ce grand diable de rocher surmonté d'arbres grêles, ni ces nuages lourds et raides.

La *Vue prise à Châteauneuf* est une charmante production; on dirait un tableau fait sur place, tant cela est vrai, simple, harmonieux de couleur. — La *Vue prise sur les bords de la Loire* me plaît moins; la composition n'a rien de remarquable, et j'y retrouve un ton de couleur violacé et opaque que je ne saurais louer.

La *Marine* est bien de mouvement et serait parfaite si le ton des eaux était plus vrai. Quelques violemment agitées que soient les vagues, la teinte générale ne saurait être aussi terreuse.

En somme, je déplore que Guindrand ne s'attèle pas à un grandissime ouvrage; lui qui a le sens de l'espace, rem-

Digitized by Google

plirait admirablement une immense étendue ; là son imagination se promènerait à l'aise, et avec la puissance de sa verve, nul doute qu'il n'enfantât une belle chose. A l'œuvre donc ! surtout faites selon votre intelligence ; que ce soit l'enfant de votre cœur ! Travaillez-y avec amour, sans compter les jours et les nuits.

Voici un artiste de conscience et de travail ; Duclaux réfléchit, observe, étudie, sans se lasser jamais. Comme ces amants dont l'affection ne vieillit pas, son culte pour l'art a conservé la sincérité et le dévouement de la jeunesse. Peu d'hommes apportent autant de ferveur, de modestie, de désintéressement dans l'exercice de leur talent. Pareil aux peintres de l'école flamande, il poursuit la vérité par une étude minutieuse et patiente. Enfermé qu'il est dans un genre spécial, peut-être est-il doué d'idées trop générales, d'un esprit trop fin, pour atteindre le but aussi parfaitement que des intelligences limitées au sentiment et à l'instinct de leur organisation naturelle. Bien souvent l'instinct est plus sûr que le raisonnement ; et j'ai peur que chez Duclaux celui-ci ne domine au détriment de l'autre. En se préoccupant trop essentiellement des portions de vie, on oublie un peu la vie générale. Duclaux dessine ses animaux avec une vigueur admirable ; il s'inquiète avec tant de scrupule du plus imperceptible détail, que sa manière perd cette allure franche et large d'une chose exécutée facilement. Cet artiste ressemble à la dévote espagnole de Clara Gazul, qui disait à son confesseur : *Une mouche, est-ce maigre ?* Quand il fait une vache, il voudrait compter le nombre des poils de sa robe, et n'en pas mettre un de plus. Je crois qu'il faut attribuer à cet excès de scrupule l'espèce de sécheresse de sa peinture.

Ce défaut se fait plus vivement sentir encore dans ses paysages. A force de compulser, d'analyser l'effet de l'horison, la réfraction du ciel, les reflets de la lumière, il finit par voir, non pas ce qui est, mais la conséquence de son raisonnement. Son œil s'habitue à regarder à travers la loupe

Digitized by Google

de son esprit; de là viennent sans doute les erreurs de sa palette. C'est grand dommage, en vérité, car le sentiment de la vie animale est admirablement compris par lui; son troupeau est d'une pureté de trait remarquable; il ne manque à cela qu'une touche plus confiante, une verve plus désordonnée, une couleur moins calculée. J'en dirai autant de l'*Ecurie de la Tête d'Or*, où les trois vaches du fond sont mises en relief d'une façon si fine et si vraie. Pourquoi Duclaux ne laisse-t-il pas sa brosse aller capricieusement? pourquoi tant de sagesse? Si son écurie et ses animaux du premier plan étaient plus rudement attaqués, tout y gagnerait.

Son troisième tableau, *les Brebis mal gardées*, est un petit épisode traité avec le même mérite et les mêmes défauts. Le paysage, bien composé comme ligne, laisse beaucoup à désirer comme couleur.

Dubuisson a pris une honorable revanche de son peu de succès à l'Exposition passée. Je ne prétends pas en faire honneur à la critique, car si le public n'a pas pour l'artiste le respect et l'estime qui lui sont dus, celui-ci professe la plupart du temps un mépris assez leste pour les jugements du public. — Les louanges n'ont jamais tort, les critiques toujours. — Aussi Dubuisson n'a-t-il pas changé sa manière; ses paysages présentent les mêmes défauts; sa couleur n'est pas plus lumineuse ni plus vraie; mais il faut le féliciter d'avoir cette fois choisi le genre de composition pour lequel il montre une aptitude remarquable. Son *Attelage de Roulier provençal embourbé sur un grand chemin* est un fort joli tableau. Les chevaux sont justes et parfaitement étudiés. Le peintre a fait preuve d'observation. Le limonier, géant de la race chevaline, excité par le conducteur, donne un vigoureux coup de collier; l'impulsion se communique au cheval qui le suit, et se perd au troisième; celui qui est en tête, éloigné qu'il est du fouet et des jurements du maître, s'est arrêté en travers de la route. De la sorte, il y a diversité d'allure, diversité juste, que chacun de nous a pu remarquer dans des

Digitized by Google

scènes aussi communes que celle-là. Les détails de l'harnachement sont scrupuleusement rendus : le collier, l'étrille, le chasse-mouche, rien n'y manque. Le théâtre de cette épisode est une immense plaine, à travers de laquelle et jusqu'au fond de l'horison se déroule un grand chemin, véritable ruban de queue; et bien que l'artiste ait eu à peindre un ciel d'hiver, il est à regretter que le ton général de son tableau soit gris et blafard.

Je crains fort que la Commission ait traité un peu légèrement les nombreuses études d'animaux, que Dubuisson a mis au salon. Elle s'est contenté d'acheter une étude de gros cheval avec son harnais, étude parfaite de tous points. Mais le cheval blanc et le petit âne aux poils touffus, d'une physionomie si bonasse et si vraie, valaient la peine d'être acquis par la Société. Plusieurs cadres renfermant des études de vaches méritent aussi une mention toute particulière; et je ne doute point que Dubuisson ne trouve dans cette branche de l'art, si habilement expérimentée cette année par lui, une heureuse application de son talent.

Thuillier eut, au salon dernier, un très-beau succès; son tableau des Ardennes fut une des choses les plus remarquées et les plus remarquables. Ses grands arbres largement étudiés, sa touche empâtée et vigoureuse, le fini de sa végétation, la vérité de certains détails, l'avaient placé en haute estime dans l'opinion du public lyonnais. Il s'était révélé avec un genre de mérite différent de celui de Guindrand et dans ce genre avec une supériorité non moins incontestable. Les deux eussent fait un peintre complet : l'un, peintre des lointains horizons, portant au loin sa verve vagabonde, escaladant les montagnes, explorant les plages sablonneuses, le vaste rideau de la mer, et soit que son idéal l'emporte à travers les plaines infinies du ciel ou de la terre, avide de l'espace et de l'étendue ; l'autre, peintre de la cabane étroitement abritée, du ruisseau emprisonné dans le vallon, du tertre verdoyant, de la vue bornée et champêtre; Guindrand

Digitized by Google

rêvant la création dans sa vie générale, dans sa beauté d'harmonie; Thuillier, plus restreint, s'arrêtant devant chaque perfection de détail.

Et chose étrange, tous deux semblent s'arrêter en même temps; tous deux semblent subir l'influence plus dominante d'opinions systématiques! comme on a loué en eux certaines qualités éminentes, peut-être arrivent-ils à penser qu'elles seules suffisent; c'est ainsi qu'on se crée une manière bornée, exclusive, qui finit par perdre son mérite réel par l'abus qu'on en fait.

Ainsi la vue prise dans les Ardennes est d'une touche lourde; cela ressemble à un dessin de chenille, par l'exagération de l'empâtement. Le paysage n° 291 présente les mêmes défauts; le n° 292 est mieux; le versant des collines du fond est très-heureusement rendu; l'effet de lumière est excellent. Je retrouve là Thuillier de l'année dernière, avec moins de fermeté dans le dessin, et moins de simplicité dans la composition.

Mozin a adopté une couleur cuivrée qui nuit à l'effet de ses ouvrages. Sa plage de Cayeux est d'un aspect désagréable.

Deux petits tableaux de Coignet sont arrivés vers la fin du salon, comme pour stimuler la curiosité épuisée. L'un est une *Marine*, l'autre est la *Vue du lac de Garde*. Le peintre a voulu se faire remarquer comme une petite-maîtresse qui vise à un succès de salon par l'originalité de sa mise; il a choisi un coucher de soleil, inondant la cime des flots de sa lumière scintillante. Chaque aigrette de la vague est une pointe de feu; il y a beaucoup d'art et un peu de manége dans l'opposition de ces éclairs lumineux et légers avec la brune épaisseur de la mer; pour moi, je trouve que cela tombe trop dans la flamme de punch. — Du reste, la combinaison était adroite et le succès certain auprès de la foule prompte à s'émerveiller d'un effet aussi tranché.

Sans contredit, le pinceau de Coignet a beaucoup de dextérité et de finesse. Le lac est un tableau gracieux; certaines parties sont rendues avec infiniment de talent. Les eaux rap-

Digitized by Google

pellent celles de Diday ; leur surface polie manque naturellement de transparence; en revanche, cette masse de rochers à droite se dessine admirablement sous son voile de vapeurs légères. Le sentiment de repos du moment choisi par l'artiste s'exhale bien sous la touche plus prestigieuse que vraie du peintre.

Ces jours-ci, vient de paraître un nouveau paysage de Coignet que, pour ma part, je préfère aux deux autres. Le groupe d'arbres du milieu est vigoureusement planté, et quoiqu'il y ait peu d'horizon, le pays est bien composé. C'est de la peinture facile, séduisante à l'œil, un peu crue et lourde dans certains détails. Mais au moins je trouve là une fraîcheur de ton, un sentiment bien accentué, que je cherche en vain dans les productions de certaines réputations parisiennes. Vraiment, j'ai beau me battre les flancs, impossible de m'extasier devant les paysages de M. Lapito. Passe encore pour une petite vue de je ne sais quel endroit, où les terrains sont assez grassement faits ! mais sa vue, prise dans les environs de Digne, ne m'inspire qu'un fort médiocre intérêt. Qu'on se figure une grande masse de terrains éboulés de droite et de gauche formant ravin, un petit bout de perspective, une lumière jaunâtre, le tout d'une couleur lachée, et rien de la chaude nature du Midi!

Souvent des beautés de premier ordre demeurent ensevelies dans l'obscurité du nom qui les a produites. Ainsi, personne n'a fait attention au petit paysage avec baigneuse, de M. Bucquet, et moi-même j'ai passé devant bien des fois sans m'arrêter; pourtant il y a dans ce petit tableau un mérite qui manque à bien des célébrités. Les fonds et le ciel sont admirables de lumière, de transparence, de finesse et d'aspect. Je ne connais pas M. Bucquet, mais d'après certaines parties de ce tableau, on peut dire qu'il y a en lui l'étoffe d'un peintre.

En revanche, combien d'ouvrages qu'on admire sur la signature! et que de facultés qui périssent sous l'étreinte des

Digitized by Google

enthousiasmes de confiance ! Si la *Marine* d'Isabey ne portait pas son nom, qui est-ce qui se fût avisé d'acheter ce tableau, non pas qu'on ne puisse y louer certains détails ; on reconnaît un pinceau spirituel et exercé ; mais à coup sûr il faut bien compter sur son public pour lui présenter des logogriphes pareils à deviner.

Le Poitevin, qui imitait Isabey, a fini par dépasser le maître. Son tableau de la *Chasse aux Mouettes* a du moins le mérite de se faire comprendre. La plage a de la profondeur; la couleur est vraie et les personnages ont du mouvement.

La *Vue prise des hauteurs de Sassenage*, de Lanoue, mérite d'être remarqué, à cause de la vigueur et du ton vrai du premier plan.

Je reproche à Fonville de n'avoir rien de décidé dans son allure. Ses productions sont sans cachet, sans physionomie. On ne peut pas dire que c'est mal, on ne peut pas dire que c'est bien. J'aimerais mieux des défauts hardiment accentués, parceque, certainement, il y aurait à côté, des qualités bien accentuées aussi. Avec les organisations qui se trompent, on a toujours espoir. Tôt ou tard l'artiste arrivera dans la bonne route; celles qui s'effacent, qui sommeillent dans un sentier monotone, restent à tout jamais dans leur vertueux niveau. Cela est facheux, s'appliquant à Fonville, qui a une noble intelligence, et la chaude conscience de son art.

Je ne terminerai pas sans citer deux petits paysages de Calame, trop mal placés pour être vus; l'*Intérieur de la Cathédrale de Milan*, par Gilio (Carlo), d'une perspective étonnante; la *Marine* de Morel Fation, où la mer est d'un bleu un peu trop *pur sang*, a de la grandeur et du mouvement; les petits paysages de Gué, véritables bijous; deux chaudes aquarelles et un paysage de Leymarie très-finement éclairé; et enfin les tableaux de *Fleurs de Berger*, qui vous font oublier les quatorze degrés de froid.

La sculpture joue un rôle moins important dans notre Exposition. Cependant nous avons un groupe de Foyatier,

Digitized by Google

composition pleine de suavité : une jeune fille caresse son chevreau; pendant ce temps, le petit animal broute les feuilles de la couronne qu'elle a sur la tête. Rien de plus gracieux, de plus naïf et de plus pur comme forme et comme expression.

Les animaux en bronze de Fratin méritent aussi une mention particulière, ainsi qu'une petite figure en terre cuite de Colin.

Maintenant un mot à la Commission ! — Pourquoi a-t-elle emphatiquement annoncé que l'amour de l'art illuminait ses doctes jugements ? — J'affirmerais qu'il n'y a pas d'avide brocanteur moins préoccupé qu'elle de l'intérêt de l'art. — La Commission n'a qu'une idée fixe, c'est de contenter l'actionnaire. Les cinquante francs de celui-ci agissent sur son esprit, et le tiennent en plus grande perplexité que le mérite de tel ou tel tableau. Or, pour satisfaire tant de souscripteurs, qui tous ont rêvé un numéro gagnant, il faut avoir bonne provision de lots. — Alors elle a acheté à peu près tout ce qu'on lui vendait bon marché. — Singulière façon d'encourager les arts !... Autrefois les grands seigneurs, les papes, les rois, les ducs, ces protecteurs aristocrates à qui nous sommes pourtant redevables de toutes les belles inspirations des grands maîtres, livraient au génie du peintre des murs d'église ou de palais, ils ne limitaient pas la dimension de l'œuvre à une certaine quantité d'écus. — Ils disaient : Faites, n'importe le prix. — Les faiseurs de budget n'agissent point ainsi, même quand ils se constituent le Mécène de l'art. — Ils semblent dire : Faites à notre aune. A tant le pied carré, ni plus ni moins que lorsqu'ils achètent un manteau ou une mesure de terrain. — Parbleu, voilà l'artiste bien encouragé ! — Le moindre colporteur en fait autant. — Pour cela les amis des arts ne manquent pas. — Les pochades et les tablotins sont d'un débit facile. — Et d'ailleurs, il n'est pas besoin d'un grand talent ; pour peu qu'on ait fréquenté les ateliers, avec un peu de main, la rouerie du chique, il n'est pas de

Digitized by Google

peintre médiocre qui ne boule quelque chose qui aura de l'aspect et un certain effet. — Mais une grande toile, une composition sur laquelle aura pâli l'artiste, qui aura dévoré son temps, sa bourse, l'activité de son esprit, l'ardeur de son ame, celle-là sera trop chère pour qu'on l'achète. — Il faut que la ville arrive, comme pour le *Dante* de Flandrin, et qu'elle se présente sans concurrent avec le même esprit de parcimonie. — Aussi, messieurs les peintres, brossez de la marchandise, et gardez-vous de rien projeter de grand; — votre tableau vous resterait, ou tout au plus on vous l'achèterait à grand rabais.

L'esprit de mesquinerie et d'intérêt privé que je viens de signaler a été greffé en outre d'un esprit de coterie plus fâcheux encore. Comme le Comité se compose de *noms* bien plus que de connaisseurs, il suit de là qu'une influence presque absolue est acquise à certaines positions officielles qui ont décidé presque en dernier ressort des acquisitions et des prix. Selon qu'on était recommandé par celui-ci ou par celui-là, on avait chance d'être bien venu ou délaissé. Il est convenu que l'autorité ne saurait se tromper en rien, et les décisions du Comité ne sont pas susceptibles du recours au conseil d'état.

Le Gentilhomme.

Digitized by Google

Bibliographie Lyonnaise.

HISTOIRE STATISTIQUE ET MORALE DES ENFANTS TROUVÉS, par MM. Terme et Monfalcon.

Jamais livre ne parut en des circonstances plus opportunes que celui-ci. Au moment où s'agite de toutes parts la question des réformes à introduire dans le régime des établissements d'enfants-trouvés, le public avait besoin d'un manuel où fussent rassemblés tous les faits de la cause; il demandait que des hommes de talent et de patience consentissent à débrouiller, à son profit, le pêle-mêle des opinions émises, jusqu'à nos jours, sur cet important sujet. Sans doute cette tâche était difficile; mais il est des esprits d'un ordre élevé que la difficulté aiguillonne, surtout lorsqu'il s'agit d'accomplir une œuvre vraiment utile. Tels ont été MM. Terme et Monfalcon en présence du travail qu'ils s'étaient imposé. Remarquable de style et d'érudition, riche d'observations et de faits, leur ouvrage joint à ces divers mérites celui d'être le plus complet que nous possédions sur la matière.

Trois grandes divisions partagent ce livre : la première comprend l'histoire des enfants-trouvés depuis l'époque la

Digitized by Google

plus reculée jusqu'à nos jours ; dans la seconde, consacrée à la question envisagée sous le rapport de l'économie politique, se trouvent réunies des considérations sur l'accroissement du nombre des expositions, sur les hospices, sur les tours, sur la mesure, nouvellement appliquée, du déplacement des enfants d'un département à un autre, sur la nécessité admise par les auteurs de recevoir désormais les enfants, à bureau-ouvert, sur l'organisation des hospices, enfin sur l'éducation du second âge et l'emploi le plus convenable que la société peut faire des enfants abandonnés à sa charge. La troisième partie, toute statistique, offre 93 tableaux, dont 7 concernant l'hôpital de la Charité de Lyon et 86 offrant l'histoire, pour chaque département, en particulier, de tous les faits relatifs aux enfants-trouvés.

Nous ne nous occuperons ici ni de la première ni de la troisième partie du livre. Ce n'est qu'en méditant le livre même que l'on pourra apprécier tout ce qu'il a fallu de patientes études et de laborieuses recherches pour arriver à tracer une histoire aussi complète et à donner une telle masse de chiffres, tous parlants, si l'on peut ainsi dire. La seconde partie, celle où sont consignées les idées particulières des auteurs, nous fournira seule quelques réflexions.

Suivant MM. Terme et Monfalcon, il est deux moyens d'arriver à diminuer, d'une manière notable, le nombre des enfants-trouvés : 1° « supprimer les tours et au mystère des réceptions substituer les admissions à bureau-ouvert; 2° réveiller dans le cœur des mères l'amour pour leurs enfants, en leur donnant connaissance du lieu où ces nouveau-nés seront élevés et en leur permettant de communiquer avec eux. »

Sans doute les recherches auxquelles se sont livrés les auteurs donnent à leurs paroles un poids et une valeur que ne sauraient avoir les nôtres. Leur opinion s'étaie de faits auxquels nous ne pourrions opposer une masse de faits équivalente. Mais si les faits nous manquent, si nous n'avons pas la

Digitized by Google

prétention de nous poser en contradicteurs de leur système, qu'ils nous permettent au moins de leur soumettre quelques objections.

Si vous supprimez les tours, n'est-il pas à craindre que l'on ne revienne à exposer les enfants sur la voie publique? Et quels dangers pour la vie de ces faibles créatures ne résulteraient pas de cette suppression? Ne pensez-vous pas aussi que le nombre des infanticides pourrait s'accroître de l'adoption d'une semblable mesure? L'avortement provoqué, ce crime que nos lois sont le plus souvent impuissantes à atteindre, ne deviendrait-il pas plus fréquent encore, alors qu'il ne resterait aux filles séduites aucune chance de couvrir leur faiblesse d'un voile impénétrable? Espéreriez-vous que, le mystère n'étant plus possible, les fautes deviendront plus rares? Mais, supposer que, au moment de faillir, une femme sera retenue par cette pensée que la ressource des tours lui est désormais enlevée, ce serait méconnaître l'aveuglement de la passion, ce serait, en vérité, faire trop d'honneur au libertinage. Les choses suivront donc leur cours; il mourra plus d'enfants, mais il n'en naîtra pas un de moins; ou plutôt, il ne naîtra de moins que ceux étouffés par le crime, dès le sein de leur mère. Ainsi, d'un côté, chances de mort pour les nouveau-nés, probabilité de l'accroissement du nombre des crimes; et, d'un autre côté, diminution à peine sensible des charges de l'état; dernière supposition que confirment les chiffres suivants, extraits du livre même:

Expositions dans l'espace de 5 ans:

Avant le tour. . . 2239.

Après le tour. . . 2385.

Maintenant, admettons que, par une mesure générale, on ait substitué aux tours la réception à bureau-ouvert. Admettons aussi que l'administration dispose de moyens de police assez étendus et d'employés assez intelligents pour être à l'abri de toute surprise; que résultera-t-il de ce nouveau mode d'admission? Alors, il faut bien le dire, alors certaines

Digitized by Google

classes s'habitueront à regarder les hospices d'enfants comme des maisons créées à leur usage. Il suffira de vivre en dehors du mariage, il suffira d'être pauvre, réellement pauvre, de n'avoir aucun moyen de nourrir ses enfants, pour n'avoir plus à redouter d'en mettre au monde; car l'asile, destiné à à les recueillir, sera là, à deux pas, ouvert à tout venant et à toute heure. Ce ne sera plus furtivement, nuitamment, avec la honte au front, avec la crainte d'être vu, reconnu et suivi, que l'on viendra déposer l'enfant repoussé du sein maternel; mais on accomplira cette action, en plein jour, protégé par la loi qui sanctionnera, en quelque sorte, une démarche à laquelle nos mœurs, plus sages que la loi, ont attaché jusqu'ici une idée de réprobation et de déshonneur.

Tels seraient, suivant nous, quelques-uns des résultats de cette double mesure.

Quant au second moyen proposé et qui consisterait à réveiller l'amour de leurs enfants dans le cœur des mères, nous ne saurions trop louer la haute moralité d'une telle mesure; et nous regrettons vivement que cette mesure se trouve nécessairement liée à l'adoption de celle qui supprimerait les tours pour les remplacer par l'admission à bureau-ouvert.

MM. Terme et Monfalcon ne se sont pas dissimulé que diminuer le nombre des enfants abandonnés, ce n'est que diminuer un mal dont il est plus sage de chercher à tarir la source. Aussi ont-ils porté plus loin leurs regards et leur sollicitude; au palliatif ils veulent substituer le remède; et le chapitre III de la seconde partie de leur livre renferme un paragraphe qui atteste l'excellent esprit et les vues larges et généreuses qui les ont dirigés dans leur travail.

Toutefois, si nous applaudissons au sentiment qui a dicté les pages remarquables que nous regrettons de ne pouvoir citer, nous devons avouer qu'elles nous semblent avoir été écrites sous l'influence d'une préoccupation trop exclusive. Sans doute, cette classe que l'on est convenu d'appeler le peuple n'est pas à l'abri du reproche qui lui est adressé;

Digitized by Google

mais une large part de blâme revient aussi à la classe privilégiée de la fortune et de l'éducation, aussi coupable parfois et toujours moins excusable que le peuple. Et que l'on ne nous démente pas, ici! car nous en appellerions à tous ceux que leur profession rend compétents en cette matière : ils nous diraient qu'il n'est pas de jour où quelqu'un d'entr'eux n'ait à repousser les instances d'hommes riches et bien placés dans le monde, que la crainte de compromettre leur avenir ou leur réputation pousse à une action que la misère du moins excuserait chez le peuple, si l'abandon d'un enfant avait jamais une excuse aux yeux de l'humanité et de la morale.

Maintenant, que les auteurs de l'histoire des enfants-trouvés pardonnent à notre critique. Si nous leur avons exposé nos doutes sur l'efficacité des mesures qu'ils proposent, c'est que nous regardons leur ouvrage comme destiné à devenir d'un grand poids dans la question qui s'agite aujourd'hui; c'est que, dût notre voix ne pas franchir les limites de la publicité de cette feuille, nous avons cru devoir dire notre pensée toute entière dans une cause où se débattent les intérêts les plus chers de l'humanité. La critique, d'ailleurs, que nous nous sommes permise, ne porte que sur deux points; et il n'en reste pas moins prouvé, pour nous, comme pour tous les lecteurs de ce livre, qu'il doit occuper une place distinguée parmi les publications utiles de l'époque.

C. F.

ANNUAIRE HISTORIQUE ET STATISTIQUE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR 1838, suivi d'un nouvel Indicateur de 12,000 adresses; chez Pélagaud. P. 5 f.

L'*Almanach de Lyon*, qui remonte à l'année 1711, est un curieux recueil pour la cité lyonnaise, et il faut savoir gré à MM. les éditeurs de ne point avoir reculé d'abord devant les nombreux obstacles qu'ils ont rencontrés chez nous pour la composition d'un pareil livre, puis devant l'éventualité fort chanceuse de sa vente. Un ouvrage de cette nature ne sort

Digitized by Google

guère du lieu qui l'a vu naître, et le public qui s'intéresse aux productions de la localité est si peu nombreux! En dépit de toutes ces entraves, MM. Pélagaud, Lesne et Crozet ont donné à l'*Almanach* de cette année un large et beau développement, soit dans l'exécution typographique, soit dans le choix de leurs matériaux. Si quelques lacunes, quelques omissions, quelques erreurs se font remarquer dans les adresses, ce qui était du reste inévitable, il faut reconnaître aussi que rarement ce recueil avait contenu des articles aussi intéressants. Il nous suffira de les indiquer avec le nom de leurs auteurs pour faire concevoir le désir de les connaître. M. Breghot du Lut a donné, par ordre alphabétique, dans un trop petit nombre de pages, l'origine des noms de nos rues, places et quais. M. Péricaud nous a fourni sur l'histoire de notre ville de savantes éphémérides, depuis les premiers temps de Lugdunum jusqu'à l'année 1349, et un nécrologe lyonnais de 1830 à 1837. La minéralogie est redevable à M. L. V. Parisel d'un excellent morceau sur les différentes mines de nos contrées. A M. Chelles est dû un bulletin bibliographique de l'année écoulée, et des éphémérides de 1826 à 1830. Ce sont là plus de richesses qu'il n'en faut pour assurer la fortune d'un livre. L'accueil qu'il est appelé à recevoir encouragera les éditeurs à poursuivre une publication, utile à la fois aux intérêts matériels et à l'histoire de notre localité.

— COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE DE FRANCE, par M. Henri Monin, professeur d'histoire au collége royal de Lyon. — Lyon, Giberton et Brun, rue Mercière, 11. Un vol. in-8°. Imprimerie de Rossary. 1838.

Cette publication vient de remplir une importante lacune; elle répond à un besoin de notre époque. Un abrégé impartial de notre histoire était depuis long-temps réclamé par la jeunesse des écoles, à laquelle les longs ouvrages font peur assez souvent. Nous dirons bientôt comment M. Monin s'est tiré de cette tâche difficile autant que délicate.

— ANNUAIRE DE POCHE. LYON EN 1838 (2e année). Imprimerie de L. Perrin; in-32. Prix 75 c.

C'est le *vademecum* de tout Lyonnais. On y trouve tous les renseignements dont chaque jour amène le besoin.

(*Le Bulletin bibliographique est renvoyé au prochain numéro*).

Digitized by Google

HIVERS RIGOUREUX A LYON.

763. — L'hiver de cette année fut des plus rigoureux.

1333-1334. — Cet hiver-là, en France, toutes les rivières furent gelées, Le Rhône avait une glace de 5 pieds d'épaisseur et les voitures les plus chargées le passaient sans risques. Il resta trois mois pris ainsi. Cet hiver fut suivi de l'apparition d'une multitude d'insectes venimeux et de la peste.

1572. — Un froid excessif gela nos rivières, et les moulins à blé qui sont sur le Rhône furent pris dans les glaces et leur mouvement arrêté. Le gouverneur, M. de Mandelot, qui s'était si bien montré dans l'inondation arrivée le 2 décembre 1570, effrayé du nouveau danger qui menaçait la cité d'une prochaine famine par la disette des farines, employa tant de bras à rompre les glaces et encouragea si bien de sa personne les travailleurs, en dépit de la rigueur de la saison, qu'il parvint, contre l'attente générale, à garantir ses concitoyens du malheur qui les menaçait. Mme de Mandelot fit distribuer des habits et des aliments aux plus nécessiteux et allumer de grands feux dans plusieurs quartiers, pour chauffer les pauvres. Une grande cherté de blé suivit cet hiver.

1600. — Henri IV, en s'éveillant, le 1er janvier 1608, dit à ceux qui assistaient à son lever, que le froid de ce jour lui rappelait celui du siége de Landau et celui de l'année de son mariage (décembre 1600) qui fit mourir plusieurs personnes au retour de Lyon. Le froid alla toujours en croissant jusqu'au 23 janvier. Mais le 20 du même mois, Henri IV dit que sa moustache s'était gelée au lit et auprès de la reine (Marie de Médicis). Pierre Mathieu, le seul historien qui rapporte cette anecdote, ajoute que, trois jours après (le 23 janvier), le pain qu'on servit au roi se trouva gelé et qu'il ne voulût jamais qu'on le fit dégeler. Ce trait là est digne du prince qui voulait que tous ses sujets eussent la poule au pot.

1603. — Le froid fut si rigoureux en nos contrées, pendant les mois de janvier et de février, qu'en plusieurs endroits il fit éclater les arbres et fendre les pierres. Une grande partie des vignes fut gelée.

1608 — Le froid extrême qui se fit sentir pendant plus de deux mois glaça toutes les rivières, gela toutes les jeunes vignes, fit périr beaucoup de voyageurs sur les grands chemins, tua dans les campagnes la plupart des oiseaux, du gibier et du bétail. Il s'était accumulé des montagnes de glaces sur la Saône et surtout devant l'église de l'Observance. Toute la ville tremblait qu'en se détachant elles ne vinssent à emporter le pont de Pierre. On le chargea de fardeaux. Toute communication fut interceptée entre les deux rives. On fit des prières et des processions. On attendait, plein d'inquiétude, lorsque tout-à-coup un artisan offrit au Consulat de faire écouler les glaces. On lui promit 600 livres et une place de commis aux portes. A l'aide de feux de fagots qu'il alluma sur les bords de la rivière et de quelques paroles sacramentelles, et grâce surtout au vent du midi, la débâcle eut lieu sans accident. Le Consulat alors ne voulut plus tenir sa promesse, et

Digitized by Google

l'artisan faillit recevoir une punition comme soupçonné de sortilége. Sa recette fut brûlée publiquement. Douze ans après, un procès fut entamé; mais une transaction mit fin à ces débats. Le Consulat paya cent livres, et le tailleur Besson se désista de son action. Voir la *Revue du Lyonnais*, tome I, page 15, et tome V, pages 7 et 8.

1709. — Le thermomètre marqua 15 degrés au-dessous de zéro; le Rhône était rempli de glaces qui s'y étaient accumulées à une hauteur de douze pieds. Pour comble de maux, la disette succéda à la rigueur de cet hiver.

1767. — Le 6 janvier de cette année, le Rhône gela entièrement en face de la rue Puits-Gaillot, et l'on n'avait pas de souvenir à Lyon de l'avoir vu ainsi. Le peuple, par la singularité de l'événement, s'y précipita pour traverser aux Brotteaux. Grâce aux soins de M. de Verpillière, alors commandant de la ville, le passage fut interdit, et une heure après cette sage mesure, le dégel arriva. Tous les bateaux attachés au pont furent entraînés et fracassés. Voir, pour plus de détails, la *Revue du Lyonnais*, article *Inondations*, tome V, p. 11 et 12.

1789. — Dès le commencement de novembre 1788, le vent du nord commença à prévaloir et à refroidir l'atmosphère. Les deux premiers mois d'automne avaient été très-secs, et toutes les rivières étaient extrêmement basses. Le vent du nord contribua encore à entretenir et même à augmenter leur abaissement, au point que, le 1er décembre, le niveau de la Saône était de trois pouces plus bas qu'en 1781, année qui avait été regardée comme une des plus mémorables de tout le siècle par la sécheresse. Le froid prit une intensité toujours croissante pendant tout le mois de novembre, et le 25, les bords de la Saône étaient gelés. Le thermomètre marqua 12 degrés. La congélation de nos deux rivières fut bientôt complète. Ce fut le 14 janvier qu'eut lieu la débâcle des glaces du Rhône, et le 17, celle de la Saône. Le pont de Serin fut emporté. De graves désordres eurent lieu sur le Rhône. Les habitants de la ville de Lyon n'eurent qu'à se louer de la sollicitude vraiment paternelle des officiers municipaux et surtout de l'inépuisable et utile activité de leur lieutenant-général de police, M. Rey. Ce fut à leurs efforts que la cité dut son approvisionnement en combustibles et en charbons dont elle était menacée de manquer. Voir la *Revue du Lyonnais*, tome V, pages 12 et 15.

1810. — Au mois de janvier de cette année, le thermomètre descendit à Lyon à 15 degrés au dessous de zéro. On put traverser la Saône sur la glace pendant plusieurs jours.

1820. — Les départements méridionaux de France ont éprouvé un froid de 12 degrés. Le Rhône et le Gard ont été pris pendant plusieurs jours. Une inondation désastreuse de la Saône fut occasionnée par la débâcle des glaces.

1830. — Le thermomètre est descendu à 15 degrés au-dessous de zéro.

1838. — Le froid, cette année, a fait rigoureusement sentir sa tardive venue. Dans la matinée du 11 janvier, le thermomètre est descendu à 14 degrés Réaumur au-dessous de zéro, et le 15, sur les sept heures du matin, à 16 degrés. Dans la nuit du 19 au 20, on a eu 15 degrés, et dans la matinée du 20, le thermomètre marquait encore 14 degrés. Le Rhône et la Saône ont été gelés. A Genève, on a éprouvé dans la nuit du 10 au 11 un froid de 20 degrés Réaumur.

Digitized by Google

LA MUSIQUE.

SATIRE (1).

Des maux qu'à pleines mains, en sa bonté profonde,
Le Seigneur a daigné répandre sur le monde,
L'homme, à toute rigueur, eût pu se contenter :
Certe, il n'était besoin d'y vouloir ajouter ;

(1) Cette boutade est, à elle seule, une excellente preuve de la tendance qui, depuis quelque temps, s'est manifestée dans notre ville en faveur de la Musique. Qu'on ne s'étonne donc pas de l'admission de cette pièce dans notre *Revue*, toute consacrée qu'elle est à la propagation des arts et à leurs progrès ! La meilleure chose a son côté bouffon, son abus. Le chef-d'œuvre n'enfante-t-il pas la parodie ?

Digitized by Google

Les petits agréments qui de notre planète
Font un séjour si doux, formaient un chiffre honnête:
Guerre, peste, journaux, famine, choléra,
Doctrinaires, romans, police, et cœtera,
C'était assez. Mais non, pour combler la mesure ;
Des enfers a surgi plus cruelle torture,
La Musique, bon Dieu! sous mille aspects divers,
Se pose, en ce moment, l'effroi de l'univers.

Musique, que veux-tu? sans trève, sur ma tête,
Faut-il de tes accords voir fondre la tempête!
Ne pourrai-je dormir, manger, me promener,
Sans qu'un bruit odieux vienne m'assassiner!
L'innocent flageolet, la guitare candide,
Le crépitant basson, le rauque ophicléïde,
Tout l'escadron affreux des instruments d'airain,
Le violon criard qui jure sous le crin,
Le piano discord, rival des castagnettes,
Les flutes, les hautbois, tambours ou serinettes,
Viendront-ils, sans relâche, en leurs aigres concerts,
Me briser la cervelle et m'agacer les nerfs,
Et, frappant tous mes sens d'un bruit insupportable,
Me faire, dans un jour, cent fois donner au diable.

Si, du moins, par le Maire on était prévenu
Qu'à telle heure, tel jour, sur un point convenu,
Un orchestre en plein vent jettera sa musique,
De même qu'on nous dit : Sur la place publique,
La police, tel jour, répandra du poison

Digitized by Google

Pour détruire les chiens qui n'ont pas de maison ;
Les voisins, dans ce cas, prendraient quelques mesures,
Ils barricaderaient toutes les ouvertures,
Et d'épais matelas, entassés avec art,
Ils sauraient au trombonne opposer le rempart ;
Mieux encore ! ils pourraient, déménageant de suite,
Se soustraire au danger par une prompte fuite ;
Mais non ; insouciant, le chef municipal
Nous laisse sous les coups d'un vacarme infernal,
Sans que le moindre avis lancé dans la gazette
Crie aux administrés : Gare, la clarinette !...
La musique s'exerce en pleine liberté,
Nulle part, à nulle heure, on n'est en sûreté :
Vous sortez bien portant; au premier coin de rue,
Le cornet à piston sur vous fond et se rue ;
Vous voulez fuir ; du cor vous essuyez le son,
Et tombez, à vingt pas, sous les coups du basson.

Ah çà! nos députés, qui font tant de merveilles,
A quoi pensent-ils donc? n'ont-ils pas des oreilles ?
Comment! eux, préposés au bonheur des Français,
Souffrent paisiblement de semblables excès!
Et l'on ne verra pas sortir de leur fabrique
Quelque loi qui proscrive à jamais la Musique !
Mais à quoi bon alors nommer des députés,
Puisque nos intérêts sont par eux désertés!
Qu'ils ne s'y trompent pas, s'ils ne nous sont en aide,
Aux maux que nous souffrons, il n'est plus qu'un remède;

Digitized by Google

Nous fuirons dans les bois, les steppes, les déserts,
Dans tous les lieux enfin qui sont veufs de concerts ;
Et quand nous serons loin, vous viendrez, mes doux maîtres,
Réclamer vos impôts des portes et fenêtres,
Patentes, personnel, foncier ou mobilier ;
Personne n'ira plus garnir le ratelier,
Le budget deviendra sec comme un prolétaire,
Et le trésor mourra de faim et de misère.

Car on n'y peut tenir, frères, je vous le dis ;
Un ange de douceur, un saint du paradis,
Fuirait, en maugréant, ce déluge harmonique ;
Résumons nos griefs, la preuve est sans réplique.

C'était dimanche, jour soigneusement chômé
Par tout bon employé. De mon bureau fermé
N'ayant plus nul souci, je m'étais, dès la veille,
Bien promis de dormir sur l'une et l'autre oreille,
Et d'attendre, en mon lit, bravant les feux du jour,
Que du cadran l'aiguille eût achevé le tour.
Mais bah ! l'aurore à peine, avec ses doigts de rose,
Ouvrait... non, il était, comme l'on dit en prose,
Quatre heures du matin ; de la rue élancé,
Un bruit, tel qu'il eût fait bondir un trépassé,
Me jette, tout suant, au pied de ma couchette :
C'était un régiment qui, sa musique en tête,
Portait, par ordre, ailleurs, ses tentes et ses dieux,
Et nous faisait, en *ut*, ses éclatants adieux.

Digitized by Google

Aimable attention ! Oh ! fis-je, en ma colère,
Que la route, soldats, ne vous soit pas légère!

J'espérais vainement retrouver le sommeil,
Partout la grosse caisse avait donné l'éveil...
Vous avez vu, peut-être, une ménagerie?
Qu'un cri frappe les airs, cri du tigre en furie,
Mille cris, à l'instant, sauvages et discords,
Font un tohu-bohu d'effroyables accords :
De même, en mon logis ; dans tout le voisinage,
Ce n'est plus que musique à l'un et l'autre étage ;
Tous mes jeunes voisins, en jupe, en caleçon,
Apprentis musiciens, répètent leur leçon.
A la hâte je prends la croûte de pain sèche,
Je m'arrose le corps d'un grand verre d'eau fraîche,
Et dûment restauré, mais dormant à demi,
Je fuis de mon repos ce parage ennemi.

Les nerfs un peu calmés, je vais à la grand'messe,
Car je suis bon chrétien, sans que cela paraisse;
Tranquille et recueilli, j'espérais prier Dieu ;
Un bruit d'orgues, de voix, tonne dans le saint lieu,
L'affreux serpent mugit ; la cloche le domine.
Aux clameurs d'un assaut, au sac de Constantine,
Je croyais assister. — Dans ma sueur baignant,
Je prends de l'eau bénite, et sors en me signant.

Mais sur le quai voisin est un joueur de vielle,
D'un orgue un autre gueux tourne la manivelle ;
De tous côtés des chants renvoyés par l'écho

Digitized by Google

Menacent la cité du sort de Jéricho ;
J'atteins, en quelques bonds, les hauteurs de Fourvière,
Et je vais m'embosser droit dans le cimetière ;
Parbleu, dis-je, en ce lieu, j'aurai du moins la paix !
Erreur, un mort arrive : un bataillon épais
De prêtres, grands, petits, en chantant, l'accompagne ;
Le serpent retentit, au loin dans la campagne ;
Tout criait ou soufflait, le mort seul excepté :
De cet accord touchant il dut être flatté ;
Pour moi, qui l'étais moins : Allons dîner en ville,
Me dis-je ; à Bellecour on doit être tranquille.

Du choix d'un restaurant, je me fie au bonheur. —
Bien ! — je trouve Musard où j'espère un traiteur ;
Et j'entends éclater au fond de la cuisine
Un concert-monstre. — Ah! ça, le Code, j'imagine,
Punit sévèrement semblable trahison.
Quoi! pas un drapeau noir placé sur la maison!
On concevrait à peine un oubli si funeste,
S'il fallait seulement avertir de la peste.

Où passer ma soirée? — Au spectacle ? — Vraiment
C'est, quand on n'a que faire, un noble amusement.
Quelles pièces, voyons, figurent sur l'affiche ?
Le Mercure galant. — Le répertoire est riche !
Et l'autre ? Oh ! c'est soigné ! titre d'un pied : *Robert.*
Robert, chef de Brigands, sans doute! — Du concert
Je suis donc à l'abri ! — Pièce comique et drame,
Pour rafraîchir mes sens, vont dérouler leur trame.

Digitized by Google

Entrons. — Peste! *Mercure* à voir est toujours bon!...
Mais *Robert*... Dieux! qu'entends-je, hélas! c'est le démon.

Des femmes imitant, dans leurs notes aigues,
Le sifflet du marin qui perce dans les nues;
Des chanteurs dont la voix se guinde à peine au *sol*,
S'efforçant, en criant, d'atteindre au *si bémol;*
D'autres dont le *fa* grave au larynx s'embarrasse,
Beuglant comme des veaux fermés dans une basse;
Et cinquante gaillards, à l'orchestre rangés,
Brochant sur tout ce bruit comme des enragés;
Voilà ce qui pleuvait sur ma tête affaissée!...
C'était à devenir fossile ou crustacée,
A douter du salut. Sans chapeau, comme un fou,
Je me sauve, au hasard de me rompre le cou,
Dans un café voisin. — Du moins la politique
Interdit de ce lieu l'accès à la musique;
Je pourrai tout à l'aise et sans distraction
Savourer les beautés du *Courrier de Lyon*.
Bah! vain espoir; à peine ai-je mis mes lunettes,
Que je n'entends partout que harpes, voix, musettes;
D'Amphions besogneux un misérable essaim
S'est jeté dans la salle, et, la sébile en main,
L'un d'eux ose de moi réclamer un salaire!
— Mais je t'aurais payé, malheureux, pour te taire.

Dans un coin, de dépit, je jette mon papier,
Et vais voir un ami, fort honnête épicier,
S'occupant peu des arts, bon père de famille;

Digitized by Google

J'entre sans défiance, et je trouve un quadrille
D'amateurs forcenés qui, râclant au hasard,
Pour sa fête, je crois, lui servaient du Mozart.
Un ami de vingt ans me faire un tour semblable!
Ne pas me prévenir! Mais c'est donc une fable
Que l'amitié!... les droits de l'hospitalité
Sont donc mis à néant dans ce siècle éhonté!
Par moi, pour fuir plus vîte, une porte est brisée,
Je me serais plutôt jeté par la croisée.

Un omnibus passant, je m'y loge. — Mais bon!
Le conducteur soufflait dans un méchant clairon
A briser le timpan. — Que le diable t'emporte,
Phaéton musical; mais j'arrive à ma porte.

Sur le seuil, mon portier, un peu pris de boisson,
Pour me narguer aussi, fredonne une chanson.
Qu'importe au malheureux noyé dans la tempête
Une goutte de plus ou de moins sur la tête!..
De pitié je souris, et rentre en mon garni.

M'y voilà, m'écriai-je; ah! du moins c'est fini
Jusqu'à demain. Musique, à me nuire obstinée,
Je puis braver ici ta poursuite acharnée.
— Ecoutez bien les vœux que forme mon courroux,
Croque-notes maudits. — Anathème sur vous!
Qu'un lutin malfaisant, ô fabricants de croches,
Vous serve du pain noir en guise de brioches,
Qu'il graisse vos archets, vous donne le *la* faux,

Digitized by Google

Vous tire par les pieds aux heures du repos,
N'offre que de l'eau claire à votre soif insigne,
Et vous force à pêcher tous les jours à la ligne.

Quelque peu dégonflé, je m'endors. — Aussitôt
Un effroyable bruit me réveille en sursaut:
Tout tremble autour de moi. Quelle est donc cette aubade?
La générale? Non, c'est une sérénade
Qu'on donne à ma voisine. — Oh! vraiment, cette fois,
Je reste anéanti, sans vigueur et sans voix,
Et je cherche au plancher quelque clou pour me pendre;
Comme je n'en vis point, il fallut bien attendre;
Mais l'homme ne saurait échapper à son sort:
Pour Loyasse bientôt j'aurai mon passeport,
Signé par la musique. — Après tout, je préfère
A musique éternelle une robe de terre;
Je n'aurai plus à craindre au moins, dans cet état,
Que la trompe de l'ange aux champs de Josaphat.

Mo.

COMMENT NE PAS AIMER LA VIE!

AIR: En deux moitiés le sort, dit-on.

On peut, bravant l'arrêt du sort,
Dire qu'avec indifférence
On verra s'avancer la mort,
Mais on ment à sa conscience.

Digitized by Google

Moi, dont la carrière ici-bas
A moitié se trouve remplie,
Amis, je ne vous cache pas
Que je regretterai la vie.

A l'estime des gens de bien
Lorsque l'on n'ose plus prétendre,
Sans amis, sans regretter rien,
Dans le tombeau l'on peut descendre.
Mais du droit chemin de l'honneur
Lorsque jamais on ne dévie,
Quand rien ne pèse sur le cœur
Comment ne pas aimer la vie !

Je n'ai point de part aux faveurs
Que répand l'aveugle déesse,
Des titres et des vains honneurs
Jamais je n'ai connu l'ivresse.
Je ne suis point ambitieux,
Et sur moi de la sombre envie
Jamais je n'attirai les yeux...
Comment ne pas aimer la vie !

Combien de moments de douceur
Nous sont accordés sur la terre ?
Chaque jour je puis sur mon cœur
Presser mes enfants et leur mère,
Et quand sous les lois de l'amour
Mon ame est encore asservie,
Quand je suis payé de retour
Comment ne pas aimer la vie !

Quand la ligue des nations
En nous forgeant d'indignes chaînes
A détruit tant d'affections,
A fait éclater tant de haînes,

Digitized by Google

L'amitié qui m'unit à vous
De jour en jour se fortifie,
Attaché par un nœud si doux,
Comment ne pas aimer la vie !

CASTELLAN AINÉ.

L'ESPRIT S'EN VA.

A M. CASTELLAN AINÉ.

AIR : Eh lon la la, landerirette, etc.

Mon humeur est très-morose,
Rien ne peut me contenter ;
Pour vous en dire la cause,
Je me décide à chanter :
L'esprit s'en va,
Landerirette,
L'esprit s'en va,
Landerira.

Ami, je ne puis le taire,
Notre siècle est fort savant ;
Il est profond, grave, austère,
Mais il n'est pas amusant.
L'esprit, etc.

Au théâtre qui se pique
D'être malin et railleur,
Je cherche l'acteur comique,
Je ne trouve qu'un farceur.
L'esprit, etc.

Historique ou maritime,
Le rom an certe a du bon,

Digitized by Google

Souffrez pourtant que j'estime
Pigault, Rabelais, Scarron.
L'esprit, etc.

Le poète humanitaire
Est de nos jours en crédit :
Or, sans un bon commentaire,
Je n'en peux saisir l'esprit.
L'esprit, etc.

Notre époque est comfortable,
Notre époque dîne bien,
Mais n'admet guère à sa table
Certain sel athénien.
L'esprit, etc.

Veut-on, de femme jolie
Toucher et vaincre le cœur,
Prudemment on se confie
A l'esprit de son tailleur.
L'esprit, etc.

S'il n'est brillant de parure,
Le beau sexe dédaigné
De *Berthe* prend la coiffure,
Ne prend rien à Sévigné.
L'esprit, etc.

Dans les bals, dit-on, se montre
Cet esprit, fin, libre, aisé ;
Si parfois je l'y rencontre
Il est très-bien déguisé.
L'esprit, etc.

J'ai voulu, de ma tristesse,
Me venger par ce refrain,
Dût ma muse sans finesse
Le rendre encor plus certain.
L'esprit, etc.

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

Digitized by Google

DE LA MUSIQUE

ET

D'UN CONSERVATOIRE

A LYON.

1re LETTRE (1).

Ne faudrait-il pas, mon cher ami, avant de parler de l'art musical, établir d'une manière positive ce que veut dire ce mot, art ?

Pour les peintres, l'art, c'est la reproduction aussi fidèle que possible de la nature; or, notez bien une chose, c'est que le langage de la peinture s'applique d'une manière si exacte à la poésie et à la musique, qu'on serait tenté d'adopter généralement cette définition. J'explique ma pensée.

(1) Une série de lettres sur la musique à Paris et dans la province nous est promise par notre ami et collaborateur, A. Maniquet. Nous acceptons volontiers l'engagement qu'il prend avec nous. La *Revue du Lyonnais* attend sa seconde lettre.

Digitized by Google

Deux choses sont nécessaires aux peintres, la forme et la couleur; ces deux choses sont également nécessaires aux musiciens, seulement elles changent de nom, et s'appellent, pour eux, mélodie et harmonie.

Malheureusement le résultat n'est pas le même; car le peintre exprime une idée positive par des signes sensibles, matériels, que tout le monde peut comprendre et juger par la comparaison; tandis que le musicien n'a, pour rendre la même idée, que des signes invisibles, aussi vagues, aussi étranges que la sympathie, sans modèle comme sans raison d'être ainsi plutôt qu'autrement. Fils de l'inspiration, ils échappent à l'analyse et au raisonnement; inexplicables à l'esprit, le cœur seul peut les comprendre; heureux quand l'artiste a pu les dessiner assez justes pour qu'on ne puisse les confondre!

Quelques compositeurs ont, il est vrai, produit des effets matériels: tantôt le mugissement de la tempête, tantôt le vent dans le feuillage, tantôt le bruit de la rame qui fatigue la vague, et mille autres imitations ingénieuses; mais je nie que ces imitations soient une étude féconde en heureux résultats et capables de faire faire un pas de plus à l'art. Ceux qui ont dit que Beethoven allait, sur les dernières années de sa vie, s'inspirer de la grande voix des forêts pour trouver ses étranges mélodies, ceux-là ont oublié que le grand artiste était devenu sourd. Sans doute la contemplation de la nature est la meilleure source de l'inspiration; mais chaque fois que l'art veut imiter, combien il reste au-dessous du modèle!

Ici je vais me permettre une petite digression, et vous conter un de mes meilleurs souvenirs.

C'était en automne, sur les dunes du petit village de *Vilette*, à quelques lieues de Lyon, en remontant le Rhône; à mes pieds, le fleuve coulait majestueux; il entourait, comme une ceinture brillante, les nombreux ilots semés au milieu de ses eaux; à l'occident, le soleil couchant reflétait de fantastiques lueurs; autour de moi, j'entendais les troupeaux

Digitized by Google

qui rentraient aux étables; c'était une curieuse harmonie que l'harmonie de leurs clochettes, incessamment mêlée aux chants des bergers.

Peu à peu le sublime spectacle du paysage qui se déroulait devant moi, la vue des montagnes du Pilat, qui bornaient l'horison du côté du midi, le souvenir de mon enfance passée au milieu d'elles, puis Lyon, que je devinais à ses fumées, et qui renferme tous ceux que j'aime; tout cela me plongea dans une rêverie indéfinissable; mais, hélas! je cherchai vainement dans mon cœur une mélodie qui reproduisît d'une manière fidèle les émotions qui m'agitaient; mes efforts furent impuissants! alors le découragement me prit, et je me crus incapable d'exprimer une idée poétique; et je pleurais amèrement, lorsqu'il me vint à l'esprit un souvenir des chants les plus suaves de Beethoven et de Mozart... Eux aussi étaient loin de la nature! aussi loin que Raphaël et que Ruïsdael, les grands peintres! je fus un peu consolé...

Tout à coup, du haut de la tour de l'église, partirent les volées d'une cloche; vives et pressées, elles chantaient une divine action de grâces... Oh! c'est là la mélodie que je cherchais; cette mélodie qu'aucun musicien n'aurait pu trouver, mélodie d'une seule note, qui chante d'une voix si joyeuse pour la naissance et si désolée pour la mort.

Comme vous le voyez, mon ami, l'art musical n'est donc pas l'imitation de la nature; ce n'est que l'expression de sentiments plus ou moins élevés, plus ou moins poétiques.

Envisagé sous ce point de vue, l'art n'existe pas à Lyon; d'autre part, à peine y rencontre-t-on quelques dignes interprètes des maîtres français et allemands; on y aime cependant la musique, mais il n'y existe pas de société musicale organisée d'une manière large.

Parlerai-je des tentatives qui y ont été faites à diverses reprises pour réunir les éléments d'un orchestre un peu digne? Tout le monde connaît les entraves qu'ont toujours apporté à la réalisation de ce projet les ridicules et mesquines pré-

Digitized by Google

tentions des amateurs, celles mêmes de quelques artistes : pourquoi faut-il que de puériles questions de préséance soient devenues d'insurmontables obstacles ?...

Parlerai-je encore des réunions qui avaient jadis lieu chez M. Dumas, enlevé si prématurément à ses amis, et dont les encouragements étaient si précieux pour l'art ? Depuis cette mort funeste, Haydn, Mozart, Ries et Beethoven se sont tus, et personne n'a rien tenté pour les faire sortir de ce silence désespérant.

J'ai dit cependant qu'on aimait la musique à Lyon : peut-être me serait-il permis de revendiquer, pour ma part, quelques-uns des efforts qui ont été faits pour l'y rendre populaire.

Il y a quelques années, qu'à ma prière, quelques jeunes gens s'unirent à moi ; trop peu exercés pour dire de la musique sérieuse, pressés d'ailleurs par une impérieuse vocation d'artiste, nous livrant sans but, sans règle, à tous les égarements d'une imagination désordonnée, nous écrivîmes une musique à nous, musique bien singulière ; nous avions besoin d'un théâtre, nous choisîmes la ville entière, et nous jetâmes chaque nuit nos accords à qui voulut les entendre.

Oh ! qui nous rendra les fraîches idées de notre jeunesse ? Où pourrions-nous désormais retrouver le tour original qu'elles avaient alors ?

A notre exemple, d'autres sociétés se formèrent ; puis on sentit le besoin d'envisager l'art sous un point de vue plus sérieux ; on songea à la musique soi-disant sacrée, et alors le *cornet à piston* envahit les églises. On joua des galops et des valses aux moments les plus solennels ; chaque paroisse eut son orchestre, et ce fut à qui rappellerait le plus exactement le genre de *Strauss* et de *Muzard*.

Je vous demande ce qu'ont de sacré tous ces airs d'opéra, et si, pour être joués dans des églises, ils sont moins profanes et mondains.

A ce propos, encore une petite anecdote qui prouve de

Digitized by Google

quelle manière on comprend la musique sacrée dans notre bonne ville et quels encouragements on prétend donner aux artistes qui voudraient tenter à ce sujet une réforme si désirable ; je la raconte sans fiel et sans vouloir faire de récrimination.

Il y a environ un an, le directeur de la musique d'une de nos riches paroisses vint chez un de mes amis qui se disposait à partir pour Paris, et lui fit promettre d'écrire spécialement pour sa société quelques morceaux de musique sacrée ; son travail et sa peine seraient, dit-il, récompensés ; aucun salaire ne fut donc déterminé.

Arrivé à Paris, le jeune compositeur chercha quelques modèles du genre religieux ; il consulta Mozart, Palestrina, Benedetto Marcello ; ce dernier lui fournit un gracieux motif, il paraphrasa cette pensée, et écrivit sous l'influence de ce maître trois partitions ; l'une d'elles fut, je crois, exécutée ; mais, avant de livrer les deux autres, un des amis de l'auteur voulut prendre ses intérêts, et demanda quelles étaient les intentions de la société à cet égard... Je vous le donne en cent, en mille, si vous voulez... Jamais vous ne devinerez le prix auquel on taxa ses quinze jours de travail ; vraiment je ne puis encore y penser sans rire de ce rire inextinguible dont parle Homère... On offrit *quatre francs... quatre francs!..* Que si quelque ame honnête prétendait que cela n'est pas possible, et qu'à coup sûr je suis mal informé, je n'aurais qu'un mot à répondre, c'est que le musicien dont il est ici question, c'est moi...

Au fond, tout cela ne prouve qu'une chose, ou la médiocrité désespérante de ma musique, ou bien une bonhomie charmante dans l'appréciation de mon œuvre.

Quelques écrivains, plus experts que moi, ont écrit longuement sur la musique, et ont démontré avec évidence qu'elle influait d'une heureuse manière sur les mœurs du peuple.

En adoptant cette idée comme une vérité incontestable, que nous reste-t-il à désirer, si ce n'est de voir le goût de la

Digitized by Google

musique se propager avec rapidité dans les masses. Le meilleur moyen, à mon sens, d'arriver d'une manière générale à ce but, serait de donner à la musique sacrée une bonne et raisonnable direction. Malheureusement à Lyon les ordonnances de l'église ont constamment interdit l'emploi des instruments dans les temples; aussi l'orgue est chez nous à peu près inconnu. Depuis quelque temps seulement l'interdiction s'est changée en une tolérance qui est devenue le prétexte de bien des monstruosités. En effet, entrez dans nos églises, si vous n'y êtes pas choqué par les irréligieuses harmonies dont j'ai parlé; vous y entendez chanter à tue tête, sans mesure et sans but, les tristes rapsodies de notre *plain-chant*. Ce mot de rapsodie, que bien des gens seraient tentés de me reprocher, sera compris par les musiciens : qu'ils prennent la peine de lire (je cite au hasard) l'antienne qui suit la troisième lamentation de Jérémie, à l'office du Vendredi Saint; qu'est-ce, au nom du ciel, que ce chant sur ces paroles : *Expuerunt in faciem Jesu et colaphis ceciderunt dicentes : prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit?* Que peuvent donc signifier ces notes sans suite, surtout après le cri sublime du prophète : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum?* A Dieu ne plaise que je nie les incontestables beautés de quelques-uns des motifs du *plain-chant;* mais combien tout le reste est absurde! Encore, si une harmonie sévère et bien entendue donnait à tout cela la couleur voulue, mais point. Je sais une église dans laquelle quatre musiciens soufflent à qui mieux mieux dans des ophicléides; chacun d'eux s'abandonne séparément à son génie harmonique. Je vous laisse à penser l'étrange cacophonie qui doit en résulter. Cependant c'est à l'église que nous recevons nos premières impressions musicales; le premier chant que nous entendons, c'est celui du prêtre qui nous bénit.

En Allemagne, le peuple est musicien, parce que dans les temples, le peuple entend ce qu'on peut appeler de la musique; pourquoi ce résultat ne serait-il pas obtenu en France?

Digitized by Google

Malgré tout, quelque mauvaise que soit la route dans laquelle on est entré à Lyon, il faut y voir un besoin de musique; ce besoin nécessite d'utiles et importantes réformes. Aussi, quelques hommes qu'on voit toujours à la tête de toutes les entreprises généreuses ont-ils conçu la pensée de créer ici un conservatoire!

Savez-vous que déjà Toulouse, Montpellier, Limoges, Troies et quelques autres villes, ont pris le devant? Il serait peut-être honteux pour Lyon de rester plus long-temps sans suivre leur exemple.

Je repousse de toutes mes forces cette allégation mensongère : *Lyon n'est pas artiste.*

Voyez donc l'école de peinture, cette école a-t-elle en France une rivale? ne compte-t-elle pas au nombre de ses enfants assez de peintres célèbres?

Fondez une école de musique, et vous verrez de même d'excellents musiciens, d'habiles compositeurs illustrer leur patrie; fondez une école de musique, donnez-lui un chef expérimenté, et au bout de quelque temps, vous serez tout surpris de voir et d'entendre une masse, bouillante de verve et de jeunesse, exécuter des chefs-d'œuvres inconnus.

Appelez près de vous un homme qui, résumant les travaux des *Choron*, des *Galin*, des *Mainzer*, choisisse avec discernement ce que chacun d'eux a de bon dans sa théorie, et bientôt vous aurez un nombre de voix suffisant pour vous initier aux gigantesques compositions d'Haydn, de Hœndel et de Lesueur.

Je ne ferai pas entrer en ligne de compte l'avantage qui résulterait d'une semblable combinaison pour ce qui concerne le théâtre; chacun peut comprendre que les chœurs et l'orchestre seraient nécessairement doublés et améliorés, et tout cela sans une notable augmentation de dépenses.

Lorsque j'ai quitté Lyon, une commission avait été organisée; son premier soin a été de chercher un local; comme elle n'en trouvait aucun, elle a pensé qu'il serait convenable de faire construire un bâtiment spécial.

Digitized by Google

A ce sujet, je pourrai rappeler un couplet spirituel d'un de nos compatriotes, *M. Labie*. Il s'agit, comme vous pensez, du futur Conservatoire. Voici ce couplet (1) :

Le Palais des Arts, Dieu merci,
Peut nous offrir une ressource.
— Vous plaisantez, car jusqu'ici
L'art y règne moins que la Bourse.
D'une énorme baleine, hélas!
La moitié de ce temple est pleine.
— Ne pourrait-on pas dans ce cas
Le déposer, comme Jonas,
Dans le ventre de la baleine?

En attendant, le temps s'écoule ; ne serait-il pas suffisant de s'installer au premier endroit venu ? Plus tard, lorsqu'on verra cet établissement prendre une consistance et un développement imprévus ; la force des choses amènera la ville à faire les constructions nécessaires,

Quelques négociations ont été tentées auprès d'un artiste justement célèbre ; on a parlé de confier la direction suprême du Conservatoire à M. Crémont ; encore quelques retards, et il ne sera peut-être plus possible de compter sur un homme aussi spécial que M. Crémont, et qui d'ailleurs a laissé à Lyon de nombreux amis, quelques bons élèves et d'honorables souvenirs.

Qu'il me soit permis de lui témoigner ici toute la reconnaissance que je lui dois pour les excellentes leçons que j'ai reçues de lui ; qu'il me soit permis encore de déclarer cette vérité : c'est que de tous les professeurs d'harmonie et de haute composition que mon état d'artiste m'a fait consulter, et sous lesquels j'ai étudié, aucun mieux que lui ne rappelle le savant et modeste Reicha, qui a fait tant de bons élèves.

Il faudrait encore de longs discours pour discuter les idées que je n'ai fait qu'indiquer ; mais j'en aurai dit assez si j'ai pu

(1) *Les Giboulées de Mars*, vaudeville-revue ; impr. de L. Boitel.

Digitized by Google

faire sentir qu'il est important de bannir de nos temples les honteuses élucubrations musicales qu'on y entend, et que, quoique l'art proprement dit n'existe pas à Lyon, le goût de la musique (perverti, il est vrai) s'y révélant d'une manière évidente, l'établissement projeté d'un Conservatoire serait d'une incontestable utilité. Ma tâche sera remplie quand j'aurai rappelé les bienfaits de la Société des Amis des Arts, les encouragemente qu'elle donne, les efforts généreux qu'elle fait depuis deux ans.

Je ne terminerai cependant point sans répéter ce que j'ai déjà dit tout-à-l'heure; Lyon est une ville éminemment artiste, qui n'a besoin que d'un premier élan pour adopter toutes les idées d'émancipation intellectuelle et de décentralisation. D'ailleurs je peux donner pour dernière preuve de ce que j'avance ce qui m'est arrivé.

Pour moi, mes compatriotes se sont souvenus du précepte d'Horace : *Hedera crescentem ornate poetam*; non qu'ils m'aient couronné de lierre ; mais ils m'ont entouré de tant de bienveillance, que je suis heureux aujourd'hui de pouvoir leur montrer toute ma gratitude. Hélas! quand un pauvre artiste, ignoré de tous, s'attache volontairement pour un souffle de gloire au pilori de la scène, ne faut-il pas que quelques voix amies l'encouragent à parcourir bravement la rude carrière dans laquelle il s'avance?

Aujourd'hui, j'en suis sûr, que viennent à Lyon d'autres artistes, jeunes et confiants dans l'avenir, si quelque main habile dirige leurs premiers pas, rectifie le désordre de leurs pensées, modère les écarts de leur imagination, ils trouveront mieux encore que moi une flatteuse hospitalité, et feront mentir les discours calomnieux, qui prétendent que notre patrie ne sait comprendre ni les arts ni les artistes.

A. Maniquet.

Paris, 8 janvier 1838.

Digitized by Google

Médailles Lyonnaises.

(CORRESPONDANCE).

Un des Collaborateurs de la *Revue du Lyonnais* a reçu la lettre suivante:

Autun le 5 décembre 1837.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous demander au nom de la Société Eduenne dont je suis secrétaire, un renseignement auquel mes collègues attachent, ainsi que moi, beaucoup d'intérêt.

Un de nos antiquaires les plus zélés posséde en ce moment une monnaie du moyen âge fort curieuse. Cette pièce qui est frappée d'un côté au coin ordinaire de la monnaie dijonnaise sous l'inscription *Divionensis*, porte de l'autre côté, au lieu du nom du Duc, la légende *Prima sedes* inscrite dans le champ, en grands caractères qui paraissent appartenir au XI siècle. Jusqu'ici cette monnaie nous semble inédite. Les recherches faites dans le *Lelovel et Tobiessen Duby* n'ont eu aucun résultat.

L'un de nous ayant préparé une explication, la société désire savoir si le médailler du musée de Lyon ne possède point cette monnaie et si les auteurs lyonnais n'ont point disserté pour assigner sa date probable; car les mots

Digitized by Google

prima sedes annoncent, selon toute apparence, que la pièce en question a été frappée au nom d'un archevêque de Lyon.

Nous espérons, Monsieur, que vous serez assez bon pour nous donner les indications qui nous sont nécessaires, puisque la question soulevée intéresse à la fois et l'histoire de Bourgogne et celle des Archevêques de Lyon.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. DEVOUCOUX.

Le médailler du Musée de Lyon ne contient pas la médaille indiquée par notre correspondant. En publiant cette lettre nous avons voulu attirer l'attention des savants sur la question qui nous est adressée, afin qu'ils nous mettent dans le cas de donner un jour une satisfaisante solution. En attendant, voici au sujet d'une médaille archiépiscopale Lyonnaise de précieux documents que nous apporte *l'Echo du monde savant.*

—On ne connaissait point encore de monnaie épiscopale de Lyon portant un nom d'archevêque ou un signe quelconque qui pût la faire attribuer à une époque certaine. Duby, qui donne douze variétés des monnaies de cette ville, se borne à dire qu'elles ont été frappées au XVIe siécle, et encore semble-t-il en douter. M. de Longpérier vient d'en publier une de cette époque, qui est remarquable en ce qu'elle porte la première lettre du nom de l'archevêque.

Il est extraordinaire, en effet, remarque M. de Longpérier, que l'archevêque de Lyon n'inscrivit pas son nom sur la monnaie de son église, tandis que c'était une coutume établie dans de petits évêchés et même dans certaines abbayes. Serait-ce que la grandeur même de cette église, *le premier siège des Gaules*, l'eût emporté sur la puissance d'un évêque sujette à varier suivant le plus ou moins de crédit du titulaire, ou bien les prélats cherchèrent-ils, en conservant un titre fixe à leur monnaie, à empêcher le peuple de s'apercevoir de l'altération qu'on pourrait être obligé, par les circonstances malheureuses, à apporter dans le titre de

Digitized by Google

l'argent, et de distinguer la valeur des monnaies par l'époque de leur émission ?

Quel que soit le système qui ait présidé à la fabrication de monnaie lyonnaise, le fait est qu'il fut constamment suivi pendant une période qu'on peut faire durer de la fin du XIIe siècle au XVe environ. La pièce dont on va parler est une exception dont on essaiera d'expliquer la cause, mais qui n'influe en rien sur les habitudes monétaires de l'archevêché de Lyon. Voici la description de cette monnaie: K majuscule surmonté d'une mitre, entre un soleil et un croissant dans le champ, de chaque côté, une fleur de lis; autour, la légende: PRIMA SEDES. Le tout renfermé dans un cordon de fleur de lis.

Revers: croix. Légende intérieure: GALLIARVM. Seconde légende: — ARCHIEPISCOPVS ET COMES LVGDVNENSIS. —Billon.—36 grains et demi.—Cabinet du roi.

Il est évident que cette monnaie est une imitation du gros de Charles V, avec lequel elle présente les plus grands rapports. On peut la regarder comme contemporaine.

D'un autre côté, la lettre initiale K ne peut s'appliquer qu'à un prélat du nom de Charles. On peut donner cette monnaie à Charles d'Alençon, premier évêque de ce nom et cousin du roi Charles V.

Il avait pour père Charles de Valois, comte d'Alençon, petit-fils de Philippe-le-Hardi et frère de Philippe VI de Valois. Jeune encore et fatigué des troubles qui suivirent la mort de son père, il avait embrassé l'état monastique en abdiquant son titre de comte; s'étant rendu recommandable par ses vertus, il fut nommé par le roi au siége de Lyon, le 13 juillet 1365.

L'histoire ne nous dit rien du commencement de son épiscopat, si ce n'est qu'il fut parrain de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Mais, vers la fin, il s'éleva une querelle entre lui et les officiers du roi, établis dans la ville de Lyon en vertu du traité passé entre Philippe-le-Bel et Louis de

Digitized by Google

Villars, traité dans lequel cet archevêque avait abandonné au roi la juridiction temporelle de la ville, se réservant seulement l'une des forteresses, le château de Pierre-En-Cise.

Charles d'Alençon, à ce qu'il paraît, ne tenant pas compte de ce traité, voulut rentrer dans plusieurs des droits auxquels ses prédécesseurs avaient renoncé ; de là des dissensions dont les circonstances ne sont pas bien connues mais qui ne laissèrent pas que d'amener de graves désordres. A la fin cependant il y eut accommodement, et peu de temps après, l'archevêque mourut dans son château, le 5 juillet 1375.

En considérant l'analogie parfaite qui existe entre la pièce de Charles V et celle qui nous occupe, tant pour le type et le titre que pour le poids, ne pourrait-on pas supposer que Charles d'Alençon, enhardi par sa grande naissance, fit fabriquer cette monnaie dans l'intention de la faire circuler là où celle du roi devait seule avoir cours, et que Charles V, irrité, rangea cette usurpation au nombre des griefs qui amenèrent une rupture entre lui et son parent? Dans une occasion semblable, on sait que charles V écrivit au prince d'Orange pour se plaindre de ce qu'il faisait contrefaire sa monnaie et pour faire cesser cette fabrication.

Ainsi d'un côté la haute naissance, le grand crédit de Charles d'Alençon, expliqueraient pourquoi il fut le premier à déroger à la coutume établie, en plaçant sur sa monnaie la lettre initiale de son nom et de ses titres, tandis que les suites malheureuses de cette innovation justifieraient son peu de durée.

(*Echo du Monde savant*).

Digitized by Google

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

LE GIER. — LA FORÊT DE PILA. — JACQUES.

Forêts, montagnes, vallées, rivières, oui tout est merveilles dans la nature, tout sert aux besoins de l'homme. Cependant quelques-unes de ces utiles et belles choses décèlent plus que d'autres le génie de la création pour lui.

Quoique inanimées, les unes lui sont pour ainsi dire esclaves, amies; d'autres fuyent son association, son joug.

Les premières se rendent à lui comme des animaux domptés; les secondes conservent leur indépendance comme le tigre ou le lion sauvage. — Leur temps n'est pas venu.

La vue du Gier suggère ces pensées.

Sa source jaillit des flancs du Mont-Pila. Elle en descend en sons harmonieux, et s'épanche ensuite comme un filon d'argent pur, symbole de sa richesse.

Digitized by Google

Rien n'est beau comme sa cascade, et rien n'est ami comme ses eaux : une fois leur montagne quittée, elles s'emprisonnent avec une docilité extrême dans une infinité de canaux, pour imprimer le mouvement et la vie à une foule d'usines établies sur cette petite rivière que l'on dirait intelligente, animée, et qui justifie la personnification des anciens pour leurs fleuves.

Il y a deux mille ans, que déjà, sous la domination romaine, le Gier portait à l'ancien *Lugdunum*, par cette chaîne d'aqueducs dont les vestiges durent encore, son eau que l'industrie n'avait point encore dépravée.

Il la livrait pure et glacée, comme on la boit à sa source, où elle est tellement froide, qu'il faut bien pardonner à ces anciens dont je viens d'évoquer le souvenir, cette superstition de croire qu'il y avait des fontaines dont l'eau se pétrifiait dans les entrailles du voyageur altéré. . . . . .

. . . . . .

Beaucoup courent le monde, s'embarquent pour voir et pour apprendre. A coup sûr, ils cherchent bien loin ce qu'ils ont bien près : mille lieues de côte parcourues ne leur fournissent pas tous les sujets d'étude que leur offre ce cours d'eau, dans la simple étendue des cantons de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier : ce qui comprend vingt mille pas environ. C'est une promenade d'un jour.

Le Furens seul, dont la source n'est qu'à trois quarts d'heure, peut présenter la même variété de tableaux industriels, mais avec moins de couleurs et de bigarrures. Cette autre petite rivière, qui enrichit Saint-Etienne, sort de la même montagne. Ses eaux, par la Loire, vont à l'Océan, et celles du Gier se rendent à la Méditerrannée par le Rhône. On dirait que c'est par esprit de rivalité que ces deux sources, sorties des mêmes flancs, suivent des voies diverses, comme cela se voit dans beaucoup de familles, où les enfants arrivent à la fortune par des chemins opposés.

Le Pila, qui nous donne le Gier, a été décrit par Jean-Jac-

Digitized by Google

ques, dans une relation pleine de cette verve et de ce coloris qui font, de cet écrivain, le prosateur modèle. Cet opuscule, quoique imprimé, n'est pas, je crois, dans le recueil de ses œuvres. Au printemps, Jean-Jacques, qui étouffait dans nos rues, venait respirer, herboriser sur la montagne, rêver, saluer l'aurore, tout entier à ses contemplations qui l'isolaient de l'homme dont il se défiait, et le rapprochaient de Dieu en qui seul il avait foi.

Un ancien notaire de Lavalla, M. Perier, m'a dit l'y avoir vu souvent. C'est ce souvenir laissé dans le pays qui a valu, en 93, à Saint-Chamond, le nom de *Vallée-Rousseau*, baptême qui, soit dit en passant, lui irait mal aujourd'hui, parceque, dans cette ville, on se soucierait fort peu d'un philosophe pour parrain.

La cascade, ou Saut-de-Gier, prend un aspect tout singulier quand on est sur la route qui conduit à un pauvre petit village qu'on nomme le Bessat, et qui ne se relève de son humilité que par le souvenir d'une rude victoire, remportée il y a trois siècles, sur le baron des Adrets, par le seigneur de Saint-Chamond, dans une prairie que les habitants appellent encore *aux morts* (1).

De là, de cette route du Bessat, les sapins de la montagne s'offrent à l'œil comme une vaste tenture noire. Le Gier

(1) En l'année 1570, les partisans de la religion réformée, sous les ordres de l'amiral Châtillon de Coligny, surprirent la ville de Saint-Etienne, travestis en femmes, et y séjournèrent pendant 18 jours que dura la maladie qui lui fût donnée, dit *Jean Serre*, par la beauté des dames de cette ville.

Le baron des Adrets et Sarra, son lieutenant, accoururent d'Aubenas pour se réunir à l'amiral ; à leur passage, ils ruinèrent de fond en comble l'abbaye royale de Valbenoite (*Vallis Benedicta*), et commirent de grands dégats, tant dans la ville que dans la campagne ; chargés de butins, ils prirent la route de Roche-Taillée pour entrer dans le Vivarais. Alors Aimard de Saint-Priest et le seigneur de Saint-Chamond les poursuivirent et les taillèrent en pièces dans un défilé, près la montagne du Bessat.

Digitized by Google

paraît être une déchirure à ce voile lugubre, une large cicatrice au front d'un nègre.

De ce rideau sombre s'échappent, après la pluie, des vapeurs surprenantes par leurs variétés. Il y a de tout dans la forme de ces nuages : le déserteur y voit la maréchaussée qui le suit. Le montagnard dévot, le purgatoire et ses gouffres béants ; l'ambitieux, ses métairies rêvées ; la veuve, son ancien fiancé qui lui tend les bras ; le plaideur, ses juges en grand costume. Ici le paradis de Milton, plus loin l'enfer du Dante ; et, s'il faut tout dire, on ne manque jamais d'y voir toutes les lugubres scènes de la fin tragique du père de *Jacques*.

Telle est la perspective de ce côté.

Un temps a été, où la forêt qui prête à cette fascination ses météores, était dilapidée. Propriété de tous, elle n'appartenait à personne ; et cette dilapidation qui, loin d'enrichir, appauvrissait la contrée, avait sensiblement agi sur la diminution des eaux du Gier.

On a eu le bon esprit de faire un partage de ce grand bois, et le Gier commence à reprendre son ancien volume. Il n'y avait que ce partage qui pût sauver cette forêt d'une ruine certaine ; et la mort de six gardes, assassinés dans un court espace de temps, a prouvé que la force et la surveillance sont toujours en défaut quand on ne sait pas faire à la chose publique un rempart des intérêts privés.

Le fils d'un de ces gardes erre encore dans ces montagnes. Il erre comme l'ombre de son père, dont la disparition est un mystère affreux.

Témoin de son horrible fin, son fils, le pauvre *Jacques*, ne sait plus ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Il avait huit ans, lorsqu'on a coupé la tête à son père. Et à lui aussi, la tête a sauté ; mais pas de la même manière. Plut à Dieu qu'en perdant la raison, la tête de l'homme se desséchât et se séparât du tronc pour jamais !

Voici comme dans le pays on m'a raconté cette histoire.

Digitized by Google

On la sait, non pas de *Jacques*, car il ne parle pas, mais on la tient de la confession d'un mourant sur lequel la justice des hommes n'a plus eu prise.

« Depuis long-temps on avait signalé à la famille du père de *Jacques* tout le danger qu'il y avait de garder la forêt. On ne lui faisait peur ni des ours ni des loups, parce qu'il faut dire que Pila, de mémoire d'homme, n'a jamais eu de bêtes fauves : quelques loups, et encore bien peu. Mais on le mettait en garde contre les propos tenus au cabaret le dimanche et contre les jurements de quelques habitants de la lisière du bois d'exterminer tous les agents de l'administration forestière.

Le père de *Jacques* était un homme de cœur. Un ancien serviteur du Roi. Il savait très bien manier le sabre et la hache comme le premier venu, et puisque tous les jeunes miliciens de l'endroit se coupaient le doigt plutôt que d'aller à la guerre, il riait des frayeurs qu'on lui inspirait, des gens du Pays; et comme *Guise le Balafré*, il semblait dire : ils n'oseraient. —

Les vols de bois ne se faisaient trop que de nuit, et par des temps où le vent tourmentait la forêt. Il lui vint dans l'idée de faire sa tournée, un de ces soirs que l'obscurité et l'orage lui faisaient appeler un riche temps ! il prend son fusil; et pour aguerrir son petit Jacques qui avait plus peur des ombres que des loups, il le mène avec lui.

Près du saut du Gier, à ce qu'on dit, il fit rencontre de trois individus occupés à traîner une plante qu'ils venaient d'abattre, une plante, c'est-à-dire un des sapins de la forêt. Qui vive ? — Point de réponse. — Qui vive ? — et le garde arme son fusil. — On cherche à fuir. — Halte-là ! je fais feu. — Comme on le savait résolu, on s'arrêta en suppliant de ne pas dresser procès-verbal. Etaient-ce des habitants de Doizieu, de Lavala, ou du Bessat ? On ne l'a jamais su.

Le garde, ancien militaire, aimait le vin, et surtout celui des côtes du Rhône, *du rivage*, vrai casse tête et le seul qu'on buvait alors dans le pays ; l'offre d'une bouteille appuya

Digitized by Google

la prière des trois fraudeurs.—Du vin, soit mais où le boire? Là, tout près.—Eh bien! voyons!— Et le garde se laissa conduire à un quart de lieue dans une chaumière que depuis on n'a jamais pu savoir.

Le vent grondait : tantôt c'était un rugissement de lions, et tantôt un sifflement de vipères. Le petit Jacques avait été si souvent battu par son père pour ses frayeurs, que cette fois il n'ôsait pas dire qu'il tremblait de tous ses membres; et ce pauvre enfant devinait pourtant son malheur, un malheur sans égal!

Le père, trop brave ou trop ivrogne, avait cédé; et déjà par deux fois, chemin faisant, il avait dit à son petit Jacques, auquel le temps durait: Eh bien! mon Jacques, tu n'es donc pas un homme? tu ne marches pas; sans que l'enfant ait fait semblant d'entendre. Un homme, lui... bon Dieu! qu'il s'en fallait! Force était de suivre; autrement vous l'eussiez vu faire le mort ou l'endormi; c'était le cas.

Enfin on arrive. — Du vin! ferme du vin, et du bon! — Tel fut le cérémonial d'introduction dans la maudite chaumière. Un feu d'écorce de sapin tenait presque toute la maison, selon l'usage de ces montagnes, où l'âtre, au milieu de l'appartement, absorbe en une veillée plus de bois que cent de nos cheminées en ville.

Une horloge de la Forêt-Noire, dont le poids et le balancier sans caisse avaient aux yeux de Jacques quelque chose de patibulaire; l'image du *Juif-Errant* d'un côté, la mort de *Malboroug* de l'autre, une table et deux bancs; pas d'autre mobilier; à moins que les lits ne fussent dans les armoires, comme ils le sont tous à Pila.

Jacques attendait à la porte, gardé par son bon ange. Il était trop petit pour qu'on l'eût vu ou qu'on prît garde à lui. Ne comprenant pas la sécurité de son père, il trépignait, mordait ses habits, enfin tout ce qu'il attrapait en attendant. — Viens vîte, disait-il tout bas, viens vîte! — Malheureux père! ces montagnards avaient l'air si scélérat! une barbe

Digitized by Google

d'un mois, des cheveux flottants à la mode du pays, entremêlés de sciûre de bois et d'épingles de sapin, s'échappaient en désordre des replis d'un bonnet rouge en laine, et couvraient leurs épaules; une ceinture de corde, des culottes courtes et de gros sabots de hêtre; vrais Lazzaroni montagnards, indolents pour la bonne besogne, actifs pour la mauvaise; piteuse création d'homme et de costume.

Le garde, comme on le raconte, était séparé de son arme. Et eux ne quittaient pas leurs haches, ils parlaient bas. Le pauvre Jacques n'avait plus de souffle, plus de jambes pour avancer, ou pour fuir, point de voix pour crier. Et ce fut bien pis une heure après.

Dix heures sonnèrent à l'horloge de la maison, et tout à coup, il aperçoit son père saisi, garotté, lié en croix, et comme un Christ étendu sur la table; et les brigands se prennent à jouer aux cartes à qui lui tranchera la tête.

Où trouver une agonie plus lente que celle de *Jacques* devant cet infernal enjeu? Le père était pris de vin. Il ne sentait rien. Il était, on peut le dire, déja bien avant dans l'autre monde.

— Ta hache a le fil, dit un de ces malheureux, je te la retiens si c'est moi. — Si c'est toi, j'ai l'avance, répliqua son adversaire! à toi l'honneur.

— C'est en partie liée; mais buvons un coup à sa santé, ajouta le troisième, en montrant le garde étendu.

— A ta santé! — et ils buvaient aussi tranquillement que s'ils allaient faire une bonne œuvre.

— En tous cas, ne me l'ébrêche pas: les gardes ont la tête dure.

— Pas plus qu'un nœud de sapin.

— Tu en sais donc quelque chose?

— Cœur. — Carreau. — Atout. —

Jacques entendait tout cela. Et ce dialogue dans un patois dont l'accentuation s'harmonisait avec cette funèbre scène finit avec la partie décisive.

Digitized by Google

Ce fût alors que ce pauvre enfant vit se réaliser tout à coup ses noirs pressentiments, et les cent mille peurs qu'il avait auparavant éprouvées en suivant d'habitude la nuit son père au bois, auraient pesé toutes ensemble sur son cœur d'enfant que le fardeau en eut été léger en comparaison de ce qui lui survint.

La tête de son père tranchée en deux coups roula sous la table, verres, bouteilles, et le tout pêle-mêle. . . . . Trois jours après le petit Jacques fut trouvé, par un chien de berger, entre deux rochers. Mais hélas! plus de père, plus de raison! Des signes, des gestes, et voilà tout.

Depuis lors Jacques erre et cherche toujours. On le nomme dans le canton *Jacques des Pattes* parce qu'il porte avec lui plusieurs sacs de chiffons. Il a bien près de septante ans, on ne lui a plus su de demeure fixe depuis son malheur. Des parents, il n'en a plus.

Ce qui lui reste de toutes ses facultés, c'est un instinct qui donne à ses courses une régularité, et une précision que n'aurait pas, montre en main, l'homme le plus exact.

Il ne reçoit pas l'aumône; mais il a des maisons qui l'abritent, et où l'on a cette heureuse pensée que la présence de tels hommes porte bonheur.

Il s'y rend à des jours marqués, au prélude de l'heure : comme on le voit, à des jours et à des heures qu'il n'intervertit jamais, visiter sur la montagne tel arbre ou tel rocher, devant lesquels il s'arête, le regard tourné vers le ciel. Alors seulement son visage terne se ranime comme la lampe, prête à finir et qui se rallume.

Ce qu'il traîne avec lui peut peser cent cinquante livres; ôtez lui ce fardeau, il se trouve trop lourd, trop chargé du vide qu'on lui fait. Il faut sans doute ce contre poids à sa pauvre machine, ce balancier à son mécanisme tout désorganisé.

Les enfants n'en rient pas, comme ils rient des autres fous; tous le connaissent, le craignent, le respectent et semblent dire : voilà pourtant comme je serais, si l'on tuait mon père! —

Saint-Chamond. — 1838. A. C.

Digitized by Google

DE L'ART A LYON.

I.

D'après le populaire adage : « On reprend son bien où on le trouve », nous reproduisons ici deux lettres adressées à l'excellente revue de Moulins, *l'Art en Province*, par un de nos collaborateurs, à propos de notre défunte Exposition. La judicieuse critique renfermée dans ces deux morceaux nous a semblé de nature à intéresser nos lecteurs.

Digitized by Google

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR DE *l'Art en Province*.

Monsieur,

Vous avez bien voulu vous occuper, l'an dernier, de ma brochure sur l'Exposition lyonnaise; permettez-moi, quoique un peu tardivement, de vous remercier du bien que vous en avez dit; je le fais avec un sentiment de reconnaissance d'autant plus vrai, que ce travail, exécuté à la hâte, m'a paru fort défectueux sur beaucoup de points. Les questions d'art ne sont point de celles qui peuvent se traiter en courant, elles demandent plus de talent que je n'en ai et aussi plus de loisir.

Vous m'avez accusé d'aristocratie, monsieur, et vous n'êtes point le seul; le *Censeur* et le *Courrier de Lyon* se sont révoltés, l'un en l'honneur de ses opinions démocratiques, l'autre comme représentant de cette bonne grosse bourgeoisie lyonnaise, qui ne saurait souffrir qu'on lui conteste quelque mérite que ce soit; et il faut bien que je passe condamnation, puisque des opinions qui d'ordinaire se contredisent, tombent d'accord sur ce point.

Me voilà donc bien et dûment entaché d'aristocratie! Ce reproche serait pour beaucoup une fort douce flatterie, répandant je ne sais quel parfum de bonne compagnie, de richesse ou d'esprit, un *chez soi* moral et matériel, envié peut-être de ceux qui le dénigrent, et dont je m'accommoderais sans trop de façons. Malheureusement on abuse étrangement des épithètes dans notre admirable pays, et celui qui n'est pas de l'avis de tout le monde risque fort de passer pour aristocrate.

Du reste, vous avez, Monsieur, tant soit peu dénaturé mes intentions, ou j'aurais bien mal exprimé ma pensée. Moi, *trouver mauvais que la bourgeoisie commerçante de la seconde ville de France se permette de montrer du goût pour les beaux*

Digitized by Google

arts! Non, certes, je n'ai jamais pu lui en faire un crime; c'eût été de ma part une grosse absurdité. Croyez-vous que, lorsque Molière se moquait si joyeusement des ridicules prétentions de cette même bourgeoisie, livrant à la risée du parterre les efforts incroyables de l'honnête M. Jourdain pour se former aux belles manières, personnifiant ainsi toute une classe dans ses prétentions hors de sa nature et de ses mœurs; croyez-vous que Molière ait voulu lui défendre l'entrée de la science, la blâmer de sentir le prix des choses qui étaient en ce temps l'attribut et le patrimoine de la noblesse? nullement! — Molière était certainement disposé à s'incliner devant les hautes intelligences, quel que fût le rang où elles eussent pris naissance; Molière applaudissait à l'amour des arts, sincère, éclairé, capable d'efforts et de sacrifices, qu'il le rencontrât chez un rôturier ou chez un gentilhomme; mais lui aussi croyait que l'amour des arts, que le culte voué à cette noble religion, ne pouvait être que, par une bien rare exception, le résultat d'un penchant inné; il pensait que des hommes blanchis sous le harnais de certaines habitudes, de certaines idées, ne pouvaient subitement changer de peau, et que la fortune ne transformait pas miraculeusement un marchand drapier et un fournisseur en homme de lettres et de bon goût; de mon côté, monsieur, je n'ai pas voulu dire autre chose.

Un jour viendra peut-être, et nul ne l'appelle de ses vœux plus ardemment que moi, où les hommes, à quelque classe qu'ils appartiennent, cesseront d'être condamnés au boulet par les exigences de la vie matérielle; alors les professions ne seront point exclusives et tyranniques; on fera la part des nécesssités positives, sans refouler jusqu'à l'anéantissement les fertiles instincts de l'être moral. Il sera permis à toutes les organisations de faire deux lots, sans voir l'un frappé d'interdit à cause de l'autre. Amasser de l'argent ne sera plus le seul but de toute existence, et réussir en ce point ne tiendra pas lieu de ce qui manquera d'un autre côté; alors

Digitized by Google

les spécialités et les entraînements de caractère se développeront à l'aise, et en quittant son portefeuille, l'homme de comptoir se préoccupera d'intérêts plus grands, plus élevés; ce sera le temps où le cœur s'insurgera, s'emparant de sa légitime place, contre le despotisme du raisonnement et du calcul; ce sera l'ère où le sentiment, sous quelle forme qu'il se présente, ne deviendra pas un objet de dérision, parce que tous, à des degrés différents, auront acquis, sinon la sympathie correspondante, du moins la pratique du respect et de la tolérance.

Quand la bourgeoisie et les travailleurs auront atteint un semblable progrès, nul n'encourra à plaisir le reproche d'aristocrate, car il n'y aurait que fatuité à flétrir des ridicules exceptionnels et sans danger pour l'avenir; et d'ailleurs, l'amertume ou l'irritation, hôtes incommodes, résultat d'une ame froissée par l'indifférence ou le dédain, ne viendront plus fouetter la verve de l'écrivain.—Malheureusement nous sommes bien loin encore de ce temps de perfectibilité; à peine est-il permis d'en concevoir l'espérance, et le rayon lumineux d'un avenir si beau est caché au loin par les brumes de l'ignorance et des préjugés égoïstes. Ces brumes tenaces disparaîtront-elles un jour? l'astre sortira-t-il radieux par sa seule puissance, et viendra-t-il donner à notre vie décolorée la vivifiante chaleur de sa poésie? Il m'arrive souvent d'en douter, et de dire souvent, comme le morose philosophe: *Vertu, tu n'es qu'un nom!*

Vous, Monsieur, qui avez entrepris une œuvre difficile, mais grande et belle, qui la poursuivez avec foi et persévérance, vous qui êtes entouré d'hommes et de monuments qui réchauffent votre courage et renouvellent vos espérances, vous ne sauriez partager des doutes aussi tristes que stériles. Vous marchez avec confiance, parce que vous n'êtes point au milieu de la fournaise ardente du mercantilisme. Dans vos béates villes de province, où le temps appartient à chacun, où les journées sont longues, où le travail, comme un maître

Digitized by Google

jaloux, ne rogne pas sans cesse à la pensée ses ailes vagabondes, vous travaillez à l'accomplissement de votre œuvre, semblables à ces apôtres qui n'avaient pour le doute ou l'incrédulité qu'un sourire de compassion. Vous voyez le monde à travers votre horizon pur et tranquille, à travers les joies de votre culte et les sympathies qui vous pressent; vous me traitez moi et mes pareils de tempéraments chagrins, portés à s'exagérer le mal, d'esprits enclins à la critique et au scepticisme, s'enfermant presque à plaisir dans leurs préventions et leurs antipathies, et, faute de modération dans leurs vœux, prompts à nier toute amélioration qui ne va pas aussi vite que leur allure. — Peut-être avez-vous raison; peut-être aussi partageriez-vous le découragement qui nous saisit, nous esclaves de l'industrie et du commerce, si à vos oreilles sifflait sans cesse le grincement des machines, le bruissement monotone du travail, le parlage inévitable des mêmes idées; peut-être sentiriez-vous l'ardeur de vos croyances s'attiédir au contact des prosaïques intérêts qui s'emparent ici avec un absolutisme désespérant de toutes les minutes de l'existence? — Allez, Monsieur, vous n'avez pas mesuré le courant du fleuve, vous n'avez pas fatigué vos bras et votre souffle à lutter contre sa force, vous ne savez pas tout ce qu'il y a d'amertume dans l'isolement, d'action étouffante dans un milieu qui épie vos passions et vos paroles pour en faire contre vous un titre de blâme et de persécution.

Ne croyez pas, monsieur, que ceci soit l'expression de froissements personnels; non, l'expérience de chaque jour prouve que celui qui s'occupe d'art à Lyon, s'il n'est, par position, oisif et indépendant, est un homme perdu. Malheur à lui s'il a quelque chose à demander aux chances commerciales, s'il lui faut l'appui de l'opinion, la recommandation des faiseurs d'affaires! En vain apportera-t-il à la gestion de son entreprise, aptitude, assiduité, zèle, intelligence, esprit d'ordre et de conduite, toutes les qualités qui constituent le mérite d'un bon négociant, le peuple marchand ne

Digitized by Google

le regardera jamais comme sien. — Cherche-t-il à ensevelir dans un suaire de travail les mouvements de sa nature, la tache originelle sera devinée, malgré les efforts de l'homme ; l'instinct bourgeois saura bien découvrir au fond du cœur ses croyances craintives, ses rêves et ses désirs tournés vers d'autres pensées ; et si, secouant l'étreinte de préjugés stupides, cédant à l'entraînement de l'instinct, se fiant, pour mettre toute chose en son jour, à l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs, il prétend donner ouvertement satisfaction à ses goûts ; si, remuant les cendres de son intelligence assoupie, il laisse quelque étincelle éblouir les yeux du vulgaire, oh ! alors gare à lui ! une sorte de déconsidération le frappera dans l'exercice de son commerce ou de sa profession ; la confiance désertera sa bannière ; ses projets d'avenir, ses besoins de fortune ne rencontreront que dispositions malveillantes, sans cesse alimentées par l'esprit de coterie et de commérage.

Cet esprit de commérage, Monsieur, grâce aux habitudes lyonnaises, est peut-être ici le fléau le plus dangereux. Il faut vous dire que le négociant passe au café les heures qu'il ne passe pas au comptoir. Or, si l'on travaille au comptoir, l'on jase au café. C'est dans ces intermèdes de loquacité que se font et se défont les réputations de tous genres; c'est là qu'on explique la vie de chacun, qu'on la commente, qu'on la tord en tous sens, qu'on renverse enfin les cloisons de chaque intérieur pour fureter curieusement dans chaque recoin. Qu'ai-je besoin d'ajouter que les esprits les plus sots et les plus méchants sont les meneurs de ces propos de chambrée, et que naturellement on y est impitoyable pour tout ce qui ne ressemble pas à soi. Je voudrais, monsieur, que vous pussiez assister à ces conversations d'estaminet, entre gens qui sont, comme disait le *Courrier de Lyon*, l'élite de l'industrie et du commerce; vous verriez quel est l'esprit qui les anime, vous jugeriez la force et l'élévation de leurs idées, et si j'ai calomnié la caste dont ils sont les tiges les plus

Digitized by Google

élevées, en lui contestant l'intelligence et l'amour des arts. —J'ai entendu là, Monsieur, de ces mots qui renversent tous les étonnements, de ces jugements littéraires d'un grotesque inimaginable, de ces sorties en l'honneur de la morale outragée, qui me faisaient estimer cette morale, la plus sotte chose du monde. C'est un de ces financiers orthodoxes qui, à propos de Lélia, appelait Georges Sand la patronne des forçats libérés. En musique, en peinture, on les trouve de même force, traitant de fous et de fainéants quiconque s'en occupe, de visionnaires les organisations rêveuses et impressionnables.

Vous voyez donc, Monsieur, que je n'ai point médit de la *bourgeoisie commerçante de la seconde ville de France ;* j'ai appelé les choses par leur nom, et voilà tout. J'ai déploré que cette seconde ville de France n'imitât pas sa sœur aînée; j'ai gémi de ce que, foyer d'une grande activité sociale, elle concentrât exclusivement sa puissance sur des intérêts industriels; j'ai pleuré comme Job sur le délaissement dans lequel gissait le petit nombre d'artistes produits par notre sol, et interrogeant le fond des mœurs et des habitudes, je n'ai rien espéré des généreux efforts tentés par quelques hommes livrés à leur propre force, pour réveiller notre ville de son engourdissement moral.

Que voulez-vous, Monsieur, je ne suis plus à ce temps de jeunesse où l'espérance est le voile derrière lequel apparaît toute chose. Alors j'eusse jeté des cris de joie en apprenant la création de la Société des Amis des Arts; j'aurais vu dans ce fait l'empreinte de la marche du genre humain; j'aurais rêvé la prochaine transfiguration de nos dessinateurs de fabrique en Raphaël, en Paul Véronèze, en Claude Lorrain; j'aurais aperçu dans un avenir prochain l'enfantement de merveilleux monuments, la transformation miraculeuse de nos bourgeois en Mécènes généreux et éclairés. — Au lieu de ces beaux et doux rêves, grâce à mes cheveux qui grisonnent, j'ai vu des souscriptions obtenues par obsession ou données

Digitized by Google

par vanité ; dans le sentiment du public, rien pour soutenir un établissement qui reposait sur lui, rien pour éclairer les artistes cherchant dans son jugement un mobile et un enseignement; un comité composé d'hommes à bonnes intentions, mais qui n'étaient point suffisamment pourvus de connaissances spéciales et de vues générales, incapables par conséquent d'imprimer une direction utile aux ressources confiées à leur discernement; alors j'ai écrit que la Société des Amis des Arts n'aurait qu'une influence stérile sur l'avenir artistique de Lyon. Le temps prouvera si je me suis trompé.

LE GENTILHOMME.

Lyon, 21 novembre 1837.

II.

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que les arts se ressentent singulièrement de l'esprit de notre époque, de cet esprit positif et avide qui fait de tout métier et marchandise. — On a tellement prôné que l'industrie était la providence de l'avevir, on a si fort déifié cette puissance des temps modernes, que, nouvel Antée, elle étreint la société de ses robustes bras. — Aussi n'y a-t-il si naïf poète qui ne sache parfaitement compter, si mince romancier qui ne vende chacune de ses lignes aussi cher que possible. — On ne voit plus de Gilbert qui s'en aille mourir à l'hôpital; par ci par là quelques suicides, mais ce sont toujours des existences obscures et flétries, victimes de leur jeunesse et d'une innocence d'imagination qui ne peut se mouler au scepticisme et à la corruption du siècle. Quant aux potentats de la littérature et des arts, leur vie est trop douce pour qu'ils pensent le moins du

Digitized by Google

monde à la raccourcir ; — vous ne les trouverez malheureux que dans leurs livres ; là ils ne sont avares ni de larmes ni de doléances sublimes ; ils feront devant le lecteur l'autopsie de leur ame, ils éplucheront leur destinée assez même pour fournir un grand nombre d'in-4° ; ils raconteront l'histoire lamentable de chacune de leurs passions, pourvu que le libraire la paie en beaux écus ; enfin la littérature semble devenue un grand bazar, offrant aux chalands des marchandises diverses de qualité et de prix ; il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts, ni plus ni moins que dans un magasin de tailleur ou de modiste !

En musique, c'est la même chose. — Nul n'écrit, comme disait Weber, pour le bonheur d'écrire ; mais chacun pense au directeur du théâtre et à l'éditeur de musique. Ah ! vous aimez le bruit, dit l'un ; eh bien ! je vous en ferai du bruit. — Et il vous remplit son orchestre de trombonnes, de grosses caisses et de trompettes. L'artiste ne cherche plus à diriger le goût du public, il se met à sa suite et se fait remorquer ; il étudie les fantaisies de la mode ; qu'elles soient bonnes ou mauvaises, peu importe ! il est aux aguets comme un marchand auprès d'une pratique, épiant le désir de la foule, prêt à saisir l'engouement du jour, exploitant le dévergondage d'une curiosité blasée, pareil à ces filles de joie résignées à toutes les impuretés, pourvu que le salaire soit au bout.

Et à peine l'œuvre du musicien a-t-elle vu le jour, que les traitants se jettent dessus comme une troupe de harpies. On la tourne et on la retourne de tous biais ; on en exprime le suc à la laisser ensuite poussière épuisée et inerte ; on la déchiquette pire qu'un cadavre d'amphithéâtre, sans respect pour la pensée qui a animé ce corps, sans pitié pour les passions qui ont fait battre son cœur. — Vous aurez pleuré sous la touche puissante d'une révélation sublime ; entrez chez Musard, et vous danserez sous le rythme des mêmes accents ; votre ame se sera envolée aux accords mystérieux d'un ange, et les mêmes accords vous endormiront, papillotés et broyés

Digitized by Google

par les marteaux d'une sonate et d'un pot-pourri. Le malheureux opéra, que ce soit *Guillaume* ou *Robert*, aura le sort de M. Dimanche; la livrée musicale se le repassera de mains en mains, depuis le pianiste jusqu'au joueur de flageolet, et le pauvre chef-d'œuvre, mutilé, moulu, flétri, décoloré, ira finir dans la rue, informe gagne-pain des orgues de barbarie!

En peinture, même spectacle; et à vrai dire, de peintres, il n'en existe pas; il n'y a guère que des fabricants de tableaux. On se préoccupe, non de ce qui est bien, mais de ce qui assure le meilleur débit. — Le vent tourne à la religion; vîte des sujets religieux, des madones, des moines, des Christ! on exhume l'Ancien et le Nouveau Testament, on fouille la vie des saints; c'est à croire que chacun va porter le cilice et que les confessionnaux ne désempliront pas. Tout cela dure une saison, pendant laquelle la foule oisive et vide s'est ruée aux sermons d'un prédicateur en vogue, avec une aussi sainte croyance qu'elle courait précédemment ouïr la foi nouvelle à Ménil-Montant. Le carême suivant, la même foule ira brûler ailleurs son encens sans parfum.—Elle s'engouera du Moyen-âge; les barbes, les poulaines reparaîtront, et le salon ne sera peuplé que de châtelaines, de pages, de croisés. Puis on remplacera l'invention et le sentiment par la servilité de l'imitation; au lieu de s'inspirer à la source éternelle de toute vérité, à la nature, on remuera la cendre des siècles passés, comme si l'avenir était clos pour jamais; au lieu de pousser l'art en avant, on s'efforcera de le faire reculer, heureux si on pouvait le ramener jusqu'à son point de départ! Le succès sera à ceux qui, par une patiente habileté, reproduiront avec le plus de bonheur les essais incomplets et timides de la Renaissance.

Personne ne veut ou ne peut être soi; on dirait que l'artiste a perdu la faculté de se passionner pour un but plus noble que la fortune. Le champ de la pensée est désert, nulle semence n'y pousse que celle apportée par le vent du passé.

Digitized by Google

Les écoles et les systèmes se succèdent et se détrônent, comme dans ces empires en dissolution, où le caprice de la multitude disposait aveuglément de la pourpre impériale. — Triste spectacle, qui reparaît à chaque exposition annuelle ! débat de mode et de vanité, dans lequel l'art est un intérêt oublié ! lutte d'orgueil et de fortune entre les célébrités contemporaines ! guerre de noms propres et de coterie !

De tout temps, je le sais, les grandes supériorités ont entraîné dans leur orbite les organisations secondaires ; celles-ci venaient se rattacher à elles comme un essaim d'abeilles, mais par l'attraction naturelle d'un sentiment homogène et non par cupidité ou raisonnement. L'élève du grand maître, doué d'une individualité élevée, n'abdiquait ni sa nature ni son originalité ; il cheminait dans la voie qui lui était ouverte, s'initiant, sous l'inspiration du génie, aux mystères sacrés de l'art, pour marcher seul ensuite, lorsque le travail et la méditation avaient mûri ses forces. — D'ailleurs la science des procédés techniques et celle de la forme, voilà surtout ce qu'il allait acquérir dans l'atelier du grand peintre. — Quand il avait accompli ce noviciat de consciencieuses études, il demandait à son ame le secret de la création. Animé d'une foi vive et forte, son art lui apparaissait comme un rhythme et une langue sublimes, que Dieu avait mis en son sein pour le glorifier sous une forme nouvelle. Aussi voyons-nous qu'aux grandes époques de la peinture italienne, l'art se liait intimement aux croyances religieuses. Il recevait de celles-ci le sentiment et la grandeur. Outre que la décoration des églises, des cloîtres, des palais, devenait pour la peinture une source inépuisable de magnifiques travaux, et par cela même une excitation féconde, c'était encore à ses yeux œuvre de piété en même temps que satisfaction d'artiste.

On comprend combien l'imagination de ces hommes d'élite devait être vivement impressionnée par la poésie et l'idéalité du catholicisme, alors qu'une misérable et stérile philosophie n'avait pas remplacé la simplicité du cœur par l'insa-

Digitized by Google

tiabilité du doute. Quelle puissance d'émotions dans ces mystères infinis, qui répondent si bien à l'infini de la pensée. ! — Vous figurez-vous, Monsieur, l'extase de ces hommes, quand il fallait révéler au peuple croyant les touchants épisodes de la vie du Christ? L'art appelé à cette grave mission devenait presque un sacerdoce. L'artiste, retiré en son ame comme dans une cellule mystique, se détachait des intérêts de la terre, insensible aux entraînements de la vanité et de la richesse, s'élevant au ciel par la contemplation, et retombant dans le sanctuaire de l'art, comme le cénobite dans la prière. Aussi, voyez quelle diversité dans l'unité! quelle grandeur dans les œuvres ! quelle variété dans la forme et quelle rectitude dans la pensée ! — Les mêmes scènes, les mêmes sujets présentés sous des aspects si divers, dissemblables de conception, n'empruntant rien l'un à l'autre dans ce qui est la part du mécanisme et de l'esprit humain, mais tous inspirés à un foyer unique, enfants du même cœur par l'expression la plus vraie du sentiment chrétien !

Ce sentiment religieux, type de l'ancienne école italienne, qu'on retrouve permanent et universel, depuis le premier jusqu'au dernier de ses peintres, fut, on peut le dire, la cause active du développement de la science. C'est qu'un sentiment profond porte en lui-même la force de sa révélation ; alors l'humble paysan devient poète, l'ouvrier obscur, tourmenté par de mystérieuses mélodies, devine la science des accords ; le pâtre ignorant, sous l'empire des visions célestes, découvre des couleurs et des moyens inconnus. — D'ailleurs par l'identité de croyance et de foi, la tradition de l'art se perpétuait dans l'avenir, ainsi que se conservent dans le sanctuaire du temple la sainteté du culte et la pureté du dogme.

Je ne veux point dire par là, monsieur, que les arts ne puissent grandir sous un autre soleil que celui de la foi chrétienne ; seulement je pense qu'une foi quelconque, qu'une foi en quelque chose est nécessaire pour vivifier et mettre en exercice le sentiment moral de notre être. Sans elle, point

Digitized by Google

de création complète, point d'œuvre qui vienne frapper cette corde sonore qui est en nous, point de véritable interprète de cette mystérieuse puissance qui, en définitive, est la vie du cœur en peinture. Bien des gens vous diront qu'il suffit de reproduire exactement des surfaces affectées de telle ou telle façon, dans telle circonstance donnée : autant vaudrait restreindre l'art aux proportions du naturaliste. Certainement la forme est une partie essentielle de l'art, puisque c'est par elle que se manifestent les phénomènes de la vie. Mais cette forme n'est jamais une, tant que l'esprit l'anime; sans cesse modifiée par lui, elle échappe dans ses infinies transformations à la mesure matérielle, et nul n'arrivera à en saisir la vérité intime, s'il se borne à l'étudier par la voie du raisonnement et de l'expérience.

Il faut plus que cela ; il faut se mettre en communication avec la loi mystérieuse, la loi de sentiment et d'émotion, qui constitue la vie. Il faut sentir, autrement dit, voir avec l'ame, saisir par intuition ce qui n'est pas donné à nos organes matériels de percevoir. C'est sous ce rapport surtout que les croyances sont nécessaires à l'artiste, car elles excitent et développent ses forces morales et mettent à sa portée des mystères autrement impénétrables.

L'école flamande, si peu semblable pourtant à l'école italienne, témoigne encore de la puissance de cette foi salutaire. Le sentiment religieux du peintre flamand, plus mesuré, plus intérieur, s'est produit sous l'influence du toit qui l'abrita. De même que l'art italien avait emprunté à la statuaire antique et à l'organisation imagée et vive du Midi la pureté de ses types, la perfection de ses contours, la forme poétique de sa pensée, de même, sous les brumes épaisses de la Flandre, dans ces villes bourgeoises, avec la nature concentrée de ses habitants, leurs mœurs laborieuses, leurs instincts de patience et d'exactitude, de résignation et de persistance, l'art revêtit un caractère de fini dans l'expression de la forme, et de vérité naïve dans l'expression de la vie. C'est que chez ces

Digitized by Google

gens-là, l'art était aussi une sorte de foi, et non le résultat d'un talent de copiste; c'était l'effet d'une profonde sympathie, d'une communication intime avec les manifestations de la vie générale, d'un rapport constant avec les œuvres de la création.

Aussi, la lumière, le mouvement, l'espace, la fraîcheur de la plante, les différentes relations d'existence des animaux, le souffle de vitalité répandu dans tous les êtres, ou celui inoculé par le contact de l'homme à des choses inertes, furent admirablement sentis par les peintres flamands. Doués d'une imagination lente et limitée, ils furent peut-être plus panthéistes dans leur christianisme, plus impressionnés par le monde extérieur; il y eut une idéalité moins élevée et plus terrestre dans leur sentiment religieux; mais chez ces hommes, fils de l'instinct, nés pour la plupart pauvres et dans une condition chétive, il y eut aussi un fanatisme admirable pour l'art, une croyance inébranlable qui enfanta des chefs-d'œuvre.

C'est ce qui nous manque! Dans ce temps-ci, l'artiste, dès sa naissance, respire l'air de notre universelle incrédulité; il se développe dans une société toute extérieure, pour laquelle le but de la vie est la satisfaction des jouissances matérielles. Ses facultés de sentiment se durcissent et se pétrifient peu à peu sous le morcellement continu des séductions et des désirs; il arrive à sacrifier l'art aux joies du monde; en échange de celles-ci, il vend bien vîte son ame au diable, et alors, adieu suave poésie! adieu, virginité du cœur, noble fille, dont les aîles nous transportent à travers les mondes, fée bienfaisante qui entr'ouvre à nos regards le sens mystérieux des choses! il ne reste plus que l'esprit de calcul, génie de désenchantement, qui cherche à mettre son impuissance sous la protection des vices de notre époque.

Que faire à cela? des voix obscures et isolées comme la mienne, qui s'élèvent pour protester, se perdent bientôt dans l'oubli; c'est un cri dans l'espace! Bien peu se détournent, bien moins encore examinent avec sincérité. — N'importe!

Digitized by Google

ayons confiance, et ne blasphémons pas l'avenir, jetant bas nos armes, soldats vaincus et découragés. — L'histoire de l'homme n'est-elle pas une oscillation perpétuelle entre la lumière et l'obscurité? Les ténèbres de la nuit ne sauraient éteindre les véritables instincts de sa destinée. Tôt ou tard, l'artiste aussi sera ramené dans sa voie; il comprendra que le recueillement est nécessaire pour conserver les aptitudes de son ame, et que si le contact du monde est une condition de sa vie, il doit l'accepter avec défiance et chasteté; il se dévouera à l'art avant tout, et sa mission sociale sera remplie alors, car elle satisfera au principe de rédemption qui est en lui.

LE GENTILHOMME.

Digitized by Google

Variétés.

LOI PORTANT ÉTABLISSEMENT D'UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A PARIS, POUR L'ENSEIGNEMENT DE CET ART.

On parle beaucoup à Lyon depuis quelques temps d'un conservatoire, et pour bien des gens un pareil établissement n'est pas autre chose qu'une salle de concert, comme celle que Lyon possédait au commencement du XVIIIe siècle (1). Nous croyons donc devoir, pour réformer leurs idées à ce sujet, consigner ici le texte de loi qui changea l'institut national de Paris en conservatoire. On verra quel enseignement embrasse une institution de cette nature, comment la comprenait la Convention, et quels frais entraîne cet harmonieux ensemble d'instruments et de voix!

Du 16 thermidor.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités d'instruction publique et des finances, décrète:

Art. Ier. Le conservatoire de musique, créé sous le nom d'*institut national* par le décret du 18 brumaire, an deuxième

(1) En 1713, grâce au zèle de quelques amateurs de musique, sous le nom d'*Académie des Beaux Arts*, une société se forma pour faire des concerts et tenir des conférences sur la physique, les mathématiques et les arts. En 1724, elle fut autorisée par lettres patentes du roi, et la même année elle fit élever sur la place des Cordeliers une salle de concert. Ce bâtiment construit dans le goût italien, sur les dessins de Pietra Santa, ingénieur milanais, fut cédé à la ville, en 1741, et vendu au commencement de la révolution comme les autres propriétés de la commune. Les membres de l'Académie des beaux arts, au nombre de trente, se réunissaient une fois par semaine. Il y avait, tous les ans, deux séances publiques. Les concerts avaient lieu tous les mercredis à cinq heures du soir, et les étrangers qui passaient dans notre ville y étaient admis, soit pour les entendre, soit pour y faire leur partie.

La bibliothèque de musique passait pour la plus belle, la plus précieuse, la plus complète du royaume. Horace Coignet, celui qui fit avec Rousseau la musique de *Pygmalion*, en a été le conservateur. La Société de concert et

Digitized by Google

de la République, est établi dans la commune de Paris pour exécuter et enseigner la musique.

Il est composé de cent quinze artistes.

II. Sous le rapport d'exécution, il est employé à célébrer les fêtes nationales : sous le rapport d'enseignement, il est chargé de former les élèves dans toutes les parties de l'art musical.

III. Six cents élèves des deux sexes reçoivent gratuitement l'instruction dans le conservatoire. Ils sont choisis proportionnellement dans tous les départements.

IV. La surveillance de toutes les parties de l'enseignement dans ce conservatoire, et de l'exécution dans les fêtes publiques, est confiée à cinq inspecteurs de l'enseignement, choisis parmi les compositeurs.

V. Les cinq inspecteurs de l'enseignement sont nommés par l'institut national des sciences et arts.

VI. Quatre professeurs pris indistinctement parmi les artistes du conservatoire, en forment l'administration, conjointement avec les cinq inspecteurs de l'enseignement.

Ces quatre professeurs sont nommés et renouvelés tous les ans par les artistes du conservatoire.

VII. L'administration est chargée de la police intérieure du conservatoire, et de veiller à l'exécution des décrets du corps législatif ou des arrêtés des autorités constituées, relatifs à cet établissement.

l'Académie étaient sous la protection de M. le duc de Villeroy et sous la direction de MM. les prévots des marchands et échevins qui, en 1741, avaient acquis la propriété de la salle et de ses dépendances.

Le 1er juin 1748, l'Académie des beaux arts obtint des lettres patentes particulières qui la désunissaient du concert, et lui permettaient de s'assembler sous le nom de *société royale*.

L'Académie des beaux arts comptait au nombre de ses membres des noms qui vivront dans le souvenir des hommes; c'étaient MM. Mathon de la Cour, Petalozzi, de Lamonce, Soufflot, Clapasson, Dugas, de Ruolz, Borde, Delorme, l'abbé Lacroix, Perrache, Pernetti, l'imprimeur Delaroche, Grollier de Servières, etc. Parmi les associés se trouvaient Voltaire, Vaucanson et Nonotte.

Digitized by Google

VIII. Les artistes nécessaires pour compléter le conservatoire, ne peuvent l'être que par la voie du concours.

IX. Le concours est jugé par l'institut national des sciences et arts.

X. Une bibliothèque nationale de musique est formée dans le conservatoire ; elle est composée d'une collection complète des partitions et ouvrages traitant de cet art, des instruments antiques ou étrangers, et de ceux à nos usages qui peuvent par leur perfection servir de modèles.

XI. Cette bibliothéque est publique et ouverte à des époques fixées par l'institut national des sciences et arts, qui nomme le bibliothécaire.

XII. Les appointements fixes de chaque inspecteur de l'enseignement sont établis à cinq mille livres par an ; ceux du secrétaire, à quatre mille livres ; ceux du bibliothécaire, à trois mille livres.

Trois classes d'appointements sont établies pour les autres artistes. Vingt-huit places à deux mille cinq cents livres, formant la première classe ; cinquante-quatre places à deux mille livres formant la seconde classe ; et vingt-huit places à seize cents livres, formant la troisième classe.

XIII. Les dépenses d'administration et d'entretien du conservatoire sont réglées et ordonnancées par le pouvoir exécutif, d'après les états fournis par l'administration du conservatoire ; ces dépenses son acquittées par le trésor public.

XIV. Après vingt années de service, les membres du conservatoire central de musique ont, pour retraite, la moitié de leurs appointements ; après cette époque chaque année de service augmente cette retraite d'un vingtième desdits appointement.

XV. Le conservatoire fournit tous les jours un corps de musiciens pour le service de la garde nationale près le corps législatif.

Digitized by Google

FORMATION.

ENSEIGNEMENT. PROFESSEURS.		EXÉCUTION.	
Solfége	14	Compositeurs dirigeant l'exécution	5
Clarinette	19	Chef d'orchestre exécutant	1
Flûte	6	Clarinettes	30
Hautbois	4	Flûtes	10
Basson	12	Cors (premiers)	6
Cor (premier)	6	Cors (seconds)	6
Cor (second)	6	Bassons	18
Trompette	2	Serpens	8
Trombonne	1	Trombonnes	3
Serpent	4	Trompettes	4
Buccini / Tubæ corvæ	1	Tubæ corvæ	2
Timbalier	1	Buccini	2
Violon	8	Timbaliers	2
Basse	4	Cymbaliers	2
Contre-basse	1	Tambours turcs	2
Clavecin	6	Triangles	2
Orgue	1	Grosses caisses	2
Vocalisation	3	Non exécutants employés à diriger les élèves chantant ou exécutant dans les fêtes publiques	10
Chant simple	4		
Chant déclamé	2		
Accompagnement	3		
Composition	7		
TOTAL	115	TOTAL	115

Visé. — *Signé* ENJUBAULT.

Collationné. — *Signé* DEFERMONT, ex-président; QUIROT, G. F. DENTZEL, secrétaires.

Digitized by Google

BERTINI ET LISTZ A LYON.

On lit dans la *France musicale* les lignes suivantes :

Lyon renferme dans son sein des musiciens de premier ordre, profondément dévoués à leur art, et qui, pour jouir des honneurs de la célébrité, n'auraient besoin que d'un théâtre comme Paris, la ville-mère de toutes les réputations. Nommer MM. Baumann, Antoine Mocker, Mme Montgolfier, c'est faire l'éloge de la musique à Lyon. Nous avons entendu dire par un de nos meilleurs compositeurs, M. Bertini, que nulle part, sans excepter Paris, la musique des grands maîtres n'était mieux comprise et plus religieusement exécutée que dans cette ville. Nous nous empressons de consigner ici cette remarque et nous sommes heureux de pouvoir adresser aux musiciens lyonnais ce témoignage de notre sympathie.

Le Courrier de Lyon, en reproduisant cet article, l'a fait suivre de quelques mots que nous répéterons à notre tour.

Ce qu'il y a de flatteur pour nous dans ce que dit la *France musicale*, ne doit pas nous empêcher de réparer les omissions que son auteur a faites. Au nombre des artistes les plus distingués de notre ville figurent aussi MM. Cherblanc et Donjon; ne pas les nommer, c'est faire acte de partialité.

Ceux de nos compatriotes qui s'occupent de musique savent aussi que cet art n'est pas cultivé avec succès dans notre ville par les seuls artistes de profession et qu'aux noms que nous venons de citer, on pourrait ajouter ceux de plusieurs amateurs des deux sexes, qui ne leur sont que de peu inférieurs, si même quelques-uns d'entre eux ne les égalent ou ne les surpassent.

Le Cabinet de lecture, dont le choix des articles est de plus en plus recommandable, contient, dans son N° du 15 février, le passage suivant que nous lui empruntons :

Voici le curieux *post-scriptum* d'une lettre pleine de verve et d'enthousiasme lyrique, écrite de Chambéry, par un modeste *bachelier ès-musique* qui n'est autre que notre illustre

Digitized by Google

pianiste J. Listz. Ne dirait-on pas une page détachée du *Mazeppa*, de Byron, ou bien un fragment de *Lénore*, cette admirable et saisissante ballade de Burgher?

« J'eus le bonheur, à Lyon, de retrouver Nourrit, cet artiste éminent dont le talent est perdu pour l'Opéra de Paris, mais qui est destiné à exercer une grande et favorable influence partout où il se produira, quel que soit le mode d'action qu'il choisisse. Ses croyances et ses sympathies nous feront indubitablement rencontrer un jour dans les mêmes voies, et j'ai regardé comme un heureux présage le hasard qui m'a fait lui serrer la main à la dernière limite française de mon voyage. Une amie commune, Mme Montgolfier, nous réunissait journellement. Les *Lieder* de Schubert, qu'il dit avec tant de puissance, nous jetaient dans des accès d'enthousiasme qui se communiquaient de proche en proche à notre petit auditoire. Un soir, pendant l'*Erlkönig*, M....., qui comprend Schubert et Goëthe dans ce qu'ils ont de plus profond et de plus sublime, prit un crayon et écrivit sur une feuille d'album une espèce de traduction libre, de paraphrase, que je vous envoie ici, pour vous dédommager de l'ennui de cette trop longue lettre. *Vale.*

L'ERLKONIG, *pendant que Nourrit chantait.*

Entendez-vous, à travers d'effrayantes ténèbres, la course rapide du cheval dont l'éperon fait saigner les flancs? Entendez-vous le vent qui mugit, les feuilles qui frémissent? Voyez-vous le père qui tient dans ses bras l'enfant qui pâlit et se serre contre sa poitrine?

« O mon père! vois-tu là-bas le roi des Gnômes?

Le cheval court, court toujours; il dévore l'espace; il fait jaillir du sein des cailloux mille étincelles, qui augmentent l'horreur de ces ténèbres.

« N'ayez peur, mon fils, c'est un nuage qui passe. »

Mais une voix pleine de suavité se fait entendre derrière un rideau de verdure. Ne l'écoutez pas, car elle est perfide et fallacieuse comme celle des sirènes.

« Mon père, mon père! n'entends-tu pas ce que le roi des Gnômes me dit tout bas? »

Digitized by Google

Le cheval court, court toujours; il dévore l'espace; il fait jaillir du sein des cailloux mille étincelles, qui augmentent l'horreur de ces ténèbres.

« Calme-toi, mon fils, ce n'est rien; c'est le vent qui tourmente les feuilles desséchées. »

La voix reprend plus douce, plus caressante, plus séductrice. Elle promet à l'enfant des fleurs embaumées, des jeux au bord des eaux, des danses au son de joyeux instruments...

« O mon père, mon père! ne vois-tu pas là-bas les filles du roi des Gnômes qui dansent des danses étranges? »

« Enfant, je le vois maintenant, ce sont ces vieux troncs de saule qui semblent au loin des spectres gris. »

La voix reprend douce et suave encore; puis soudain elle menace. L'enfant pousse un cri déchirant,...

« Mon père, mon père, le roi des Gnômes me saisit. »

Le pére sent une sueur froide inonder son visage; il presse les flancs de son cheval et serre contre sa poitrine son fils gémissant. Il arrive enfin; il respire. Ses angoisses sont terminées. Dans ses bras il tient son enfant... mort.

Voyez-vous passer devant vous les rêves de votre jeunesse? Assistez-vous à la lutte de l'idéal et du réel? O poètes, poètes! et vous femmes, qui êtes toutes poètes par le cœur, écoutez les accents sombres et désespérés du génie, gardez-vous du roi des Gnômes, qui cherche sans cesse de nouvelles victimes.

J. Listz.

(*Gazette musicale.*)

— M. Sénac, professeur de pathologie interne, a été nommé directeur de l'école secondaire de médecine de notre ville. Son installation a eu lieu à l'Académie, jeudi 22 février. M. Sénac, dans le discours qu'il prononça le 9 novembre 1836, à l'ouverture du cours de l'Ecole secondaire, avait pris pour texte : Du projet d'établissement d'une faculté de médecine à Lyon, et il avait largement compris et traité ce sujet. Le choix qu'on a fait de lui n'est qu'un acte de justice, et l'opinion publique l'a déjà sanctionné.

Digitized by Google

Bulletin Bibliographique.

NOTICE SUR LA VIE ET LES DERNIERS MOMENTS DE Mlle VICTORINE GROGNIER ; Lyon, imp. de Pélagaud, Lesne et Crozet ; décembre 1837, in-18, de 34 pages.

Nous avons consacré un article nécrologique à M. Grognier ; *Revue du Lyonnais*, tome VI, pag. 389, et nous avons mentionné, en même temps, la mort de sa fille, dont Mme Lhuillier, de la maison du Sacré-Cœur, établie à la Ferrandière, nous retrace ici la vie pieuse et les derniers moments.

Mlle Victorine Grognier était née à Lyon, le 4 septembre 1811 ; elle est morte le 12 septembre 1837. En racontant ce que fut cette jeune personne, Mme Lhuillier paye un juste tribut d'éloge à une de ses anciennes élèves.

—Le volume des actes de l'Académie de Turin, pour l'année 1837, renferme un mémoire sur l'*établissement des Burgundes dans la Gaule orientale*, par M. le baron de Gingins-Lassarraz ; ce mémoire intéresse notre province. et nous en parlerons.

— L'ENTR'ACTE LYONNAIS, journal des théâtres ; Lyon, Rossary, in-4°, 1er N°. Janvier 1838.

—Le 64e volume de la *Biographie universelle* de Michaud vient de paraître, et renferme quelques articles écrits par des Lyonnais, ou relatifs à des Lyonnais et à des personnes qui ont demeuré dans nos murs. Nous citerons, entre autres, l'architecte Flacheron, Fontanes, Foscolo et Fouché.

—DE LA RELIGION, D'APRÈS DES DOCUMENTS ANTÉRIEURS A MOISE, par C. Rossignol ; Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, in-8°. 1837.

Le titre de ce livre est mal choisi, car on ne voit pas quels documents peuvent être antérieurs à Moïse. Il s'agit ici de la langue hébraïque elle-même,

Digitized by Google

et c'est d'après la signification de l'étymologie des mots que M. Rossignol tire ses preuves en faveur de la religion chrétienne. L'ouvrage décèle une plume jeune et exercée. Quoiqu'il ne soit pas lyonnais, l'auteur est, en quelque sorte, attaché à notre ville, par les occupations qui l'y ont appelé.

— OEUVRES COMPLÈTES DE STERNE : *Voyage sentimental.* — *Tristam Shandy.* — *Lettres d'Yorick.* — *Sermons.* — *Œuvres diverses.*

OEUVRES CHOISIES DE GOLDSMITH : *Le Ministre de Waksfield*, nouvelle édition, revue et augmentée de notices biographiques et littéraires, par sir WALTER SCOTT, traduites par M. FRANCISQUE MICHEL, in-8°, de 39 feuilles trois quarts, plus 8 gravures; Paris, Delloye.

Les Lettres sont déjà redevables de plusieurs publications à notre compatriote M. Francisque Michel.

— MÉMOIRE D'UN LYONNAIS DE LA FIN DU XVIII SIÈCLE, précis de la vie de l'auteur, par R. C.; 1 vol. in-8°, en deux tomes avec une réimpression de la brochure intitulée : *Liste générale des contres-révolutionnaires, mis à mort à Commune-Affranchie*, de l'imprimerie de Stéphanis. Lyon, imprimerie Deleuze. 1838.— En vente chez Deleuze et chez Dantoine, négociant, rue Désirée, 4. Nous consacrerons un prochain article à cette nouvelle production.

— Le 4e volume des *Etudes sur le Texte d'Isaïe*, vient de paraître. Nous reviendrons sur le savant travail de M. Nolhac. L'exécution typographique fait toujours honneur aux presses de M. L. Perrin.

— GUIDE DES PÈRES ET MÈRES POUR L'ÉDUCATION, ou PAUL ET ÉMILIE, par C. B. CHARDON, membre de plusieurs sociétés savantes.—Lyon, imprimerie d'Ayné, in-8°, 1838.

Digitized by Google

STATISTIQUE.

TABLEAU DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

La population du dép. du Rhô. en novembre 1836, se composait de 482,024 individus, divisés et répartis de la manière suivante, savoir :

Garçons. . . .	137,969	233,625 hom.
Hommes mariés. .	87,100	
Veufs.	8,556	
Filles.	140,604	248,399 fem.
Femmes mariées.	86,912	
Veuves. . . .	20,883	
TOTAL. . .	482,024	

Population en 1836 : 482,024.
en 1831 : 454,429.

Augmentation : 47,595.

Dans cette aug. Lyon entre pour. 17,099
La Guillotière. . 4,596
La Croix-Rou**. 1,485
Et Vaise. . . . 1,873
25,053

Reste en augmentation pour les cantons ruraux. . . . . 22,542 ind.

POPULATION PAR CANTON.

CANTONS.	GARÇONS.	HOMMES mariés.	VEUFS.	FILLES.	FEMMES mariées.	VEUVES.	TOTAL.
L'Arbresle.	4,382	2,789	357	3,791	2,728	664	14,711
Condrieux.	3,162	1,851	230	2,988	1,848	493	10,572
Saint-Genis-Laval. . .	4,415	3,569	372	4,124	3,465	847	16,792
Givors.	3,157	2,541	293	2,613	2,529	526	11,659
St-Laurent-de-Chamousset.	4,780	2,268	324	4,437	2,249	514	14,572
Limonest.	3,119	2,598	246	2,810	2,579	550	11,902
Mornant..	3,363	1,816	310	3,009	1,807	416	10,721
Neuville.	3,542	3,130	275	3,568	3,132	633	14,080
Saint-Symphorien.. . .	3,997	1,328	240	3,742	1,919	523	12,349
Vaugneray.	4,543	2,703	314	4,127	2,662	609	14,958
LYON, habitants. 150,814	39,482	26,213	2,062	49,029	26,383	7,645	150,814
La Croix-Rousse. 17,954	4,985	3,608	193	4,921	3,657	592	17,954
La Guillotière. . 22,890	6,423	4,854	210	5,752	4,797	874	22,890
Vaise. 6,110	1,553	1,309	87	1,606	1,518	257	6,110
TOTAUX. . . 197,748	901,861	61,137	5,513	96,317	61,053	15,143	330,044
Anse.	2,418	1,931	197	2,000	1,914	421	8,881
Beaujeu.	5,911	3,281	371	5,520	3,273	702	19,058
Belleville.	4,376	2,610	254	3,790	2,613	585	14,228
Bois-d'Oingt.	4,254	2,518	312	3,684	2,495	613	13,876
La Mure.	5,875	2,562	313	5,551	2,565	586	17,452
Monsols..	3,959	1,926	228	3,787	1,955	473	12,308
Tarare.	7,568	3,771	536	7,521	3,761	918	24,075
Thizy.	6,947	3,298	429	7,203	3,299	781	21,957
VILLEFRANCHE.	5,800	4,046	403	5,231	4 004	661	20,145
TOTAUX.	47,108	25,943	3,043	44,287	25,859	5,740	151,980
TOTAUX GÉNÉRAUX.							
LYON.	90,861	61,157	5,513	96,317	61,053	15,143	330,044
VILLEFRANDHE.. . . .	47,108	25,943	3,043	44,287	25,859	5,740	151,980
TOTAL GÉNÉRAL. . .	137,969	87,100	8,556	140604	86,912	20,883	482,024

Digitized by Google

EXTRAIT DES DÉCÈS DU MOIS DE JANVIER 1838.

chiffre des décès du mois de janvier par jour.		enfants morts nés sans état civil.	garçons.	hommes mariés	veufs.	filles.	femes mariées.	veuves.	TOTAL.	hospices civils masculins m.	hospices civils masculins féminins f.	hoses militre.	étrangers à la ville masculins m.	étrangers à la ville masculins féminins f.	étrgrs à la France.	protestants.
1er	19		25			19			44	14	8					
2	12	au dessous de 3 mois.	11			6			17		1		1			
3	18	3 à 6	2						2							
4	18	6 à 12	4			6			10		1					
5	12	1 an à 2	7			9			16		1		1			
6	5	2 à 3	1			12			13				1	1		
7	9	3 à 4	5			1			6							
8	13	4 à 5														
9	13	5 à 6	5			3			8	1	1			1		
10	8	6 à 7	1			3			4		2			1		
11	22	7 à 8	2						2	1			1			
12	21	8 à 9				1			1							
13	18	9 à 10	2			1			3	2						
14	12	10 à 15	7			6			13	5	2		4	1	1	
15	19	15 à 20	12			13			25	5	6	2	7	9	1	
16	14	20 à 25	29			10	1		40	8	8	17	22	9	3	1
17	26	25 à 30	12	7		5	9		33	9	10	5	14	13	1	
18	18	30 à 35	4	5		8	4		21	3	6		7	6	3	
19	15	35 à 40	6	2	1	4	8		21	6	4	1	9	9	1	
20	13	40 à 45	1	3	1	4	8	2	19	3	7		3	13	1	
21	11	45 à 50	4	7		3	6	5	27	5	6	1	7	7	4	
22	25	50 à 55	3	6	1	2	5	3	20	5	2	1	9	4	1	
23	31	55 à 60	4	7	2	3	11	4	31	6	4		6	9		
24	22	60 à 65	1	8	1	11	7	3	31	3	8		7	11	2	
25	21	65 à 70	2	10	6	5	5	16	44	5	8		12	16	1	1
26	21	70 à 75	3	8	8	3	7	8	35	7	4		13	9	1	
27	18	75 à 80	2	2	2	3		18	27	3	5		6	11		
28	18	80 à 85	2	2	3	2	1	11	21	4	2		4	8	1	
29	28	85 à 90		1	1	1	1		4	2	1		1	2		
30	14	90 à 95						1	1					1		
31	25	95 à 100														
	539		160	68	26	146	73	71	539	97	97	27	135	141	21	2

ÉTAT DES NAISSANCES DU MOIS DE JANVIER 1838.

Enfants légitimes		Enfants naturels reconnus.		Enfants naturels non reconnus.		RÉCAPITULATION.	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garç. 210 Filles. 208	418
136	151	5	9	69	48		

Digitized by Google

ÉTAT STATISTIQUE DES MARIAGES PENDANT LE MOIS DE JANVIER 1838.

Entre célibataires..	88	Total. . . 108
» célibataires et veuves. . . .	10	
» veufs et célibataires. . . .	9	
» veufs..	1	

MOUVEMENT DE LA CAISSE D'ÉPARGNES ET DE PRÉVOYANCE DU DÉPARTEMENT DU RHONE,

pendant les mois de janvier et février.

1838.		Nombre de livrets nouveaux	VERSEMENTS.		REMBOURSEMENTS.	
			Nombre	Sommes.	Nombre.	Sommes.
7	Janvier.	65	536	24678	84	18775
14	»	51	508	23728	76	15864
21	»	50	543	25243	70	9012
28	»	61	621	28823	62	9994
4	Février.	74	562	26053	53	12526
11	»	83	573	26848	60	11021
18	»	74	606	28085	48	9459
25	»	71	641	29426	51	8455

DÉPOT DE MENDICITÉ.

Son effectif était, au 28 février, de 205, dont 96 hommes et 109 femmes.

CONDITION DES SOIES.

Cet établissement a placé en janvier 1005 numéros, et en février 682. Les affaires sont dans une grande stagnation, par suite de disette de demandes et de baisse dans les prix de la soie; les cours ont fléchi d'environ 3 fr. sur les organcins et 1 à 2 sur les trames.

Digitized by Google

ETUDES

SUR

LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

XVIII.

LE P. DE COLONIA.

Dans toute sa durée, et en ses meilleurs jours, le collége de la Trinité n'a pas eu, selon nous, de Religieux plus véritablement lettré que le P. de Colonia. L'homme de goût se trouve ici du moins ne faire qu'un avec le savant, tandis que d'autres écrivains, comme le P. Raynaud et le P. Menestrier, estimables par bien des endroits, vous effrayent et vous rebutent par une érudition indigeste. Vous ne sauriez vous reconnaître au milieu de leur fatras et de leur science qui ne viennent jamais conclure.

Le P. de Colonia, écrivant assez bien la langue latine et la langue française, nous a laissé l'ouvrage le plus notable que les Jésuites aient composé dans leur collége de Lyon; sa rhétorique latine a joui longtemps d'une réputation méritée, et,

Digitized by Google

nous paraît être, avec l'*Histoire littéraire de Lyon*, le meilleur ouvrage qu'il ait écrit.

Dominique de Colonia, né à Aix, en Provence, le 25 août 1660, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de seize ou dix-sept ans. Il y apporta des dispositions pour toutes les sciences, et les qualités les plus propres à remplir avec distinction tous les emplois qui lui seraient confiés. Il se livra d'abord à l'étude des belles-lettres avec toute l'ardeur de son âge et avec ce goût qui décèle un vrai talent; bientôt il passa à des occupations plus étendues et joignit à l'étude de l'éloquence, de la poésie latine et de la poésie française celle de l'histoire sacrée et celle de l'histoire profane, des monuments de l'antiquité, de la numismatique, des langues vivantes, de l'hébreu et même de l'arabe, comme il nous l'apprend lui-même (1); mais il paraît qu'il n'acquit qu'une *faible connaissance* de cette dernière langue.

Il avait à peu près vingt-trois ans, quand il fut envoyé au grand collége de Lyon, où ses supérieurs le chargèrent de régenter les basses classes; après cinq ans d'enseignement, ou, pour mieux dire, de répétition, il occupa la chaire de rhétorique, pendant onze ans, avec beaucoup de succès, et à la satisfaction de tout le monde. « Rien n'échappait à ses recherches; il paraissait avoir tout lu, et sa mémoire, qui n'oubliait rien, lui rendait présent ce qu'il avait étudié, avec tant de netteté qu'on eût dit qu'il savait par cœur tous les livres qui lui avaient passé par les mains (2) « C'était déjà un grand avantage pour un professeur de rhétorique, mais ce n'était pas le seul. « A cette étendue de connaissances, le P. de Colonia joignait une facilité merveilleuse à s'expliquer sur toutes les choses qu'il avait apprises, talent peut-être encore plus rare que l'érudition même, et sans lequel elle devient

(1) *La Religion chrétienne, autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, pag. 333.

(2) *Mém. de Trévoux*, 1741, novembre, pag. 2102.

Digitized by Google

presque inutile dans le commerce de la vie, et il s'expliquait avec une grace et une modestie qui charmaient tous ceux qui venaient l'entretenir ou le consulter, de sorte qu'on sortait toujours d'auprès de lui aussi satisfait de sa politesse et de ses manières, qu'étonné de sa doctrine et de la beauté de son esprit (1). »

Voilà, certes, un bien bel éloge de la mémoire et de la facilité du P. de Colonia; il n'est pas possible d'y ajouter le moindre trait. Mais on se demande s'il n'est point dicté par l'esprit de corps, qui grossit toujours le bien et atténue le mal avec le même empressement, lorsqu'il s'agit des membres auxquels il s'intéresse. A cela donc, l'abbé Pernetti, qui juge parfois très-rigoureusement le P. de Colonia, et qui ne l'épargne point, répondra sans ambiguité et sans emphase : « L'amour des lettres était une passion chez lui. Je l'ai beaucoup connu, dans ma jeunesse; il était pour moi et pour ceux de mon âge un secours toujours présent, un objet d'émulation; on avait envie de devenir savant, quand on l'entendait. Tous les genres de littérature étaient de son ressort; il en parlait mieux qu'il n'en écrivait; on s'adressait à lui de toutes parts pour des pièces de prose et de vers; sa réputation sur cet article était grande; on ferait plusieurs volumes de ce qu'il a composé pour les autres. Avec assez d'esprit et de connaissances, il n'avait pas l'art de cacher les précautions qu'il prenait pour briller; on s'apercevait aisément qu'il avait préparé le matin ce qu'il disait le soir. On ne pouvait le blâmer de ces petites ruses, elles tournaient toujours à l'avantage des auditeurs, qui apprenaient plus de choses avec lui sur le champ, qu'ils n'en auraient appris (*sic*) plusieurs fois de suite dans les livres (2) » Il n'est donc pas possible d'élever le plus petit doute sur les vastes connaissances du pieux Jésuite, ni sur la manière dont il savait en faire usage dans la société et dans ses écrits.

(1) *Mém. de Trévoux*. 1741, novembre, pag. 2102.

(2) *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, pag. 299.

Digitized by Google

Dès 1694, Colonia ayant atteint l'âge requis, conformément aux règles, s'était lié à la compagnie de Jésus par les quatre vœux solennels de pauvreté perpétuelle, de chasteté, d'obéissance aux supérieurs et d'obéissance spéciale au pape, pour ce qui concerne les missions, ainsi qu'il est contenu dans les lettres apostoliques et dans les constitutions.

A cette même époque, il commença à se faire connaître par des discours qui eurent quelque célébrité. Il s'était acquis déjà une réputation dans la chaire, mais il en releva l'éclat par le panégyrique de Louis XIV, qu'il prononça après la prise de Namur, et par l'oraison funèbre de Camille de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon. Toutefois, ces deux pièces, qui sont en latin, ne valent guère la peine d'être lues ; ce sont des amplifications de collége.

En 1700, les hommes de lettres et les savants de Lyon se formèrent en académie, par les soins de Brossette, comme nous l'apprend la correspondance de cet avocat avec Boileau Despréaux. Le P. de Colonia fit partie des premières réunions, et son nom occupe le septième rang dans la liste des académiciens. On a des preuves certaines qu'il était très-assidu aux séances, et qu'il y portait régulièrement le tribut de ses lumières. A dater de 1735, où les assemblées de cette compagnie savante reçurent plus de *régularité et d'éclat*, on voit par les registres qui commencèrent alors, et qui ont été tenus depuis avec exactitude, que le P. de Colonia y parlait souvent.

Très-peu d'années après la fondation de l'académie, le P. de Colonia devint professeur de théologie positive au Grand-Collége, et il continua cet exercice pendant vingt-neuf ans. Il est bon de dire, néanmoins, que l'emploi dont il était revêtu et ses travaux littéraires ne nuisaient point à son zèle pour le salut des ames, et ne l'empêchaient pas de remplir les fonctions du sacré ministère. « Confessions, direction, prédications, exhortations, conférences, missions, visites des malades, assiduité auprès des mourants, le jour et la nuit, sans distinction du pauvre et du riche : le P. de Colonia em-

Digitized by Google

brassait tous ces moyens et ne perdait aucune occasion de rendre service au prochain ; et, jusque dans son extrême vieillesse, on le vit se transporter à pied dans les maisons les plus reculées, où il était appelé (1). »

Il fallait qu'il fût doué d'une grande activité d'esprit, et que son temps fût bien partagé, pour qu'il pût se livrer à tant d'occupations à la fois, sans que l'une fît tort à l'autre. Car, pendant qu'il était professeur de rhétorique ou de théologie, et qu'il remplissait avec tant d'exactitude les diverses fonctions dont nous venons de parler, il avait soin du riche cabinet d'antiques dont le P. de la Chaise avait embelli le Grand-Collége de Lyon, et qui lui avait été confié ; il donnait aussi de fréquentes et longues audiences à tous ceux qui avaient besoin de le consulter ; ils puisaient dans ses entretiens des lumières abondantes, et ne se retiraient jamais sans admirer les rares connaissances dont il était orné, l'étonnante facilité avec laquelle il les communiquait indistinctement et sans faire acception des personnes. Un si profond savoir, accompagné d'une si grande affabilité, lui attira la confiance générale et l'estime de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans l'importante et populeuse cité qu'il habitait. Les étrangers de marque, qui visitaient la ville de Lyon, n'auraient pas cru avoir pleinement satisfait leur curiosité, s'il n'avaient vu et entretenu le P. de Colonia, qui les accueillait avec bienveillance, et les renvoyait charmés de sa politesse et de son érudition. Tous les biographes ont remarqué qu'Atterbury, évêque de Rochester, n'eut rien de plus pressé, lors de son passage à Lyon, que d'y voir Colonia.

Au commencement du XVIIIe siècle, Colonia avait voyagé en France et en Italie, et avait recueilli, dans ses courses, un grand nombre d'inscriptions (2) et d'anecdotes dont il employa une partie dans ses ouvrages. C'est pendant son voyage en

(1) *Mém. de Trévoux*, nov. 1741, pag. 2103.

(2) *Dissertation sur le monument antique découv* *Lyon*, en 1704, pag. 2 .

Digitized by Google

Italie que le cardinal Carpegna, après lui avoir montré *lui-même* son cabinet d'antiquités, qui était un des plus riches et des plus curieux de l'Europe, fit présent à ce Religieux du grand et magnifique recueil des médaillons, contenant plus de trois cents figures qu'il venait de faire imprimer (1). C'est aussi pendant le séjour de Colonia à Rome que le pape Clément XI, enchanté de son érudition et des grâces de son esprit, voulut le fixer auprès de lui, et lui confier l'éducation de ses neveux; mais le désir de conserver sa liberté, de suivre ses goûts littéraires, de se retrouver au milieu de sa belle bibliothèque, lui fit refuser de si honorables propositions, et le ramena dans la ville de Lyon (2).

Je ne sais à quelle époque il faut fixer le miracle opéré sur sa personne, et qu'il raconte avec beaucoup de naïveté, dans sa Pratique de piété pour honorer le bienheureux Jean-François Régis. « Un jour, à Lyon, la roue d'une charrette ayant passé et repassé plusieurs fois sur le milieu du pied, qu'elle devait naturellement lui fracasser, il fut préservé de ce malheur et ne reçut pas le moindre mal, par la puissante protection du bienheureux Régis, auquel il eut le bonheur de recourir (3). »

Il est aisé de déterminer le commencement de ses liaisons et de sa correspondance avec Fléchier, évêque de Nîmes. Jean Columbi, jésuite, avait composé un ouvrage qui a pour titre : *De Rebus gestis episcoporum Nemausensium*, et qui n'a jamais été imprimé. Après sa mort, arrivée à Lyon, en 1679, le manuscrit tomba entre les mains du P. de Colonia, qui le remit à Fléchier, devenu évêque de Nîmes. Ce pontife le renvoya au jésuite 1705 (4), et avec cette lettre, attachée au frontispice du volume :

(1) *Dissertation sur le monument antique découvert à Lyon, en* 1704, pag. 43.

(2) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. *I*, pag. 17.

(3) Page 11.

(4) On pourrait lire 1701 ou 1703 ; le dernier chiffre est mal formé.

Digitized by Google

« A Nîmes, ce 20 août 1705.

« Vous eûtes la bonté, mon révérend Père, il y a plusieurs années, de me remettre un manuscrit du P. Colambi (*sic*) qui contient la succession et l'histoire des évêques de Nîmes. Je l'ai lu, mesme plusieurs fois; le style n'en est pas, en plusieurs endroits, fort coulant, ni fort agréable. Il s'arreste de temps en temps à des minuties, à cause du peu de matière qu'il trouve dans les premiers siècles. Dans les derniers, il s'étend quelquefois sur les éloges et les généalogies de gens qui ont apparemment esté de ses amis, et qui ont bien mérité de la religion. Mais il y a beaucoup de travail et de recherches, et ce livre est très-curieux. Les embarras que m'ont donné quarante mille nouveaux convertis, presque tous mal convertis, et les affaires des fanatiques, dans ces dernières années, m'ont empêché de mettre cet ouvrage en état d'être imprimé. Vous avez eu la bonté d'offrir vos soins et votre loisir pour cela, dont je vous suis très-obligé. Je vous envoye donc le manuscrit, afin que vous en disposiez, et je vous prie de vous sonvenir que personne n'est plus véritablement, ni plus parfaitement que je le suis, mon révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur. *Esprit*, évêque de Nîmes (1). »

L'ouvrage du P. Columbi en resta là, malgré les promesses que le P. de Colonia faisait d'y donner *ses soins et son loisir*. Le docte jésuite n'était pas toujours aussi avare de ses soins et de son loisir; nons lisons dans le *Longueruana* (2) une anecdote dont on peut conclure qu'il en était quelquefois prodigue : « C'est une chose curieuse, dit l'abbé de Longuerue, de voir à la tête de l'édition des Contes de Bocace, imprimés à Florence, en 1573, un privilége de Grégoire XIII, qui dit qu'en cela il

(1) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. I, pag. 187, et dans les Œuvres de Columbi, tom. III.

(2) *Longueruana*, tom. II, pag. 62

Digitized by Google

marche sur les traces de Pie V, d'heureuse mémoire, son prédécesseur, et qui emploie toute son autorité jusqu'à *reagrave*, contre ceux qui troubleront les deux libraires à qui il accorde le privilége. Il y a aussi un décret de l'inquisiton en faveur de cette édition, dans laquelle le Saint-Père avait fait faire quelques changements. Quelqu'un m'a dit que le P. de Colonia a aussi fait imprimer à Lyon les *Contes* de La Fontaine, après y avoir changé quelque chose; *exempli gratia*: il a mis *prince*, dans les endroits où il y a *pape*; *moines de Catalogne*, pour cordeliers de Catalogne. »

Le P. de Colonia signala presque toutes les années du premier tiers du XVIIIe siècle par la publication de quelque ouvrage plus ou moins important, sur les belles-lettres, sur les antiquités ou sur la religion. Il serait ridicule, sans doute, de dire qu'il a composé des chefs-d'œuvre; mais il serait aussi par trop injuste de méconnaître les services qu'il a rendus à la littérature et à l'église, et de ne pas avouer qu'il a fait servir ses talents à la gloire de Dieu et à l'instruction des hommes.

Après avoir enseigné, dans la ville de Lyon, la rhétorique pendant onze ans, la théologie pendant vingt-neuf ans, la langue hébraïque pendant les cinq dernières années qu'il passa dans les basses classes, le P. de Colonia obtint la permission de se reposer de ses longs travaux, puis de s'adonner tout entier à la culture des lettres et à l'impression de ses travaux.

Les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon* (1) nous fournissent une anecdote qu'il est bon de consigner ici, ne fût-ce que pour montrer la tournure de son esprit et sa singularité. Rouvière présenta à l'académie la devise qui accompagne l'ancien autel de Lyon, et qu'elle adopta; elle est composée de ces deux mots: *Atheneum restitutum*. Le P. de Colonia prétendait qu'il fallait écrire *restititum*, au lieu de *restitutum*; et ce

(1) Tom. III, pag. 299.

Digitized by Google

ne fut qu'après une longue discussion qu'il se rendit à l'avis de son confrère et au sentiment de la compagnie.

Depuis long-temps, la ville de Lyon, par estime et par reconnaissance pour la publication de ses *Antiquités* et de son *Histoire littéraire,* avait accordé une pension annuelle au P. de Colonia; mais ce charitable Religieux, content de l'existence qu'il trouvait au collége, employait une grande partie de sa pension à des œuvres de piété.

Malgré ses travaux et son âge, le P. de Colonia conserva jusqu'à la fin l'usage de ses facultés; il était faible, sans éprouver de douleurs, mais une maladie de six semaines acheva de consumer ses forces, et, le 12 septembre 1741, dans sa quatre-vingt-deuxième année, il mourut à Lyon, où il avait passé cinquante-neuf ans.

« C'était, dit l'abbé Pernetti, un petit homme plein de feu, d'une physionomie toute spirituelle; il devait encore plus à son travail, à ses lectures immenses et à sa mémoire, qui tenait du prodige, qu'à son esprit.... Il avait le cœur bon; il était facile de le gagner; il ne se refusait pas même à ceux qui lui inspiraient de la jalousie.... La pureté de ses mœurs, son zèle pour la religion et sa modération méritent des éloges (1). »

Il existe, aux manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, n° 619, in-4°, un *Recueil de pièces concernant l'institution du régiment de la calotte.* Ce recueil présente une pièce de vers de la façon de notre fameux poète *sans fard* (2).

BREVET D'INSCRIPTEUR POUR LE PÈRE COLONIA, JÉSUITE.

De par le Dieu porte marotte
Nous, général de la calotte,

(1) *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, pag. 301.

(2) M. Labouderie a donné cette pièce, dans une nouvelle édition de *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens.* Le manuscrit de Gacon, tom. I, nous offre quelques variantes.

Digitized by Google

A nos amés, chers et féaux,
Gens notables, et commensaux
Salut; d'autant que l'alliance
Des armes avec la science,
Selon le grave Justinien,
De l'empire est le vrai soutien,
Savoir faisons, par ces présentes,
Qu'une loi des plus importantes
Est d'admettre honorablement
Les doctes dans le régiment,
A cette fin que leur doctrine
Polisse, instruise et morigine
Un corps dont les talents divers
Font tant d'honneur à l'univers.
Sur ce, informé de l'éloquence
Du Père de Colonia,
Un des premiers rhéteurs de France,
Honnête homme s'il y en a,
Et l'honneur du corps jésuitique (1);
Homme savant en rhétorique,
Surtout en fait d'inscription:
Témoin celle que pour Lyon,
Il a composée à la gloire
Du feu roi, d'heureuse mémoire,
Qu'il nomme d'un style éloquent
Très-aimé, très-bon et très-grand,
Et roi sauveur par excellence,
A cause que, par sa clémence,
Il empêcha son parlement
D'infliger digne châtiment
A tout le corps loyolitique,
Pour crime d'état monarchique,
Que Jouvency, l'historien,
Disait être un acte de bien.
A ces causes, et plusieurs autres,
Nous admettons parmi les nôtres

(1) Dans le manuscrit, à la place de *jésuite*, il y a en marge le mot *habile*.

Digitized by Google

Le susdit jésuite rhéteur,
Dans la qualité d'inscripteur,
Tant pour feu de joie et bannière,
Trophée et toute autre lumière
Concernant notre régiment,
Charge que l'abbé Tallemant
Et son successeur Gros de Boze,
Ont possédé avec la clause
Et le privilége exclusif
D'inscripteur au superlatif.
A cette charge d'importance,
Tant pour gages que récompense,
Fixons et donnons mille écus
A prendre sur nos revenus,
Tant des brouillards des bords du Rhône
Que de ceux des bords de la Saône;
En excluant tous brouillards fins
Et vapeurs des monts transalpins
Contraires aux us et pratiques
De France et de ses pragmatiques,
Les réservant à tout prélat
Aspirant au cardinalat.
Accordons au révérend Père
En qualité de bon confrère,
De porter notre médaillon
Et de couvrir sa chevelure
De double calotte de plomb,
Où, dans l'endroit de la tonsure,
Sera gravé distinctement
Le grand cachet du régiment,
Du timbre des premières classes;
Excitant par un si haut prix
Tous les rares et beaux esprits
A mériter nos bonnes graces,
Dont nous leur ferons toujours don.
Signé Torsac (1) et moi Aymon.

(1) M. Labouderie a mis Forsac.

Digitized by Google

J'ai dit que cette pièce est du poète Gacon; une lettre de Cholier, prévôt des marchands de cette ville, et datée du 27 février 1721, prouve ce que j'avance.

« Je reçois, Monsieur, dans le moment, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 23e, avec le brevet pour le Père Colonia, que j'ai trouvé merveilleux, à la réserve du titre d'inscripteur. M. d'Albigny me l'a enlevé, pour le faire courre le monde..... (1). »

La vie d'un savant et d'un homme de lettres se trouve dans ses ouvrages; nous allons donner le catalogue de ceux du P. de Colonia.

I. *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ græcitatis, auctore Carolo du Fresne du Cange*, 1688, 2 vol. in-fol.

La manière dont le *Glossaire* de du Cange fut imprimé est une des anecdotes les plus curieuses des annales de la typographie; si elle avait été connue du savant auteur de l'article *du Cange*, dans la *Biographie universelle*, il est à croire qu'il en eût fait usage. La voici, telle que la raconte le P. de Colonia, dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, tome II, page 615. Son récit fera connaître la part qu'il eut au *Glossaire* grec du Bas-Empire, et la raison qui nous porte à placer ce monument littéraire dans le catalogue des ouvrages du Jésuite.

« Les libraires de Paris, craignant de ne pas trouver un bon débit du *Glossaire* grec de du Cange, refusèrent d'entreprendre l'impression, et, sur ce refus, il résolut de le garder dans son cabinet, sans lui laisser voir le jour. « Mais (2) dans le temps que je disais, avec Térentianus Maurus, *hoc domi clau-*

(1) *Lettres à Gacon*, dans les Mss. de la Bibliothèque de Lyon, n° 624.

(2) C'est du Cange qui parle. Voici ses propres termes: « Cum ecce vir rei litterariæ perquam studiosus, Joannes Anissonius, Lugdunensis, qui artis typographicæ, quæ sub Gryphiis, Tornesiis, Rovilliis aliisque pridem ea in urbe floruit reparandæ gloriæ, dum paternis insistit vestigiis, sedulus incumbit, *Glossarii* nostri Græcanici typis suis elegantissimis edendi provinciam n se ultro recepit. » *Glossarii græc.* Præf. §. 26.

Digitized by Google

sum manebit, je trouvai heureusement, dans la personne de M. Anisson, un Lyonnais rempli de zèle pour le progrès des sciences, lequel, marchant sur les traces de son père, et touché du désir de faire revivre, dans Lyon, les Gryphius, les de Tournes, les Roville et les autres célèbres imprimeurs de cette ville, s'est chargé de joindre aux belles éditions qu'il a déjà données celle de mon *Glossaire* grec. » Il est vrai que les libraires de Paris se justifièrent de ce reproche, par un manifeste de deux feuillets in-folio, qu'ils publièrent sous ce titre : *Les Imprimeurs et Libraires de Paris à Messieurs les Gens de lettres.* Ils déclarent, dans cet imprimé, que, bien loin d'avoir refusé le manuscrit, ils avaient déjà ordonné une fonte de caractères grecs, pour en faire l'impression. Mais la mort de Bilaine, qui était l'ame de cette entreprise, étant arrivée en ce temps-là, dérangea leur projet, et le livre leur fut enlevé par M. Anisson, qui se trouva pour lors à Paris. Le *Glossaire* grec de M. du Cange eut pour principal correcteur un de nos plus doctes écrivains lyonnais, ce fut M. Jacques Spon, et, après que M. Spon se fut retiré dans les pays étrangers, M. Anisson, qui savait du grec, m'engagea à finir ce travail, en le venant chaque jour partager avec moi.

« Le P. Menestrier, qui avait un rare talent pour tout ce qui s'appelle *Iconologie*, ou science des images, fit mettre à la tête de ce *Glossaire* un symbole, qui mérite, par sa singularité, de trouver ici sa place ; et, quoique ce ne soit au fond qu'un simple *rébus*, il m'a paru néanmoins si spirituel et si heureux qu'il vaut bien la devise la plus juste. C'est l'ancienne fleur de lis de Florence, que les Juntes apportèrent à Lyon, et qui passa des Juntes à Cardon, et de Cardon aux Anissons. Cette fleur de lis est accompagnée de ces paroles italiennes, qui font une double allusion au nom des Anissons, et à l'ancienneté de cette fleur de lis de Lyon : *Anni son che fiorisce ;* « il y a bien des années que la fleur de lis fleurit dans Lyon.—C'est Anisson qui y fleurit. »

Digitized by Google

II. *Ludovico Magno ob captum, inspectante hoste, Namurcum, panegyricus;* Lyon, 1693, in-4°. Ce panégyrique est écrit en bon latin, mais il ne vaut pas mieux, pour le fond des choses, que le madrigal sur la prise de Namur; *Œuvres mêlées*, page 63.

III. *Laudatio funebris illustrissimi ecclesiæ principis Camilli de Neufville Archiepiscopi et proregis lugdunensis*, Galliarum primatis, etc. Dicta die X kal. Augusti Ann. M. DC. XCIII. in æde sacra collegii Lugdunensis Sanctissimæ Trinitatis societatis Jesu; Lyon, J.-B. et Nic. De Ville, 1693, in-4°. M. l'abbé Labouderie donne la date 1694, pour l'impression; c'est une erreur; l'exemplaire que nous avons sous les yeux porte 1693.

L'auteur, dans sa Rhétorique, page 434, édit. 1717, cite pour exemple d'exorde tiré de la description même de l'appareil funèbre l'exorde triste, en effet, et solennellement grave de cet éloge de Camille.

IV. *La Foire d'Augsbourg, ou la France mise à l'encan*, ballet allégorique, orné de machines et changements de théâtre, pour servir d'intermède à la tragédie de *Germanicus;* Lyon, Jacques Guerrier, 1693, in-12. Il existe une édition in-4°, même année, chez Claude Chize, à Lyon. « La tragédie de *Germanicus*, avec la *Foire d'Augsbourg, ou la France mise à l'encan*, qui lui sert d'intermède, a été représentée chez les Jésuites de la ville de Lyon, à la réception de MM. les Prévôts et Echevins de la même ville, qui sont les fondateurs du collége, et qui donnent une pension annuelle de 6,000 livres pour l'instruction de la jeunesse.

« Le P. de Colonia est auteur de cette tragédie. Les avantages du grand Germanicus lui ont paru si propres pour le théâtre qu'il est surpris que nos excellents auteurs ne se soient pas encore avisés de l'y représenter.

« On sait que Tibère, ayant été contraint par Auguste d'adopter Germanicus, qui faisait l'espérance et les délices de Rome, conçut dès lors une funeste jalousie contre lui. Les

Digitized by Google

actions de ce jeune prince, ses conquêtes sur le Rhin, le grand crédit d'Agrippine son épouse, et surtout la forte passion que les Romains avaient pour lui, donnèrent de si grands ombrages à cet empereur, naturellement défiant, qu'il forma le dessein de le perdre, pour assurer l'empire à Drusus son fils, et pour se l'assurer à lui-même.

« Dans cette vue, il rappela Germanicus des Gaules, et l'ayant envoyé dans l'Orient, sous prétexte d'y apaiser quelques troubles, il le fit secrètement empoisonner par les intrigues de Pison, ennemi déclaré de Germanicus.

« Voilà ce qui fait le fond de cette tragédie. L'auteur s'est attaché scrupuleusemenl à l'histoire. Tout le changement qu'il y a fait pour favoriser son intrigue, c'est de faire empoisonner Germanicus à Rome, au lieu qu'il le fut (1) dans l'Orient. Les personnes qui ont quelque intelligence du théâtre, et surtout ceux qui ont lu les tragédies des Grecs, ne trouveront rien à redire à ces petits changements (2).

« On a mis la Foire d'Augsbourg à la tête du livre, parce qu'on a vu que ce dessin avait généralement plu par la nouveauté et par la singularité. On n'a pas laissé néanmoins de commencer par les vers de la tragédie, qui sont beaucoup plus travaillés que ceux du ballet, qui ont été faits avec beaucoup de précipitation, l'auteur s'étant tellement trouvé pressé, en les composant, qu'à peine eut-il quatre ou cinq jours pour faire les deux dernières parties. Cependant, ils n'ont pas laissé de plaire et d'avoir l'approbation de tous les connaisseurs. » *Journal des Savants*, 1695, pag. 385.

La première partie de ce jugement n'est que la préface même du P. de Colonia. Quant à la tragédie, elle fut repré-

(1) Aujourd'hui, si l'on voulait ne pas offenser la grammaire, on dirait : *il fut empoisonné.*

(2) Mon Dieu si, ils y trouveront à redire. Avec *ces petits changements*, vous faites disparaître tout le mystérieux de cette mort sous un ciel lointain. Et puis, que va devenir le voyage d'Agrippine, si merveilleusement retracé dans Tacite ?

Digitized by Google

sentée dans le collége de la Trinité, le 17 mai 1693, et imprimée la même année.

V. *Juba*, tragédie; Lyon, Jacques Guerrier, 1695, in-12. « Le sujet de cette tragédie, dit l'auteur, dans sa *Préface*, est assez du goût de l'ancienne Athènes; il est grand, simple et propre à inspirer la terreur et la compassion; et par dessus cela, il est neuf.

« L'incident qui fait le fond de cette pièce est peut-être la plus grande époque de l'histoire profane; c'est la ruine entière de la république romaine et l'établissement de la monarchie universelle de Jules César.

« Tout le monde sait que, après la défaite et la mort de Pompée, Juba, roi de Mauritanie, le plus fidèle et le plus courageux de ses amis, recueillit dans l'Afrique les débris du parti de ce grand homme, et que, ayant joint ses forces à celles de Scipion, de Varus et de Caton, il renouvela une guerre où César faillit à succomber. Mais il fallut céder enfin, et la bataille de Thapse, qui fut pour le moins aussi sanglante que celle de Pharsale, ayant donné le dernier coup à la liberté de Rome, Juba, Scipion et Caton, qui se virent sans ressource, finirent leur vie par leurs propres mains.

« Cette aventure tragique a paru si propre au théâtre à l'illustre M. Racine, qu'un de ses amis (1), qui, depuis plusieurs années, remplit si dignement sa place, lui a ouï dire qu'il était résolu de la traiter avant que de renoncer à la tragédie.

« On ne trouvera pas mauvais, j'en suis sûr, que nous prenions les devants, et que nous commencions par mettre les ombres du tableau, en attendant que ce grand maître (Campistron, appelé *Capistron* dans l'imprimé de Colonia) veuille y mettre les couleurs. »

VI. *Europæ conjuratæ Victori, panegyricus* dictus in collegio Lugdunensi sanctissimæ Trinitatis S. J.; Lyon, Thomas

(1) M. Capistron.

Digitized by Google

Amaulry, 1695, in-4°. « Comme le P. de Colonia ne réussit pas moins en prose qu'en vers, il prononça dans le même collége, un panégyrique du roi, où, relevant les avantages que nous avons remportés, depuis sept ans, sur nos ennemis, il leur reproche tantôt l'injustice de leurs armes, tantôt la témérité de leurs entreprises, tantôt la faiblesse de leur politique et la grandeur de leur perte. » *Journal des Savants*, 1695, pag. 420.

VII. *Tragédies et Œuvres mêlées de* ***; Lyon, Jacques Guerrier, 1697, in-12. C'est la réunion des pièces publiées séparément de 1693 à 1697, pour lesquelles on a fait imprimer seulement un titre. On y trouve : *Germanicus, la Foire d'Augsbourg, Annibal* (1695 et 97), *Juba* (1695, réimprimé à Lyon, en 1733, in-12, ainsi que Germanicus, et sans nom de libraire); *Jovien* (1696) et les *Préludes de la paix*, ballet. Toutes ces pièces, en cinq actes et en vers, sont amusantes comme des tragédies de cette époque, ou bien encore comme celles de l'Empire. Les poésies diverses valent encore moins.

VIII. *Orationes latinæ, præfationes et epistolæ nuncupatoriæ Theseon;* Lyon, 1700, in-12. La plupart de ces pièces, dit Moréri, avaient déjà paru séparément; l'abbé Pernetti prétend qu'elles ont eu trois éditions. J'ai sous les yeux celle qui a pour titre : *Dominici de Colonia Societat. Jesu sacerdotis orationes latinæ.* Editio altera auctior et emendatior; Lyon, Jacques Guerrier, 1700, in-12. Ce volume est dédié à François de Mailly, archevêque d'Arles; l'épître du P. de Colonia, datée de Lyon, *xvij. Calend. Januar. ann. M. DCC*, (16 décembre) nous apprend que l'auteur avait donné, quinze mois auparavant, des leçons de numismatique au pontifie d'Arles, qui avait, en revanche, guidé Colonia dans l'étude de l'histoire, de la langue grecque et de la langue hébraïque. Outre les trois discours latins dont nous avons parlé, ce recueil en contient deux autres. Le premier : *De Laudibus historiæ et Disciplinæ ecclesiasticæ*, est remarquable sous le rapport du style, toujours élégant, toujours pur et limpide, comme dans

Digitized by Google

les autres productions latines du P. de Colonia. Voici en quels termes le savant Jésuite exhortait nos ancêtres à l'étude de l'histoire, pag. 7.

« Vos hîc potissimum alloquor, Lugdunenses, quarum civitas tot pietatis avitæ monimentis nobilitata, vos ad eorum gratam recordationem jure ac merito debet inflammare. Hoc enim soleo libenter crebris usurpare sermonibus, quacumque fere ingrediar intra hoc vestra mænia, in sacram aliquam historiam vestigium ponere me.

« Hîc qua Rhodanum influit Arar, Pothinum et socios octo supra quadraginta crudeliter necatos in Eusebio Cæsariensi, ut quam religionem ex Græcia in Gallias invexerant primi, primi suo cruore sancirent. Illic qua collis imminet urbi, Irenæum et pugiles ad undevigenti mille pro patria religione fortiter occubuisse lego in Gregorio Turonensi, et, quod fabulose atque inaniter dictum a poetis credebatur antea, vere illic, reque ipsa sanguinis rivos per compita decurisse. Nec procul hinc apparet etiamnum auspicatissimus ille locus, ubi in publico orbis christiani concilio, Græcos inter Latinosque constituta concordia, sanctique Spiritus ab utroque processio unanimi Orientis et Occidentis conspiratione sancita. Hæc aliaque id genus sexcenta, quæ nonnisi cursim delibo, quam gloriosum fuit majoribus vestris gessisse, vel in eorum partem venisse, videte ne vobis tam turpe sit, si ea fortasse ne primoribus quidem labiis degustare curaveritis. »

Le second discours, prononcé à Lyon, en 1689, est intitulé : *Europæ contra Ludovicum Magnum conjurationis causa et exitus.*

IX. *Dissertation sur une colonne milliaire d'Arles.* Voy. les *Mémoires de Trévoux*, 1701, septembre, pag. 215.

On lisait, sur un des tronçons de cette colonne, l'inscription suivante, qui éclaircit plusieurs points de l'histoire du Ve siècle :

« Salvis Dominis nostris Theodosio et Valentiniano Piis, felicibus, victoribus ac triumphatoribus semper Augustis,

Digitized by Google

decimum quintum consulibus, vir inlustris Auxiliaris Præfectus Prætorio Galliarum de Arelate Massiliam milliaria poni statuit. Milliare passuum primum. »

Auxiliaris, dont il est ici question, est le même qui s'employa si utilement à Rome pour réconcilier le pape saint Léon Ier avec saint Hilaire, évêque d'Arles, et pour terminer le différend qui s'était élevé entre eux, à l'occasion de Chélidonius, évêque de Besançon. Le préfet Auxiliaris écrivit à Hilaire, pour l'engager à se relâcher de ses droits, une noble lettre, dans laquelle il lui disait : Aures prætera Romanorum quadam teneritudine plus trahuntur ; in quam si Sanctitas tua subinde demittat, plurimum nihil perditurus acquiris. »

X. *Découverte d'une colonne de Constantin-le-Grand.* Voy. les *Mém. de Trévoux*, 1701, septembre, pag. 207. « Le P. de Colonia, étant à Arles, et, se promenant le long du Rhône, jeta les yeux par hasard sur une colonne d'environ six pieds de haut, où des bateaux se trouvaient attachés, et elle lui parut antique. Il rendit compte à Mgr l'archevêque d'Arles, auprès de qui il était alors, de ses conjectures sur ce monument, et ce prélat, qui a du goût pour l'antiquité, voulut bien se transporter sur les lieux, pour l'examiner. On fit creuser autour de la colonne, on la nettoya avec soin, et on y lut cette inscription, que M. Marcel, connu par ses savants ouvrages, aida à déchiffrer.

IMP. CÆS.
FL. VAL.
CONSTAN-
TINO.
P. F. AUG.
DIVI
CONSTAN-
TII AUG.
PII
FILIO.

Le P. de Colonia prétend qu'il faut lire ainsi : *Imperatori Cæ-*

Digitized by Google

sari Flavio Valerio Constantino, Pio, felici, Augusto, etc....(1), » et qu'il y a beaucoup d'apparence que ce monument fut érigé lorsque Constantin-le-Grand célébra à Arles (316) les décennales de son règne, et qu'il y créa tout à la fois trois Césars : Crispus, qu'il avait eu de Minervina; Constantin-le-Jeune, qu'il avait eu de Fausta; et Licinius, son neveu, fils du vieux Licinius et de Constantia, sœur de Constantin. Les conjectures sur lesquelles il fonde son opinion sont assez spécieuses.

XI. *Antiquités profanes et sacrées de la ville de Lyon, avec quelques singularités remarquables, recueillies et présentées à Mgr le duc de Bourgogne, avec des notes sur ces Antiquités. A l'invitation de MM. les Prévôt des marchands et Echevins de cette ville; à l'occasion du passage de Messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry, au mois d'avril* M. DCCI.; Lyon, Louis Pascal, 1701, in-4°. Ce volume est enrichi de planches qui représentent la plupart des antiquités; la seconde édition, 1701, in-12, a neuf figures; la première n'en a que deux. *Mém. de Trévoux*, juillet-août, 1701, pag. 127 et suiv.

Les *Remarques* se retrouvent dans l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, avec des augmentations considérables. Les misérables vers de circonstance ne méritaient pas de se retrouver nulle part, et cependant le P. de Colonia en a conservé quelques lambeaux dans les *Œuvres mêlées*.

XII. *Dissertation sur un monument antique découvert à Lyon, sur la montagne de Fourvière, au mois de décembre* 1704; Lyon, Thomas Amaulry, 1705, in-12, avec une grande figure en taille douce. Ce volume est dédié au P. de la Chaise.

Le monumeut décrit par Colonia représente le taurobole et le criobole offerts en l'honneur de la mère des dieux, pour la conservation de l'empereur Antonin et de sa famille, et pour la prospérité de la colonie de Lyon, l'an de Jésus-Christ 160. Le savant Jésuite explique avec beaucoup de netteté la

(1) *Journal des Sav.*, 1701, sept., pag. 208.

Digitized by Google

nature et les effets du taurobole et du criobole. Il compare le monument découvert à Fourvière, avec les monuments que l'on avait découverts à Lectoure, à Narbonne, à Vence, à Die, à Tin, et qui étaient les plus connus ; il donne ensuite des notes pour l'inscription, ce qui lui fournit l'occasion d'éclaircir quelques points historiques de peu d'importance. Cependant, on ne peut dire la même chose de la fondation de Lyon, qu'il attribue à Lucius-Munacius Plancus, d'après une inscription de Gaete, une lettre de Sénèque à Lucilius, le témoignagne de Plutarque, et le silence de César, de Polybe, de Tite-Live, etc., et qu'il fixe ailleurs à l'an 711 de la fondation de Rome, c'est-à-dire à la 42e année avant l'ère chrétienne.

La dissertation du P. de Colonia est reprodnite dans le tome Ier de l'*Histoire littéraire et Antiquités de la ville de Lyon*, depuis la page 181, jusqu'à la page 229, avec une espèce de préface, où il fait mention des explications du même monument par l'évêque d'Adria, le P. Bonnani, le président de Boze, le P. Daniel, et du système du fameux P. Hardouin, dont il rapporte les principales visions ou rêves, en les condamnant.

XIII. *Remarque sur une inscription du temps de Charles VIII, nouvellement découverte à Lyon ;* voy. les *Mém. de Trévoux*, 1707, décembre, pag. 2164. Cette inscription fut composée à l'occasion d'un tournoi fait à Lyon, pour le roi Charles VIII, qui remporta le prix. « Elle consiste en huit vers latins fort difficiles à déchiffrer, parce qu'ils sont en caractères gothiques, mais des plus gothiques que j'aie encore trouvés. C'est, à mon avis, pour cette raison, que l'inscription a échappé jusqu'à présent à tous nos curieux, et surtout au feu P. Menestrier, à qui rien n'échappait en ce genre. Voici l'inscription :

Ne virtus langueret iners, dum bella quiescunt,
Rex armis tota juvenes agitabat in urbe
Carolus, et magni belli simulacra ciebat.
Primus in adversas acies instructus abibat ;

Digitized by Google

Tres stetit ille dies, donec se condat Apollo,
Et minima quoscumque manu, sed robore forti,
Perculit, atque illi demum victoria cessit,
Virtutique sacrum manet hîc per secla trophæum.

Cal. maii 1497.

« Cette inscription donne lieu de croire que ce tournoi, où Charles VIII brilla si fort, fut fait les derniers jours d'avril 1497. Car, le tournoi dura trois jours, et, à prendre l'inscription à la lettre, c'est à la fin du tournoi que le roi demeura victorieux; et c'est le 1er jour de mai qu'on lui éleva pour cela un trophée, et qu'on grava l'inscription.

« Ainsi, il semble qu'on peut dire, sans craindre de se tromper, que ce tournoi fut fait environ onze mois avant la mort de ce grand prince, qui mourut subitement, dans son château d'Amboise, le 7 d'avril de cette même année 1497, le jour du dimanche des Rameaux. Je dis que l'année de la mort du roi Charles VIII fut l'année même du tournoi de Lyon, quoique le tournoi ait été fait au mois de mai, et que la mort de ce prince ne soit arrivée que le 7e d'avril, et plus de onze mois après le tournoi en question. Car, tout le monde sait qu'en ce temps-là on ne commençait, en France, l'année qu'à Pâques, et que ce ne fut qu'en 1564 que, par un édit du roi Charles IX, on commença l'année par les calendes ou le premier de janvier.

« Cette inscription nous confirme ce que dit Philippe de Comines, que Charles fit la paix avec les princes d'Italie, avant que de repasser les Alpes, pour revenir en France, *dum bella quiescunt.*

« Ce monument est une nouvelle preuve de ce que nos historiens disent de ce prince, qu'il était d'une taille fort petite, et d'une complexion faible et délicate, mais que, avec cela, il était tout plein de feu et de courage :

Et minima quoscumque manu, sed robore forti
Perculit.

Digitized by Google

Et c'est pour cette raison que, au rapport de Brantôme, on lui donna ce vers latin pour devise :

Major in exiguo regnabat corpore virtus,

et que l'auteur ancien des *Effigies* dit de lui :

Italiæ tremor, orbis amor, rex corpore parvus.

Il me paraît évident que c'est uniquement à cette faible complexion et à cette petite taille du roi Charles VIII qu'on a voulu faire allusion, par ces paroles : *Et minima quoscumque manu*, et que, à moins de vouloir forcer le sens du vers, on ne saurait croire qu'ils signifient, dans cet endroit, une petite troupe, une petite quadrille, etc.....

« Je ne puis oublier ici une remarque curieuse que M. l'abbé de Polignac, passant par Lyon pour aller à Rome, me fit faire, il n'y a pas long-temps. C'est que les églises et les maisons qui ont été bâties avant que Charles VIII revînt d'Italie, c'est-à-dire avant l'an 1495, sont toutes, presque sans exception, d'une architecture gothique ; au lieu que les bâtiments faits depuis ce temps-là sont presque tous fort réguliers et d'une bonne architecture ; je dis presque tous, car enfin, comme il arrive d'ordinaire, le mauvais goût ne laissa pas de lutter encore quelque temps contre le bon, et il se trouva encore des architectes qui se déchaînèrent contre la nouvelle manière apportée d'Italie.

« On voit encore dans un faubourg de Lyon un petit monument, qui nous rappelle le souvenir du retour de ce prince. C'est une inscription gothique, qui est sur le devant d'une petite maison, et dont voici les paroles que j'ai déchiffrées :

LE BUON ROY CHARLES REVENANT D'ITALIE LOUGEA CIANS (1). »

Le tournoi dont il est ici question eut lieu lorsque Charles VIII se disposait à repasser les Alpes ; on sait que, renonçant à sa seconde expédition, il n'alla pas en Italie, et se rendit en poste à Tours.

XIV *Conjectures sur les tuyaux de plomb antiques retrouvés*

(1) *Mém. de Trévoux*, lieu cité.

Digitized by Google

dans le Rhône, un peu au-dessus de la ville d'Arles, aux mois d'avril et de mai 1707. Voy. *Mém. de Trévoux*, 1708, janvier, pag. 147. Les conjectures du P. de Colonia se réduisent à cette phrase, qu'on lit à la page 153 : « Il me paraît que les tuyaux dont nous parlons servaient à quelque ouvrage public ; j'en juge par la beauté et la solidité de l'ouvrage. »

XV *Neuvaine de saint François Xavier, contenant le panégyrique de ce saint, avec neuf méditations sur ses vertus;* Lyon, 1710, in-12.

Il en est question dans Moréri, dans le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin*, dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, mais ce dernier ouvrage donne la date de 1717. Le *Dictionnaire des livres anonymes*, etc., n° 12341, nous renvoie à une *Neuvaine* en l'honneur des saints de la compagnie de Jésus, qu'il dit être l'ouvrage de Colonïa et de plusieurs Jésuites, qui a été imprimée à Paris, en 1792, in-12 ; ainsi, tout le monde a parlé de la *Neuvaine*, personne ne l'a vue ; elle n'existe dans aucune bibliothèque de Paris.

L'auteur de l'article *Dominique de Colonia*, dans la *Biographie universelle*, M. Beuchot, ne fait pas mention de cette pièce, non plus que de plusieurs autres ouvrages du Jésuite.

XVI. *Elementa Rhetoricæ selectis ex antiquis auctoribus exemplis illustrata;* Lyon, Ant. Molin, 1710, in-8° de 112 pages, sans nom d'auteur. — IIe édition, en 1712, chez le même libraire. Les divers biographes de notre auteur n'ont pas parlé de ce volume, qui n'est qu'un démembrement de la *Rhétorique* de Colonia.

XVII. *De Arte Rhetorica, libri quinque, lectissimis veterum auctorum ætatis aurea, perpetuisque exemplis illustrati;* Lyon, Ant. Molin, 1710, in-8° de 150 pages, sans les préfaces et les tables. En 1739, ce livre avait eu dix-neuf éditions, si l'on s'en rapporte au titre d'une édition de cette même année, et en tout il en a eu cinquante, suivant l'abbé Pernetti ; vingt, suivant MM. Beuchot et Delandine. Celle de 1728, qui est la

Digitized by Google

cinquième (1), est ornée du portrait de l'auteur, très-ressemblant, dit-on (2), et de celui de François de Mailly, archévêque, duc de Reims, depuis cardinal (3); elle porte, en outre, sur le frontispice, une singularité bien remarquable, on y lit: « Veras ac sinceras editiones, nempe MOLINIANAS, a falsis distinguit illustrissimi Mæcenatis effigies. » On laisse au lecteur le soin de faire ses réflexions; le même avis se trouve déjà dans l'édition de 1717.

On a pu remarquer, en lisant les ouvrages du P. de Colonia, que la plupart des noms anciens d'hommes et de villes et quelques autres mots n'y sont pas orthographiés de la même manière que dans les ouvrages des autres écrivains. Le docte Jésuite, dans l'avertissement qu'il a mis en tête de sa Rhétorique, nous donne pour raison qu'il a adopté l'orthographe des médailles et des monuments antiques, déjà suivie par Alde Manuce. « Est etiam, dit-il, quod te paucis monitum velim, candide lector, me, contra quam scriptorum vulgus solet, germanam ac genuinam orthographiæ latinæ rationem hîc adhibere, et cum antiquis nummis vetustisque marmoribus scribere, *Felix*, *femina*, *caritas*, *carus*, *cena*, *Hadrianus*, *Hannibal*, *Elagabalus*, *squaleo*, *squalor*, *squalidus*, *sollers*, *sidera*, *tiro*, *ceterum*, *ceteri*, *supellex*, *cærimonia*, *heres*, *Carthaginiensis*, *ecloga*, *fecundus*, *hiems*, *Africa*, etc., ita quippe veterum monumenta; ita etiam Aldus Manutius, in aureolo de orthographiæ libello. »

La *Rhétorique* de Colonia passe communément pour le

(1) Lyon, Ant. Molin, in-8°. — J'ai sous les yeux une autre édition, in-8° petit caractère; Lyon, Ant. Chize, 1728.

(2) Il est de Seraucourt. Le P. Colonia tient une plume à la main; au bas du portrait, on lit ce distique:

Si fontem eloquii, musarum lumen et almæ
Relligionis amas nosse, tabella dabit.

(3) Nous avons vu qu'il avait été évêque d'Arles. Son portrait se trouve dans l'édition de 1717, qui est la IIIe. — En 1719, parut la IVe; Lyon, Ant. Molin, in-8°.

Digitized by Google

meilleur de ses ouvrages ; elle est méthodique et bien écrite ; les exemples en prose et en vers, dont elle abonde, sont parfaitement choisis. « L'auteur ne donne aucun précepte qui ne soit accompagné de plusieurs exemples choisis, et tirés des poétes les plus célèbres et des meilleurs auteurs de l'antiquité ; en sorte qu'on peut regarder sa *Rhétorique* comme un ouvrage où l'on trouve recueilli, dans un seul volume, ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus brillant dans les anciens ; et c'est avec beaucoup de justice qu'il a conclu sa préface par ces deux vers de Lucrèce (III) :

Floriferis ut apes in saltibus omnia libant,
Omnia nos itidem depascimur aurea dicta. »

Mém. de Trévoux, 1711, avril, pag. 659. — *Journal des Sav.*, 1711, pag. 432.

La *Rhétorique* fut réimprimée en 1782 ; Lyon, chez les frères Périsse ; elle l'a été encore en 1817 ; Lyon, Savy, in-12. Ce livre, presque oublié dans nos colléges, vaut cependant beaucoup d'ouvrages du même genre.

XVIII. *Oraison funèbre de Monseigneur illustrissime et révérendissime Claude de Saint-George, archevêque et comte de Lyon, primat de France ;* prononcé dans l'église métropolitaine de Lyon, le 27 juillet 1714 ; Lyon, André Laurens, 1714, in-4°.

« On voit avec plaisir, dans cet éloquent panégyrique, le P. de Colonia mettre en pratique les règles qu'il a données, et montrer quel orateur, dans lui, le soin d'enseigner la rhétorique a enlevé à la chaire. L'on est surpris qu'un travail si gênant ne l'ait point empêché d'étudier les Pères, comme s'il n'avait eu d'autres occupations ; les beaux traits tirés de leurs écrits, qu'il a répandus dans cette oraison, n'en sont pas le moindre ornement. Son sujet était grand, mais aisé ; il est facile de louer ce qui est véritablement louable, un prélat que tout le monde avoue avoir réuni dans sa personne : 1° la piété la plus simple, avec l'érudition la plus sublime ; 2° l'innocence la plus pure, avec la pénitence la plus austère ; 3° le

Digitized by Google

zèle le plus ardent, avec la bonté la plus compatissante. Ces vertus réunies font la matière de l'oraison funèbre, et la partagent naturellement. Nous allons, selon notre coutume, en transcrire un endroit, qui donne au lecteur une juste idée du style et de l'esprit de l'auteur (1) : »

« Que ne promettait pas un homme qui, se dérobant aux amusements de la jeunesse, alla dès son premier âge, comme saint Paul, chercher la sagesse aux pieds des Gamaliel de son temps ; un homme infatigable, et, si j'ose m'exprimer ainsi, un de ces hommes de diamants dont parle saint Chrysostome, *homo adamantinus*, dont toute la vie consacrée, dévouée au travail avait des jours bien plus étendus, et des années bien plus longues et plus remplies que le commun des hommes ; un homme enfin, à qui je crois pouvoir appliquer ce qui a été dit d'un ancien, qu'il aurait pu se passer de son génie par la force de son travail, comme il aurait pu se passer de son travail par la force de son génie?

« Que ne promettait pas, que n'annonçait pas à l'Eglise cette incroyable avidité de savoir, qui lui fit cultiver les connaissances les plus hautes, les plus abstraites et les plus âpres; qui lui en fit dévorer les principes épineux, et qui vérifia de lui cette belle parole que Tertullien a dit (*sic*) de saint Irénée, qu'il fut *curiossimus doctrinarum omnium explorator* (2), c'est-à-dire qu'il creusa, comme saint Irénée, dans tous les genres de littérature ; qu'il en voulut savoir et qu'il en sut le bon et le vrai.

« Mais prenez garde que cette avidité de savoir, qui est une des maladies de notre ame, fut dans lui, comme dans saint Irénée, un principe de religion, un esprit de pénitence ; qu'il s'y livra, comme saint Augustin le dit de lui-même, *ad domandam labore superbiam*, pour dompter dans lui l'orgueil de l'esprit humain, en le captivant sous le joug du travail,

(1) *Mém de Trévoux*, 1715, avril ; pag. 688.

(1) Lib. *Contra Valentin*. cap. V.

Digitized by Google

et, si vous l'avez vu, dans l'âge le plus avancé, conserver l'application et le goût de la plus laborieuse jeunesse, pâlir si souvent sur les livres, et s'ensevelir tout vivant parmi les savants ouvrages des morts, c'était toujours par ce même principe, *ad domandam labore superbiam*, etc.

« Mais ici, élevez vos esprits, purifiez vos idées, et dans celui que nous regrettons, n'allez pas vous figurer un de ces faux savants de notre siècle, qui étudient, non pour se rendre meilleurs, mais pour se rendre plus importants, et qui apprennent à parler magnifiquement de Dieu et de la religion, pour faire parler magnifiquement d'eux-mêmes. Ne vous figurez pas un de ces savants dont parle saint Prosper, qui trouvent leur égarement et leur perte dans leur science même, *sua illis fit laqueus sapientia;* et qui, semblables à ceux dont saint Paul déplore la destinée, ne courent après la science que pour s'évanouir dans leurs pensées, et pour faire parade de leur savoir. Des savants de ce caractère, au sentiment de saint Augustin, ne furent jamais dans l'ordre de Dieu et de sa providence, que pour le simple embellissement, pour la décoration extérieure, et, si j'ose m'exprimer ainsi, avec ce Père, pour l'arrangement de l'univers, *ut ordinem mundi ornaret.*

« Celui dont je parle, bien moins soigneux d'enrichir son esprit que de cultiver son ame, sanctifia, divinisa la science par la piété, mais par la piété la plus sincère, la plus solide et la plus tendre.

« Une piété sincère, je veux dire une piété ennemie de l'éclat et de l'ostentation, sans déguisement, sans fard et sans faste; qui, par les traits les plus profonds, était imprimée dans son esprit et dans son cœur, l'un et l'autre également chrétiens, et qui, animée par la foi la plus simple, rabaissait la sublimité de son esprit à l'humble docilité d'un enfant, quoique ce nouveau Daniel de nos jours en sût, lui seul, dix fois plus que tous les mages de la Chaldée.

« Une piété solide, c'est-à-dire une piété qui, dégagée

Digitized by Google

de toutes les petitesses qui pourraient l'avilir aux yeux des hommes, alla toujours droit à l'essentiel ; et le célèbre reproche que saint Bernard osa faire à un grand pape, qu'attentif à tout il se refusait à lui seul, *soli te negas tibi*, ne pouvait pas tomber sur un pontife comme le nôtre, qui, portant toujours son ame entre les mains, ne perdit jamais l'éternité de vue ; sur un pontife que le soleil levant trouva abîmé dans la prière, comme les Antoine, et qui y passait souvent les nuits entières, la face contre terre, comme les Borromée.

« Une tendre piété, accompagnée surtout dans les mystères sacrés du précieux don de larmes, dont Dieu le favorisa, comme il en avait favorisé les Augustin et les Bernard ; une piété nourrie de l'onction lumineuse des livres sacrés, des cantiques et des psaumes divins, qui rallumaient dans lui le désir du juste futur, qui lui rendaient le souvenir de Dieu aussi familier que la respiration même, puisqu'il ne nous est pas moins nécessaire, comme parle saint Grégoire de Nazianze ; et qui faisaient ses plus chères délices, comme ils le faisaient de saint Augustin, lorsqu'il s'écriait, *sint castæ deliciæ meæ Scripturæ sacræ !* Une tendre piété, qui, fondait la glace de nos cœurs, lorsque, épanchant le sien à nos yeux, il nous retraçait dans ses discours les nobles idées de la divinité, qu'il avait puisées dans saint Paul et dans les Prophètes.

« Une piété assidue, qui, édifiant les fidèles, donnait dans cet auguste temple un nouveau degré de lustre et d'éclat, un nouveau relief à la dignité et à la majesté des divins offices, et que saint Grégoire-le-Grand, louerait, exalterait encore, comme il exalta, dans ses lettres, celle d'Athérius, un des plus saints prélats de cette Eglise. »

Le P. de Colonia nous dit, au sujet de Claude de Saint-George : « J'ai eu l'honneur de consulter en particulier Mgr. l'archevêque de Lyon, qui est, comme l'on sait, profondément savant dans les antiquités sacrées et dans les profanes, et j'ai enfin fait là-dessus un système simple et naturel, qui apla-

Digitized by Google

nit entièrement toutes les difficultés qui m'avaient d'abord arrêté. » Il loue ce prélat en termes aussi pompeux, dans son *Histoire littéraire*, tom. II, pag. 817 : « Il a composé, suivant les vues de saint Agobard, et selon le rite de Lyon, un bréviaire qui n'est pas encore imprimé, et qui vaut bien celui du cardinal de Sainte-Croix dom Quignones. Ce prélat, mort en 1714, a fait revivre dans sa personne les Irénée, les Eucher et les Remi, par sa sainteté, par l'austérité de sa vie et par sa science. On peut dire qu'il a creusé comme le premier dans tous les genres de littérature. »

On trouve deux compliments en vers pour Claude de Saint-George, dans les *Œuvres mêlées*, pag. 66.

XIX. *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis, de la compagnie de Jésus, apôtre du Velay et du Vivarez, avec son panégyrique et une pratique pour l'invoquer, et pour lui faire une neuvaine ;* Lyon, Jacques Lions et Louis Bruyset, 1717, in-12.

C'est un recueil de trois opuscules, avec trois titres respectifs et trois permissions d'imprimer chaque ouvrage séparément, *pourvu qu'il n'excède deux feuilles du caractère de Cicéro.*

Le premier opuscule est un abrégé de la vie du saint Jésuite, écrite par le P. d'Aubenton, confesseur de Philippe V, roi d'Espagne et des Indes. L'auteur y raconte les actes de piété et de charité qui ont rempli la vie du bienhenreux Régis, maintenant au nombre des saints. On ne trouve ni onction ni pureté dans le style ; mais en revanche, on ne reprochera point aux PP. d'Aubenton et de Colonia de manquer de crédulité.

Le second opuscule est une *Pratique de piété, pour honorer le bienheureux Régis.*—Barbier, *Dict. des Auteurs anonymes*, etc., pense que ce recueil peut être du P. Leclerc; dans le permis d'imprimer, on voit le nom de Colonia.

Le troisième opuscule est le premier panégyrique qui ait été prêché en l'honneur de Jean-François Régis, nouvellement

Digitized by Google

béatifié. Quoique l'approbation qualifie le discours d'*éloquent* et de *savant*, il est permis de s'en tenir à l'idée que l'on se forme soi-même par une lecture suivie et sans passion ; or, cette idée ne peut cadrer avec le sentiment de l'approbateur.

XX. *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens;* Lyon, Léonard Plaignard, 1718, 2 vol. in-12 (1). M. l'abbé Labouderie a donné une seconde édition de cet ouvrage ; Paris et Besançon, Gauthier frères, 1826, in-8°. Il l'a fait précéder d'une excellente *Notice sur la Vie et les ouvrages du P. de Colonia;* nous la reproduisons ici en grande partie.

Dans cet ouvrage, le P. de Colonia s'arrête avec trop de complaisance sur la vie, les qualités et le caractère des docteurs qui lui servent d'*autorités*, et c'est là un de ses défauts. Il fait aussi quelquefois des digressions étrangères à son sujet.

Il ne suit pas toujours l'ordre des auteurs, ni la chronologie. Par exemple, ce qui concerne l'inutilité des efforts de Julien pour rétablir Jérusalem, il le place avant le récit de la ruine de cette cité. Quoique assez fleuri, le style n'est pas toujours pur. Le chapitre sur Mahomet présente des faussetés et des déclamations ridicules ; on en peut dire autant de celui qui concerne Rutilius. L'authenticité du passage de Josephe est assez bien prouvée ; ce chapitre est curieux. Malgré ses défauts, l'ouvrage du P. de Colonia peut être fort utile ; on y remarque des réflexions très-sages. Quoique cet écrivain ne soit pas le premier qui ait *autorisé* la religion par le témoignage des anciens auteurs païens ; quoique les PP. de l'Eglise, dans les premiers siècles ; Huet, Pezron, Bossuet et d'autres, dans les derniers temps, pour accréditer l'existence de quelques faits miraculeux, se soient servis de l'autorité des écrivains contemporains ou presque contemporains, quelle que fût d'ailleurs leur croyance, il n'en est pas moins vrai que le savant Jésuite a recueilli, le premier, tous les aveux qui leur ont échappé

(1) Voy. le *Journal des Savants*, 1718, pages 139-144.

Digitized by Google

volontairement ou involontairement, et en a fait un tout complet ; qu'il les a rapprochés, qu'il les a dégagés des circonstances étrangères, et qu'il en a formé un nouveau motif de la crédibilité du christianisme ; c'est en cela que son plan paraît neuf, et qu'il l'est, en effet.

Avant que *la Religion chrétienne*, etc., fût mise au jour, le P. de Colonia l'avait lue par morceaux à l'Académie de Lyon, et les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* l'avaient annoncée avec éloge dans le numéro du mois de septembre 1713, page 1608. A partir de cette époque, ils en donnèrent, presque tous les ans, *un morceau détaché*, *pour pressentir le jugement des connaisseurs*. Lorsqu'elle parut, les journalistes s'empressèrent d'en instruire le public, au mois de novembre, page 719. L'analyse qu'ils en firent est excellente ; le jugement qu'ils en portèrent n'a point été révoqué ; aujourd'hui encore, les hommes éclairés disent avec eux, sans beaucoup de restriction : « Le P. de Colonia donne à ses preuves un tour convaincant, et l'on peut dire, en général, de son ouvrage, qu'il y a peu de livres qui se fassent lire avec plus de plaisir, et qu'on lise avec plus de fruit. Les narrations historiques, les caractères de tous les auteurs dont il parle, diversifient sa matière, et montrent qu'il réussit également dans les divers genres d'écrire. »

« Il n'en fallait pas davantage, dit M. Labouderie, pour me déterminer à donner une nouvelle édition de cette apologie estimée, et qu'on ne pouvait se procurer qu'avec peine. Mon premier soin a été de vérifier les passages cités par Colonia, et de reproduire le texte dans toute sa pureté. J'ai indiqué, dans quelques endroits, des objections de Voltaire qui y ont rapport, et qui s'y trouvent réfutées d'avance. J'aurais bien voulu pouvoir multiplier les notes explicatives, mais des motifs très-puissants m'en ont empêché. J'avais aussi le dessein de publier, à la suite de l'ouvrage, une *Dissertation* inédite de Michel de Toul, *où l'on prouve, contre le P. de Colonia, que l'on ne peut, par le témoignage des auteurs païens, établir*

Digitized by Google

la divinité de Jésus-Christ et la vérité de sa religion, que j'aurais accompagnée de remarques critiques; mais je l'ai abandonné pour les mêmes motifs.

« On a joint à cette édition une *Dissertation critique sur le témoignage rendu à Jésus-Christ par Josèphe, dans les Antiquités judaïques*, livre XVIII, chapitre IV, par David Martin. »

M. Labouderie ajoute, à l'analyse de l'ouvrage du P. de Colonia, une liste raisonnée des livres qui traitent la même question.

XXI. *Bibliothèque janséniste, ou Catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes, ou suspects de jansénisme, qui ont paru depuis la naissance de cette hérésie*, avec des notes critiques sur les véritables auteurs de ces livres, sur les erreurs qui y sont contenues et sur les condamnations qui en ont été faites par le Saint-Siége, ou par l'Eglise gallicane, ou par les évêques diocésains.

Cet ouvrage, publié en 1722, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de ville, ne formait d'abord qu'un volume in-12. Le P. de Colonia l'augmenta de plus de la moitié avec l'aide et le secours de Tencin, et en donna une seconde édition, en 1731, in-12 de près de 500 pages (1), y compris la *Bibliothèque des auteurs Quiétistes*, sans l'avertissement, les tables et la bibliothèque *Anti-Janséniste*, qui est à la fin. En 1744 (2), l'auteur donna une nouvelle édition de sa Bibliothèque; 2 vol. in-12, Bruxelles.

Ce livre, où le vrai est mêlé avec le faux, où les personnages les plus éminents en doctrine sont confondus avec des hommes justement condamnés par l'Eglise, excita partout la plus vive indignation. Le 20 septembre de l'année 1749 (3), la congrégation de l'*Index* rendit un décret qui condamnait et

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1730, décembre, pag. 260. — 1731, pag. 78, 202.

(2) *Ibid*, année 1750, pag. 82.

(3) *Ibid*. M. Labouderie donne l'année 1739.

Digitized by Google

interdisait ce livre comme *contenant plusieurs choses respectivement téméraires, injurieuses aux écoles et aux écrivains catholiques, et contraires aux décrets du Saint-Siége apostolique*, etc. Un écrivain, se disant docteur de Sorbonne, adressa à un de ses amis en Flandre, une lettre remplie d'invectives et de raisonnements captieux, contre le décret de la congrégation de l'*Index*. La congrégation censura cette lettre comme elle avait censuré la *Bibliothèque janséniste*. Un théologien romain, *amateur de la vérité*, écrivit, en 1750, à un théologien de Louvain une lettre touchant la juste condamnation de la *Bibliothèque janséniste*, par la congrégation de l'*Index*, et contre la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à un de ses amis de Flandre*. Le théologien romain ne manque ni de sagesse, ni de modération; l'on ne peut pas en dire autant de l'abbé Legros, chanoine de Rheims (1), qui avait publié, en 1740, une Réponse à la *Bibliothèque janséniste*, dans laquelle on s'aperçoit que l'auteur combat pour sa propre cause, et que les livres ridiculement notés par le P. de Colonia, comme jansénistes, dont il a l'air de prendre la défense, sont ceux qui lui tiennent le moins au cœur.

Nonobstant cette proscription solennelle et générale, la *Bibliothèque janséniste* fut réimprimée, et l'on se tourna d'un autre côté en donnant, sous un autre titre, le livre proscrit et censuré. Ce ne fut plus une *Bibliothèque*, mais un *Dictionnaire des livres jansénistes, ou qui favorisent le Jansénisme*. « Cette nouvelle production jésuitique, qui, augmentée de moitié, renaît, pour ainsi dire, des cendres de la première, est imprimée à Lyon, quoique le titre porte : *A Anvers, chez J.-B. Verdussen, aux deux Cigognes;* 1752 (2), » 4 vol. in-

(1) MM. Beuchot et Barbier attribuent cette réponse à Osmont du Sellier, parce qu'elle n'est point mentionnée dans le catalogue des ouvrages de l'abbé Legros. Quérard, *France littéraire*, art. *Colonia*.

(2) *Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1752, pag. 97. Cette édition est du P. Louis Patouillet; voy. ce nom dans la *Biog. univ*, « On a lieu de croire, dit

Digitized by Google

12. Au surplus, à tout prendre, ce livre n'est pas sans mérite.

XXII. *Oraison funèbre de la princesse Anne-Palatine de Bavière, princesse douairière de Condé;* Trévoux, 1723, in-4°. Citée par Moréri, le *Dict. de la Provence et du Comtat Venaissin*, et le P. Lelong, n° 25842. Pernetti donne à cette pièce le titre d'*Oraison funèbre de M. le prince de Condé.*

XXIII. *Lettre à M. Charles Antelmy, évêque de Grasse, établissant qu'il n'y a qu'un seul saint Eucher de Lyon;* traduite en latin et imprimée dans l'*Appendix* de l'ouvrage de M. Joseph Antelmy, évêque de Grasse, intitulé : *Assertio pro unico sancto Eucherio, Lugdunensi episcopo;* Paris, 1726, in-4°.

XXIV. *Discours lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Lyon, le 29 avril* 1727. Dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, tom. VI, part. II°, pag. 343.—Voy. le *Journal des Sav.*, 1730, pag. 419. Il était inutile d'imprimer ce discours, qui se retrouve dans le grand ouvrage du P. de Colonia.

XXV. *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes, distribués par siècles;* Lyon, Fr. Rigollet, 1728, 2 vol. in-4°. Voy. sur cet ouvrage, le *Journal des Savants*, 1729, pag. 247 et 259; 1731, pag. 319.

« Ce n'est point ici, dit l'auteur, dans sa préface, une simple bibliothèque, ni un simple catalogue raisonné, ou encore moins une liste sèche des auteurs lyonnais; c'est, d'une part, une histoire littéraire sacrée et profane, qui doit en conséquence s'étendre sur ce qui a une relation naturelle et bien marquée avec les sciences, avec les savants et avec les beaux arts; c'est, d'autre part, une bibliothèque raisonnée, qui doit donner une notice exacte de nos auteurs, de leur carac-

M. Picot, auteur de l'article, qu'au lieu d'*Anvers*, il faudrait lire *Lyon*, et l'ouvrage doit y avoir été réimprimé en 1755. » Voyez encore les *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1755, pag. 187.

Digitized by Google

tère, de leurs principales qualités, et surtout de leurs ouvrages. »

L'*Histoire littéraire* du P. Colonia, divisée en deux parties, est très-curieuse sous tous les rapports, et presque toujours solide, quand l'auteur marche sur les traces de Spon, de Gruter, de Pierre de Marca, dans la partie monumentale, et qu'il ne s'abandonne pas trop, dans la partie historique, à l'esprit de système. On peut reprocher au P. de Colonia de fréquentes digressions qui l'entraînent trop loin, et qui n'offrent pas toujours une utilité bien réelle. Ces digressions l'ont fait accuser par Desfontaines de manquer de méthode (1); et par d'autres, de mêler, de confondre les matières, et de présenter rarement les dates, qui servent aux lecteurs comme de jalons pour se reconnaître.

En général, le P. de Colonia écrit avec assez d'impartialité, et traite les écrivains de sa compagnie avec autant de sévérité que les étrangers mêmes. Il est juste de dire, à sa louange, qu'il manifeste constamment des sentiments français, et que sa conduite ne dément jamais ses principes. Il réprouva les horreurs de la Ligue, et flétrit impitoyablement l'esprit qui l'avait formée et qui l'alimenta; il conserve le nom de Félix Buy, qui, le premier, *soutint, en* 1682, *dans sa Sorbonique, les quatre célèbres propositions du clergé de France*, et il loue Bossuet avec sincérité.

J'ignore sur quels fondements Pernetti a pu avouer que le P. de Colonia « était un peu susceptible de jalousie; que si elle n'a pas nui beaucoup aux vivants, elle s'est étendue sur les morts, dont il recueillait les écrits pour son profit, sans leur rendre le tribut de gloire qu'il leur devait; qu'il n'a été si coupable de ce larcin littéraire pour personne que pour le P. Menestrier, dont il a dépécé les manuscrits, au point de les anéantir (2). » Pour moi, je puis assurer que le docte Jé-

(1) *Nouvelles du Parnasse*, tom. I, pag. 390.

(2) *Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, pag. 302.

Digitized by Google

suite a fait une longue énumération des ouvrages imprimés et manuscrits qu'il avait consultés, parmi lesquels il distingue ceux de Pierre Bullioud, de Paradin, de Rubys, de Severt, de St-Aubin, de la Mure, de Marca (1), et qu'il a rendu le plus éclatant hommage à l'érudition et à la critique du P. Menestrier, qu'il appelle « l'homme de tous les talents, l'homme universel, etc. » Il est vrai que le P. de Colonia critique par fois, dans le corps de l'*Histoire de la ville de Lyon*, les idées ou les assertions de Menestrier; mais ne lui était-il pas permis de rejeter ce qu'il croyait être des erreurs ?

« Une partie de l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, par le P. de Colonia, a passé, avant l'impression, sous les yeux du P. Oudin, qui y fit des remarques que l'auteur, malgré sa répugnance à profiter des lumières et de la critique de ses censeurs, n'a pas fait difficulté d'employer (2). »

S'il suffisait d'un quatrain pour assurer l'immortalité à l'*Histoire littéraire*, cette ressource ne lui manquerait pas. L'imprimeur en a publié un *qui lui avait été envoyé par un ami particulier de l'auteur;* nous le donnons, à son exemple:

AD R. P. COLONIAM.

Nocte, perit flammis deducta Colonia Planco.
Nascitur urbs veteri mox nova de cinere.
Urbs tumulo surgit nunc prisca, Colonia; per te
Nunc vivit, per quam non periturus eris.

« De nuit, succombe la *Colonie* amenée par Plancus; bientôt renaît de la vieille cendre une cité nouvelle. Par toi, ô Colonia, sort du tombeau l'ancienne cité; par toi maintenant elle vit, celle par qui tu dois ne mourir jamais. »

M. Labouderie, dans sa notice sur notre auteur, détache de l'*Histoire littéraire* un grand nombre de pensées philosophiques, et montre, de cette façon, qu'un esprit assez indépendant caractérisait le P. de Colonia. J'avoue que cette grande

(1) *His. litt. de Lyon*, tom. II, pag. 728 et 729.
(2) Michault, *Mélanges*, tom. II, pag. 312.

Digitized by Google

liberté, même quand il s'agit de questions ecclésiastiques, étonnerait bien des gens du monde. Pour notre part, nous aimons, dans un écrivain, cette allure fière et sans gêne, qui lui fait dire la vérité, quand vérité il y a ; si les philosophes du XVIIIe siècle dénaturèrent bien souvent l'histoire au profit de leurs funestes systèmes, c'est que, avant eux, des écrivains ecclésiastiques s'étaient efforcés aussi de plier les faits à tel ou tel système, à telle ou telle apologie. De part et d'autre, il faut éviter les excès ; le *milieu* est quelquefois nécessaire, si ce n'est en politique.

XXVI. *Décoration du feu d'artifice que MM. les Comtes de Lyon font dresser sur la Saône, à l'occasion de leur quatrième jubilé;* avec une explication suivie des images symboliques, par lesquelles on expose d'une manière sensible ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut pratiquer pour gagner le jubilé; Lyon, J.-B. Roland, 1734, in-8° de 44 pages, non compris l'épître dédicatoire.

Cet ouvrage, omis par tous les biographes de Colonia, se trouve à la Bibliothèque de Lyon, avec ces mots : *Ex dono Auctoris.*

XXVI. *Instruction sur le Jubilé de l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon, à l'occasion du concours de la Fête-Dieu avec celle de la Nativité de saint Jean-Baptiste;* Lyon, 1734, in-12. Tel est le titre d'un ouvrage attribué au P. de Colonia, dans Moréri, dans le P. Lelong, n° 5399, dans le *Dict. de la Provence et du Comtat Venaissin*, tom. III, pag. 188, mais qui n'existe dans aucune des bibliothèques publiques de la capitale. On lit, dans le *Dict. des livres anonymes et pseudonymes*, n° 8728, nouvelle édition : « M. Chardon de la Rochette possède l'exemplaire de présent au P. Oudin. « Ne peut-on pas conjecturer que cette *Instruction* est la *Dissertation historique et critique sur le grand jubilé de l'église de Saint-Jean de Lyon,* marquée sous le n° 1329 des Manuscrits de la *Bibliothèque de Lyon*, et qui a 396 pages in-4°? La description qu'en a faite M. Delandine autorise nos conjectures.

Digitized by Google

« Ce manuscrit, dit-il, vient de la Bibliothèque des Grands-Augustins ; il est écrit sur deux colonnes, dont la seconde offre plusieurs remarques critiques sur le texte de l'ouvrage, qui est sur la première.

« Celui-ci, attribué, par l'auteur des notes, au jésuite Colonia, renferme :

1° *Copie du Mandement de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, pour le jubilé du 24 juin* 1666.

« De temps immémorial, il y eut jubilé dans l'église de Saint-Jean, lorsque le jour de la Fête-Dieu était le même que celui de la nativité du saint ; ce qui arriva en 1451, sous le cardinal de Bourbon, et en 1666, sous l'archevêque Camille de Neufville. A cette dernière époque, le P. de la Chaise, jésuite, qui devint confesseur de Louis XIV, et qui était alors professeur de théologie au grand collége de Lyon, publia un opuscule de 39 pages sur la manière de célébrer le jubilé. Il eut encore lieu en 1734, et reviendra en 1886, puis en 1943.

2° *Dissertation sur le jubilé de* 1734.

« Elle est divisée en trois parties ; dans la première, l'auteur rapporte l'origine et l'antiquité du jubilé de Lyon. Ce fut le pape Urbain IV qui, en 1264, ordonna que la Fête-Dieu serait solennisée dans toute l'Eglise ; et, pour sa célébration, saint Thomas d'Aquin composa ces trois hymnes : *Pange, lingua ; Lauda, Sion ; Sacris solenniis.* Dans la seconde partie, on répond aux questions qui peuvent s'élever sur le jubilé. Dans la troisième, on annonce ce qu'il faut faire pour le gagner.

« Les divers jubilés de l'Eglise de Lyon ont été fixés dans le souvenir par des médailles. La première, devenue très-rare, offre saint Jean portant son agneau, avec ces mots : *Ecce Agnus Dei*, et cette légende : *Le grand jubilé fut à Saint-Jehan de Lyon*, 1546.

« La seconde médaille, plus connue, est beaucoup mieux frappée. On y voit le Saint-Sacrement sur le revers, saint Jean sur la face, avec la date de 1666.

Digitized by Google

« Au jubilé précédent, Rubys dit qu'il vint une si grande affluence de peuple, que l'on ne pouvait *se torner dans les rues*, et que les hôtelleries et tavernes ne furent pas assez grandes pour *héberger* la multitude; on fut contraint de dresser, au milieu des places, des feuillées et des tentes où les confesseurs entendaient les pénitents. » Tome III, page 212.

XXVIII. *Dissertationes in Scripturam sacram, historiam et ecclesiasticam disciplinam;* Lugduni, 1704, in-8° de 259 pages, veau écaille, tr. dor.

Voici ce qu'en dit Delandine, dans ses notices sur les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. I, pag. 183. « Ce manuscrit, de l'écriture de l'auteur, le savant P. de Colonia, renferme des dissertations qui ont pour objet: 1° l'interprétation de la *Vulgate;* 2° le véritable âge du monde; 3° l'histoire des soixante-dix interprètes; 4° l'époque où l'évangile fut prêché dans les Gaules, et particulièrement une dissertation sur les deux saints *Denis*, et l'arrivée de *Lazare* et de *Magdeleine* en Provence; 5° les livres canoniques et apocryphes; 6° les quatre symboles; 7° les heures canoniques; 8° la prétendue lettre d'Abgare, roi d'Edesse; 9° le concordat; 10° la pragmatique sanction. Ces dissertations sont courtes, et ne contiennent que cent treize pages du manuscrit. Elles n'ont point été publiées, et seraient dignes de l'être. »

XXIX. *Dessins des feux d'artifice que MM. les Comtes de Lyon font tirer chaque année sur la place de l'église cathédrale, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste et autres.* Voy. les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. III, pag. 203, n° 1313, in-folio.

Ces dessins furent faits par Etienne Montagnon, architecte du chapitre de Saint-Jean, auteur aussi d'une machine ingénieuse dont on se servit long-temps pour faire monter l'eau du Rhône, et pour faciliter le jeu des jets d'eau de Bellecour. Voici quelques devises de ce recueil:

En 1732, le chapitre de Lyon donna l'un de ses membres

Digitized by Google

pour archevêque à cette ville ; Cybèle fut représentée avec cet hémistiche de Virgile :

Læta Deum partu.

En 1734, le jubilé eut lieu à Lyon par le concours de la Fête-Dieu avec celle de la nativité de saint Jean. Le feu élevé sur la Saône entre les deux ponts offrit un temple antique avec ce vers de Virgile (1) sur le frontispice :

Felices, qui talem annum videre, diemque !

En 1740, un nouvel archevêque, élevé sur le siége de Lyon, fournit l'occasion de placer sur le feu ce vers de Virgile :

En nova pogenies cælo demittitur alto.

Toutes ces devises furent données par le P. de Colonia. Le P. Lelong, n° 26522, attribue au même auteur des *Devises* pour les réjouissances faites à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne, en 1704. Lyon, même année, in-4°, avec figures.

XXX. *Erreurs de faits échappées à quelques auteurs célèbres.* Voy. les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tome III, pag. 482, n° 15.

Les antiquaires sont exposés quelquefois à de singulières déceptions ; le P. de Colonia, malgré son savoir, fut un jour victime d'une mystification terrible pour son amour-propre. Nous renvoyons le lecteur curieux de la connaître à la page 392 du tome 1er de la *Revue du Lyonnais*.

M. Léon Boitel possède un second volume de l'*Histoire littéraire de Lyon* annoté par notre compatriote, l'abbé Mercier de Saint-Léger. Peu nombreuses, les remarques sont aussi peu importantes.

(1) Ceiri, sive Ciri ad Messalam.

F. Z. Collombet.

Digitized by Google

PASSAGE A LYON,

EN 1700,

DE PHILIPPE D'ANJOU,

DES DUCS

DE BOURGOGNE ET DE BERRY,

Ses frères (1).

En arrivant à Lyon, du côté du Dauphiné, on entre par le faubourg de *la Guillotière*; on passe sur le pont du Rhône, qui est de pierre; de là on passe en Bellecour; c'est une place d'un carré-long, fort grande et fort belle. Elle a, du côté droit, qui est celui de la ville, de belles maisons; sur la gauche, le Cours; en face, la maison où se joue l'opéra, derrière la quelle la Saône passe et vient tomber à cent pas de là dans le Rhône; de l'autre bout, c'est le jeu de l'arc.

Il y a trois ponts sur la Saône : le pont St-Jean, le pont de Pierre et le pont St-André. Le premier et le dernier sont de

(1) Extrait d'une relation manuscrite du voyage de ces princes, attribuée à Duché de Vancy, qui appartenait à leur suite. Ce manuscrit, trouvé à Marseille, y a été imprimé il y a cinq ou six ans.

Digitized by Google

bois. Celui qu'on appelle le pont St-André est d'une structure hardie, n'ayant qu'une très grande arche et deux fort petites à côté.

La ville avait mis 7,000 hommes de ses bourgeois sous les armes, sans comprendre 100 hommes de la garde des portes, les archers, les arquebusiers et les bateliers, qui avaient des compagnies uniformes et magnifiques.

Les Princes furent logés à Bellecour, dans une belle maison, proche du Cours; et le même jour, 9 avril, les Princes allèrent voir l'opéra de *Phaéton*. Le dimanche, 10 avril, ils allèrent à la messe à St-Jean, qui est la Cathédrale. Ils furent complimentés par M. de Saint-Georges, archevêque et primat, qui était accompagné de tous les chanoines, comtes de Lyon, en chapes. On chanta une grand'messe, dont les trois officians étaient mitrés.

J'ai vu à St-Jean l'horloge que l'on prétend avoir été faite par le même ouvrier qui a fait celle de Strasbourg. Je me suis rendu à St-Nizier, qui est une fort grande église assez belle.

L'après-midi, les Princes virent tirer le *Perroquet* par les archers. Il fut frappé trois fois par le même, qui l'emporta. Ils virent ensuite, des fenêtres, les Pères de St-Antoine, sur le quai de la Saône, et la joute des mariniers; ils y jouèrent ensuite, et virent du même endroit tirer le feu d'artifice, qui était construit sur l'eau, entre les deux ponts de cette rivière. En même temps, toute la ville fut illuminée du haut jusques en bas, tout le long des quais ainsi que l'église de St-Jean, les murs des Chartreux et les hauteurs des montagnes. Tout cela était brillant de feux et de lumières. L'artifice fut magnifique, mais surtout les fusées volantes s'élevaient infiniment plus haut que de coutume.

Le 11 les Princes allèrent à la messe aux Carmélites. L'après-midi, ils tirèrent l'arquebuse, chacun un coup; le duc de Bourgogne fit un coup de noir. Ils virent les mariniers sauter à l'oie et aux cannes, et le soir ils allèrent à l'opéra de *l'Europe Galante*.

Digitized by Google

Les Princes, en arrivant à Lyon, avaient trouvé la maréchaussée du Lyonnais, Forez et Beaujolais, qui était venue au devant d'eux. Le marquis de Rochebonne, commandant dans la province, accompagné de 200 gentilshommes des environs, tous bien montés, trouva les Princes à demie-lieue audelà du faubourg de la *Guillotière*. Il eut l'honneur de les saluer et de les accompagner jusque dans la ville. Les académistes allèrent aussi au-devant d'eux, et formèrent un corps à part.

Près du faubourg, on trouva un corps de bourgeoisie qui formait un bataillon complet, dont la tête et la queue étaient composées de piqueurs et de cuirassiers, ou de gens armés de toutes pièces. Ce premier bataillon était suivi d'une longue file de carosses, au nombre de 200 au moins, tous remplis du plus beau monde de la ville. M. de Mainville, commandant du château de Pierre-Ancise, était à la tête de la bourgeoisie en général, composée de 7,000 hommes, que l'on employa à border le faubourg jusques au pont du Rhône, et depuis la porte jusques à l'entrée de Bellecour. La compagnie de M. de Souternon, qui commande les troupes du Roi dans Lyon, prit la droite de la porte du logis des Princes, et la 35e compagnie des quartiers se plaça à gauche. Toutes les compagnies bourgeoises étaient lestement vêtues. Les uns avaient des habits de beau drap galonnés ou brodés d'or et d'argent de différentes manières et toutes plus magnifiques les unes que les autres, de même que les officiers qui n'avaient pas épargné les belles écharpes ni les plumes. Chaque *pennonage*, ou quartier, avait un drapeau avec sa devise particulière.

Le pont du Rhône, qui est à la tête du faubourg de la Guillotière, fut laissé entièrement libre, à cause de son peu de largeur : il a plus de 260 toises de long. Au bout de ce pont se trouva le *Consulat*, composé du Prévôt des marchands, des Echevins, de l'Avocat-général, du Secrétaire et du Receveur, tous en robes violettes; il y avait aussi des ex-Consuls en robes noires. Ce corps était suivi des Man-

Digitized by Google

deurs en robes, qui portaient leurs grands écussons.

Les Princes, arrivés en cet endroit, firent arrêter leur carrosse pour recevoir le compliment de M. Vaginay, Prévôt des marchands; à peine fut-il fini, qu'on entendit une fanfare de quinze trompettes qu'on avait placés à la descente du pont, devant la chapelle du Saint-Esprit.

Les princes furent conduits où le Roi avait ordonné qu'on les logeât, et où il avait autrefois logé lui-même, et la duchesse de Bourgogne après lui, lorsqu'elle vint en France: ce fut dans la *Maison-Rouge*, qui est au fond de Bellecour, à l'extrémité du mail.

Le maréchal de Villeroy, comme gouverneur de Lyon, avait fait défendre, sous peine de la vie, de tirer; mais les Princes, par une distinction très-glorieuse pour la bourgeoisie, lui permirent de laisser les pierres et les mèches aux armes qu'elle portait. Dès que Messeigneurs furent dans leurs appartements, on fit défiler sous leurs fenêtres toute la milice bourgeoise. Ils reçurent les présents de ville, qui furent trouvés magnifiques; après, ils se mirent aux fenêtres pour admirer la quantité de peuple qui remplissait la place de Bellecour.

Quelque temps après, le Consulat leur vint présenter à chacun un livre concernant les principales antiquités et singularités de la ville et de la province, recueillies par le R. P. de Colonia, jésuite.

Sur les cinq heures du soir, ils allèrent en chaise à l'opéra de *Phaéton*: la porte de la salle était gardée par le chevalier du guet à la tête de la compagnie; leur loge était tapissée d'un velours cramoisi avec des crépines d'or. Après l'opéra, les Princes allèrent souper; et pendant qu'ils soupaient, on tira tout le canon de la vile et quantité de boîtes. Il y eut le soir de grandes illuminations par toute la ville.

Dans la matinée du 10, trois députés de Genève eurent audience. Ils haranguèrent chacun les Princes en particulier, et les prièrent de leur accorder leur protection auprès de Sa Majesté.

Digitized by Google

La messe que les ducs de Bourgogne et de Berry entendirent le même jour, fut célébrée par l'archevêque, assisté de sept accolytes, de sept diacres et de sept sous-diacres. Il y avait sept prêtres revêtus de chasubles, du nombre desquels était le prélat, et sept autres prêtres revêtus de chapes. Tous ces officiers, les comtes en mitres, et les autres découverts, entrèrent dans un très-bel ordre par la porte du chœur, et saluèrent les Princes, qui étaient à genoux sous un dais qu'on leur avait élevé au milieu. On fit l'administration, c'est-à-dire l'essai du pain et du vin, ce qui se fait par le plus ancien des perpétuels, en présence de tous les diacres et sous-diacres. Ils sortent tous du chœur pour cela, se rendent dans la chapelle Notre-Dame, où le prieur est obligé d'apporter du pain et du vin, dont on choisit le meilleur pour le sacrifice, et on le porte sur la crédence avec beaucoup de solennité. Cette cérémonie est fort ancienne, et ne se pratique que lorsque l'archevêque officie.

On voit dans cette église deux colonnes de cuivre avec des chapiteaux corinthiens, sur lesquelles est une espèce d'entablement. Au-dessus se trouvaient sept chandeliers ; il y avait aussi sept enfants de chœur, qui s'arrêtaient aux colonnes, et y posaient leurs chandeliers. Derrière l'autel, qui est isolé comme celui de Sainte-Geneviève de Paris, était un siége pontifical avec sept gradins, et au-dessus un dais de velours, sur lequel l'archevêque se plaçait avant et après le sacrifice. A ses pieds, sur les gradins, étaient quatre des sept prêtres en chapes : deux tenaient sa croix et sa crosse, l'autre tenait le missel, et le dernier la mitre. L'évêque de Saint-Flour, de la maison d'Estaing, qui était venu à Lyon pour saluer les Princes, assista à cette cérémonie avec les comtes de Lyon.

Après le service, les Princes retournèrent chez eux, et donnèrent audience aux chanoines et comtes de Saint-Jean. Ce fut M. de Damas de Marillac, doyen de cet illustre chapitre, qui eut l'honneur de porter la parole.

Après avoir dîné, les Princes allèrent entendre vêpres à

Digitized by Google

l'abbaye d'Aisnay, dont l'église est fort ancienne. Ils y considérèrent un monument antique qui s'y trouve : ce sont les deux colonnes du célèbre temple d'Auguste, que les soixante nations des Gaules, qui négociaient à Lyon, firent bâtir à son honneur, il y a plus de dix-sept siècles. Ces colonnes, qui ont été partagées depuis en quatre (1), soutiennent aujourd'hui la voûte du chœur de l'église d'Aisnay.

De-là, les Princes allèrent voir *tirer l'oiseau* dans la place de Bellecour. La compagnie des chevaliers de l'arc y avait dressé une manière de camp de 150 pas de long et de 80 de large. Le fond de ce camp était rempli de quantité de barraques diversement peintes et destinées pour les chevaliers. La tête du camp était ornée de quatre pavillons, au milieu desquels on en voyait un cinquième pour les Princes. Ce dernier était couvert d'ardoise, et embelli au dedans de tapisseries et de glaces.

Les chevaliers, au nombre de soixante, outre ceux de cinq autres villes de la province qui s'étaient joints à ceux de Lyon, portaient chacun un riche carquois revêtu de drap bleu brodé d'or ; les habits étaient uniformes avec des bonnets à la polonaise fourrés de petit-gris et chamarrés de galons d'or. Ils avaient tous une croix à la boutonnière, chargée d'un arc et d'une flèche en sautoir.

Les Princes, étant rentrés dans ce camp, voulurent bien s'armer du brocart d'argent, de l'arc et des flèches qu'on leur présenta. Ils tirèrent chacun un premier coup. Avant de partir de Lyon, ils firent l'honneur à la compagnie d'écrire leurs noms dans le livre des chevaliers, et ils acceptèrent les armes dont ils s'étaient servis. Ils emportèrent aussi l'oiseau et la flèche avec laquelle il fut abattu.

Sur les cinq heures, ils allèrent à la maison de Saint-Antoine, d'où ils virent les joûtes qu'on avait préparées sur la

(1) A l'article *Ainay*, dans LYON ANCIEN ET MODERNE, Histoire des Monuments, nous relèverons cette erreur, dans laquelle sont tombés la plupart de nos historiens. Ces colonnes n'ont jamais été sciées.

Digitized by Google

rivière de la Saône. Ils furent reçus à la porte par tout le Consulat. La galerie et les salles de cette maison étaient ornées d'un grand nombre de lustres et de plusieurs tableaux, entr'autres d'une Judith, d'Annibal, d'un Sénèque, du Guide, des originaux du Padouan, d'André del Sarto et de Léonard de Vinci. La joute fut suivie d'un concert d'instruments et de voix.

A l'entrée de la nuit, on fut frappé tout-à-coup d'un des plus grands spectacles qu'on puisse imaginer : la montagne de Fourvières et celle des Chartreux, qui forment, le long de la Saône, une espèce d'amphithéâtre de plus d'une demi-lieue de circuit, parurent éclairées dans un instant d'un nombre prodigieux de pots à feu d'une invention particulière et rangés avec beaucoup de symétrie.

Les maisons dont ces côtes sont couvertes accompagnèrent cette illumination. Celles qui sont bâties sur les bords de la Saône, et qui occupent l'espace de plus d'un quart de lieue depuis la porte de Saint-Georges jusques fort au-delà de celle de Vaize, étaient éclairées d'un nombre infini de lanternes.

Entre toutes ces maisons, celle du gouvernement se distingua par une illumination très-bien ordonnée. Ce fut à la faveur de ces feux que les Princes eurent le plaisir, pendant plus de deux heures, de contempler, sur les quais, sur les ponts, sur les amphithéâtres, aux fenêtres et aux balcons, plus de 100,000 personnes, qui, par leurs cris de *vive le Roi !* empêchaient qu'on entendît le bruit des timbales et des tambours des trente-cinq quartiers. Le feu d'artifice fut tiré durant ces acclamations. Le 11, après midi, les Princes allèrent voir les filles de Sainte-Marie, où ils baisèrent le cœur de saint François de Sales, que l'on y conserve tout entier. Ils se rendirent ensuite dans la place de Bellecour, où tout était préparé pour leur donner le divertissement du jeu de la *cible*, ou de l'arquebuse. Les chevaliers qui en avaient pris soin étaient vêtus de drap gris ; ils avaient tous des bas rouges et des plumets blancs.

Digitized by Google

Ces chevaliers arrivèrent dans la place, et entrèrent dans la grande allée des tilleuls, au bout de laquelle on avait construit une salle richement ornée pour les Princes, avec des loges pour les chevaliers. A peine les compagnies eurent-elles formé une double haie, que les Princes se rendirent dans leur jeu, et firent l'ouverture du prix avec les armes que les officiers leur présentèrent. Ils tirèrent chacun deux coups, et le duc de Bourgogne fit un coup demi-noir. Le premier prix fut remporté par la brigade des chevaliers de Grenoble.

Après ce divertissement, les Princes allèrent au couvent des Pères de Saint-Antoine, pour y voir *tirer l'oie*. On avait préparé quatre bateaux qu'on appelle *béche* à Lyon. Il y avait dans chacun treize hommes vêtus de toile blanche, savoir : douze qui ramaient, et un qui devait tirer l'oie. L'on vit aller ces petits bateaux sur la Saône avec la vîtesse d'une hirondelle. On tira deux oies, qui, avant d'être déchirées, firent culbuter les assaillants plusieurs fois dans l'eau. Il y avait une cage attachée auprès de ces oies, et dans le moment que la dernière pièce fut emportée, la cage fut rompue, et il en sortie douze canards qui sautèrent dans la rivière. Les cinquante-deux hommes des quatre bateaux y sautèrent aussi en même temps, et, nageant comme des grenouilles, les suivirent jusqu'à perte de vue.

Le mardi 12 avril 1701, les Princes entendirent la messe au grand collége des Jésuites. Ils montèrent ensuite dans la bibliothèque magnifiquement bâtie par la maison de Villeroy, et considérablement augmentée par la bibliothèque de feu l'archevêque de Lyon. Le maréchal de Noailles leur fit remarquer les divers monuments qu'on y a érigés pour conserver le souvenir des bienfaits de cette maison. Le duc de Bourgogne fit voir que les bons livres ne lui étaient pas inconnus, et s'arrêta, ainsi que le duc de Berry, à considérer des globes et à examiner des manuscrits. Ils demandèrent ensuite à voir le cabinet des médailles du P. de Lachaise, et

Digitized by Google

les autres antiques. Ils y furent conduits par le P. Colonia, qui leur expliqua la suite des empereurs romains en bronze, en argent et en or, les idoles de Rome et d'Egypte, les lampes qu'on appelle inextinguibles, et les talismans. Le duc de Bourgogne lui fit plusieurs questions très-savantes sur la chronologie, sur l'histoire, sur le dieu Mithra et sur Harpocrate. Il lui demanda, en voyant une statue égyptienne du dieu Sérapis, où était le boisseau qu'il porte sur la tête et qui le caractérise. Il remarqua aussi une statue antique de la Victoire, et demanda pourquoi elle n'avait qu'une aile. Le P. Colonia répondit que cette aîle qui restait à la Victoire était même de trop, et qu'il voulait la lui ôter, parce que le Roi avait su la fixer si bien, qu'elle n'avait plus besoin d'aîle, puisqu'elle ne pouvait plus s'envoler ailleurs. Au sortir du cabinet, deux écoliers présentèrent des poésies latines et françaises que le collége avait composées en l'honneur de Messeigneurs.

Les Princes allèrent l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville, et furent reçus à la portière par le Consulat en robe. Les portes étaient gardées par la compagnie des 200 arquebusiers. Quatre bataillons de la bourgeoisie étaient rangés en fort bon ordre dans la place des Terreaux, en face de cet hôtel.

Etant entrés dans le vestibule, et ayant vu en passant les anciennes tables de bronze de l'empereur Claude, ils furent conduits dans la salle de l'Abondance, où l'on avait disposé des métiers et des ouvriers pour leur faire voir les manufactures de brocart d'or et d'argent qui entretiennent les trois quarts de la ville. Ils virent fabriquer de belles étoffes, de grands galons d'or, et tirer l'or par de jeunes filles. On leur expliqua la manière dont la soie se forme dans les commencements, et la manière dont elle se met en œuvre.

Au sortir de cette salle, ils firent un tour dans la grande cour de l'hôtel, et montèrent, par le grand escalier, dans la chambre du conseil, où l'on avait étalé les plus riches brocarts qui aient été fabriqués à Lyon. Le Consulat eut l'hon-

Digitized by Google

neur de leur présenter trente pièces différentes, estimées au moins 10,000 écus. De cette chambre, ils passèrent dans celle du Consulat, où ils examinèrent le nouveau plan des réparations que l'on va faire à l'Hôtel-de-Ville. Ils virent dans le même endroit le dessin de la statue équestre de Louis-le-Grand, que le Consulat a fait jeter en bronze à Paris, du poids de trente milliers, et qu'il se propose de faire ériger dans la ville de Lyon.

Les Princes descendirent de là dans une dernière salle, où l'on fit en leur présence une expérience très-curieuse : c'est la manière dont on dore les lingots, et dont on les dégrossit après les avoir dorés. L'arc, c'est-à-dire la machine dont on se sert pour les dégrossir, est si délicate, qu'un lingot d'argent qui n'a que deux pieds de longueur et trois pouces quatre lignes de circonférence, produit un fil d'or de la longueur de 1,096,704 pieds ; de sorte que ce fil, par l'art du tirage, s'allonge plus de 543,000 fois qu'il n'était auparavant. Si l'on attachait ce fil par un de ses bouts, et qu'il eût assez de consistance pour être tendu sans se rompre, il pourrait être conduit jusqu'à une distance de 73 lieues.

Au sortir de l'Hôtel-de-Ville, les Princes allèrent à pied au monastère royal des religieuses de Saint-Pierre, qui est situé dans la place de l'Hôtel-de-Ville ; ils y furent reçus par Mme de Chaulnes, qui en est abbesse.

Le 13 avril, qui fut le jour de leur départ, ils se rendirent, à six heures du matin, dans l'église des Célestins, où ils entendirent la messe. Ensuite ils s'embarquèrent sur la Saône ; leur bateau avait environ 65 pieds de long, 12 de large et 9 de haut. Leur chambre, qui avait 26 pieds, était garnie d'un damas cramoisi, de deux canapés avec leurs carreaux, de deux fauteuils, etc. Il y avait en outre cinq fenêtres de trois pieds de haut et de deux de large. La cheminée, qui occupait la place d'une sixième croisée, était dorée, ainsi que sa corniche. Treize miroirs étaient placés entre les fenêtres, à côté des portes et sur la cheminée ; les portes, qui étaient des

Digitized by Google

glaces avec des châssis dorés, avaient 8 pieds de haut et 4 de large.

Le salon pour les gardes avait 10 pieds de long. On avait pratiqué dans ce cabinet un escalier pour monter au-dessus du bateau, qui était couvert d'un drap écarlate brodé d'un galon d'or. Ce bâtiment était accompagné de plusieurs autres pour le reste de la Cour et les équipages. Cette petite flotte fut tirée par 400 chevaux, qu'on avait amenés de deux lieues en deux lieues jusqu'à Châlons.

Les Princes arrivèrent au port de Neuville à huit heures du matin. Ils y furent reçus par le Consulat à l'entrée du bateau; dans l'instant, l'artillerie de Pierre-Ancise se fit entendre. Douze prisonniers, que le Consulat avait fait mettre en liberté en payant leurs dettes, vinrent remercier les augustes voyageurs.

Nous trouvons à la suite de ce récit le coup d'œil historique sur Lyon, que nous reproduisons ici :

Lyon, cette belle et grande ville, a donné le nom de Lyonnais à la petite province dont elle est la capitale. Son commerce l'a fait nommer le *magasin de la France;* on l'appelait autrefois *la colonie de Claude*, par ce que cet empereur y naquit l'an de Rome 744.

La ville de Lyon est divisée en 35 quartiers, que l'on nomme *pennonages;* chacun de ces quartiers a son capitaine et ses officiers. Elle a sept portes : celle du Rhône, de St-Sébastien de Vaise, de St-Just, de St-Georges, d'Aisnay. Ses places sont magnifiques, et ses édifices saints et profanes somptueux. Son enceinte, en 1544, était déjà de 6,129 toises. Elle est située au confluent du Rhône et de la Saône.

Il est très certain que la cité de Lyon fut premièrement bâtie entre deux rivières, comme on la voit aujourd'hui, et que dès lors elle était en grande réputation. Mais elle ne por-

Digitized by Google

tait pas le nom de *Lugdunum;* elle s'appelait *Insula*, qui veut dire l'*Ile*. C'est ce qui résulte du témoignage de trois auteurs anciens : Tite-Live, Polybe et Plutarque. Ils s'accordent à dire qu'Annibal, ayant remonté le Rhône, arriva, au confluent de ce fleuve et de la Saône, à un lieu nommé *insula* (1), et Polybe ajoute que cette île était fort peuplée et riche de toutes les choses nécessaires.

Le nom de *Lugdunum* ne date que de l'arrivée de Lucius Plancus dans les Gaules. On fait dériver ce nom de la situation de la ville sur la colline ; car *dunum*, en l'antique langage de Gaule, signifie *montagne* ou *colline*; ce que prouvent assez les villes situées sur des montagnes ou collines, comme *Laudunum*, Laon, *Augustodunum*, Autun, *Melodunum*, Melun, et autres semblables. Ainsi, ce serait Lucius Plancus, qui ayant rebâti la ville sur la colline de Fourvière, lui donna le nom de *Lucii-Dunum*, d'où, par corruption, *Lugudunum* et *Lugdunum*.

Ce Plancus, lieutenant de Jules-César, et qui avait été, dit-on, disciple de Cicéron, amena à Lyon une colonie romaine, vers l'an 711 de Rome. Il y établit des écoles, des jeux, et y construisit un magnifique amphithéâtre. Il fit élever aussi un temple à Auguste, au confluent des deux rivières, et lui donna le nom d'*Athenæum*, d'un mot grec qui veut dire *sagesse* ou *savoir*; d'où vient le nom de l'abbaye d'*Aisnay*, bâtie sur cet emplacement. Les soixante nations des Gaules contribuèrent à l'érection de ce temple, et on y plaça soixante statues, une pour chaque nation. Le même jour qu'il fut dédié à Auguste, naquit à Lyon Claude Tibère, qui depuis fut empereur. Ce superbe monument fut ruiné de fond en comble par les chrétiens et de ses ruines plusieurs églises furent bâties, où l'on reconnaît encore ces anciens débris.

(1) Nous observerons que ce mot étant d'origine latine, il est impossible que ce soit le nom propre de la ville de Lyon. En était-ce la traduction? nous l'ignorons; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce nom gaulois ne nous a pas été transmis.

Digitized by Google

Caligula, neveu de Tibère et quatrième empereur des Romains, reçut en la cité de Lyon l'honneur de son troisième consulat. Il fit à cette occasion de grandes réjouissances publiques, comme jeux et spectacles, et il institua un combat et un prix d'éloquence grecque et latine. Chaque année, il se fesait une assemblée de rhéteurs, grammairiens et gens de lettres, devant l'autel magnifique dédié à Auguste, au temple *Athenæum*, dont nous venons de parler. Les conditions de ce prix et de ce combat étaient telles, que celui qui était vaincu était condamné à effacer ce qu'il avait composé, avec sa propre langue, s'il n'aimait mieux être fouetté de verges, ou jetté dans la rivière. C'est du moins ce que rapporte Suétone, dans la vie de l'empereur Caligula ; mais il aurait dû nous dire aussi en quoi consistait le salaire ou la récompense de celui qui obtenait la victoire.

Les écoles de Lyon étaient les plus renommées des Gaules, après celles de Marseille. Ces écoles avaient été établies pour répandre la langue latine, en laquelle tous les actes publics étaient écrits. Les Romains voulaient par là habituer les peuples soumis à entendre et à parler leur langage. Il en sortit un grand nombre de poètes, de philosophes et d'orateurs célèbres: l'empereur Claude lui-même y fut élevé ; et, quoiqu'il montrât si peu de dispositions dans son enfance, que sa mère disait de lui que c'était un *être inachevé*, il acquit cependant d'assez grandes connaissances dans les lettres grecques et romaines, tellement qu'il composa 40 livres d'histoire.

Sous le règne de Néron, cent ans après que Lucius Plancus y eut fondé une colonie, Lyon fut entièrement dévoré par les flammes en une nuit. On ne sait ce qui causa cet incendie. Plus tard, cette ville fut encore brûlée et saccagée par l'empereur Septime-Sévère, après une grande bataille livrée à ses portes, et dans laquelle Clodius Albinus, qui s'était fait proclamer empereur, fut vaincu et tué. Caracalla naquit à Lyon, lorsque Sévère, son père, n'était encore que gouverneur de la province lyonnaise. Celui-ci, après avoir défait Albin, proclama et asso-

Digitized by Google

cia à l'empire son fils Caracalla à Vimy, qu'on dit être *la Villette*, près de Lyon (Neuville).

Le Mont-d'Or commence presque aux portes de cette ville ; c'est un corps de montagnes séparées de toutes les autres et occupées par cinq à six gros villages; le terrain y est d'une fertilité particulière, et on y remarque même que les hommes y sont d'une tournure plus avantageuse qu'ailleurs. Les vins de canton étaient célèbres chez les Romains, et l'on dit que les gens de guerre de l'empereur Probus furent les premiers qui y plantèrent des vignes.

Vers l'an 427, Lyon fut pris par les Bourguignons, sous la domination desquels il resta longtemps. C'est à cette époque que le christianisme victorieux bâtit plusieurs églises gothiques telles que St-Nizier et autres dont l'antiquité remonte très haut. J'ai visité celle de St-Etienne, qui est aussi très ancienne. D'après le P. Colonia, cette église fut fondée par saint Patient, dans le cinquième siècle. Elle devint la chapelle des rois Bourguignons, qui avaient leur palais dans ce quartier. Ces rois, tout ariens qu'ils étaient, ne laissèrent pas de faire des donations considérables à cette église. Sous Charlemagne, Leydrade, archevêque de Lyon, transporta son siége métropolitain dans l'église de St-Etienne; il était auparavant dans celle de St-Nizier. Un siècle après, il fut transféré dans celle de St-Jean, qui en a toujours été en possession depuis : ce sont des bâtiments qui sont très curieux à voir.

L'Hôtel-de-Ville de Lyon est le plus magnifique de France, et dans toute l'Europe, il ne le cède qu'à celui d'Amsterdam. Ce fut en 1647 qu'on en jeta les premiers fondemens. Simon Maupin, voyer et architecte de Lyon, donna tous les dessins de ce grand édifice. C'est un carré long, isolé, composé de la façade, qui regarde sur la place des Terreaux et de deux ailes en retour qui s'étendent à soixante et dix toises de longueur, et finissent sur un jardin. Ces deux aîles forment deux cours ; la première est beaucoup plus grande et plus élevée que la seconde, et elles se communiquent au moyen de deux terrasses

Digitized by Google

découvertes, soutenues sur des arcades. La façade principale est d'une très grande apparence; elle est flanquée de deux pavillons, surmontés de frontons angulaires et dont les combles sont en dôme, avec des bandes de plomb doré et des vases de même sur les amortissemens. On y voit les portraits du Roi, de MM. de Villeroy, de l'archevêque et de tous les maires et échevins. J'y ai remarqué aussi deux tables d'airain où l'on a gravé la harangue que l'empereur Claude fit au sénat romain pour le porter à faire les Lyonnais et les autres Gaulois citoyens romains et capables d'être admis dans le sénat. La tour de l'horloge, qui s'élève derrière cette façade, a cent cinquante pieds de hauteur, et contribue encore à sa grande apparence; elle est couverte en coupole, avec une grosse boule dorée au sommet. L'horloge placée dans cette tour répond à quatre cadrans disposés sur les quatre faces; celui qui regarde la place des Terreaux est accompagné de deux figures, du Rhône et de la Saône, assises sur le ceintre. La grosse cloche qui est dans cette tour sert à annoncer les fêtes publiques, le son en est d'une beauté remarquable.

La place des Terreaux est la seconde de Lyon pour la grandeur et la décoration; elle a pris son nom d'un ancien canal de communication entre le Rhône et la Saône qui passait en cet endroit, et qui, après avoir été desséché, fut appelé *Terreau*, qui, en langue populaire, signifie la même chose que fosse. On voit des vestiges de ce canal dans une ancienne carte de Lyon, faite sous François 1er. L'Hôtel-de-Ville et le bâtiment des Dames de St-Pierre occupent deux côtés de cette place en entier, à qui ils servent d'une magnifique décoration; les deux autres faces sont composées de différentes maisons particulières. Il y avait anciennement, au milieu de cette place, une pyramide carrée, élevée sur un piédestal et terminée par une croix; en 1660, on remplaça cette pyramide par une fontaine.

L'église de St-Pierre est une gothique tout-à-fait grossière, occupée en partie par une grande tribune qui sert de chœur aux

Digitized by Google

religieuses, et qui porte sur une voûte plate, d'une construction assez hardie. Le monastère a été rebâti magnifiquement par les soins de deux dames de la maison d'Albert de Chaulnes, successivement abbesses de cette maison. C'est un édifice qui a plutôt l'air d'un palais de prince que d'un monastère. Il est composé de quatre grands corps de logis qui forment une cour au milieu, dont on a fait un parterre; la façade principale, qui donne sur la place des Terreaux, est embellie de deux ordres d'architecture en pilastres, le dorique et le corinthien; un troisième ordre, en attique, s'élève au milieu et accompagne un belvédère à l'italienne qui domine sur tout le bâtiment et qui contribue beaucoup à donner une grande apparence à toute cette façade. Mais la régularité ne s'y trouve pas, par malheur, et les ordres sont entièrement hors de proportion : on voit que ce sont deux femmes qui l'ont construit.

L'église de St-Nizier est regardée comme une des plus anciennes de Lyon. Ce ne fut d'abord qu'un oratoire souterrain, dans lequel saint Pothin, premier évêque de cette ville, assemblait les fidèles pour y célébrer les mystére du christianisme et où l'on prétend qu'il consacra à la Vierge le premier autel qui lui ait été dédié dans les Gaules. On éleva ensuite sur cet oratoire une église en l'honneur des quarante-huit premiers martyrs de Lyon; mais saint Nizier y ayant été enseveli, et s'étant rendu illustre par un grand nombre de miracles, son nom se transmit insensiblement à cette église, et elle l'a conservé jusques à présent. Le bâtiment qu'on voit aujourd'hui a été construit, dans le quatorzième siècle, aux dépens d'un marchand nommé Renouard, qui y employa des sommes considérables pendant sa vie, et chargea ses héritiers de l'achever. C'est un grand vaisseau composé d'une large nef et de deux ailes; on estime beaucoup la voûte de la nef, à cause de sa grande portée et de la hardiesse de son trait surbaissé. Ce qu'il y a de moderne dans le portail a été élevé sur les dessins de Philibert de Lorme, lyonnais, aumônier de François 1er et célèbre architecte de son temps. Le clocher gothique qui joint l'église

Digitized by Google

est surmonté d'une aiguille d'une grande hauteur, et il n'est rien de si élevé dans toute la ville.

On trouve à Lyon plusieurs morceaux d'antiquité, et entre autres, près de la porte St-Irénée, du côté de la campagne, des restes considérables d'un aqueduc romain, bien propre à faire sentir toute la magnificence de ces maîtres du monde. L'étendue de cet aqueduc était de sept grandes lieues sans interruption, à partir de la petite rivière de Furan, près Saint-Etienne en Forez, jusqu'aux portes de Lyon, où il conduisait l'eau de cette rivière, pour être distribuée dans la ville et dans le camp des Romains, situé aux environs. Il fallut percer plusieurs montagnes, et s'élever au-dessus des vallées par des arcades d'une hauteur prodigieuse. Il reste encore de grandes suites de ces arcades bien conservées à une lieue de Lyon, dans les villages de Ste-Foy et de Chaponost. La construction de cet ouvrage est digne de remarque : le corps de la maçonnerie est en petites pierres plates, liées entre elles au moyen de ce ciment dont la dureté égale celle de la pierre et dont on ne connaît plus aujourd'hui la composition; l'extérieur est revêtu de pierres taillées en carré long et rangées de la manière que Vitruve appelle *recticulatum*, ou en réseau, parce qu'elle en représente la figure; des lits de briques, placés de distance en distance, servent encore à lier le tout ensemble. On prétend que cet aqueduc venait aboutir à une porte de Lyon, où il se partageait en trois branches, et que c'est de là que cette porte et le faubourg qui la joint ont pris le nom de *Trion*, qu'ils conservent encore. On fait honneur à Marc-Antoine de la construction de cet aqueduc; on se fonde sur le long séjour que fit ce triumvir dans cette partie des Gaules, et sur l'usage de ce temps-là d'employer les troupes à des travaux de ce genre.

On trouve à Lyon un grand nombre de monastères et d'ordres religieux; on y voit des Célestins, des Jacobins, des Jésuites, des Cordeliers, des Feuillans, des Oratoriens, des Augustins, des Carmes, des Minimes, des Recollets, des Trini-

Digitized by Google

taires, des Bénédictins, des Chartreux, des Capucins, des Carmes-déchaussés, des Carmélites, des Pères de St-Antoine, des Augustins-déchaussés, plusieurs séminaires, congrégations de prêtres, couvents de femmes, abbayes, etc., etc. Il y a aussi deux superbes hôpitaux, l'un dit de *la Charité*, fondé en 1531, à l'occasion d'une famine qui désola ces contrées, et l'autre, l'Hôtel-Dieu, dont l'origine remonte très haut, puisqu'on en attribue la fondation à Childebert, fils de Clovis, ainsi qu'il en est fait mention au cinquième concile d'Orléans, tenu en 549. L'intérieur de ce dernier consiste principalement dans la grande infirmerie, bâtie sur le dessin de celle de Milan et disposée en forme de croix grecque, ayant cinq cent soixante pieds de longueur, dans chaque partie de laquelle il y a trois rangs de lits pour les malades.

L'Arsenal est un des mieux fournis de France. Le palais archiépiscopal et très beau. Le pape Grégoire VII, en l'année 1079, confirma à l'archevêque de Lyon le titre de *primat des Gaules*.

Le Chapitre de Lyon est composé de trois églises sous un même clocher, et, au son de la même cloche, le service divin commence et finit en même temps dans ces trois églises, qui sont Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix.

Ce Chapitre a toujours été rempli de personnes autant illustres par la noblesse de leur sang que par leur doctrine. Plusieurs auteurs ont remarqué qu'au treizième siècle on y avait un chanoine fils d'un empereur, 9 fils de rois, 14 fils de ducs, 30 fils de comptes, et 20 de barons. C'est à Lyon que le treizième concile œcuménique fut assemblé par Innocent IV, l'an 1245; et Grégoire X y en célébra un autre, en 1274, où il présida.

Le château de Pierre-Ancise est élevé sur un roc. Il sert de prison aux criminels d'Etat. Le duc de Milan y fut mis, lorsque les Français le prirent après sa défaite.

L'antiquité de Lyon se prouve encore par les amphitéâtres, les aqueducs et les vieilles masures de palais de plusieurs

Digitized by Google

empereurs romains qui y faisaient leur demeure. Hors la porte de Vaise, on voit un sépulcre très ancien, d'un ouvrage qui ne paraît pas commun, quoique détruit par les années, que l'on nomme vulgairement le tombeau des Deux Amants, et que quelques-uns disent, mais faussemert, être celui d'Hérode et d'Hérodias, qui, après avoir été exilés, s'étant rencontrés par hasard en cet endroit, y moururent de joie; mais Egesipus dit qu'ils moururent en Espagne, où ils s'enfuirent, de douleur et de lassitude. Il est plus vraisemblable de croire ce que rapporte sur cela Claude de Rubis, liv. Ier, ch. XIV, qui dit que ce tombeau est celui de deux époux chrétiens qui, ayant fait vœu de chasteté, ne laissèrent pas d'achever leurs jours ensemble. Quoi qu'il en soit, ce sont deux cas qui se représentent rarement (1).

Cette ville a un Présidial, des foires franches, un Prévôt des marchands, et l'Échevinage anoblit.

(1) On sait aujourd'hui, par les fragments d'une traduction, que ce tombeau réunissait un frère et une sœur qui, s'était tendrement chéris de leur vivant, n'avaient point voulu être séparés après leur mort.

Digitized by Google

Philologie.

CARTES A JOUER.

Je ne sache pas que ceux qui ont écrit sur les cartes à jouer, tels que le P. Ménestrier (1), Bullet, l'abbé Rive, Gabriel Peignot, Paul Lacroix et M. Duchesne aîné, aient cité des vers assez remarquables du P. de Saint-Louis. Ces vers

(1) Voyez sa *Bibliothèque curieuse et instructive*; Trévoux, 1704, in-12, tome II, pag. 168—194. — Un de nos plus estimables bibliophiles, M. Léon Cailhava possède le manuscrit autographe d'un *Sermon sur l'Homme de Brou, prêché à Lyon, par un R. P. capucin, le 18 octobre* 1767. Cet opuscule que nous croyons inédit, est de Joseph Vasselier, si connu par ses poésies érotiques, et qui est mort à Lyon, le 10 octobre 1798. Le *Sermon sur l'Homme de Brou* est une facétie extrêmement grivoise dans laquelle l'auteur cherche à tourner en ridicule un jeu de cartes qui se joue à quatre, et qui a été longtemps en grande vogue à Lyon.

Digitized by Google

sont dans le 3e livre du poème de la *Madelaine* (1). Après avoir fait une peinture énergique des indécences et des scandales qui se commettent dans les temples, l'Homère des Carmes continue en ces termes :

Voilà quant à l'église ; allons à la maison,
Pour voir après cela si ma rime a raison.
Les livres que j'y vois de diverse peinture,
Sont les livres des *Rois*, non pas de l'Ecriture.
J'y remarque dedans différentes couleurs,
Rouge aux *Carreaux*, aux *Cœurs*, noir aux *Piques*, aux *Fleurs*;
Avecque ces beaux *Rois*, je vois encor les *Dames*,
De ces pauvres maris les ridicules femmes;
Battez, battez-les bien, battez, battez-les tous;
N'épargnez pas les *Rois*, les *Dames* ni les *Fous*;
Je ne sais pas pourtant si vous les ferez sages,
Ou si vous le serez en feuilletant ces pages.
Mesdames, jetez loin rois, dames et valets,
Sans perdre en ce beau jeu plus que vous ne valez ;
Conservez votre argent pour quelque meilleur meilleur livre,
Brûlant ce défendu, si vous voulez mieux vivre,
Jettez, pour n'y tomber, les cartes dans le feu,
Et changez d'entretien aussi bien que de jeu.
Renoncez à *Carreaux*, à *Cœurs*, à *Fleurs*, à *Piques*,
Suivant de point en point ces deux suivans distiques :
« Piquez-vous seulement de jouer au piquet (2),

(1) On croit assez généralement que la première édition du poème de la *Madelaine* parut à Lyon, où l'auteur s'était rendu pour faire imprimer son ouvrage. L'approbation du docteur de Sorbonne que l'on trouve en tête de l'édition de Lyon, 1694, in-12, est datée de l'*Ile-Barbe*, le 28 avril 1668, et est signée Arroy. Ce docteur qui était prieur et chanoine de l'*Ile-Barbe*, est mort en octobre 1677 ; il est auteur de plusieurs ouvrages de théologie et d'histoire. M. Collombet lui a consacré une Notice dans la *Revue du Lyonnais*, tome V, pag. 194—197.

(2) Ce passage n'a point échappé à Dumarsais qui en a cité plusieurs autres tirés du poème de *La Madelaine*, et qu'il donne comme des exemples d'allusions forcées et de ridicules jeux de mots. Voyez ses *Tropes*, C. XIII.

Digitized by Google

« A celui que j'entends, qui se fait sans caquet,
« J'entends que vous preniez parfois la discipline,
« Et qu'avec ce beau jeu, vous fassiez bonne mine. »
Mais ne me dites pas, pour vous en excuser,
Que ce jeu trop cuisant ne peut vous amuser,
Que c'est le jeu d'un moine, et non le jeu des dames,
Que pour les hommes, bon; mais non pas pour les femmes;
Car je vous répondrai que les femmes aussi
Peuvent, pour leur salut, fort bien jouer ainsi;
Témoin notre affligée et triste Madelaine,
Qui n'apprenoit ce jeu qu'avec beaucoup de peine,
Pendant qu'on la voyoit toute fondue en eau,
Pour le grand *Roi des cœurs* coucher sur le *carreau*
Où ses *piques* n'étoient que d'épines piquantes,
Que son sang avoit fait vermeilles et sanglantes,
Après qu'elle eut changé toutes ses belles *Fleurs*
A de tristes soucis, qu'elle arrosoit de pleurs.
Couchez doncques, couchez sur la *Dame couchée*,
Ces plaisirs où votre ame est si fort attachée;
Que si vous les perdez, jouant comme je dis,
Vous gagnerez la grace avec le Paradis (1). »

(1) On pourrait faire un recueil fort piquant de pièces de vers en différentes langues contre les cartes et les jouenrs de cartes; en voici une qui est inédite et qui est imitée du latin, de Martial Lemonnier, de Limoges, qui occupe une place dans les DELICIÆ C. POETARUM GALLORUM de J. Gruter, tom. II, pag. 684;

Aux sombres bords, le destin de Tantale
Est d'avoir soif dans l'eau jusques au cou;
Sur une roue implacable et fatale,
Ixion paye un caprice de fou;
Sisyphe roule et soutient à grand' peine
Un lourd rocher, sur le penchant d'un mont;
Et de Bélus la famille inhumaine
Sans cesse inonde une cuve sans fond:
Mais savez-vous, à de plus grands coupables,
Quels châtiments réservent les enfers!
Cartes en mains, autour de tapis verts,
Ils sont assis sans fin. — Les pauvres diables!

***

Digitized by Google

La même pensée se retrouve dans la pièce suivante qui est aussi inédite :

Quand Virgile nous peint Thésée, au noir rivage,
Sans relache expiant d'héroïques forfaits,
Le malheureux, dit-il, est assis pour jamais !
Et le poète ému n'ose achever l'image.
Quel est donc ce tourment qu'il nous montre à demi !
On le devine assez : il est épouvantable ;
Avec Pirithoüs, son imprudent ami
Fait un piquet interminable.

***

Digitized by Google

MONSIEUR

PONS (DE L'HÉRAULT)

A LYON.

La *Biographie des Hommes du jour* que publient MM. Germain Sarrut et Saint-Edme contient sur M. Pons (de l'Hérault) un article que nous avons lu avec le plus vif intérêt. Nous étions d'abord tentés de le reproduire en entier dans notre *Revue*, persuadés que nos concitoyens nous auraient su gré de leur faire connaître la vie d'un administrateur dont ils ont conservé de si chers souvenirs, de leur présenter sous toutes ses phases cette vie si pleine, si propre à être offerte en exemple à tous les hommes qui veulent sincèrement le bonheur de leur pays; nous avons ensuite pensé qu'il valait mieux renvoyer nos lecteurs à la *Biographie* elle-même, et nous borner à rappeler quelques faits que nous n'y avons pas rencontrés, qui se sont passés sous nos yeux; et qui ne se sont jamais effacés de notre mémoire. Tous ces faits étant relatifs à la trop courte mission de M. Pons dans le département du Rhône rentrent tout-à-fait dans notre spécialité, et

Digitized by Google

nous nous faisons un devoir de les rapporter comme devant compléter l'article des biographes.

S'il est des hommes à l'éloge desquels on ne puisse avec quelque raison mêler un peu de blâme, assurément M. Pons est un de ces hommes-là. Sa longue et honorable carrière n'offre pas une action qu'un homme de bien ne voulût imiter, pas un sentiment qu'il ne fût fier de partager. Anssi ne doit-on pas s'étonner si l'article assez étendu que lui ont consacré les auteurs de la *Biographie* n'est qu'une sorte de panégyrique. Il ne pouvait être autre chose, ou il fallait renoncer à écrire la vie de M. Pons.

M. Pons vint à Lyon, pendant les Cent-Jours, avec le titre de préfet du Rhône et de commissaire extraordinaire de l'empereur. Tout était sans-dessus-dessous à la Préfecture quand il y arriva. Son prédécesseur immédiat avait rompu avec toutes les autorités : avec l'autorité militaire, parce qu'il ne faisait rien pour pourvoir aux nombreux besoins de l'armée ; avec le lieutenant-général de police, parce que ce fonctionnaire ne pouvait en obtenir aucun concours pour les mesures de sûreté publique ; avec le maire, parce que le maire voulait qu'on lui allouât au budget une indemnité annuelle de vingt-mille francs pour frais de représentation, indemnité à laquelle ce préfet refusa obstinément et fort raisonnablement de consentir. Celui-ci était dans un faible état de santé ; il y avait plus de dix jours qu'il n'avait ouvert aucune dépêche quand il remit l'administration à M. Pons. Qu'on juge du cahos qui existait et du travail nécessaire pour le débrouiller ! M. Pons se mit à l'œuvre : le jour, la nuit, à table, aux heures du sommeil, partout, toujours, il administrait sans cesse, sans prendre aucun repos. Il lui arriva plusieurs fois de tomber sans connaissance, exténué de fatigue, et pourtant quelques minutes après, il reprenait les rênes administratives.

Cependant le temps marchait vîte, les malheurs se succédaient avec rapidité. Lyon avait besoin de bras pour élever des retranchements ; les habitants des communes circonvoi-

Digitized by Google

sines se hâtèrent de répondre à l'appel que leur fit le nouveau préfet de secours pour la cité mère de la contrée, et le nombre des ouvriers fut immense. M. Pons se multipliait avec les nécessités. On le croyait dans son cabinet, lorsque, à cheval, il parcourait les lignes de défense, retrempant les sentiments patriotiques et donnant une nouvelle vie au dévouement. Les ouvriers se croyaient heureux lorsqu'ils le voyaient; chacun d'eux lui adressait quelque expression affectueuse, et l'on eût dit un père au milieu de ses enfants. Quelquefois l'ardeur immodérée de son zèle l'entraînait un peu loin, et un jour, il eût été pris par un gros d'éclaireurs ennemi si son cheval ne l'eût tiré de ce mauvais pas.

Les travaux gratuits qui furent faits à cette époque peuvent être considérés comme une des choses les plus extraordinaires dont les fastes de la ville de Lyon fassent mention. M. Pons était l'ame de ces travaux. Le peuple se plaît aux sacrifices lorsqu'il a confiance dans l'autorité qui les lui demande pour l'intérêt réel du pays. On peut l'assurer sans crainte, ce sont les Lyonnais qui, dans ces mémorables circonstances, ont le plus fait pour la cause nationale, et la France ne doit pas l'oublier.

La *Biographie des Hommes du jour* rappelle honorablement le grave événement où, seul, *tout seul*, n'écoutant que le courage, sans lequel l'accomplissement de nos devoirs devient si difficile, M. Pons arrêta, au péril imminent de sa vie, une foule immense qui, exaspérée par les malheurs publics, se portait au-devant des prisonniers piémontais et les menaçait de tous les excès de son aveugle colère. Mais la *Biographie* n'a pu rendre les paroles fermes et généreuses qu'il prononça en cette épineuse circonstance, et que M. Pons doit considérer comme les plus belles qui soient jamais sorties de sa bouche, puisque peut-être elles arrachèrent à une mort probable des infortunés que le sort des armes avait trahis. « Malheureux que vous êtes, dit-il, en s'adressant aux plus « exaltés, c'est un crime que l'on veut vous faire commettre,

Digitized by Google

« et je veux vous empêcher de le consommer, car il vous « flétrirait à tout jamais. Je suis ici la barrière infranchissable « de l'honneur : vous ne pouvez plus faire un pas sans me « passer sur le corps. S'il vous faut du sang, voilà ma poi- « trine, et vous pouvez y assouvir une soif féroce. Mais tant « que vous ne m'aurez pas foulé aux pieds, moi, votre pre- « mier magistrat, vous ne porterez point une main sacrilége « sur des ennemis désarmés, sur des prisonniers que l'armée « française a confiés à votre loyauté, et qui d'ailleurs, à « défaut de loyauté, sont sous la sauve-garde de la loi, de « la loi que je représente, pour le respect de laquelle je « dois et nous devons tous vivre et mourir... »

Nous n'essayerons point de retracer l'impression miraculeuse que produisit cette chaleureuse allocution. Un changement subit s'opéra, et des *vivats!* pour le préfet succédèrent aux cris de mort pour les soldats étrangers ; il n'y eut point de sang versé, et le droit des gens ne reçut aucune souillure.

Ce jour, que M. Pons pouvait bien croire le dernier de sa vie fut un beau jour pour lui, et souvent il a dû en appeler le souvenir à son aide dans la tourmente des persécutions dont il a été la victime. On est bien fort quand on puise sa force dans ses belles actions!...

Mais la France reprenait son voile funèbre; la fatale bataille de Waterloo avait détruit les espérances des vrais amis de la patrie... Echappé à ce grand désastre, le maréchal Ney était venu à Lyon. Il demanda un passeport pour la Suisse à M. Pons, qui consentit immédiatement à le lui donner. Mais l'autorité militaire, malgré l'état de siége, craignit d'associer sa signature à celle du préfet. Alors M. Pons se décida à délivrer le passeport sans aucun concours, en sa seule qualité de commissaire de l'empereur. Il avait pourtant reçu des ordres contraires. Le maréchal Ney délibéra, et ne voulant pas compromettre le généreux magistrat qui lui fournissait le moyen de se sauver, il tenta une autre voie de précaution, voie décevante, qui, en définitive, le livra à des ju-

Digitized by Google

geurs et fit ajouter une illustre victime aux autres victimes de l'époque.

Le même jour, dans le trouble inséparable d'une aussi cruelle situation, en voulant sauver un imprudent qui, parmi les soldats, avait mis une cocarde blanche, M. Pons fut frappé d'un coup de sabre qui heureusement n'atteignit que son chapeau. C'était aussi dans ce moment qu'une artillerie considérable était amoncelée sur la place Bellecour. Le peuple voyait avec une sorte de rage de si puissants moyens de défense demeurer sans emploi. Il attribuait leur abandon à la trahison ; il nommait les traîtres. Les masses s'emparèrent de cette artillerie et voulurent marcher à l'ennemi. Il y avait là absence absolue de toute raison. Quelques bons citoyens se succédèrent pour faire entendre un langage de sagesse; leurs voix furent étouffées, et tour-à-tour ils durent forcément se retirer. On appela M. Pons; il se rendit sur la place de Bellecour ; les masses le saluèrent par des acclamations d'enthousiasme ; elles le nommèrent *commandant, général en chef, maréchal* même, comme elles en avaient déjà nommé d'autres, et tout cela pour qu'il leur fît combattre les Autrichiens. Il était le seul fonctionnaire que son aveuglement n'eût pas déshérité de la confiance publique. Il fallait profiter de cette heureuse position personnelle. M. Pons feignit de se prêter à la demande qu'on lui faisait. Il ordonna un mouvement. Mais comment traîner de grosses pièces de canon lorsqu'on n'avait rien pour les faire mouvoir ?... Ce premier mouvement fit révéler les difficultés et diminuer le nombre des combattants; un second le diminua encore davantage; un troisième acheva de le disperser, et vers deux heures du matin, il ne restait presque plus personne. Alors on engagea M. Pons à ne pas se sacrifier inutilement, on le pressa de se retirer ; il se retira, on le suivit, et c'est ainsi que la campagne se trouva terminée.

Cependant la convention avec les Autrichiens était signée. L'armée des Alpes se mettait en marche pour aller au-delà

Digitized by Google

de la Loire : tout en elle témoignait de son désespoir. Il était au moins juste de respecter sa douleur. Une famille appartenant à la noblesse lyonnaise pensa autrement : elle fit des fêtes, elle eut des illuminations avec des transparents fleur-delysés. L'armée se crut insultée ; elle se déchaîna contre la famille, qu'elle accusa de l'insulte ; elle en dévasta l'habitation, située rue du Pérat, et elle menaçait de se porter aux dernières extrémités. Les pouvoirs de M. Pons avaient cessé de droit, mais il les reprit de fait, parce que cette résolution pouvait sauver la ville d'une épouvantable confusion. Il se porta sur le théâtre de la dévastation : il fit d'abord enfoncer des tonneaux de vin qui étaient la proie des dévastateurs et qui alimentaient leur égarement. Cette première précaution fut salutaire ; sans elle peut-être la vengeance n'aurait eu aucune borne et des massacres s'en seraient suivis. Aidé par de bons citoyens de la garde nationale, au nombre desquels l'auteur de cet article eut le bonheur de se trouver, M. Pons se voua à sauver les imprudents qui s'étaient attiré un si pressant danger, et il les sauva. Nous sommes certains de n'être démentis par personne, en affirmant qu'en cette triste journée, M. Pons mérita bien de la ville de Lyon. Aussi, le préfet qui devait lui succéder, et qui avait refusé de l'accompagner, en était tellement convaincu, qu'il ne savait comment lui exprimer sa reconnaissance pour le service immense, disait-il, qu'il venait de rendre à la population en général et aux hautes classes en particulier. Il blâmait sévèrement la famille qui avait provoqué la calamité à laquelle la vigoureuse énergie de M. Pons avait seule pu mettre un terme.

Mais ce ne fut pas le seul malheur dont la fermeté de M. Pons préserva notre cité.

Quelques ambitieux obscurs, dont l'intérêt personnel était l'unique mobile, avaient imaginé d'organiser une Vendée dans le département du Rhône, et quelques rassemblements s'étaient montrés sur divers points. M. Pons prit des mesures

Digitized by Google

pour faire avorter ces criminelles tentatives ; des arrestations furent faites. Des fonctionnaires, *alors ardemment révolutionnaires,* voulaient que les personnes arrêtées fussent traduites devant des commissions militaires ; M. Pons s'y opposa ; il s'y opposa par la raison que le pouvoir impérial allait cesser, car l'on avait traité avec l'armée ennemie ; et il ne fallait pas fournir d'aliments aux passions réactionnaires qui, dans quelques jours, exerceraient leur vengeance dans la ville de Lyon. Notre digne magistrat fut certainement bien inspiré : la réaction fut cruelle, bien qu'elle n'eût pas un coup d'épingle à reprocher aux patriotes des Cent-Jours ; elle eût été atroce, si on lui avait donné prise par des exécutions.

Vers ce même temps, il y eut une espèce de conspiration militaire pour ôter le commandement de l'armée des Alpes au maréchal Suchet. L'auteur de ce petit complot n'était pas de force à remplacer un général en chef. Personne d'ailleurs n'avait ce droit. On s'était imaginé que M. Pons pourrait être le principal instrument d'une coupable absurdité, à laquelle on essayait en vain de donner un air de patriotisme. On se trompa, et dès la première confidence, M. Pons se prononça de manière que les machinateurs renoncèrent à leur ridicule et dangereux projet.

Un fait qui n'a été connu que d'un petit nombre de nos concitoyens, c'est que pendant que tout ceci avait lieu, Murat avait cru pouvoir se réfugier à Lyon. Un de ses agents fut chargé de demander à M. Pons comment il recevrait le prince déchu ; M. Pons répondit que, comme magistrat, il le recevrait selon que le gouvernement lui ordonnerait de le faire, mais que, citoyen français, il le considérerait comme rénégat, et qu'il n'oublierait jamais le mal qu'il avait fait à la patrie. Cette réponse détermina le roi de Naples à s'éloigner immédiatement, et il avait déjà quitté la maison qu'on lui avait préparée dans l'un de nos faubourgs quand M. Pons s'y présenta.

Cependant Lyon était occupé par l'ennemi : les Autrichiens

Digitized by Google

régnaient dans cette malheureuse et patriotique cité, et M. de Chabrol, préfet royal, avait remplacé le préfet impérial, ce qui n'empêchait pas celui-ci de se porter partout où sa présence était nécessaire, sans jamais quitter la cocarde tricolore. Son successeur ne se croyait pas aussi fort que lui; il le répétait à tout propos; cela lui servait à se débarrasser des tâches difficiles ou dangereuses. Une circonstance spéciale révéla toute la faiblesse de son caractère.

Un sergent autrichien avait blessé dangereusement un boucher français qui faisait la distribution des viandes; et le bruit courait que le boucher succomberait à sa blessure. M. Pons alla trouver son successeur, le pressa d'exiger une justice prompte et solennelle de cet assassinat. M. de Chabrol s'épuisa en mauvaises raisons pour prouver qu'il n'avait pas la faculté de faire cette démarche; M. Pons insista; M. de Chabrol refusa. Alors M. Pons lui déclara qu'il allait lui-même remplir une mission qui était la sienne, et cinq minutes après il était en présence du général en chef autrichien. Il y avait auprès de lui un Français qui fut reconnu être M. de Polignac. M. Pons ne parla point en vaincu : sa parole était haute, dure même, et, du ton le plus menaçant, il demanda la punition exemplaire de l'assassin. Le général Bubna essaya de justifier son sergent; M. Pons répliqua avec amertume qu'on n'excusait pas un crime avant que le criminel fût jugé, et qu'il était instant de juger celui contre lequel il venait porter plainte. « Mais, demanda le feld-maréchal, est-ce que vous vous constituez le chef de la population lyonnaise? — Oui, répondit avec vivacité le brave commissaire de l'empereur; oui, si cela est nécessaire pour faire respecter la capitulation qui vous a ouvert les portes de la ville. Dans tous les cas, ne vous mettez pas en tête que votre armée puisse impunément l'accabler. » Le général Bubna comprit et respecta cette généreuse indignation : il donna l'assurance que le sergent serait mis en jugement. Ici nous devons relever un fait qui honore M. de Polignac. Loin que la rudesse

Digitized by Google

du langage qu'il venait d'entendre l'étonnât ou le blessât, il s'associa à son énergie, et n'y vit que le sentiment qui l'inspirait. Il fut Français.

Le succès de son dévouement soutenait les forces de M. Pons. Toutefois, dans le cours de son administration, il avait des inquiétudes secrètes qui le tourmentaient d'autant plus qu'il ne pouvait en faire la confidence.

Dès que l'heure du malheur eut sonné, chaque soir, des réunions que l'on appelait des conseils avaient lieu à la Préfecture, et chaque matin des lettres anonymes ennemies répétaient au préfet tout ce qui s'était dit dans les épanchements du huis-clos. Il fallut renoncer à ces réunions, dont le bien du service public avait pourtant fait sentir le besoin. Cette circonstance causa des chagrins à M. Pons. Il était important pour lui de savoir d'où partait la divulgation de ce qui devait rester secret, et lorsqu'il en connut la source, il fut encore plus affligé.

Un chef de bureau et le secrétaire particulier du préfet le trompaient. Ils étaient en correspondance avec les autorités royales. Le préfet royal déguisé était entré dans Lyon, et c'était chez le chef de bureau qu'il s'était caché, et où le secrétaire le voyait souvent. Mais ce ne fut pas la seule déloyauté dont M. Pons eut à se plaindre.

Lorsque la nouvelle officielle de la seconde Restauration parvint à Lyon, l'autorité militaire et le préfet prirent réciproquement l'engagement d'honneur de ne point faire de proclamation pour Louis XVIII, et néanmoins, dans la même nuit, malgré la foi jurée, l'autorité militaire fit imprimer son adhésion au changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement. Cet oubli de la parole donnée, des plus simples convenances, amena des explications qui devaient finir comme finissent les querelles entre les braves; mais la proscription interposant son autorité absolue, dispersa les forts et les faibles qui lui étaient désignés, et les rancunes s'éteignirent dans des souffrances communes.

Digitized by Google

Cette proscription, M. Pons la préféra à l'abandon de ses principes. M. de Chabrol avait reçu l'ordre exprès de lui offrir une autre préfecture que celle du Rhône, s'il voulait prendre la cocarde blanche, surtout s'il consentait à faire une proclamation favorable à la cause royale. M. de Chabrol n'avait osé hasarder sa proposition dans un tête-à-tête; il la risqua en présence du maréchal Suchet. Le maréchal était d'avis que la proposition, fort honorable, selon lui, devait être acceptée. M. Pons repoussa et les offres et les avis. On revint à la charge, il demeura inflexible. Le maréchal lui demanda comme une grâce de mettre dans sa dernière proclamation quelques mots pour son successeur. Cela amena une transaction. M. Pons promit ce que le maréchal désirait, et M. de Chabrol s'engagea à s'opposer à toute espèce de réaction. C'est ce qui explique pourquoi il fut fait mention de celui-ci dans les touchants adieux aux Lyonnais.

Les Lyonnais n'ont point oublié la noble et loyale conduite de M. Pons, ses actes d'un si courageux et si pur patriotisme; le langage digne et affectueux qu'il leur parlait, et qu'avant lui ils n'étaient pas accoutumés à entendre sortir de la bouche de leurs magistrats. Ils lui ont voué un amour véritable et une reconnaissance éternelle. Voici deux faits qui le prouveront.

Lorsque l'exil eut payé le dévouement de M. Pons à la cause de la patrie, il était à Turin, presque sans ressources. Un monsieur qu'il ne connaissait pas se présente un jour à son hôtel. L'étranger ne se nomma point; il dit seulement qu'étant Lyonnais, et supposant que dans la précipitation de son départ, l'ex-préfet de Lyon n'avait peut-être pu se munir de tout l'argent qui lui devait être nécessaire, il venait le supplier d'accepter une assez forte somme en or qu'il lui apportait comme un témoignage de l'affection de ses compatriotes. M. Pons fut vivement ému d'une démarche qui lui démontrait jusqu'à quel point il avait fait chérir son administration à Lyon, mais il eut le regret de ne pouvoir apprendre le nom de ce digne citoyen, dont, malgré la pénurie

Digitized by Google

dans laquelle il se trouvait véritablement, il dut refuser les généreux services.

Bien plus tard, quand la nouvelle de notre déplorable catastrophe d'avril se fut répandue dans Paris, trois dames s'étaient arrêtées pour quelques menues emplettes de ménage chez une petite marchande du boulevard. Ces dames voyant cette femme tout en larmes et paraissant plongée dans la plus profonde affliction, s'informèrent avec intérêt de la cause d'une si vive douleur. « Hélas! Mesdames, leur répondit la marchande, un seul mot vous l'apprendra : je suis lyonnaise, et je pleure sur les malheurs de mon pays. Ah! s'écria-t-elle, si le brave M. Pons eût encore été préfet de Lyon, ces malheurs ne seraient jamais arrivés! » Les trois dames n'étaient pas lyonnaises, mais elles furent saisies d'une émotion que l'on comprendra facilement : c'étaient Mme Pons et ses deux demoiselles.

Cet attachement réciproque qui liait M. Pons et les Lyonnais, le gouvernement de la Restauration le connaissait, et il s'en inquiétait. Aussi, lorsqu'après de longues années d'exil et de souffrances, M. Pons obtint enfin l'autorisation de rentrer en France et de se rendre à Paris, il lui fut expressément ordonné de ne point s'arrêter à Lyon, où il devait passer, et d'avoir les glaces de sa voiture soigneusement levées pendant tout le temps qu'il mettrait à traverser la ville.

Quand le peuple parisien eut si glorieusement et si miraculeusement renversé en trois jours le vieux trône des Bourbons et chassé la race parjure qui l'occupait par la vertu des baïonnettes étrangères, il semblait naturel de croire qu'un gouvernement né d'une révolution populaire placerait à la tête de chaque département des administrateurs connus par leur attachement aux principes de cette révolution. Les Lyonnais s'attendaient enfin à ce qu'on leur rendrait le

Seul préfet dont le *peuple* ait gardé la mémoire ;

mais il en fut autrement, et Novembre et Avril ensanglantèrent notre cité!...

Digitized by Google

M. Pons alla conquérir l'amour des Jurassiens, comme il avait conquis celui des Lyonnais. Mais des ministres qui devaient bientôt se faire un mérite de l'impopularité, ne pouvaient pas conserver long-temps un pareil délégué : M. Pons fut destitué. Il est rentré dans la vie privée, où le bonheur de l'humanité est encore son rêve favori ; sa pétition à la Chambre des Députés est là pour l'attester.

M. Pons a le cœur chaud, mais sa tête est froide et l'a garanti de tous les excès. Quelles qu'aient été les circonstances, dans la bonne ou la mauvaise fortune, il a gardé religieusement sa foi politique ; il est demeuré fidèle à la cause populaire, qu'il avait embrassée dès sa plus tendre jeunesse. Il a toujours exprimé ses sentiments avec modération par cela même que sa conviction a toujours été profonde et sincère. Pendant le cours de son administration à Lyon, des hommes qui se faisaient remarquer par l'exaltation de leurs opinions trouvaient qu'il n'y avait pas assez d'emportement dans celles de M. Pons, et s'il eût suivi leurs conseils, il se fût montré extrêmement rigoureux dans l'exercice de ses fonctions. Comme tout est changé !... Des têtes alors volcanisées se sont depuis courbées servilement devant tous les pouvoirs, et celle de M. Pons ne se courbe que devant la loi, c'est-à-dire qu'elle ne se courbe qu'avec honneur, quand elle le doit, comme elle le doit; mais il y a compensation, M. Pons peut compter sur la patrie et sur les amis de la patrie; les renégats ne peuvent compter sur rien.

P. F. C.

Digitized by Google

Bulletin Bibliographique.

EXAMEN CRITIQUE DU PROJET DE LOI SUR LA SÉQUESTRATION DES ALIÉNÉS, par Adéodat Faivre, docteur en médecine; Lyon, Maire frères, libraires, in-8°. Imprimerie de L. Perrin. 1838.

— HISTOIRE DE LA GRIPPE A LYON, par le docteur Gubian, publiée par la Société du Dispensaire; Lyon, imprimerie de L. Perrin. 1838.

— NOTICE SUR PAUL CHARPENTIER, par Hénon, tirée à cent exemplaires, in-8°; imprimerie de L. Boitel. 1838.

— RÉGLEMENT de la première Société de prévoyance et de secours mutuels des maîtres et ouvriers passementiers, guimpiers, tireurs d'or et enjoliveurs de la ville de Lyon et des faubourgs, dite de bienfaisance, d'union et d'amitié, établie sous la protection des magistrats, et fondée à Lyon, le 26 décembre 1837; Lyon, in-12, d'une feuille trois quarts; imprimerie de L. Boitel. 1838.

— CÉRÉMONIAL DE LA SAINTE EGLISE DE LYON, PREMIER SIÈGE DES GAULES, par M. l'abbé Denavis, du grand Séminaire de Saint-Irénée; Perisse, un vol. in-8°.

Lyon n'avait rien encore d'aussi complet sur la liturgie. Cet ouvrage est accompagné de deux dessins qui représentent le chœur de Saint-Jean et l'autel de l'église Saint-Etienne.

— COUR ROYALE DE LYON. Procès-verbal de l'installation de M. de La Seiglière, procureur-général; Lyon, imp. de L. Perrin, in-8°.

— ZANETTA, folie-ballet-divertissement, par M. Bartholomin, in-8°, imp. de Rossary. 1838. Se vend au théâtre et chez Bertaud, passage de l'Argue.

C'est dans cet ouvrage que fut dansée, pour la première fois à Lyon, la Cachucha, cette danse espagnole qui a été l'objet de tant d'exclamations pudibardes et de tant d'enthousiasme. Mme Siran qui nous l'a fait connaître avant les espagnols Camprubi et Dolores Seral, y a obtenu de nombreux bravos. La prose et les vers l'ont chantée tour à tour.

Digitized by Google

— DE LA PHYSIOLOGIE DE L'HISTOIRE, discours prononcé à la séance publique de l'Académie de Lyon, le 25 août 1837, par le Dr F. Imbert; Lyon, imp. de Rossary. in-8°.

— DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE DANS LA TRAGÉDIE, dissertation lue dans la séance publique de l'Académie de Lyon, le 29 décembre 1837, par par F. Imbert, membre de cette Académie; Lyon, imp. de Rossary, in-8°. Ces deux brochures sont un tiré à part du *Courrier de Lyon*.

— RÉFLEXIONS SUR LE PROTESTANTISME, par M. l'abbé Bez, curé d'Oullins, broch. in-8°; Lyon, imp. de Charvin. Ces *Réflexions* avaient paru dans le *Réparateur*, avec le titre de *Lettres sur le protestantisme*.

— DES JOURNAUX ET DE LA TRIBUNE EN FRANCE considérés sous le rapport de la littérature et des sciences, par M. Dussaussoy de Champlecy, ex-substitut près le tribunal civil de Montbrison. A Lyon, à la librairie de Chambet. quai des Célestins, et chez tous les libraires.

— HISTOIRE DE LA MARCHE DES IDÉES SUR L'EMPLOI DE L'ARGENT, DEPUIS ARISTOTE JUSQU'A NOS JOURS, par M. J. B. N. (Nolhac); Lyon, chez Perisse, grand in-8°, imp. de L. Perrin. 1838.

C'est un livre grave et consciencieux; nous en parlerons.

— MÉMOIRE SUR L'INFLUENCE DE LA MAÇ.·., par l'Or.·. de la R.·. L.·. de la Candeur couronnée par la R.·. L.·. de Simplicité Constance, en sa séance du 5 novembre 5837, in-8°; Lyon, imp. de Boursy fils. 1838.

— REVUE MAÇONIQUE DE LYON ET DU MIDI, journal, consacré aux intérêts de la maçonnerie, paraissant une fois par mois, in-8° d'une feuille; imprimerie de L. Boitel. 1re Livraison, mars 1838. Gérant, Joannès Cherpin.

— FÊTE A L'ÊTRE SUPRÊME. — Tiré à cent exemplaires, in-4° et in-8°, dont cinq sur peau de vélin; Lyon, imp. de L. Boitel. 1838.

— LA SEMIRAMIDE, opéra en 4 actes, musique de Rossini, jouée le 14 mars 1838 sur le Grand-Théâtre de Lyon, sous la direction de M. Ch. Provence, par les Artistes italiens, dirigés par M. Pellizzari; avec une traduction en regard du texte. Se vend au théâtre. In-8°; imp. de Rossary. 1838.

Digitized by Google

STATISTIQUE. — DÉCÈS DU MOIS DE FÉVRIER 1838.

chiffre des décès du mois de janvier jour par jour.		enfants morts nés sans	garçons.	hommes mariés	veufs.	filles.	femes mariées.	veuves.	TOTAL.	hospices civils masculins féminins. m.	f.	hospice mixte.	étrangers à la ville masculins féminins. m.	f.	étrgrs à la France.	protestants.
1er	21	état civil.	21			12			33	3	4					
2	19	au dessous														
3	15	de 3 mois.	12			10			22	6	5					
4	9	3 à 6	2			4			6							
5	19	6 à 12	5			1			6							
6	17	1 an à 2	6			5			11	2						
7	17	2 à 3	3			2			5							
8	8	3 à 4	3			1			4	1						
9	20	4 à 5	4			1			5	1	1		1	1		
10	25	5 à 6	5						5							
11	16	6 à 7	1						7		1			3		
12	22	7 à 8	1			6			3							
13	12	8 à 9				2			1					1		
14	24	9 à 10	1			1			3		2			1		
15	10	10 à 15	7			2			19	4	8		3	6	1	
16	19	15 à 20	6			12			17	6	8		4	7		
17	13	20 à 25	27	1		11	2		31	4	2	20	25	1	1	
18	12	25 à 30	17	2		4	8		29	6	8	11	16	9	3	
19	8	30 à 35	4	2		2	11		20	5	5		6	7	2	
20	9	35 à 40	1	6	1	5	6	1	15	5	5		4	4	2	
21	12	40 à 45	3	2			10	1	19	1	7		3	13		
22	12	45 à 50	1	7		3	6	2	21	5	6		5	7	2	
23	13	50 à 55	2	7	1	3	2		16	3	5		7	2	1	1
24	11	55 à 60	1	2	2	4	5	4	20	4	7		2	10	1	
25	15	60 à 65	2	9	2	6	1	10	28	5	6		7	12	3	1
26	13	65 à 70		6	5	4	3	12	28	6	10		8	9	2	
27	17	70 à 75	1	5	5	2	2	8	24	5	8		5	11	1	
28	19	75 à 80		3		3		8	13	1	5		3	6		1
		80 à 85		2	1	2	1	5	9	2	2		1	6		
		85 à 90			1			1	2							1
		90 à 95				1			1							
		95 à 100						1	1					1		
	427		140	54	18	109	57	53	427	75	105	31	100	117	19	4

ÉTAT DES NAISSANCES DU MOIS DE FÉVRIER 1838.

Enfants légitimes		Enfants naturels reconnus.		Enfants naturels non reconnus.		Récapitulation.	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garç. 229	470
155	175	2	3	72	63	Filles. 241	

Digitized by Google

ÉTAT STATISTIQUE DES MARIAGES PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER 1838.

Entre	célibataires..	134	TOTAL. . . 168
»	célibataires et veuves. . . .	6	
»	veufs et célibataires. . . .	26	
»	veufs..	2	

La Condition des soies n'a placé en février que 582 N^os^ au lieu de 682 comme nous l'avons dit par erreur.

ACADÉMIE DE LYON. — PROGRAMME D'UN PRIX.

L'Académie propose pour 1839 le sujet de prix suivant :

« Histoire de la soie, considérée sous tous les rapports, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. »

Médaille de 600 fr. Prix fondé par M. Mathieu Bonafous.

Ce sujet de prix est indépendant de l'*Histoire de la fabrique de soierie de Lyon*, prix dont le programme a été publié précédemment.

Tous les ouvrages envoyés au concours doivent être écrits en français ou en latin, et porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté contenant les noms, qualités et demeure des auteurs. Ils doivent être adressés, francs de port, avant le 30 juin 1839, à M. Dumas, secrétaire-perpétuel ; à MM. Breghot du Lut et Leymerie, secrétaires-adjoints, ou à tout autre membre de l'Académie.

Le prix sera décerné en séance publique, le 3e mardi du mois d'août 1839.

Lyon, le 30 janvier 1838.

DUPASQUIER, président ; DUMAS, secrétaire-perpétuel.

COMMISSION CENTRALE DE SECOURS POUR LES OUVRIERS SANS TRAVAIL.

L'exposition des objets donnés au Bazar lyonnais aura lieu jeudi 8 du courant et jours suivants, de 11 heures du matin à 3 de relevée, dans la salle de la société des Amis des Arts, au palais St-Pierre, et durera jusqu'au 31 mars inclusivement.

Tous les objets exposés feront partie des lots dont le tirage aura lieu après le placement d'un nombre déterminé de billets.

Le prix du billet est fixé à 1 franc.

Les personnes qui ont encore des dons à faire sont priées de les remettre de suite au palais St-Pierre.

Les membres de la commission du Bazar :

Cailhava, président ; de Barbantane ; Frankin Bonafous ; Félix Bertrand ; Chanel ; Commarmond ; Coulet fils ; Paul Eymard ; Godemard ; James, trésorier ; de Montillet ; Cochet, secrétaire.

Lyon, le 5 mars 1838.

M. Foulques, commissaire du roi près de la monnaie de Lyon, auquel nous avons dû récemment un *Essai historique sur l'art monétaire et sur l'origine des hôtels des monnaies de Lyon, Mâcon et Vienne*, est décédé le 4 janvier.

— M. Florimond-Leval, commissaire du roi près la monnaie de Strasbourg, passe en la même qualité à Lyon, en remplacement de feu M. Foulques.

— MM. Pointe, docteur médecin, et Raison, professeur de rhétorique au collége royal, ont été nommés membres du conseil académique.

— M. le docteur Girard, M. Delarue et M. Chapeau, chirurgiens internes des hôpitaux civils de Lyon, ont été nommés, le premier, chef de clinique, le deuxième, préparateur du cours de chimie, et le troisième, secrétaire de l'école de médecine de notre ville.

Digitized by Google

LE

SOUFFLE DU SEIGNEUR.

A moi, disait l'impie, à moi cités, bastilles,
Qui rougissent le soir comme de jeunes filles
Aux reflets du soleil couchant;
A moi l'onde aux flots verts qui baignent leurs murailles,
Leurs donjons à créneaux parés pour les batailles,
Leurs clochers aux dômes d'argent.

A moi ces flèches d'or qui brillent dans les nues,
Si haut que l'on dirait des comètes perdues
Dans l'espace immense des cieux;
Ces palais incrustés de marbre et de porphyre,
Ces jets d'eau, ces bassins où le soleil s'admire,
Ces jardins embaumés, ces bois délicieux.

Digitized by Google

A moi la terre, à moi l'espace,
A moi le nuage qui passe,
L'aigle qui plane dans les airs;
A moi les étoiles sans nombre
Qui brillent au milieu de l'ombre,
Comme diamants mêlés au sable des déserts.

A moi le nid de la colombe,
L'insecte aîlé, l'oiseau qui tombe
Sous le plomb mortel du chasseur;
A moi la timide gazelle
Implorant cette main cruelle
Qui plonge un couteau dans son cœur.

Et la mer, où la voile blanche
Se mire comme au bois la branche
Dans la source d'un clair ruisseau;
La mer, où le poisson se joue
Avec l'image de la proue
Qui glisse en s'inclinant sur l'eau.

La mer, dont les ondes s'effacent
Sous un diadème que tracent
Des milliers d'astres scintillants,
Astres qui semblent à la brune
Danser en rond avec la lune
Sur la cîme des flots mouvants.

A moi la flottante nacelle,

Digitized by Google

L'oiseau qui vient avec son aile
Effleurer la vague en courroux,
L'algue qui va comme la feuille,
Sans savoir quelle main la cueille,
Se briser contre les cailloux.

Le vent qui conduit les orages,
L'éclair qui jaillit des nuages,
Le flot contre le flot chassé,
L'abîme où la barque s'enfonce,
Sans laisser après une ronce
Un lambeau de son corps à jamais effacé.

Et là ces monts neigeux dont le sommet d'albâtre
Ne fut jamais foulé par le bouc et le pâtre,
D'où l'œil apercevrait encor,
Des monts à l'infini parsemés dans la brume,
Dont le plus haut, voilé par un flocon d'écume,
Semble une hutte de castor.

Puis ces déserts sans fin, après ces bois, ces plaines,
Après ces monts, ces champs, après de longues chaînes
De collines couleur d'azur,
Après ces mers sans fond, puis de hautes montagnes
Qui lancent en grondant sur les vertes campagnes
Une lave rougie en leur cratère obscur.

A moi chaque son qui s'élève,
Ce que l'on dit, ce que l'on rêve,
Tout ce qui parle gloire, amour,

Digitized by Google

Ce qui fait pleurer ou sourire,
Ce que le cœur cache ou veut dire,
Ce que l'oiseau des bois dit aux rayons du jour.

Ce que l'enfant dit à sa mère,
Ce que le ciel dit à la terre,
Ce que la forêt dit au vent,
Ce que la prudente nature
Dit à l'insecte qui murmure,
Ce que la nuit dit au couchant.

A moi le papillon qui vole,
Se posant sur chaque corolle,
Sur la rose et sur le jasmin;
A moi les vertes demoiselles
Fuyant devant les hirondelles
Parmi les roseaux du chemin.

A moi de belles jeunes filles
En nombre égal à ces coquilles
Qui peuplent le fond de la mer;
A moi leurs soupirs, leurs caresses,
Leurs beaux yeux et ces longues tresses
De cheveux qui flottent dans l'air.
Encor leurs baisers, leurs sourires,
Les sons modulés de leur lyre
Se mêlant au bruit de leur voix;
Cette couche où leur front repose
Sur un lit de feuilles de rose,
Dans un palais digne des rois.

Digitized by Google

Puis aussi l'odorante haleine
De l'eau qui fuit de la fontaine
Avec des parfums enivrants
De la fontaine transparente
Où chaque jour dans l'eau courante,
Elles viennent baigner leurs membres frissonnants.

A moi ce que l'on hait, tout ce qui fait envie,
Pouvoir, trésors, soldats à la face brunie,
Par un mot soudain rassemblés ;
Peuple immense et rampant, dont pour les grandes fêtes,
Je puisse d'un seul coup trancher les mille têtes,
Comme une gerbe dans les blés.

Enfin, enfin... à moi l'amour et la prière,
L'encens du sacrifice et tout ce qu'on révère.
Dieu n'est qu'un vain nom qui pâlit,
Un être sans pouvoir auprès de ma puissance,
Un rien que l'on invoque, un rien que l'on encense...
. . . . . .
Un souffle du Seigneur passe et l'anéantit.

Lyon, 4 janvier 1838.

HENRI HÉLIAS.

Digitized by Google

LES JUIFS A LYON.

> Les enfants d'Israël demeureront plusieurs jours sans roi, sans gouverneur, sans sacrifice, sans statues, sans Ephod et sans Téraphin; mais, après cela, les enfants d'Israël se convertiront et chercheront l'Éternel leur Dieu et David leur roi.
>
> OSÉE.

Il y a trente ans à peine, dans les rues de nos villes se promenaient les nombreux prisonniers qu'avaient faits les victoires de l'Empire; leur vue réveillait en nous des souvenirs sanglants; mais les haines nationales se taisaient devant l'impuissante misère de ces ennemis désarmés; le malheur de ces hommes faisait leur force, et une pensée de grande commisération avait remplacé tout désir de vengeance; on les aidait à supporter leurs fers; on les attendait sur le seuil de ses demeures comme des frères proscrits. Ce caractère de clémence et d'oubli n'est point particulier à la France: il y a dans la race humaine une grande solidarité de compatissance pour les grandes misères; les lois de l'hospitalité se sont faites l'expression des besoins de tous, et l'humanité reprend ses droits partout où le malheur commence. C'est à

Digitized by Google

peine si les mœurs sanguinaires de quelques peuplades présentent de rares exceptions à ces règles universelles. Puis, lorsque le temps de la captivité venait à finir, plusieurs des malheureux dont j'ai parlé retournaient chercher leur part de nationalité, mais bien d'autres aussi restèrent parmi nous. Ils s'étaient habitués à trouver sur la terre française une nouvelle patrie ; leurs mœurs, leurs caractères s'étaient harmonisés avec les nôtres, et les enfants ignorent aujourd'hui à quelle nation appartenaient leurs pères. Tout ceci devait être, parce que dans l'ordre naturel des choses, il n'existe point une ligne de démarcation fatale établie de peuple à peuple, et les antipathies les plus remuantes se calment devant le temps.

Eh bien! il s'est passé et se passe encore dans le monde un exemple en dehors de toutes ces conditions. Le peuple juif, dont l'origine se rattache aux premiers âges de notre globe, voit son histoire descendre jusqu'à nos jours par une chaîne non interrompue de gloire et de revers, de puissance et de faiblesse. Bien des fois on a pensé avoir effacé son nom du rang des nations ; bien des fois la Judée s'est vue veuve de ses enfants ; mais les peuples qui s'étaient assis sur ses ruines ont passé ; il n'existe plus d'eux qu'un obscur souvenir, et la nation juive s'est reconstituée plus puissante et plus forte. Enfin, l'Empire romain est venu, il n'a pas laissé pierre sur pierre dans l'enceinte de Jérusalem. Depuis dix-huit siècles à peu près, le royaume de Juda s'est écroulé ; Tite a jeté les ossements du peuple juif en pâture aux nations de la terre, et les nations se sont rejeté ces derniers débris d'un grand corps ; on s'est efforcé de les briser, de les triturer avec le fer ; on les a fait passer par les flammes, on les a soumis à toutes les épreuves de dissolution ; mais ils ont usé la fureur des peuples et survécu aux outrages des siècles ; séparés pour toujours, ces ossements crient encore l'un à l'autre, pour eux la nationalité existe sans nation.

Celui-là qui voudrait expliquer ce mystère par des raison-

Digitized by Google

nements purement naturels tournerait dans un cercle vicieux et confondrait souvent l'effet avec la cause ; la question veut être envisagée de plus haut, l'historien doit étudier la nature du peuple juif, et prendre dans les mains de cette nation la condamnation écrite qu'elle porte avec elle. Les Juifs ont été, avant tout, le peuple de Dieu ; leur constitution fut théocratique plutôt qu'humaine. Cette nation fut de tout temps vouée à l'enseignement des autres peuples, son élévation et sa ruine servent de leçon au monde, ses époques d'aveuglement et de rébellion, ou d'obéissance et de foi, sont ses fastes d'aggrandissement ou de décadence ; le doigt de Dieu s'est posé sur chaque page de son histoire, et les Israélites gardent avec eux cette histoire comme un monument éternel de l'anathème qui pèse encore sur eux, ils la lisent et la savent par cœur sans la comprendre ; d'épaisses ténèbres obscurcissent leurs pensées et voilent leurs cœurs. Le peuple hébreu altère le sens de ses prophéties ; il attendait le jour de son affranchissement, ce jour a lui, il l'a laissé passer, et le désire encore ; il a étouffé son règne au berceau, et, dans le désespoir qui l'accable de ne plus le voir commencer, il s'interdit le droit de supporter les époques. Aussi, voyez : disséminés et esclaves, mais liés entr'eux par une force cachée qui résiste aux puissances humaines, les Juifs se sont arrêtés pendant que les sociétés ont marché autour d'eux ; ils ont été mêlés aux nations de la terre sans suivre leurs mouvements divers ; ils ont gardé intact le cachet d'une race à part, ils ont vécu leur vie. Certes, lorsque l'on contemple la grande image du judaïsme traversant l'ère barbare et l'ère de la civilisation, sans que ses traits subissent la moindre altération ; lorsqu'on la voit fouler les cendres des peuples qui la terrassèrent, sans pouvoir cependant se réunir en corps de nation, et secouer les fers qui la retiennent enchaînée sur tous les points du globe, il est impossible de ne pas découvrir ces deux mots qui planent sur la destinée de ce peuple : *Eternité! malheur!*

Digitized by Google

Aucun concours de circonstances humaines n'aurait pu perpétuer cette distinction frappante au milieu d'une confusion de dix-huit siècles ; rien ne saurait justifier cette antipathie innée contre les Juifs dans l'ame de tous les peuples alliés ou ennemis, chrétiens ou idolâtres ; les Israélites ont roulé dans la vie des sociétés comme des globules de mercure, et tous les efforts tentés pour les dissoudre n'ont abouti qu'à les pousser encore. Le judaïsme de nos jours ressemble à un de ces monuments brûlés par le feu du ciel, mais sur les débris duquel se voit encore creusé le sillon de la foudre; du milieu de ces ruines, on écoute sortir la voix d'un autre âge, et je n'y ai jamais prêté l'oreille sans me sentir glacé d'une religieuse terreur. En vérité, si le catholicisme avait besoin de justifier la sainteté de son origine, l'existence des Juifs ne serait-elle pas un argument péremptoire? Toutefois, comme les manifestations des miracles providentiels se produisent souvent sous des apparences de causes naturelles, il est permis de hasarder quelques considérations sur les péripéties de l'histoire juive depuis la grande dispersion de ce peuple.

Après avoir été trompés par leurs prêtres et poussés au déicide dans un moment d'erreur involontaire, les Israélites frémirent au retentissement de leur crime, mais leur orgueil ne put se plier à la confession d'une faute. La nation convaincue, et non persuadée, s'efforça de cacher sa honte; elle s'aveugla par opiniâtreté, et voulut étouffer la vérité, parce qu'elle l'avait méconnue d'abord; son mépris pour la gentilité se convertit en haine contre le christianisme, et le Thalmud couvrit d'imprécations la doctrine du Sauveur. De ce jour date la ruine de Juda, mais l'entêtement des Juifs, et bien plus encore leur confiance fanatique et persévérante dans un nouveau libérateur, empêche leur complet anéantissement. C'est en vertu de cette foi des Israélites au Messie que Barchochébas les soulève et les réunit en armée, mais cette insurrection judaïque se dénoua par un massacre de 1,300,000 combattants, et détermina l'absolue dispersion de

Digitized by Google

ce peuple ; néanmoins, de nos jours encore, il n'a point renoncé à l'espoir de son établissement, et passe sa vie à attendre le Messie, qui ne viendra plus. Il est facile de comprendre que les fractions du peuple juif, en apportant dans l'esclavage leurs espérances et leurs préventions nationales, durent y conserver leur individualité. Bientôt les ferments de haine embrasèrent le monde, et les persécutions qui épurent et sanctifient, mais ne détruisent pas, se chargèrent de les éterniser.

C'est un triste tableau que celui de ce peuple tour à tour accusateur ou accusé, rappelé ou chassé, caressé ou frappé, victime de confiscations générales ou se vengeant à force de déprédations partielles, persécuteur ou persécuté, mais toujours maudit et toujours maudissant. Toutefois, la somme des vexations dont les Juifs eurent à gémir fut incomparablement plus forte que celle de leurs vengeances isolées, et trop souvent la calomnie vint en aide à la haine publique pour aggraver leur sort.

La puissance ecclésiastique s'écartant des principes de tolérance qu'elle avait puisés dans le christianisme, ne se contenta pas de réduire les Israélites à l'impossibilité de nuire ; son œuvre eût été sainte si elle se fût bornée là, mais elle s'efforça d'extirper par la violence les derniers rejetons de la race proscrite. Les intentions de l'Eglise furent bonnes, ses voies furent mauvaises ; dans le but de prémunir les fidèles contre les tentatives du prosélytisme judaïque, elle ameuta les peuples et les rois contre les enfants d'Israël. Dès le commencement du 12e siècle, on raviva les dissensions religieuses par des accusations absurdes : chaque nouveau fléau dérivait directement ou indirectement des Juifs ; c'étaient les Israélites qui, par l'empoisonnement des fontaines, causaient les pestes et la mortalité publique ; c'étaient eux qui, par leurs relations avec les Sarrasins, changèrent en déroutes sanglantes les triomphes prédits des Croisés ; c'étaient eux, enfin, qui, par leurs profanations sacriléges, provoquaient la colère

Digitized by Google

de Dieu, et faisaient appesantir son bras sur le monde ; tantôt on leur reprocha leurs blasphèmes et leurs sortiléges, tantôt on les accusa de tuer des enfants chrétiens la veille de Pâques, et de prendre leur cœur et leur sang, afin de les mêler aux hosties consacrées pour faire des prodiges. A l'appui de ces faits, dont quelques-uns sont possibles, mais ne s'appuient sur aucune autorité, on citait de nombreux miracles accueillis avec fureur par la crédulité de l'époque ; des hosties percées avaient versé du sang, et, en 1399, dans un village de la Pologne, un troupeau de bœufs se mit, disait-on, à genoux devant une de ces hosties s'envolant au ciel. Cet hommage est au moins singulier ; mais dans tous les cas, le récit de ces prodiges manqua rarement son effet. A la suite de ces excitations populaires, bien des Juifs furent pillés, massacrés, brûlés à petit feu, et pour autoriser ces crimes, un édit de Jean-le-Bœuf, duc de Bretagne, portant la date de 1239, défend d'informer contre quiconque tuerait un Israélite.

Au milieu de tous ces excès commis au nom d'une religion de paix et d'amour, que faisait le Saint-Siége ? Le plus souvent il se renferma dans le silence qui laisse faire, quelquefois même il devint un aiguillon : Innocent III écrivit en France de traiter plus durement les Juifs ; mais, plus tard, le souverain pontife intervint dans la persécution de saint Louis contre les Israélites ; il rétablit le principe de la liberté religieuse, pria le monarque de modérer une dévotion si barbare, et lui apprit qu'on devait laisser les juifs suivre les mouvements de leur conscience.

Aujourd'hui ces guerres de religion sont irrévocablement passées ; mais le XIXe siècle aurait mauvaise grâce à se targuer de ses principes de haute tolérance, même en matière religieuse : cette année qui s'écoule vient en effet de donner à ces principes un éclatant démenti ; elle nous a montré deux monarques qui se disent sages, s'armant toux deux au nom du Christ, et violentant la conscience de leurs peuples : l'un, pour le garantir d'un contact schismatique et rationaliste,

Digitized by Google

chasse une population tout entière ; l'autre impose forcément ses croyances à une partie de ses sujets, et jette dans les fers le vicaire de Rome, dont la conscience se révolte et proteste. Cet abus de la force en sens contraire est un argument décisif, ce me semble, contre la logique de ces hommes qui, dans leur zèle aveugle, voudraient nous ramener aux beaux jours de l'intolérance et de la rigueur, si on les laissait faire. Aussi bien, contrairement à l'opinion brillante, mais hasardée, du grand orateur chrétien, qui, ces mois derniers encore, se faisait entendre parmi nous, je pense que la rigueur déployée autrefois dans la théocratie judaïque ne doit plus être exercée aujourd'hui pour ramener la nation israélite ou tout autre à la lumière. La force, en effet, n'est point une preuve en faveur de la vérité ; car la force se divise, elle change de mains, se combat et se détruit elle-même ; la vérité, au contraire, une et indivisible, ne se détruit jamais elle-même ; la force est l'arme des méchants et rarement celle de la justice. Du reste, l'empire de la violence a été détruit par l'Homme-Dieu. Cette personnification vivante de la justice et de la vérité, Jésus-Christ, le Dieu fort, s'est laissé immoler par la force pour annoncer au monde que cette loi, sous laquelle le monde avait gémi jusqu'alors, venait d'être maudite ; la douceur remplaça la violence, et celle-ci entendit prononcer son arrêt de mort par ces paroles : Celui-là qui se sert du fer périra par le fer. La défense violente fut condamnée elle-même ; les premiers chrétiens marchèrent soumis à la mort, lorsqu'il leur eût suffi d'étendre le bras pour écraser leurs persécuteurs. Enfin, pendant que l'islamisme, c'est-à-dire l'erreur et le mensonge, s'étendit et s'implanta par le fer, le catholicisme convertit le monde par la parole et la persuasion. C'est donc à l'aide d'une déviation des principes chrétiens que, long-temps après, la puissance ecclésiastique eut recours à la violence. L'Eglise sentait si bien la puissance de cette vérité, que les inquisiteurs espagnols jouèrent vraiment la comédie. *Ecclesia nescit sanguinem,*

Digitized by Google

disaient-ils ; l'Eglise n'a point de part au meurtre de ses enfants ; elle est une mère douce et charitable qui ne veut point la mort, mais la conversion des pécheurs ; et cependant l'inquisition envoyait des milliers de Juifs au bûcher ; ses jugements étaient irrévocables, mais elle avait soin de livrer leur exécution à des bras séculiers. Ainsi, l'apologie de la force ne peut plus être faite, le christianisme a usé la théocratie judaïque, et si la violence avait pu quelque chose sur l'esprit, dix-huit siècles de rigueurs auraient dû lui suffire. Pourquoi viendrait-elle encore réclamer sa part?

Oui, si, pendant les temps qui se sont écoulés, il eût entré dans la pensée de Dieu de ramener à lui les Israélites, une douce persuasion eût opéré ce miracle ; mais, pour l'instruction des peuples, l'aveuglement des Juifs dut être perpétué, et c'est pour cela que les persécutions leur furent envoyées. En effet, l'erreur de ce peuple s'est endurcie encore sous le souffle des rigueurs dont on l'accabla. Avec quel œil de mépris les Hébreux n'envisageaient-ils pas ces ministres du Christ, trafiquant avec eux de leurs vases sacrés pour de l'or, vendant des priviléges aux enfants d'Israël, leur imposant des dîmes comme à des chrétiens, les dispensant de quelques prohibitions humiliantes en prenant de fortes sommes, ou se donnant la petite satisfaction d'appliquer des soufflets sur la joue du syndic des Juifs ! Les Israélites confondirent les faits avec les doctrines ; ils rendirent le christianisme responsable des fautes de quelques ministres égarés; ils crurent comprendre que les persécutions des prêtres, des princes et des peuples n'étaient autre chose que le débat d'une question d'argent ; dès lors leur haine s'envenima contre ces nations chrétiennes au milieu desquelles ils étaient parqués, comptés, exploités, égorgés comme des animaux immondes. Est-il étonnant alors qu'indépendamment des nuances tranchées de leur caractère, les Juifs aient conservé entr'eux un cachet particulier, une confraternité de malheur, une nationalité vivante, quoique brisée !

Digitized by Google

Nécessairement la rage de ce peuple opprimé dut se faire jour bien souvent, et voici la deuxième partie du tableau général que nous présente l'histoire de la dispersion judaïque. L'œuvre de la vengeance des Juifs, comme celle de la faiblesse, s'opéra dans l'ombre et le silence. Le Thalmud, ce livre de sentences, devenu le seul Code des Israélites, s'efforça d'arrêter les développements du christianisme, et pour atteindre ce but, il poussa les croyants aux dernières extrémités; ses préceptes ordonnèrent aux Juifs de voler le bien des chrétiens, de les regarder comme des bêtes brûtes, de les pousser dans le précipice, s'ils les trouvaient sur le bord, de les tuer impunément, et de réciter chaque matin des imprécations contre eux. C'est avec plus de rigueur encore que le fanatisme s'exerçait contre les Juifs infidèles. A la vérité, les patriarches avaient perdu le droit de condamner à mort; mais, dans les premiers siècles, il leur avait été permis par les empereurs d'exercer leur discipline et leur censure dans les synagogues. Par suite de cette faculté, les néophytes chrétiens sortis de la nation israélite étaient fouettés jusqu'au sang, souvent même jusqu'à la mort; de simples présomptions motivaient ce supplice. Plus tard, ce droit inique fut enlevé aux Juifs, et déjà, bien avant ce temps, Constantin condamnait au feu ceux d'entr'eux qui faisaient sentir les traits de leur fureur aux prosélytes chrétiens; mais leur vengeance, quoique plus secrète, n'était pas moins terrible. D'ailleurs, non contents de persécuter, les Israélites attirèrent encore quelques chrétiens à eux; un grand nombre d'*esclaves*, cédant à l'influence et à la crainte, se convertirent au judaïsme. De tout temps l'Eglise s'éleva contre les séductions de ces exilés, et ceci justifie, sous plus d'un rapport, la défiance et l'éloignement prescrits par les conciles. L'empereur Antonin condamne à mort le Juif qui viendrait à circoncire un homme étranger à sa nation; Théodose défend aux patriarches de déshonorer aucun homme, esclave ou libre, par la marque du judaïsme; le même empereur, pour assurer

Digitized by Google

l'exécution de cet édit, interdit aux Israélites le droit de conserver des esclaves chrétiens. Dans les premiers siècles, les Juifs faisaient partie de la société civile, et pouvaient même devenir baillis des lieux où ils résidaient. Théodose réprime leur insolence contre le christianisme; il défend l'érection de nouvelles synagogues sans sa permission, et ordonne d'abattre celles peu fréquentées, si l'on peut le faire, sans exciter quelque émotion dans les villes.

Une des causes qui excita surtout au plus haut degré la fureur des peuples contre les Israélites, est incontestablement celle-ci : lorsque la nation proscrite fut jetée sans ressources au milieu du monde, elle chercha dans les négociations commerciales le moyen de se soustraire au poids de la servitude. Pendant bien des siècles, les bénéfices du négoce lui échurent presque tout entiers; et ce fut à l'époque seulement de la conquête de l'Amérique, que les chrétiens, flattés par les dangers à courir, se livrèrent avec passion au commerce, négligé jusques-là. On peut dire ainsi que dans tous les temps qui précédèrent ceux-ci, les Juifs retinrent entre leurs mains la fortune de l'Europe. Les grandes richesses dont ce peuple était en possession aggravèrent ses malheurs, en excitant contre lui la jalousie des rois. La prospérité des Juifs amenait la persécution; leurs biens étaient confisqués, leurs créances annulées ou cédées aux seigneurs, et sitôt que les trésors avaient roulé dans les coffres de l'état, on rendait aux bannis la faculté de s'enrichir encore jusqu'aux jours d'un nouveau pillage. Pendant le court intervalle de paix acheté par les Israélites au poids de l'or, ceux-ci se voyaient dans la nécessité d'activer leurs moyens de fortune. L'usure devint le caractère distinctif des Juifs du Moyen-Age; elle fut dans leurs mains une arme d'autant plus redoutable, que l'esprit du Thalmud l'appesantissait encore. Dépositaires de la fortune publique, les Israélites ne livrèrent de petites sommes aux chrétiens qu'à des conditions trop onéreuses pour qu'il fût possible de les exécuter. Comme ils ne savaient

Digitized by Google

pas si l'argent dont ils se dessaisissaient leur serait rendu un jour, les prêteurs s'arrangeaient de façon à rentrer promptement dans leurs capitaux, et cet avantage leur était offert par l'énormité des intérêts. Bientôt les villes entières, forcées de recourir à eux, se trouvaient tellement étouffées dans le réseau de l'usure, qu'un effort violent pouvait seul les arracher à cette funeste position. Aussi, vienne un édit de bannissement, et nous verrons les populations se ruer sur le riche proscrit, afin de payer leur dette avec le fer. Le nom de Juif devint caractéristique et synonyme de celui d'usurier. Ce vice, toujours combattu, mais toujours opiniâtre dans sa résistance, finit par amener l'entière expulsion des Israélites du royaume de France; et maintenant encore, à tort ou à raison, il est l'objet du seul reproche qui ait survécu au travail des siècles.

L'étude philosophique et détaillée de la nation juive serait une œuvre grande, capable de jeter une vive lumière sur l'étude du Moyen-Age. Quelques hommes ont essayé ce travail avec un commencement de succès, mais il est resté encore à l'état d'aperçu général. C'est un tableau largement tracé, et dont certaines parties sont plus ou moins ébauchées. L'ouvrage le moins incomplet que nous possédions sur cette matière, est incontestablement celui de Basnage, et pourtant cet auteur embrassant d'un seul coup d'œil l'universalité des Juifs, a négligé de retracer les détails propres à chacune des colonies israélites répandues en France. Qui donc se sentira la patience et la force d'achever cette page de la vie des peuples? L'entreprise est difficile, mais elle est noble.

Pour moi, je n'ai eu d'autre intention que de livrer quelques matériaux à l'historien qui viendra peut-être. Notre localité fut le siége d'une colonie juive, célèbre surtout par ses richesses, et dont il reste à peine un fantôme de nom. Les Israélites qui maintenant habitent Lyon ne sont liés par aucune relation traditionnelle avec ceux qui les ont précédés dans nos murs, ils n'ont gardé d'eux aucun souvenir. Cette

Digitized by Google

nation nomade n'a de rapports entre elle que la communauté de croyances et de désirs ; le reste lui est étranger. Elle s'ignore elle-même, et le passé de son exil lui est aussi inconnu que son avenir. Dans ce silence de la tradition, quelques documents relatifs à la prospérité ou aux misères de ce peuple restent seuls épars au milieu des histoires de notre ville ; mais l'obscurité qui les entoure est augmentée encore par les nombreuses révolutions des pouvoirs qui gouvernèrent Lyon. Aucun fait saillant ne vient d'ailleurs dessiner plus particulièrement cette époque. L'existence civile des Juifs à Lyon fut exempte de grandes catastrophes, nous pouvons le croire, et leur synagogue ne brilla jamais d'un vif éclat. On est donc obligé de marcher à tâtons pour suivre le fil de la législation judaïque, souvent interrompu et bien souvent retrouvé par hasard.

Deux opinions se présentent sur l'époque de la migration des Israélites en notre ville. La première, avancée par M. Eliacin Carmoly, grand rabbin de Belgique, dans son mémoire présenté à l'Académie de Bruxelles, est celle-ci : les fondements de la colonie juive à Lyon furent jetés par Hérode, fils d'Hérode-le-Grand, et bientôt elle s'accrut, parce que les Hébreux, chassés de leur patrie, y trouvèrent une retraite avantageuse. Je ne pense pas que le premier établissement des Juifs remonte à cette époque. Josephe, au livre XVIII de ses *Antiquités judaïques*, nous apprend en effet qu'Hérode, Tétrarque de Galilée et de Porée, fut exilé à Lyon, ville des Gaules, ainsi qu'Hérodiade, sa femme, sœur d'Agrippa ; mais cet exil fut prononcé par l'empereur Caligula, alors qu'Hérode était venu à Baïes, petite ville de la Campanée, solliciter la pourpre royale. Si le Tétrarque Hérode eût reçu l'ordre de ce bannissement pendant qu'il était encore dans la Judée, on comprend que son influence aurait pu entraîner une foule nombreuse ; il n'en fut pas ainsi. Des esclaves seuls durent accompagner Hérode en Italie ; et comme Caligula le dépouilla tout à la fois de la Tétrarchie et de ses immenses

Digitized by Google

richesses, cause d'effroi pour l'empereur, nous pouvons présumer que plusieurs de sa suite renoncèrent à consoler son exil par leurs services. Dion Cassius, au livre XLVIII de son *Histoire romaine*, mentionne ce bannissement, et le place en l'an 759 de Rome; mais il omet de rapporter un fait important dans la question ici débattue. Il est constant aujourd'hui que, lors du voyage de Caligula à Lyon, cet empereur, redoutant de la part d'Hérode quelque conspiration contre sa personne, fit partir sur-le-champ pour l'Espagne cet exilé et sa femme. A supposer donc qu'Hérode et Hérodiade eussent attiré dans notre ville quelques-uns de leurs compatriotes par le seul intérêt qui s'attache au malheur, ces serviteurs du dernier débris d'une famille royale n'auraient pas hésité à passer en Espagne. Bientôt Hérode et sa femme périrent dans leur second exil, accablés de chagrin et d'indigence (1). Ainsi le séjour d'Hérode doit être considéré comme un passage, et non comme le principe de l'établissement des Juifs à Lyon. Le silence absolu gardé par les Israélites jusqu'à l'époque de l'avénement des rois bourguignons, m'autorise d'ailleurs à préférer la seconde opinion, dont je vais parler.

Les Gaules furent le théâtre presque continuel d'invasions barbares, et pour ne parler que de celles qui se rattachent à notre histoire, je dirai que l'an 364 de l'ère chrétienne, suivant Paradin, les Allemands pénétrèrent jusques dans Lyon, dont ils furent chassés par Julien l'apostat. Plus tard, les Bourguignons, sortis des extrémités de l'Allemagne *les plus* voisines du nord, furent appelés dans les Gaules par l'empereur Valentinien, afin de résister aux fréquentes excursions des Allemands qui habitaient le long du Rhin. Ces barbares ne recevant point de l'empereur les secours d'argent qu'il leur

(1) Ce fait est confirmé par Josephe, *de Bello*, livre II, et par don Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Antipus* : Le faux Hegesippe, de excidio Hierosolymæ, livre II.

Digitized by Google

avait promis, pillèrent, saccagèrent la partie des Gaules placée entre le Rhône et la Saône, puis se retirèrent au-delà du Rhin, entraînant après eux un immense butin. Mais cet éloignement ne fut pas de longue durée, car bientôt Jovians et Sébastianus voulant se faire déclarer empereurs dans Narbonne, appelèrent les Bourguignons, sous la conduite de Gundicaire, leur roi. Puis, lorsque les deux ambitieux eurent péri dans la bataille qui leur fut livrée à Narbonne par Aëtius, Gundicaire ayant fait la paix avec les Romains, dans les rangs desquels combattait une partie de ses troupes, Gundicaire, dis-je, trouva moyen de s'établir à Lyon. Sidonius Appollinaris, auteur contemporain et d'origine lyonnaise, parle de ces diverses invasions, et se plaint des traités d'alliance conclus entre les Romains, les Bourguignons et les Goths; ces traités sont à ses yeux les sources de beaucoup de maux, *Mala fœderum*, parce que les Goths étaient Ariens et persécutaient l'Eglise, et que les Bourguignons étaient aussi de différentes sectes. Tous les détails que je rapporte sont consignés par Menestrier dans le 2e livre de son *Histoire consulaire de Lyon*.

Ce n'est pas tout encore : alors qu'Attila, roi des Huns, voulut, à la tête de 400,000 hommes, ravager les Gaules, il se fit dans ces contrées un remuement immense; chacune des nations qui y faisait la guerre et commençait à s'y établir, sentit le besoin de s'opposer à ce nouveau débordement de barbares; les Gaulois, les Romains, les Français, les Visigoths et les Bourguignons se crurent obligés à s'unir tous ensemble pour veiller à leur conservation. De cette aggrégation, sortit un gros d'armée presque aussi nombreux que celui d'Attila. Le choc de ces puissances eut lieu dans les plaines de la Champagne. Plus de 180,000 morts restèrent sur le champ de bataille. Attila fut défait, mais les Bourguignons perdirent leur roi Gundicaire. Après la bataille, les forces confédérées se retirèrent; leur marche sema partout la désolation, et Lyon se trouva subitement encombré par des

Digitized by Google

hordes de Gaulois, de Bourguignons et de Goths, dépeints par Sidonius. N'est-il pas bien rationnel de faire accorder avec les temps de ces invasions la date du premier établissement des Israélites à Lyon? Très-probablement les débordements barbares qui viennent d'être rapportés déposèrent les Juifs dans notre ville, et cette version est d'autant plus admissible, que les représentants de cette nation malheureuse se trouvaient presque déjà au fond de chaque peuple. Nous ne sommes plus d'ailleurs condamnés à un calcul purement hypothétique, et l'on peut apporter une preuve incontestable de l'existence civile des Juifs à Lyon dès cette époque. C'est donc par erreur que l'on voudrait faire remonter les fondements de la colonie juive seulement au temps de l'invasion des Sarrasins d'Espagne, dans le commencement du VIIIe siècle.

En effet, Gondebaud, l'un des premiers rois des Bourguignons-Vandales, qui envahirent les Gaules, se voyant paisible possesseur de ses états de Bourgogne, voulut les régler par des lois d'autant plus nécessaires, qu'une partie de ses sujets était romaine, originaire du pays, tandis que l'autre avait été amenée d'Allemagne par Gundicaire. C'est pourquoi il publia des ordonnances auxquelles on a donné le nom de lois gombettes, et qui sont datées du château d'Ambeyrieux, en 501 et 502, sous le consulat d'Avianus ou Abianus, et depuis, d'autres furent ajoutées à ces lois sous le consulat d'Agapet ou Agapit, en 517. Or, nous trouvons dans le premier supplément de ces ordonnances un titre XV, portant cette énonciation : *Des Juifs qui auront frappé ou injurié quelque Chrétien.* Menestrier, qui fournit ces renseignements, nous apprend qu'on y lit :

« Tout Juif qui aura mis la main sur un chrétien, et qui « l'aura frappé ou de la main, ou du pied, ou d'un bâton, « ou du fouet, ou d'une pierre, ou qui l'aura pris par les « cheveux, sera condamné à avoir le poing coupé; et s'il « veut racheter sa main et se relever de cette peine, il devra

Digitized by Google

« payer soixante et quinze sols d'or pour le rachat de sa main,
« et autres douze sols d'or pour amende au fisc du prince.
« Mais si c'est sur un prêtre qu'il a mis la main, il sera con-
« damné à mort et ses biens confisqués. »

Plusieurs conséquences se déduisent de cette lecture ; et d'abord l'article des lois gombettes n'est autre chose que la reproduction de la pensée romaine. Nous avons vu les empereurs enchaîner par des édits souvent rigoureux le caractère vindicatif et remuant des Israélites : sous la domination de Rome, la liberté d'exercice des droits civils était laissée aux Juifs, mais on s'efforçait de briser leur lien religieux, comme le principe unique de leur force et de leur unité : tel était le but des châtiments sévères auxquels les soumettait un outrage dirigé contre les chrétiens. N'était-il pas vraisemblable, en effet, que la faveur dont on entourait la religion de Jésus détacherait les Israélites des doctrines du judaïsme persécuté? Il n'en fut pas ainsi, et cependant Gondebaud reste dans l'esprit des lois romaines. Dès ces temps, les Juifs deviennent l'objet et les victimes d'une préférence bien triste, mais peut-être nécessaire. La présence du titre XV prouve qu'il fallait réprimer les insultes et les mauvais traitements dont les Israélites se rendaient coupables au commencement du VIe siècle, et Gondebaud témoigne par son ordonnance de tout le respect qu'il portait aux enfants de l'Eglise. Ce qui nous frappe dans cette loi c'est la gravité des peines qui y sont portées, mais plus particulièrement encore l'énormité des sommes à l'aide desquelles les Juifs pouvaient se racheter de l'une de ces peines. Dans un des titres qui précède celui relatif aux Juifs, Gondebaud établit des peines pécuniaires selon la qualité de la personne qui a été blessée, frappée ou tuée. Si c'est une personne noble et de condition élevée, il veut que celui qui a fait l'injure soit condamné à 300 sols ; si c'est une personne de condition médiocre, il condamne à 200 sols, à 159 pour une personne du peuple, et à 30 sols pour un serf ou esclave, à moins qu'il excellât en quelque art ou qu'il eût

Digitized by Google

quelque talent qui le rendît plus utile à son maître. Ainsi la peine la plus élevée est de 300 sols ; et voici que lorsqu'il s'agit d'un Juif frappant un chrétien, cette peine se trouve insuffisante, il faut l'amputation d'un poing ou 87 sols d'or, somme vraiment ruineuse, si l'on se reporte à l'époque où elle devait être payée. Bien mieux, l'action d'avoir porté la main sur la personne d'un prêtre ne pouvait être rachetée que par la perte de la vie, et nous voyons que déjà la confiscation était établie chez nous au préjudice des Juifs. Ainsi, pour nous résumer, nous pouvons dire que, dès les premières années du VIe siècle, la colonie israélite établie à Lyon était assez importante pour fixer l'attention du législateur, assez remuante et oppressive pour motiver des dispositions sévères, assez riche et puissante enfin pour que Gondebaud l'assujettisse à compter des sommes si fortes, que la plupart des chrétiens n'aurait pu les payer.

Cette présomption que nous avons sur les richesses des Juifs ne saurait étonner ; ce peuple trouva dans Lyon tous les éléments nécessaires au développement de son esprit commercial ; notre grande cité profitait depuis long-temps de sa position topographique pour commander le commerce des Gaules ; plusieurs foires y étaient établies ; chaque nation s'y donnait rendez-vous pour échanger les produits de la nature, ceux de l'industrie naissante et des armures. Les Juifs se livraient à ces sortes de trafics avec une ardeur toute nouvelle ; ils s'adonnaient principalement au commerce des vins et de la boucherie. Bientôt l'activité déployée par eux dans ces négociations leur procura la fortune et une certaine importance. Une question se présente ici : la colonie juive possédait-elle alors une synagogue ? Sans contredit, les Israélites se réunissaient pour procéder en famille à l'exercice de leur culte ; mais comme rien n'établit qu'ils eussent dès cette époque un édifice consacré à leur religion, nous devons présumer qu'ils y avaient destiné une de leurs habitations. On pourrait, il est vrai, déduire le contraire d'une lettre écrite

Digitized by Google

par saint Agobard, dans le VIXe siècle ; mais ses expressions ne sont point assez cathégoriques, et d'ailleurs il n'est guère probable que les rois bourguignons, soumis dès le principe à l'influence des lois épiscopales, aient consenti à reconnaître le culte judaïque, en permettant l'érection d'une synagogue publique.

Les lois gombettes régirent Lyon jusqu'au règne de Louis-le-Débonnaire ; cependant il n'est pas douteux que notre ville se ressentit plus ou moins de l'esprit de la législation française qui se travaillait autour d'elle. D'ailleurs l'autorité des conciles tenus dans ces temps dicta la conduite de la puissance ecclésiastique lyonnaise. Ainsi, sans affirmer que la colonie juive dont nous faisons l'histoire, se soit ressentie directement des décisions politiques ou religieuses prises ailleurs que dans notre ville, je dois jeter un coup-d'œil sur notre histoire française jusqu'au règne de Charlemagne.

Il est à remarquer au reste que Childebert, Chilpéric, Clotaire II et Dagobert, dont nous allons parler, furent également rois de Bourgogne par leur descendance de Clovis, auquel Mathilde avait apporté la Bourgogne en dot (1).

En 540, Childebert défend aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens ; Chilpéric leur rend tous leurs droits. Plus tard et vers l'année 615, Clotaire II ôte aux Israélites le droit d'intenter une action contre les chrétiens. Dix-huit ans après, Dagobert lance contre eux un édit de bannissement. Tels sont pendant ces premiers siècles les mesures vexatoires prises par la royauté française (2). Pendant le cours de ces années, plusieurs conciles furent convoqués dans la France actuelle et tous ou presque tous s'occupent des Juifs.

Déjà en 465, le concile de Vannes défend aux ecclésiastiques de fréquenter les Juifs et de manger avec eux. Un autre concile tenu dans la ville d'Agde, en 506, étend cette prohibition aux laïques. Onze ans après, la même défense est renou-

(1) Menestrier, livre IV de l'*Histoire consulaire*.

(2) Voir la dissertation savante de M. Beugnot sur les Juifs du Moyen-Age.

Digitized by Google

velée par un concile tenu dans le diocèse de Vienne. A la fin du même siècle, dans le courant de l'année 581, un concile est convoqué en la ville de Mâcon, dépendant de la Bourgogne : les évêques réunis déclarent les Israélites indignes d'être magistrats, déclarent que les esclaves chrétiens à leur service pourront se racheter pour douze sols ; enfin, il renouvelle une défense existant déjà, et par laquelle on interdisait aux Juifs le droit de sortir et de se mêler aux chrétiens depuis le Jeudi-Saint jusqu'au dimanche de Pâques. En 614, un autre concile défend aux Israélites d'être magistrats, sous peine de se voir baptisés, eux et leurs familles. Ce châtiment imposé par les évêques n'est-il pas une aberration de leur part? Se peut-il qu'on ait considéré comme une peine le baptême, c'est-à-dire un sacrement reconnu par l'Eglise pour être le signe du salut et de l'affranchissement des enfants de Dieu? Le mélange du domaine temporel et spirituel amène presque toujours à de grossières contradictions, et la volonté du concile dut nécessairement se trouver en opposition à la volonté divine; car Dieu ne pouvait accepter le sacrifice imposé par la force; aussi j'aime à croire que la parole des évêques est restée à l'état de mesure comminatoire, sans recevoir jamais d'exécution.

Nous devons encore signaler plusieurs autres conciles qui reproduisent en partie les prohibitions précédentes. L'un, tenu à Reims, sous le règne de Dagobert, dans l'année 630, défend aux chrétiens de vendre des esclaves aux Juifs, et déclare que le fisc devra s'emparer de ceux judaïsés. Deux autres conciles dont j'ignore la date furent tenus à Orléans; le premier frappe d'excommunication ceux qui se seront joints à un enfant d'Israël par le mariage; l'autre, portant le nom de quatrième concile d'Orléans, déclare que les esclaves chrétiens ne pourront embrasser le judaïsme. Enfin, la ville de Clermont en Auvergne eut aussi son concile; les évêques y défendirent aux Israélites de se faire porter juges ou magistrats des chrétiens, et prononcèrent qu'on ne devait point

Digitized by Google

rendre aux Juifs les esclaves marqués au sceau de Jésus-Christ, mais que le prix leur serait restitué, après en avoir estimé la valeur.

La marche générale de l'histoire juive durant les premiers siècles de notre ère française mériterait sans doute de plus amples développements, mais, resserré que je suis dans les bornes d'une revue, et craignant avec raison d'y prendre une trop grande place, j'ai dû me borner à présenter quelques traits caractérisques de l'époque décrite. D'ailleurs, nous trouverons bientôt l'occasion de nous convaincre que Lyon, placé temporairement sous la domination directe des rois de France, conservait cependant ses lois gombettes et ses usages particuliers. Les édits exécutoires de France perdaient donc leur valeur à Lyon, et je ne pense pas que le bannissement prononcé contre les Juifs par Dagobert ait entièrement extirpé notre colonie : alors même, du reste, que cet exil aurait frappé les Israélites de Lyon, il n'eût duré que quelques jours; l'édit de bannissement suivit le sort de toute législation rigoureuse, il ne tarda pas à tomber en désuétude; les successeurs fermèrent les yeux sur bien des infractions à la loi, et lorsque vinrent les rois de la deuxième race, les Juifs reprirent en France le nom et le culte de leurs pères.

Je n'ai point à m'occuper non plus des diverses transmissions du royaume de Bourgogne, dont Lyon faisait partie; le récit embrouillé des révolutions de pouvoirs est en dehors de ce cadre. Qu'importaient aux Juifs l'ordre et les droits de leurs gouverneurs? ils ne marquaient les règnes que par l'absence ou le nombre des calamités qui pesaient sur eux, leurs jours d'épreuves ou leurs jours de repos; tout ce qui appartenait à l'ordre catholique des familles princières, ou bien encore aux éventualités des successions royales, leur était étranger; souvent même la confusion des pouvoirs et le désordre sur le trône leur offraient l'avantage de se faire oublier et de respirer à l'aise. Donc, puisque le peuple dont je dis la vie n'a pas eu chez nous sa part dans l'autorité, je

Digitized by Google

laisserai marcher celle-ci sans la suivre, et lorsqu'il en sera besoin, j'indiquerai les mains dans lesquelles elle se trouve; mais à d'autres appartient le soin de raconter comment elles s'en sont emparées.

Nous sommes au VIIIe siècle, Charlemagne apparaît et se fait couronner empereur d'Occident, roi de France et de Bourgogne. Ce monarque était trop supérieur à son siècle pour continuer de mesquines vexations; mais aussi, lié par l'esprit de sa génération, il ne pouvait attaquer de front et détruire des préjugés d'autant plus tenaces, qu'ils prenaient racine dans les croyances religieuses. Charlemagne trouva de graves abus à réformer, et ses capitulaires devinrent le Code des lois ecclésiastiques et civiles. Nous avons vu plus haut comment il se faisait que le clergé, dépouillant de temps à autre son horreur pour les Israélites, ne craignait pas de vendre à ces ennemis du Christ les vases nécessaires aux sacrifices des autels. Cette violation sacrilége ne pouvait échapper aux regards du grand législateur; le monarque français défend expressément de semblables marchés; mais comme la faute qu'il avait en vue de prévenir ne retombait pas sur les Juifs, il ne leur impose aucune restitution ni restriction dans leur commerce. Sa loi ne châtiait donc pas injustement le passé, mais protégeait l'avenir. Sous le règne de Charlemagne, les Israélites sont honorés; mais cependant le courage manque pour oser changer leur état civil et les élever au rang de citoyens. L'ordalie ne leur était plus appliquable, c'es-à-dire qu'ils n'étaient soumis ni aux jugements communs aux chrétiens, ni aux épreuves de l'eau et du feu, et cette disposition est assez naturelle, puisque dans ces jugements ou ces épreuves, on faisait intervenir des formes, prestations de serment, décisions religieuses et divines opposées aux croyances de ce peuple. Un juge particulier était donc choisi parmi les seigneurs puissants pour prononcer sur les différents nés entre les Juifs, et ces sentences devaient reposer bien plutôt sur l'équité que sur le texte des lois.

Digitized by Google

La pensée de cette loi présente un caractère de bienveillance que nous n'avons pas rencontré dans les édits des règnes précédents ; mais comme elle était dictée par la différence humiliante qu'on établissait entre les chrétiens et les Juifs. Il suivait de là que les Israélites, exempts des épreuves appliquées aux chrétiens, se trouvaient, par rapport à leur position exceptionnelle, privés de l'exercice des droits de citoyen. Aux yeux de la loi, l'état du Juif ressemblait en quelque sorte à celui des personnes notées d'infamie, ou bien encore à celui des histrions, des hérétiques, des païens ; c'était une caste en dehors de la société commune, et ne tenant à la France que par le sol ; aussi, le droit d'accuser pour les crimes publics n'appartenait point aux Juifs, et ceux-ci ne pouvaient intenter une action en justice que dans les causes à eux personnelles. Un capitalaire de 789 renouvelle la défense faite aux Israélites de retenir des esclaves chrétiens, et statue que les membres de la nation juive ne peuvent se marier entr'eux qu'après le septième degré.

Tels étaient les principaux éléments de la législation française relative aux Juifs sous Charlemagne. Sans doute il s'y remarque encore un sentiment de prévention invétérée et de mépris ; mais comme Charlemagne dictait les lois que la grandeur de son nom pouvait faire croire stables, et que d'ailleurs ce monarque était plus favorable que ses prédécesseurs à la nation juive, plusieurs familles de ce peuple osèrent croire à la fixité de leur existence légale, et vinrent se fixer dans les provinces méridionales de la France. On peut signaler que depuis ce règne il s'introduisit en France l'usage de souffleter chaque année un syndic des Juifs ; les évêques observèrent religieusement cette coutume, et, malgré un procès intenté par les Juifs, elle subsista même sous Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve, ces deux protecteurs de la nation israélite.

Voici venir un règne que l'on doit considérer avec raison comme l'époque de la prospérité juive pendant les premiers

Digitized by Google

siècles. Souvent même la faveur dont les Hébreux furent entourés ressemble à une violation des droits sacrés de l'Eglise. A peine Charlemagne est descendu du trône, et déjà Louis vient s'asseoir à la place de son père. Malheureusement cet empereur, surnommé le Débonnaire, ne fut pas seul à prendre entre ses mains les rênes de l'état. A ses côtés, l'historien voit paraître le maître des Juifs, intime conseiller de Louis ; et ce prince crédule, livré tout entier aux absurdes spéculations de la magie juive, choisit pour médecin un nommé Sedécias, le plus fameux de tous les magiciens. Placé dans cet entourage, l'empereur ne pouvait manquer de couvrir de sa protection la nation israélite ; aussi bien se fit-il à cette époque une étonnante réaction. La cour et le peuple sont envahis, circonvenus et séduits par les Juifs ; sur les instances de l'abbé Hugues, chancelier de l'empereur, Louis accorde aux Israélites la faculté de posséder des immeubles, et d'en disposer à leur gré par vente, donation ou échange. Jusqu'à cette époque, les Juifs n'avaient pu se rendre maîtres de propriétés réelles sur les terres des chrétiens, leurs richesses consistaient tout entières en meubles et sommes d'argent ; cet édit donnait donc à la nation proscrite une position fixe, un droit de bourgeoisie ; du reste, je le trouve rempli de sagesse, et si je le rapporte, c'est uniquement pour faire comprendre le degré d'importance et d'intérêt qu'ils avaient atteint dans l'esprit du prince. Voyez comme dans les circonstances dont je viens de parler, le chancelier se dépouille de ses répugnances de chrétien et d'abbé, pour complaire à la nation en faveur. Ces galanteries deviennent communes à tous les conseillers de l'empereur ; chacun des hauts seigneurs s'empresse de faire la cour aux Juifs ; tous veulent se rendre dignes de leur amitié, à l'aide de magnifiques présents. De larges immunités sont accordées aux Israélites ; et bientôt elles deviennent communes au plus grand nombre. Ce n'est pas tout encore : alors que ceux qui gouvernent honorent de leur confiance les superstitieuses pra-

Digitized by Google

tiques d'un culte, cette vénération du prince gagne son peuple, les élus de la nation qui tourbillonnent à l'entour du monarque, se complaisent à caresser sa crédulité, et calquent leur conduite sur la sienne ; d'un autre côté, le commun des sujets se laisse fasciner par les manières fardées de la cour. Cette vérité qui va toujours perdant sa prestigieuse influence, se trouvait alors dans toute sa force. Examinons le contrecoup : là, c'est Patho ou Paudo, diacre du palais, qui, poussé par des vues d'ambition et de grandeur, quitte sa charge et renonce à la foi du Christ pour se faire judaïser. Là, ce sont quelques prétendus beaux esprits accusant les curés et les moines d'ignorance, de grossièreté et courant au sermon des rabbins ; ailleurs, ce sont quelques chrétiens ignorants et faibles, observant avec les Juifs le repos du samedi, jour de sabbat ; ou bien encore des esclaves chrétiens se faisant les fils de la synagogue. Partout un démembrement apparent de l'église française, partout le prosélytisme judaïque organisé en grand : la contagion du retour aux lois de Moïse courait le royaume. Aussi les Juifs relevaient-ils fièrement la tête et redoublaient-ils d'injures contre *les troupeaux du bétail chrétien!*

La plupart des historiens qui ont écrit sur la nation juive affirment que l'arme formidable des Israélites, c'est-à-dire l'argent, joue un très-grand rôle dans ces révolutions de la foi. Ceux qui viennent après tant de siècles écoulés ne peuvent que répéter cette opinion généralement accréditée, mais incapable de s'appuyer sur une preuve aujourd'hui. Du reste, si cette allégation est vraie, elle ne pourrait être imputée aux Juifs comme une faute, puisque ce peuple employait consciencieusement sa force à ce qu'il pensait être le travail de la vérité ; les seuls coupables seraient donc ces chrétiens sacrifiant au veau d'or. Comme on le voit, la passion de l'or et la prostitution de l'ame ne sont point les inventions du XIXe siècle.

Et maintenant que devenait Lyon ? Les lois gombettes y

Digitized by Google

dominaient encore, mais elles étaient bien affaiblies, et ne servaient plus que d'entraves à l'unité de la législation lyonnaise. Parmi les habitants de notre ville, les uns se disaient Francs et Saliques, les autres Bourguignons, Visigoths, Goths, ou Lombards; ils n'avaient rien de commun à l'égard des affaires civiles, et, régis par des lois diverses, ils ne pouvaient dans les jugements se rendre témoignage entr'eux. En ces temps, saint Agobard, homme plein de zèle pour le bien de Lyon et de l'Eglise, occupait le siége archiépiscopal de notre ville. L'état de désordre dans lequel Lyon était plongé frappa bientôt ses yeux : Agobard se crut obligé de présenter à Louis-le-Débonnaire une humble requête pour lui demander l'abrogation des lois gombettes et le supplier d'introduire la loi des Français en notre ville. Louis souscrivit à cette demande; les lois gombettes furent abolies, et les ordonnances capitulaires de Charlemagne furent reçues à Lyon avec les canons gallicans, c'est-à-dire les ordonnances faites par les évêques dans les synodes provinciaux ou nationaux tenus par ordre des rois français en diverses villes de leurs états.

Ce bienfait obtenu par Agobard eut bientôt son mauvais côté. Pendant que la ville observait encore les lois de Gondebaud, l'archevêque, investi d'une puissance presque sans bornes, avait défendu de vendre aux Juifs des esclaves chrétiens. Il était de même interdit aux Israélites de vendre ces esclaves pour être envoyés en Espagne, ou de les garder à leur service. Agobard s'élevait aussi avec force contre ces quelques *femmelettes* qui ne craignaient pas d'observer le sabbat avec les Juifs : il condamnait le travail du dimanche, l'usage de manger à la table des Israélites pendant le carême, et d'achetea d'eux de la chair ou du vin. Nous verrons dans la correspondance de l'archevêque le motif de ces prohibitions.

Les historiens ont presque tous accusé Agobard de fanatisme et de violence. Ce jugement me paraît être d'une sévère

Digitized by Google

injustice. Sans doute il perce un zèle aigri dans les ordonnances de ce chrétien, mais bien des raisons le justifient.

A l'époque dont je parle, les Juifs exerçaient à Lyon, comme ailleurs, une grande puissance par leur fortune. La colonie israélite occupait le quartier le plus somptueux de notre ville, et la rue Juiverie a conservé son nom. Une grande magnificence brillait dans leurs demeures; le luxe s'était installé chez eux, et les ornements les plus précieux couvraient leurs femmes et leurs filles. On découvre encore de nos jours l'aqueduc et la source qui alimentait les bains élevés à grands frais par les Juifs. Pour comprendre toute l'étendue que devaient comporter ces bains, il suffit de connaître l'importance qu'y attachait ce peuple. Des règles précises sont écrites à ce sujet dans le Thalmud : l'eau devait être courante; les femmes s'y plongeaient tout entières ; aucune partie du corps ne devait être soustraite à l'action de l'eau, et par suite de cette disposition, les Juifs, qui recherchaient bien plutôt la lettre que l'esprit de la loi, déclaraient les bains nuls si les Juives avaient conservé un seul anneau dans le moment de l'immersion. Des gardes veillaient à la complète exécution de ces pratiques religieuses. Les Juifs exerçaient le commerce des vins et de la boucherie. Du moment où la loi française s'étendit à Lyon, ils cherchèrent le moyen de se soustraire aux défenses d'Agobard, et voici l'occasion qu'ils saisirent pour en appeler à la justice de l'empereur.

L'archevêque avait reçu au baptême une esclave juive et placée au service d'une famille juive ; les Israélites en portèrent leurs plaintes à un seigneur de la cour, établi par Louis le juge et comme le gardiateur des Hébreux, sous le titre de maître des Juifs. Cet homme était chrétien, mais il favorisait les Juifs, d'abord parce qu'il était de son devoir de les protéger pour s'acquitter de son emploi, et ensuite, dit le P. Menestrier, parce qu'il en tirait de grosses sommes d'argent. C'est pourquoi les Juifs obtinrent un rescrit ou bulle d'or, qui défendait de baptiser les esclaves des Juifs contre la volonté

Digitized by Google

de leurs maîtres. Sans doute le motif que firent valoir les ministres de l'empereur pour obtenir cet édit s'appuyait sur un décret du concile de Gangres, prononçant anathème contre ceux qui, sous apparence de piété, persuaderaient aux serviteurs et aux esclaves chrétiens placés dans le service des maîtres infidèles de les quitter, de les mépriser, d'abandonner leur service, ou de ne pas leur obéir avec l'honneur, la fidélité et le respect qu'ils leur devaient. De plus, au temps de saint Grégoire-le-Grand, les Juifs s'étaient plaints de l'adresse de leurs esclaves, qui se faisaient chrétiens seulement pour secouer le joug de la servitude; et le pape Gelase écrivit aux évêques circassiens, Constantius et Laurent, de prendre garde de se laisser surprendre par ces artifices, et de ne pas recevoir témérairement au baptême ces esclaves sans les bien examiner et sans pénétrer quel était le motif de leur conversion. Mais, en supposant que ces esclaves eussent un véritable désir d'embrasser la religion de Jésus, saint Grégoire voulait qu'on les reçût dans l'Eglise et que l'on n'oubliât rien pour les retirer de la servitude, soit qu'ils fussent déjà chrétiens depuis long-temps, soit qu'ils le fussent devenus tout récemment. Cette pensée de saint Grégoire était juste, et la loi de Louis fut inique.

Quoi qu'il en soit, comme les Juifs ne cessaient de persécuter les esclaves qui avaient été baptisés, saint Agobard crut devoir écrire à l'empereur pour justifier sa conduite et mettre cette nouvelle chrétienté à l'abri des insultes et persécutions judaïques. Les lettres écrites par l'archevêque à ce sujet subsistent encore à la Bibliothèque de notre ville, aux œuvres d'Agobard; elles sont au nombre de cinq; et je me ferais un devoir de les traduire toutes, si l'espace ne me manquait.

La première de ces lettres est adressée à Louis-le-Débonnaire, et porte ce titre : *De l'insolence des Juifs*. Notre prélat commence par déclarer que les Israëlites sont d'autant plus insolents dans la prospérité qu'ils sont plus rampants aux jours

Digitized by Google

de leur servitude : il explique qu'Evrard, Gerric et Frédéric, commissaires députés par l'empereur, sont venus à Lyon, et gagnés par les Juifs se sont montrés favorables à eux en toutes choses, tandisqu'au contraire, ils maltraitaient les chrétiens et renouvellaient dans Lyon l'image des anciennes persécutions souffertes par cette ville, jusqu'à faire gémir et soupirer avec abondance de larmes ; cette persécution, dit Agobard, a surtout été dirigée contre lui, mais il se tait sur ce point. Les Juifs lui ont présenté un bref de la part de l'empereur et un autre au vicomte du Lyonnais en implorant son secours contre lui, mais quoique ces deux brefs fussent scellés du sceau impérial et signés du nom sacré de Louis, il n'a pu croire qu'ils puissent venir d'un empereur aussi sage. Les Juifs, continue-t-il, ont commencé à nous menacer insolemment d'être châtiés par vos envoyés. Evrard a dit la même chose et publié que vous êtes fort indigné contre moi, à l'occasion des Juifs. Vos envoyés sont venus avec des lettres et des commissions pour lever des deniers ; et malgré la présentation de vos édits et ordonnances capitulaires, j'ai déclaré que vous n'aviez point été capable de nous ordonner de pareilles choses. Tout cela n'a pas moins affligé les chrétiens que réjoui les Juifs. Ceux-ci ont blasphémé en public contre le saint nom du sauveur, et proclamé qu'on devait reconnaître par là que leur croyance était meilleure que la nôtre. Aussi, pour éviter cette persécution, la plupart des chrétiens sont en fuite ou cachés. L'insolence des Juifs s'est accrue encore par la malice de vos commissaires. Dans leur orgueil, les Israëlites se flattent d'être aimés par vous, et traités plus humainement que les chrétiens. Agobard explique ensuite que son seul crime est d'avoir veillé pour la conservation de la foi chrétienne ; s'il a défendu d'acheter des Juifs de la chair ou du vin, c'est uniquement parce que ces infidèles ont la coutume de réserver au bétail chrétien la chair et le vin qu'il regardent comme immondes. Pour déterminer le vice ou la qualité de ces aliments, voici comment ils procèdent : si les animaux immolés

Digitized by Google

pour leur usage ne sont parfaitement égorgés par les trois incisions qu'ils leur font, si en ouvrant leurs entrailles le foie a été quelque peu endommagé, ou bien encore si les poumons sont attachés aux côtes et s'enflent quand on les souffle, alors cette viande est impure et pour ne pas la perdre, on la vend aux chrétiens; de même ils cèdent à ces derniers le vin répandu par accident ou souillé de quelque ordure. Toutefois, dit Agobard, parce que nous sommes obligés de vivre avec les Juifs, ou plutôt qu'ils vivent avec nous, nous ne devons pas leur nuire ni les maltraiter, mais garder les règles de l'église prescrites par nos pères, en vivant avec beaucoup de précaution pour ne pas communiquer avec eux, et cependant observer toutes les règles de la charité.

Les Juifs disent encore qu'ils ont la facilité de vous approcher, qu'ils sont reçus avec honneur et renvoyés avec satisfaction, que les personnes les plus recommandables de votre cour implorent leur protection, leurs prières, et reconnaissent qu'elles ont le même législateur qu'eux. Ils font voir aussi de riches habits qu'ils disent avoir été donnés à leurs femmes par les princesses vos parentes et les principales dames de la cour; enfin ils osent dire que vous leur avez permis l'érection de nouvelles synagogues, tellement qu'entre nos chrétiens ceux qui sont le moins instruits de nos mystères, disent que les Juifs prêchent beaucoup mieux que nos prêtres et les instruisent mieux.

Afin de protéger le culte judaïque, continue Agobard, vos commissaires ont transféré en d'autres jours les marchés du samedi, et maintenant les Juifs déterminent ces jours suivant leur bon plaisir. Il est facile de comprendre cependant quel avantage les chrétiens trouvaient dans ces marchés du samedi; ce jour, ils achetaient ce qui leur était nécessaire et se trouvaient le dimanche dans une parfaite liberté d'entendre la messe et le sermon, d'assister aux vêpres et aux offices divins, et ceux qui venaient de loin, après avoir fait leurs affaires le samedi, s'en retournaient le len-

Digitized by Google

demain avec joie et édification, ayant satisfait à tous leurs devoirs de piété et de religion.

Lorsqu'Agobard eût achevé cette requête, il survint un homme qui s'étant échappé de Cordoue en Espagne, rapporta que depuis vingt-quatre ans et dans sa première enfance il avait été enlevé par un juif qui l'avait vendu, mais il s'était enfui avec un autre chrétien d'Arles, enlevé de même et vendu depuis six ans par un juif. Agobard, s'emparant de cette circonstance provoquée peut-être pour le besoin de la cause, assure que les parents avaient reconnu l'esclave fugitif : du reste, dit-il, la notoriété publique accuse les Juifs d'en avoir enlevé beaucoup d'autres, et de le faire tous les jours encore. Ce ne sont point là leurs moindres forfaits, les Juifs commettent sous nos yeux des crimes plus exécrables, que le respect, et la bienséance ne nous permettent pas de vous écrire.

Je me suis un peu appesanti sur cette première lettre, parce qu'elle est une peinture fidèle et contemporaine de la lutte de la religion juive et de la religion chrétienne, dans notre Lyon du IXe siècle. Dessiné par la main d'Agobard, ce tableau devait nécessairement paraître très sombre ; mais en faisant la part des préventions ennemies, on peut encore facilement découvrir de tristes vérités. L'état de magnificence dans lequel vivaient les Israélites, leur luxe d'esclaves, leurs rapports journaliers avec Alexandrie, l'Arabie, l'Inde, la Grèce, l'Espagne et l'Allemagne, l'importation de leurs industries nouvelles, et la plus grande circulation de numéraire, toute la valeur réelle que l'extension de leur commerce procurait à Lyon, tout l'éclat de ces bienfaits procurés à notre ville par leur activité, avaient fini par séduire l'esprit de la population et les faveurs des grands. Lyon devait beaucoup aux Juifs, et sans s'inquiéter trop des justes appréhensions de l'Eglise, il s'habituait à remettre en leurs mains la direction des intelligences et la conduite des affaires publiques. Peu à peu le respect menait à la croyance, les caresses et le bien-

Digitized by Google

être gagnaient à la synagogue les esclaves élevés dans les privations, et la religion du Christ se sentait débordée par les sectateurs de Moïse.

Le clergé de France crut devoir s'opposer à cet envahissement. Agobard s'adjoignit d'autres prélats, et sa lettre fut accompagnée d'un Mémoire, dans lequel Bernard, archevêque de Vienne, et Eaor ou Eaof, que l'on croit être le même que Favor ou Fova, évêque de Chalon-sur-Saône, corroboraient les sentiments d'Agobard par la longue énumération des doctrines constantes des pères de l'Eglise. Baluze pense que ces trois prélats écrivirent à Louis-le-Débonnaire ensuite d'un concile tenu à Lyon, l'an 829, au nom de tous les évêques qui s'étaient trouvés à cette assemblée.

Ce Mémoire est écrit contre les superstitions des Juifs; je n'en dirai que peu de chose. Il y est écrit que, selon le Talmud, Dieu est corporel, notre corps est fait à son image, seulement l'Eternel a les doigts raides et inflexibles, parce qu'il n'agit pas de la main; il a pensé des pensées vaines et superflues qui se sont changées en démons; que Dieu a sept trompettes, dont l'une a mille coudées; qu'il y a eu plusieurs terres, plusieurs enfers et plusieurs cieux, l'un d'eux se nomme Araboth, l'Eternel y fait sa résidence sur un trône; l'autre se nomme Racha, et le troisième Firmament. Celui-ci soutient les meules nécessaires pour préparer la manne des anges; que les lettres de l'alphabet sont éternelles, et les lois de Moïse écrites avant la création du monde; que le bétail chrétien devait être regardé comme idolâtre, puisqu'il invoquait les saints. Au milieu des nombreuses fables répandues parmi les Juifs sur l'existence et la mission du Christ, je cite celle-ci : Tibère condamna Jésus à une prison perpétuelle, parce qu'il avait menti en lui prédisant que sa fille qui était vierge accoucherait, tandis qu'elle ne mit au monde qu'une pierre; et comme il devenait évident que Jésus était magicien, on le condamna aux fourches; puis on lui cassa la tête avec une pierre. Alors ses ennemis le confièrent à la

Digitized by Google

garde d'un Juif qui l'enterra près d'un courant d'eau : le torrent grossit pendant la nuit, et emporta le corps mort. Malgré les recherches faites pendant un an, le cadavre ne fut point retrouvé, et Pilate, convaincu de sa résurrection, pres crivit à tous les Juifs de l'adorer, sous peine de damnation.

L'apôtre Pierre tire son nom de son caractère dur et de sa nature hébétée.

Les prélats rapportent encore que les Juifs ont établi parmi eux des commissaires chargés de décider si les jeunes filles israélites parvenues à l'âge de puberté sont pures ou impures; cette vérification, disent-ils, se fait à l'aide du doigt et en goûtant le sang; enfin ils terminent par déclarer que les enfants de Juda se rendent coupables de telles monstruosités, que leur plume se refuse à les reproduire; que dès lors une nécessité urgente existe d'empêcher toute communication entre les chrétiens et les Juifs. L'opinion du Mémoire s'appuie sur les décisions des conciles, la parole écrite des apôtres et l'édit de Childebert, qui défendait aux Israélites de se promener dans les places publiques depuis le Jeudi-Saint jusqu'à Pâques.

Les griefs mentionnés dans cette requête me paraissent en grande partie trop futiles pour ne pas avoir été l'œuvre d'une petite colère. Quelques superstitions populaires et traditionnelles ne sont point le partage des classes élevées d'une secte, et tombent d'elles-mêmes devant la puissance des faits. Le christianisme a eu ses préjugés et ses anathèmes d'un jour; auraient-ils été des raisons suffisantes pour sa condamnation? Les misérables accusations des prélats réunis affaiblirent les justes récriminations d'Agobard; elles furent sans résultat auprès de l'empereur, et ne nous serviront à nous-mêmes que de mémoires.

L'archevêque de Lyon n'ayant point reçu de réponse, se décide à courir les chances d'un voyage; il veut lui-même remplir le rôle de solliciteur à la cour de Louis. Nous ignorons quelles furent les démarches et les représentations faites

Digitized by Google

par Agobard aux pieds du trône, à supposer que l'intrigue des courtisans lui ait laissé la liberté d'en faire, mais une lettre écrite par lui jette quelques lumières sur cette partie de sa vie. Citons un des extraits :

« Aux très-révérends et très-saints pères et seigneurs Dom Adalard (abbé de Corbie, parent de l'empereur), Dom Wala, (abbé, frère d'Adalard), et Dom Hélisachar (chancelier).

« Dernièrement, après que je fus allé au palais prendre congé de l'empereur, et demander la permission de me retirer dans mon diocèse (1), vous eûtes la bonté de m'entendre lorsque je me justifiais *modestement* contre ceux qui soutenaient le parti des Juifs, et qui avaient porté à la cour des plaintes contre moi. Et après que j'eus répondu aux chefs principaux des accusations, vous vous levâtes, et je vous suivis jusqu'à la porte du cabinet où vous êtes entrés pour parler au prince, tandis que je vous attendais au dehors. Vous m'appelâtes peu après pour entrer, et je n'eus point d'autre parole de l'empereur, sinon que je pouvais me retirer quand je voudrais, sans que je pusse rien apprendre, ni de ce que vous aviez dit au prince sur le sujet de ma venue, ni de quelle manière il avait reçu la rapport que vous lui aviez fait, ni ce qu'il avait répondu. Je n'ai pas osé depuis vous approcher, dans la crainte que j'avais de vous être importun, *et plutôt par chagrin d'avoir si mal réussi dans mon entreprise*, et par la défiance des lumières de mon petit esprit, que pour manque de justifications. Car je me retirai si troublé de cette audience si peu favorable, que je ne sus plus où j'allais, sinon que je me suis retiré dans mon logis, plein de confusion et de douleur. Je vous écrirais les justes causes de mon affliction, si je ne craignais de vous chagriner; cependant, si vous le permettez, le porteur de la présente pourra vous dire certaines choses que je ne crois pas devoir vous céler. »

(1) Ces paroles laisseraient supposer qu'Agobard fut mandé à la cour pour présenter la justification de sa conduite. Je ne puis rien affirmer sur ce point.

Digitized by Google

Agobard leur demande ensuite conseil sur ce qu'il doit faire relativement à quelques esclaves de Juifs, qui, élevés dans le paganisme et touchés de componction, désirent se faire chrétiens pour devenir membres du corps de Jésus-Christ. « Ils se jettent entre nos bras et demandent le baptême, devons-nous les recevoir ou résister à leur prière? La raison que j'ai pour les recevoir, est que je considère qu'il n'est point d'hommes, de quelque condition qu'ils soient, qui ne soient les créatures de Dieu, et que celui qui les a formés et conservés a plus de droit sur eux que ceux qui, pour vingt ou trente écus, se sont rendus maîtres de leurs corps pour les employer à leur service. Tout serviteur qui est obligé d'employer ses forces corporelles pour le service de ses maîtres doit à son seul créateur toute l'application de son esprit pour les exercices de la religion. C'est pour cela que les saints compagnons et successeurs des apôtres n'attendaient pas le consentement des maîtres pour baptiser les esclaves; mais, sachant que tous ont un même Seigneur et Dieu, ils les baptisèrent tous également, et réunirent indifféremment les maîtres et les serviteurs en un seul corps, comme frères et enfants de Dieu; voulant qu'ils demeurassent dans l'état et la condition où la providence les avait mis, quoiqu'ils tâchassent de leur procurer la liberté quand ils pouvaient les délivrer de la servitude.

« Si nous louons le zèle de notre religieux empereur quand il fait la guerre aux infidèles pour les soumettre à Jésus-Christ, c'est aussi une action de piété de ne pas rebuter ceux d'entre ces infidèles qui désirent recevoir le saint baptême. Mais nous ne prétendons pas par là que les Juifs perdent ce qu'ils ont donné pour acheter ces esclaves; nous leur offrons, selon les édits de nos empereurs précédents, de leur rendre le prix qu'ils leur ont coûté. Ceux-ci ne veulent pas accepter cette proposition, se flattant d'être appuyés au palais par les magistrats, et d'y être écoutés préférablement à tout ce que nous pourrions y dire au contraire.

Digitized by Google

« Toutes ces requêtes ne seraient pas nécessaires si celui que l'on a établi le maître des Juifs était plus soigneux de garder les ordres de la cour; nous n'aurions même aucun démêlé avec les Juifs s'il avait voulu agir raisonnablement avec nous. »

Agobard termine par cette phrase remarquable : « Si je refuse le baptême aux Juifs et à leurs serviteurs, je crains la damnation éternelle, et si je le leur accorde, je crains d'irriter les hommes et d'attirer sur nous des punitions fâcheuses dont je n'ai rien voulu vous écrire dans cette lettre; mais j'en ai dressé un petit mémoire dans un écrit séparé, afin que vous en soyez instruits. Pardonnez-moi, je vous prie, toutes mes importunités, et considérez que je ne puis moins faire en cette occasion, où il s'agit des intérêts de l'Eglise, de la foi et de moi-même (1). »

L'écrit dont parle Agobard contenait sans doute le récit des vexations journalières auxquelles étaient en butte les membres du clergé et les laïques chrétiens qui s'étaient ouvertement déclarés pour l'archevêque. Plusieurs, en effet, furent contraints à cette époque de se cacher ou de fuir. Quoiqu'il en soit, la lettre que je viens d'analyser suffit pour bien définir la véritable position du moment. Il y a deux choses à observer dans cette épître : toute la fierté de l'archevêque a fait place aux plus humbles prières et aux plus légitimes exigences. Cependant le crédit judaïque l'emporte, les paroles du prêtre restent sans réponse, les ecclésiastiques de la cour se taisent ou condamnent Agobard; celui-ci, froidement éconduit, va dévorer dans son diocèse l'opprobre d'un refus, jusqu'à ce qu'arrive le jour de la séditieuse vengeance (2). D'un autre côté, la question du baptême et du

(1) Menestrier, *Hist. cons.*, page 215.

(2) On attribue généralement au dépit qu'éprouva notre archevêque, la part active prise par lui dans la querelle des enfants de Louis contre leur père. Menestrier pense que cet *homme de Dieu* fut abusé par les rebelles et crut combattre pour l'Eglise en déposant l'empereur.

Digitized by Google

rachat des esclaves se trouve présentée avec une force victorieuse de logique, mais l'intérêt et la séduction rendirent vaines toutes ces instances.

Agobard ne se déconcerte pas ; seul il veut lutter et triompher à force d'insistance et de soins. Ce prélat fait la visite de son diocèse, et communique par une lettre à Nibridius, archevêque de Narbonne, le dessein qu'il a formé d'empêcher autant que possible toute communication entre les Juifs et les fidèles confiés à sa garde. Voici quelques passages de sa lettre :

« J'ai besoin de votre secours, ou plutôt mon Eglise en a besoin, afin qu'à défaut de mes forces, vous me souteniez de vos conseils comme d'un bouclier et d'un rempart inexpugnable qui me fortifiera dans mes faiblesses et m'empêchera de succomber. Je me suis cru obligé, pour garder les saints canons et pour obéir à la loi de Dieu, de dénoncer à tous les fidèles de mon diocèse, s'ils voulaient conserver la foi, de n'avoir aucun commerce avec les infidèles ; je veux dire avec les Juifs, car, Dieu merci, il n'y a plus de païens en ce pays, mais il y a quantité de Juifs (1) qui demeurent en la ville de Lyon et qui sont répandus dans tous les lieux circonvoisins. Or, il me semble qu'il est indigne de voir les enfants de la lumière se mêler avec les enfants des ténèbres, et que l'Eglise de Dieu, qui doit être sans tache pour être agréable à son époux céleste, ait des communications avec la synagogue, après qu'elle a été répudiée. Une vierge, aussi sainte et aussi chaste qu'est l'épouse de Jésus-Christ, ne doit pas fréquenter une *prostituée*, ni boire et manger avec une *décriée*, dont les fréquentations ne font que la porter à toutes sortes de crimes. Nous voyons déjà trop les funestes effets de ces communications. Quelques-uns de nos chrétiens observent le jour du sabbat, violent le dimanche par des œuvres serviles, ne gardent plus les jours de jeûne, et les servantes se laissent sé-

(1) Ne perdons pas de vue que ces lettres étaient écrites en l'année 830.

Digitized by Google

duire par les Juifs. Ceux-ci, pour tromper les ignorants, débitent avec arrogance qu'ils sont les descendants des patriarches, les enfants des saints et la race des prophètes; tandis que les chrétiens sont la nation pécheresse, un peuple chargé d'iniquités, des enfants de crime, une semence maudite; que leurs pères sont les Amorrhéens, leurs mères la race de Chanaan, et qu'ils viennent des princes de Sodôme et des habitants de Gomorrhe, tant de fois anathémathisés et maudits.

« Saint Jean-Baptiste, continue Agobard, n'a-t-il pas appelé les Juifs race de vipères, et le Sauveur lui-même n'a-t-il pas dit qu'ils étaient une race méchante, maligne, perverse et adultère. Cependant des gens simples de la ville et de la campagne se laissent entraîner tous les jours, et répètent que leur foi est meilleure et plus certaine que la nôtre. J'ai voulu, à l'exemple de la loi de Dieu, qui défendait autrefois aux Juifs de contracter alliance avec les Gentils, défendre également aux chrétiens de boire et manger avec les Juifs; car nous ne devons pas attendre d'en convertir aucun par la douceur et l'honnêteté, mais nous devons craindre qu'ils empoisonnent par leur venin ceux qui mangent avec eux. Les commissaires de l'empereur ont fait ce qu'ils ont pu pour s'opposer à mes desseins, et m'ont présenté quelques édits auxquels je n'ai point voulu me tenir pour conserver la vérité de la loi divine. Je n'ai eu garde d'acquiescer à de semblables ordonnances, si fatales à la religion, n'ayant pu me persuader qu'un prince aussi pieux que le nôtre voulût rien ordonner de si contraire aux saints canons. C'est pourquoi, très-saint père, je vous conjure, vous qui êtes une des plus fortes colonnes de la maison de Dieu, de demeurer inébranlable et de vous opposer à ces tourbillons, à ces vents, à ces tempêtes qui attaquent l'Eglise solidement établie sur la pierre, vous souvenant que les flots peuvent bien heurter contre elle, mais qu'ils ne sauraient l'ébranler, et bien moins la renverser, puisque les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.

Digitized by Google

« Vous savez d'ailleurs, mon vénérable père, que tous ceux qui sont sous la loi sont sous la malédiction, qu'ils en sont enveloppés comme d'un vêtement, qu'ils en sont pénétrés jusqu'aux os et dans les moelles, qu'ils sont maudits et aux champs et à la ville, en courant et en sortant, que leurs enfants, leurs animaux et leurs fruits sont sujets à la même malédiction; leurs greniers, leurs caves, leurs celliers et leurs offices, aussi bien que leurs viandes et les restes de leurs repas sont également maudits, et qu'ils ne peuvent être délivrés de ces malédictions que par celui qui s'est fait lui-même malédiction pour nous sauver. Vous savez aussi que non-seulement il faut éviter ceux qui ne veulent pas recevoir la prédication de l'Evangile ; mais encore que l'on commande, au sortir de leurs maisons et de leurs villes, de secouer la poussière de nos pieds, et qu'au jour du jugement, ils seront traités avec plus de rigueur que ceux de Sodôme et de Gomorrhe. »

Agobard renouvelle ses instances auprès de Nibridius pour l'engager à rester ferme, à menacer de la damnation éternelle ceux des fidèles de son Eglise qui voudraient communiquer avec les Juifs, et enfin à exhorter les évêques et ses confrères pour que tous, agissant dans un même esprit, ôtent de l'Eglise un si grand mal. Le prélat de Lyon, pour parvenir plus sûrement à ses fins, clot sa lettre par une flatterie : « Nous avons une si grande confiance en vous, que nous croyons que ce grand dessein subsistera, si vous l'appuyez, ou tombera, si vous l'abandonnez ; ce qu'à Dieu ne plaise, mais qu'au contraire, ce Dieu dont la patience est infinie, et qui nous remplit de consolation, nous donne toujours à l'un et à l'autre des sentiments conformes à la sagesse de Jésus-Christ. »

Agobard adresse de préférence cette lettre à l'archevêque de Narbonne, parce qu'il est probable que dans le neuvième siècle, comme dans le douzième, Narbonne était déjà la Jérusalem nouvelle, la capitale du monde juif, et notre prélat voulait contrebalancer par de grands coups l'empiétement

Digitized by Google

des Israélites dans le domaine de l'Eglise. Aussi son écrit est-il, tout à la fois, l'expression ardente du zèle le plus chaleureux et du fanatisme le plus violent! Je ne sais si le caractère d'Agobard s'était aigri à la longue, mais jamais jusqu'ici nous ne l'avons trouvé plus intraitable, plus pressant, plus emporté, j'allais presque dire plus insolent contre les Juifs. Ce n'était pas assez de prononcer anathème sur les Israélites et leurs descendants, il lui fallait encore faire descendre la malédiction de Dieu sur leurs repas, leurs caves, leurs celliers et leurs animaux. En voulant trop étendre la colère divine, on la relâchait, on la dégradait même. Du reste, ces paroles recevaient un formel démenti par l'accroissement de la richesse des Juifs et la faveur dont elle paraissait être l'objet exclusif. En vérité, ces frénétiques transports d'une fièvre religieuse m'étonnent lorsqu'ils sont placés dans la personne du savant et grave archevêque de Lyon. Cette intolérance accidentelle n'était pas dans sa nature toute philosophique. J'explique ma pensée par ce fait.

En vertu de la position topographique de Lyon, le vent d'est venait d'amener la grêle et des pluies abondantes sur notre ville et les campagnes qui l'avoisinent. Si les Juifs avaient été moins privilégiés dans ces temps, ils auraient supporté vis-à-vis le peuple la responsabilité de ces ouragans, mais on tourna l'accusation contre des étrangers nouvellement sortis du fond de la Germanie ou des forêts de la Bohême. Ceux-ci furent nommés sorciers ou *tempestaires*, faiseurs de tempêtes. Ces tyrans de l'air, disait-on, savaient bien mettre à profit les malheurs publics : suivant leurs statuts diaboliques, tous les fruits que la grêle avait abattus leur appartenaient de plein droit; ils les faisaient passer dans une région aérienne, et les vendaient à leurs compatriotes ou à leurs parents en sorcellerie; ils se servaient de vaisseaux plus légers que l'atmosphère et de pilotes de la même espèce pour transporter ces denrées.

Le bruit se répandit bientôt dans Lyon que les Bohémiens

Digitized by Google

étaient tombés des régions de leur sorcellerie dans la matinée même de l'orage. Le peuple accourut, s'empara de trois hommes et d'une femme, les traîna en prison et voulut les lapider. Agobard, qui veillait sur la cité dont il était comme le premier magistrat, fit amener devant lui ces prétendus sorciers, les interrogea et les fit mettre en liberté; puis, comme il lui fallait expliquer cette conduite qui scandalisait un peuple barbare et superstitieux, il prêcha contre les sortiléges. Quelque temps après, il publia et fit lire dans les églises son livre sur la grêle et le tonnerre. Cet ouvrage démontre que le mal physique, tel que la grêle, la disette et les maladies entre dans les vues et les dispositions de la Providence, comme le mal moral.

Pourquoi se fit-il que ce penseur profond du neuvième siècle s'obstina dans sa haine contre les Juifs. Je crois qu'il y eut dans cet homme quelque chose de plus fort que le dépit de l'amour-propre froissé. Agobard se sentit toujours dominé par une immense aversion contre tout ce qui s'écartait des règles primitives et sacrées de l'Eglise. Ce qu'il regardait comme superstition ou mondaines innovations, rencontra dans lui un violent adversaire, sous quelque forme que se voilât l'abus. La croyance était pour lui tout aussi nécessaire, tout aussi sacrée que les actes de la vie. « Ce n'est point par les actions qu'on doit juger la foi, disait-il, mais c'est la foi qui fait le mérite des bonnes actions; bien des gens, à la vérité, se perdent en croyant bien et en vivant mal, mais personne ne se sauve en croyant mal et en vivant bien. » Entraîné par son imagination bouillante, Agobard voulut anéantir tout ce qui donnait une forme matérielle à la Divinité, alors même que celle-ci avait voulu descendre jusqu'aux faiblesses de l'humanité dans la personne du Christ. Les Lyonnais, pour exalter leur dévotion, avaient couvert leurs chapelles et leurs maisons d'images qui leur rappelaient de saints exemples. Agobard confondit la vénération avec l'adoration; il écrivit contre les images, et les fit arracher des églises; la croix

Digitized by Google

seule fut épargnée, parce que, disait-il, comme ce signe de rédemption n'avait pas de figure humaine, il ne pouvait entraîner les fidèles dans l'idolâtrie. Agobard soutint encore en chaire et par écrit qu'un bon chrétien doit réduire toutes les images en poudre, comme le roi Ezéchias pulvérisa le serpent d'airain, puisque les unes ne sont pas moins que l'autre une occasion de basses superstitions et d'insultes à la Divinité.

Une autre fois, le prélat de Lyon voulait ramener le culte à la simplicité évangélique, et la violence de son caractère perça trop souvent dans les raisons qu'il fit valoir pour motiver sa réforme. Cette modification a du reste rencontré des critiques; mais Agobard, pressé par l'esprit de controverse, expose dans sa réponse un système de cérémonies opposé à celui des autres cathédrales. Non-seulement les hymnes furent proscrites, et le chant réduit à une psalmodie grave, triste et monotone, condamnée par Amularius, comme propre tout au plus aux enterrements des chanoines, et nullement faite pour élever l'ame des chrétiens vers leur Dieu; mais encore Agobard ne voulut pas même permettre les homélies des saints Pères, et n'admit que la parole de Dieu, c'est-à-dire les saintes Ecritures (1).

Le rigorisme déployé par notre archevêque dans tout ce qui concernait la conduite de son Eglise devait s'irriter davantage encore contre toutes les impiétés du dehors qui échappaient à la puissance de réforme. Je ne me permettrai pas de porter un jugement sur cet homme, l'une des gloires de Lyon; mais, de tous les auteurs qui ont essayé de formuler leur opinion sur Agobard, le P. de Colonia me paraît avoir le mieux pénétré dans son esprit. Je cite ses paroles, en faisant toutefois observer qu'elles sortent de la bouche d'un membre de la Société de Jésus :

« Agobard était un de ces hommes impétueux, de ces

(1) Clerjon, 2e partie liv. xix.

Digitized by Google

hommes de feu qui vont au bien sans ménagement et sans tolérance, et qui ne voulant jamais rien que de juste, le veulent quelquefois un peu trop. Agobard possédait la science des siècles passés, mais il cherchait moins à persuader qu'à convaincre par le poids et par la force de ses raisonnements. »

Après ces réflexions inhérentes à mon sujet, je reviens sur mes pas. Agobard n'ayant point obtenu l'annulation de l'édit de l'empereur, veut tenter un dernier effort. Celui auquel l'archevêque s'était adressé la première fois pour être introduit auprès de Louis, Adalard, neveu de l'empereur, avait été disgracié et relégué dans le monastère de Nermonstier (1). Cette fois donc, Agobard adressa sa requête à ses seigneurs très-saints et très-illustres Hilduin, prélat du sacré palais, et à l'abbé Wala. Comme la lettre dont je parle n'est en grande partie que la répétition des précédentes, j'en extrairai peu de passages.

« Si je prends la liberté de vous écrire et de m'adresser à vous, c'est parce que je sais que vous êtes les principaux ministres et presque les seuls pour les affaires de la religion auprès de la personne sacrée de notre empereur très-chrétien. Pour cela, l'un de vous est toujours à la cour, et l'autre y va très-souvent. » Agobard répète qu'il ne peut croire à cet édit de l'empereur, qui défend de recevoir au baptême les serviteurs des Juifs sans le consentement de leurs maîtres. « Car vous n'ignorez pas, Messeigneurs, le commandement que le Sauveur fit à ses apôtres dès le commencement de la publication de l'Evangile, quand il leur dit universellement, sans distinction de personnes et sans aucune réserve, ni exception d'état ou de condition : *Allez, enseignez toutes les nations, et instruisez-les ;* et une autre fois encore : *Allez dans tous les endroits du monde, prêchez l'Evangile à toute créature. Qui croira et sera baptisé sera sauvé.* Les apôtres et leurs

(1) Adalard fut soupçonné d'avoir eu quelque part à la conspiration de Pepin, son père, roi d'Italie, contre Louis-le-Débonnaire, son frère.

Digitized by Google

successeurs observèrent constamment ces préceptes. Ils instruisirent et baptisèrent les serviteurs et les esclaves de qui que ce fût, et même les femmes des empereurs et des consuls, sans demander ou attendre leur consentement. Saint Paul convertit par ses prédications les serviteurs du détestable et cruel Néron. L'aurait-il jamais pu faire s'il avait exigé la permission de cet impie? Dans son Epître à Timothée, l'apôtre prescrit les moyens d'instruire de leurs devoirs les vieillards, les jeunes femmes, les jeunes hommes et les serviteurs ; *car la grâce de notre Sauveur a été découverte à tous les hommes.* Doit-on donner des bornes à la miséricorde divine et la faire dépendre de la fantaisie des impies, dont l'opiniâtre perfidie non seulement ne permet pas qu'aucun de leurs sujets aille à Jésus-Christ, mais encore ne cesse ouvertement et en cachette de persécuter ceux qui croient en Jésus, de les avoir en exécration et de blasphémer contre eux. Lorsque Dieu forma le premier homme du limon de la terre, et d'une des côtes de ce premier homme, fit une épouse toute semblable à lui, lorsqu'il tira de ces deux personnes tout le genre humain, comme d'une même source et d'une même tige, il les fit tous égaux et de même condition. Si depuis, par un très-juste jugement, qu'il a voulu être secret, Dieu, pour la punition de nos péchés, a élevé quelques hommes aux honneurs, tandis qu'il en a destiné d'autres à subir le joug de la servitude (1), il a néanmoins soumis les corps aux services domestiques de maîtres, d'une telle ma-

(1) Les écrits d'Agobard ne fournissent pas seulement de précieux renseignements sur l'histoire des Juifs, ils sont encore des discussions philosophiques, et nous indiquent la marche des esprits dans les voies de liberté au neuvième siècle. Dès lors l'émancipation de l'ame était proclamée, mais la servitude du corps était consacrée en principe comme en fait. A l'époque où nous sommes venus, le dogme de la liberté individuelle est reconnu, et s'il n'a pas jusqu'à ce jour été complètement mis en pratique, la progression des conquêtes de l'humanité nous porte à croire que le monde ne s'arrêtera pas là.

Digitized by Google

nière que, d'après sa volonté, l'homme intérieur, créé à son image, n'est sujet à nulle créature, ni aux hommes, ni aux anges, mais à lui seul. C'est pourquoi il a dit expressément touchant cette soumission de l'esprit : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.*

« L'apôtre, pour nous faire voir cet homme intérieur, qui qui n'a aucune distinction de sexe, de condition ou de naissance, dit : *Dépouillez-vous du vieil homme avec ses actions, et revêtez-vous du nouveau, qui, par la connaissance, se rétablit à l'image de celui qui l'a créé, dans lequel il n'y a ni Gentils, ni Juifs, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbares, ni Scythes, ni esclaves, ni libres, mais Jésus-Christ est tout en vous.*

« L'édit de l'empereur nous place dans une position d'autant plus fausse, que le maître des Juifs ne cesse de nous annoncer qu'il fera venir de la cour des commissaires députés qui nous resserreront bien, et nous empêcheront de faire ce que nous voulons. Cette menace empêche ceux qui voudraient se convertir de se déclarer chrétiens. C'est pourquoi, très-saints pères, qui êtes zélés pour la gloire de Dieu, rendez-nous vos bons offices auprès de l'empereur, qui est si chrétien et si bon, afin qu'il ôte ce scandale de l'Eglise. Certes, il est expressément marqué dans les saints décrets que si quelques-uns demandent le baptême, il est au pouvoir de l'évêque et de qui que ce soit des fidèles de les racheter de l'esclavage, en payant à leurs maîtres le prix qu'ils leur ont coûté, ce que nous sommes prêts à faire, si on nous le permet. Car nous n'avons pas dessein de leur soustraire leurs enfants, ni leurs serviteurs, pour les ôter avec violence, mais seulement nous voulons que l'on n'empêche pas de venir à nous, pour embrasser la foi, ceux qui désirent de l'embrasser. »

Les tentatives d'Agobard n'amenèrent aucun résultat : l'édit fut maintenu. Absorbé par les préoccupations politiques, l'archevêque ne pensa presque plus aux Juifs, et lorsque Louis-le-Débonnaire eut consolidé sur sa tête la couronne de

Digitized by Google

France, le prélat conspirateur s'exila pour quelque temps de Lyon ; les Israélites eurent donc le champ libre.

J'ai dit que la colonie juive de Lyon avait obtenu de Louis-le-Débonnaire la permission d'exercer publiquement son culte. Donnons ici quelques détails. L'archevêque avait vainement protesté, en rappelant les édits de Théodose et de Constantin; les Juifs élevèrent leur synagogue. L'usage des Israélites était de construire ces édifices sur les hauteurs; car, disaient-ils, il y avait honte pour Dieu à voir sa maison égale ou inférieure à celle des hommes, et les villes qui toléraient de semblables sacriléges étaient menacées d'une désolation prompte; cette loi toutefois ne s'étendait qu'aux maisons des particuliers, les tours, fortifications et châteaux se trouvaient exceptés. En conséquence de ces dispositions, les Juifs de Lyon construisirent leur synagogue à mi-côte de la montagne de Fourvières, dans la direction de la place actuellement nommée du Change, et proche de la rue Juiverie. Pour s'en convaincre, il suffit d'indiquer un fait.

Vers la fin du seizième siècle ou le commencement du dix-septième, M. Deville, chanoine et prévôt de l'église collégiale de Saint-Just, vicaire-général, substitué du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, fit creuser dans sa maison de Breda, située un peu au-dessous de Fourvières, dans l'endroit où exista la synagogue. On y trouva une médaille de cuivre, portant six pouces de diamètre. Menestrier, qui, le premier, mentionna cette découverte, donne l'effigie de cette médaille, représentant d'un côté la tête d'un empereur couronnée de lauriers; les cheveux sont retroussés en arrière avec une écharpe bordée et ornée de franges, qui est liée aux deux extrémités de la couronne. Il y a dans le cercle une légende hébraïque de deux lignes entières. A la suite de cette légende, se trouvent plusieurs abréviations, également en hébreu, qui semblent sortir de la bouche de cet empereur. Celui-ci paraît être d'un âge moyen, sans barbe et les oreilles découvertes. Au-dessous de l'œil et contre le nez, on remarque une verrue.

Digitized by Google

Si l'on consulte la monnaie d'or qui nous reste de Louis Ier et l'esquisse des traits que Thégan, archevêque de Trêves, a donné dans la vie de cet empereur, on restera persuadé que cette médaille représente Louis-le-Débonnaire (1). Le cou est entouré d'un gorgerin de fourrure, et quatre mots sont disposés en carré aux quatre angles de la tête; l'un est placé immédiatement vers le front, l'autre au-dessus du nœud qui lie la couronne par derrière, le troisième entre le menton et le col, et le quatrième sous la touffe des cheveux retroussés derrière la tête. Le mauvais goût et la disposition de la légende trahissent la date reculée de cette médaille.

Thégan nous dit : Louis était savant en la langue latine et en la langue grecque, quoiqu'il parlât mieux l'une que l'autre (2). C'est donc une flatterie indirecte qui inscrivît dans ces deux langues le mot *umilitas* au-dessous de la figure, à l'endroit où devait être la naissance des épaules. Les Juifs voulaient ainsi témoigner de leur dévoûment à l'empereur.

Le revers de cette médaille est un creux rond sans figure, mais portant dans son excavation l'empreinte de la tête saillante de l'autre côté. Tout autour on lit cette légende :

POST TENEBRAS SPERO LVCEM FELICITATIS. IVDEX DIES. VLTIMVS.
D. III. M (3).

La légende hébraïque a été l'objet de plusieurs commentaires ; je les rapporterai, parce que je ne dois rien taire de ce qui se rattache à cette histoire. Voici la traduction que lui donne Menestrier :

« Dieu, dont le nom soit béni, conduit par le décret de

(1) *Lyon vu de Fourvières*, Mlle Dubuisson.

(2) Thégan, *de gest. Ludovici pii*. C. XIX, page 279, t. 2, collect. Buch.

(3) La pensée de cette légende latine peut se rapprocher de ce mot de Solon, que nul ne peut être heureux avant la mort (Hérodot. l. 31), mot qui se retrouve à la fin de l'*OEdipe* de Sophocle et dans les *Métamorphoses* d'Ovide, III, 4. Voyez aussi les *Essais* de Montaigne, l. I, ch. 3 et 18. — *Fragments bibliographiques*, A. P.

Digitized by Google

« sa volonté éternelle et immuable tout ce qui arrive par ses « ordres ; j'ai vu la privation et la forme. Je vous louerai « même sur ce qui arrive en ce temps qui finira, et je com- « prendrai les secrets et les ordres de la Providence. Mon « Dieu, en qui je mets toute ma gloire, conservez Jérusalem, « et je serai rempli de joie. Seigneur, j'attendrai le salut que « j'espère de vous, mon Dieu tout-puissant qui pardonnez « les péchés. »

Le P. Menestrier pensait que ce médaillon était celui mis par les Juifs aux fondements de la nouvelle synagogue qu'ils avaient obtenu permission de bâtir par la bulle d'or dont parle saint Agobard, et qu'ils se vantaient d'avoir. Ce qui le déterminait à le croire était la disposition de cette médaille creusée au revers pour être enchâssée dans la pierre, aussi bien que la légende de ce revers, où la médaille semble dire, selon lui, qu'après avoir été ensevelie dans les ténèbres, elle espère revoir la lumière, quand même ce ne devrait être qu'au dernier jour du monde, qui sera le juge de la félicité. Menestrier conjecturait aussi que ces lettres D. III. M. marquaient le troisième jour de mai, qui pouvait avoir été celui de la position de cette première pierre. La nouvelle synagogue, parlant au nom de la nation juive, faisait entendre qu'elle avait éprouvé alternativement le bien et le mal, la destruction du temple de Jérusalem et l'édification de cette nouvelle maison du Seigneur, mais qu'elle attendait son salut de la miséricorde divine.

Les points, si souvent multipliés dans les légendes, sont regardés par lui comme des jods qui expriment le nom ineffable de quatre lettres, écrit de cette manière dans les anciennes traductions arabes, persiennes, grecques et espagnoles de la Bible, imprimées dans le quinzième siècle par les Juifs de Constantinople. Enfin, venant aux quatre mots placés aux quatre côtés de la tête, Menestrier y lisait : « Ben-Jamin — Ben-Cousch, fils de la droite et fils de l'Ethiopien ou Arabe, c'est-à-dire deux tribus de Juifs, les uns venus de

Digitized by Google

la Palestine et de la descendance de Benjamin, et les autres venus de l'Ethiopie, qui tous ne faisaient alors qu'un même corps à Lyon. Menestrier n'essaya pas de traduire les abréviations.

M. de Boissi (1), parlant de cette médaille, n'admet pas comme prouvée la conjecture sur laquelle repose l'explication donnée par Menestrier des mots : Ben-Jamin — Ben-Cousch. Du reste, trouvant que la traduction de cet auteur ressemble trop à la paraphrase de la légende hébraïque ; il en donne une seconde réputée plus littérale :

« Par le décret de Dieu, dont le nom soit béni, qui gou-
« verne toutes choses par sa volonté éternelle, par une loi
« juste, j'ai vu la privation de la forme. Je vous louerai en
« ce temps même qui finira, et je considérerai les œuvres
« de votre providence. O Dieu, mon rempart, conservez le
« désolé (le peuple juif), et je tressaillerai de joie! J'attends
« de vous, Seigneur, la délivrance! Remettez, Seigneur, et
« pardonnez les péchés! »

N'étant point initié aux mystérieuses obscurités de la langue hébraïque, je ne puis comparer ou combattre ces deux versions, je me borne donc à les rapporter sans commentaires.

Ici M. de Boissi est d'accord avec Menestrier pour voir dans l'inscription, la synagogue qui parle au nom du peuple hébreu ; mais elle ne se plaint point d'une vicissitude de malheur et de bonheur, seulement de la misère qu'elle souffre après la félicité dont Dieu la fit jouir autrefois. La félicité avait disparu depuis long-temps, la misère seule se faisait sentir. Ce sens, dit l'auteur, est déterminé par celui d'une partie de la légende latine qui est au revers de la médaille, où paraissent les ténèbres et la lumière : *Post tenebras spero lucem*. La synagogue dit, dans un langage figuré, qu'elle espère des temps plus heureux que la calamité présente.

(1) *Dissertations critiques pour servir à l'histoire des Juifs;* Paris, 1785, t. 2, p. 72.

Digitized by Google

Ces détails donnés par M. de Boissi n'ont pu l'être sur l'inspection de la médaille, puisque celle-ci fut perdue pendant près de deux siècles. Je ne sais par quelle révolution de circonstances ce médaillon est passé en Belgique, où M. Eliacin Carmoly, grand rabbin de cet état, vient de le découvrir, il y a quelques années. Cette médaille, retrouvée fort heureusement pour l'histoire, a donné l'occasion au célèbre Israélite de présenter un savant mémoire à l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, le 6 décembre 1834. Bien des fois, dans le cours de cette histoire, j'ai dû revenir à ce document précieux, fruit de consciencieuses recherches.

M. Carmoly se trouve en plusieurs points en désaccord avec Menestrier et de Boissi. « Malheureusement, dit cet « auteur, on ne trouve nulle part que les Juifs aient bâti une « nouvelle synagogue à Lyon, sous Louis-le-Débonnaire. »

Après les détails précédemment donnés et les faits résultant des correspondances d'Agobard, je ne pense pas, pour mon compte, qu'il puisse exister quelque doute sur la vérité de l'établissement d'une synagogue nouvelle, et quoi que puisse dire M. Carmoly, je n'attribue pas à une autre cause la médaille frappée en l'honneur de Louis. Quelques autres erreurs de prévention se glissent dans la partie historique écrite par M. Carmoly, mais elles sont indubitablement le résultat de l'éloignement qui mettait le rabbin belge dans l'impossibilité de puiser à des sources sûres; et, d'un autre côté, la diversité des croyances excuse le blâme amer qu'il se plaît à déverser sur Agobard avec trop d'aigreur.

C'est donc, selon M. Carmoly, la haute protection et seulement la haute protection dont l'empereur couvrit les Juifs dans la querelle de l'archevêque, qui excita dans leur cœur le sentiment d'une vive reconnaissance. « Il est probable que leur chef, voulant faire connaître à l'empereur combien la communauté israélite était pénétrée de respect et de gratitude, fit frapper en son honneur cette médaille à l'effigie du prince. C'était le plus grand honneur que les Juifs pouvaient lui dé-

Digitized by Google

cerner, parce que leur religion défend expressément de faire aucune image. Ils sentaient vivement qu'ils avaient transgressé la loi, et demandaient pardon à Dieu de leur faute dans la légende hébraïque, tout en priant pour la conservation du jour du prince. » Telle est la nouvelle traduction présentée par cet auteur.

« Par le décret de celui qui gouverne (béni soit-il); par la « volonté éternelle et la sincérité de toute justice, j'ai vu « cette figure périssable. Mais puisse-t-elle durer autant que « son effigie. Je contemplerai ta providence, ô mon Dieu! « Rome lui légua une part de sa renommée; c'est ce qui m'a « rempli de joie. J'attends ta délivrance de jour en jour. Le « Tout-Puissant est grand et pardonne. »

Les quatre mots: Ben-Jamin — Ben-Cusch, d'après le rabbin belge, signifient Benjamin, fils de Cusch, qui était sans doute le nom du chef de la communauté juive à Lyon, et les abréviations sur lesquelles s'est tû Menestrier sont probablement les noms des membres de cette communauté. Cette dernière explication me paraît assez vague, d'abord parce que ces abréviations nous apparaissent sur la médaille comme des paroles sortant de la bouche de l'empereur, ensuite parce qu'elles sont en trop petit nombre pour représenter les diverses familles juives qui remplissaient alors Lyon de leur influence et de leurs richesses.

Quoiqu'il en soit, trois traductions ont été données de la légende, toutes trois comportent des différences notables; la dernière surtout semble avoir pris à tâche de s'éloigner entièrement des autres. Pour peu que la médaille passe encore de mains en mains, nous verrons apparaître de nouvelles versions, et le sens primitif s'effacera entièrement. Tel est le propre de toute langue morte, que le même mot se plie à toutes les volontés et pourrait au besoin justifier une pensée opposée entièrement à la sienne.

Le temps des disputes scholastiques est passé, et je ne pense pas qu'après tant de lumières répandues sur la partie

Digitized by Google

de l'histoire juive sous le règne de Louis-le-Débonnaire, il soit nécessaire de rechercher davantage l'idée primitive de cette légende ; il nous suffit de savoir que la médaille lyonnaise est un des plus anciens monuments qui nous soient parvenus de la littérature hébraïque en France au moyen-âge.

A tort ou à raison, M. Carmoly pense que ce médaillon fut d'abord suspendu dans la synagogue située à mi-côte de la montagne de Fourvières, et plus tard enseveli sous les ruines de cet édifice. Je l'ai dit et je le répète, le travail du rabbin belge est une œuvre de conviction et de science; à part quelques légères et involontaires erreurs, il est un guide éclairé dans les obscurités de l'histoire.

Puisque je traite des monuments hébraïques trouvés dans ces temps reculés, j'ajouterai deux mots encore. Le P. Colonia raconte qu'à l'époque où il vivait, on trouva dans ce même lieu de Breda un talisman hébraïque qu'il a vu, et qui avait la figure d'un serpent d'airain (1).

Spon, dans ses *Recherches des Antiquités et Curiosités de la ville de Lyon*, 1673, in-8°, n'a point parlé du médaillon hébraïque, mais il fait mention d'un talisman d'or trouvé auprès de Saint-Irénée, et sur lequel on voyait une tête humaine liée d'une bande et entourée de caractères magiques. Les savants n'ayant rien compris à ces caractères, eurent recours au P. Kœcher; peu satisfaits de la lettre qu'ils reçûrent de lui, ils réitérèrent leur demande d'explication ; mais ce père s'excusa de ne point avoir expliqué les caractères en particulier, parce que cela lui était défendu par la chambre du Saint Office, de peur qu'il ne semblât enseigner la magie. Au reste, il résultait des observations du méticuleux jésuite que l'une des vertus de ce talisman était de préserver du mal de dents; sur quoi Spon remarque avec beaucoup de justesse que s'il en était ainsi, un talisman de cette nature devait être d'une grande utilité aux habitants de Lyon, puisqu'il n'y a pas de

(1) *Hist. litt.*, t. 2, p. 107.

Digitized by Google

lieu au monde où le mal de dents soit plus répandu qu'en notre ville (1).

J'ai fini avec l'histoire de Louis-le-Débonnaire. Les dernières années de ce règne, déchirées par des guerres civiles ou pacifiées par une soumission apparente, ne laissèrent pas à l'empereur le loisir de songer aux Juifs, qui, de leur côté, satisfaits de leur position, ne dûrent penser qu'à conserver leurs conquêtes législatives. Agobard lui-même, sous le coup d'une disgrâce impériale, ne crût pouvoir réveiller les vieilles dissensions religieuses. Désormais l'histoire de la colonie juive de Lyon ne sera presque plus spéciale, elle se confondra dans la marche générale des destinées de ce peuple en France.

A Louis Ier succéda Charles-le-Chauve, son fils; l'année 840 fut le commencement de ce règne. Charles, protecteur des sciences et doué d'une mollesse asiatique, n'eût garde de faire aux Israélites un sort plus dur. On dirait même que ce prince s'efforça d'opérer une fusion entre les fils de Juda et les enfants de l'Eglise. Pendant une période de trente-sept ans, les Juifs sont assimilés aux hommes libres et aux chrétiens. De même que Louis-le-Débonnaire, Charles Ier plaça sa confiance dans la personne de son médecin, le Juif Sédécias, que nous avons vu figurer plus haut; peut-être même Charles dût-il se repentir de son abandon dans cet Israélite, puisque la plupart des historiens s'accordent à dire que Sédécias, gagné par Boson, beau-frère de l'empereur, glissa du poison dans le breuvage présenté à Charles pour calmer la fièvre qui le dévorait lors de son retour d'Italie. Les Annales de Fuldes, après nous avoir appris que Charles, méprisant les manières des Français, avait adopté le costume grec et se faisait transporter à l'église dans cet équipage, regardent au contraire sa mort comme le résultat d'une cause matérielle. Cette opinion n'est pas partagée.

(1) Recherches. A. P.

Digitized by Google

Le monastère de Nantua, où fut inhumé pendant sept ans Charles-le-Chauve, devint depuis une dépendance de l'Eglise de Lyon. Louis-le-Bègue donna cette abbaye à notre archevêque Aurélius.

S'il est vrai que Sédécias ait trempé dans la mort de Charles, les fruits de l'empoisonnement ont trompé son calcul.

Les Juifs ne rencontrèrent point, il est vrai, dans les successeurs de Charles-le-Chauve des ennemis déclarés : comment ces princes eussent-ils pu tourmenter et proscrire une partie de leurs peuples, alors que la féodalité s'étendant sur la France, restreignait chaque jour davantage la volonté royale? mais aussi, les Israélites, exempts des vexations du trône et privés de son appui, se trouvèrent désarmés contre les haines et les vengeances des puissances seigneuriales. Qu'on ne s'y trompe pas : en effet, la faveur des deux règnes précédents avait bien pu comprimer quelques fanatiques irritations, mais l'esprit public n'avait point été changé à l'avantage du peuple caressé. Bien au contraire, les antipathies, forcées au silence, avaient péniblement rongé le frein que leur jetait le trône. Aux causes premières d'aversion, s'était jointe une jalousie concentrée contre les fils de Juda. La manière dont les Israélites avaient usé et quelquefois abusé de leurs droits, pesait désormais sur leur avenir, et c'était à force d'oppression, d'exil, de pillage et de meurtre, qu'on allait leur faire racheter cette émancipation d'un jour.

La tendance du retour à l'ancien ordre de choses s'était déjà fait sentir dès les premières années du règne de Charles-le-Chauve. L'Eglise, toujours prête à profiter de la bienveillance des princes pour marcher à ses fins, s'agita deux fois en 845. La ville de Meaux et la ville de Paris eurent chacune leurs conciles, et ces assemblées pontificales refusèrent aux Juifs le droit de plaider, d'administrer, de juger, d'être soldats, d'avoir des esclaves chrétiens, d'élever des synagogues ou de se marier avec des enfants du Christ. J'ai dit que la nature de Charles sauva pour un moment les Juifs de cette

Digitized by Google

rancune, et les décrets des conciles nous prouvent seulement une chose : l'admission des Israélites, à cette époque, dans les emplois publics.

Lorsqu'une fois le crime imprévoyant de Sédécias eût débarrassé de l'influence de Charles les puissances religieuses et séculières, celles-ci se laissèrent aller à la diversité de leurs petites passions, et les rois, trop indolents ou trop faibles pour communiquer aux affaires une direction générale dans un royaume divisé et tronqué, n'eûrent plus qu'à s'en rapporter au bon vouloir de leurs seigneurs armés.

Pendant ces longs jours de confusion et de misères, si les Juifs n'eurent pas à déplorer l'exil, ils furent attachés au sol, comptés comme propriété seigneuriale, achetés, échangés, maltraités, dépendant des caprices du maître, pillés sur un signe d'en-haut, et dégradés jusqu'à ce point de devenir la marchandise juive : c'est ainsi que retombaient sur la synagogue les marchés d'esclaves chrétiens.

Les détails nous manquent sur la spécialité de notre histoire lyonnaise ; mais, à coup sûr, dans notre ville, dépendant d'une administration archiépiscopale, les Juifs ne durent pas rencontrer plus de commisération qu'ailleurs. Le silence même gardé par les historiens sur leur compte témoigne assez de la décroissance dont ils furent les victimes. C'est à peine si, au milieu du onzième siècle, notre archevêque Halinard daigna, par une disposition testamentaire, s'occuper des Juifs ; voyons encore dans quel sens. — Des Israélites avaient été tués, leurs biens avaient été pillés, et pour sanctifier ce meurtre aux yeux de l'Eglise, qui pardonnait alors, moyennant l'acquisition des dépouilles, ces richesses, fruit du sang, avaient été données au monastère d'Ainay. Or, dans la crainte que plus tard la descendance des victimes échappées au massacre vînt, forte de sa justice, protester contre le meurtre et la ruine de ses pères ; dans la crainte qu'elle vînt dire au couvent : ces richesses se sont corrompues en passant dans vos mains par une source impure ; elles sont

Digitized by Google

notre propriété ; et vous ne pouvez en jouir que comme d'un recel volontaire ; ne consommez pas le crime que d'autres ont commencé pour vous, rendez-nous ces richesses : dans cette crainte, dis-je, l'archevêque *défend, sous peine d'anathème, d'inquiéter les religieux d'Ainay pour l'argent qu'ils avaient eu des Juifs qui avaient été tués.*

Combien donc avaient été tués ? comment, par qui, pour quel motif ces Juifs avaient-ils été assassinés ? Toutes ces questions sont restées sans réponse, elles n'en valaient pas la peine. Les Juifs n'étaient-ils pas des animaux immondes qu'il fallait écraser pour purger le sol ! Par malheur, le sang tachait la terre, et l'Espagne, dans ses fureurs inquisitoriales, n'avait pas donné ses bûchers à la France, elle n'avait pas encore inventé, allumé la flamme qui étouffe les cris et boit le sang de ses victimes. Chaque siècle apporte avec lui la somme de ses connaissances. Nous sommes au onzième siècle: maintenant on assomme, plus tard on brûlera.

Et vraiment cette chasse aux Juifs était juste dans ses motifs, juste surtout dans ses conséquences. Je ne parle pas ici de la différence des cultes, que l'on espérait noyer dans la destruction du peuple juif ; on arrivait par la persécution à un résultat tout contraire ; dans ces siècles bienheureux, l'intention justifiait le crime ; mais je parle de la facile accusation d'usure portée contre les Juifs, et que l'on rendait ainsi productive à l'Eglise. Ce prétexte était prêt à servir tous les besoins. Par le massacre, on atteignait deux résultats heureux : le mal futur était prévenu, le mal passé était racheté. Je sais bien que cette condamnation de l'usure n'était pas poussée à ses dernières limites, car enfin, pour effacer le souvenir des ruines que celle-ci traînait à sa suite, il ne suffisait pas de dilapider les produits usuraires, il eût fallu, suivant les règles d'une saine justice, appeler chaque victime de la cupidité à la répartition légale des biens du Juif égorgé; cet or, prélevé sur les besoins du peuple, devenait, par une conséquence nécessaire du meurtre, la propriété de ce peu-

Digitized by Google

ple. A supposer donc que l'abbaye d'Ainay fût dégagée vis-à-vis ceux-là qui prenaient en main les droits des Israélites détruits, elle se trouvait forcément débitrice des malheureux épuisés par l'usure. Mais pourquoi demander au onzième siècle l'application d'une justice si saine? Ces monastères qui s'engraissaient chaque jour davantage de la substance publique ne tenaient-ils point lieu de peuple, et d'ailleurs n'achetaient-ils pas les crimes par des prières? L'archevêque Halinard fit bien.

En vérité, j'ai raison de dire que le silence de plusieurs siècles gardé sur les Juifs par les historiens de Lyon cache de nombreuses iniquités, et nos pères ont été sages en se taisant, puisque deux mots échappés par hasard aux lèvres d'un mourant ont soulevé le voile qui soulevait des crimes.

A défaut de documents puisés dans les Archives religieuses ou civiles des Lyonnais, je fixerai mes regards sur le trône de France. Descendue de là, la persécution, circonscrite et prudente d'abord, prend soudain d'effrayants développements; quelquefois elle s'arrête pour redoubler ensuite; puis bientôt, redoublant de toute part, elle submerge le royaume, fatigue les patients efforts du Juif, et finit par le jeter tout-à-fait sur la terre étrangère. Suivons des yeux la lutte.

Le premier décret qui me frappe est celui lancé par Philippe Ier, en 1096. A cette époque, se remuaient les grands éléments des croisades. Ce n'est pas ici le moment de faire le procès ou le panégyrique de ces expéditions désastreuses. Ces guerres, justes à mes yeux dans leur principe, puisqu'elles étaient inspirées par un sentiment de confraternité chrétienne, échouèrent devant les trahisons, les mauvais vouloirs, l'affaiblissement de la pensée catholique, et plus encore devant les ambitions respectives des puissances guerroyantes. On a tellement calomnié cette lutte de la chrétienté contre l'oppression musulmane, que j'ai cru devoir payer ce dernier tribut au dévouement malheureux de la

Digitized by Google

vieille Europe. Mais, encore une fois, je ne dois pas m'étendre sur ce sujet; il me suffit de l'indiquer.

L'élan communiqué à la France par ce pélerinage armé réveilla le souvenir des querelles religieuses, il redoubla la défiance et l'aversion vouées aux meurtriers du Christ, aux anciens habitants de Jérusalem. Si Philippe Ier ne se laissa pas séduire par la fièvre générale des expéditions lointaines, il ne put du moins résister à l'action des esprits qui fermentait autour de lui. Le concile tenu à Clermont en Auvergne, présidé par le souverain pontife lui-même, dut exercer également une influence directe sur la volonté du prince français. Comme des craintes de trahison nécessitaient de sévères mesures pour forcer à l'impuissance la nation juive, enracinée sur le sol de la chrétienté, Philippe crut prudemment agir en détruisant ces craintes et se débarrassant des sourdes menées d'Israel. Les Juifs furent donc chassés. Ce peuple malheureux ne passa pas par l'exil sans voir l'assassinat éclaircir ses rangs. Encore une fois, pourquoi s'étonner de ces sacrifices de sang? le meurtre du Juif n'était point un crime, mais le simple exercice d'un droit acquis.

La proscription ne pouvait durer. Notre France s'était depuis long-temps rendue tributaire de l'industrie juive. L'activité commerçante des Israélites était devenue nécessaire aux nations, consumées déjà par le faste, mais étrangères à toute production. L'esprit querelleur et guerroyant absorbait en lui toute énergie vitale. D'un autre côté, la France catholique venait de s'appauvrir pour la conquête du Saint-Sépulcre, de grands seigneurs avaient marché sous l'étendard de la croix, et les provinces s'étaient en quelque sorte dépeuplées pour fournir leur contingent à la chrétienté. L'absence des Juifs se faisait dès lors douloureusement sentir. Philippe s'en aperçut; il rappela les Juifs.

Pendant la première partie du douzième siècle, je remarque dans la populatien catholique de la France un accès de bonne humeur pour les Juifs; il semble que le succès de la pre-

Digitized by Google

mière croisade et la possession de la sainte cité aient quelque peu désarmé le zèle de la persécution. Peut-être même les Israélites seraient-ils parvenus à se faire oublier durant quelque temps, si le réveil des croyances n'avait porté ce peuple aveugle à reconnaître dans un aventurier les caractères de puissance promis au Messie. En 1137, le libérateur présumé des Hébreux se produit au grand jour, et cet éclat le perd; malheureusement il ne l'entraîna pas seul dans sa ruine. Le judaïsme, toujours indompté, toujours vivace, choisissait mal le jour de sa révolte; celle-ci fut étouffée avant de naître. L'œil de la force se rouvrit encore sur les Juifs, et Louis-le-Jeune, non content de maltraiter le peuple esclave et rebelle, parce qu'il souffrait, voulut anéantir son action religieuse, l'élément de sa force : les synagogues croulèrent sous le marteau.

Lorsque j'ai parlé du repos goûté par les Israélites en France au commencement du douzième siècle, quelque présomption m'aurait autorisé à excepter Lyon. L'autorité paternelle des archevêques ne devait guère permettre à Israël de s'implanter de nouveau sur notre sol ecclésiastique. Si les Juifs revinrent dans notre cité après le rappel de Philippe, ils le firent d'une manière occulte et le temps seul leur octroya droit de séjour. Dans le douzième siècle, en effet, Benjamin de Tudde entreprit un voyage, afin de visiter les diverses synagogues d'Orient et d'Occident. Venu à la France, l'historien voyageur parle de la colonie narbonnaise, à la tête de laquelle se trouvait alors un dernier descendant de la race de David, célèbre par ses richesses et revêtu d'une autorité civile. Narbonne était la tête de la société juive. De Tudde parle ensuite des synagogues de Montpellier, de Lunel, de Beaucaire, d'Arles, de Marseille et de Paris; pas un mot n'est dit sur Lyon, et cependant il est impossible que l'importance de notre ville n'ait pas attiré l'observateur du douzième siècle. Ce m'est donc une preuve que les Juifs n'avaient pas repris corps à Lyon.

Digitized by Google

Cependant les chances de la guerre contre l'islamisme se compliquaient d'une triste manière ; l'état des choses changeait du côté d'Orient. Aussi le contre-coup se fait bien vite sentir en Europe, et les Juifs sont naturellement l'holocauste offerte au Seigneur. Ne les accusait-on pas d'empoisonner les fontaines? ne crucifiaient-ils pas de jeunes enfants? n'insultaient-ils pas aux hosties saintes ? et tous ces crimes commis à la face du peuple chrétien n'attiraient-ils point la malédiction divine sur l'Orient et l'Occident? Je ne reviendrai pas sur la critique de ces faits dictés presque toujours par la calomnie. Leur influence fut grande, elle ébranla les siècles suivants, et si plus tard la France cessa de s'abreuver du sang juif, ce fut par ce motif bien simple qu'elle l'avait épuisé.

Vers l'année 1182, Philippe-Auguste, à peine assis sur le trône, continua l'œuvre de Louis-le-Jeune ; les Juifs le fatiguant, il invoqua l'agiotage et l'usure, proféra le nom de blasphème, et chassa les Israélites, ainsi que les comédiens et les farceurs. Au fond du décret de cet exil, je retrouve encore la pensée de la royauté, la religion est le motif, la cupidité est la vraie cause. Philippe dépouille les Juifs avant de les expulser, les quatre cinquièmes des sommes dues sont remis aux débiteurs des Israélites, et le trésor royal prend le reste pour lui. Au moyen de cet accommodement, les sujets n'eurent qu'à s'applaudir de la spoliatrice générosité du monarque ; mais le peuple fanatisé n'oublia pas sa part de sang ; les enfants de Juda qui purent échapper au massacre emportèrent dans l'exil et leur misère et leur ressentiment. Vraiment j'ai peine à répéter toujours la même chose, mais l'historien a sa tâche, et je la remplirai. Si les chrétiens d'alors ont souillé leur mémoire, les chrétiens d'aujourd'hui n'assumeraient-ils pas sur eux la responsabilité de ces actes, en craignant de les accuser?

Jérusalem cède aux efforts de Saladin, les chrétiens perdent la Terre-Sainte. C'est en vain que les princes d'Europe se coalisent pour venger l'honneur de la croix; Philippe-

Digitized by Google

Auguste use ses forces dans la prise d'Acre, la division des Croisés les achève, et le roi rentre en France sans armée, sans finances.

La pénurie du trésor était d'autant plus sensible, que l'Anglais occupait alors une partie du royaume. Comment le combattre si les ressources pécuniaires ne venaient donner des soldats et des armes? La France avait eu tort de rejeter les Juifs, un nouvel exil l'eût sauvée dans ce moment. Philippe pense à tout réparer. Au mois de juillet de l'année 1192, un édit de rappel annulle celui de proscription, et pour atténuer un acte de prétendue clémence, la législation cherche à justifier les rigueurs passées. Philippe promet, il est vrai, sa protection aux Juifs; il leur accorde le domicile en France et sanctionne leurs lois, mais en même temps il exerce un contrôle sur les transactions juives; des formes sévères et pleines de défiance leur sont imposées. C'est ainsi qu'une ordonnance de ce prince nomme dans chaque ville deux hommes réputés *probes*, dont les fonctions consistent à garder le sceau des Juifs, *alter sigillum, alter bullam*, et à ne l'apposer que sur les promesses qu'ils savaient être légitimes. Pour plus de sûreté, le *scriptor litterarum* est créé; celui-ci devait rédiger les obligations souscrites au profit des Israélites. Toujours vers ce temps, on peut placer l'institution dégradante de la rouelle : les Juifs furent astreints à porter une roue de drap jaune cousue à la partie supérieure de leurs vêtements, devant la poitrine et vers le haut des reins; la largeur de cette roue devait être de quatre doigts dans toute sa circonférence, et sa cavité contenait la paume de la main (1). Ainsi marqués, les Israélites avaient le droit d'enrichir l'état au milieu de la risée publique.

Comprenez-vous bien l'étrange abnégation de ce peuple,

(1) Unam rotam de filtro seu panno croceo, in superiori vesti consutam ante pectus et retrò cujus tota latitudo sit in circumferentia quatuor digitorum, concavitas autem contineat unam palmam.

Digitized by Google

qui, fidèle au moindre geste et docile sous sa destinée, s'avance toujours avec indifférence vers son opprobre et sa perte. Dix ans d'exil et le souvenir de ses persécutions sont les seules garanties sous lesquelles les Juifs acceptent un nouveau vasselage; les ossements de leurs frères immolés se remuent encore sous leurs pas, un miracle les sauve eux-mêmes de la tombe, et cependant les voici qui reviennent soumis apporter leur tête au billot; bien mieux, ils renoncent à tout espoir; ils attachent sur leurs vêtements ce signe de sacrifice; ils indiquent, à l'aide de la rouelle, la place où l'assassin devra frapper pour rencontrer le cœur. Quel effrayant abattement! quel abîme de démoralisation! Dira-t-on que c'est aveuglement de leur part? mais on oublie que ces hommes ont, pendant quatre mille ans, porté la lumière du monde, et depuis ce temps, leur supplice n'a presque pas eu de relâche; le lendemain se lève pour eux aussi rouge que la veille, autour d'eux tout crie encore au meurtre, à la vengeance; pour eux point de caresses, point de promesses, point d'espoir de salut; ils sont montrés au doigt et comptés; on se partage d'avance leurs dépouilles. Comment ces hommes, formés à l'école du malheur, profonds dans les sciences, soupçonneux dans les affaires et mûris dans de sanglantes méditations, n'auraient-ils pas vu ces choses? La sagesse humaine se perd dans cette exploration de l'ame.

Que si l'on veut expliquer ce mystère par le grand mot d'ambition judaïque, je répondrai que depuis les ordonnances de Philippe-Auguste, il est devenu vide de sens. *L'intérêt* et l'usure étaient désormais frappés au cœur, et les Juifs savaient bien d'ailleurs que la prospérité pour eux éclatait grosse de tempêtes. Disons-le donc, les Israélites, pourchassés, souffrants, écrasés sous le poids de la vie, voulaient au plutôt en finir avec elle; toute lueur de résurrection sociale était éteinte pour eux. Si l'instinct de conservation les portait parfois à fuir la mort, vue de trop près; ils se reprochaient bientôt cette lâcheté du moment qui les condamnait

Digitized by Google

à traîner encore leurs chaînes de régions en régions; ils pleuraient d'amères larmes, ils aspiraient au néant de la terre, au repos de la tombe, à la clémence des cieux; l'immolation chrétienne leur tenait lieu de suicide, et, semblable à ces victimes que le paganisme chargeait de fleurs et de banderolles, ils marchaient résignés vers le couteau du sacrificateur; sanglantes hécatombes offertes à celui qui prêcha la paix, le pardon et l'amour. Il y a dans l'histoire des Juifs je ne sais quoi d'inextricable partout ailleurs qu'en la pensée de Dieu. Chaque homme est enveloppé dans les desseins de la providence, qui tient compte des leçons ou du malheur des temps, chaque siècle jette à ceux qui le suivent ses instructions consolantes ou terribles. Dieu parlait alors à Israel avec son tonnerre, il l'éclairait des éclats de sa foudre. Les coups frappés sur les enfants de Juda dévoyés retentissent encore: la nation juive de notre époque les écoutera-t-elle?

Ce douzième siècle fut marqué par la découverte de vingt-quatre livres sacrés tirés de la Bible par Hillel. On a prétendu que ce précieux ouvrage avait été trouvé en France, dans le royaume de Lyon, au milieu des tourmentes d'une persécution. Basnage pense qu'il est ici question du royaume de Laon, attendu, dit-il, que les Juifs n'étaient pas alors persécutés à Lyon. Cet auteur se trompe; j'ai cité les proscriptions de 1137 et 1182; l'autorité ecclésiastique de notre ville, liée sous plusieurs rapports à la tendance des princes français, aurait-elle dans cette circonstance fait acte de magnanimité, aurait-elle ouvert un refuge aux exilés? je ne le pense pas. Les auteurs lyonnais, avides de rechercher les moindres traces d'événements pour les grandir de leurs présomptions, n'auraient pas gardé le silence sur cette invasion juive. Mais, d'un autre côté, jamais il n'exista de royaume à Lyon, et je ne puis, sur une bien vague assertion, revendiquer pour la colonie juive de notre ville l'honneur de la découverte des livres d'Hillel. A ce sujet j'observerai que la littérature hébraïque fut autrefois négligée par nos marchands juifs. Cordoue produisit

Digitized by Google

en 1139, Maymonides, marchand de pierreries et l'écrivain le plus distingué de la nation proscrite; Tolède, en 1099, eut son Aben-Ezra, médecin et savant distingué; Lyon n'enfanta pas un Israélite de génie dont l'histoire ait gardé le nom.

Le successeur de Philippe-Auguste, Louis VIII, et les barons, réduisirent les Juifs à l'état de servitude, c'est-à-dire qu'ils devinrent incapables de rien posséder; les sommes qui leur étaient dues devaient être payées à leurs seigneurs, et toutefois, par un sentiment d'amère raillerie, la loi prêchait le respect pour leurs droits civils. Je ne parle pas de la législation ecclésiastique, celle-ci s'offensait de l'indulgence royale; c'était quelques années auparavant que le pape Innocent III avait écrit en France et ordonné de traiter plus durement les Juifs; la rouelle d'ailleurs était l'idée favorite des conciles. Le monarque français maintint ce signe humiliant des Juifs, et de plus il astreignit ceux-ci à une redevance de sept sols aux cures.

Le règne de Louis VIII passa vîte, mais celui de saint Louis tint une grande place. Ce prince se laissa quelquefois emporter par une piété aveugle, il aggrava le sort de Juifs, maintint leur servitude, les écrasa d'impôts, leur refusa le droit de témoignage, et ses établissements décrétèrent que leurs meubles appartenaient aux barons; peut-être même comprenait-il dans la latitude de ce mot *meubles* toutes leurs propriétés mobilières. Du reste, Louis IX était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître l'intérêt de la France à conserver et recueillir les heureux effets de l'activité industrielle des Juifs; aussi ne commit-il pas la faute de les chasser à la légère. Lorsque, dans l'année 1252, le roi de France lança son édit de proscription, il introduisit cette large exemption : « Mais celui des Juifs qui désire garder son domicile en France doit s'adonner à des arts mécaniques, soit comme fabricant et marchand, soit comme ouvrier, » et deux ans plus tard, il lança ses fameuses ordonnances sur la réformation des mœurs. Le passage de l'une d'elles est

Digitized by Google

ainsi conçu : « L'ordonnance des Juifs, nous voulons qu'elle « soit gardée, qui est telle; c'est assavoir : que les Juifs ces- « sent de usures, blasphêmes, sors et caraz (sortiléges), et « que leur Talmus (Thalmud) et autres livres esquivalant « trouvés blasphêmes, soient ars (brûlés), et les Juifs qui « ce ne voudront garder soient boutés hors, et les trans- « gresseurs soyent loyaument punis, et si vivent tous les « Juifs de labeurs de leurs mains ou d'autres besoingues « sans usure. » Cette ordonnance fut exécutée avec un zèle sévère.

Malgré ses dispositions hostiles au judaïsme, Louis IX laissa aux Israélites la faculté d'aller prier et se consoler dans leurs synagogues. Sans doute les Juifs obtinrent cette faveur par l'intercession du Saint-Siége. On n'a pas oublié que le souverain pontife appela sur les exilés la pitié royale et proclama la liberté de conscience que Rome condamne au dix-neuvième siècle. J'éprouve un serrement de cœur à noter cette contradiction, et pour me justifier de ce que j'avance, je renvoie le lecteur au remarquable ouvrage de M. Beugnot: *Les Juifs au moyen-âge* (1).

Je signalerai deux conciles tenus pendant la vie de saint Louis. Le premier, de l'année 1245, eut son siége dans notre ville. Lyon, réputé alors ville impériale et relevant de l'Allemagne, était cependant toute française par le fait de sa position et de son esprit. Cette position douteuse de Lyon vis-à-vis l'Allemagne lui valut l'honneur de servir d'asile à

(1) Je puis me tromper, mais j'aime à croire que la question de tolérance rentre dans le domaine des décisions temporelles du Saint-Siége bien plutôt que dans celui de ses doctrines spirituelles. Les premières, soumises aux modifications des théories gouvernementales du souverain pontife, varient, sans engager l'Eglise; les secondes, au contraire, sont immuables dans leur infaillibilité; elles forment le dogme. La liberté de conscience, telle que je la comprends, n'est-elle pas écrite dans cette parabole, où le laboureur, sans écouter les conseils de ses serviteurs, laisse germer et croître le froment et l'ivraie jusqu'au jour de la moisson?

Digitized by Google

Innocent IV. Dans la grande querelle d'omnipotence qui s'agitait entre Frédéric II et le souverain pontife, l'empereur faisait valoir la force de ses armées; Innocent ne pouvait opposer que les foudres de l'Eglise. Le pape, comprenant bien que ses foudres étaient impuissantes à lutter contre la brutalité des armes, s'enfuit de l'Italie, et pensa tirer de Frédéric une petite vengeance en venant se réfugier dans notre ville, soumise tout entière à sa dévotion, quoique devant foi et hommage à l'empereur allemand. Ce fut donc à Lyon que se tint le grand et mémorable concile dans lequel Innocent excommunia Frédéric, au milieu des cierges éteints. Dans cette même réunion, l'Eglise s'occupa de l'intérêt des croisés. Deux décrets relatifs aux Juifs furent rendus; le premier ordonna aux princes qui avaient des Israélites dans les terres de leur obéissance, d'obliger ceux-ci à rendre aux croisés toutes les usures qu'ils en tiraient, sous peine d'excommunication pour les uns et de privation des droits civils pour les autres. Le deuxième décret défend aux Juifs d'exiger ce qui leur était dû par les croisés jusqu'à leur retour ou jusqu'à ce qu'on ait reçu un certificat authentique de leur mort. Pourquoi, dans des affaires civiles, ces prescriptions relatives seulement aux Juifs? espérait-on que les croisés, après leur retour, s'acquitteraient avec du fer? On ne parle pas des Juifs de Lyon. S'ils avaient été bien apparents, ils auraient valu la peine qu'on s'occupât d'eux d'une manière spéciale.

Le second concile est celui de Béziers, tenu l'année suivante. Les Juifs, adonnés aux sciences, exerçaient la médecine; de leur côté, les ecclésiastiques cultivaient cette branche lucrative. Les Israélites étaient, dit-on, guidés par une instruction plus approfondie. Je n'ai pas recherché la preuve de cette assertion, mais il est certain que le clergé s'effaroucha toujours de cette concurrence. L'assemblée de Béziers défendit aux chrétiens de recourir à des médecins juifs; de plus, elle prescrivit à tous les Israélites de payer la dîme et de rendre aux curés le même profit que s'ils étaient chrétiens.

Digitized by Google

Un peu après cette époque et dans le courant encore du siècle suivant, les prélats assemblés à Vienne, près Lyon, introduisirent contre les Juifs une violence restée jusque-là sans précédents. Non-seulement l'exercice du culte israélite fut interdit, mais encore les Juifs furent contraints de faire les actes du chrétien. Lorsque le saint viatique marchait à travers les rues pour aller porter courage et consolation à l'agonisant, l'Israélite, qui ne croyait pas, devait cependant rendre les honneurs et s'agenouiller devant la représentation du Christ détesté. Cet hommage forcé plaisait-il au Seigneur, n'était-il pas une occasion nouvelle de haine et de blasphème? Toujours des coups d'épingle ou des coups de poignard.

Philippe-le-Hardi succède à saint Louis. Ce prince, revenant du siége de Tunis, perd dans une tempête la moitié de sa flotte ; il a besoin d'argent, tous les Juifs sont rappelés en France, et recouvrent une partie de leurs droits.

Sous le règne de Philippe-le-Bel, les vexations ou les caresses prodiguées aux Juifs sont le thermomètre de la prospérité publique. Suivant les intérêts du trône, le roi soulagea lss Juifs, les chassa, les rappela pour les chasser encore, mais l'or fut le mobile de tous ces changements d'un système perpétuellement le même dans ses fins. Accueillis, les Juifs furent écrasés d'impôts; proscrits, ils furent dépouillés. Philippe, brouillé avec le Saint-Siége, dépouille également et la synagogue et l'église, peu lui importent les sources d'où découle la fortune. Ce qu'il lui faut avant tout, c'est de l'argent. Moyennant des complaisances pécuniaires, les Juifs obtiennent du roi des dispositions législatives qui modèrent la puissance ecclésiastique sur eux, la royauté se charge seule du soin de commander aux Israélites, le clergé est réduit à ne plus user que de son droit d'excommunication, qui tous les jours perdait de sa puissance depuis que l'Eglise s'était mise à en abuser. Philippe-le-Bel lui-même n'était-il pas sous le poids d'une excommunication fulminée par Boniface VIII? ce pape ne s'était-il pas permis de donner la couronne de

Digitized by Google

France à l'empereur Albert, comme si elle eût été en son pouvoir? et cependant Philippe-le-Bel régnait toujours; car les coups de l'Eglise avaient perdu leur force dans le domaine temporel. Aussi nous voyons beaucoup de Juifs acheter et obtenir la faveur de ne plus porter la rouelle prescrite par les conciles. Au mois de juin de l'année 1302, Philippe publia même un mandement dans lequel il défend aux inquisiteurs de la foi de s'attribuer la connaissance des délits commis par les Juifs.

Mais, je le répète, si le roi de France affranchissait les Juifs de la domination ecclésiastique, c'était uniquement pour les avoir d'une manière plus absolue sous sa main, et cette protection se résumait en lourds tributs; le parlement devint d'autant plus docile aux volontés de Philippe, que celui-ci, pour le rapprocher davantage de son trône, le rendit sédentaire à Paris; placé dans cette influence de cour, ce corps agissait, prononçait et condamnait sur un signe; il se façonnait sur le caprice d'un moment. Je ne puis expliquer autrement cet arrêt de 1288, qui condamne les Juifs à payer trois cents sols d'amende, sous ce prétexte dérisoire qu'ils avaient chanté *trop fort* dans leur synagogue. Cette curieuse sentence n'est pas la seule sentence qui puisse servir de monument à l'histoire des Juifs. Les descendants de Juda trouvaient cependant bien doux ce repos ruineux; ils aimaient mieux payer que périr.

La position change en 1306, les Juifs sont chassés et dépouillés, mais bientôt un nouvel édit les rappelle; pendant quelques années, leur vie se traîna péniblement en France, puis survint pour eux le bannissement définitif qui se prolongea jusqu'au règne suivant. Dans ce temps, Lyon fut irrévocablement intercallé à la France, et la législation du royaume lui devint commune. Lors du couronnement du pape Clément V dans notre ville, Philippe-le-Bel s'y trouvait également; de mutuelles concessions furent échangées entre le trône et le Saint-Siége; sans doute le roi fut guidé par l'in-

Digitized by Google

tention de complaire au souverain pontife, lorsque, la même année, et suivant Paradin, le jour de la fête de la Magdeleine, il ordonna le bannissement des Juifs de Lyon, et déclara leurs biens confisqués. Les Israélites avaient été si souvent déjà proscrits et réintégrés en France, qu'ils s'étaient préparés à laisser passer l'exil comme un capricieux orage, incapable de les renverser tout-à-fait. C'est pour cela que, dans l'espoir du retour, ils soustraisaient à l'avidité du peuple et aux rapines du trésor tout ce qui pouvait aisément être ignoré, détourné ou caché; comme trop d'obstacles les attendaient sur la route, comme trop d'yeux inquisiteurs, trop de mains spoliatrices, étaient ouverts sur eux, les Juifs se gardaient bien d'emporter leurs précieuses richesses; quelquefois ils les confiaient à une garde sûre et amie, et leur faisaient franchir la frontière; mais le plus souvent, réduits à se servir de leur impuissante adresse, ils creusaient au fond de la terre, et se reposaient sur cette mère commune du soin de conserver quelques ressources pour eux ou leurs enfants, rachetés de la proscription. Après ce regard de prévoyance jeté sur l'avenir, ils prenaient leur bâton de voyage, et s'en allaient, louant Dieu ou regardant leur Jérusalem d'Orient. Avignon et l'Allemagne leur offraient une retraite où reposer leurs membres et calmer leur misère.

Au sujet de ces trésors enfouis, un Lyonnais distingué, M. Breghot du Lut, notre contemporain, a renfermé dans ses *Mélanges* des faits qui, s'ils ne sont pas très-exacts, méritent du moins d'être rapportés.

On s'est demandé souvent quelle a été la cause des immenses richesses de Nicolas Flamel; cette cause, la voici: Flamel se trouvait à Naples lorsque le hasard fit tomber entre ses mains un livre hébraïque surchargé de figures hiéroglyphiques; surpris de ces caractères mystérieux, il porta cet ouvrage chez l'apothicaire Rabbi-Nazard, fameux cabaliste, afin d'obtenir quelques éclaircissements. Il résultait des explications données par Nazard que chacune de ces figures

Digitized by Google

indiquait un trésor caché dans quelque maison des principaux quartiers des villes de France. Suivant un inventaire général de ces richesses déposées par les Juifs, sous le règne de Philippe-le-Bel, plusieurs des maisons indiquées se trouvaient à Paris, où Flamel vint puiser à pleines mains l'or, l'argent, les diamants et les bijoux; plusieurs autres, détaillées dans le comte de Gabalis, se trouvaient à Lyon; quelques-unes enfin se trouvaient à Toulouse, Bordeaux, La Rochelle et Rouen; mais notre ville était la plus favorisée, attendu que le voisinage d'Avignon, où les Juifs avaient toujours été tolérés, conduisait à Lyon plus que partout ailleurs les enfants de ce peuple.

Quoi qu'il en soit, le nombre des trésors cachés dans notre cité n'a pas été évalué à moins de vingt; l'un d'eux, très considérable, aurait été découvert dans l'hôtel de Gadagne; sa figure relative était un homme armé, se sauvant de ses ennemis à la nage. Le propriétaire de cet hôtel devint si puissamment riche, que lorsque Louis XIII, sous le ministère de Richelieu, traversa Lyon pour se rendre dans la Provence, cet heureux sujet lui offrit un repas où brilla le plus grand luxe, et sachant le mauvais état où de perpétuelles guerres avaient placé les finances du royaume, il pria le monarque d'accepter une somme de deux cent mille écus, dont la privation, ajouta-t-il, ne pouvait incommoder sa famille; cet offre valut à sa descendance quelques distinctions honorifiques. Louis XIII ayant demandé à notre Lyonnais comment lui était venue cette grande fortune, celui-ci répondit par ces mots : Sire, je l'ai gagnée en vendant le bled à meilleur marché que les autres; et voyant que l'étonnement du roi n'avait pas été dissipé par la réponse, il ajouta : Dans la prévision de quelque terrible disette, j'ai consacré plus d'un million à m'aprovisionner de bled au prix de cinquante sols le bichet, et lorsque, dans les temps de famine, la valeur de cette mesure s'était élevée à huit francs, je la cédais à sept francs. Le roi s'en alla content, mais l'histoire ne dit pas s'il conçut quelque

Digitized by Google

défiance de la découverte d'un trésor laissé par les Juifs.

Je reviens maintenant à Nicolas Flamel; il paraît que l'ambition ne le poussa jamais à venir explorer Lyon; peut-être s'était-il contenté des indications parisiennes; seulement, comme ce père de famille possédait deux demoiselles, il destina l'une d'elles à un jeune Lyonnais, qui plus tard aurait eu pour dot les hiéroglyphes si précieux pour notre ville. Nicolas caressait donc ce projet d'union; déjà le jeune prédestiné avait fait route pour la capitale, déjà son application soutenue et les lumières de Flamel l'avaient initié au négoce des plus précieuses étoffes, et l'heure du serment conjugal allait sonner, lorsque les filles de Flamel, sans doute très-faiblement éprises des charmes de notre compatriote, prennent la soudaine détermination de renoncer au monde, ferment sur elles les portes d'un couvent, et se font les épouses de Dieu. Grand fut le désappointement du futur, mais il fallut bien se résigner. Du reste, les *Mélanges* de M. Breghot nous apprennent qu'un ample dédommagement était réservé au jeune homme. Nicolas Flamel, confus et contrit de ne pouvoir accomplir sa promesse, voulut du moins indemniser l'apprenti négociant, soit des frais du voyage, soit de la perte de son temps, soit enfin des dépenses de son séjour à Paris: il lui compta donc une somme d'argent, et se défit en sa faveur de deux figures expliquées. La première portait onze têtes de lions rangées sur trois lignes, elle était l'indication des dépouilles de onze familles juives. Comment pourrait-on douter de la découverte de ces trésors, lorsque Lyon renferme encore onze maisons de même structure, portant pour armoiries des têtes de lions; la rue Juiverie, elle seule, contient plusieurs de ces constructions. La deuxième figure, représentant le jugement du roi Pâris sur la pomme d'or, désignait un trésor qui dut être trouvé près le port de Roanne. Enfin, pour corroborer tous ces faits, on ne sait si Nicolas Flamel disposa des autres signes lyonnais; mais l'extrait rapporté sans commentaires par M. Breghot nous

Digitized by Google

apprend que ces trésors ont été nécessairement déterrés, puisqu'il est impossible que la fortune rapide de plusieurs Lyonnais n'ait pas été échafaudée avec ces matériaux étrangers et inconnus.

Sans doute je professe un grand respect pour les vieilles traditions populaires, mais je ne puis m'empêcher de trouver dans ces découvertes quelque analogie avec celles de l'astronome Herschel. Dans les siècles du moyen-âge, les grandes prospérités commerciales étaient vîte attribuées aux cabalistiques opérations de la magie, aux pactes avec l'enfer, à des causes surnaturelles ou cachées, les inventions de trésors figuraient dans ce dernier moyen de richesse. L'idée que l'on s'était faite de la fortune des Juifs se prêtait d'ailleurs admirablement, et trop souvent dispensait de raisonner; les mêmes raisons de décider affirmativement n'existant plus de nos jours, je serai forcé de peser les faits.

On a parlé des trésors enfouis en 1311, sous le règne de Philippe-le-Bel; aucune probabilité n'existe pour soutenir cette hypothèse. Il est possible que des richesses aient été cachées alors, mais il est certain aussi que les Juifs, rappelés quatre ou cinq ans après par Louis-le-Hutin, vinrent s'en ressaisir. Nicolas Flamel existait-il en 1311, et tous les faits dont j'ai parlé se seraient-ils accomplis dans un aussi court espace de temps? personne ne le pensera. La *Biographie universelle*, tome xv, nous apprend que Flamel mourut en 1418. A supposer donc qu'il ait vécu cent ans, il n'existait pas encore en 1311, lors de l'édit de rappel prononcé par Louis-le-Hutin. S'est-on trompé de règne, et veut-on se rejeter sur le dernier exil prononcé par Charles VI? pas davantage; car Charles VI fit payer les Juifs de ce qui leur était dû, et leur permit d'emporter leurs trésors. Peut-on s'expliquer d'ailleurs cette étrange plaisanterie? Les Juifs, au caractère défiant, se rassemblent de toutes les parties du royaume; après leur exil de France, ils confient à un seul ouvrage les secrets de leurs familles, et se livrent ainsi à la

Digitized by Google

merci de tous ; leur adroite activité ne tente pas un effort pour pénétrer secrètement jusqu'à leurs richesses ; ils s'endorment au contraire dans l'indifférence ; ils attachent si peu de prix à ce livre dépositaire de leurs intérêts les plus cachés, que l'ouvrage s'égare à Naples, et tombe entre les mains de Nicolas Flamel. Ce n'est pas tout encore : le chrétien s'adresse à un Juif, et le fameux cabaliste Rabbi-Nazard ne cherche pas à le tromper, à ressaisir la propriété de ses frères ; il la livre tout entière ; il met entre les mains de Flamel la clef de tous ces mystères, et depuis ce temps les Juifs n'entendent plus parler de rien, ne se plaignent de rien. En vérité, c'est beaucoup trop de bonhomie.

Peut-être, après 1311, le hasard a-t-il amené la découverte d'un ou deux trésors à Lyon, peut-être aussi quelques familles massacrées dans le trajet de l'exil ne sont-elles pas venues redemander à la terre ce qu'elles lui avaient confié ; mais ces faits isolés ont été grouppés et grossis d'une manière fantastique, et je crois que l'on fera bien de les accueillir avec la plus grande défiance. La crédulité publique s'est exercée avec prédilection sur Nicolas Flamel ; on est allé jusqu'à lui prêter la possession de la pierre philosophale, et ses richesses sont passées en proverbe. Rectifions ces erreurs. Flamel était écrivain et libraire; dans ces temps où l'imprimerie attendait encore son inventeur, la double profession qu'exerçait Flamel avec zèle et intelligence, le mit rapidement à la tête d'une brillante fortune. Pernelle, son épouse, lui apporta quelque bien, et d'ailleurs notre héros était très-peu délicat en affaires. « A mesure qu'il gagnait de l'argent, dit sa biographie, il achetait de petites rentes sur des maisons, et préférait celles dont le recouvrement était difficile. Alors il faisait mettre l'immeuble aux criées, et trouvait moyen de le faire adjuger à bas prix. » Malgré toutes ces négociations plus ou moins frauduleuses, les revenus de Flamel, au moment de son décès, ne s'élevaient qu'à la somme de 676 livres 5 sols tournois, représentés en 1761 par 4,596 livres de rente. Ce

Digitized by Google

revenu sans doute était considérable, mais nullement en rapport avec les immenses richesses qu'on lui supposait. Enfin, pour revenir à la prétendue découverte des trésors juifs, j'emprunte ce dernier passage à la *Biographie* : « Les biens de Flamel, une fois multipliés dans l'opinion, on voulut en découvrir la source : les uns ont dit qu'il les tenait des Juifs, qui, chassés de la France, l'avaient chargé du recouvrement de leurs créances. Le président Hénault, Sainte-Foix et d'autres ont démontré l'absurdité d'une pareille origine. L'auteur du comte de Gabalis émet ironiquement ou sérieusement une assez bizarre opinion. Il admet l'acquisition des figures d'Abraham, juif; mais ce livre, suivant lui, n'était qu'un indice emblématique des divers lieux où les Juifs exilés du royaume avaient enfoui leurs trésors, et ce fut le Rabbi-Nazard qui lui en donna l'interprétation. Au reste, Villars connaissait mal Flamel, puisqu'il en fait un chirurgien, et qu'il le fait voyager à Rome et à Naples. » Cette version diffère quelque peu de celle donnée dans les *Mélanges*, mais la solution doit en être la même.

Portons maintenant nos regards sur des événements moins fabuleux. Le fils de Philippe-le-Bel, Louis-le-Hutin, monta sur le trône de France en 1314, et ne l'occupa que deux ans, au bout desquels il mourut. Ce faible espace de temps lui suffit pour échouer dans son expédition, charger d'impôts le clergé en même temps que le peuple, et vendre les charges de judicature. La soif d'argent dont Louis était tourmenté le fit penser au troupeau juif; il lui permit l'entrée de son royaume, moyennant un tribut prélevé sur chaque tête. Les Israélites payèrent l'énorme somme de cent vingt-deux mille cent vingt-cinq livres, et furent admis. Je n'ai pas besoin de rappeler qne Lyon, compris désormais dans le royaume de France, leur fut ouvert comme toute autre ville. Il semblait du moins que cette rentrée coûteuse ne serait pas tout-à-fait dérisoire. Louis, en effet, assura aux Israélites douze ans d'un libre séjour en France; de plus, il confirma l'exercice de leurs

Digitized by Google

priviléges, et rendit aux Juifs leurs synagogues et leurs livres sacrés, moins le Thalmud, si souvent condamné.

Après la mort du roi, son père, Philippe-le-Long alla plus loin que lui dans les commencements de son règne. Les historiens s'accordent à vanter les douceurs de ce prince, et c'est en vertu de cette heureuse disposition d'esprit que Philippe, dans son ordonnance du mois d'avril 1317, se plaît à regarder les Juifs comme ses enfants et ses sujets, sans établir de distinction entre eux et les chrétiens; mais bientôt son caractère s'aigrit contre les Israélites, l'entourage des rois a corrompu son cœur, et par le fait même de son esprit pacifique, il s'accoutuma à ne regarder que par les yeux de ses courtisans. Les douze ans de paix garantis aux Juifs par Louis-le-Hutin ne sont pas expirés, et pourtant voici que, sous le prétexte de ridicules accusations, les Juifs sont bannis par Philippe : ils avaient, disait-on, fait un pacte avec les lépreux, ils avaient empoisonné les puits et les fontaines publiques; c'est la première fois que l'usure ne leur fut pas imputée; mais ne nous y trompons pas, l'intérêt réchauffe toujours la rage du fanatisme. Voyez comme les bûchers dressent leur tête; il faut à la France les cendres ou l'or des Juifs; malheur à ceux qui n'avaient pas eu la sagesse de s'enrichir aux dépens des chrétiens, ils furent brûlés; au contraire, les Israélites engraissés par les gains du commerce ou l'usure furent respectés, mais pillés; on leur accorda le droit de séjourner en France et de s'enrichir encore, ce droit leur fut vendu par le trésor royal au prix de cent cinquante mille livres. Etonnez-vous après cela d'avoir forcé les Juifs à la rapine, et recherchez la cause de ces profondes antipathies nationales.

Philippe-de-Valois vint associer son nom aux vexations des règnes précédents, mais il le fit avec un raffinement d'adresse qui faillit ébranler la constance judaïque. Le caractère privé des Israélites ne fut pas le but des poursuites du pouvoir; le prince voulut seulement effacer de leur front le signe re-

Digitized by Google

ligieux; Philippe se fit l'apôtre du baptême : la purification que donne l'Eglise servait de sauve-garde contre la proscription, et, grâces à cette condescendance, le Juif obtenait le droit de garder au grand jour ses défauts primitifs; en un mot, il devait se faire nommer chrétien sans cesser d'être Israélite. Avant le quatorzième siècle, les propositions de Philippe auraient été fièrement rejetées par les Juifs, et les proscrits malheureux, mais fidèles, se seraient laissés condamner à tous les tourments plutôt que de fermer l'oreille au cri de leur conscience. Mais, en 1346, l'intérêt commençait à éteindre la foi de quelques-uns; la conversion au culte du Christ leur parut une pure affaire de forme qui ne liait pas leur cœur; autour d'eux, d'ailleurs, les enfants de l'Eglise faisaient si souvent bon marché des principes catholiques, qu'ils purent bien croire à la futilité des doctrines chrétiennes; aussi, pour conserver et étendre leurs priviléges, plusieurs Juifs se firent baptiser, sans renoncer entièrement aux ordres du Thalmud. N'était-ce pas en effet se plier à la nécessité du moment? Et le Thalmud ne leur prescrivait-il pas d'acheter la fortune en trompant les chrétiens?

Si donc Philippe pensa bien faire en imposant aux Juifs la double alternative du baptême ou de l'exil, il se trompa. L'Eglise ne put pas se glorifier d'un retour imposé à la lâcheté par la crainte : on n'obtint qu'une confession démentie par le cœur, et ce parjure se rencontrera trop souvent lorsque l'option ne sera pas entièrement libre de toute appréhension, lorsqu'on remplacera la persuasion par la menace. Hâtons-nous de le dire cependant, la fierté juive n'avait pas fléchi tout entière : si quelques Israélites se courbèrent devant le caprice du prince, s'ils préférèrent le mensonge à l'héroïsme de l'exil, la généralité de leur nation est restée vierge de cette souillure; placée entre la confession du Christ et la proscription, elle choisit cette dernière, et s'éloigna du royaume, en laissant à ses frères renégats, et son mépris, et l'opprobre, et la richesse, et le remords. Comment la

Digitized by Google

blâmerais-je? elle marchait suivant sa foi. Le propre de l'esprit humain est de ne jamais vouloir s'instruire *par ordre* d'une puissance armée.

Nous sommes à 1350. De grands malheurs vont peser sur la France; je n'ai plus besoin de dire qu'ils amenèront nécessairement la prospérité des Juifs. Il est une chose déplorable à remarquer dans notre histoire de France, et si l'ingratitude ou la versatilité des princes étaient choses non encore dites, je devrais insister davantage sur cette remarque. Toutes les fois que notre patrie fut dévorée par une plaie qui la rongeait, les Juifs étaient mandés pour panser la blessure; mais que de beaux jours viennent éclaircir l'horizon de la France, et vous verrez nos anciens rois rejeter dans la disgrâce et l'exil ces médecins devenus inutiles. Comme si le trône sentait en lui et autour de lui l'impuissance de se soutenir, il allait mendier à Israël le pardon, l'oubli du passé et, pardessus tout, son bras d'argent pour arrêter sa chûte; puis lorsque le prince était assis sur des bases solides, il oubliait ses promesses et brisait l'appui du Juif. Cette défiance de la résistance française était une injure au pays, mais qu'importait au monarque? une ressource étrangère était prête sous ses mains; il l'usait à son service, et la reniait ensuite.

Heureusement je trouve dans la conduite du roi Jean une exception à cette règle invariable. Ce prince sut conquérir le surnom de Bon, et nul n'ignore qu'il se plaisait à répéter cette belle sentence: *Si la bonne foi et la vérité étaient bannies de tout le reste du monde, elles devraient se trouver dans la bouche des rois.* Les désastres qui signalèrent son règne purent bien décider Jean à flatter les Juifs, mais cette prédilection qu'il leur porta ne se démentit jamais. Serait-ce parce que la fortune publique ne mit jamais sa reconnaissance à l'épreuve? j'aime à croire le contraire.

Quoi qu'il en soit, Jean-le-Bon, forcé de résister à l'envahissement de la France par les Anglais, rappela l'or des

Digitized by Google

Juifs ; bientôt la déroute de Poitiers et la captivité du roi firent comprendre davantage combien avait été sage la révocation de l'édit d'exil ; les villes du royaume et principalement le commerce furent imposés pour des sommes énormes (1). Les richesses juives formèrent une considérable partie de la rançon de Jean : c'est pour cela que ce prince leur accorda plus de faveurs qu'aux chrétiens eux-mêmes. Une ordonnance royale exempte les Israélites des gabelles, aides, ost, chevauchée, garde des villes et forteresses, servitude et redevances. Ces priviléges exhorbitants étaient injustes, puisqu'ils maintenaient la différence préexistante entre les sujets d'un même royaume. Seulement les avantages de la législation, cette fille des rois, si changeante et si folle, s'étaient reportés sur l'autre plateau de la balance. A l'aide de semblables préférences, tour-à-tour favorables ou hostiles à l'une des deux religions, on creusait entre les deux peuples un abîme insoudable. La conciliation du dix-neuvième siècle parviendra-t-elle enfin à le combler ?

L'année 1360 vit confirmer tous ces priviléges, et les états généraux, comprenant les besoins du trône, environnèrent les Juifs de toute leur protection. Mais en même temps que les droits d'Israël allaient s'élargissant, ses impôts ne pouvaient disparaître, puisque dans la pensée royale, les uns étaient achetés par les autres. Sous le règne de Jean, chaque Juif paya cette redevance au trésor :

Droit d'entrée en France pour un Juif et sa femme.	14 florins.
Pour chaque enfant ou domestique. . .	1 livre 2 gros.
Droit de séjour pour un Juif et sa femme.	7 livres tourn.
Pour chaque enfant ou domestique. . .	1 livre.

Je puis donc dire que si, d'un côté, Jean-le-Bon affranchit les Juifs de toutes les redevances seigneuriales ou droits imposés par les villes de leur résidence, d'un autre côté, il

(1) Lyon paya pour sa part plusieurs milliers de florins d'or.

Digitized by Google

augmenta leurs charges vis-à-vis de l'état. En un mot, il y eut dans ce mode de répartition un caractère humiliant pour les Juifs et un ferment de haine jeté contre eux dans l'esprit des habitants des villes. Cet état de choses ne pouvait se prolonger.

En effet, Jean laissa le trône vacant en 1364, et, la même année, nous voyons Charles-le-Sage respecter, il est vrai, les priviléges des Juifs, mais les ramener à des proportions équitables. Ici je puis parler des Israélites de Lyon : depuis la confusion de notre ville dans la France, c'est la première disposition générale qui mérite d'être rappelée. La position où se trouvait la France depuis la prison du roi Jean et les entreprises des Anglais sur le royaume déterminèrent Charles à faire fortifier les villes frontières, et comme Lyon était alors clef du royaume par sa situation, le roi voulut que l'on travaillât incessamment à le prémunir contre une surprise ; en conséquence il ordonna que tous les habitants de Lyon, les ecclésiastiques, la noblesse et les Juifs contribueraient aux dépenses des réparations et fortifications. Les Juifs, qui étaient exempts du guet et garde, prétendirent s'exempter de ces contributions, mais un des historiens de notre ville nous apprend « qu'on fit entendre aux Israélites que s'ils « n'étaient pas admis à la garde de notre ville, c'était pour « d'autres considérations qui étaient un effet de la sagesse « du roi, qui se défiait de leur fidélité pour son service, mais « qui ne voulait pas les décharger des impositions commu- « nes pour la défense et pour la sûreté de cette ville à la- « quelle ils n'étaient pas moins intéressés que les autres. » Cette ordonnance était juste en elle-même, mais on avait soin de la présenter avec un commentaire offensant pour les Juifs; ceux-ci payaient toujours, et la défiance plus apparente que sincère avec laquelle on les repoussait de toutes fonctions civiles, leur faisait assez comprendre qu'on les maudissait, en leur tendant une main avide.

Duguesclin ramène de beaux jours pour la France, les Juifs

Digitized by Google

sont chassés, les charges de la guerre se font sentir; Charles-le-Sage rappelle les trésors du peuple exilé. Ce règne ressemble donc à tous les autres, et Charles s'en serait allé comme ses prédécesseurs, s'il n'eût signalé sa mort par la suppression des impôts. L'approche du trépas est donc bonne à quelque chose.

Les hommes du pouvoir réprouvèrent bientôt ces dernières dispositions de Charles V; l'oncle et régent de Charles VI, signala sa puissance par d'énormes impôts dont il écrasa le peuple; peut-être les Juifs durent-ils à cette cupidité l'ombre du repos qu'il leur fut permis de goûter dans les premières années de ce règne. Je trouve plusieurs dispositions législatives déterminant à cette époque l'état civil des Juifs dans notre ville. Comme sous le règne précédent, la colonie israélite fut tenue à supporter les frais de garde de Lyon dans des proportions égales aux charges des autres habitants; mais le capitaine de la ville crut pouvoir, ainsi que les autres dépositaires de l'autorité, tourmenter et pressurer les Juifs à son profit. Charles VI, débarrassé de son régent, gouvernait alors par lui-même, et sa raison lui permettait encore d'avoir une volonté ferme autant que droite. Qu'il me soit permis de rapporter ici la lettre écrite par ce prince au bailli de Mascon, tenant alors son siége de justice dans notre ville; cet acte pourra nous éclairer sur le véritable caractère de Charles, et doit servir de pièce importante dans la justification d'un règne qui devint ensuite si fatal aux Juifs. Voici la traduction de cette épître donnée par Ménestrier :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français, au bailli de Mascon ou à son lieutenant, salut : les consuls et habitants de Lyon nous ont fait de grosses plaintes, de ce qu'ayant fait un traité avec le capitaine que nous avons établi dans ladite ville, pour une certaine somme d'argent qu'ils lui devaient pour ses gages, dont ils étaient d'accord avec lui, et au-delà de laquelle il ne peut ni ne doit exiger quoi que ce soit; cependant ledit capitaine a tâché de tirer des

Digitized by Google

Juifs, qui contribuent avec lesdits complaignants à la somme qui a été accordée audit capitaine, et qui d'ailleurs par les priviléges que nous leur avons accordés, sont exempts de guet et garde ; et sur le refus qu'ils ont fait de lui donner d'autres gages, il en a fait prendre, arrester et emprisonner quelques-uns, ce qui leur est d'un grand préjudice et dommage, comme ils disent, nous supplions d'y pourvoir. C'est pourquoi nous vous mandons et commandons qu'après avoir appelé ceux qui devront être appelés, si vous trouvez que la chose soit ainsi, vous défendiez ou faisiez défendre, de notre part, audit capitaine, d'inquiéter, molester ou vexer les Juifs, soit en leurs corps, soit en leurs biens, à cette occasion. Mais que s'il s'est fait quelque chose au contraire, vous les révoquiez et réduisiez toutes choses en leur premier état, en contraignant ceux qui devront être contraints, et recevant les causes d'opposition, s'il y en a entre les parties ; et qu'après les avoir ouïes, vous leur rendiez bonne et due justice, nonobstant toutes impétrations et subreptions à ce contraires. Donné à Paris, le 20 janvier 1387, de notre règne le huitième. »

Plus tard et dans les années 1392 et 1393, une difficulté s'éleva sur la jurisdiction entre l'archevêque de Lyon et le bailli de Mâcon. D'après le rapport des historiens, il paraîtrait que l'archevêque de Lyon entreprit à cette époque un voyage à la cour, et s'armant de son influence sur le prince, dont la raison était déjà frappée d'aveuglement, parvint à étendre le cercle de ses pouvoirs judiciaires. Dans les débats qu'amena l'exécution de cet arrêt, annulé depuis, nous voyons paraître maître Gérard, docteur en droit, juge du ressort de Lyon, garde du petit sceau de Montpellier et lieutenant du conservateur des priviléges des Juifs. En effet, le 2 du mois de mai 1393, Etienne de Givry, clerc conseiller du roi et commissaire désigné à cet effet, sur la réquisition du procureur de l'archevêque, fit « commandement et défense « audit maître Gérard, maître lieutenant à Lyon, du con-

Digitized by Google

« servateur des Juifs, à son maître, à sa personne, que plus « ils ne s'entremissent de leurs cours ou connaissance en « la ville, cité et baronie de Lyon, des Juifs, demeurans « esdits lieux, mais en laissassent joyr et user ledit monsei- « gneur l'archevêque, selon la teneur dudit arrêt, composi- « tion, accord et ordonnances royaux, dont audit arrêt est « faite mention : lequel (maître Gérard) répondit que les- « dits Juifs étaient grandement privilégiés, afin qu'Estienne « de Givry eût avis s'il persévèrerait à ladite défense. » Et plus bas, toujours dans le même acte d'exécution de l'arrêt précité, je lis ces phrases : « Item le dimanche, quatrième « jour dudit mois, après qu'Estienne de Givry eût lu les pri- « viléges desdits Juifs, lesquels contenaient entre les autres « choses que le roi exemptait de la jurisdiction de tous ses « Juges et autres les Juifs tant seulement (dans les causes) « dont la connaissance lui pouvait ou devait appartenir de « droit et de raison. Et quand il eut montré audit maître « Gérard ledit arrêt et les clauses desdites compositions, « accords et ordonnances touchant le fait des Juifs, il fit « semblable commandement, comme dessus, audit maître « Gérard, et lui défendit, de par le roy, qu'il en attemptât « aucunement contre la teneur desdits arrêts et compositions « induitement. Et semblablement il fit commandement à « plusieurs Juifs qui là étaient présents, c'est à sçavoir à « Josson de Montmeillan, Josson de Vermenton, Balmon « Moyses, Mousse Samsin et Abraham Noblet, qu'ils ne at- « temptassent aucunement contre la teneur dudit arrest, et « qu'ils le feissent sçavoir aux autres Juifs (1). »

Lorsque l'on s'appliquait ainsi à déterminer le mode et l'exercice de la législation juive, nul ne pensait que l'année suivante viendrait rendre inutiles toutes ces mesures. Mais bientôt le malheureux Charles VI sentit peu à peu décliner dans son esprit les lumières d'une volonté juste : tourmenté par de sinistres visions, poursuivi par quelque chose de fatal

(1) Menestrier, *Preuves* de l'*Histoire consulaire*.

Digitized by Google

qui s'attache à l'homme préoccupé, obscurcit son entendement et le livre à l'erreur, Charles se crut de toutes parts environné de piéges ; il se détourna du monde, et courut cacher les misères de son délire. Auprès de ce prince, soupçonneux dans son aliénation mentale, l'intrigue dut avoir un trop facile accès ; de vieilles haines intéressées contre le judaïsme se remuèrent autour du monarque ; elles se couvrirent du voile de l'intérêt public ; enfin, elles arrachèrent sans peine à la plume de Charles un édit de proscription générale. Quelque chose restait à faire ; il fallait cimenter cette œuvre d'injustice ; et voici que le 17 septembre 1394, l'exil est déclaré irrévocable en forme d'*établissement*.

Mais si, dans sa crédulité, Charles VI était facile à se laisser surprendre, on peut dire aussi qu'un sentiment inné de droiture le guidait toujours ; ce prince fut quelquefois le jouet de la ruse et de l'erreur, mais en se faisant l'instrument des petites malices de cour, il crut servir le bien public, et conserva sa bonté d'ame. L'esprit de Charles était resté enfant, le temps ne lui avait pas été donné pour se développer dans la perversité. Aussi ne fut-ce point par un désir de spoliation que ce roi lança l'édit de proscription. L'accusation d'usure avait été ressuscitée devant lui, de hauts conseillers flattèrent l'ardent amour du roi pour le peuple de France ; ils représentèrent à Charles les Juifs s'imposant au pays, épuisant sa richesse et sa vie ; enfin ils prononcèrent le nom d'exil, et pensèrent tout bas se partager entr'eux les dépouilles dorées d'Israël. Un désappointement les attendait. Le monarque, crut, il est vrai, le bonheur du royaume intéressé au départ des Juifs, mais, d'un autre côté, n'ayant jamais trouvé dans ces hommes que dévoûment et fidélité, il ne voulut pas consommer envers eux la dernière injustice ; l'ame innocente de ce prince pensa qu'il était bien de laisser aux Israélites la faculté d'emporter les richesses qui leur appartenaient ; sa simplicité ne comprit pas le besoin de la confiscation.

Digitized by Google

Les Juifs rompirent alors tous les liens d'intérêts qui les retenaient sur notre sol, ils dirent à la France un adieu de plusieurs siècles, et ce fut une pensée consolante pour eux d'emporter dans l'exil cette conviction que le dernier édit de leur dernière proscription avait été surpris à la folie d'un prince qui les aimait aux jours de sa raison.

Parmi les Israélites sortis de Lyon, les uns se retirèrent dans les provinces méridionales et les villes de Marseille, d'Arles ou d'Avignon, séparées encore du royaume de France; les autres se tinrent le plus possible rapprochés de notre cité. A cette époque, la ville de Trévoux, située à quatre lieues de Lyon, leur offrait un asile d'autant plus avantageux, qu'une communication de tous les jours était établie entre ces deux points; Trévoux, d'ailleurs, capitale du pays des Dombes, et tenu en souveraineté par les ducs de Bourbonnais, ne devait point obéissance aux rois de France. Les Juifs établirent donc dans cette ville leurs comptoirs et leurs synagogues. Cet état de choses se prolongea jusqu'à l'année 1428, c'est-à-dire pendant les trente-deux ans qui suivirent l'édit de Charles VI. Je trouve dans Paradin la relation du procès fait à ces Juifs et de leur entière expulsion du pays des Dombes; comme la colonie juive de Trévoux n'était que la continuation manifeste de la synagogue lyonnaise, je ne puis me dispenser de rapporter quelques particularités de ce récit.

« Or, en l'année 1428, la ville de Trévolz étant scandalisée d'infinies et énormes superstitions et diaboliques persuasions dont usait cette synagogue de Juifs, les catholiques de la ville en firent plainte à Madame Marie de Berry, duchesse de Bourbonnais et dame souveraine des Dombes, et à M. Amé de Thalaru, archevêque de Lyon, leur prélat. (Je n'ai pas besoin de faire remarquer que la cause des Juifs, remise en de telles mains, devait être perdue. Aussi, l'archevêque, provocateur peut-être de cette plainte, et dans tous les cas empressé à saisir cette occasion de poursuivre

Digitized by Google

les Juifs, convint avec madame de Bourbon qu'ils y donneraient ordre.) Alors furent expédiées lettres patentes de ladite dame, adressées à maître Pierre Charpin, docteur en décret, chamarier de l'église Saint-Paul de Lyon, official et vicaire-général de M. le révérendissime Amé de Thalaru, archevèque de Lyon, à maître Jean Reux, juge ordinaire de Beaujolais; à maître Jean Namy, juge des appeaux dudit pays. On leur adjoignit maître Aymie Chambéry, surnommé Néophyte, que Paradin suppose être un Juif converti au christianisme; car celui-ci, craignant les offenses des Juifs, se fit mettre sous la sauve-garde du châtelain de Trévoux. (La position de cet homme aurait du l'engager à se déclarer incompétent). L'official Charpin délégua en son lieu et place maître Jean Chalon, et Pierre Balarin fut député comme greffier. Tous ces commissaires s'étant transportés à Trévoux le Mercredi-Saint, 23 mars 1428 (1), et se trouvant en la maison d'Humbert Auserme, lieutenant du châtelain, mandèrent devant eux les Juifs dont les noms suivent: Peyret Leonnet, son fils, Samuel-Gabriel; Josson (que nous avons déjà rencontré à Lyon); son frère, Abraham; son frère, Caquellet; son fils, Jacolet Bien-Venu; Bien-Venu, son fils; Salomon de la Tour, Mathessias Choën, Gabriel Choën et Jayen. On fit entendre à tous ces Juifs, qu'en vertu des lettres de madame de Berry, les commissaires étaient chargés de faire perquisition en toutes leurs maisons, et pour ce faire librement, les Juifs furent arrêtés en la maison du lieutenant, avec défense de bouger, sous peine de mort, jusqu'à ce qu'ils aient reçu un autre ordre, Pendant cet arrêt forcé des Juifs, les commissaires se transportèrent en toutes les maisons israélites, et mirent sous le sceau de monseigneur et de madame tous les livres qu'ils y trouvèrent, et les portèrent à l'hôtel du lieutenant Hugues Auserme. Les commissaires demandè-

(1) Le choix de la semaine où le Christ fut immolé à la fureur des Juifs était un nouveau garant de la condamnation.

Digitized by Google

rent ensuite aux Juifs si dans le temps passé ils avaient usé de la loi écrite ou de la loi de bouche, et des livres appelés dans leur langue *Thalmuth*, outre et pardessus les vingt-quatre livres de la Bible; les Juifs, par la voix de Peyret, répondirent qu'ils avaient plusieurs priviléges à eux octroyés par feu M. de Villars et de Trévolx, comme après par M. le duc et madame, et aussi par M. le comte de Clermont, leur fils; lesquels priviléges le bailli de Beaujolais avait promis aux Juifs de maintenir lorsqu'il avait pris possession de Trévoux, après le décès du seigneur de Villars, pour M. le duc. C'est pourquoi ils protestèrent que leurs réponses étaient sans préjudice à leurs priviléges, si la commission en vertu de laquelle ils étaient interrogés ne s'estendait à ce que leur réponse fût nulle. Ils répondirent donc oralement qu'indépendamment des livres de la Bible, ils avaient aucuns livres nommés Thalmud, qui ne leur étaient point défendus par la loi, et qu'ils n'en avaient point usé contre nature, ni contre leur loi. Ces Juifs furent encore interrogés par leurs serments, si, outre les livres qui leur avaient été pris, ils en avaient d'autres; ils répondirent que, dans la crainte de se parjurer, ils ne pourraient répondre sûrement de cela; car il se pouvait qu'ils eussent d'autres livres que ceux qui avaient été trouvés, et qu'ils ne pouvaient savoir bonnement ceux qui avaient été pris et le nombre de livres qu'ils avaient en leurs maisons. C'est pourquoi les commissaires ayant remis cette affaire au lendemain, les Juifs se retirèrent en leurs hôtels; pendant ce temps, les livres trouvés en leurs maisons *furent* visités par maître Aymie Chambéry Néophyte; de sorte que tous ceux qui furent trouvés être du Thalmud furent mis à part, et ceux de la Bible furent également déposés en un autre lieu séparé; et le jeudi suivant, c'est-à-dire le Jeudi-Saint, les Juifs susnommés comparurent en la maison dudit Auserme, devant les commissaires, lesquels leur demandèrent s'ils avaient autres livres du Thalmud que ceux qui avaient été trouvés en leurs maisons. Les uns répondirent

Digitized by Google

qu'ils avaient quelques autres livres et cahiers de papier, les autres dirent qu'ils n'en avaient point d'autres. Alors les commissaires rendirent aux Juifs les livres de la Bible, et quant à ceux du Thalmud, ils les mirent sous la main de M. le duc et de susdite dame, et les fermèrent sous la clef et scel; puis ils assignèrent aux Israélites un autre jour où ils devaient se représenter personnellement, sous peine de 25 marcs d'argent, et dire vérité sur ce qui leur serait demandé. Ce jour étant venu, dit Paradin dans son style naïf, M. l'official et les autres commissaires firent plusieurs interrogatoires précisément à Peyret, le plus apparent entre les Juifs. Celui-ci confessa plusieurs propositions malheureuses, absurdes et abominables, tirées du livre nommé *Senedrin*, et mesmement concernant le péché détestable de sodomie, qu'il disait être licite aux Juifs (1), et infinis articles d'horrible impiété qu'oreilles chrétiennes ne pourraient souffrir, touchant notre Rédempteur et Sauveur Jésus-Christ. Les livres susdits sont plusieurs choses de ridicule moquerie, et non moins d'impie athéisme. C'est pour cela, continue-t-il, que je me déporterai d'en réciter plus au long, et y sont les chrétiens nommés *Goyns*, *Nozerin* et *Arrelin*, parce qu'ils ne sont point circoncis. Le procès fait et parfait aux Juifs, et le tont rapporté au conseil de Mme de Bouchon, il fut fait commandement aux Juifs de vuyder de la ville de Trévoux.

(1) J'ignore ce que répondit Peyret, mais il est certain que les Juifs ayant gardé leurs anciennes mœurs, conservèrent encore les souillures que leur avait imprimées le voisinage du paganisme. Basnage nous apprend que le Thalmud fait Adam hermaphrodite. Dans un autre passage de cet ouvrage, deux femmes sont introduites dans la synagogue, et viennent disputer sur l'usage qu'un mari peut faire d'elles; les rabbins décident nettement qu'un mari peut faire sans crime tout ce qu'il veut, parce qu'un homme qui achète un poisson peut manger toutes les parties de son corps, selon son bon plaisir. Sans nul doute, au dix-neuvième siècle, la civilisation a lavé chez les Juifs toutes ces taches de l'ame; peut-être les garderaient-ils encore sans le commerce établi librement entre les nations chrétiennes.

Digitized by Google

Paradin rapporte avoir vu, à la date de la même année, des lettres patentes du premier duc de Savoie, *Amé*, données à Thonon, par lesquelles il prenait en sa sauvegarde les Juifs qui lors habitaient ses terres, excepté ceux auxquels le procès avait été fait à Châtillon et à Trévoux, et qui avaient été convaincus et coupables des hérésies et blasphêmes par eux confessés devant les commissaires.

Le pouvoir archiépiscopal triomphait; Lyon et ses abords avaient perdu les Juifs. Cependant la rancune des rois et du clergé ne s'arrêta point à cette seule œuvre contre les Israélites; je ne sais point quels griefs imaginaires ne furent pas inventés pour faire passer cette haine dans l'esprit des peuples : d'absudes fables circulèrent dans la foule; de sacriléges forfaits furent imputés aux exilés, et dans toutes les malédictions que le ciel faisait peser sur la France, le nom des Juifs se trouva mêlé et confondu. L'ombre même de la société juive avait été effacée du royaume, et cependant toutes les calamités étaient regardées comme découlant d'eux. Il y avait évidemment dans toutes ces accusations lâcheté et mensonge; lâcheté, puisque ces coups dans l'opinion publique étaient portés à des hommes absents et dont la voix ne pouvait s'élever pour se défendre; mensonge, puisque les maux publics, à supposer qu'ils ne prissent pas leur source dans les fautes du pouvoir ou dans l'incurie des peuples, ne pouvaient, dans tous les cas, être envoyés à la France comme punition de crimes commis en dehors du royaume. N'était-ce pas là dénaturer la justice divine au profit de la haine? Quoi *qu'il en* soit, ces éternelles conjurations portaient leurs fruits contre la synagogue; peu à peu la contagion du fanatisme gagnait de proche en proche l'ame des populations; les Juifs, forcés de reculer devant les animosités occultes, mais ardentes et actives, voyaient se fermer derrière eux les ports dans lesquels ils avaient trouvé jusqu'ici l'abri contre la tempête. Les provinces méridionales les plus reculées leur restaient seules encore; mais, vers l'an 1481, la Provence fut réunie

Digitized by Google

à la France; plus rien ne pouvait désormais les soustraire au péril; 1484 voit le sang des Juifs rougir les rues d'Arles et de Marseille. Douze ans après, les Israélites sont chassés de la Provence; quelques-uns se dérobent à l'arrêt de proscription; mais le 26 septembre 1501, Louis XII lance un nouvel édit, exécuté jusqu'à la rigueur, et trois ans après, les hommes du fisc, fidèles aux anciennes maximes de spoliation, se saisissent de tous les biens des Juifs.

Voici la France entièrement veuve de ces hommes qui payèrent si souvent de leurs têtes le triste privilége d'apporter les premiers germes de l'industrie dans notre patrie; la voici libre de travailler seule à son bonheur. Sera-t-elle donc plus heureuse? Non, car elle tournera son fer contre sa poitrine, et se déchirera elle-même. Les chrétiens n'ayant plus de Juifs à maudire, à piller, à massacrer, se maudiront, se pilleront, se massacreront entre eux. L'Eglise, à force de violences et de corruption intérieure, a provoqué une scission entre ses enfants, et quelques-uns, par suite d'une confusion fatale de la doctrine catholique avec les principes temporels des autorités ecclésiastiques, voulurent réformer tout à la fois et ce qui venait de Dieu et ce qui venait des hommes. Sans doute les sectateurs de la réforme eurent tort, puisqu'ils changèrent le dogme et se séparèrent de l'Eglise, alors qu'il eût suffi de protester bien haut contre les abus et les déréglements particuliers dont quelques ministres du Christ se rendaient coupables à la face de la terre. Mais enfin la réforme fut pour la plupart de ceux qui l'embrassèrent une faute de raison, une affaire de conscience; cette erreur pouvait être redressée, on se chargea de la rendre incurable. Je n'ai point à noter d'infamie la boucherie décrétée par Charles IX et éclairée par les torches de quelques moines; mon seul but, en rappelant ces souvenirs effrayants, mais vivaces, est d'adresser cette question : A qui la faute de la Saint-Barthélemy? Peut-on consciencieusement l'imputer aux Juifs proscrits de France depuis plus d'un siècle? Evidemment cette

Digitized by Google

question elle-même est ridicule ; combien le serait davantage une réponse affirmative ; et cependant voyons : J'ouvre l'histoire de Lyon, écrite sous le règne même de Charles IX, par un homme à l'ame droite et franche, qui s'est fait l'interprête fidèle des opinions les plus universelles de son époque, et souvent n'a pas craint d'accuser la scandaleuse conduite du clergé avec autant d'énergie qu'il en employait à poursuivre les schismes et le judaïsme.

Paradin, au livre troisième de son histoire, parle des sanguinaires désastres qui rendront à jamais mémorable le règne de Charles IX, *très-chrétien*, roi de France, et les présente comme l'expiation de nos fautes et énormes péchés : « Car, dit-il, la divine bonté nous voulant avertir des fanatiques et enragées opinions qui se conviaient à l'encontre du saint sacrement du précieux corps de Jésus-Christ, permit déjà, dès l'an 1510, au mois de février, que, en une ville nommée Cuobloc, au marquisat de Brandebourg, un méchant garnement, nommé Paule Forme, trouve moyen, à la faveur d'une ténébreuse nuit, de dérober en une église le ciboire ou custode, où, à la manière chrétienne, *gisait* la sainte Eucharistie, et en icelle étaient deux hosties consacrées, desquelles il en dévora l'une, imitant en cela le maître Judas ; l'autre il mit en sa poche, et, s'adressant à un *Juif*, lui présente à vendre la custode, lequel cognoissant bien à quel usage l'on appliquait ce vasge, dict à ce malheureux sacrilége qu'il lui en eût bien donné davantage, s'il lui eût apporté ce qui était dedans. Lors le vendeur tire de sa poche l'autre hostie, l'appréciant au Juif. Ce misérable ne fut longtemps sans sentir en sa conscience les fléaux, les tempêtes et les furies qui lui bourreloyaient tellement sa conscience, qu'il fut contraint de s'enfuir. Cette fuite donnant indice du fait, causa qu'on le poursuivit. Pris, il confesse le crime, est tenaillé à fers chauds, et enfin brûlé tout vif, comme il méritait. Quant au maudit Juif, ayant la sainte hostie en sa puissance, se perforça plusieurs fois de la transpercer à coups

Digitized by Google

de dague, mais n'en pouvant venir à bout, fut surpris de rage, et comme il était agité du diable, s'écria hautement en ces mots : Si tu es le Dieu des chrétiens, montre-le, au nom de tous les diables. Lors l'hostie se partit en trois parties, et découlait le sang de tous côtés, dont le Juif étonné enveloppa les pièces en un drapeau, et les garda en sa maison pendant tout un mois; et puis il en envoya deux parties aux Juifs de Brandebourg et de Stendel, se réservant la tierce partie, dans laquelle il ficha force coups de dague sur une table, et derechef fluèrent force gouttes de sang; de quoi étant effrayé, il voulut manger cette particule; mais il ne lui fut jamais possible, parquoi il la jeta dans l'eau, et ne la put enfoncer ; et après l'avoir jetée dans l'eau, il l'en retira sans qu'elle fût endommagée. Advenant donc le temps de Pâques, il fit cuire des pains sans levain, et posa la particule de la sacrée hostie dans un morceau de pain, et la mit cuire dans le four, dont le four en devint soudain tout resplendissant, et sauta cette pâte aux yeux du Juif, dont étant tout en crainte et frisson, envoya la pâte et la particule de l'hostie à un autre Juif. Enfin, étant décelé tant par la confession du vendeur, que par les Juifs mêmes, il fut pris par le commandement du marquis, lequel aussi fit prendre tous les Juifs habitant dans les terres et détroit de son obéissance, et les fit amener tous à Berlin, où ils furent emprisonnés, et leur étant la géhaine présentée, confessèrent, entre plusieurs autres crimes, que en bien peu d'années ils avaient fait mourir sept petits enfants chrétiens à coups d'aiguilles et de poinçons; au moyen de quoi ils furent condamnés et furent quarante brûlés. Trois autres Juifs reçurent le baptême, mais le lendemain deux d'iceux furent pendus; le troisième se rendit au collége des Cordeliers, à Berlin, et fut sauvé de ce supplice. » Paradin termine ce récit et celui de plusieurs autres catastrophes par ces mots : « Voilà donc les signes et avertissements que Dieu a faits à la chrétienté pour nous retirer des abîmes de nos péchés, pour raison desquels

Digitized by Google

il nous visite rigoureusement de ses verges, nous châtiant temporellement, afin qu'il ne nous punisse en l'autre siècle éternellement. Sur quoi faut dire que nous sommes bien endormis et léthargiques, puisque tant de signes et de monstres ne nous peuvent éveiller de ce profond sommeil de vices. Et n'en pourrions dire autre, sinon que c'est une horrible vengeance de Dieu qui nous laisse aller en sens réprouvé, parce que nous l'avons laissé les premiers, nous abandonnant à toutes les nouveautés; desquelles nouveautés, nous en avons reçu et recevons les fruits que dessus par le juste jugement de Dieu. »

Avec un peu de bonne volonté, sans renoncer toutefois à sa bonne foi, Paradin était donc parvenu à trouver quelque relation entre la fable dramatique de Berlin et la boucherie française. Le bûcher qui avait dévoré quarante Juifs avait, selon lui, projeté jusques sur notre patrie la clarté de ses flammes, et cet éclair de la clémence divine avait été méconnu ; le courroux du ciel, provoqué par le sacrilége des Juifs, au lieu d'être conjuré, avait été attiré sur la France. En dernière analyse, nos pères supportèrent non-seulement la punition de leurs croyances nouvelles, mais bien plus encore des crimes de la synagogue; car le bras de Dieu, une fois armé, n'avait pas su s'arrêter à Berlin, il avait fait le tour du monde. Cette logique vicieuse et ridicule n'était, je le répète, que la manifestation de l'opinion publique, toujours aigrie, toujours envenimée par un absurde fanatisme.

Mais les temps vont changer : la pensée, long-temps comprimée, éclate à la fin, et de force, s'amoncelant peu à peu, grossissant dans la mesure des résistances qu'elle rencontre, se fait jour dans une explosion terrible, et renverse tout ce qu'elle touche. Ce fut quelque chose de profondément triste de voir le protestantisme d'abord (1) élever un cri timide, et

(1) Je ne parle pas de Luther, poussé à la révolte par des passions mauvaises et l'orgueil froissé, mais je crois que cet homme triompha par ce motif qu'il se fit l'interprête des plaintes de son époque.

Digitized by Google

demander à l'Eglise l'extirpation de certains abus criants, c'est-à dire attaquer le caractère mercenaire de quelques parties du culte, et se plaindre des mœurs véritablement dissolues et ambitieuses d'une fraction du clergé. Rome ne comprit pas la portée de ces avis, elle fit la sourde oreille; elle leva son glaive pour menacer et frapper. Cet aveuglement devint fatal; la scission fut consommée, et pour ainsi dire forcée. Parce que la réforme n'avait pas trouvé son appui dans le Saint-Siége, elle se détacha du Saint-Siége, et nia tout-à-fait sa puissance. Cet essai téméraire ne s'arrêta pas là : la négation de l'infaillibilité pontificale conduisit à l'interprétation libre des vérités du dogme. La discipline ecclésiastique avait été méconnue, la doctrine eut son tour, les croyances isolées s'épuisèrent en mille subdivisions indépendantes. Rome, dans le principe, aurait pu tout cimenter et ramener à elle, en se pliant à un besoin généralement senti. Maintenant le moment opportun était passé sans retour, il fallait marcher; la persécution vint encore tout gâter, et des portions toutes entières de l'Eglise catholique s'en allèrent en ruines; la réforme elle-même se perdit en voulant trop s'étendre, à force de discuter et de nier, elle ne crut plus à rien, et les peuples, en se séparant, finirent aussi par ne plus croire à elle.

Le principe de la tolérance pour les Juifs gagna-t-il à ces débuts? Non : car l'Eglise devint plus sévère après ses pertes, et la réforme dominant pendant peu de jours sur quelques points de l'Europe, parut si ombrageuse et si défiante, qu'elle condamna ces discussions religieuses provoquées par elle, et courut enfin se cacher sous l'égide des pouvoirs politiques, afin de subordonner son existence à la leur. Le protestantisme, devenu moyen de tyrannie, se serait donc bien gardé de prendre en mains la défense du judaïsme, alors qu'il ne pouvait suffire à se défendre lui-même.

Mais s'il est vrai que la réforme dévoyée ne fit rien pour les Juifs; il est certain cependant que ces dissertations, souvent consciencieuses, qui menaient involontairement à l'er-

Digitized by Google

reur, modifièrent le rigorisme primitif, démontrèrent la nécessité d'une tolérance indulgente pour les divergences des cultes. L'intimidation oppressive n'avait fait qu'aggraver le mal ; on voulut le calmer doucement ; après bien des peines, le protestantisme obtint son droit de cité. Cette concession de liberté faite aux partisans de Luther devait être le signal de celle faite aux sectateurs de Moïse. Voyons comment elle fut amenée et obtenue dans notre patrie.

L'Eglise n'avait pas changé son système temporel de proscription ; elle pensait encore qu'il ne suffisait pas toujours d'éclairer ou de condamner, mais que les dissidences d'opinions religieuses devaient être poursuivies et extirpées sans cesse par tous les moyens de l'humaine brutalité. Si les protestants furent amenés à la paix par la révocation de l'édit de Nantes, nous ne devons voir dans cette mesure qu'une sage disposition politique blâmée par le clergé, et cependant je puis dire que depuis cette vie au grand air, la réforme, bien loin de s'étendre, s'est desséchée en France ; mais, encore une fois, l'Eglise, ne comprenait pas toute l'importance, toute la sainteté du dévoûment qu'elle prêtait au protestantisme, en voulant le martyriser. Ce mode de tyranniser les consciences se ruinait tous les jours davantage; et le peuple s'était trop imprégné des doctrines chrétiennes pour qu'il fût désormais possible de lui persuader qu'en matières religieuses on était saintement assassin et bourreau. Lors donc qu'on n'eût plus rien à attendre du protestantisme isolé, des hommes se levèrent au nom de la *raison*, et continuèrent à marcher vers la conquête d'une tolérance universelle. C'était un second appel fait à l'Eglise et partant de toutes les bouches catholiques ou autres; Rome détourna la tête, et le haut clergé français était trop occupé de ses plaisirs ou de son ambition pour prêter l'oreille à ces réclamations ou diriger ce travail intellectuel. La philosophie du dix-huitième siècle, méprisée et condamnée, s'irrita ; elle fut consciencieuse d'abord, elle devint bientôt aveugle et furieuse ; n'ayant

Digitized by Google

trouvé que haine dans la religion, elle se prit à son tour à la détester; le christianisme lui apparut opposé aux progrès humanitaires, elle le déchira; toutes croyances lui apparurent une lettre morte, un symbole rétrograde; elle les nia toutes; elle se fit déiste ou athée, à son gré. Les philosophes se proclamèrent avant tout les hommes de la nature. Ce dévergondage effrayant d'une raison livrée à ses déductions ténébreuses, infecta soudain et la cour et le peuple; l'indifférence religieuse naquit alors, et c'est à peine si, perpétuée jusqu'à nos jours, elle commence à vieillir. Dès ce moment, ce ne fut plus une tolérance éclairée qui permit à la vérité d'illuminer ses voies, ce fut une confusion étrange, un cahos inénarrable, les religions diverses furent regardées égales, non pas en grandeurs, mais en bassesses; la philosophie les couvrit toutes d'un même mépris, et si quelques-unes furent épargnées de préférence, elles le durent à leur soumission complaisante, à leur faiblesse comparée aux forces enracinées du christianisme.

Dans cet état de choses, l'exil des Juifs avait perdu son sens, et par le fait il fut révoqué. Je ne sais pas si Louis XV rappela formellement les Israélites, mais il est certain qu'il les laissa rentrer en France. Cette faculté fut cependant considérée comme une faveur, et les Juifs étaient restés si long-temps les parias de la société, qu'ils ne purent parvenir tout d'un coup à laver leur front de leur tache exceptionnelle et caractéristique; mais la Révolution s'avançait pour tout niveler. Les Juifs, placés sous la protection des lois du royaume, n'étaient point cependant considérés comme citoyens français, et par suite de cette distinction fâcheuse, chaque famille israélite devait par ce seul motif supporter un impôt de quarante livres. Dans la séance du 20 juillet 1790, l'Assemblée nationale supprime cet impôt, et porte les Israélites au rang de citoyens. Personne, depuis ce jour, n'a osé renverser cet équitable rétablissement des droits de tous.

Digitized by Google

Je ne m'appliquerai pas à suivre les Juifs au travers des sinistres années qui séparèrent le trône du trône, la royauté de l'empire. Les souvenirs de ce sommeil oppressé et fiévreux de la France sont indépendants de mon sujet; le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme n'eurent plus de nom en France; tous les autels furent foulés pêle-mêle sous le char de la révolution. La France ne distingua plus que des partis politiques, tous vinrent lui payer des tributs humains, et *la raison* dévora toutes les têtes qui lui furent jetées, sans se demander dans quels temples elles s'étaient inclinées. La confusion dans le carnage rapprocha les partis et les croyances; elle les fit s'appuyer, se resserrer ensemble; elle fit taire les haines dans un intérêt commun, et sur des cadavres frappés au hasard dans tous les camps, les hommes sentant leur faiblesse propre, conclurent ce pacte de charité fraternelle que la corruption et le bonheur prolongé de quelques-uns avaient retranché de l'Evangile. C'est pour cela que la Révolution roulant bien des ruines, renversant de bien saintes institutions, porte cependant un caractère de sociabilité avancée, car elle entraîna de nombreux abus, applanit les différences conventionnelles élevées par l'habitude du vice, et replaça la société française dans ce niveau d'égalité rationnelle méconnu trop long-temps et trop vîte oublié. La crise de 89 peut être comparée à une flamme descendue du ciel, selon les uns, sortie de l'enfer, selon les autres; toujours est-il qu'en ravageant, elle purifia.

L'Empire et la Restauration respectèrent la *liberté de* conscience, acquise aux Juifs par la tourmente de dix années, et sur tous les points de la France, les synagogues s'ouvrirent; Lyon eut la sienne; bientôt j'en parlerai. Cependant les pouvoirs régnants, reconnaissant le culte catholique *religion de l'Etat*, établirent en sa faveur une différence avantageuse, et prirent sur le trésor public un traitement pour les membres du clergé. Cette institution reposait sur un principe juste, puisqu'elle n'était que la compensation et l'acquit

Digitized by Google

d'une dette créée par les spoliations révolutionnaires qui appauvrirent l'Eglise ; mais les gouvernements contestèrent ce principe, et prétendirent payer simplement le salaire du clergé. Dès lors cette rétribution ne devint plus aux yeux du pays qu'un privilége fâcheux, odieux même, car il pesait sur tous, au profit de quelques-uns ; les Juifs, par exemple, n'étaient-ils pas fondés à dire aux catholiques : « Nous sommes, comme vous, citoyens français, égaux devant la loi et soumis aux mêmes charges, nous devons donc participer aux mêmes droits ; cependant il arrive qu'une plus grande faveur vous est accordée, puisque notre argent, à nous contribuables, passe dans les mains de vos prêtres, dont nous nions l'utilité et le caractère sacré, tandis qu'au contraire nous sommes forcés de soutenir nos rabbins de nos propres deniers. » Ces arguments de tous les jours réchauffaient les discussions religieuses, et ne pouvaient que les aigrir, sans désarmer personne. Le catholicisme, de son côté, placé dans une quasi dépendance pécuniaire du trône, croyait de son devoir d'épouser la cause de la Restauration ; les aversions politiques que suscitait celle-ci, donnant la main aux préventions religieuses, s'avancèrent un jour sur les Tuileries, forcèrent les barrières, et se firent ouvrir les portes du palais des rois, en laissant derrière elles une longue trace de sang. 1830 enfin se montra plus conséquent : si le gouvernement de juillet n'a pas eu, par malheur, la noble conscience de professer hautement la religion catholique, du moins il a bien fait d'imposer silence à toutes les récriminations, il a bien fait d'étendre à tous les cultes cette faveur d'argent dont le catholicisme, jusqu'à lui, était seul en partage. Peut-être aurait-il mieux valu qu'il retirât entièrement ce salaire, pour consacrer d'une manière absolue l'indépendance religieuse et rendre le sacerdoce plus sacré, en le plaçant en dehors des chances capricieuses ou insultantes d'un budget.

Quoi qu'il en soit, voici donc le judaïsme affranchi dans la loi ; les souvenirs d'oppression se sont effacés, nos intérêts

Digitized by Google

sont devenus les leurs, nos libertés leur sont communes, nos pensées et nos espérances semblent devoir être leurs pensées et leurs espérances. D'où vient cependant qu'au milieu de cette unité nationale, les Juifs gardent encore le signe des étrangers, vivent pour ainsi dire en famille, et ne se mêlent qu'avec une sorte de défiance secrète à l'action de la France ? Comment expliquer cette ligne insaisissable de démarcation tracée entre les Israélites et les enfants du Christ ou tous autres croyants ? Les hommes ont applani tout ce qu'il était en leur pouvoir d'applanir ; il ne tient pas à eux de se rapprocher davantage, et puisque la fusion ne s'est pas encore opérée, je regarde l'influence divine comme suffisamment démontrée. Le Juif a conservé l'étrangeté de son accent, le caractère primordial de ses traits et la fierté sévère de son regard. Plein de sa dignité, fier d'avoir su garder intacte la pureté de son origine, il laisse entendre ces mots à ceux qui l'interrogent : « Je suis de cette race des trois cent mille qui attestent sous le soleil l'unité de Dieu dans toutes les parties du monde. Quelques-uns de mes frères sont dépositaires des trésors humains, d'autres vivent pauvres avec les pauvres, tous représentent en eux les conditions diverses de l'humanité, et tous sont fils de rois et le peuple de Dieu ; à défaut de ville et de royaume, ils occupent la terre, et comme les peuples les ont rencontrés partout sur leur passage, ils les ont représentés comme un seul homme, toujours le même, touchant à toutes les jouissances sans s'arrêter à aucune et marchant toujours à travers les obstacles et les supplices jusqu'à la consommation des siècles. »

Oui, je crois avec le Juif que sa nation subsistera réunie en un seul corps. Tant qu'elle voudra s'isoler des croyances catholiques, mais je pense aussi, avec ses prophètes (1), qu'un moment viendra pour elle où, lasse de marcher sans repos et sans lumières, elle viendra se jeter dans les bras

(1) Bossuet, *Hist. universelle*, 2e partie.

Digitized by Google

que le Christ, sa victime crucifiée, lui tend des hauteurs de Golgotha. Alors s'opérera cette communion bienheureuse du peuple de Dieu et de la gentilité convertie; alors s'effacera ce stygmate que le Christ transmit pour héritage aux enfants d'Israel; alors la tache du sang divin sera lavée par cette eau sainte qu'après le sacrifice de la croix, la lance d'un soldat fit jaillir du cœur de Jésus, sur le sol de la Judée. Toutes ces choses se feront afin que les prédictions s'accomplissent; et de même que dans l'ordre général des choses, tous les membres d'une seule famille portent un seul nom, s'animent d'un seul esprit, et se complaisent dans une ressemblance unique; de même toutes les distinctions de juif et de chrétien se confondront dans les embrassements de la foi, car tous les peuples seront devenus frères en Jésus-Christ.

L'heure de ce retour à Dieu sonnera-t-elle bientôt pour les Juifs? Je ne sais; mais en étudiant les caractères de notre époque. Peut-être sera-t-il permis de hasarder quelques suppositions. Je dois me renfermer dans le cercle de Lyon, quelque désavantageux qu'il puisse être.

De toutes les villes de France, la nôtre est, sans contredit, la plus tenace dans ses préjugés; et comme Lyon est universellement catholique, il suit de là que le judaïsme est plus qu'ailleurs condamné à l'éloignement, soupçonné, évité. Cette circonspection presque générale des catholiques et l'esprit naturel des Juifs resserrent ceux-ci dans leur propre sphère, et ne permettent guère entre les deux religions que des rapports purement commerciaux. La séparation que je constate est d'autant plus sensible et plus dure, que les Israélites de Lyon ne s'élevant même pas au nombre de trois cents, et placés en très-grande partie dans une position de fortune au-dessous de la médiocrité, ne trouvent plus dans le luxe et la société fréquente de leurs frères un dédommagement de leur existence isolée, au milieu de notre immense ville. Quelques-uns d'entre eux jouissent sans doute des joies de la richesse, mais ceux-là forment au sein de la fa-

Digitized by Google

mille juive, une classe d'élite, une société à part, qui s'écarte du commun de la foule, et rougirait peut-être de se mêler à elle. Cette vie de retraite forcée devrait donc aigrir la masse du peuple juif, entretenir ses haines, et le maintenir dans son ignorance primitive.

D'un autre côté, le judaïsme à Lyon, considéré comme culte, est resté de nos jours encore sous le poids d'une humiliation relative. En effet, tandis que le catholicisme étale ses pourpres sublimes dans ses églises gothiques, au milieu de ses saintes mélodies, de ses flots de peuple fidèle et de ses prêtres dorés; tandis que la réforme s'est fièrement installée dans l'ancien hôtel du Change, monument coquet de Soufflot; tandis que ses chants s'harmonisent avec les soupirs de l'orgue, jetons un pénible regard sur la synagogue.

Derrière les bâtiments de la Préfecture, au fond d'un passage sans issue, vulgairement nommé cul de sac, mal propre, fétide, occupé presque exclusivement par des écuries, vous verrez suspendu à la fenêtre arquée d'un deuxième étage un morceau de bois enveloppé par une vieille harde qui porta jadis les trois couleurs françaises : c'est là, dans ce réduit, que la synagogue est venue cacher ses misères ; c'est là tout ce que la munificence et la protection du pays ont daigné concéder aux descendants d'Abraham, au peuple de David, à l'ancienne nation de Dieu. Un jour, je me suis senti le désir de pénétrer dans cet asyle que la foi juive a voulu consacrer, et pendant que je me débattais contre mes hésitations, je suivis sans y penser, quelques rares Israélites. Une allée sombre et étroite s'ouvrait devant moi, je la franchis, et me trouvai dans la rue Belle-Cordière ; une seconde entrée était placée immédiatement à ma gauche ; j'y suivis encore les Juifs ; enfin, après avoir long-temps marché et monté, je finis par rencontrer une porte sur laquelle étaient tracés des mots hébraïques ; j'entrai. Imaginez une salle profonde et blanchie, prenant jour d'un côté sur le cul de sac dont j'ai parlé, de l'autre sur une cour resserrée entre des bâtiments

Digitized by Google

qui l'étouffent, puis dans cette salle des banquettes numérotés, quelques piliers de bois jetés çà et là en guise de colonnes. Des lampes de bois à sept branches et éteintes; au milieu, un pupitre élevé ; et, directement en face, un placard recouvert d'un voile rouge et surmonté d'un fronton dans lequel apparaissent les tables de la loi, illuminées des pâles rayons d'une gloire dorée. Telle est la synagogue. Je ne pus me défendre d'un ineffable frisson; car je comparais en mon ame la différence des temps, la majestueuse grandeur de l'historique temple de l'antique Jérusalem et l'état de profond abaissement dans lequel était tombé ce culte que servit Salomon. Gloires de Sion qu'êtes-vous devenues? Jérusalem, qu'as-tu fait de ton temple? qu'as-tu fait de ton peuple immense? Dans quelles régions connues ou inconnues traîne-t-il ses remords et son esclavage? Jérusalem! Jérusalem! quand donc rappelleras-tu tous tes enfants comme l'oiseau réunit et réchauffe tous ses petits sous ses aîles? et je croyais voir, ainsi qu'à l'heure du trépas d'un Dieu, se déchirer le voile rouge qui cachait l'étrange parodie du Saint des saints, et la terre tremblait, et cette synagogue s'agitant sur elle-même, s'ouvrait comme un rocher, et j'entendais retentir cette parole formidable qui ébranla le temple, et bruit encore sur les ruines de la sainte cité: *Sortons d'ici, sortons d'ici!* et l'ombre de cet autre Jésus l'insensé, voix secrète de Dieu, tournant toujours autour des murs de la salle, répétait à chaque nouvel ébranlement: Voix de l'orient, voix de l'occident, voix des quatre vents, malheur à Jérusalem et malheur à moi-même; puis tous ces bruits se turent; et dans mon rêve de l'ame, je vis toutes ces choses s'engloutir dans une nuit épaisse, et je crus sentir une odeur de carnage, une fumée d'incendie et de décombres croulants, et je compris alors que Dieu s'était retiré de Jérusalem.

Cependant je fus rappelé de cette intuition du passé par le spectacle de ce qui se passait sous mes yeux. Une soixantaine d'Israélites distants les uns des autres et perdus

Digitized by Google

dans la salle, se tenaient debout et la tête couverte; devant eux étaient posés des livres dépositaires d'une langue morte, inconnue à la plupart, ces hommes se balançant d'un mouvement égal, psalmodiaient des mots étranges, avec des sons plus étranges encore. C'était pour moi comme la révélation d'un symbole détruit. L'antiquité de ces mystères est devenue nouveauté pour notre âge; quelquefois les cris et les plaintes s'interrompaient tout-à-coup; un homme se promenait de long en large sur l'estrade du milieu; le ministre, que me désignaient les pointes de sa coiffure, criait quelques invocations, et le bourdonnement général recommençait. On aurait cru entendre les mugissements d'une tempête qui s'éloignent, se rapprochent et se calment sous le souffle de Dieu. Jamais mes oreilles ne s'étaient faites l'écho de semblables intonations, et les dialectes humains n'ont pas d'épithètes à leur appliquer. Pendant ce temps, quelques Israélites allaient et venaient, entraient ou sortaient, d'autres causaient assis, s'entretenant peut-être des affaires du jour ou des intérêts du négoce, parce que le respect et l'énergie de la croyance se sont éloignées du temple.

A l'heure dont je vous parle, l'atmosphère brumeuse de novembre avait collé contre les vitres de la synagogue son vêtement de brouillard, et chaque Juif jetait sur ses épaules une écharpe blanche ou grise, tout, jusqu'aux murailles, portait autour de moi une teinte uniforme; au dehors, la nature était morte; au dedans, je contemplais le judaïsme comme couché dans une tombe; ses fils, enveloppés dans leur suaire, murmuraient encore leur dernier râle de mort, et, tourmentés, se remuaient dans leur sommeil, en attendant que Jésus fasse luire son jour, et les ressuscite à la vie. En vérité, les signes du culte juif n'ont plus de signification pour les Israélites, leur sens est déplacé, il ne s'interprétera plus que par le catholicisme.

Puis, voyez comme la loi de Moïse ne peut plus recevoir d'application aujourd'hui; voyez comme les sociétés, poussées

Digitized by Google

au progrès par le Christ, ont forcément entraîné Israel à leur suite. Toujours dans la synagogue et sur ma tête, se trouvait une sorte de cage étroite, qui a nom : tribune des femmes. Pour comprendre ce que ce réduit a d'humiliant, il faut savoir que les dames israélites sont encore frappées d'interdiction par leur loi, elles sont placées dans une sujétion complète, privées de la dignité, de la puissance et des priviléges de l'homme. Ce mépris qui, nous l'avons déjà vu, les poursuit jusque dans la couche nuptiale, et les soumet à toutes les infamies de la dépravation; ce mépris les poursuit encore dans la synagogue, et leur en ferme les portes. Voulez-vous vous convaincre de cette inégalité de deux natures, de cette infériorité de la femme et de cette supériorité de l'homme, devant Dieu même? Lisez le Thalmud : il y a deux prières, l'une à l'usage du frère, l'autre à celui de la sœur. Le frère, dans son orgueil, s'exprime ainsi : « Béni sois-tu, Créateur du ciel et de la terre, de ce que tu ne m'as point fait femme. » La sœur, au contraire, incline la tête, se voile la face, et prie en ces mots : « Que tu sois béni, toi qui m'as faite comme tu as voulu! » Quelle fierté d'une part! quelle douce humilité de l'autre!

L'indignité de la femme juive n'est que le retentissement perpétué des mœurs payennes, condamnées par le Christ, et sous l'action indirecte desquelles se maintinrent longtemps, par miracle, les lois dictées par Moïse. Mais la civilisation des peuples chrétiens, marchant pendant dix-huit siècles, a levé cette interdiction et réhabilité la femme à la hauteur des droits divins qu'elle possède avec l'homme. La législation de nos sociétés a proclamé ce principe et initié les femmes juives à cette noble participation d'égalité; les lois religieuses du judaïsme ont dû s'en pénétrer elles-mêmes; je crois pouvoir dire que la prière citée plus haut est tout-à-fait tombée en désuétude. Les lumières du catholicisme dissipent peu à peu les ténèbres de l'ancienne ignorance humaine, et les Juifs sentent bien que leurs lois, transplantées sur une

Digitized by Google

terre qui n'est pas la leur, dans des temps et des situations qui ne leur appartiennent plus, qu'elles n'ont pu prévoir, pour lesquelles elles n'étaient pas faites, doivent se modifier tous les jours, se retremper dans la source chrétienne, se réchauffer au foyer de l'Evangile. Ayez donc foi et espoir, jeunes et belles filles de Juda, le temps approche où votre dignité vous sera rendue, où vous serez nos sœurs chéries. Soyez confiantes en vos prophètes, et consentez enfin à recueillir cette parole d'un des vôtres, de Zacharie, qui lisait dans l'avenir : *Réjouis-toi, fille de Jérusalem, car ton Dieu viendra*. Il est venu, venez à lui.

J'ai dit que l'appréciation de notre époque nous permettait d'espérer le prompt retour d'Israel à son Dieu : je m'explique. Plusieurs causes concourent à faire entendre qu'une législation religieuse ou politique vieillit, se dissout et approche de sa fin. La première de ces causes est la cessation de l'enthousiasme pour une opinion ou une croyance, la seconde est le relâchement ou l'altération de la doctrine elle-même ; la troisième enfin, plus caractéristique, est la tendance de cette doctrine vers une autre, tendance d'autant plus significative qu'elle a plus long-temps été combattue avec rage, désespoir et conscience intime de faiblesse. Eh bien ! ou je me trompe fort, ou je crois reconnaître ces trois caractères dans le judaïsme à l'avantage du catholicisme.

Et d'abord l'enthousiasme ou la ferveur pour le culte juif s'éteint à Lyon. J'ai développé longuement quelles causes l'avaient fait vivre jusqu'à nous ; ces causes n'existent plus depuis l'entière liberté de conscience. Ne nous y trompons pas, il me semble que la conservation du judaïsme a été due bien moins à la conviction qu'à l'entêtement courageux qui provoque avec délices les dangers et la mort, mais ne se donne pas le temps de raisonner, ou, pouvant le faire, ne le veut pas. Le temps des martyrs étant donc passé, le courage n'a plus d'aliments, la raison reprend ses droits. Quel a été pour les Israélites le fruit de ces années

Digitized by Google

de réflexion et de paix ? Les Juifs de Lyon ont-ils rendu à leur culte l'éclat qu'il était en leur pouvoir de lui donner? Ont-ils travaillé à relever dans l'opinion publique leur croyance attaquée ? ont-ils fait acte de judaïsme enfin, en réclamant pour leur temple la majesté qu'il a perdue ? Rien de tout cela n'a été produit. La synagogue se meurt dans l'abandon et la détresse ; nous l'avons vue logée sur une cour, à un deuxième étage ; elle respire le malaise et la gêne. Par qui du moins est-elle desservie ? par un rabbin sans doute? Non, non, par un ministre, un simple ministre obscur et inconnu, n'ayant peut-être aucun des caractères d'un sacerdoce avoué. Et cependant Lyon n'est-il donc plus la capitale du Midi, le siége antique de la splendeur juive, la ville du commerce et de l'opulence, et plusieurs Israélites ne sont-ils pas admis à participer aux largesses de cette opulence? Depuis 1830, ne pouvaient-ils pas réclamer un hôtel pour abriter leur culte? Leurs trésors, au besoin, ne pouvaient-ils pas s'ouvrir pour cette œuvre grande et généreuse ? et s'ils ne l'ont pas fait, si les Juifs sont restés dans cette apathique indolence en face de la représentation avilie de leurs mystères, quelle en est la cause ? Ne la cherchez pas ailleurs que dans la démoralisation et le découragement de ce peuple. Oui, je le répète, leur foi s'en va : quelques bonnes et vieilles ames réchauffent encore en elles des rêves d'avenir pour le judaïsme et ses lois ; quelques pratiques religieuses restent encore comme de vieux souvenirs, comme une impulsion de l'habitude, mais le corps de la nation, dans ses rangs opulents et éclairés surtout, s'éloigne à grands pas de l'institution devenue cadavre ; il fait ce qu'il peut pour s'élancer au dehors des ruines qui entravent sa marche ; il a cru pendant trop de siècles vainement, il ne veut plus attendre, et puise dans nos mœurs tout le bien qu'il y rencontre.

La connaissance de la langue hébraïque elle-même se perd tous les jours dans Lyon ; les préjugés s'effacent. La plus grande bienveillance m'acceuillit, moi, étranger, dans la

Digitized by Google

synagogue, et lorsque je demandai à quelques pâles vieillards s'ils connaissaient encore le *Pentateuque* et le *Deutéronome*, ils me regardaient sans me comprendre, et continuaient à réciter des phrases qu'ils ne comprenaient pas davantage. Telle est l'ignorance profonde dans laquelle le ministre laisse vivre les Juifs qui se rendent encore à ses appels. La classe brillante, au contraire, honore d'un profond dédain les cérémonies du culte, et je puis affirmer qu'un Israélite, établi depuis quelques mois dans notre ville, profondément versé dans les doctrines du judaïsme du jour, c'est-à-dire dans les nouvelles interprétations rajeunies, mises à la mode, ignorait encore, il y a quelques jours, que Lyon possédait une synagogue.

Ces faits parlent bien haut, ils se passent dans une ville où de fâcheuses préventions abreuvent la synagogue d'humiliations, et perpétuent ainsi d'une manière tacite la persécution des siècles passés. Que serait-ce donc, si, sortant de Lyon, je gravissais la montagne pour regarder en face l'état actuel de l'esprit juif? Je suppose que les Israélites ardents du huitième siècle sortent un instant de leur couche, n'y redescendraient-ils pas bien vîte pour ne point assister aux funérailles du culte et de la croyance?

La seconde cause de la dissolution prochaine du judaïsme est le démembrement de la doctrine. Quelques têtes innocentes ou faibles croient à la synagogue, la jeunesse n'y croit plus; il y a schisme et déchirement: la loi, bien loin d'être complète, n'est plus qu'une lettre torturée à plaisir et se prêtant aux caprices des mains qui la défigurent et la brisent. Depuis long-temps la partie gouvernementale des lois de Moïse est effacée; les prescriptions de haine dictées par le Thalmud sont oubliées; mais les Juifs gardaient encore les rêves de leur patrie; ils attendaient le Messie; maintenant ils ne désirent plus la gloire de Jérusalem, ils n'attendent plus le Messie, ils savent qu'il a passé parmi eux. Tel est le judaïsme dominant au dix-neuvième siècle, tel est le résul-

Digitized by Google

tat positif des réformes nombreuses apportées à cette législation depuis 93 par le grand Sanhedrin. L'annonce d'une prochaine réforme promet encore de nouvelles modifications. Le judaïsme n'est plus que le déisme large, facile, mais rétrograde du dix-huitième siècle. Que l'on ne m'accuse pas d'avancer des faits inexacts, car mes renseignements sont partis d'une bouche sûre et israélite (1).

Cette loi qui se fond et se refond, qui sent le besoin de se reconstituer sur de nouvelles bases, n'est-elle pas rongée par une plaie incurable qui la mène à sa destruction complète, n'est-elle pas déjà détruite réellement? et si, malgré son désir de se perdre dans les rangs des rationalistes, les débris de la nation juive subsistent encore intacts et distincts au milieu des peuples, ne devons-nous pas reconnaître dans ces signes éclatants la sagesse du conseil de Dieu, qui réserve les enfants d'Abraham à d'autres destinées ?

Après ces considérations, il est aisé de pressentir que je ne rencontrerai pas beaucoup de peine à démontrer ma dernière proposition, c'est-à-dire la tendance du judaïsme au catholicisme. Si les Israélites n'étaient pas, relativement à leurs écritures, obscurcis dans leur intelligence, je dirais à ce peuple : ouvrez vos livres saints à l'endroit tracé par les prophètes, et ce que j'avance ne sera plus pour vous une question. Ou bien encore, si je parlais uniquement à des enfants de l'Eglise, je me bornerais à ces mots : les promesses du Christ ne trompent pas ; et ma tâche serait remplie. Mais il serait étrange de vouloir prouver aux Juifs la vérité de

(1) Je saisis avec un bien vif empressement cette occasion de manifester ma gratitude à l'honorable concitoyen, dont je parle, et que je n'ai pas besoin de nommer. Il a compris que j'étais guidé par une conviction bien assise, et s'est plu à rendre facile cette dernière partie de mon travail. Une soif de vérité dévore les hommes; chacun doit donc s'efforcer de faire jaillir celle-ci, et maintenant la discussion est à tous. Encore une fois, je remercie ; j'ai parlé suivant ma conscience, j'attends la réplique.

Digitized by Google

l'Evangile par l'Evangile lui-même. Je regarderai donc simplement ce qui se passe autour de nous dans le monde intellectuel.

Un immense travail religieux s'opère de toutes parts ; les peuples, dégoûtés de l'athéisme ou du déisme pur qui ne répond à aucun de leurs besoins moraux, veulent se rattacher à quelque symbole mieux défini, à quelque dogme arrêté, à quelque culte qui remplisse et leur cœur et leur vie. Ce mouvement des ames, ce retour aux croyances ne peut être nié, il se retrouve dans toutes les productions de notre époque, le vague et l'indécision de la forme et du choix arrête seulement le monde, prêt à progresser vers le même but. Je l'ai dit, le judaïsme, devenu déiste, est maintenant sans croyance et sans culte ; semblable à la philosophie du dix-huitième siècle, il se suicidera bien vîte ; déjà il se fait peur à lui-même, et se tourne en tous sens pour chercher l'abîme ou le salut. Comme Dieu ne veut pas que son peuple périsse, où se jetera-t-il ? Suivez-le des yeux.

Livrés à leur égarement, les Juifs ont poussé jusqu'aux dernières limites de l'erreur, ne croyant pas qu'il leur fût possible de s'éloigner jamais assez du Dieu crucifié par leurs pères ; mais lorsqu'ils furent arrivés à ce point où l'erreur devient honteuse pour ceux-là même qui la suivent, ils ont regardé en arrière, et la morale du Christ leur a paru belle. Toutes leurs réformes tendent à s'en rapprocher, car le christianisme, déposé dans le sein du corps social, a pénétré jusque dans la moelle de ses os de telle sorte que tout progrès réel est empreint de son essence, et toute pensée qui ne roule pas dans le cercle d'idées vivifiées par lui est rétrograde, entachée de mensonge. Le rationalisme des siècles derniers avait pensé tout détruire, mais le nuage de poussière qu'il avait soulevé un jour s'est dissipé, et l'Eglise a paru encore plus brillante et plus forte. Or, la civilisation juive s'est presque entièrement façonnée sur la civilisation européenne ; n'est-il pas naturel alors que la pensée chrétienne

Digitized by Google

se soit insinuée dans le judaïsme. Ce fait accompli n'est plus un mystère pour les Israélites eux-mêmes ; je les laisse parler : « Le Christ, disent-ils, est le rabbin le plus grand qu'ait produit la Judée ; sa morale est sublime ; nos pères n'ont pas compris Jésus ; ils ont été aveugles en le crucifiant; mais les chrétiens ont poussé trop loin l'adoration ; la mort du Christ l'a déifié. »

Que de choses dans cette confession tardive ! quel espace les Juifs ont déjà traversé pour venir à nous ; ils ne peuvent pas croire encore à l'énormité du crime passé, et cependant ils avouent la faute, le nom de déicide les arrête seul. Si le christianisme était réduit aux doctrines d'Arius, reproduites depuis par quelques prêtres de la réforme, les Juifs se confesseraient déjà chrétiens ; mais ils sentent que leur retour ne serait pas complet, ils le diffèrent dans sa plénitude, ils l'opèrent par transition, soyez-en sûrs. Les Juifs pressentent la vérité, et la trouveront, car ils la cherchent. Amené à choisir entre le catholicisme et le christianisme tronqué, Israël ne balancera pas ; car plus que tout autre, il a soif de repos ; plus que tout autre, il sait les écarts d'une intelligence capricieuse et sans guide ; il s'attachera donc, tôt ou tard, à l'Eglise, centre de toute stabilité, et de toute unité.

Un forfait produit par l'erreur et commis depuis dix-neuf siècles, ne doit plus faire rougir ceux qui lui sont restés étrangers. Les Juifs auront la force de ne plus s'arrêter à des demi-mesures : ils se laisseront convaincre par l'évidence. Quelle époque fut jamais plus favorable à cette œuvre de persuasion ? D'un côté, les Israélites, maîtres d'une liberté entière, ne craindraient plus de voir leurs démarches imputées à la faiblesse ou à la crainte. D'un autre côté, le clergé de France, se présentant avec des conditions parfaites d'égalité, comprend enfin que le raisonnement et la douceur doivent être ses seules armes, ses seuls moyens de conquête ; il se présente franchement et poitrine découverte ; il appelle

Digitized by Google

toutes les croyances à la discussion libre, tend ses bras aux Juifs, et veut leur faire ouvrir doucement les yeux aux clartés de l'Evangile. Sur tous les points de la France, ce noble élan est donné. Paris s'enorgueillit de son Lacordaire, et Lyon s'est peut-être plus avancé encore dans cette croisade de l'intelligence. Parmi les prêtres catholiques que dans ces derniers temps notre ville a vu se livrer glorieusement à ce grand travail, je cite au hasard les noms de MM. Cœur, Comballot, de Ravignan; et maintenant encore la chaire de Saint-Nizier retentit des prédications éloquentes de l'abbé Clerc, cet homme tout d'amour et de feu, qui réunit à une logique serrée l'érudition la plus vaste, le don d'analyse le plus développé. Tous ces efforts, partis de la France catholique, ne restent pas sans résultats : la régénération judaïque s'avance; les Israélites, admis aux plus nobles emplois de l'Etat, vont bientôt partager ses croyances. En terminant cet opuscule, je cite un fait plus concluant que mes paroles; ce témoignage est pris dans un des journaux répandus de notre ville, et dans la crainte où je suis d'être accusé d'altération, je rapporte le texte même:

« La Cour royale d'Angers vient d'être le théâtre d'une cause fort intéressante. Un Juif, nommé Aaron, de Strasbourg, était compromis dans une banqueroute frauduleuse. Me Marie, avocat de Paris, était allé à Angers défendre Aaron, mais sa tâche était inutile, car les témoins ont tous fait ressortir l'innocence d'Aaron, et l'avocat général a fini par réclamer sa mise en liberté comme un acte de justice et de réparation. Parmi les témoins, on remarquait trois prêtres du culte catholique qui sont venus déclarer qu'Aaron leur avait prêté de l'argent sans intérêt, soit pour les pauvres de leur paroisse, soit pour la réparation de leurs églises. Aaron fondait en larmes en entendant raconter successivement par tous les témoins des actes de bienfaisance qu'il avait cru ignorés.

« Il paraît que, séduit par son bon cœur, Aaron avait eu

Digitized by Google

l'imprudence de recevoir en dépôt quelques débris de la fortune de la femme M..., dont le mari était accusé de banqueroute frauduleuse.

Aaron ayant été acquitté, n'a pas voulu partir d'Angers sans y laisser un témoignage de son humanité. Trois cents francs ont été donnés par lui pour être distribués en secours aux prisonniers et indigents. De nombreux vivat l'ont accompagné au sortir de la cour d'assises. »

Après cette scène de larmes, qu'auraient à faire de froides réflexions? Il ne reste de place au cœur que pour l'amour; et je puis bien espérer que le jour viendra où les Juifs, animés de notre esprit de foi, viendront, dans d'ineffables étreintes, recevoir et donner de saints baisers de paix.

FLEURY LA SERVE.

Digitized by Google

LA COURTE ÉCHELLE.

CHRONIQUE LYONNAISE.

Dans les dernières années du quinzième siècle, la place des Terreaux était loin d'avoir l'aspect qu'elle présente aujourd'hui. Quelques rares maisons s'élevaient isolément, çà et là, au gré des constructeurs, sans ordre ni régularité, et on y aurait vainement cherché un édifice tant soit peu remarquable. L'abbaye royale de St-Pierre n'avait pas encore son imposante façade, et Simon Maupin ne devait sur les plans de Gérard Désargues élever l'Hôtel-de-Ville qu'un siècle et demi plus tard. Ce qui pouvait donner alors une physionomie particulière à cette place, était un canal servant de communication entre le Rhône et la Saône, lequel a disparu depuis long-temps sous des amas de *terreau* qu'on y transporta pour le combler. Le nom de *Terreaux* est venu de là. Dans la rue Lafont (1) s'ouvrait une écluse conduisant l'eau vers la Saône par un fossé qui allait

(1) La rue Lafont s'appelait rue des Ecloisons.

Digitized by Google

en baissant, et que pour cette raison on appellait le Beissard (1); à quelque distance et tout-à-fait en face, au milieu de la rue Puits-Gaillot (2), existait un puits près duquel se trouvait une voûte également destinée à l'écoulement des eaux. Quelques bâtimens en pisé composaient les rues voisines, telles que la rue Mauconseil (3), la rue Pizay (4), la rue du Garet où fut établie plus tard la maison des missionnaires de St-Joseph, etc. Ces détails, quelque imparfaits qu'ils soient, peuvent donner une idée de ce qu'étaient la place et le quartier des Terreaux, au temps dont nous parlons. Eloignée du centre du commerce, qui était alors renfermé dans la rue Mercière et dans quelques rues adjacentes, située au delà des portes de la ville, — puisque, à cette époque, *les fossés de Lyon ne prenaient que depuis le port Chalamon, le long de la rue Dubois* (5) *jusqu'au Rhosne* (6), — la place des Terreaux était généralement très-peu fréquentée, et, à l'exception des jours de foire qui y attiraient beaucoup d'habitants de la ville, des communes et même des provinces voisines, il y régnait une sorte de solitude que devaient entretenir encore l'abbaye de

(1) La rue du Beissard est construite sur l'emplacement qu'occupait ce fossé.

(2) Les anciens auteurs appellent ces sortes de voûtes cloaques. A Lyon le terme populaire était gaillot. C'est ce qui a fait le nom de Puits-Gaillot.

(3) Aujourd'hui rue Clermont.

(4) Elle tire son nom de Philippe de Pizeys courrier (*corrector* et non *cursor*) de la ville pour le roi, qui y possédait la maison de Pizeys en 1353. Cette étymologie, donnée par M. Cochard, nous paraît plus sûre que celle qu'on trouve dans l'*Alm. de Lyon* de 1745, où il est dit que cette rue a pris son nom de ce que la plupart des maisons y étaient autrefois bâties de terre, qu'on appelle ici vulgairement du pizay. Le mot français est pisé ; il signifie de la terre battue et vient du latin *pinso*, je pile, je broie. En quelque province on emploie le mot *terris* dans le même sens.

(5) La rue Dubois n'a été ainsi nommée que parce qu'elle servait de chantier et qu'on y exposait le bois à vendre.

(6) Le P. Menestrier.

Digitized by Google

Saint-Pierre et le voisinage du couvent des Carmes. Toutefois cette solitude était interrompue, mais à de longs intervalles, par quelques exécutions de malfaiteurs ; on sait, en effet, que la place des Terreaux avait la même destination que la place de Grève à Paris.

Une foule nombreuse ne manquait jamais d'assister à ces exécutions. Disons-le cependant, à la honte de notre civilisation moderne, ce n'était pas seulement un instinct de curiosité qui attirait nos pères à l'effrayant spectacle d'un homme luttant contre la mort ; la religion qui présidait à tous les actes de la vie, accompagnait jusqu'au pied de l'échafaud ceux que la société rejetait de son sein, et plus d'une bouche s'ouvrait pour prier, en même temps que le bourreau faisait les apprêts du supplice (1). De nos jours il en est autrement. On s'empresse, il est vrai, autour de la guillotine, mais comme on s'empresserait pour une fête; on suit des yeux la victime, on épie ses moindres mouvements, on veut lire sur son visage les impressions qu'elle ressent dans ce moment suprême, et voir si elle tremblera en face du couteau qui doit trancher sa tête, et puis c'est tout : on ne pense ni à ce qu'elle peut laisser dans ce monde ni à ce qui l'attend dans l'autre.

C'était au mois de mai 1500: un homme avait été condamné à être pendu, et le jour de l'exécution, dès l'aube, un nombreux concours de curieux inondait la place, depuis les murs de l'Abbaye royale jusqu'à la place Ste-Catherine, où fut fondée *l'Aumosne générale*, trente-un ans après le fait qui va être raconté. Ce serait, de nos jours, un curieux spectacle que celui que présentait cette foule rassemblée, et il serait bien difficile d'en donner une idée exacte. La peinture seule pourrait reproduire les divers traits de ce tableau, que l'étrangeté des costumes et la bizarrerie des couleurs rendaient aussi pittoresque qu'il était animé. Là se trouvaient pêle-mêle

(1) L'institution des Pénitents de la Miséricorde, établie quelques années plus tard, est une admirable preuve de ce que nous avançons.

Digitized by Google

l'artisan avec sa courte casaque et ses cheveux si longs, qu'ils couvraient une partie de sa figure, le praticien avec son chaperon à bourrelets sur la tête, et sur l'épaule une cornette de la longueur d'une aune semblable à celle qu'avaient adoptée les gens de lettres et les membres de l'Université de Paris; le bourgeois avec un petit mantelet sans ampleur, fermé par devant et s'ouvrant sur les épaules au moyen de trois aiguillettes de soie; le marchand avec un pourpoint de drap fin dont les manches fendues et ouvertes sur le bras, laissaient apercevoir une chemise éclatante de blancheur. Ajoutez que chacun, à l'exception des praticiens, avait la tête chargée d'un bonnet de drap d'une hauteur démesurée, et qui variait suivant la condition. La barbe longue et inculte appelé nazaréenne était alors de mode (et la mode n'était ni moins suivie ni moins capricieuse qu'aujourd'hui), aussi la portait-on sans distinction dans tous les rangs. Les essais tentés depuis quelques années pour la faire revivre parmi nous, n'ont pas le mérite de la nouveauté comme on le voit. Au milieu de cette foule de curieux, les femmes n'étaient pas en moins grand nombre que les hommes. Le plus étrange accoutrement était celui des courtisanes, à qui les réglements de police interdisaient toute espèce de parure, et qui ne pouvaient porter, dit Paradin, *vêtemens de drap de soie, ny corroyes garnies d'argent blanc, ny dore, ny fourrures de robbes, de penne de gris, menu-vers, laitisses, penne noire ou blanche d'aigneaux, excepté tant seulement un pelisson de noir ou de blanc*. On les voyait aller, ça et là, vêtues d'étoffes grossières; pourtant, pour être distinguées des dames honnêtes et de bien, une aiguillette rouge pendait le long du bras gauche et attachée à la manche de leur robe trois doigts au-dessous de la jointure de l'épaule. Celles qui paraissaient en public sans cette remarque distinctive qui les flétrissait aux yeux de la société, étaient passibles de la prison et d'une amende de soixante sous. Le costume des autres femmes et mères de familles qui ne se trouvaient mêlées aux courtisanes qu'en de très-rares

Digitized by Google

circonstances, était aussi fort curieux. Une robe garnie au bas de larges bordures avec des manches qui dessinaient le bras jusqu'à la main, et de là pendaient en longues banderolles ; des souliers à la polaine se terminant par une pointe longue d'un demi-pied à deux pieds (1) ; des chaperons appelés papillons, sortes de chapeaux en forme de pains de sucre, de la hauteur d'une demi-aune, ornés de légères cornettes tombant à droite et à gauche, et d'un crêpe qui descendait jusqu'à terre et qu'on relevait élégamment avec la main en marchant : tels étaient les principaux objets de la toilette des dames de Lyon pour la bonne grâce desquelles Charles VIII, s'il faut en croire Rubys, séjourna plusieurs jours dans notre ville, en 1493, avant d'entreprendre la conquête du Milanais.

Cependant toute cette multitude, rassemblée depuis plusieurs heures, attendait avec impatience l'arrivée du condamné. Quelques-uns maugréaient, d'autres glosaient plaisamment ou dissertaient sur les nouvelles du jour, à quelques pas de la potence. Au milieu d'un groupe qui l'écoutait avec beaucoup d'attention, pérorait un des spectateurs qu'à son riche mantelet, à sa blanche chemise, et à la finesse de l'étoffe de son pourpoint ainsi qu'à ses manières aisées, il était facile de reconnaître pour un de ces marchands florentins qui avaient, à cette époque, le monopole du haut commerce.

— Par notre Dame, c'est pitié, dit-il, que de voir si grande foule assister, bouche béante, à la pendaison d'un malotru.

— Qui certainement aurait reçu sa grâce, répondit un voisin, si le roi de France n'avait pas quitté la ville.

— Ou plutôt si Monseigneur de Rohan n'avait pas son droit de justice.

— Mais il pourra bien lui être enlevé, son droit de justice, repartit un troisième. Il a fait effacer l'écusson royal gravé sur la porte de l'hôtel de la sénéchaussée, et le ciel me confonde, si le gouverneur subit cet affront sans mot dire.

(1) Ces souliers étaient communs aux hommes.

Digitized by Google

— Tant mieux, Messire, car rien n'est pour moi chose déplaisante comme d'entendre crier dans les rues par le héraut d'armes: au nom de Monseigneur François de Rohan! Ne serait-il pas mieux de dire : Au nom du roi de France!

— Il y a un mois, répartit le Florentin, que le nom du roi de France a merveilleusement retenti dans les rues, depuis le pont du Rhosne jusqu'au château de Pierre Encise. On amenait prisonnier le duc Loïs Sforce ennemi du roi, qui fut pris devant Novarre par les chefs de l'armée, MM. de Ligni et de la Trémoille. Le prévôt de l'hôtel alla à sa rencontre avec ses archiers, pour relever la garde qui l'avait conduit du Pont de Sture à Lyon. Loïs Sforce était vêtu d'une robe de camelot noir, à la mode de Lombardie, et monté sur un petit mulet. Ce duc Loïs avait une élégante taille et un aspect vénérable. La foule était grande, et chacun criait à la louange du roi et de la reine. Ce jour fut aussi beau que celui des lices royales de la rue Juiverie, de la rue Grenette et de la rue St-Jean. »

En ce moment une vive rumeur se fit entendre du côté de la rue St-Pierre. Le voilà! le voilà! s'écrièrent quelques voix, et tous les regards se tournèrent vers le patient.

C'était lui, un homme à la fleur de l'âge et de la physionomie la plus intéressante. Il marchait à côté du bourreau, la tête baissée vers la terre, quoique son attitude ne manquât pas d'aisance, ni d'une certaine fierté. Quelques archers venaient ensuite, autant pour écarter la foule que pour veiller sur le condamné qui, les mains liées, les épaules et le cou nus, ne pouvait guère songer à s'enfuir.

A sa vue, la foule se sentit émue et manifesta un mouvement de pitié; *car la nature*, dit Paradin à qui nous empruntons le fait, *incline tousiours à la part des affligés.*

Qu'il est jeune! disaient quelques-uns des assistants.

— Quel crime a-t-il donc commis? répétaient quelques autres.

— Les justiciers ne l'ont pas fait publier à son de trompe; nul ne le sait, ni les archers, ni le bourreau.

Digitized by Google

— Quel dommage qu'il n'est pas reçu un sursis. Le roi lui aurait fait grâce de la vie. C'était assez, s'il est coupable de l'envoyer aux galères.

— Le voilà arrivé! Il parle; on dirait qu'il récite la prière des agonisants.

— Jésus, Marie! Comme il est pâle! Il a peur de la mort.

— C'est qu'il a du repentir.

— C'est qu'il pense à sa mère.

— Pauvre mère !!!

Un incident inattendu vint interrompre le cours de ces exclamations. Le moment suprême était arrivé. Déjà le bourreau appliquait l'échelle contre la fatale potence lorsque, par un heureux hasard, cette échelle se trouvant trop courte, le bourreau fut obligé d'en aller chercher une autre. Les archers, qui devisaient à quelque distance, se contentèrent de rire et ne s'approchèrent pas du condamné qu'ils laissèrent en quelque sorte à la merci des spectateurs. Celui-ci éleva tristement ses yeux vers le gibet, instrument de sa mort, et les reporta ensuite sur ceux qui l'entouraient, comme s'il eût voulu leur dire: « Mon sort est entre vos mains! » Une larme tomba de ses yeux en ce moment; puis il secoua ses bras avec violence: efforts inutiles! il ne put rompre les cordes qui les tenaient fortement liés. Tout d'un coup il sent dans ses doigts un couteau qu'on vient d'y glisser. Par un mouvement plus rapide que l'éclair les cordes sont coupées, on couvre ses épaules d'un manteau, et, la foule s'ouvrant instinctivement devant lui, il s'élance, il est libre.

Il y eut un moment de profond silence, puis un cri involontaire de surprise et d'admiration se fit entendre. Les archers se retournèrent et le premier objet qui frappa leurs regards fut le condamné qui fuyait.

— Arrêtez! arrêtez! crièrent-ils à la fois.

La foule resta immobile et silencieuse.

— Arrêtez! au nom de Monseigneur l'Archevêque, arrêtez le fuyard!

Digitized by Google

A ces mots la foule commenca à s'agiter et ceux-là même qui avaient favorisé l'évasion du patient allaient peut-être se mettre à sa poursuite, lorsque par une soudaine inspiration, le marchand au manteau de drap fin et au pourpoint élégant dont on a parlé, tirant de sa poche un sachet rempli de pièces de monnaie, les jeta en criant: Largesse au peuple! largesse au nom du roi! Ce que fit alors toute cette multitude, chacun l'a deviné: elle laissa crier les archers et se jeta sur les pièces du riche Florentin. Celui-ci ne s'en tint pas là; afin de compléter l'exécution de son projet, il donna un écu à un gaigne-denier pour aller se jeter dans le Rhône et le traverser à la nage.

La ruse était bien dressée, mais il fallait en assurer le succès. Le marchand se mit tout aussitôt à courir après les archers qui, n'étant plus guidés par la foule, avaient perdu la trace du fugitif.

— Au Rhône! au Rhône! leur cria-t-il.

— Au Rhône! crièrent les archers et ils se dirigèrent vers les bords du fleuve.

Pour lors, ils aperçurent un homme qui nageait avec force pour atteindre la rive gauche. A l'instant, ils se précipitèrent vers le pont du Rhône pour le devancer et l'arrêter. Le pauvre diable pour lequel ils avaient fait si grande diligence ne tarda pas d'aborder sur le rivage et les archers allaient se jeter sur lui pour s'en emparer, lorsqu'ils reconnurent en lui le gaigne-denier du marchand florentin.

— Ne suis, messires archers, ni condamné ni fugitif, mais gaigne-denier et viens de traverser le Rhône pour un écu. »

Les archers eurent *un pied de nez*, dit Paradin. Tout honteux de leur mésaventure, ils se résignèrent à rentrer dans la ville s'attendant peut-être à payer de la prison de Rouanne l'évasion du condamné. Mais si les archers maudissaient ce qui venait de se passer, il y avait deux hommes dont il serait impossible de peindre la joie; ces deux hommes étaint le mar-

Digitized by Google

chand florentin dont l'adresse avait sauvé la vie à un malheureux, et ce malheureux surtout qui venait d'échapper si miraculeusement à la mort.

Pendant ce temps-là, le bourreau était revenu auprès de la potence apportant une nouvelle échelle. Qu'on juge de sa stupéfaction et de son désappointement lorsqu'il n'aperçut ni les archers ni le condamné ! Le mécompte des archers avait été rude, il ne fut cependant pas comparable à celui du bourreau. La populace le lui fit cruellement sentir: raillerie, injures, quolibets, rien ne lui fut épargné. Le bourreau reprit son échelle et il avait alors réellement changé de rôle: c'était lui qui était le patient; la foule faisait, à son égard, l'office d'exécuteur.

Le condamné parvint sans doute à se soustraire à toutes les recherches, car les chroniques du temps ne disent pas qu'il ait été repris; elles ne font non plus aucune autre mention du marchand florentin qui montra d'une manière éclatante en cette occasion, dit Paradin, que *les vrays amis doivent venir en félicité estans appelez, et en infortune doivent venir se présenter sans appeller.*

POMMET.

Digitized by Google

AUX MANES D'ACHILLE ALLIER (1).

Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière:
Votre rôle fut court; mais il fut noble et beau.

Ami, quand de sublimes songes
Embellissaient votre séjour,
Et peuplaient de riants mensonges,

(1) M. Joseph Bard nous a permis de choisir parmi les nombreuses pièces qu'il se propose de réunir bientôt sous le titre modeste d'*Inania*, et nous donnons place à de remarquables strophes faites en l'honneur d'Achille Allier; cette riche organisation enlevée trop tôt au culte des arts et de l'amitié. Ce poétique hommage, nous sommes heureux d'être les premiers à le porter à l'*Art en Province*. Nos amis de Moulins nous le pardonneront. Achille Allier appartient à toutes les provinces, car il avait mis à lutter contre la centralisation de la capitale, toute son intelligence d'artiste, toute son activité de jeune homme. Il ne vit plus aujourd'hui pour nous que dans l'*Ancien Bourbonnais* et l'excellente Revue dont notre moderne Etienne, M. Desrosiers poursuit le succès avec amour. (*Note de l'Éditeur*).

Digitized by Google

Votre horizon de chaque jour;
Alors que vos jeunes années
D'espérances environnées
Semaient tant de fleurs sous vos pas :
Eut-on pensé que cette vie
Si riche en sève et si ravie
Touchait aux portes du trépas?...
Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière :
Votre rôle fut court; mais il fut noble et beau.

— La mort l'emporta sur son aile,
Comme sa lèvre frémissait,
Comme une compagne fidèle
De son souffle le caressait,
Comme il entendit dans sa tente,
Chanter cette voix éclatante
Qui promet louange et renom.....
Que son ombre soit satisfaite!
— Il n'est plus; mais sa gloire est faite,
Et l'on a couronné son nom.
Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière :
Votre rôle fut court; mais il fut noble et beau.

Il sut au marteau du vandale
A qui tout monument est bon,
Ravir la tête féodale

Digitized by Google

Du noble château de Bourbon.
Ah ! que ces tours lui furent chères,
Elles qu'on vendait aux enchères,
Et qu'il paya de ses deniers :
Comme il aimait leur front superbe
Et leurs flancs enveloppés d'herbe,
Et la poudre de leurs charniers !
Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault ;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière :
Votre rôle fut court ; mais il fut noble et beau.

Mais c'est trop peu qu'à sa patrie
Il ait conservé le berceau
D'une race longtemps chérie
Qui de l'honneur garda le sceau ;
Car un jour, il dit à la terre
Qui lui fut douce et salutaire :
— « De tes vieilles gloires renais ! »
Et voilà qu'au pays il livre
Ce magnifique et vaste livre
Qu'on nomme l'*Ancien Bourbonnais*.
Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault ;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière :
Votre rôle fut court ; mais il fut noble et beau.

Et puis, à la *France-Province*
Dont Paris enchaîne la main,
Qu'il foule, qu'il méprise, évince,

Digitized by Google

Dans les arts il trace un chemin.
A la bannière qu'il déplie
Il demande qu'on se rallie,
Il veut qu'on sème en son sillon,
Et c'est à qui fera son lustre
De la belle œuvre qu'il illustre (1)
Avec sa plume et son crayon.

Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière :
Votre rôle fut court; mais il fut noble et beau.

Il fut comme fut Michel-Ange,
Architecte, peintre, savant;
Son cœur était celui d'un ange
Que du ciel parfume le vent.
—Nul, plus que lui, sur cette terre,
N'aima le rêve solitaire,
Le sol natal et le foyer,
Culte pieux et stéraphique
Que dans une ame pacifique,
Le Seigneur seul peut envoyer!

Dormez, dormez en paix sous la funèbre pierre,
Dormez, pieux enfant de Bourbon-l'Archambault;
Parmi nous, l'avenir berça votre paupière :
Votre rôle fut court; mais il fut noble et beau.

Joseph Bard.

(1) *L'Art en Province.*

Digitized by Google

Réalité.

Réponse à Mme Clara-F.-M.

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas.
ECCLESIASTE.

Du plus grand mal nous pouvons tirer le plus grand bien;
Et ce qui nous damne peut servir à nous sauver.
Pensées de BOURDALOUE.

Pourquoi donc exhaler des paroles plaintives?
Pourquoi rouvrir encor ces blessures trop vives
Dont saigne votre cœur?
Contre l'adversité réservez-vous des armes.
Ne pleurez pas ainsi : l'amertume des larmes
Irrite la douleur.

Oh! ne regrettez pas vos rêves éphémères,
Vos horizons lointains et vos douces chimères.
Tout n'est que vanité :
La gloire, le pouvoir, les palais et leurs fêtes,
Les armes, les coursiers dressant leurs nobles têtes,
Et l'or et la beauté.

Tout est illusion : les choses les plus belles
Font briller bien souvent de fausses étincelles
Aux regards éblouis.

Digitized by Google

Les fruits les plus vermeils cachent des sucs perfides:
Que de fois sont éclos de fronts purs et candides
Des crimes inouis!

L'amour et l'amitié, chastes élans des ames,
Prêtent leurs voiles saints aux mensonges infâmes,
Aux lâches trahisons:
Combien souffrent en eux des maux inconsolables
Qui rêvaient en aimant des douceurs ineffables
Pour toutes les saisons!....

Mais l'hiver, si voisin du seuil de l'existence,
Après un court printemps, apporte l'inconstance,
Les neiges de l'oubli;
Et le cœur garde un nom, souvenir doux et triste
Dont la trace profonde et sanglante subsiste
En son dernier repli....

Alors, pour quelques-uns une lueur étrange
Illumine le ciel: un radieux archange
Leur ouvre une aîle d'or.
A l'ombre de la croix, qu'un divin sang inonde,
Ces ames, pauvres fleurs, peuvent loin de ce monde
S'épanouir encor.

Que je voudrais ainsi, muni de la foi sainte,
Vider, les yeux vers Dieu, le calice d'absinthe!
Mais je suis mon chemin
En digne enfant du siècle: ignorant la prière,
Et craignant de rentrer dans l'humaine poussière
Sans croire au lendemain.

30 mars 1838. H. de Ca.

Digitized by Google

A ma Sœur.

Enfant, ton ame est jeune et belle;
De bonheur ton œil étincelle,
Et tu ne connais pas le mal;
Tu souris à peine à la vie,
Comme une danseuse ravie
Sourit à la porte du bal.

Pour toi tout est tendresse et fête;
Ton front réjouit le poète:
Ta grâce vaut mieux que beauté!
Tes douces lèvres demi-closes
M'ont souvent raconté des choses
Dont mon esprit fut enchanté!

Oh! j'aime ta bonté naïve!
Ton enfance timide et vive
Répand des parfums de candeur.
La bonté, c'est la fleur de l'ame;
D'un ange elle fait une femme,
Garde-la toujours en ton cœur.

Enfant, que tes jeunes années
De belles roses couronnées
Fleurissent en un long printemps!

Digitized by Google

Qu'autour de toi tous les calices
Répandent leurs vagues délices,
Leurs bonheurs calmes de douze ans!

Comme une fleur de tes montagnes,
Comme un parfum de tes campagnes,
Que ton rêve soit toujours pur!
Que jamais ton front ne rougisse;
Que jamais l'orage du vice
N'obscurcisse ton ciel d'azur!

Comme un bourdonnement d'abeilles,
Qu'un saint langage à tes oreilles
Arrive en tes songes la nuit!
Que ton bon ange sous son aîle
Protége ton ame fidèle
Contre le péché qui séduit!

Adore Dieu dans la nature;
Aux chants de toute créature
Mêle les chants de ton bonheur!
Prie avec une douce ivresse;
La prière, c'est la sagesse,
La ceinture de la pudeur!

Que toujours ta main charitable
Comme une source inépuisable
Répande l'aumône au passant!
Le seigneur te rendra l'aumône
Quand ton ame, aux pieds de son trône,
Viendra paraître en frémissant!

Digitized by Google

Donne dans l'ombre et le mystère,
Donne à tous ceux qui sur la terre
Se courbent sous le poids du mal!
Donne à ceux dont la vie obscure
Renvoie à Dieu comme une injure
Les lois de son destin fatal!

Dis-leur quelque tendre parole
Qui les soutienne et les console
Et les élève vers le ciel!
A leurs chagrins donne des larmes,
Et que ta voix sur leurs allarmes
Verse à grands flots l'huile et le miel!

Hélas! il est dans toute vie
Une heure de regrets suivie;
Une heure où notre ciel plus noir,
S'obscurcissant d'un sombre voile,
Sous ses plis cache notre étoile
Et confond le matin au soir;

Malgré les soupirs et la lutte,
L'ame s'abandonne à sa chûte;
La foi s'abandonne au sommeil;
Que jamais l'oubli ne t'effleure!
Que jamais ne vienne cette heure
Où le cœur maudit son réveil!

Ernest Falconnet.

Digitized by Google

Bibliographie Lyonnaise.

HISTOIRE DE LA MARCHE DES IDÉES SUR L'EMPLOI DE L'ARGENT DEPUIS ARISTOTE JUSQU'A NOUS, par M. J. B M. N. (Nolhac). Lyon, imprimerie de Perrin, 1838, in-8 ; Paris et Lyon, chez Périsse frères.

Cet ouvrage est un plaidoyer en faveur du prêt à intérêt. L'auteur, dans un petit nombre de pages qui décèlent une solide érudition, démontre par des faits et des témoignages irrécusables, que les lois civiles et ecclésiastiques ne furent jamais contraires au prêt à intérêt. Si quelques théologiens ont désapprouvé cette espèce de prêt, c'est parce que, mal éclairés ou poussés par un esprit paradoxal, ils ont confondu l'intérêt avec l'usure (1). Une des plus grandes lumières du

(1) Plusieurs ouvrages pour ou contre le prêt à intérêt, parurent à Lyon vers 1820. Les journaux ne furent point étrangers à cette polémique, et l'on fit même, à ce sujet, des chansons et des satyres. Nous trouvons dans l'*Almanach des Muses de Lyon*, pour 1822, une épigramme que voici :

Un magister s'agitant dans sa chaire,
Soutient qu'on doit prêter sans intérêt :
Monsieur l'abbé, dites-nous, s'il vous plait,
N'auriez-vous point quelques emprunts à faire ?

Digitized by Google

barreau de Lyon, Prost de Royer, avait déjà traité cette question dans une lettre adressée à M. de Montazet, en 1763; mais il l'avait traitée en jurisconsulte et non point comme l'a fait M. Nolhac, en publiciste, en historien et en philologue. Nous regrettons que cette lettre ait été inconnue au savant orientaliste à qui nous devons d'excellentes *Etudes sur les prophéties d'Isaïe* et sur *les Psaumes de David*. Prost de Royer, dont l'opinion est identiquement la même que celle de M. Nolhac, a pris pour épigraphe de sa *Lettre*, ces paroles de J. C. en l'évangile selon saint Matthieu, c. xxv, v. 27 : *Il fallait remettre mon argent à des banquiers, puis, à mon retour, je l'aurai retiré avec les intérêts.*

Nous sommes surpris que des paroles concluantes n'aient pas été citées par l'auteur. Nous aurions désiré qu'il donnât en entier la curieuse lettre de Sidoine, dont il n'a rapporté qu'un fragment. Après avoir analysé cette lettre si favorable au prêt à intérêt, M. Nolhac cite un autre fait qui n'est pas moins concluant et qu'il emprunte à la vie d'une recluse qui, vers l'anné 1228, mourut à Huy, ville du pays de Liége.

Un des chapitres les plus remarquables du livre de M. Nolhac, c'est bien, sans contredit, le chapitre troisième; toutefois nous sommes loin de penser comme lui, que les plus célèbres des premiers pères de l'église furent *platoniciens*. Le jésuite Baltus, dans un savant ouvrage, derniérement réimprimé à Lyon, prouve le contraire, et d'un manière victorieuse, ce nous semble.

Malgré ces observations auxquelles nous attachons peu d'importance, l'ouvrage de M. Nolhac, livre sérieux et grave, sera lu avec intérêt par les personnes même qui sont étrangères aux questions qu'il a examinées.

Digitized by Google

RAPPORT fait à la Société de Médecine de Lyon, par M. Théodore PERRIN, sur l'ouvrage de MM. TERME et MONTFALCON, intitulé : HISTOIRE STATISTIQUE ET MORALE DES ENFANTS TROUVÉS.

— SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des membres de la Société des Amis des Arts de Lyon. RAPPORT par M. DIDIER-PETIT.

La portée du rapport fait par M. le docteur Théodore Perrin, dans le sein de la société de médecine de Lyon, sur l'ouvrage de MM. Terme et Monfalcon, est toute chrétienne, et mérite de fixer l'attention des moralistes. La tendance de la médecine lyonnaise est éminemment spiritualiste, et nous devons en féliciter le corps des médecins exerçant dans la seconde ville du royaume. Il appartenait à M. Théodore Perrin, qui trouvait naguères (1) si près de lui un exemple complet d'un dévoûment absolu à la charité, de rendre compte à la société de médecine de Lyon de l'important écrit de MM. Terme et Monfalcon. — Cependant, il condamne avec raison la trop grande part que ces honorables auteurs ont fait à la question de pure économie politique, tandis que le cœur devait seul tenir la plume en pareil occasion, après l'histoire et les faits.

« Si MM. Terme et Monfalcon, dit le docteur Perrin, eussent étudié l'esprit de charité catholique, non dans ses rapports avec le budget du département, mais dans le cercle plus étendu de la moralité des peuples, du bonheur des classes inférieures, et de la société toute entière, s'ils se fussent pénétrés de cette idée que, dans l'art de gouverner *les hommes*, la grande difficulté ne consiste pas à augmenter le bonheur de ceux qui sont heureux, mais bien de diminuer le malheur de ceux qui souffrent, la question d'argent qui se

(1) Mlle Perrin a été parmi nous la fondatrice de la philantropique institution des *Jeunes Incurables*. Dieu vient de la rappeler à lui pour la récompenser de tant de bonnes œuvres. C'est une grande perte pour les malheureux dont Mlle Perrin était la mère.

Digitized by Google

trouve à chaque instant dans leur ouvrage, aurait disparu devant des considérations d'une toute autre importance. »

MM. Terme et Monfalfacon, adversaires prononcés des *tours*, ont été animés d'intentions pures et chrétiennes sans doute ; mais ils se sont peut-être trop préoccupés de chiffres, et c'est précisement cet esprit de matérialisation dans une thèse essentiellement morale, que M. Perrin a fait ressortir avec clarté, élégance, méthode, et avec les égards dûs au mérite et à un but généreux.

La séance de l'assemblée générale des membres de la Société des Amis des Arts, a donné lieu à une petite brochure imprimée avec goût par M. Louis Perrin, dans le genre des éditions du XVIme siècle. Le rapport de M. Didier-Petit est précis et satisfaisant. La Société des Amis des Arts de Lyon marche avec un succès qui a dépassé toutes nos prévisions et qui nous comble d'espérances pour son avenir. Plus riche en souscriptions que la Société des Amis des Arts de Paris elle-même, elle doit servir de point de ralliement à l'*art provincial* et de centre suprême à toutes les sociétés du même genre créées autour d'elle.

Voici l'état des recettes et des dépenses :

RECETTES.—	Restant en caisses de 1836. .	105 f.	80 c.
	529 actions à 50 francs. . . .	26,450	»
	8,500 billets.	8,500	»
	Notices de l'exposition. . . .	1,103	»
	Total. . . .	36,158 f.	80 c.
DÉPENSES.—	Chap. 1er Gratification et honoraire des employés. . . .	1,962 f.	15 c.
—	2e Frais d'expositions.. .	2,675	40
—	3e Frais d'impression.. .	1,396	50
—	4e Acquisition de tableaux.	28,065	»
—	5e Prix du concours. . .	1,500	»
	En caisse.	659	75 c.
	Total.	36,158 f.	80 c.

Digitized by Google

La Société des Amis des Arts de la ville de Lyon est appelée à exercer une immense influence sur l'art provincial, et nous ne saurions trop inviter les sociétés pareilles de Dijon et Moulins à se réunir à elle pour frapper vite et fort en matière de décentralisation artistique.

J. B.

MARIE, par A. Duprez. — A TRAVERS CHAMPS, par Joséphin Soulary.

M. A. Duprez vient de faire paraître une esquisse ou plutôt un conte intitulé : *Marie*, en deux parties et en vers. Une enfant de village, innocente et candide, s'est laissée prendre d'une belle passion pour un jeune séducteur, empressé, prodigue de serments et inconstant, comme ils le sont tous : forte dans ses projets de vertu, mais faible dans ses résistances à l'amour, Marie a eu foi dans la légitimation d'une union anticipée ; mais ses espérances se sont évanouies avec ses caresses, le remords et le désespoir viennent prendre leur place dans son cœur ; le parjure a fui pour toujours. Dans un de ces moments de profond abattement pour la jeune fille, la malédiction d'un vieux père s'appesantit sur elle avec sa douleur et l'écrase. Abandonnée de tous, n'espérant plus rien de ce monde, elle s'éloigne, emportant avec elle l'enfant qui s'agite dans son sein ; puis elle s'endort aux mêmes lieux qui furent témoins de son unique ivresse. Ce sujet n'est point neuf, mais l'auteur a trouvé moyen de le reproduire parfois avec esprit ; de charmants détails y ont été semés, et la versification, sans en être brillante, est facile, trop facile peut-être. Il me semble d'ailleurs que dans cette peinture d'un amour abusé qui se meurt solitaire, M. Duprez aurait pu trouver plus de poésie, s'il eût fait briller quelques consolations religieuses aux yeux de la jeune fille. Marie expire sans retrouver sur ses lèvres le nom de Dieu, résigne et n'é-

Digitized by Google

tant point relevée de l'anathème lancé sur elle. Pourquoi le poète n'a-t-il pas compris tout le côté sublime d'une religieuse pensée?

Je n'adresserai point le même reproche à M. Joséphin Soulary, qui, dans sa poétique excursion, *à travers Champs*, n'a pas dédaigné de songer à la prière; mais ici le déisme apparaît avec tout le vague de ses croyances indécises; M. Soulary préfère au recueillement de nos temples l'immense théâtre de la terre et des cieux; suivant lui, ces grands constructeurs de nos églises gothiques, ces hommes d'amour et de foi qui oublièrent d'attacher leurs noms à des monuments immortels n'ont travaillé que pour leur orgueil.

Mon Dieu! . . . . .
. . . . . .
Semblables à ces statuaires
Qui jadis dans les sanctuaires
Sur l'idole inscrivaient leur nom,
Ceux qui bâtissent à ta gloire
N'ont construit que pour leur mémoire...
Ils ont bâti pour le démon.

Le poète est allé trop loin; son culte est celui de la nature; en ne spécialisant pas une croyance, en n'assujétissant point les adorations à un rite, à un symbole arrêté, on relâche la foi, à force de la vouloir élargir. L'ame des peuples, chassée de la maison de Dieu, se distrairait en de vaines pensées, et dans la contemplation des merveilles du monde, elle oublierait leur auteur pour ne songer qu'à ces merveilles. Tel fut le principe de l'idolâtrie. Les mystères du catholicisme veulent l'ombre et le silence de la méditation. Il arrive pourtant parfois à M. J. Soulary de se rapprocher de la pensée catholique, et c'est vraiment alors que grandit le talent du poète :

Qui me rendra la nef champêtre,
Les vases de bois de l'autel?

Digitized by Google

Et le peuple naïf qui croit à son vieux prêtre,
Et le prêtre inspiré qui croit à l'Eternel?...

Sous les temples couverts de chaume,
La foi prend son plus libre essor!
La flamme veut de l'air... Pour jeter son arome,
La myrrhe n'attend pas les cassolettes d'or.

Gloire à tes croyances antiques!
Gloire au culte de tes aïeux!
Peuple, éveillé comme eux au chant des saints cantiques,
Au chant des hymnes saints, comme eux ferme les yeux!

De l'héritage de tes pères,
Ce grand dogme est le legs sacré;
Et de tes saints autels, palladiums prospères,
La pierre de leur tombe est le premier degré.

Des cités d'où l'homme les chasse,
Déjà partout les dieux s'en vont!
Le veau d'or, œuvre impur, est assis à leur place...
Et la vertu s'enfuit en se voilant le front!

Que tes monts soient la Thébaïde
Où se repose encore son pied;
Que l'hospitalité sous tes huttes réside,
Quand le dédain là-bas sous les lambris s'assied!

Et ne crois pas à ces oracles,
Vils prophètes de désespoir,
Dont la voix crie au peuple: « Il n'est plus de miracles!
« L'encens ne monte plus... renversons l'encensoir! »

Leur conscience est une plaie

Digitized by Google

Que son grand mal paraît calmer!
Comme l'enfant qui brise un objet qui l'effraie,
L'impiété détruit ce qu'elle n'ose aimer.

Erostrate au crime confie
Le soin de le rendre immortel.
Comme lui, ces faux Christ que l'enfer déifie,
Pour lever leur trophée, abattent un autel!

Mais sous les pieds de l'incroyance,
Un débris ne tombe pas seul!
On ne peut déchirer ses langes de l'enfance
Sans déchirer aussi le paternel linceul!

L'œuvre de M. Soulary est pleine des fraîches émanations de la poésie. Les scènes riantes de la vallée se trouvent confondues avec les chaudes richesses de la végétation des montagnes; le torrent se mêle aux sources limpides, l'espace se marie au loin avec le ciel, le village s'ébat dans ses joies innocentes, les mille voix de la terre s'harmonisent avec la clarté du jour, et l'ombre et le silence viennent à leur tour chasser la lumière et le bruit.

Ecoutez plutôt ce poétique chant:

A moi le ciel vaste où flamboie
Le char du jour à son réveil!
Le libre espace où l'œil se noie,
Où le milan monte et tournoie,
Baigné dans les feux du soleil!

A moi la chanson monotone
Du bucheron sous les halliers!
A moi la rose qui boutonne
Sur le rameau des églantiers!

Digitized by Google

A moi la feuille qui frissonne
Sur le vieux tronc des châtaigniers !
A moi l'abeille qui bourdonne
Le long des odorants sentiers !

A moi l'onde où le cresson nage ;
Où le rossignol a son nid ;
Où l'insecte du marécage
Promène son aile volage,
Et la moire de son corsage
Dans les roseaux où l'air gémit !

Le lit de mousse verdoyante ;
Le pampre à la tige pliante ;
Le genêt dont les boutons d'or,
De l'émeraude chatoyante
Appellent l'inconstant essor !
Le vert cytise où la cigale
S'anime au feu d'un chaud rayon,
Le frêne où montent en spirale
La campanule virginale
Et le timide liseron !

La clairière où rit la pervenche,
Où glissent de molles lueurs;
Où, courbant à peine sa branche,
L'oiseau se balance et se penche,
Chantant son hymne à l'aube blanche
Dont il secoue encor les pleurs !

A moi ! toi que chacun renie !
Nature en richesse infinie !
Temple d'Eden où le génie

Digitized by Google

Vole à Dieu sur l'aile du jour!
Où toute voix est harmonie,
Et tout parfum, parfum d'amour!

Au milieu de ce panorama qui se renouvelle sans cesse, le poète est à l'aise; il prélude, il chante, il soupire; un nom de femme invoqué l'enveloppe, le soutient, le protége; et lorsque les souvenirs accablants de la ville viennent forcer l'auteur à redescendre dans sa triste réalité, il se condamne à sa peine, et ne demande pitié que pour son amie. Que M. Soulary prenne courage; nous vivons, il est vrai, en des jours où le mercantilisme, qui ne veut rien comprendre, étouffe et méprise le génie; mais il est encore de par le monde quelques organisations privilégiées qui conservent la force de s'imposer à lui, et le contraignent à l'admiration; ceux-là remplissent une mission sainte, et de loin en loin les encouragements étrangers leur arrivent : notre jeune compatriote doit marcher avec eux; pour lui le temps n'est pas venu de faiblir.

F. L.

STABAT MATER DOLOROSA, en vers français, par M. Léopold Curez; Lyon, impr. de Rossary, in-8. 1838.

Le *Stabat* est une de ces poésies rimées par des poètes du cloître et que l'église chante dans ses solennités. Ce ne sont pas les vaines pompes d'un langage brillant qui font le mérite de toutes ces hymnes si rudes et si simples, mais si touchantes et si élevées; il n'y a rien là pour l'art; et néanmoins un ardent lyrisme coule à flots pressés dans de modestes et humbles strophes. La poésie profane a-t-elle beaucoup de chants qui soient au-dessus du *Dies iræ?* Quant au *Stabat*, qui est inférieur à cette grande élégie des morts, Pergolèse l'admirait et déploya la richesse de son habileté musicale sur les paroles du moine italien.

Le *Stabat* est l'œuvre de Jacopone da Todi, qui vivait au

Digitized by Google

XIIIe siècle, et qui est connu par de belles *Poésies spirituelles*. Maintenant son hymne latine peut-elle se traduire en français ? Non, certainement. La prose, mieux que les vers, en donnerait une idée, mais une idée affaiblie. Que l'on juge de ce qui doit arriver avec les exigences de notre alexandrin !

M. L. Curez nous semble donc s'être mépris sur ce qu'il a voulu faire. Du reste, sa strophe marche régulière et classique, mais tout-à-fait oublieuse du sens de l'original, si bien que cette traduction est à peine une paraphrase. On en pourra juger par la première strophe. Voici d'abord le latin :

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa,
Dum pendebat filius.

Ce que l'on peut ainsi traduire :

« Debout, le cœur brisé de douleur,
« La mère du Christ pleurait au pied de la croix,
« A laquelle son fils était suspendu. »

Ce mot de *Stabat* fait image, et ce *pendebat* est le précurseur du *divin pendu* de Bossuet. M. Léopold Curez, lui, met à genoux celle que le poète italien nous montre debout sous la croix. C'est un grand contre-sens :

Au pied de la croix sainte ou ruisselaient ses larmes;
Elle était *à genoux*, la mère aux sept douleurs,
Et nulle voix d'en haut pour calmer ses alarmes ;
Nulle main d'ici-bas pour essuyer ses pleurs !

Tout le reste ressemble à cette strophe.

Digitized by Google

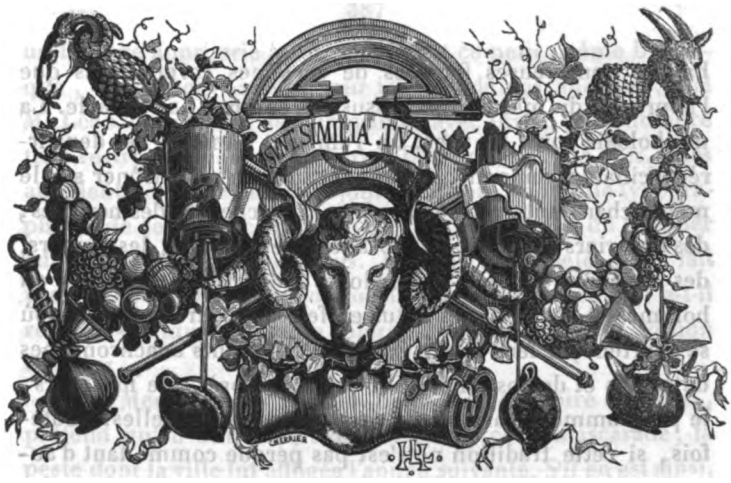

ENTRÉE MAGNIFIQVE DE BACCHVS AVEC MADAME DIMANCHE GRASSE, SA FEMME, faicte en la ville de Lyon, le 14 febvrier 1627.

Malgré ses préoccupations industrielles, notre ville a toujours fêté gaîment le carnaval. Aujourd'hui encore, c'est une époque où la physionomie, ordinairement si triste de notre population maladive semble s'illuminer d'un rayon de joie passagère. Le peuple, alors, sous ses habits de fête, cache de son mieux la misère qui le ronge; ou bien, sous un costume d'emprunt, payé du pain d'une semaine, il se dispose à jouer son rôle dans la folle comédie qui se prépare. Alors aussi s'organisent des

Digitized by Google

bandes nombreuses formées de certaines corporations que l'approche du mardi gras ressuscite comme par miracle. La mythologie court les rues. Le Temps et l'Amour, ces deux irréconciliables ennemis, se donnent la main pour trôner sur le même char ; autour d'eux, voltigent, à cheval, des hercules, des guerriers romains, des cosaques, et, à pied, des sapeurs, des vivandières, des troubadours, des femmes vêtues en hommes et des hommes vêtus en femmes, étrange armée où se heurtent, à leur insçu, les plus choquants anachronismes de temps et de costumes. Tel est à peu-près, de nos jours, le programme invariable de ces solennités annuelles. Toutefois, si cette tradition ne s'est pas perdue comme tant d'autres, si la folle semaine ramène encore les joies naïves et les innocentes orgies, il faut avouer que notre carnaval, à nous, n'est plus qu'une pâle et méchante imitation du carnaval de nos pères. Autrefois, en effet, l'existence des corporations donnait aux fêtes de cette époque un éclat et un ensemble que l'on ne retrouve plus aujourd'hui. On mettait à profit ces courts instants de liberté pour morigéner le pouvoir. Le peuple cherchait un but à ses folies ; semblable à l'écolier, libre pour tout un jour, il prenait, vîte et gaiment, sa revanche des vexations du maître. Ces mascarades avaient alors parfois un sens épigrammatique d'une haute portée ; l'année 1627 peut en fournir une preuve.

En ce temps-là, disent les chroniques, las d'assister, payant et battu, aux réceptions solennelles faites à ses rois, le populaire lyonnais s'avisa d'une petite vengeance, et parodia, lui, roi pour un jour, ces mirifiques entrées, avec un rare bonheur de comique ironie. Le 14 février 1627, la cité, sans qu'il lui en coutât rien cette fois, vit l'entrée magnifique de Bacchus avec Madame Dimanche Grasse, sa femme et leur royal cortége. On ne dit pas si la plaisanterie fut du goût de Messieurs les Echevins, et si la gendarmerie de l'époque fit son devoir. Quoiqu'il en soit, cette spirituelle facétie inspira la verve comique d'un poète qui prêta à chacun des acteurs

Digitized by Google

un langage approprié à son rôle. C'est ce petit poème burlesque, monument de l'humeur joyeuse de nos ancêtres, que M. Léon Boitel vient de réimprimer avec luxe, et au nombre trop restreint de 50 exemplaires. Des vignettes sur bois, dues au talent de M. Leymarie, ajoutent encore au mérite typographique de ce volume. Le nom de l'auteur et celui du premier éditeur sont restés inconnus. En cela, le poète a-t-il fait preuve de modestie ou de pusillanimité? L'imprimeur a-t-il redouté quelque puissante colère? Lisez la nouvelle édition et jugez.

Le P. Menestrier, dans ses notes sur l'histoire de Lyon, prétend qu'on attribua, avec raison, à cette mascarade, la peste dont la ville fut affligée l'année suivante. S'il en est ainsi, mieux vaut encore, à tout prendre, notre époque : aujourd'hui, en effet, le ciel ne se charge plus de la vengeance des hommes; et, cas pareil échéant, on en serait quitte pour la prison. C. F.

ANNALES DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE, publiées par la Société royale d'Agriculture, de Lyon.

Sous ce titre, la Société d'Agriculture de notre ville vient de publier la première livraison du compte-rendu de ses travaux.

Si le temps et l'espace nous manquent pour analyser cette publication remarquable, nous signalerons cependant, dès aujourd'hui, quelques-unes des améliorations heureusement introduites dans l'organisation de la Société. On verra, par-là, que cette Compagnie marche vers une ère toute nouvelle, ranimée, si l'on peut ainsi dire, au contact d'un sang jeune et vivifiant récemment introduit dans ses veines.

Avant toute chose, la Société a voulu assurer son existence dans l'avenir : craignant que les hommes spéciaux ne vînssent à lui manquer, elle a classé ses membres en trois sections, suivant la nature de leurs travaux : 1° section des sciences

Digitized by Google

physiques et naturelles ; 2° section d'agriculture ; 3° section d'industrie. Ensuite, des commissions permanentes ont été formées pour la statistique agricole du département, pour l'examen des cultures de nos environs, et, en dernier lieu, pour rechercher et expérimenter, au besoin, tout ce qui concerne la production de la soie et l'industrie manufacturière qui s'y rattache.

Enfin, convaincu que des publications, isolées et sans enchaînement entre elles, ne remplissaient qu'imparfaitement le but d'utilité générale qu'elle se propose, la Société a décidé qu'à l'avenir les travaux seraient livrés à la publicité, tous les deux mois.

Une commission a été nommée à cet effet : elle se compose de MM. Bottex, D. M., Montain, D. M., Hénon, Lecoq, Jourdan, D. M., Seringe, Dupuits de Maconex, Gariot, Pravaz, D. M. et Reverchon.

Avec de tels noms, l'avenir des Annales est assuré.

Espérons que l'exemple donné par la Société d'agriculture de Lyon portera ses fruits, et que les sociétés des autres villes adopteront, à leur tour, le mode de la périodicité pour la publication de leurs travaux. C. F.

EXAMEN CRITIQUE DU PROJET DE LOI SUR LA SÉQUESTRATION DES ALIÉNÉS, par Adéodat Faivre, docteur en médecine, directeur de la maison de santé de Saint-Julien, etc. — Lyon, 1838.

Il y a trois manières d'envisager la question traitée dans cette brochure.

La première consiste à nier la possibilité des abus et à déconseiller toute mesure nouvelle de nature à les prévenir.

La seconde procède d'une manière toute contraire : Elle regarde les abus non-seulement comme possibles, mais encore comme inévitables, de là, nécessité d'une réforme complète de la législation sur la matière.

Digitized by Google

Entre ces deux opinions extrêmes, il en est une troisième, ne niant pas ce qui se peut à toute rigueur, admettant, en conséquence, l'utilité sinon l'indispensable nécessité de nouvelles mesures.

C'est à cette dernière que s'est arrêté M. le docteur Faivre, effrayé des résultats probables de l'adoption d'une loi qui, dans le but, sans doute louable, de protéger la liberté individuelle, pourrait nuire aux aliénés eux-mêmes, et, selon nos préjugés, porter atteinte à l'honneur des familles; il combat cette loi de toute la puissance des arguments que lui fournit sa logique d'homme spécial. Suivant lui, les choses pourraient rester ce qu'elles sont sans qu'il en résultât aucun inconvénient appréciable, l'expérience d'un demi-siècle réfutant, à ses yeux, les craintes exagérées de nos législateurs. Mais, comme il est d'une sage politique de prévenir le mal, même le plus éloigné, et qu'il n'est pas d'institution humaine nécessairement à l'abri des abus, M. Faivre ne repousse pas absolument l'idée d'une réforme à introduire dans la loi sur la séquestration des aliénés; seulement il demande que les dispositions nouvelles, tout en assurant la liberté des individus, ne compromettent pas et les chances de guérison que les aliénés peuvent avoir et l'honneur des familles auxquelles ils appartiennent.

Aujourd'hui le vote des chambres a répondu à M. Faivre.

C. F.

LE JEUNE INFIRME, élégie par Louis de Saint-Marc, brochure in-8°, prix 2 fr. 50 c.; Lyon, imprimerie de L. Perrin. 1838.

Qui n'a pas eu son poétique rêve, commencé et fini à dix-huit ans! Quel est celui de nous auquel l'amour n'a pas chanté une de ses enivrantes mélodies, n'a pas fait une de ses fallacieuses promesses. Courte, trop courte histoire! suivie d'un long désenchantement; délices et amertume qui ne s'oublient jamais.

Digitized by Google

Oui, il est, dans la vie, un âge plein de confiance et de candeur, où l'on croit à toutes les paroles, à tous les sourires, où l'on ne connaît point encore les différences de fortune et de rang. On vit alors sous le régne de la plus parfaite égalité. Le cœur se laisse aller à son tendre penchant, à son naïf désir; un rien le comble de bonheur. Un mot, un regard! et le voilà qui se construit un autre Eden, un paradis sur cette terre. On s'aime, on se jure une éternelle flamme. Un jour on se sépare avec des larmes pleins les yeux et le désespoir plein le cœur. Un an ou deux après, qu'arrive-t-il? on retrouve à la promenade, son rêve, sa passion, son ange, sa jeune fille aimée, aux bras d'un époux ou allaitant un nourrisson. C'est à peine si l'on se reconnaît, et l'on passe l'un près de l'autre sans échanger un mot, un sourire, un regard. La vie vous a déjà appris tant de choses que vous ignoriez naguères. Les différences de position et les convenances sociales se sont depuis dressées comme autant d'infranchissables obstacles. Adieu vos fraîches et decevantes illusions! La réalité a fait de vous sa proie.

Telle est notre histoire à tous.

Sous l'influence de l'un de ces tendres souvenirs, tout parfumées de poésie et d'amour, M. Louis de Saint-Marc a écrit une gracieuse élégie. Son cœur l'a dicté. Mais chez lui le rêve a été suivi d'un affreux réveil. Une de ses maladies nerveuses, contre lesquelles la médecine est impuissante, s'est emparée de lui, jeune enfant, et, dans cette lutte inégale, elle l'a terrassé et laissé infirme pour toute sa vie. *Qu'on* juge de la douloureuse réaction qui a dû s'opérer en lui? Que de pensées, que de rêves refoulés et détruits. Tout ce que la vie semblait lui promettre de délices et de joie, est perdu pour lui sans retour. Ce frais mirage, cet oasis qu'on entrevoit à vingt ans, a disparu à tout jamais. Son ame est morte aux ineffables jouissances renfermées en ces trois mots : *Aimer, être aimé!* C'est en vain que, en son égoïsme, elle appellerait l'amour, la pitié seule lui répondrait.

Digitized by Google

Telle est la position exceptionnelle du poète, et cette position, M. Louis de Saint-Marc n'a fait que l'indiquer, au lieu de l'aborder franchement et de la faire dominer son sujet. Il eut trouvé là matière à épancher la tristesse de son cœur; il eut intéressé et ému avec des développements saisissants et neufs. Il nous eut plus vivement touché si, après nous avoir déroulé, une à une, toutes les jouissances qui lui étaient ravies ici-bas, il eut levé les yeux vers le ciel pour y chercher un rayon d'espérance. Oui, il eut été consolant de le voir, au lieu de s'abandonner à l'amertume des regrets, se réfugier dans le sentiment religieux.

Il y dans la poésie de M. Louis de Saint-Marc de la grâce et du naturel. Il y règne une exquise sensibilité. On le sent, sous ces vers le cœur souffre. Nous concevons pour notre part que, après avoir lu l'œuvre de notre compatriote, M. Sainte-Beuve, à son passage à Lyon, ait désiré voir le jeune infirme et qu'il lui ait porté les consolations de sa parole. C'est là une preuve d'intérêt qui vaut plus que tous nos éloges.

L. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

BOTANIQUE ELÉMENTAIRE, un vol. in-18; Lyon, impr. de Périsse.

— MANUEL DU BOTANISTE EN EXCURSION, ou Analyse des Plantes vasculaires du Mont-d'Or lyonnais et du Pilat, un vol. in-18; Lyon, Giberton.

— ÉTUDES SUR HUDIBRAS, poème de Samuel Butler, par M. de Montherot; Lyon, imprimerie de Rossary, in-8.

— ASTRÉE, discours maçonique sur la justice, par Marius Chastaing, auteur de *Misraim à Lyon*, de *Logos*, ou Discours à un nouvel initié; Lyon, impr. d'Is. Deleuze, mars 1838.

— DE LA MÉTHODE A SUIVRE POUR ARRIVER A LA CONNAISSANCE ET AU PERFECTIONNEMENT DE LA CHIRURGIE, discours prononcé le 30 décembre 1837, par M. Bonnet, lors de son installation, en qualité de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Lyon, chez Savy jeune, libraire-éditeur, quai des Célestins, 49. Imp. de Rossary. 1838.

Digitized by Google

STATISTIQUE. — DÉCÈS DU MOIS DE MARS 1838.

chiffre des décès du mois de janvier jour par jour.		enfants morts nés sans état civil.	garçons.	hommes mariés.	veufs.	filles.	femes mariées.	veuves.	TOTAL.	hospices civils masculins féminins. m	f.	hospices milre.	étrangers à la ville masculins féminins. m.	f	étrg.rs à la France.	protestants.
1er	16		24			13				10	8					
2	13	au dessous								3	7					
3	8	de 3 mois.	5			13										1
4	11	3 à 6	1			3										1
5	18	6 à 12	2			3							1	1	1	1
6	21	1 an à 2	7			7					2		1	1		
7	14	2 à 3	8			10				2	2				1	
8	11	3 à 4	6			3										
9	11	4 à 5				7					1		1	2		
10	17	5 à 6	5			5										
11	10	6 à 7				1				1	2		3	1	1	
12	15	7 à 8	6			3				1	1		1	2		
13	9	8 à 9	1			3					1			1	1	
14	8	9 à 10				3				2	5	1	3	3		
15	13	10 à 15	4			9				5		1	7	6	1	
16	19	15 à 20	8			12				20	6	27	41	9	3	1
17	13	20 à 25	46	3		8	4			10	11	7	15	10		
18	15	25 à 30	14	2		11	3	1		8	4		9	9	4	1
19	12	30 à 35	8	7		5	5	2		3	3	1	7	4	3	
20	25	35 à 40	3	8		4	5			2	6		2	9		
21	18	40 à 45	1	3	1	2	6	1		6	3		6	4	4	1
22	21	45 à 50	3	6	1	6	3	1		4	4		7	5	1	
23	10	50 à 55	2	6		3	5	1		6	6		5	2		
24	16	55 à 60	1	5	3	3	3	6		3	3		2	6		
25	8	60 à 65	1	1	2	1	2	4		5	1	1	5	2	1	
26	20	65 à 70	5	4	3	1	1	3		1	2		2	4	1	
27	18	70 à 75	1	3	3	3	2	3		3	5			5		
28	15	75 à 80	1	1	2	2	1	11		1	1		2	1		
29	12	80 à 85	1	2		2		3		1						
30	8	85 à 90			1											
31	29	90 à 95														
		95 à 100														
	453		164	51	16	146	40	36	453	97	84	38	120	87	22	6

ÉTAT DES NAISSANCES DU MOIS DE MARS 1838.

Enfants légitimes		Enfants naturels reconnus.		Enfants naturels non reconnus.		RÉCAPITULATION.	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garç. 261	532
172	170	2	9	87	92	Filles. 271	

Digitized by Google

STATISTIQUE. — DÉCÈS DU MOIS D'AVRIL 1838.

chiffre des décès du mois de janvier	jour par jour.	enfants morts nés sans	garçons.	hommes mariés.	veufs.	filles.	femes mariées.	veuves.	TOTAL.	hospices civils masculins m.	hospices civils masculins féminins f.	hospice militaire.	étrangers à la ville masculins m.	étrangers à la ville féminins f.	étrgrs à la France.	protestants.
1er	12	état civil.	17			22				4	5					
2	19	au dessous														
3	18	de 3 mois.	10			3				3	5					
4	12	3 à 6	1			2										
5	4	6 à 12	2			1										
6	15	1 an à 2	7			5										
7	19	2 à 3	3			6				1	3					
8	11	3 à 4	7			3				1			2			
9	19	4 à 5	3			4				1	1			1		
10	17	5 à 6	6			3				1	1			1		
11	17	6 à 7	2			4				1						
12	15	7 à 8	1			4				1	2		1	1		
13	18	8 à 9	2			1				1	1			1		
14	13	9 à 10	2			4					3			2		
15	10	10 à 15				10					6			5	1	
16	13	15 à 20	12			15				8	4		6	3	2	
17	13	20 à 25	43			13	2			8	13	30	39	7	3	
18	16	25 à 30	10	7	1	7	6			14	7	5	13	5	3	
19	7	30 à 35	2	8		4	3	2		2	5	2	4	1	1	1
20	15	35 à 40	4	5	1	2	9	2		5	11	1	5	5		
21	18	40 à 45	3	5			2	1		4	1		4	1		
22	12	45 à 50	2	4		2	4	2		2	7	1	2	1	3	1
23	14	50 à 55	1	4		1	4	1		2					2	
24	18	55 à 60	2	4	2		3	5		3	3		2	1	2	1
25	13	60 à 65		3	3	5	1	4		2	6		4	2	1	
26	17	65 à 70	6	5	5		3	10		12	8		6	2	1	2
27	13	70 à 75		6	6	2	1	7		3	4		3		1	
28	19	75 à 80	2	1	2	1	3	3		1	3			1		
29	16	80 à 85	1	2	2	1		3		1	1					
30	15	85 à 90			2		1				1					
		90 à 95			1											
		95 à 100														
	439	...	131	54	25	125	42	48	439	82	101	39	91	49	20	5

ÉTAT DES NAISSANCES DU MOIS D'AVRIL 1838.

Enfants légitimes		Enfants naturels reconnus.		Enfants naturels non reconnus.		RÉCAPITULATION.	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garç. 256 Filles. 228	484
162	144	6	6	88	78		

Digitized by Google

ÉTAT STATISTIQUE DES MARIAGES PENDANT LE MOIS DE MARS 1838.

Entre célibataires..	80	Total. 109
» célibataires et veuves. . . .	10	
» veufs et célibataires. . . .	14	
» veufs..	5	

ÉTAT STATISTIQUE DES MARIAGES PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1838.

Entre célibataires.	72	Total. 92
» célibataires et veuves. . . .	2	
» veufs et célibataires. . . .	15	
» Veufs.	2	

DÉPOT DE MENDICITÉ.

Son effectif était, au 31 mars, de 215 personnes, dont 100 hommes et 115 femmes, et au 30 avril de 222, dont 103 hommes et 119 femmes.

La Condition publique pour les soies a placé, pendant le mois de mars, 819 n^os^, et, pendant le mois d'avril, 1,250 n^os^.

SITUATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNES ET DE PRÉVOYANCE DU DÉPARTEMENT DU RHONE, année 1838.

Le compte-rendu de cette bienfaisante institution vient d'être publié. Nous laisserons parler le rapporteur.

« Imaginer un moyen de garantir à l'ouvrier la garde de ses épargnes, d'en recevoir le tribut, quelque modique qu'il soit, pour lui en servir l'intérêt, d'exciter ainsi la pensée d'économie dans toutes les proportions où elle peut se produire et s'exercer, ce fut, une haute et profonde conception, un immense service rendu à l'humanité. Envisagée dans son rapport avec les intérêts matériels, l'institution n'a pas tardé à porter ses fruits ; dans l'ordre moral, on peut déjà commencer à en apprécier les résultats.

Sous le premier point de vue, qui ne sait quelles difficul-

Digitized by Google

tés on rencontre à placer avantageusement de petites sommes? Les sûretés que la loi confère au créancier ne s'obtiennent qu'au prix de formalités dispendieuses qui diminuent le taux de l'intérêt et les prêts modiques ne supportent pas d'aussi onéreuses conditions; c'est donc alors la foi personnelle du débiteur qu'il faut suivre, et nul n'ignore que c'est là trop souvent une garantie illusoire; que l'ouvrier surtout, qui n'a pas de relations étendues, qui ne peut apprécier exactement la solvabilité, la moralité de ceux avec qui il contracte, qui stipule lui-même avec simplicité et bonne foi, se voit à chaque instant exposé à livrer sa confiance et son petit trésor à un ami malheureux, à un spéculateur imprudent, à un dépositaire infidèle.

Au lieu de ces inconvénients, de ces dangers, une institution placée sous le patronage du gouvernement, régie par les dispositions intelligentes de la loi, administrée par de généreux citoyens pris dans l'élite de la cité, offrant toutes les garanties possibles; la facilité de déposer chaque somme quelque minime qu'elle soit, de les retirer au fur et à mesure du besoin, d'en percevoir l'intérêt, voilà le débiteur, voilà les conditions que présente la Caisse d'Epargnes.

Aussi ceux qui avaient eu la prudence de mettre en réserve le superflu des temps meilleurs ont été heureux de retrouver, les jours mauvais, ce soulagement à leur détresse. Ils ont échappé par là aux horreurs de la misère, à la honte d'une mendicité dégradante; d'autres moins prévoyants ont trouvé dans cet exemple la source de cruels mais utiles regrets; ils se sont rappelés qu'avec les mêmes prévisions, ils auraient pu se créer les mêmes ressources, tous enfin y ont puisé une leçon qu'ils sauront mettre à profit.

Les Caisses d'Epargnes, indépendamment de leurs avantages matériels, sont donc appelées à exercer une haute influence sur la moralité des classes auxquelles elles sont destinées. C'est surtout à ceux qui possèdent peu qu'il importe de conserver et d'accroître; c'est pour ceux dont les profits

Digitized by Google

sont minimes qu'il est utile de mettre à l'instant leurs gains en réserve, de soustraire à l'écueil de la dissipation des sommes d'autant plus faciles à dépenser qu'elles sont moins considérables, que le produit du lendemain va les remplacer, et que, prises en détail, elles ne semblent pas mériter tant de soin. Ce n'est qu'après plusieurs essais, que le déposant, tout surpris d'avoir un capital sans s'être imposé de pénibles privation, commence à comprendre ce qu'il a fait, et prend à cœur d'augmenter son ouvrage; alors l'aiguillon de l'intérêt l'excite, cette honorable ambition s'irrite à mesure qu'elle se satisfait, et son œuvre toujours croissante, appelle une sollicitude qui deviendra souvent la base d'une fortune importante.

A côté de l'avantage de se préparer ainsi des ressources contre les revers, nous voyons les habitudes de tempérance et de régularité remplacer celle de la dissipation et de la débauche. Le dimanche, autrefois le jour qui absorbait en folles dépenses les produits de toute la semaine, le dimanche est consacré maintenant à réaliser par le dépôt, le résultat de l'épargne prélevée sur chaque jour : au lundi le soin de juger la différence.

Il n'est aucune ville en France pour qui les avantages de l'établissement qui nous occupe soient plus précieux que Lyon. Le nombre d'ouvriers de tous genres dont l'existence se rattache à notre belle industrie et les alternatives de bénéfice et de stagnation qu'elle présente, tout semble faire à l'ouvrier lyonnais un véritable devoir de ce qui pour d'autres ne serait qu'un avantage ordinaire.

La preuve la plus incontestable du progrès de cette institution, est dans le nombre toujours croissant des nouveaux livrets ; les éléments de la comptabilité en fixent le mouvement de la manière suivante : Pour 1837, 2595 livrets nouveaux ont été délivrés, 1,284 ont été annulés ou renouvelés ; il en reste en conséquence 1,311 qui doivent être ajoutés à ceux existants au 31 décembre 1836. Le total en cours au 31 décembre 1837, était de 6,627.

Digitized by Google

Les dépôts, pendant ce même exercice, réunis à 47 transferts de diverses Caisses d'Épargnes, ont produit 1,074,995 fr. 29. En ajoutant à cette somme celle de 72,750 fr. 93 c., formant deux semestres d'intérêts bonifiés aux déposants, et celle de 10 fr. résultant de deux semestres d'une inscription de rente, 5 pour 0[0, nous aurons la somme totale de 1 million 147,756 fr. 22 c., établissant, en chiffres, l'ensemble des opérations de la Caisse pour 1837.

Les déposants étaient créanciers, fin décembre 1836, de 1,822,338 fr. 63 c. En réunissant cette somme à celle de 1,147,756 fr. 22 c., ensemble des opérations de 1837, nous trouvons la somme totale de 2,970,094 fr. 85 c,; mais il faut en distraire celle de 804,118 fr. 95 c. pour remboursements opérés, soit aux déposants eux-mêmes, soit par voie de transferts dans le cours dudit exercice 1837, et au moyen de cette défalcation les déposants ne seront plus créanciers à fin décembre 1837, que de 2,165,979 fr. 29 c. Vous venez de voir, Messieurs, qu'ils l'étaient fin décembre 1836, de 1 million 822,338 fr. 63 c. C'est donc d'une somme de 343,637 fr. 57 c. que s'est accru, pendant 1837, le fonds des déposants.

Après avoir ainsi établi le compte des déposants, nous avons à nous occuper de celui de la dotation.

Il s'élevait, fin décembre 1836, à. . .	35,210 f.	30 c.
Il a été augmenté, en 1837, de sept dons divers, ci.	350	
Le conseil municipal y a ajouté. . . .	16,466	67
Il s'est ainsi élevé à la somme de. . .	52,026	97
A la même époque, 1836, le compte des profits et pertes présentait, en faveur de la caisse, le chiffre de.	12,844	36
L'excédant en bénéfice de l'année 1837, était de.	827	22
De telle sorte que fin décembre 1837, l'institution possédait en capital.	65,698	55

Digitized by Google

MOUVEMENT DE LA CAISSE D'ÉPARGNES ET DE PRÉVOYANCE DU DÉPARTEMENT DU RHONE,

pendant les mois de mars et avril.

1838.		Nombre de livrets nouveaux	VERSEMENTS.		REMBOURSEMENTS.	
			Nombre	Sommes.	Nombre.	Sommes.
4	Mars.	64	546	25720	51	8435 15
11	»	74	575	27213	71	9904 20
18	»	59	608	29122	50	6497 20
25	»	51	647	30376	42	6724 25
1	Avril.	62	555	26312	79	20207 50
8	»	69	501	24551	64	9753 85
16	»	35	438	20972	39	9065 65
22	»	83	635	29756	66	14321 05

OUVERTURE DES COURS DE CLINIQUE A L'HOSPICE DE L'ANTIQUAILLE.

Lundi, 7 mai, a eu lieu, à l'Antiquaille, l'ouverture des cours de clinique pour les maladies spécialement traitées dans cet hospice.

Quelques médecins de la ville s'étaient rendus à cette séance qui avait attiré un grand nombre d'élèves et à laquelle assistaient la plupart des membres de l'administration de l'Antiquaille.

L'empressement des uns et des autres était justifié par le choix de l'orateur, connu non-seulement comme habile praticien, mais encore comme auteur de divers écrits sur les affections syphilitiques sur les maladies mentales.

Le discours, prononcé, dans cette circonstance, par M. le docteur Bottex, traitait de l'aliénation mentale, considérée dans ses rapports avec la législation criminelle. C'était là, sans contredit, un vaste et beau sujet, un sujet rendu d'un intérêt actuel par les discussions récentes des chambres; et nous croyons ne pouvoir mieux louer l'orateur qu'en disant qu'il n'est pas resté au-dessous de sa tâche. De nombreux applaudissements ont accueilli ce discours, dont nous rendrons compte aussitôt qu'il aura été livré à l'impression.

A M. le docteur Bottex a succédé M. Couderc, vice-président de l'administration, lequel, en l'absence de M. Achard-James, président, s'est chargé d'adresser aux élèves présents l'allocution d'usage. C. F.

Digitized by Google

DU PROJET D'ÉLEVER UNE STATUE A JEAN CLÉBERG.

Il est question d'élever une statue à Jean Cléberg, le bon allemand. Tout en nous félicitant d'avoir, les premiers, soulevé cette généreuse pensée, nous ne pouvons qu'applaudir à cette louable intention de perpétuer par la fonte, le marbre ou la pierre, le nom d'un bienfaiteur du genre humain. Mais nous ne croyons pas qu'il faille enlever à Jean Cléberg le piédestal que la reconnaissance publique lui a donné. Ne découronnons pas le pittoresque rocher de Bourgneuf; laissons lui son héros et sa chronique. Chaque chose a sa place, et le temps a consacré celle-ci; arrière donc tout projet qui aurait pour but de déposséder le rocher de sa statue pour faire de Cléberg une borne-fontaine. Le peuple, à chacune de ses pieuses restaurations du monument de nos ancêtres, a fort bien compris qu'il fallait respecter le poste choisi pour l'Homme de la Roche, et laisser au roc séculaire le soin de transmettre aux âges futurs le souvenir d'un bon citoyen. Quel piédestal peut valoir celui-là! A la voie du concours le soin de nous donner le nom du statuaire!

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR DE LA REVUE DU LYONNAIS.

Lyon, 1er mai 1838.

Monsieur,

Lyon, siége suprême de l'antique nationalité burgonde, Lyon, qui, à juste titre, peut passer pour la métropole des provinces de France, soit à cause de son église la plus illustre et la plus sainte des Gaules, soit à cause de son importance comme agglomération sociale, soit à cause de la puissance de ses ressources artistiques, que nulle ville du royaume, après Paris, ne présente réunies sur une aussi vaste échelle; Lyon, dis-je, ne possède encore aucune compagnie savante exclusivement et spécialement vouée à l'archéologie.

Je viens donc solliciter et provoquer la prompte création, dans la seconde cité du royaume, d'une *Société des Antiquaires de Lyon*, instituée à l'instar de celles qui existent déjà dans la plupart des villes principales de France, et qui toutes ont pris pour modèle le réglement de la fameuse *Société des Antiquaires de Normandie*. Lyon, encore si intimément pénétré par l'élément romain; Lyon, qui possède des monuments types des deux grandes périodes basilicales; Lyon, centre d'une unité provincialiste ferme, vigoureuse, Lyon a besoin qu'une société d'antiquaires veille sur ses édifices debout et sur ses ruines chancelantes.

Digitized by Google

Je ne crois pouvoir choisir une place plus honorable pour déposer le germe de ce projet, que celle où la *Revue du Lyonnais* lui permet d'arriver. — Que cette pensée se mûrisse donc et vienne bientôt à éclore dans son sein! Je propose la formation immédiate d'une commission préparatoire de fondateurs. Quand les statuts seront dressés et fixés, on obtiendra sans peine de l'autorité supérieure l'assentiment nécessaire à toute assemblée qui veut se constituer.

Et que l'on ne s'imagine pas que ce soit attenter le moins du monde aux droits de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Si Rouen est la cité française la plus riche en monuments de l'ère ogivale, Lyon est la plus riche aussi en édifices de l'école byzantine; ses trésors d'art demandent qu'une commission d'hommes spéciaux, dévoués, libres de toute entrave administrative, monte la garde autour d'eux. — Les précédents, en ce genre, existent. Rouen renferme, à côté de son académie royale, une société purement archéologique. A Caen, où siége la *Société des Antiquaires de Normandie*, il y a aussi une Académie des Sciences; à Toulouse, la *Société des Antiquaires du Midi* vit dans le même air que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de cette ville; à Poitiers, la *Société des Antiquaires de l'Ouest* fraternise avec la *Société littéraire* séant dans la même ville; Dijon possède à la fois une Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts et une Commission départementale d'Antiquités; A Paris, enfin, on trouve la *Société royale des Antiquaires de France*, qui résume toutes ses filles, posée dans le même horison qu'une foule d'autres compagnies littéraires libres ou officielles. A l'Académie de Lyon donc, ses pacifiques travaux; à la *Société des Antiquaires de Lyon*, ses infatigables recherches, ses pieuses explorations dans la poussière du passé, et ses généreux efforts pour arracher au vandalisme toute une histoire monumentaire.

Ce vœu, j'aime à l'espérer, sera compris et entendu dans une ville que vivifie un incroyable mouvement artiste, *où les* études historiques sont si hautement encouragées et si religieusement cultivées, où le plus splendide culte se développe si majestueux dans sa pompe, si austère dans son éclat, si antique et si digne dans sa splendeur, dans une ville qui réunit tous les éléments désirables d'individualité littéraire, qui renferme des muses pures et nobles que Paris lui envie, des harpes si retentissantes, des burins si fermes, des pinceaux si riches et des croyances si intelligentes.

Agréez, Monsieur, etc.

JOSEPH BARD,
De la Société royale des Antiquaires de France.

Digitized by Google

SITUATION MONUMENTAIRE (1)

DES

ÉDIFICES PUBLICS

DE LA VILLE DE LYON.

(Rapport présenté à M. le Ministre de l'Intérieur en 1837).

I.

ÉGLISE PRIMATIALE.

L'église primatiale et métropolitaine de Saint-Jean de Lyon, est le second SAINT-PIERRE-DE-ROME de la catholicité. La sainteté des souvenirs qui se rattachent à ce monument, le premier siége archiépiscopal des Gaules, dont il est dépositaire, son antiquité qui se perd dans la nuit des temps, la voix des conciles œcuméniques qui a retenti dans son sein, son type architectoral qui précise

(1) Nous avons détaché de ce rapport les notices concernant les églises Saint-Paul et Saint-Nizier, parcequ'elles ont déjà paru dans les livraisons 23, 27 et 28 de la *Revue du Lyonnais*, p. 434 du tome IV, p. 161 et 269 du tome V.

Digitized by Google

trois époqnes bien caractérisées de l'art basilical, la majesté des rois qu'il a reçus dans son enceinte, les vertus, la simplicité apostolique, le recueillement de son clergé actuel, l'illustration de son ancien chapitre noble dont le roi de France était premier chanoine, tout concourt à rendre ce temple auguste et vénérable.

Prima sedes Galliarvm ! — C'est là le premier siége des Gaules; c'est là cette église où nulle innovation n'est venue, jusqu'ici, modifier le vieux rituel consacré par la tradition, ce temple dont le dernier père de l'église admira la lithurgie, et que l'on peut nommer, à juste titre, le premier sanctuaire de l'occident, après la basilique pontificale de Rome. Là fut couronné le pape Jean XXII (1); là furent sacrés plusieurs rois burgondes de la race vandale; ce fut là que l'on entendit pour la première fois le *Symbole des apôtres* chanté en latin par les chanoines, répété dans la langue d'Homère lors de la réunion de l'église grecque à l'église romaine; ce fut là que se tinrent deux conciles généraux d'une si haute portée canonique (2); — là sont tous les reflets

(1) En 1326, le pape Jean XXII qui avait été élu à Lyon, fut couronné dans cette église.

(2) Dans le premier concile général de 1245, convoqué à Lyon et présidé par le pape Innocent IV, où Frédéric II fut déclaré déchu, on remarquait Baudoin II, empereur de Constantinople, les deux patriarches de Constantinople et d'Antioche, et celui d'Aquilée. Les cardinaux-évêques, les cardinaux-prêtres, les archevêques, les ambassadeurs des rois, les députés des chapitres emplissaient la nef.

Dans le second concile général de 1274, convoqué par Grégoire X, le roi d'Aragon parut en personne; les rois de France, d'Angleterre et de Sicile y étaient réprésentés. Les grands-maîtres des templiers, des hospitaliers, cinq cents évêques, soixante-deux abbés et chefs-d'ordre, tous les cardinaux et prélats de Rome, le Kan des Tartares, se rendirent à cette illustre assemblée. L'ancien patriarche de Constantinople, au nom de l'empereur Michel

Digitized by Google

du culte radieux de l'Orient, tempéré par les mœurs graves de notre pays; là se sont maintenus religieusement la plupart des usages consacrés dans la chapelle royale de Karl-le-Grand; là fut, sans doute, la psalmodie perpétuelle (LAVS PERENNIS), que Sigismond fonda, à l'instar des *Acemetes* d'orient, dans l'abbaye d'Agaune (1), et que le pieux roi Gunt-Chramm introduisit à l'abbaye de Saint-Marcel près de Châlon-sur-Saône.

La métropole de Lyon n'était d'abord que le baptistère de l'église de Saint-Etienne qui était de construction contemporaine des premiers siècles chrétiens, et qui n'existe plus. — Ce baptistère devint bientôt l'église principale du diocèse, l'église mère de la province ecclésiastique dont le vieux *Lugdunum* demeura la capitale, comme il avait été celle de la province civile, dans les divisions territoriales du gouvernement romain, l'église primatiale, enfin, de toute les Gaules. On sait que l'église de Lyon, de fondation apostolique et d'origine grecque, est la première qui ait reconnu la primauté du saint-siége. Saint Bernard disait d'elle : « Nulle n'exerce plus que celle-ci une discipline sévère; on y trouve le poids d'une antiquité respectable dans les cérémonies qui s'y pratiquent, la gravité, l'austérité des mœurs. » (ép. 174e).

Cet édifice fut réparé par l'évêque Leydrade, au commencement du IXe siècle, ce qui fait supposer qu'il existait long-temps avant cet époque, à moins que sa dégra-

Paléologue, consentit à la réunion de l'église grecque à l'église latine, et à reconnaître la suprématie du pontife de Rome. — De là l'origine des deux croix processionnales placées encore aujourd'hui à l'autel majeur.

(1) Agaune (AGAVNVM ou ACAVNVM), aujourd'hui Saint-Maurice en Valais.

Digitized by Google

dation n'ait alors été l'œuvre des Sarrasins qui, dans le VIIIe siècle, s'emparèrent de Lyon, dévastèrent l'abbaye de Saint-Pierre, les monastères d'Ainay et de l'Ile-Barbe, ainsi que les églises de Saint-Nizier et de Saint-Paul.

Le monument que nous voyons aujourd'hui n'a conservé aucune trace des restaurations opérées par Leydrade. — Il se compose d'une nef d'un XIVe siècle pur, de bas-côtés de la même période, de plusieurs chapelles diverses d'âge, échelonnées suivant l'axe de la nef, de deux croisillons, d'un chœur qui traduit à la fois et l'époque byzantine et la transfusion du système christo-roman dans les principes de l'école architectorale du XIIIe siècle, et qui, beaucoup moins élevé que la nef, se rallie à elle par un mur vertical, et se termine en apside. Il est orienté selon l'usage catholique, et a traversé la révolution de 1793 sans lui laisser aucun de ses membres, si ce n'est un jubé et une partie notable de son ornementation intérieure. Toutes les mutilations qu'il présente à l'œil attristé de l'artiste, au portail surtout, sont l'œuvre du trop fameux baron des Adrets, cet implacable protestant qui a assiégé et saccagé tant d'églises dans le Dauphiné et le Lyonnais.

L'extérieur de l'église primatiale, Monsieur le ministre, est d'une ordonnance grave et solennelle : l'action des siècles qui ont bronzé ses murs de leur inimitable patine, ajoute encore à l'effet profondément religieux que produit la vue de ce temple. Cette basilique est flanquée de quatre tours carrées : trois sont vides, la quatrième renferme les cloches et un bourdon qui, bien que d'un volume médiocre, parle comme un des plus gros corps sonores du monde. La grande façade se compose de deux tours séparées par un pignon aigu qui ne se soutient que par son aplomb, ce qui prouve que l'édifice avait été fait dans les

Digitized by Google

idées architectorales du nord, pour recevoir un toit conique ou pyramidal dont le pignon donne le profil. Il y a donc là contradiction entre ce pignon et le comble de Saint-Jean, qui, comme tous les édifices publics et privés de Lyon, est presque plat, c'est-à-dire à peine incliné et vêtu de ces pittoresques tuiles courbes que nous préférons, dans nos contrées du sud-est, à la tuile plate, aux clavins et à l'ardoise. Ces deux tours du frontail sont à plate-forme, avec balustrade ouvragée à jour, et flambeaux au faîte, elles sont percées, à leur face, d'une seule fenêtre divisée en deux ouvertures par un piédroit, et dont l'arc ogival est rempli par des trèfles. Le pignon aigu que j'ai indiqué tout-à-l'heure, et dont l'aiguille dépasse, en hauteur, le couronnement des deux tours, est percé d'une fenêtre fort historiée, destinée à jeter du jour dans des greniers qui auraient dû exister, dans les idées harmoniques du genre, mais ne sont pas (1). Au-dessous, immédiatement, des ouvertures que je viens de décrire, règne une galerie ornées de flambeaux. A partir de cette galerie, les deux tours du frontail rentrent dans le massif qui compose la façade, et ne sont même plus indiquées par des piédroits. Une grande rose au centre et deux fenêtres simulées sur les flancs, surmontées de pinacles, divisées par des meneaux et ressemblant à des niches, occupent la zone, du reste, lisse placée entre la première et la seconde galerie. L'une de ces fenêtres simulées offre

(1) Les pignons aigus sont faits pour l'architecture aigue du nord; les frontons, les dômes sont analogues au système architectonique du midi. On peut presque en dire autant de l'ogive qui est une conséquence du type pyramidal, plutôt que son principe générateur. Une arcature ogivale et des frontons offrant le triangle équilatéral combinés à des combles plats est un non-sens en architecture, une preuve complète d'anarchie.

Digitized by Google

un cadran d'horloge. Avec la seconde galerie décorée de flambeaux fort élégants et évidée à jour, percée de quatre feuilles dans toute sa longueur, la base de la grande façade commence. Une arcature formée d'arcs en tiers point tréflés reposant sur des colonnettes, interrompue par deux écussons effacés; les trois grandes portes trinitaires surmontées de riches pinacles avec voussures et stéréobates d'un noble appareil; six pinacles plus petits couronnant des niches placées entre les trois ouvertures monumentales dont autrefois les tympans étaient chargés de bas-reliefs, constituent cette portion cardinale de la grande façade de Saint-Jean. Les voussures de ces portes présentent plusieurs rangs de culs-de-lampes dont les figurines ronde-bosse sont d'une composition très-châtiée. Le tympan de la porte du milieu, qui est sans trumeau, se trouve occupé par un bas-relief en plâtre de feu Chinard, remplaçant une statue détruite de saint Jean-Baptiste. Les stéréobates sont remarquables par leurs ornements en médaillons d'un goût sévère et correct; ce sont des profils grecs sur des lignes du moyen-âge catholique et français : une plate-forme à laquelle on arrive par trois degrés, précède le frontail.

La disposition générale de la façade de Saint-Jean, Monsieur le ministre, paraît mesquine, cependant on s'arrête avec plaisir à ces détails qui présentent le type du moyen-âge marié à toute la pureté du galbe antique. Les portions ouvragées sont distribuées avec une sobriété sage sur les masses, et ne fatiguent point l'observateur qui se rend facilement compte de cette fabrique. Ce portail est l'œuvre mixte des XIVe et XVe siècles : il a subi, lors des guerres de religion, des mutilations très-réparables.

Le spectateur, en entrant dans l'intérieur de l'église

Digitized by Google

primatiale, est frappé de l'aspect profondément mystérieux du temple. Ce monument a 262 pieds de longueur, 90 pieds de largeur, dans œuvre, et 104 pieds de hauteur sous voûte, à la nef. Seize percées supportées par de gros piliers cantonnés de colonnettes au-dessus desquelles règne une galerie dont douze arcs sont richement ornés, forme la grande nef éclairée par seize grandes fenêtres d'un large et majestueux motif. Les bas-côtés ne s'étendent pas au pourtour du sanctuaire; la maîtresse voûte dont l'arc ogival est franchement senti, est à arêtes ou nervures croisées réunies par une clef, et se compose de huit travées pour la nef. Toute cette nef est d'une incontestable harmonie et présente le type du XIVe siècle dans toute sa portée si religieuse et si sévère. Sous les collatéraux du temple, s'ouvrent plusieurs chapelles dont la plus remarquable et la plus vandalisée est celle appelée de Charles de Bourbon (1), où la fin du XVe siècle s'est plu à entasser de ces merveilles de pierres qui dénotent plus de patience que de bon goût. Les plus fines ramures, les plus gracieux nœuds d'entrelacs, les plus osées découpures, les plus mordantes évolutions de meneaux distinguent cet édicule. On y sent toute la verve d'un art qui commence à se tourmenter pour produire de l'effet. Sans doute si l'on examine les détails de la chapelle, on

(1) Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Lyon. — Cette chapelle fut achevée par Pierre de Bourbon, son frère. On remarque la devise du cardinal avec ces mots :

NE. ESPOIR. NE. PEVR

et le chiffre de Pierre de Bourbon : P. A. Pierre et Anne de France, sa femme. Les chardons qui accompagnent ce chiffre sont un *rébus* : ils expriment CHER DON, pour témoigner que Louis XII lui avait fait un *cher don*, en lui accordant la main de sa fille Anne.

Digitized by Google

sera pénétré d'admiration, on suivra avec intérêt tous ces jeux, toutes ces contextures, toutes ces ramifications de pierres; mais si des accessoires on s'élève à l'ensemble, les lignes générales paraîtront appartenir, par leur entente et leur distribution, aux traditions affaiblies, à la phase dégénérée de la grande école architectorale du moyen-âge. — C'est la transmission du style national à la renaissance.

La belle galerie en arcature qui file entre l'extrados des grands arcs formant les percées de la nef et les fenêtres, se replie sur la face intérieure du mur qui constitue la façade.

Je comprendrai dans les chapelles latérales un reste du vieux cloître de St-Jean, dirigé du côté de la *Manécanterie*, fils non équivoque de l'architecture du XIVe siècle, par conséquent contemporain de la nef. Le tympan de la porte qui donne accès dans ce reste de cloître qu'on a fermé pour en faire une chapelle (où le chapitre s'installe en hiver), est occupé par un bas-relief malheureusement mutilé. Les colonnettes de la porte et la voûte qui résume la maîtresse voûte de l'église, sont dignes d'attention.

Les croisillons ne sont autre chose que la base vide des deux tours orientales de la basilique, dont je parlerai bientôt. Avec ces croisillons, la fabrique de transition commence. Le chœur qui est infiniment surbaissé par rapport à la nef, a pour ornement une arcature bysantine s'appuyant sur des pilastres de marbre blanc, surmontée d'une frise en mosaïque d'une donnée absolument lombarde. Au-dessus de cette arcature règnent les fenêtres ogivales qui annoncent l'esquisse du XIIIe siècle; et au-dessous d'elle des fenêtres ogivales de type christo-roman; tout ce sanctuaire est construit en pierres de choin. —

Digitized by Google

L'absence de jubé ou tribune pour supporter un jeu d'orgues que la liturgie austère de l'église primatiale a constamment repoussé, donne au revers de la façade fermant l'église à l'occident, un aspect nud dont la vue d'une rose à meneaux habilement coupés, dédommage pleinement le spectateur.

C'est dans la branche de la transsept du côte de l'évangile, que se trouve la fameuse horloge de Lyon, rétablie en 1598 par Nicolas Lippiu, mathématicien de Bâle, et refaite encore en 1660.

Le système d'ornementation intérieure du vaisseau est simple, mais noble; nulle badigeon n'en recouvre les murs. — Les boiseries qui décorent le sanctuaire et que l'on a eu le tort d'empâter par de larges couches de peinture à l'huile, viennent de l'église abbatiale de Cluny : elles sont pures et fermes de style, mais ne se marient nullement au caractère monumentaire du chœur.

Cet édifice renferme quatre roses avec verrières peintes, toutes quatre nervées d'une manière délicieuse; la principale au frontail, la plus curieuse par la délicatesse de ses compartiments merveilleusement articulés, deux dans le mur de clôture latéral des croisillons, une quatrième enfin dans le massif qui raccorde la nef avec le chœur surbaissé. — Ce défaut d'harmonie dans les lignes monumentales, est ici l'occasion d'une grande beauté, je le répète, car cette quatrième rose accompagnée de deux petites ouvertures ogivales munies de peintures transparentes, est fort curieuse; ces verrières à tons pleins et vifs sont peintes dans le goût du XIIIe siècle. Je ne comprends pas parmi les roses deux œils-de-bœuf en quatre feuilles, placés dans les aspides latérales formant l'une la chapelle de la Sainte-Vierge, l'autre celle de la Croix; les fenêtres du

Digitized by Google

chœur qui règnent sur deux étages, sont garnies de verrières peintes; les unes, celles du rez-de-chaussée, à médaillons en mosaïque, les autres à personnages, celles du dessus.

La véritable vie de cette église, Monsieur le ministre, c'est le culte. — Nulle part les cérémonies catholiques ne se développent si larges, si nobles, si antiques; nulle part le clergé n'est si recueilli, si convaincu et si digne. Là est toute l'église de Lyon si grave, si austère, si sainte, qui marche si auguste de passé et si rayonnante d'avenir, même dans ces temps où un chef véritable lui manque. — Car on peut dire du siége primatial des Gaules, que depuis les événements politiques qui ont fait prendre au cardinal Fesch la route de Rome, il n'est ni occupé ni vacant. A toute cette église si unie, si ferme, il faudrait une pensée culminante, suprême, puissant intermédiaire entre le souverain pontife et elle.—Songeons à ce que serait, à Lyon, l'influence d'un cardinal primat, riche jusqu'à l'opulence, généreux, dévoué à toutes les prospérités de sa cité archiépiscopale, disposé à faire de son palais, de son église métropolitaine, de véritables musées peuplés de tout ce que les arts d'Italie et de Belgique ont produit de plus curieux et de plus noble.

Mgr. l'archevêque d'Amasie, administrateur apostolique de l'église de Lyon, dont toutes les vertus ne sauraient suppléer à l'absence du dignitaire réel de cette église, n'a pas laissé affaiblir les splendeurs sévères du culte, dans sa basilique et dans toutes celles qui dépendent de son siége. Ce qui a maintenu si vive et si populaire la la piété lyonnaise, je ne le mets pas en doute, c'est la simplicité auguste et l'éclat grave du culte en cette cité. — On devrait imiter partout ces exemples, car le spiri-

Digitized by Google

tualisme chrétien devant se résoudre en faits matériels et sensibles, c'est dans ces temps d'indifférence que le culte doit renchérir sur sa pompe et se faire à la fois somptueux et grave. Pour être tout-à-fait orientale, il ne manque à l'église de Lyon que d'avoir conservé l'usage grec des quatre cierges de cire jaune (1) placés aux quatre coins de l'autel.

Tout le vieux rituel primitif de l'église grecque s'est maintenu dans l'église primatiale des Gaules, et encore aujourd'hui M. l'abbé Chapeau, conservateur des rubriques, veille avec une sollicitude incroyable à ce que aucune infraction ne soit faite à l'immuable liturgie consacrée par les siècles, liturgie toute orale qui s'est transmise par la tradition, et que les chanoines-comtes, échappés aux tourments révolutionnaires, ont apprise avec un religieux respect à leurs dociles successeurs déshérités de tant de priviléges, mais si riches en piété et en vertus. Toute cette liturgie, recueillie de leur bouche vénérable, règne encore. — C'est la bénédiction muette, la démarche lente et graduée, la pose sublime du clergé, c'est l'ineffable sonnerie, la décence la plus exemplaire dans tout ce qui approche de l'autel, l'épître que le sous-diacre lit assis, le voile blanc du calice, le chant grégorien dans toute sa pureté native, etc. — La variété dans l'unité.

L'autel majeur ou maître-autel est à double coffre; on on n'y voit pas de tabernacle : l'Eucharistie est placée dans une chapelle latérale (celle de la Croix), comme dans les cryptes dont on veut perpétuer la commémoration; deux croix en métal s'élèvent derrière ce maître-

(1) L'usage de la cire jaune s'est maintenu dans les églises de la Suisse, de l'Allemagne et de la Belgique.

Digitized by Google

autel et rappellent que ce fut pendant le concile œcuménique tenu dans cette basilique en 1274, que s'opéra la réunion de l'église grecque à l'église latine.

Toutes les grandes fenêtres qui éclairent la nef sont munies de verres de couleur heureusement appareillés (système mosaïque-damier), et qui font presque oublier les anciens tableaux diaphanes qu'ils remplacent. L'obscurité mystérieuse qui règne dans toute l'étendue de ce vaisseau et qui n'est interrompue que par les verrières incolores de quelques chapelles latérales, ajoute prodigieusement à l'effet monumental du temple, en multiplie les lointains, et dissimule l'échelle réellement médiocre sur laquelle Saint-Jean est bâti. — Nous revenons à l'extérieur de l'édifice que nous avons laissé à la façade, et qu'une trop longue digression nous a fait oublier.

Tout le corps de la basilique est engagé dans des édifices publics au midi, et dans de viles échoppes au nord; ces échoppes n'obstruant que la base, laissent pourtant apercevoir la forêt de contreforts qui contrebuttent la grande nef. Ces contreforts sont d'une intention lourde et d'une complexion trapue Vers les combles règne une galerie d'un galbe fort bizarre, c'est l'ébauche non percée d'un ouvrage qui devait être à jour. Les deux tours orientales révèlent encore le type du XIVe siècle, elles devaient, dit-on, être surmontées de flèches; à défaut de *ces flèches*, elles se terminent par des toits à quatre eaux, à faible inclinaison, couverts en tuiles creuses et couronnés par deux croix d'un majestueux aspect. Ces tours contrebutées par de simples piliers-butants, sont divisées en étages percés de fenêtres vraies ou simulées. Celle tournée vers le midi est riche de profils, celle tournée vers le nord ne paraît qu'ébauchée, tant elle est grossière de fabrique. C'est dans

Digitized by Google

cette dernière que sont placées les cloches, les cloches qui, à Lyon, ont une langue si grave, si harmonieuse, si chrétienne, si antique, les cloches dont les voix chantent en ton mineur et rappellent la sonnerie lombarde. Le chevet du monument n'est guère mieux dégagé que sa masse ; tout le sanctuaire étant moins élevé que la nef, il en résulte que le toit de celle-ci vient finir brusquement au point où commence le chœur, sans être fermé par une croupe. Cette terminaison ressemble à une coupe. Le chœur, contrebuté par des piliers-butants, est couronné d'une plate-forme avec balustrade évidée à jour et flambeaux. Au-dessus de cette plate-forme, l'on voit saillir et le comble ouvert de la nef et le massif de maçonnerie où se trouve la rose, lequel rallie l'œuvre du XIV• siècle à la construction préexistante. — La structure générale de l'édifice se compose de moëllons de moyen et de grand appareil.

Autrefois ce monument était en saillie ; il dépassait de plusieurs coudées, en hauteur, les maisons du quai, et mettait une solennelle pensée religieuse sur les bords de la Saône. Une grande partie de cet effet est perdue ; l'ancien chapitre avait aliéné, jadis, des terrains adjaçents à l'église primatiale, mais dans l'acte de vente il avait stipulé cette condition que les habitations élevées sur ces terrains ne dépasseraient pas telle hauteur. Cet acte existe aux archives ; il m'a été révélé par M. l'abbé Montagnier, archiviste de l'archevêché, et j'ai réclamé par une lettre insérée dans le *Réparateur* (1), lorsque, au mépris des conditions d'un contrat, on a bâti à l'angle du quai de l'Archevêché et de la rue Porte-Froc (2), une

(1) Voyez le *Réparateur* du 6 août, 1836, n° 1000.

(2) Sur l'emplacement qu'occupait en partie l'établissement des bains de

Digitized by Google

maison qui cache ou mieux ensevelit Saint-Jean. — Cette violation d'un droit que le chapitre s'était réservé par son acte de vente, n'a fait que suivre une première violation. De pareils envahissements de la cupidité des particuliers sont déplorables, Monsieur le ministre, et je vous les signale pour que vous prescriviez à l'autorité municipale de Lyon, la loi d'en empêcher de nouveaux. Les terrains voisins de Saint-Jean, jadis aliénés à titre onéreux pour les acquéreurs, n'ont point racheté la servitude *à perpétuité* dont ils sont frappés, et aucune disposition légale ne devait annuler, ici, le droit du chapitre métropolitain. — Il résulte de tout cela que la basilique de Saint-Jean, dont les diverses parties sont si majestueusement groupées, la plus grande signification monumentale de la ville de Lyon, l'édifice qui a la plus haute portée comme monument basilical, dans la seconde capitale du royaume, n'est plus à découvert que dans l'axe du chevet, à-peu-près en face du nouveau corps-de-garde, entre les ponts de Tilsit et Séguin.

Malgré tous les ravages exercés par la révolution, le trésor de Saint-Jean est encore un des plus riches du pays de France. Il doit, en majeure partie, son opulence aux largesses généreuses d'un prélat dont Lyon n'oubliera jamais les bienfaits, Joseph Fesch, cardinal, archevêque-primat, qu'une politique forte et puissante devrait peut-être rendre à une église qui souffre de son absence.

M. Rapou. C'est précisément là que furent trouvées, dans les déblayements, des inscriptions romaines que la ville de Lyon a eu le grand tort de ne pas acquérir pour les réunir à son musée archéologique de Saint-Pierre, et que M. Breghot du Lut a expliquées dans la 21e livraison de la *Revue du Lyonnais*. Elles se trouvent maintenant à Rouen, où les a envoyées M. Belbœuf, notre premier président de la Cour royale. C'est un larcin fait à notre cité.

Digitized by Google

Plusieurs restaurations partielles ont eu lieu dans ce temple. M. Chenavard y a élevé sa malheureuse chapelle baptismale dont l'art basilical outragé réclame impérieusement la destruction. Une autre chapelle est achevée, aussi malheureuse que la première, et une chaire de marbre blanc du prix de 25,000 fr. va remplacer la ridicule chaire de bois posée dans la nef. Je ne puis espérer que l'architecte de St-Jean sera mieux inspiré que pour son baptistaire et sa chapelle du Sacré-Cœur.

Le conseil des bâtiments civils, Monsieur le ministre, n'ayant point le thême des édifices sous les yeux, ignorant quel est le type générateur ou dominant des monuments à restaurer, quel est leur génie propre, rejette ou admet trop facilement les plans qui lui sont soumis. — C'est là une des plaies de notre organisation sous le rapport des arts; elle mérite d'être vue de près par un gouvernement qui, avant toutes choses, veut la raison et le progrès.

A Saint-Jean de Lyon, on se croirait transporté dans ces lieux solitaires et sombres où les premiers chrétiens allaient célébrer leur culte; qne les lyonnais veillent donc avec un pieux respect sur cette vieille basilique qui se lie d'une manière si intime à l'histoire de leur cité en particulier, et à l'histoire de l'église de France en général.

Je ne vous demanderai, Monsieur le ministre, aucune allocation pour l'église primatiale; sa conservation est parfaite, nul badigeon d'ocre précipité au lait de chaux n'a souillé et empâté ses murailles intérieures; le conseil de fabrique de ce temple a des ressources qu'augmentent les incessantes largesses des fidèles. — C'est aux conseils généraux des départements du Rhône et de la Loire compris dans la circonscription diocésaine du siége de Lyon, qu'il appartient de voter des fonds applicables à l'orne-

Digitized by Google

mentation de leur métropole. — Je me bornerai à vous prier de vouloir bien inviter le conseil des bâtiments civils (et ceci s'applique à tous les monuments historiques), à ne pas donner son adhésion aux plans et devis de la chaire projetée, avant d'avoir envoyé un architecte-commissaire sur les lieux, lequel verra quel caractère il convient de donner à ce meuble (1), eû égard à l'édifice qu'il doit embellir.

II.

MANÉCANTERIE.

La Manécanterie nommé ainsi de : MANE CANTARE, offre tous les caractères architectoniques d'un dixième siècle avancé (2). On attribue à ce Leydrade à qui la tradition fait honneur de toutes les érections basilicales et conventuelles de deux ou trois siècles, la réparation ou la construction de cet édifice, mais je crois le monument postérieur au IXe siècle. Ce bâtiment contigu à l'église primatiale, du côté du midi, est un des restes les plus précieux de l'architecture byzantine ; il sert à la maîtrise des enfants de chœur qui sont si nombreux à Lyon, qu'ils forment un petit séminaire. L'institution, ici, est aussi intéressante que le fait matériel est curieux. La Manécanterie

(1) Je considère en général les chaires, confessionnaux, *bancs d'œuvre*, crédences, stalles, comme des objets de mobilier qui ne demandent pas à être traités d'après le caractère monumental. Les chapelles latérales elles-mêmes peuvent être regardées comme des hors-d'œuvre pour lesquels on peut adopter tel ou tel style, sans s'attacher à résumer les lignes générales; mais une période de la langue de l'art une fois choisie, il faut demeurer invariablement fidèle à l'orthographe et à l'histoire.

(2) Il y a, en France, bien peu de monuments antérieurs au Xe siècle, avant ce temps, on bâtissait en bois.

Digitized by Google

avec ses bandeaux de briques, ses losanges de briques, ses archivoltes en dents de scie, ses modillons, ses chapiteaux, ses figures en demi-relief, a été si souvent décrite que je ne vous dirai rien, Monsieur le Ministre de ses profils et de son ensemble. Ce monument, mutilé par le baron des Adrets, est assez solidement établi et n'a besoin que de se maintenir tel que nous le voyons.

III.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BONAVENTURE.

Cette église, autrefois conventuelle, est une des plus vastes de Lyon. Elle se compose d'une nef et de bas-côtés sans croisillons. Sa hauteur est en disproportion évidente avec l'échelle du monument. La nef se compose de percées dont l'arc ogival est soutenu par des piliers cantonnés, polygonaux, d'un disgracieux effet. Le portail de cette église tourné vers le nord, est une masse lisse qui n'est remarquable que par ses détails, comme les voussures des portes surmontées de riches pinacles, la grande rose merveilleusement accidentée et qui, à juste titre, passe pour la plus belle de Lyon, et quelques écussons encastrés dans de charmantes alvéoles. Ce frontail est, comme le temple lui même, l'œuvre du XVe siècle, il est tout italique de galbe.

Rien de plus sec et de plus ingrat que les lignes générales de Saint-Bonaventure; c'est la chose artielle la plus pauvre dans la plus riche période de l'art. — Cependant si le projet de restauration qui m'a été soumis, et dont M. J. Pollet, architecte, est auteur, avait été mis à exécution, cette église, à l'étendue et au plan basilicaux, fut devenue un des plus remarquables édifices religieux de la ville de Lyon.

Digitized by Google

IV.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-POTHIN-DES-BROTTEAUX.

Une nouvelle église destinée à remplacer le temple provisoire d'un quartier qui gagne chaque jour en population, va s'élever aux Brotteaux. Le plan de cet édifice, œuvre de M. Pollet, sera conçu d'après la méthode de l'ère byzantine.

V.

RUINES DE L'OBSERVANCE.

Les ruines de l'Observance attristent toujours les yeux de l'artiste. Cette belle église du XVe siècle est très-réparable; c'est avec bien du plaisir que je viens m'unir aux vœux de M. l'abbé Pavy (1), pour que ce temple soit restauré et rendu au culte qui vivifie tout ce qu'il touche. — Sans soulever ici une question dans laquelle votre département n'est point appelé à intervenir immédiatement, Monsieur le Ministre, j'ose vous inviter à vouloir bien prier l'autorité locale de tenter quelques efforts pour que la ruine de ce monument soit conjuré. Rien de large, de délicatement nervé, comme toutes les fenêtres béantes de cette église, dont chaque coup de vent emporte un frêle meneau. Cette carcasse de temple, seul reste de l'*église* conventuelle des cordeliers de l'Observance (2), dont le monastère fut fondé en 1494, par Charles VIII et Anne de Bretagne, son épouse, pourrait être soutenu par des contreforts. L'église de l'Observance étant une dépendance

(1) Les *Cordeliers de l'Observance à Lyon*.—Lyon, Imp. de L. Boitel. 1836.

(2) Il y avait deux monastères de cordeliers à Lyon, les Observantins et les *Grands Cordeliers* dont l'église de Saint-Bonaventure formait la chapelle.

Digitized by Google

de l'Ecole Vétérinaire, appartient vraisemblablement au département, et alors ce n'est pas l'autorité municipale, mais bien le conseil général et l'autorité administrative qui doivent la prendre sous leur protection.

VI.

EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

L'église paroissiale de Saint-Pierre est absolument moderne et n'a droit à aucun intérêt de la part du fonctionnaire préposé à la garde des monuments historiques de la ville de Lyon. Elle fut rebâtie en 1746, sous la direction de Gérando; elle était, jadis, voisine de l'église de Saint-Saturnin qui n'existe plus et lui fut réunie.

Cependant, Monsieur le ministre, la façade de cette église est un reste tellement antique que l'on ne saurait vraiment pas dire son âge et mettre une date sur son front. — Ce n'est pas encore du byzantin, c'est presque du romain pur, de l'époque augustale. Ce reste précieux qni sert d'entrée principale à l'église actuelle, se compose d'une porte cintrée à voussure, dont l'arc est presque elliptique, et d'un vestibule orné de colonnes et de pilastres en marbre blanc, à chapiteaux fort remarquables. Le massif de la maçonnerie de cette façade, qui est très-étroite, est faite de moëllons de grand appareil, et percée d'une petite ouverture à plein-cintre, ressemblant à une fissure, oblongue, coupée en biseau. Des traces évidentes d'incendie sont empreintes sur cette façade. — On a altéré, par une couche épaisse de peinture à l'huile, l'aspect intérieur du vestibule ou crypto-portique: du reste ce vénérable débris ne menace nullement de périr; il importe, cependant, qu'on le recommande au conseil de fabrique

Digitized by Google

de la paroisse, afin qu'il ne lui prenne pas fantaisie de remplacer ce noir frontail par un porche bien blanc, mais bien froid.

VII.

ÉGLISES PAROISSIALES DE SAINT-DENIS-LA-CROIX-ROUSSE, DE SERIN, DE VAISE, DE LA GUILLOTIÈRE.

Rien, Monsieur le Ministre, dans ces trois églises, qui se recommande particulièrement à votre sollicitude. — Je ne veux pas grossir ce bulletin monumental de la ville de Lyon de faits inutiles; cependant si de faibles secours vous étaient demandés pour ces divers temples, il y aurait lieu à faire quelque chose en leur faveur, dans l'intérêt du culte bien plus que dans l'intérêt de l'art.

VIII.

PALAIS SAINT-PIERRE.

Le palais Saint-Pierre partage avec la célèbre Maison-de-Ville de Lyon, bâtie dans le XVIIe siècle, sur les dessins de Gérard Desargues par Simon Maupin, architecte et *voyer* de la cité, l'honneur de tenir le premier rang parmi les édifices civils de la seconde ville du royaume. « L'abbaye de Saint-Pierre, dit M. Guerre (1), est plus ancienne que la monarchie française, elle est un des plus antiques monuments du monde chrétien. »

L'abbaye royale de Saint-Pierre, monastère de filles placées plus tard sous la règle de Saint-Benoît, fut fondée au commencement du IVe siècle, sous le règne de l'empereur Constantin, cent cinquante ans environ avant que Clovis ne fut élevé au trône des Francks.— On fait hon-

(5) Notice historique sur l'abbaye de Saint-Pierre, par M. Guerre, avocat.

Digitized by Google

neur de cette fondation à un comte ou gouverneur de Lyon nommé *Albert*, *Adelbert*, *Aldebert*, qui, après le martyre de saint Irénée, fut un des premiers à embrasser la foi du Christ, et consacra au service de Dieu, dans ce pieux établissement, Radegutide et Aldegonde ses deux filles, ainsi que Sybilla, sa nièce. — Ce IVe siècle, Monsieur le Ministre, est remarquable dans les fastes de l'esprit humain. Alors florissaient les pères de l'église grecque et de l'église latine, alors les académies de Lyon, d'Autun, de Marseille, de Narbonne, de Toulouse et de Bordeaux, dans les Gaules, rivalisaient d'émulation et de progrès. — La ville de Lyon, en particulier, possédait cette académie si redoutée et si illustre où les plus habiles orateurs du temps venaient disputer le prix annuel de l'éloquence, résignés à être précipités dans la rivière de Saône ou à effacer leurs écrits avec la langue, s'ils étaient jugés indignes de la couronne, par les arbitres du concours. — Il paraîtrait que Godegiselle improprement appelé roi de Bourgogne, et Teudelinde, son épouse, firent quelques largesses à notre monastère. Dès le VIe siècle, il avait acquis une haute importance. Saint Ennemond, quarante-unième évêque de Lyon, et ses sœurs y furent inhumés. — Vers le milieu du VIIe siècle, ce saint prélat issu de l'illustre famille des Delphins, qui a été, selon le père Colonia, la tige des Dauphins (1) de Viennois, en-

(1) Saint Ennemond naquit à Lyon vers la fin du VIe siècle, de l'illustre famille des Delphins, seigneurs de la Tour-du-Pin, Bourgoin et lieux voisins, qui ont donné le nom à la province du Dauphiné, et aux fils aînés de nos rois. Cette famille était appelée romaine, non parcequ'elle tirait son origine de Rome, mais parcequ'elle était de pur sang gaulois, et que la domination romaine l'avait trouvée telle. — De là vient la suzeraineté que les abbesses de Saint-Pierre exerçaient à la Tour-du-Pin.

Digitized by Google

richit la maison de libéralités si magnifiques, qu'il fut considéré comme son second fondateur; mais les Maures vinrent ruiner l'œuvre de saint Ennemond et d'Aldebert, et il fallut que l'infatigable Leidrade, au VIIIe siècle, conformément aux intentions de l'empereur Karl-le-Grand, procédât à la restauration radicale du monastère. « J'ai fait rebâtir, écrivait-il à Karl-le-Grand, un monastère de vierges dédié à Saint-Pierre, dans lequel est inhumé le saint évêque et martyr Ennemond. J'ai fait reconstruire l'église et la maison depuis leurs fondements, et l'on compte aujourd'hui, dans ce couvent, trente-deux religieuses qui y vivent régulièrement. »

Les richesses de l'abbaye de Saint-Pierre s'augmentèrent encore par le don qui lui fut fait en 864, par le roi Lothaire, de biens immenses dans la comté *Mauriensis* (1). — Il est à remarquer que la charte de donation ne désigne Lyon que sous le titre de *Bourg* (2), et constate l'inhumation dans l'église du couvent de Saint-Pierre, du roi Charles, frère du donateur. Plusieurs princes et princesses se plurent à combler de leurs bienfaits cette illustre maison qui s'honora de compter parmi ses abbesses et ses simples reli-

On raconte que le corps de saint Ennemond qui fut assassiné par les ordres d'Ebroin, maire du palais, près de Châlon-sur-Saône, exposé dans un bateau, sur le Saône, sans rames, sans conducteur, vint à Lyon tout seul, faisant sonner les cloches sur son passage, et ne s'arrêta que lorsqu'il en fut sollicité par ses deux sœurs, Pétronille et Lucie, religieuses de Saint-Pierre.

(1) On croit que ce comté *Mauriensis* pourrait bien être Morancé en Beaujolais.

(2) Voici l'explication du mot. — Le gros de la ville de Lyon était encore sur les côteaux de Fourvières et de Saint-Just et près de l'ancienne église de Saint-Etienne, la plus ancienne de la ville, située à côté de Saint-Jean. On appelait donc *bourg*, l'agglomération de maisons qui s'était formée, dans la plaine, entre la Saône et le Rhône.

Digitized by Google

gieuses, un grand nombre de personnes de sang royal. Telle était sa splendeur, que l'abbesse des Dames de St-Pierre, en qualité de suzeraine de la Tour-du-Pin, a reçu fréquemment foi et hommage de la part des sires de ce nom, dont les descendants ont régné sur le Dauphiné, et des comtes de Savoie qui forment la tige des princes actuellement régnants de Sardaigne.— L'abbesse des Dames nobles de Saint-Pierre se qualifiait ABBESSE PAR LA GRACE DE DIEU, et dans les processions son chapelain portait devant elle une crosse comme marque de sa haute dignité.

Je ne vous entretiendrai pas, Monsieur le Ministre, des diverses révolutions intestines qui se passèrent dans ce monastère, dont quelques-unes eurent un prodigieux retentissement et offrent un grand intérêt historique; je ne vous parlerai ni des démêlés de son abbesse avec l'archevêque de Lyon, du nom de Rohan, ni des augustes visites que reçut le monastère. Cette noble communauté était arrivée au plus haut degré de gloire et d'éclat, lorsqu'en 1562, le baron des Adrets, fit le siége de la maison, la pilla et la saccagea. Ces dévastations nécessitèrent une reconstruc- générale, et elle eut lieu cent et quelques années plus tard.

Combien serait précieux pour l'art, Monsieur le Ministre, l'illustre manoir des Dames de Saint-Pierre, s'il existait encore avec toutes ses dates et ses variétés architectoniques! On y verrait et les restes du monument primitif fondé par Aldebert, et les soudures ou reconstructions du saint évêque Ennemond, et les richesses de l'école byzantine, dans la restauration attribuée à Leidrade. Le temps, la main des hommes, plus dévorante que lui, nous ont ravi cette intéressante mosaïque monumentaire.

Digitized by Google

Ce fut au XVIIe siècle sous le règne de Louis-le-Grand, que les religieuses de Saint-Pierre résolurent de rebâtir leur monastère sur un nouveau plan. La transformation fut intégrale (1). — La façade élevée sur la place *du Terreau* (2), tout-à-fait contemporaine de la Maison-de-Ville, fut commencée en 1667, d'après les dessins de la Valfinière, gentilhomme d'Avignon, par les soins d'Anne d'Albert de Chaulnes, par la grâce de Dieu, abbesse de Saint-Pierre. Antoinette d'Albert, sa sœur, qui lui succéda dans la dignité d'abbesse, eut le bonheur de terminer l'édifice.

Cette abbaye de l'ordre de Saint-Benoît fut supprimée comme toutes les communautés religieuses, à l'époque de la révolution française, et les pieuses cénobites ont cédé leurs cellules et leurs cloîtres à d'autres hôtes que la religion regarde aussi comme ses enfants, qu'elle exalte, qu'elle inspire, qu'elle fait propres aux grandes productions et aux larges pensées; ces hôtes, Monsieur le Ministre, ce sont les statuaires, les peintres, les architectes, les poètes, les antiquaires. — Le palais Saint-Pierre est aujourd'hui le Louvre de la ville de Lyon. Les longs promenoirs claustraux ont reçu les débris romains trouvés à Lyon et dans la banlieue de Lyon. Cet immense monument, l'un des plus magnifiques du royaume, sert aujourd'hui d'asile à l'école des Beaux-Arts, qui comprend les classes

(1) Il paraît qu'au XVIe siècle, les bâtiments conventuels construits auprès des églises de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin ne s'étendaient ni jusqu'à la rue Saint-Pierre ni jusqu'à la place *du Terreau*. Il n'y avait que des cours et des jardins du côté de la place et vers la rue Saint-Pierre. Ce que l'on nomme aujourd'hui la rue *Lafont*, s'appelait alors la rue des *Ecloisons*, et ne se prolongeait pas vers le Rhône.

(2) On n'employait pas alors le pluriel pour désigner cette place.

Digitized by Google

de peinture, de sculpture, d'ornement, de dessin, de mise-en-carte, d'architecture, etc., à l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts (1), à la Société littéraire, à la Société de Médecine, à la Société d'Agriculture, à la Chambre de Commerce, au Musée des tableaux, aux Cabinet et Galerie d'Histoire Naturelle, au Musée archéologique, au Salon des Plâtres d'après l'antique, à la Bibliothèque des Arts fondées par M. Prunelle, ex-maire de Lyon, pour les artistes. — Plusieurs cours scientifiques sont professés encore dans les deux amphithéâtres du monument. On remarque avec intérêt dans ce noble établissement, le cabinet formé par feu M. Artaud, ancien directeur du Conservatoire des arts et du Musée de Lyon, lequel cabinet a été acheté par la ville. Indépendamment de ces destinations toutes artistes, le *Louvre lyonnais* en a une autre; il sert de Bourse pour les négociants. La salle où ils s'assemblent était précisément la grande salle capitulaire des religieuses de Saint-Pierre. — Le commerce et les arts devaient, dans une ville telle que Lyon, fraterniser dans l'enceinte placée sous la consécration des souvenirs religieux. Cette alliance touchante explique l'inscription mise à la frise de la porte d'entrée :

PALAIS. DV. COMMERCE
ET. DES. ARTS

Les négociants de la ville de Lyon, Monsieur le Ministre, avaient adopté pour devise, dit M. le comte de Fortis (*Voyage pittoresque et historique à Lyon*) l'an-

(1) L'Académie ne fut installée dans ce palais qu'en 1824. Son local est fort beau, et elle possède une bibliothèque nombreuse. — M. le baron Rambaut était maire de Lyon, lors de cette installation.

Digitized by Google

tique et belle inscription tirée des lettres de Cicéron à Plancus :

VITVTE. DVCE

COMITE. FORTVNA

Le palais Saint-Pierre, nommé aussi palais des Arts, est un établissement tout municipal, dont la sollicitude administrative de Lyon, cette ville où l'esprit de commune s'est maintenu si vigilant et si vivace, s'occupe avec un intérêt soutenu. C'est peut-être l'institution consacrée aux arts la plus complète du royaume. Là est cette école de dessin qui forme chaque année près de trois cents élèves; tout le corps d'études nécessaires à l'artiste est à Saint-Pierre; la théorie dans les classes, l'étude dans les ateliers, et les modèles en tous genres sous les yeux. — J'ai eu l'honneur de me trouver parmi les personnes qui accompagnaient M. Dupin aîné, président de la chambre des députés, dans la visite qu'il fit à Saint-Pierre, au mois d'août 1836. Il parut frappé d'admiration en voyant toutes les ressources artistes que renferme cet établissement. M. Bonnefond est directeur de l'école royale des Beaux-Arts; M. Vibert enseigne la gravure en taille-douce; MM. Rey et Grobon dirigent la classe de dessin; M. Legendre-Héral professe la sculpture, et M. Chenavard est chargé des leçons d'architecture. La garde du musée de peinture est confiée à M. Thierriat. — Je ne nomme point les professeurs attachés aux autres classes, celle de mise en carte, pour la fabrique des soieries, celle de peinture pour la fleur, celle d'anatomie pittoresque, celle de géométrie descriptive.

Si les Dames nobles de Saint-Pierre ont été chassées de

Digitized by Google

leur pieux asyle, il nous reste, Monsieur le Ministre, une bien belle et bien complète institution. Si les vieilles constructions de saint Ennemond, d'Aldebert, de Leidrade ont disparu, le magnifique monument élevé sous Louis XIV, a survécu intact, fier et grave.

L'édifice se compose d'un carré long enfermant une cour spacieuse. La principale façade de ces quatre corps-de-logis, règne sur la place des Terreaux; elle est ornée de pilastres cannelés de deux ordres, le corinthien et le dorique. L'entablement est surmonté d'une balustrade; les fenêtres du premier étage sont à balcons couronnés de fronton alternativement angulaires et cintrés. Une plate-forme termine toute cette façade, et n'est interrompue dans sa continuité que par un belvédère placé au point central. Tout le jardin fermé par les quatre corps-de-logis, est entouré de portiques et d'une galerie qui formait le cloître. Au-dessus de cette galerie qui est en saillie, existe une terrasse découverte, fermée par une riche balustrade de fer ouvragé, suivant les mêmes lignes que le promenoir couvert inférieur, et répondant au premier étage du palais. Ces longues et larges galeries claustrales du rez-de-chaussée servent au musée d'antiquités. — Au centre du jardin, s'élève une fontaine composée de débris antiques réunis. Leur caractère est tumulaire, et un saule pleureur les abrite.

Ce palais si remarquable, Monsieur le Ministre, par sa disposition intérieure, par sa belle ordonnance, par son mérite architectonique, offre, dans ses deux angles opposés à la façade principale, deux tours carrées avec belvédère à leur faîte. Ces deux petits belvédères sont terminés par un toit et non point par une plate-forme, comme le grand belvédère.

Digitized by Google

Avant la nouvelle destination donnée à ce monument, les salles du monastère étaient ornées de peintures par Cretu, et de divers ouvrages de sculpture de Bidaut et de Simon. Ces salles avaient été décorées par Blanchet ou plutôt sur les dessins de Blanchet.

La grande façade est dans un état complet de conservation; mais les murs des corps-de-logis, à l'intérieur du jardin, sollicitent une restauration générale, ainsi que la terrasse règnant au-dessus des portiques. En 1833, l'on a réparé le grand belvédère qui était fort délâbré; on vient de disposer deux nouvelles salles dans le palais (1), l'une d'elles où on lit l'inscription :

HONOS. ALIT. ARTES

a servi au *Salon lyonnais*, c'est-à-dire aux expositions de tableaux faites par la Société des Amis des Arts. La décoration de ces deux salles a été dirigée par M. Dardel, architecte de la ville de Lyon, et ne me paraît pas trop mal raisonnée, vu les allocations et le goût du moment. — Sans doute j'eûsse préféré une large ornementation à la Louis XIV, en harmonie avec le type de l'édifice; mais les fonds mis à la disposition de l'artiste lui permettaient-ils de la tenter?

C'est dans notre palais Saint-Pierre que siège l'école lyonnaise de peinture, dont on me permettra d'effleurer l'élément esthétique. — Ce que l'on appelait, sous l'empire, l'école de Lyon, en peinture, c'est l'école dont M. Revoil fut le chef, toute vouée aux tableaux de genre; cette école est tombée comme celle de David. Il n'y a plus de chef et plus d'école à Lyon; les peintres y for-

(1) La seconde de ces salles sert au musée des plâtres.

Digitized by Google

ment, comme les littérateurs, une mêlée véritable où chacun suit ses penchants et sa volonté. Il y a eu aux expositions lyonnaises (1836 et 1837) quelques grandes toiles, mais des paysages et encore des paysages, et toujours des paysages. — Je ne me plains point de cette recrudescence : si l'art de la peinture, à Lyon, comprend bien sa mission, il sera toujours paysagiste; la nature paysagée, riche en accidents et en lumière qui environne Lyon, invite les artistes à cette tendance; mais il est à craindre aujourd'hui que M. Bonnefond, directeur de l'école royale des Beaux-Arts, ne trouve des imitateurs autour de lui. M. Bonnefond est un homme d'un grand talent, il est le noble enfant de cette école matérialiste qui prend les faits de peinture au positif, et sacrifie constamment le sentiment à la sensation. On voit que ce peintre s'attache au faire italien, qu'il tâche de développer dans le spectateur l'énergie de la sensualité extérieure. — Il y a là, qu'on y prenne garde, une question d'entrailles; — c'est la question de poésie, c'est la question d'architecture.... Les toiles flamandes et Rubens ont idéalisé l'art, ont parlé davantage aux yeux, sous l'influence des mœurs excentriques. Je me rappelle certaines têtes de moines de M. Bonnefond, que le vulgaire eut raison d'admirer comme peinture et comme galbe, mais qu'il aurait eu grand tort d'admirer comme expression. L'artiste n'a pas assez cherché à diviniser ses têtes d'anachorètes, à exalter leur caractère, leur nature, à les faire intimes et pareils à l'idée que nous avons des pieux cénobites de l'église primitive.

Il n'y aura jamais de larges et fécondes pensées que pour l'artiste doué d'une foi vive, passionnée, comprenant merveilleusement toutes les harmonies de culte et

Digitized by Google

de prière. — C'est le cœur et non l'esprit qui doit tenir, dans les arts, le ciseau, le pinceau, le crayon ou le burin. Rubens, Paul Veronèze, le Pérugin, Raphaël, avaient une foi admirable.

L'autorité municipale de la seconde cité du royaume a senti, Monsieur le Ministre, le besoin de régénérer le palais des Arts. Une vaste allocation est destinée à cette restauration devenue urgente, et les travaux viennent de commencer par des réparations et des embellissements très-convenables, faits au grand escalier du Musée. — Ces travaux consisteront principalement en récrépissage, restauration de profils tronqués, dallage. — Quand il ne s'agit pas d'un monument du moyen-âge, on doit moins craindre que les restaurations ne deviennent des occasions de vandalisme.

Ces travaux vont coïncider avec d'autres travaux fort importants aussi, bien qu'ils ne s'appliquent qu'à un édifice sans portée monumentaire, je veux parler de l'abbattoir que nous allons voir s'élever dans la presqu'île Perrache, sous la direction de M. Dupasquier, architecte.

Quand le palais St-Pierre aura été rajeuni par l'art, Lyon pourra se glorifier de posséder dans son sein l'un des plus magnifiques modèles de l'architecture du siècle de Louis XIV.

IX.

HÔTEL-DIEU.

L'immense et admirable façade de l'Hôtel-Dieu de Lyon, bâtie sur les dessins de Soufflot, ainsi que le dôme qui la couronne, est inachevée du côté qui avoisine la rue dite de la Barre et le pont de la Guillotière. — Le conseil

Digitized by Google

administratif a enfin compris la nécessité de terminer ce monument unique en son genre, et déjà ont commencé les travaux préparatoires qui vont amener la réalisation de ce louable projet (1).—Tout est véritablement incroyable dans ce vieil Hôtel-Dieu de Lyon, le dôme, la chapelle, les salles, la chapelle surtout, au riche frontail, à la splendide ornementation intérieure, la propreté, l'économie, la charité : oui, tout est incroyable dans ce palais des pauvres malades, fondé jadis par Childebert et la reine Ultrogothe, dont les statues décorent la façade, et rebâti à différentes époques. C'est, je crois, le plus vaste, le plus opulent, le plus beau et le mieux administré des hôpitaux du monde. — Les arts et l'humanité doivent également s'intéresser à son achèvement.

X.

ÉGLISE DU COLLÉGE.

Le collége de la Trinité, autre fois régi par les membres de la compagnie de Jésus, est une agglomération assez insignifiante de bâtiments dénués de caractère. C'est dans ces constructions que se trouve renfermée la seconde bibliothèque du royaume, la Bibliothèque publique de la ville de Lyon. Ce monument sert aussi de chef-lieu de l'Académie universitaire et de siége aux facultés qui la composent.

(1) On a fait là une mesquinerie administrative qui a droit d'affliger les amis des arts. L'alle sud de l'hospice sera plus longue de trois baies que l'alle nord, et cela parceque l'on a pas voulu perdre quelques pieds de terrain qui eussent contribué à élargir la route royale n° 1 de Paris à Marseille. Soufflot, dans son projet, avait laissé de côté ces quelques pieds de terrain, et il en avait fait une chapelle. Toute chose architectonique a une raison qu'il faut comprendre, développer, respecter. On a mieux aimé faire une alle irrégulière.

Digitized by Google

L'église qui, à l'extérieur, n'a aucune importance monumentaire, a été érigée sur les plans de Martel-Ange, frère jésuite de Lyon. Elle regorge de marbres, de sculptures, de bronze; sa chaire est fort remarquable, sa voûte peinte à fresque; mais l'ensemble de cet édifice exprime le mauvais goût artistique qui distingue tous les temples bâtis par les jésuites. Quelques restaurations partielles qui ressembleraient presque à des mutilations, ont été faites dans cette église.

J'ose vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien inviter l'autorité municipale de Lyon à faire quelques dépenses de réparations extérieures en faveur de ce monument religieux.

XI.

PONT DE LA GUILLOTIÈRE

Le pape Innocent IV, dans les six années de séjour qu'il fit à Lyon, contribua beaucoup à la première érection du pont de la Guillotière. — Ainsi il est, en partie, l'ouvrage du XIIIme siècle. Ce pont ne fut achevé, tel que nous le voyons, que dans le XIVme siècle. — On travaille en ce moment à son élargissement; mais il est à désirer qu'on mette la face neuve qui va être bâtie en harmonie avec la façade ancienne qui restera. Ce monument, du moins, avec ses arches ogivales, conserverait son caractère d'œuvre du moyen-âge, à laquelle se rattachent une foule de souvenirs.

XII.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUST.

Depuis la restauration intérieure opérée à Saint-Just

Digitized by Google

par M. Gay, architecte, ce monument si éclatant d'ornementation, n'a reçu aucun embellissement. — L'église paroissiale de Saint-Just est célèbre dans les fastes de l'église de Lyon : une foule de souvenirs saints et précieux la recommande à la vénération publique. Il faudrait que le conseil de fabrique se vouât à des sacrifices, d'ailleurs limités, pour remplacer par une tour d'un aspect plus monumental le misérable clocher qui flanque l'église au nord-est.

XIII.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS.

L'église paroissiale de Saint-Louis est, comme celle de Saint-Pierre, d'un thême monumentaire absolument moderne, mais d'un goût irréprochable quant à l'intérieur. La première pierre de ce temple, avant la révolution conventuel, a été posée le 6 septembre 1759 (au nom de M. le Dauphin). — Cet édifice fut bâti sur les dessins de M. Roux, architecte.

Le clocher de ce monument se compose d'une tour carrée avec plate-forme au faîte. — La charité des fidèles ayant offert ses abondantes ressources dans l'achat d'un riche mobilier pour le service du culte, un nouvel appel à la piété des paroissiens de Saint-Louis, serait peut-être inopportun. Cependant la fabrique désirerait vivement compléter son clocher par un dôme du genre de ceux si communément adoptés dans les états sardes. Une allocation serait nécessaire, Monsieur le Ministre, et je me plais ici à seconder le vœu de M. l'abbé Desplaces, curé de Saint-Louis, en demandant, pour son église, un secours de six mille francs. J'ose donc solliciter votre bienveillante attention à cet égard. C'est à l'église de Saint-Louis que

Digitized by Google

touchent les bâtiments des Augustins qui, aujourd'hui, servent de siége à l'école La Martinière.

XIV.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-IRÉNÉE.

L'église de Saint-Irénée-sur-la-Montagne, comme la désigne le saint Père dans le langage toujours pittoresque de la cour de Rome, ne fut, ainsi que sa voisine, la basilique de Saint-Just, dans l'origine, qu'une crypte souterraine où les assemblées des fidèles se dérobaient à la connaissance et aux persécutions des payens. Tout ce sol du vieux Lyon a été rougi du sang des martys et des confesseurs de sa foi.

Saint Irénée, second évêque de Lyon, fonda l'oratoire de son nom. Il ne reste plus rien, Monsieur le Ministre, des successives augmentations et restaurations du temple primitif, que des chapelles souterraines fraîchement récrépies, aussi respectables que le caveau de l'*Antiquaille*, où sainte Blandine reçut la palme du martyre. L'église de Saint-Irénée, bâtie sur les tombeaux de saint Epipoy et de saint Alexandre, fut renversée par les calvinistes en 1562, puis relevée, puis de nouveau détruite, lors du siége de la ville de Lyon. Le monument actuel est absolument neuf, il n'a d'antique que son église souterraine.

Cet édifice, conçu dans le goût de l'école byzantine, est couronnné d'une tour carrée servant de clocher, qui ressemble en tous points à celle de l'église cathédrale de Saint-Apollinaire, de Valence (Drôme). L'achèvement de Saint-Irénée touche à sa fin : depuis long-temps ce temple est rendu au culte ; quelques parties seulement de sa

Digitized by Google

décoration intérieure attendent encore l'intervention de l'art. La chapelle souterraine est remarquable par la fidélité de son ornementation byzantine. Le chœur de l'église supérieure est tapissé de stuc blanc veiné, et il offre une arcature pour profils. On peut reprocher à cette reconstruction plusieurs fautes graves; mais, en somme, elle est supportable malgré le non-sens de ses archivoltes.

XV.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES ET DE SAINT-POLYCARPE.

Ces deux églises sont également modernes; l'une vient d'être augmentée d'un chœur parfaitement analogue à ses lignes générales du XVIIIe siècle; c'est l'église de Saint-Polycarpe, d'ordre corinthien, étranglée et manquée dans sa disposition architecturale, qui, jadis, appartenait à la congrégation de l'Oratoire. — L'autre complète, avec une activité un peu lente, sa décoration intérieure, c'est celle de Saint-François, d'un type assez grossier.

XVI.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BRUNO-LES-CHARTREUX.

Ce monument d'un style encore moderne, est fort remarquable. On admire le baldaquin du maître-autel et l'heureuse disposition des lignes architecturales, mais il aurait été à désirer que la belle et riche coupole qui le surmonte, fut restaurée, quant à ses peintures, et que la façade fut achevée (1). Ce temple a quelque analogie avec Saint-Pierre de Rome.

(1) Cette façade offre un mur nu avec ses pierres d'attente, et sollicite depuis longtemps un revêtement monumental.

Digitized by Google

XVII.

ÉGLISE DE L'ILE-BARBE.

Cette île, autrefois toute pleine de la gloire de Karl-le-Grand, pleure ses monuments perdus. De son antique abbaye, il ne lui reste qu'une chapelle en partie byzantine et des débris de la même période, du plus puissant intérêt, accumulés ou incrustés dans un carrefour. — Le palais de l'empereur existe encore, mais vandalisé et méconnaissable, sans caractère et sans type certain.

XVIII.

AQUEDUCS GALLO-ROMAINS.

La plupart de ces monuments, épars sur le sol lyonnais et dans la banlieue de cette cité, tombent en ruines. La cupidité des particuliers en a fait disparaître une majeure partie : la construction des forts détachés a conjuré la perte des autres. Il en reste pourtant encore, Monsieur le Ministre, de solides et pittoresques lambeaux, de ces arcs latins faits de moëllons de petit appareil et de large lits de brique. J'ose vous inviter à vouloir bien recommander que les débris d'aqueducs latins qui existent sur le chemin du cimetière de Loyasse, près de l'église de Notre-Dame de Fourvières, soient, autant que possible, protégés.

XIX.

ORATOIRE DE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES.

Cette chapelle si chère à la piété lyonnaise, Monsieur le Ministre, et si célèbre par la dévotion dont elle est le point de ralliement, se compose de deux nefs juxta-posées,

Digitized by Google

dont l'une du XIVe siècle, et l'autre assez moderne. On parle de la reconstruction de cette église, qui n'a aucun mérite monumentale.

XX.

HOSPICE DE L'ANTIQUAILLE.

L'hospice de l'Antiquaille, ainsi nommé des substructions antiques sur lesquelles le monument est bâti, était, avant la révolution, le monastère des Dames de la Visitation.

L'édifice actuel n'a rien de remarquable que sa figure qui rappelle le moyen-âge par sa disposition ; il est comme la réminiscence ou l'esquisse des châteaux, et contraste avec la jeunesse de la maçonnerie. Il est construit dans la place même où furent les palais des empereurs, des préfets du prétoire et des rois Burgondes-Vandales. C'est dans ce palais qu'Antonia mit au jour ce prince aimé des Romains, dont l'histoire pleura si amèrement la mort, Germanicus, enfin.

Toutes les fondations de l'Antiquaille regorgent de magnifiques débris, et c'est dans cet hospice que l'on voit encore le caveau où sainte Blandine, attachée à un poteau qui existe toujours, souffrit le martyre.

Il est important, Monsieur le Ministre, que des fouilles soient entreprises dans les jardins de l'Antiquaille, et que l'archéologie veille sur les travaux intérieurs qui pourraient être faits dans cet hospice, afin que des richesses mises à découvert ne lui échappent pas.

J'ose donc inviter Votre Excellence, Monsieur le Ministre, à user, vis-à-vis du Conseil administratif de l'Antiquaille, d'un droit d'avis qui, ici, peut être très-efficace.

Digitized by Google

XXI.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

Ce palais ne répond nullement à l'idée que l'on se fait de la demeure d'un primat des Gaules, du chef suprême de la plus ancienne et de la plus illustre métropole de France, PRIMA. SEDES. GALLIARUM

L'ancien palais archiépiscopal, c'était le château de Pierre-Encise, cédé par l'archevêque Alphonse de Richelieu, à Louis XIII qui, par suite de cette cession, donna des fonds pour l'érection de l'édifice actuel. Une partie du monument bâti à cette époque subsiste encore ; elle est sans importance et sans caractère, ainsi que les portions plus nouvelles qui forment une véritable masure. Il serait à souhaiter que Mgr. l'Archevêque de Lyon fût logé dans le bâtiment voisin qui est occupé par le Mont-de-Piété, et qui se trouve, comme le palais, placé à l'ombre de l'église primatiale, mais, comme lui aussi, manque de vide et de jardins.

La présence de l'empereur Napoléon et celle du pape Pie VII, dans ce monument, tiennent un rang élévé parmi les souvenirs historiques.

XXII.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN-D'AINAY.

Me voici arrivé, Monsieur le Ministre, à un monument de première ligne dans l'ordre des édifices historiques nationaux.

L'opinion généralement répandue est que l'église d'Ainay fut bâtie sur l'emplacement et avec les ruines de l'ancien temple que les Lyonnais consacrèrent à Auguste,

Digitized by Google

au confluent du Rhône et de la Saône (1). Elle ne fut d'abord qu'un simple oratoire, dédié à Sainte Blandine, qui fut au nombre des 47 premiers martyrs de la ville de Lyon, nommés les martyrs d'Ainay. — Saint Badulphe fixa sa demeure auprès de cet oratoire souterrain; plusieurs disciples, attirés par la renommée de ce pieux anachorète, vinrent se réunir à lui, et de là un monastère dont il est regardé comme le premier abbé. — Au cinquième siècle, les religieux de cette abbaye embrassèrent la règle de Saint-Martin. Dans le commencement du VIIe siècle, la reine Brunehault fit rebâtir, avec une royale somptuosité, l'église et le monastère d'Ainay. Elle envoya en même temps à cette église des reliques de saint Pierre et de saint Paul, dont Grégoire-le-Grand lui avait fait présent.—L'œuvre magnifique de Brunehault fut détruite de fond en comble par les Sarrasins. Il fallut qu'Amblard, premier archevèque de Lyon, fît, au Xe siècle, reconstruire tous les bâtiments saccagés. Cette reconstruction dura près de deux siècles, puisque l'église ne fut consacrée que dans le XIIe, par le pape Pascal II qui, étant venu chercher des secours en France contre les empereurs, eut occasion de traverser Lyon. Cette consécration eut lieu sous l'archiépiscopat de Josserand, en 1106.

L'église de Saint-Martin d'Ainay, Monsieur le Ministre, a vu les calvinistes du XVIe siècle maîtres de la ville de Lyon, et les révolutionnaires de 1793 passer sur ses murs, sans que ni les uns ni les autres ayent pensé

(1) La jonction du Rhône et de la Saône était alors beaucoup plus voisine du quartier actuel de Bellecour. La presqu'île Perrache a été conquise par l'art.

Digitized by Google

à la ruiner. Le vandalisme qui a fait le siége de ce monument est l'œuvre de notre XIXe siècle, Il était dans un état déplorable lorsque M. Pollet fut chargé de sa restauration.

L'église d'Ainay est bâtie sur le plan basilical, orientée dans la règle normale, et terminée en abside. Les retombées des arcs de la nef reposent sur des piliers romans. Quatre colonnes de granit d'un colossal diamètre, reste, dit-on, du *grand* autel d'Auguste (1), soutiennent le dôme du sanctuaire (2). La crypte, la sacristie, la façade de cette basilique, son clocher coiffé d'un grand cône flanqué de quatre clochetons pyramidaux, et ressemblant à un tombeau, sont très-curieux de fabrique. C'est le thême byzantin dans toute sa portée chrétienne. Les dimensions du temple en longueur, largeur et hauteur, sont exigues. — Le Xe siècle, le XIe et la transition du XIIe au XIIIe, sont écrites en caractères précis sur les différentes parties de l'édifice.

Ce vaisseau, Monsieur le Ministre, a été trop souvent décrit pour que j'entre dans de plus longs détails. — Il me suffira de vous dire que sa restauration qui continue toujours, a été sagement comprise et conduite par l'architecte. Il y aurait peut-être quelques reproches à adresser à sa façade, il l'a hérissée de créneaux qui semblent

(1) Je dis *grand* avec intention, pour distinguer cet *altare*, de l'*ara* également élevé à Auguste (autel remarquable, de Strabon) par soixante nations des Gaules. — ARTAVD.

(2) Ces colonnes auraient été placées de chaque côté de l'autel d'Auguste. De deux, on en aurait fait quatre, ce qui est peu croyable, pourtant, puisque les quatre colonnes sont d'un diamètre à peu près égal au fût. Deux colonnes sont effectivement élevées à côté de l'autel, au revers de la médaille d'Auguste, ROM. ET. AVG.

Digitized by Google

déplacés. — Les églises abbatiales et la plupart des basiliques étaient fortifiées, dans le moyen-âge; mais elles étaient environnées d'un premier mur d'enceinte, et celui-là seul offrait des créneaux et tout l'appareil de la défense militaire. — Cependant, c'est moins le fait des créneaux en lui-même qui pourrait être blâmable, que leur type maniéré et prétentieux; — car à l'église de l'abbaye de Saint-Denis (près de Paris), à celle de Notre-Dame du fort d'Etampes (Seine-et-Oise), il existe réellement des créneaux inhérents à la façade; mais ce sont de fermes et austères créneaux, et non point des créneaux de fantaisie et de boudoir, comme ceux de M. Pollet.

La chapelle patronale de Saint-Martin, dont la restauration vient d'être terminée, à l'église paroissiale d'Ainay, est du plus fidèle caractère byzantin, tant par la mosaïque peinte de sa voûte, copiée sur celle des basiliques byzantines d'Italie, que par son ordonnance générale. — On s'occupe maintenant à munir de verres de couleur toutes les fenêtres qui éclairent l'édifice.

Quand on a vu les honteuses *restaurations* qui ont ruiné sans retour la belle église byzantine de Paris, Saint-Germain-des-Prés; quand on a vu le plus épouvantable vandalisme triompher dans une capitale qui se targue de ses lumières et de ses progrès artistes, à la barbe des Académies de l'Institut, du Conseil des Bâtiments civils et de l'Ecole royale des Beaux-Arts; quand ensuite l'on vient visiter les restaurations basilicales opérées à Lyon, on ne peut s'empêcher d'avouer que l'art religieux est infiniment plus avancé dans la seconde ville du royaume que dans la première. Quel est le monument de Paris des diverses phases de l'architecture du moyen-

Digitized by Google

âge, que les architectes n'ayent point fait gémir? Sera-ce, par hasard, Notre-Dame, où dans une chapelle consacrée à saint Marcel, placée sous le croisillon septentrional, on a, l'an passé, outragé l'art de nos pères et manqué aux plus simples notions de son orthographe historique; sera-ce à la vieille basilique abbatiale de Saint-Denis?.... etc. — Mais le tour de la Sainte Chapelle arrivera, et nous osons espérer que cette pieuse restauration ne sera plus confiée à ces mains inhabiles qui ont fait tant de mal au Paris monumental.

Si jamais des secours vous sont demandés, Monsieur le Ministre, pour notre église de Saint-Martin-d'Ainay, je vous supplie, au nom de l'art national, de ne point refuser vos abondantes largesses.

JOSEPH BARD,

Inspecteur des monuments de la ville de Lyon
et du département du Rhône.

Digitized by Google

CLÉMENCE DE BOURGES.

CHRONIQUE LYONNAISE.

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine ;
Ma vie en longs soupirs s'enfuit à chaque haleine,
Ni larmes, ni regrets ne peuvent l'arrêter....
Et l'aile de la mort sur l'airain qui me pleure,
En sons entrecoupés frappe ma dernière heure.

I.

Sous le règne de François Ier, le galant monarque, le héros de Marignan, le régénérateur des sciences, le mouvement littéraire qui se faisait ressentir dans presque toutes les villes de France, fut surtout sensible à Lyon. On n'avait pas encore vu dans cette dernière cité un si grand nombre de poètes, d'auteurs ou de traducteurs, de l'un et de l'autre sexe. — D'abord Clément Marot y séjournait et autour de lui gravitait une foule de jeunes hommes, hardis poètes, gentils débauchés, gracieux libertins, dignes émules du maître en toutes ces choses. Puis florissaient cinq à six illustres femmes lyonnaises, parmi lesquelles on distinguait *Pernette du Guillet*, *Louise Labé*, et notre héroïne, *Clémence de Bourges*. Cette dernière que nous allons peindre en une circonstance de sa vie, n'était, au dire

Digitized by Google

des historiens, *point inférieure à son amie Louise Labé, en esprit, en génie pour la poésie et en talent pour la musique; de plus, elle lui fut supérieure en vertu et en bonne renommée.*

Clémence de Bourges eut l'honneur d'être présentée à deux rois de passage à Lyon, et de les amuser par ses vers, ses chansons et son talent pour la musique, dans les diverses fêtes qu'on leur donna. Les autres contemporains la comblent des plus grands éloges; du Verdier la nomme la *perle des demoiselles lyonnaises;* de Rubys l'appelle dans ses œuvres : *une perle vraiment orientale.*

Or donc, en l'année 1530, à l'époque que nous venons d'indiquer ci-dessus, dans une chambre qu'on prendrait volontiers pour un oratoire, meublée qu'elle est d'un prie-dieu et de plusieurs tableaux à sujets religieux, sont trois personnages assis sur des chaises à dossiers élevés, au haut desquels sont sculptées des armoiries. Deux femmes et un homme composent la petite assemblée et semblent disputer entr'eux avec chaleur. Les deux femmes sont belles, à l'air noble et gracieux. L'une d'elles sourit toujours, et son visage exprime la gaîté; l'autre est triste et pensive, et ses paupières rouges et animées témoignent des larmes qu'elle verse trop souvent; l'homme a la tournure d'un hardi et élégant cavalier, ses traits sont beaux, et sur sa personne entière on lit à la fois gravité et enjouement, trivialité et noblesse. La femme, à la figure riante, c'est *Louise Labé*, surnommée *la Belle Cordière*, la gentille lyonnaise, la charmante femme-auteur. La jeune fille, aux yeux remplis de larmes, c'est *Clémence de Bourges*, spirituelle et touchante, au cœur plein de poésie; l'homme est *Clément Marot*, le jovial poète, l'effronté rimeur, pour les uns propre à jeter au feu avec toutes ses œuvres, pour les autres bon compagnon, ami de la joie et de la franchise. — Eh bien! damoiselle, dit Clément Marot, en s'adressant à Clémence de Bourges, toujours des pleurs, toujours de la tristesse? M'est avis qu'il faut aussi bonne allégresse; si les larmes vont bien à votre visage, belle amie, les

Digitized by Google

sourires ajouteraient mieux encore à votre gentille mine..... n'est-il point vrai, mignonne, ajouta-t-il en se tournant vers Louise Labé; or prêtez donc un peu de votre jovialité à cette pleureuse, dites-lui que Messire Jean Dupeyrat, quoique jeune et beau, quoique capitaine de chevau-légers, fils et héritier du lieutenant-général de la riche province lyonnaise, ne mérite point si grand amour et si grand désespoir..... Par saint Jean! lorsqu'on est jeune et belle fille, on trouve dix adorateurs pour un amant perdu! — Allons, taisez-vous, maître Clément, répond Louise Labé, à cette heure, vous, si beau diseur et si expert en matière amoureuse, ne savez ce que vous dites. — Les hommes ont un cruel caractère et s'irritent même quand nous leur montrons trop d'amitié. — Fi! Messire Clément, je ne vous connaissais pas le cœur dur et sans pitié..... Sus, demandez tôt pardon à cette pauvre Clémence que vos paroles viennent de faire pleurer de nouveau. — Serait-il vrai, Damoiselle? — Aucunement, Messire, répondit Clémence, tu vas trop loin, amie Louise, Messire Clément est trop rempli d'égards à notre encontre.... Les paroles qu'il vient de prononcer montrent pour moi sa vive sollicitude, et je l'en remercie de toute mon ame! — Messire Clément, reprit Louise en riant, vous avez raison, toujours, envers et contre tous, soit par vos paroles, soit par vos gentils morceaux de poésie, et je tiens pour certain que dans notre beau pays de France, le clergé seul est votre ennemi et votre accusateur. — Certes! il est bien payé pour me haïr, j'ai été franc avec Messires les évêques et chanoines, ils me pardonneront plutôt d'avoir mangé de la viande le vendredi, que d'avoir rimaillé contre leur satanée engeance.... à la grace de Dieu! — Il est donc vrai, reprit Clémence, vous avez été forcé de quitter Paris, d'abandonner vos amis, votre famille pour une cause aussi faible, pour un si plaisant motif. — Hélas! oui, Damoiselle, mon crime, mes forfaits consistent en un morceau de lard. — Louise Labé se mit à rire de toutes ses forces; un léger sourire se dessina sur les lèvres de Clé-

Digitized by Google

mence..... — Bien! s'écria Clément Marot, puisque notre charmante éplorée a daigné sourire au récit de mon infortune, nous devons continuer notre tâche et lui faire oublier sa tristesse.... Ainsi donc, belle Louise, dites-nous quelques-unes de vos aimables compositions, récitez-nous certains de vos gentils vers, ou plutôt délectez-nous par l'audition de votre admirable poème, dernier ouvrage loué par tous les habitants de cette cité savante. — A ces mots, Louise Labé rougit un peu, se fit beaucoup prier, mais Clémence joignit ses instances à celles du bon Clément Marot, et la femme de lettres commença ainsi : Voici le plan et l'idée de mon poème ; « *L'Amour a été aveuglé par la Folie, dans une querelle qu'ils ont eu ensemble en se disputant le pas à la porte du palais de Jupiter qui avait invité tous les dieux à un grand festin. L'affaire est portée par l'Amour et sa mère Vénus au conseil des dieux. Apollon plaide pour l'Amour et Mercure pour la Folie. Jupiter prononce l'arrêt et condamne la Folie à servir de guide à l'Amour puisqu'elle a eu la malice de lui crever les yeux.* — Mirifique! s'écria Clément Marot. Lyon va fournir au Parnasse deux charmantes muses de plus, Louise Labé et Clémence de Bourges sont déjà deux nouvelles sœurs d'Apollon. — Oh! l'indigne flatteur! dit Louise Labé. — Amie, reprit Clémence, l'idée de ton poème est vraiment fort ingénieuse, nul doute qu'elle ne paraisse telle à ses lecteurs... Mais pardonnez-moi, bons amis, si je ne puis vous garder plus long-temps.... Je suis forcée bien à contre cœur de vous congédier, Messire Dupeyrat doit bientôt se trouver céans pour me faire ses adieux, et.... — Allons, c'est assez, Clémence; je conçois parfaitement, et je te dispense d'excuses... N'est-il pas vrai, maître Marot, que vous comprenez à merveille le motif de notre renvoi... Certes! ma douce Clémence, ton chevalier et défenseur, Jean Dupeyrat, est le plus féal capitaine de France et le plus gentil débaucheur de dames de la province lyonnaise... Vrai! si ce n'était ton futur époux, je le voudrais pour mon amoureux présent... — Toujours

Digitized by Google

folle! dit en riant Clément Marot... Louise, vous êtes femme sans pareille, et tenez à la fois du démon et de l'ange... Au reste, c'est le naturel ordinaire au sexe... Mais, comme dit le roi, notre sire, dans son palais rempli de beautés de tous genres : *Une cour sans femmes est un printemps sans roses!...* Adieu! Clémence, s'écria Louise Labé, si je ne donnais pas l'exemple, ce discoureur n'en finirait pas... et prenant le bras de Clément Marot, tous deux sortirent, laissant Clémence de Bourges à ses pensées plus tristes que joyeuses.

II.

Un instant bien court s'est écoulé depuis la sortie de Louise Labé et de Marot, et déjà Clémence de Bourges a oublié leur présence ; c'est que, en effet, elle n'avait reçu leur visite qu'avec contrainte et tristesse ; loin de l'adoucir, la vue des deux réjouis personnages ne pouvait qu'augmenter sa douleur... Mais un bruit d'éperons a retenti sur l'escalier... Clémence a prêté l'oreille, et s'est levée avec vivacité... On frappe à la porte... Elle court, se précipite... Sur le seuil paraît un jeune homme à la tournure à la fois élégante et guerrière, au visage austère et agréable ; il porte son costume militaire avec grâce et aisance ; un casque ombragé d'un rouge panache couvre sa chevelure brune et soyeuse ; une armure resplendissante protége sa poitrine...

C'est messire Jean Dupeyrat, capitaine des chevau-légers de la province lyonnaise, c'est l'amant chéri, l'époux prédestiné de Clémence de Bourges. Cette dernière est retombée sur le siége qu'elle occupait ; Dupeyrat est allé s'appuyer sur le prie-Dieu qui orne un coin de la chambre.

Tous deux se regardent long-temps sans prononcer une parole ; Jean Dupeyrat est ému et tremblant, des larmes roulent dans les yeux de Clémence ; enfin Dupeyrat, le premier, rompt le silence : — Clémence, chère Clémence, vous savez pourquoi je viens troubler votre solitude ; vous devi-

Digitized by Google

nez que je viens vous adresser mes adieux. — Il est donc vrai! — et les larmes qui s'ouvrent passage empêchent Clémence de continuer. — Ah! reprend-elle, après un moment, vous m'aviez fait espérer qu'il n'en serait pas ainsi, que la guerre se calmerait, que votre père obtiendrait du roi l'ordre de vous garder à Lyon... — Aucune de nos espérances n'a pu se réaliser, ma Clémence, les calvinistes ont repris l'offensive et menacent nos frontières, et ce n'est pas à mon père, ce n'est pas à moi d'entacher l'honneur de notre famille, en refusant de rejoindre des frères d'armes, en déclinant la gloire de concourir au bonheur du pays... Toi-même, chère Clémence, aimerais-tu donc un chevalier sans force et sans courage?... Au fond de ton cœur donnerais-tu donc raison à l'homme assez plein de vergogne pour en agir ainsi?

— Vous avez raison, Messire Jean, mais, dans ce moment, je ne suis qu'une faible jeune fille; je ne songe pas à la gloire qui vous attend, à l'honneur qui peut rejaillir sur vous... je ne songe qu'aux dangers qui vous menacent; je ressens par avance et instinctivement ces inquiétudes mortelles qui vont m'assiéger pendant votre absence... Jean Dupeyrat, ajouta-t-elle avec dignité et amour, souviens-toi de nos serments, souviens-toi que nous nous sommes jurés d'être l'un à l'autre; voudrais-tu sitôt manquer à tes promesses... voudrais-tu causer ma mort?...

— Clémence, est-ce bien à moi que s'adressent de telles paroles... ne t'ai-je pas donné des preuves de mon amour... et d'ailleurs le capitaine Dupeyrat est-il donc connu dans son pays natal pour un citoyen traître et parjure, pour un chevalier lâche et félon!... — Oh! pardonne, pardonne, ami, la douleur m'égare... le désespoir m'accable... je suis folle!...

Se levant avec précipitation, elle veut retenir son fiancé, et le supplie avec tendresse; mais Dupeyrat a saisi d'une main la taille de Clémence, de l'autre, il lui montre un parchemin scellé aux armes du roi... Vois, amie, lui dit-il, voici mon brevet de capitaine et mon ordre de départ; dans

Digitized by Google

un instant, il faut que je sois à cheval et à la tête de ma troupe, aux portes de la ville... Viendras-tu m'accompagner, ma Clémence? jusqu'au dernier moment, mes regards puiseront-ils dans les tiens le courage et l'espoir? — Non, non, je n'assisterai point à ton départ, la force me manquerait... je ne veux pas que les assistants puissent me voir pleurer... Tu avais raison tout-à-l'heure; quand l'honneur parle, il faut obéir... Devant le peuple, Clémence de Bourges aurait tort de verser des larmes, quand un soldat court à la gloire, lorsque son fiancé va où le devoir l'appelle... Puis, s'efforçant de sourire et faisant un effort de sublime résignation : Ami, lui dit-elle, courage et bonne espérance!... Tous deux s'arrachent enfin des bras l'un de l'autre; Dupeyrat s'élance au dehors, Clémence court à la fenêtre, le suit des yeux, lui fait des gestes de tendresse, et ses lèvres, qui se meuvent involontairement, semblent encore murmurer ces mots : Bon courage et bonne espérance!...

III.

Un mois s'était écoulé depuis le départ de Jean Dupeyrat, et malgré les promesses de ce dernier, Clémence n'avait reçu aucune lettre, aucunes nouvelles. Maugiron, l'ami, le confident de Dupeyrat, qui devait venir consoler Clémence et l'entretenir d'un ami commun, ne s'était pas même présenté une seule fois. La jeune fille était désolée ; ses jours et ses nuits se passaient dans les larmes ; son cœur était déchiré par de mortelles inquiétudes ; les belles couleurs de son visage avaient fait place à la pâleur d'une morte, son corps était amaigri et maladif, sa douce gaîté l'avait abandonnée, ses sublimes et touchantes inspirations lui faisaient défaut.

Etait-ce donc à cette heure la jeune fille brillante, heureuse, animée, qui se faisait voir sur une haquenée et galopant joyeusement par toute la ville? Etait-ce donc la jeune femme de lettres courageuse, le poète enthousiaste, qui

Digitized by Google

charmait par ses chants les galants et les amoureux de la province lyonnaise? Etait-ce la femme célèbre qui, présentée à deux rois lors de leur passage à Lyon, les avait étonnés par ses vers, ses chansons et son gracieux visage? Hélas! ce n'était plus que la jeune fille avec son cœur, le poète avec son ame, le reste s'était effacé!...

C'est vainement qu'elle s'efforce d'écrire, c'est vainement que ses amis l'encouragent et l'engagent à ne pas faire défaut à sa réputation... Clémence n'est plus un poète exalté, une Muse courageuse, ce n'est plus qu'une pauvre jeune fille aimante et délaissée... Et d'ailleurs pourquoi saisirait-elle de nouveau sa plume? serait-ce pour ne traduire que les tristes et désolantes pensées qui la tourmentent, ne serait-ce que pour exhaler son ame en plaintes et en douleurs inutiles?... Non, non, Clémence de Bourges comprend mieux son mandat : elle a renoncé aux louanges et à la célébrité, elle s'est donnée toute entière à l'amour...

Cependant, après quelques jours, on remit à Clémence une lettre venant du Dauphiné et datée du 16 juillet; elle était cachetée de cire noire; Clémence l'ouvrit en tremblant; ce n'était pas l'écriture de Dupeyrat... La missive portait seulement ces quelques lignes :

« Messire Jean Dupeyrat, capitaine de chevau-légers au « service de France, après s'être vaillamment conduit au « siége de Beaurepaire, vient d'être tué à une attaque d'avant-« poste. — Dieu ait son ame! »

IV.

Trois jours après la réception de la fatale nouvelle, il y avait à Lyon grande affluence populaire : on promenait par toute la ville le cadavre de Clémence de Bourges, à visage découvert et la tête ornée d'une couronne de roses blanches. De nombreuses jeunes filles suivaient son convoi; Louise Labé et Clément Marot s'y faisaient remarquer par leur douleur.

JOANNY AUGIER.

Digitized by Google

HISTOIRE.

SOUMISSION DE LYON A HENRI IV.

La relation de cet événement important se trouve consignée déjà dans les Mémoires de Thomas, ancien bibliothécaire de la ville de Lyon, que nous avons publiés (1). Nous lisons dans le journal de Pierre de l'Etoile une lettre écrite de Lyon sous l'impression immédiate des faits. Le fond ne diffère pas du récit de Thomas et le confirme pleinement. Nous la reproduisons, non qu'elle offre beaucoup de détails nouveaux, mais elle est remarquable par l'âpreté des opinions de l'auteur qui l'a faite évidemment *ab irato*, après avoir pris lui-même part à l'action.

Monsieur,

C'est à ce coup que je vous écrirai librement, et nommeray les personnes par leur nom, puisque Dieu m'a fait la grâce de voir le Roy reconnu en cette ville, remise entièrement en son obéissance, contre toute espérance humaine; si ma

(1) *Revue du Lyonnais*, tom. II, pag. 9—64.

Digitized by Google

lettre du présent mois vous a été renduë, vous aurez vû que nous étions en terme et à la veille d'estre Espagnols et Savoyards; d'autant que le gouvernement de notre ville estoit ès-mains de personnes du tout affectionnées à leur parti; et vous dirai en peu de mots ce qui s'est passé, sans répéter le précédent.

Le roy d'Espagne, depuis peu de temps, a confirmé plus que jamais ses pratiques et intelligences avec le duc de Mayenne, comme nous avons vu par ses lettres écrites à Madrid, le 11 de janvier dernier, à ceux de sa faction en cette Ville, par lesquelles il les assuroit d'hommes et d'argent, en exécution de quoy le duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, en même temps leur écrivit et les assura d'une levée de gens de guerre, et même de douze cents suisses, par le commandement de son maistre, qu'il devoit, avec d'autres forces, sous prétexte de secours contre le marquis de Sorlin, frère de Monsieur de Nemours, faire approcher de cette ville, pour après les introduire et faire glisser parmi nous, avec la faveur de ceux du party espagnol, et se rendre maître de Lyon.

Sur ces termes quelques bons serviteurs du roy postposant le danger de leurs personnes à la conservation de leur liberté, et au témoignage qu'ils désiroient rendre de leur affection au service du roy, en une si grande nécessité et péril si évident de voir leur ville tomber en la domination et tyrannie de l'estranger, du consentement de quatre Echevins, aussi serviteurs du Roy, le cinquième de ce mois (1), à huit heures du soir, se résolurent de prendre les armes pour remettre la ville en l'obéissance de Sa Majesté, et pour favoriser l'exécution d'une si belle et si glorieuse entreprise, en avertirent M. le colonel Alphonse d'Ornano, de l'amitié et du secours duquel ils avoient toute assurance, à quoy il ne manqua nullement, et se rendit en toute diligence au fau-

(1) Février 1594.

Digitized by Google

bourg de la Guillotière le lundi ensuivant, septième, avec de fort belles troupes de gens de guerre.

Ce même jour, entre les quatre heures du matin, M. Jacques, Echevin, et l'un des quatre susdits, assisté de Messieurs de Liergues et de Seve, suivis de bon nombre de gens armés du quartier du Plastre, donnerent un corps de garde de l'Herberie au pied du pont, où estoit et commandoit en personne Thierry, eschevin, l'un des plus factieux, lequel fut forcé avec beaucoup de résistance (1), et quitta la place aux nostres au bruit des arquebusades. L'allarme fut donnée par toute la ville et les barricades aussitost faites en la pluspart des quartiers, par ceux qui estoient avertis de ce qui se faisoit.

Sur cette première émotion, chacun en son quartier cria : *Vive la liberté française*, et qu'il falloit se délivrer de toute tyrannie et servitude estrangères. M. notre Archevêque, de la maison d'Espagne, voyant une si prompte et si inopinée prise des armes, accompagné des sieurs Baron de Lux et de Chasseul ses neveux, après avoïr demeuré deux heures avant que de pouvoir passer le pont de la Saône, enfin se rendit en la Maison-de-Ville, et remontra en l'assemblée qu'il falloit estre neutres, en attendant la résolution du Pape et de M. de Nevers : cette opinion fut si mal reçûë par ceux qui estoient à ladite assemblée, que, sur un murmure de leur mécontentement, ledit sieur Archevêque se retira assez vîte en son logis, et néantmoins pour cela ne fust parlé que sourdement du service du Roy, ni fait autre exécution sinon qu'on se saisit de l'Arsenal et qu'on s'assura des per-

(1) Selon du Verdier, l'ardent ligueur Thierry avait d'abord vigoureusement repoussé les assaillants, mais ceux ci, sur la remontrance d'une jeune femme, qui, ayant dit à son mari, chef d'une bande, qu'il avait tenue renfermée dans sa maison : J'aime mieux apprendre que tu as été tué noblement que de te voir mourir honteusement devant ta porte, retournèrent au combat et emportèrent le corps de garde. Ceci nous semble un peu renouvelé de Sparte et de Rome.

Digitized by Google

sonnes des sept autres Echevins factieux, et quelques penons ou capitaines et autres ligueurs; mais la nuit du lundy au mardy, la vigilance et la sollicitation de ceux qui avoient hardiment acheminé cette affaire, eut tel pouvoir sur le peuple, que le mardy on commença les uns et les autres à prendre des panaches blancs, et peu de temps après des écharpes blanches, et à dix heures du matin ne se trouvoit plus de taffetas ni de crespe blanc dans la ville, tant fut grande l'affluence de ceux, et jusques aux enfants, qui voulurent porter les marques du Roy. Quelques serviteurs de Sa Majesté en firent largesse, et se perdit le son de nos cloches par la force de la voix du peuple qui crioit : *Vive le roi* (1)! Chacun s'éclatant à qui mieux mieux, excepté quelque petit reste qui faisait ou pour le duc de Mayenne ou pour le duc de Nemours. Il n'y eut ruë ou carrefour où l'on aye fait feu de joie et brûlé les armes et livrées d'Espagne, de Savoie, de Nemours, et l'effigie de la Ligue, qui fust faite et peinte en forme de sorcière (2), en un même instant furent les armes du Roy par tout, aux places et barricades.

Les serviteurs du Roi firent libéralité au peuple; tenans tables ouvertes et bûvoient à la santé de Sa Majesté. Sur les deux heures après midy, mondit sieur Colonel entra dans la ville à pied botté et éperonné, accompagné des sieurs d'Andelot de Chevriere et de S. Forgeu, de Botheron, la Liegue, La Baume, de Mures et plusieurs autres gentils-hommes du pays; tous avec l'écharpe blanche. Ledit sieur colonel estant entré, on advisa à ce qui restoit pour la seureté de la ville, et à la requeste et cri du peuple, furent démis de leurs charges sept eschevins, sçavoir : Amable Turry, Jean-Baptiste Regnard, Pousson, Bernard, Guillaume Gella, Charles Noirat de Berny, et Claude de Rubys, ci-devant conseiller au siége présidial, et procureur de la Maison-de-Ville, qu'on

(1) C'est, sans contredit, une exagération.

(2) Ceci sent furieusement son fanatique.

Digitized by Google

peut appeler le flambeau de Lyon; et qui par son livre imprimé en 1589, et par toutes ses paroles a tellement blasphêmé contre la mémoire du feu Roy, et contre Sa Majesté regnante, qu'il ne peut plus vivre au monde qu'à la honte de tous les François (1). Ce dernier avoit été suspendu de sa charge depuis l'emprisonnement du duc de Nemours.

Au lieu des sept Eschevins démis ont été créez Messieurs de Combelande, de Montmartin, le Thresorier, Henri Pellier, Laurens Pessalion, et Mormeu. Les capitaines penons suspects ont esté ostés et le serment de fidélité fait solennellement au Roy avec plus de joye, d'allégresse et de contentement qu'on ne sçauroit exprimer. Les factieux et adhérans à l'Espagnol ont esté depuis mis dehors, qui sont les susdits sept Eschevins, et avec eux Tourneon, lieutenant criminel, Austrain, lieutenant particulier, Dupré et Dubourg, conseillers au présidial, le baron de Vaux-Platel, Piguiere, Prest, Maleval, Antoine Testu, Mathieu Balbani et tous les siens, et les deux Poggio Lucquois. Quant aux Thrésoriers, Baraillon, Jannette, Dallequi et Resmaud, ils se sauvèrent en habits déguisés dès-lors l'emprisonnement du duc de Nemours, sçachant que comme estant des principaux instrumens, desquels ledit duc de Nemours se servoit pour son entreprise d'assujettir à luy cette grande et ancienne ville, et qui ne peuvent attendre pour ces méchancetés qu'ils ont commises, qu'une mort ignominieuse; ces trois insignes traîtres, de pauvres et affamés qu'ils estoient, sont devenus riches par leurs pratiques et voleries.

(3) On lit quelque part que le mot de ralliement des lyonnais royalistes, pendant le temps de la Ligue, était *la vieille sorcière;* c'est ainsi qu'ils la désignaient, et qu'à la mi-carême 1594, étant assurés de leur triomphe contre les ligueurs, ils brûlèrent sur la place de Saint-Nizier une effigie d'une prétendue sorcière. On y assigne, à cette époque, l'origine de l'usage consacré parmi les peuples jusqu'à nos jours de promener avec dérision et brûler, le jour de la Mi-Carême, le mannequin d'une vieille.

Digitized by Google

Ce qui est de plus remarquable en cette exécution est qu'encore que la vie et les biens de tous les particuliers d'Espagne et des traîtres de la France fust en notre main, et, que droit de la guerre, nous puissions venger la mort de plusieurs gens de bien, qu'ils avoient fait exécuter injustement par des bourreaux, et la perte de leurs biens par eux pillés : néanmoins nous avons usé de toute douceur, tant en leurs personnes qu'en leurs biens mêmes. On leur a donné seureté en leurs maisons des champs, attendant de les remettre et rappeller quand la ville aura obtenu pardon de Sa Majesté pour eux.

M. l'Archevêque a eu quelque mécontentement de ce changement, et a demandé de sortir ; il a esté prié de demeurer. Nous attendons de reconnoître et obéir à celui qu'il plaira à Dieu nous donner pour gouverneur, comme feront entendre à Sa Majesté les députés que, dans peu de jours, nous lui envoyons ; et cependant nous obéirons aux Eschevins. Il a esté résolu en la Maison-de-Ville et juré de n'admettre jamais aux charges publiques nuls Italiens. Toutes choses sont si paisibles que demain on lèvera les barricades ; il faut reconnaître en cette conduite et exécution une grace spéciale de Dieu qui nous a miraculeusement délivrés de la servitude jusqu'à la porte de laquelle nous avons donné. Enfin cette grâce que justement, au bout de cinq ans, le même mois de février, et les mêmes barricades qui nous avoient perdus, nous ont rendu notre liberté (1). Cependant M. de Nemours demeure prisonnier de Sa Majesté.

(1) Les étendards de la ligue furent arborés à Lyon le 24 février 1589. Cette crise politique dura, en effet, jusqu'en février 1594.

Digitized by Google

LE SONGE DE MARIE.

BALLADE ÉCOSSAISE.

La lune a dépassé le haut de la colline.
Marie, au bord des mers, dort d'un sommeil profond :
Sa tête dans ses mains sur ses genoux s'incline.
Le bruit du vent au bruit des vagues se confond.
La jeune fille rêve, et tristement bercées,
Au rivage lointain vont toutes ses pensées,
Quand une voix bien faible arrive avec le flux :
« Marie, oh ! ne me pleure plus. »

Elle lève, à ces mots, sa tête et sa paupière,
Et voit, à la lueur d'une pâle lumière,
Un jeune homme debout, le visage pâli,
Le front ridé, l'œil cave, et le corps affaibli.
« Marie ! ô mon amour ! lui dit sa voix mourante,
« Mon argile est au fond de la mer dévorante,
« Dans les bras de la mort ; tes pleurs sont superflus,
« Marie, oh ! ne me pleure plus !

Digitized by Google

« Trois longs jours et trois nuits, ô mon unique amante !
« Nous fûmes ballotés par la mer en tourmente :
« Pour sauver notre barque et gagner l'un des bords,
« Nous avons fait long-temps d'inutiles efforts.
« La mort nous entourait ; mon ame était glacée,
« Et je t'aimais encor. La tempête est passée,
« J'ai trouvé le repos ; tes pleurs sont superflus,
« Marie, oh ! ne me pleure plus !

« Et toi ! prépare-toi bientôt à me rejoindre.
« Du dernier rendez-vous vois-tu l'étoile poindre ?
« Oui, bientôt nous irons sur les bords désirés
« Où les cœurs bien aimants ne sont plus séparés. »
Alors le coq chanta, le ciel devint tout sombre,
Le fantôme s'enfuit, mais, en fuyant dans l'ombre,
Il murmurait ces mots qu'emportait le reflux :
« Marie, oh ! ne me pleure plus ! »

Philibert Leduc.

Bourg, 28 février 1836.

IMITATION DE THOMAS MOORE.

Je pleurerais l'espoir qui fuit, si ton sourire
N'éclairait plus mon horizon brumeux ;
Quand mes amis s'en vont, je briserais ma lyre,
Si tu m'étais infidèle comme eux.

Mais tant que sur mes bras tu poseras ta tête,
Tant que nos cœurs l'un sur l'autre battront,
Oh ! je ne craindrai pas le vent de la tempête,
Ni le nuage au-dessus de mon front.

Digitized by Google

Oh! ton amour est tout! le sort ne peut m'atteindre
Tant que le sort me laisse ton amour.
Oh ! reste dans mes bras ! que je puisse t'étreindre,
Baiser ta bouche et tes yeux tour-à-tour !

O mon unique chère ! une éternelle année
De jours, heureux sans toi, ne peut valoir
Une heure à tes côtés, une heure fortunée
De rêverie et de doux nonchaloir.

Si l'espérance a fui, si sa lueur ravie
N'éclaire plus mon pénible chemin,
Crois-moi ! sans ses rayons nous irons dans la vie
Plus sûrement en nous tenant la main.

De plus vives lueurs me guideront encore
Dans le sentier jusqu'à mon dernier jour :
L'ame qui brille en moi comme la blanche aurore
Est ton sourire, ô mon ange d'amour !

Ainsi, lorsque s'éteint la lampe qui le guide,
Le voyageur, éperdu dans la nuit,
S'arrête plein d'effroi : le tronc d'arbre est livide,
La feuille en l'air fait un sinistre bruit.

Mais bientôt l'ombre cesse, il lève sa paupière ;
L'étoile brille, il marche audacieux,
Heureux de découvrir que nulle autre lumière
Ne vaut encor la lumière des cieux.

Philibert Leduc.

Bourg, 20 février 1836.

Digitized by Google

LE SYCOMORE.

Qu'est devenu ton frais ombrage,
Sous lequel l'amour s'exilait,
Sycomore dont le feuillage
Dans la voix des brises parlait!
L'hiver, flétrissant ta parure,
T'a frappé de son doigt de mort;
Et dans tes rameaux sans verdure,
Passe, en sifflant, le vent du nord.
Ta feuille que glaça l'automne,
Tombe à tes pieds, pâle beauté,
Comme on voit tomber la couronne
Du front d'un roi déshérité.
L'oiseau fuit tes bras sans mystère,
Et l'amant, au tomber du jour,
Sous ton ombrage solitaire,
Ne surprend plus l'aveu d'amour.
Mais j'aime tes rameaux sans ombre;
Je me plais au deuil de ton bois;
Et si, quand descend la nuit sombre,
A tes pieds je m'assieds parfois,
C'est qu'une secrète puissance
Fit mon destin pareil au tien;
C'est que l'instint de la souffrance
Nous unit du même lien.
Comme toi, le sort humilie
Mon être qu'étreint la douleur;
Arbuste étiolé, je plie
Au souffle incessant du malheur.

Digitized by Google

Ma jeunesse triste et glacé,
Se perd en regrets superflus ;
Et le deuil noircit ma pensée
Où la sève ne monte plus.
Misérables jouets qu'accueille
Le caprice ingrat des autans,
Comme tes rameaux, feuille à feuille,
S'en vont les jours de mon printemps.
Toute gaîté se fait tristesse,
Quand la gaîté vient m'effleurer;
Et de mes amis l'allégresse,
Sans le vouloir, me fait pleurer !
Quelquefois, dans ma sombre veille,
Se glisse un rayon incertain...
Souvent mon ame se réveille
Au reflet d'un bonheur lointain.
Mais ce rayon, flamme idéale,
N'a pas de chaleur dans ses feux;
C'est une aurore boréale
Sur un horizon ténébreux !...
Tel, si parfois perçant encore
Les frimats, noir manteau des airs,
La clarté du soleil colore
Nos bosquets mornes et déserts;
Sur ton front pâle et taciturne,
Son reflet glisse avec effroi,
Et, comme une lampe nocturne,
N'éclaire qu'un cadavre froid.
Mais un jour la sève fidèle
A tes rameaux remontera,
Et d'une couronne nouvelle,

Digitized by Google

Ton front chauve se parera.
Le printemps te rendra tes charmes,
Le soleil te rendra ses feux,
L'aurore te rendra ses larmes,
Et l'oiseau ses chants amoureux.
Un jour aussi viendra peut-être
Me rendre vie ainsi qu'à toi,
Et le bonheur fera renaître
Tous les chants joyeux morts en moi.
Si le doute aigrit la souffrance,
Pourquoi douter de l'avenir ?
Ah ! gardons toujours l'espérance...
Le printemps peut bien revenir!

Joséphin Soulary.

N'EN DITES RIEN!!!

A madame Élisa B***.

Cachez-le bien à tous les yeux
Comme un mystère impénètrable,
Votre amour, ardeur ineffable,
Pure flamme allumée aux cieux!!
On rit de tout sur cette terre :
Mon pauvre cœur, il faut vous taire :
Si vous souffrez.... n'en dites rien....
Si vous aimez.... cachez-le bien!!!

Si le hasard vous fait revoir
Celle qui riait de vos peines...
Si, prêt à reprendre vos chaînes,

Digitized by Google

Son souris vous rend quelque espoir !
Qu'elle cherche en vain à vous plaire !
Mon pauvre cœur sachez vous taire
Si vous souffrez.... n'en dites rien !!!
Si vous aimez.... cachez-le bien !!!

Mais pourtant, si dans son regard
Brillait un seul mot d'espérance ;
Si ses traits où vit la souffrance,
Semblaient accuser mon départ !
Pour que ma voix puisse encor taire
De nos tourments le doux mystère !
Vous seul mon cœur ne dites rien !...
En la plaignant... cachez-le bien !!!

Claudius-Antony Rénal.

Les vers suivants furent inspirés à Voltaire par la femme d'un banquier lyonnais, nommé Pourrat. Cette dame témoignait au poète, alors octogénaire, l'intérêt qu'elle prenait à sa santé, et insistait vivement sur les ménagements qu'il avait à garder pour se conserver. Voltaire lui répondit :

Vous voulez arrêter mon ame fugitive,
Ah ! Madame, je le vois bien,
De tout ce qu'on possède, on ne veut perdre rien,
On veut que son esclave vive.

A UN GRAND HOMME DE LETTRES.

Géant, cesse d'écrire,
Ou je cesse de lire.
— Ne pas écrire, c'est périr...
— Morbleu ! te lire, c'est mourir !

Digitized by Google

Biographie Lyonnaise.

JEAN-SÉBASTIEN TRUCHET.

Lyon se glorifie à juste titre des Jacquart, des Gensoul, des Eynard : voici un nom qui, pour avoir précédé ces illustrations, ne doit pas être effacé par elles. Jean Sébastien Truchet, appelé communément le père Sébastien, né à Lyon, en 1657, entra dans l'ordre des Carmes à l'âge de 17 ans. Sans rappeler tous les détails de sa biographie, nous rapporterons quelques anecdotes qui suffiront pour laisser entrevoir la part qui lui revient dans les inventions postérieures du même genre que les siennes.

Truchet était fort habile dans l'horlogerie. — Charles II avait envoyé à Louis XIV deux montres à répétition; c'étaient les premières qui eussent paru en France. Elles ne s'ouvraient qu'à l'aide d'un secret, précaution qu'avaient prise les ouvriers anglais, croyant par là rendre impénétrable le mystère de leur mécanisme, et s'en assurer exclusivement les profits et la gloire. — Mais voici que les montres se dérangent, et le grand roi mande son horloger, nommé Marti-

Digitized by Google

neau, qui n'y put rien, attendu qu'il ne savait même comment les ouvrir. Martineau, s'il n'était pas extraordinairement fort dans son art, bien qu'horloger de Louis XIV, savait du moins, comme Louis XIV, reconnaître le talent chez autrui. Fort embarrassé d'ailleurs dans cette circonstance, il dit à Colbert qu'il ne connaissait qu'un jeune Carme, nommé Truchet, capable d'ouvrir ces montres, et que, s'il ne réussissait pas, il fallait les renvoyer en Angleterre. — Truchet eut bientôt ouvert les montres, et les raccommoda même, sans savoir à qui elles appartenaient. Quelque temps après, il reçoit l'ordre de se rendre chez Colbert à sept heures du matin. Cet ordre n'était aucunement motivé, et troubla le jeune Truchet. Il se présenta tremblant et tout interdit devant le ministre de l'Académie des Sciences. Truchet ne sut de quoi il était question que lorsque le ministre l'eut complimenté sur le travail dont lui se souvenait à peine. Colbert l'engagea à se livrer aux travaux pour lesquels il avait tant d'aptitude, et à étudier les machines hydrauliques que Louis XIV faisait construire. Il lui accorda en même temps une pension de 600 livres, dont la première année lui fut payée le jour même. Truchet avait alors dix-neuf ans.

La réputation de Sébastien Truchet se répandit bientôt dans toute l'Europe.

M. Gunterfield, officier suédois, avait eu les deux mains emportées par un coup de canon. Il s'était adressé vainement à des mécaniciens anglais pour savoir s'il ne serait pas possible d'adapter des mains artificielles aux moignons qui lui restaient. On lui parla de Sébastien Truchet; il se rendit auprès de lui. — L'entreprise n'effraya point le savant lyonnais. Il fit part à l'Académie de ses tentatives, et lui soumit plusieurs morceaux qui devaient entrer dans le plan général. Mais il fut appelé aux travaux du canal d'Orléans. Abandonnant néanmoins cet essai avec beaucoup de regrets, en partant, il confia les différentes pièces commencées à M. Duquet, mécanicien distingué qu'il savait propre à suivre ou rectifier

Digitized by Google

ses vues. M. Duquet mit les mains artificielles en état d'atteindre la tête de l'officier suédois, qui pouvait déjà mettre et ôter son chapeau. Mais M. Gunterfield ne put faire un assez long séjour en France pour que la machine se complétât, et il se résolut à une privation, à laquelle il s'était peu à peu habitué.

Les princes, les personnages les plus célèbres venaient à Paris pour voir Sébastien Truchet. Pierre-le-Grand lui fit une visite de trois heures. Le czar ne pouvait se lasser d'examiner les modèles des machines inventées ou perfectionnées par Sébastien Truchet, et dont les rouages étaient des plus ingénieux.

Truchet créa la machine de Marly, à l'aide de laquelle on transportait des arbres tout entiers et sans les endommager; de sorte que du jour au lendemain, Marly se trouvait couvert de longues allées improvisées, et changeait d'aspect comme par enchantement. Il inventa aussi des tableaux mouvants qui faisaient l'admiration de la cour de Louis XIV. Les manufactures lui durent également de nombreuses et belles découvertes. Il mourut à Paris le 5 février 1729.

On a dit de Sébastien Truchet qu'il était aussi simple que ses machines, et l'on rendait hommage, en cela, à la douceur de son caractèae et à sa rare modestie.

A. Roussillac.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

J. A. F. OZANAM[1],

Parmi les pertes que les sciences médicales, littéraires et industrielles ont faites pendant l'année 1837, il en est une qui a été vivement sentie par tous ceux qui savent apprécier le bien que font à la société tous les hommes dont les veilles et les travaux lui sont entièrement consacrés; nous voulons parler de la mort du docteur Jean-Antoine-François Ozanam.

Il naquit à Chalamont, département de l'Ain, le 9 juillet

(1) Cette notice a été lue à la Société de Médecine de Lyon, dans sa séance du 21 mai 1838.

Digitized by Google

1773, de Benoît Ozanam, l'un des douze châtelains de Dombes, neveu de Jacques Ozanam, mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, et d'Élisabeth Baudin, qui appartenait par sa mère à la noble famille de Saillans dont le dernier rejeton périt en 1792, dans le mouvement royaliste du camp de Jalès.

Jean-Antoine-François, fils unique, entouré de toutes les affections et de toutes les espérances de ses parents, fut de bonne heure initié aux études classiques. En 1784, il entra au collège de Bourg, il y poursuivit avec de brillants succès le cours ordinaire des classes jusqu'en réthorique : il y trouva des condisciples qui devaient un jour être célèbres et demeurer ses amis, entr'autres MM. les frères Michaud et Durand-Mollard. (1). Il fit sa philosophie en 1790-1791 au séminaire de St. Irénée de Lyon, alors agrégé à l'université de Valence.

Destiné par son père à la carrière du barreau, il travailla dans les bureaux de l'enregistrement à Bourg en 1792 et 1793; c'est à cette époque qu'il se lia de la plus intime et plus durable amitié, avec le célèbre *Serulas*, alors élève pharmacien dans la même ville; et dont le commerce journalier lui devait inspirer pour la science chimique ce goût qui plus tard se développa si heureusement.

En octobre 1793, la Terreur qui avait renversé la fortune de sa famille et jeté son père en prison sous la menace d'un sort plus fatal, l'arracha à ses paisibles occupations pour le faire entrer dans le régiment de Berchiny.

(1) Son goût et ses connaissances en littérature et ses relations avec MM. Michaud, lui fournirent l'occasion de coopérer par quelques articles à leur Biographie Universelle.

Digitized by Google

L'avantage de l'éducation qu'il avait reçue et des talents dont il était doué, le fit parvenir, en 3 ans, au grade de sous-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il prit part à la mémorable campagne de 1796. Il se trouva à *Millesimo*, *Mondovi*, *Lodi*, *Castiglione*, *Arcole*, *Rivoli*. Mais les revers qu'éprouvèrent ensuite nos armes sur les bords de la *Tribbia* et dans les plaines de *Novi*, affligèrent son courage et le décidèrent à donner sa démission, en novembre 1798, lorsqu'on lui offrait le grade de capitaine que ses services, ses blessures, la prise d'un drapeau et celle du prince *de la Cattolica*, général de l'armée napolitaine lui avaient bien mérité (1).

Peu de temps après et au mois d'avril, il devint le gendre de M. Nantas, marchand de soie, l'un des anciens recteurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Cette alliance l'engagea dans le commerce où il vit s'écouler huit années de sa vie qui ne furent pas les moins honorables, si elles ne furent pas les plus heureuses.

Plusieurs propositions lui furent faites à cette époque pour reprendre du service qu'il refusa, se sentant appelé à une mission plus bienfaisante et plus libérale.

Le régime impérial, vu de près, lui rendait odieux le séjour de Paris.

Il alla chercher en Italie une retraite paisible et laborieuse. Au commencement de 1809, il se fixa à Milan, et là, dégagé de tous les liens sociaux qui avaient enchaîné ses dispositions naturelles, il se prépara à aborder une nouvelle carrière. Il reprit ses premières études littéraires et scientifiques qui lui avaient toujours été chères et dans

(1) Envoyé, à cette époque, comme parlementaire au général *Souvarow*, il dut à son nom, qui était en grande vénération parmi les officiers russes, d'obtenir tout ce qu'il était chargé de demander.

Digitized by Google

la culture desquelles il trouva des avantages même pécuniaires.

Ainsi préparé, encouragé par notre célèbre Marc-Antoine Petit, qu'une opération importante avait appelé à Milan, il se fit inscrire à l'Université de Pavie, et au mois de décembre 1810, après y avoir subi de brillants examens, il reçut le diplôme de docteur en médecine,

A pieni voti e con laude.

De 1810 à 1816, il fréquenta les hôpitaux de Milan avec une assiduité qui devint courageuse, lorsque le typhus y fit des ravages effrayants en 1813. Ce fut à cette occasion qu'il reçut la décoration de la Couronne de Fer.

En 1812, il avait publié ses observations sur la doctrine du contre-stimulus du docteur *Rasori*, célèbre alors dans le monde médical : cet ouvrage eut deux éditions.

Les succès de clientelle répondirent aux succès de publicité et, sans doute, le Dr Ozanam serait demeuré au rang des médecins les plus distingués de la capitale du royaume Lombard-Vénitien, si l'émigration de la plupart des Français fixés en Italie et le désir de revoir son pays sous des auspices meilleurs ne l'avaient ramené à Lyon vers la fin de l'année 1816. Cependant de nombreuses relations avec le savant comte *Moscati*, *Locateli*, *Scarpa*, lui restèrent comme souvenir de cette époque mémorable de sa vie.

D'un autre côté, le Dr Ozanam s'était déjà fait connaître en France par des travaux qui devaient lui préparer un honorable accueil : en 1811, la Société de Médecine de Lyon lui avait décerné une médaille d'or pour un mémoire sur l'influence des maladies organiques des viscères du bas-ventre sur ceux de la tête et de la poitrine, et, en 1812,

Digitized by Google

la Société de Médecine pratique de Montpellier lui décerna un prix semblable pour un mémoire sur les maladies organiques qui influent spécialement sur les organes de la poitrine.

Pénétré de ce passage des œuvres de Sydenham: « Les maladies épidémiques sont du nombre de celles qui attaquent le plus fréquemment les mortels, et qui sont le plus funestes aux jeunes gens et à l'âge viril. Elles affectent, presque chaque année, une nature et un caractère différent; et comme elles dépendent de causes manifestes et mécanico-physiques, et principalement de la constitution atmosphérique, des aliments et de la manière de vivre de chaque pays, il serait bien à désirer que les médecins apportassent tous leurs soins et toute leur attention à rechercher ces causes et à observer ces maladies, afin de pouvoir les prévenir, les connaître et les traiter d'une manière rationnelle,» pénétré, dis-je, de ces paroles de l'Hippocrate anglais, le Dr. Ozanam se livra sans relâche à la recherche des maladies épidémiques et contagieuses; il compulsa les auteurs qui s'étaient occupés de cette matière et il le fit avec d'autant plus de bonheur qu'il possédait la connaissance de presque toutes les langues; il examina les théories anciennes et modernes, il les compara entr'elles, retint ce qui lui parut utile à la science et à l'humanité et, en 1817, il publia son traité intitulé : *Histoire médicale générale et particulière des maladies épidémiques, contagieuses et épizootiques* (1). On comprend l'importance d'un pareil

(1) En 1835, le docteur Ozanam a publié une seconde édition de ses épidémies dans laquelle il a fait des additions considérables et importantes, telles que la monographie complète du choléra indien, des détails curieux sur la peste noire du XIVe siècle, l'histoire de la variole et de la syphilis, de la dothinentérie, de l'acrodynie, de la diphtérite, de la stomatite, etc.; enfin il

Digitized by Google

travail, quand on sait que toutes les régions du monde, les continents, les îles, l'océan même sont sujets aux maladies épidémiques. Ainsi le matelazalmat, espèce de diapédèse ou sueur de sang, s'observe souvent parmi les peuplades sauvages qui errent sur les Cordillières; le Siamois de l'ancien continent et l'habitant du Massachusset dans le nouveau, succombent à la fièvre jaune. L'insulaire des Maldives, le colon de l'humide Cayenne, l'Anglais relégué à Botany-Bay, dans la cinquième partie du monde, voient trancher le fil de leur frêle existence par des fièvres de mauvais caractère. Le matelot est atteint du scorbut dans les navigations de long cours. Enfin, les déserts glacés de la Sibérie, le climat tempéré et salubre de la Suisse, la vallée chaude et humide que le Nil inonde et fertilise, les provinces chaudes et sèches du midi de l'Espagne, les hautes montagnes des Alpes et du Caucase, les plaines immenses de la Pologne, les bords de la Baltique et de la Méditerrannée, les marais de l'état ecclésiastique, les belles et fertiles campagnes de la France et de la Lombardie, et les riants vallons de la Toscane, éprouvent tous l'influence des maladies épidémiques. Il en est de stationnaires, c'est-à-dire qui affectent plus particulièrement certains pays comme le *sibbens* en Ecosse et le *tara* en Sibérie; d'autres parcourent les deux hémisphères, telle que l'*influenza*.

Plusieurs écrivains d'un grand mérite ont recueilli des épidémies et en ont publié des tableaux intéressants tels que *Sims* en Angleterre, *Baillou*, *Lepecq de la Cloture* et *Saillans* en France; *Ramazzini* en Italie; *Villalba* en

termine cette 2e édition par une table bibliographique de tous les auteurs qu'il a compulsés.

Digitized by Google

Espagne; *Sydenham*, *Van Swieten*, *Huxam* ont écrit sur les constitutions épidémiques. On connaît les travaux de *Schnurer*, *Brandeis*, *Jutfeldt* et *Webster* sur les épidémies en général, mais la difficulté de rassembler une multitude de faits épars et d'observations disséminés dans une immensité d'ouvrages et de mémoires particuliers écrits dans toutes les langues, avait, sans doute, empêché d'en former un corps complet de doctrine fondée sur la pratique, abstraction faite de toutes théories, le plus souvent vaines et même dangereuses.

Malgré les obstacles qu'il avait à vaincre, le docteur Ozanam, pénétré de l'importance d'un tel ouvrage, l'a entrepris avec courage et persévérance et nous croyons qu'il a rendu un véritable service à la science médicale.

Voici le plan qu'il a suivi : après avoir recueilli plus de mille maladies épidémiques et contagieuses, il les a classés autant qu'il lui a été possible, par espèces et chacune par ordre chronologique.

Dans une première partie, il parle du caractère générique de l'épidémie et de la contagion, de manière à établir avec précision ces deux phénomènes morbides et à en faire sentir la nature particulière et la différence. Il passe ensuite à l'histoire chronologique des maladies qu'il a cru devoir diviser en six classes principales; savoir : 1° maladies purement épidémiques; 2° maladies épidémico-contagieuses et infectieuses; 3° contagio-infectieuses ou miasmatiques non épidémiques; 4° épidémies d'une nature indéterminée, 5° épidémies pandémiques, ou propres à certains pays, et 6° épizooties.

Comme on le voit, cet ouvrage, fruit de longues et savantes recherches est un véritable compendium où le praticien trouvera aisément tout ce qui peut l'éclairer

Digitized by Google

pour reconnaître, juger et traiter les différentes maladies épidémiques connues jusqu'à ce jour.

C'est avec de pareils antécédents, c'est avec une réputation d'écrivain érudit, et de praticien savant, que le docteur Ozanam se présenta, en 1817, au concours, à la suite duquel il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il en remplit les fonctions, pendant dix ans, avec cet esprit observateur qui caractérise si bien le véritable médecin. Comme ceux qui ont parcouru et qui parcourent cette honorable carrière, il avait compris tous les besoins du malade d'hôpital; il savait que l'homme souffrant, loin du foyer domestique, séparé de sa famille, doit trouver dans le médecin, non seulement un ami, mais un protecteur en toutes choses; aussi le docteur Ozanam devint-il la providence de chaque malade confié à ses soins: et l'estime publique dont il jouissait et les larmes que sa mort a fait répandre justifient assez cette vérité. Au mois de septembre 1821, M. Ozanam se présenta au concours de l'Ecole secondaire de Médecine de Lyon, pour la place de professeur de thérapeutique et de matière médicale; constamment à la hauteur de sa réputation, il traita les questions qui lui échurent, avec cette étendue de savoir, d'érudition et de talent pratique qui lui mérita à plusieurs reprises l'approbation d'un nombreux auditoire; on remarqua surtout la manière savante et lumineuse avec laquelle il avait traité une question sur les poisons, cependant il n'obtint que la place de professeur adjoint, et, si quelque chose pouvait relever le mérite de son heureux compétiteur c'est d'avoir vaincu un pareil adversaire.

Malgré les devoirs que lui imposait la place de médecin de l'Hôtel-Dieu, malgré une clientelle nombreuse, le docteur Ozanam trouvait du temps pour se livrer, non

Digitized by Google

seulement aux travaux de sa profession, mais encore à des recherches, à des expériences chimiques pour conditionner, décreuser, teindre les soies, etc. (1).

Plusieurs mémoires, restés inédits, prouvent l'immensité des connaissances qu'il possédait sur les différentes branches d'industrie qui, depuis long-temps, ont fait de Lyon la capitale du commerce.

A ces travaux spéciaux, le docteur Ozanam ajoutait d'autres travaux, ainsi l'histoire du commerce de Lyon, son origine, ses progrès occupaient ses loisirs; enfin, il a publié, dans ces derniers temps, une statistique du clergé de Lyon et de son diocèse où l'on admire la patience qu'il a mise dans les recherches et la lucidité dans l'exposition des faits. Cet ouvrage valut à son auteur, en 1827, de la part de l'Académie des Sciences de Lyon une mention honorable.

La perte d'une fille chérie avait donné à son caractère une teinte mélancolique; ami de la vérité, il apportait parfois trop de sévérité à la défendre; mais, il faut aussi le dire, ses adversaires n'étaient pas à lui faire attendre long-temps une justice qu'il méritait par la franchise des armes qu'il employait; et nous qu'il honorait de son estime et de son amitié, nous pouvons affirmer que son cœur fut toujours bon, toujours généreux.

Ami des artisans, au milieu desquels il passait une grande partie de son temps, comme médecin, comme chimiste (2) ou

(1) L'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon avait mis au concours la question suivante, pour les années 1822, 1823, 1824 et 1825 : « Trouver le moyen de décreuser complètement la soie, sans l'énerver « et sans employer le savon ni aucune substance alkaline.

Le prix ne fut pas décerné, mais une médaille d'or de 300 francs fut offerte au docteur Ozanam pour le mémoire qu'il avoit envoyé au concours.

(2) La réputation de chimiste instruit et de médecin légiste lui avait mérité

Digitized by Google

industriel, il était toujours prêt à les défendre contre celui qui aurait voulu les tromper (1).

Animé de ce noble sentiment qui rend égaux tous ceux qui travaillent, il ne pouvait connaître une injustice sans chercher à la faire réparer; homme universel, il parlait de tout et sur tout avec cette bonhommie qui attache et cette simplicité qui séduit. Peu fait pour les mouvements oratoires, c'est dans le tête à tête et dans les réunions d'amis qu'il fallait l'entendre pour le juger.

Le docteur Ozanam s'occupait aussi de l'éducation de ses fils et il a contribué par là à faire de l'aîné un ecclésiastique déja remarqué quoique jeune, et du second un avocat qui s'est placé à côté des hommes les plus distingués de son ordre.

C'est à 64 ans, le 12 mai 1837, au milieu d'une carrière honorable, à la veille de jouir, dans le repos, de ses succès comme médecin et du bonheur de voir ses fils marcher dignement dans la route qu'il leur avoit tracée, que le

la confiance des magistrats, et, plus d'une fois, il jetta une vive lumière sur des questions qui pouvaient les embarrasser. Toutefois il ne donnait son avis qu'après avoir bien examiné, bien vu et revu, et, dès que sa conviction était établie, rien ne pouvait le faire changer; ni les menaces, ni les offres d'argent n'eurent sur ses déterminations la moindre influence. Vérité, probité, intégrité formaient sa devise constante. Ainsi, dans une cause célèbre, un chimiste attribuait la présence de quelques atomes d'arsenic aux tubes de verre qui avaient servi aux différentes épreuves; le docteur Ozanam, avec l'esprit d'observation et d'exactitude qu'on lui connaissait, fit de nouvelles expériences et il en tira cette conséquence, que, jamais et dans aucune circonstance, les tubes de verre blanc ne pouvaient contenir de l'arsenic. L'Académie royale de Médecine, chargée par le ministre de résoudre la question, confirma toutes les expériences qui avaient été faites par le docteur Ozanam.

(1) Un ouvrier, père d'une nombreuse famille, en sortant de chez celui qui l'occupait et d'où il venait de régler et recevoir ce qui lui était dû, se rend chez le docteur Ozanam pour lui payer quelques visites; Ozanam a la curiosité de

Digitized by Google

docteur Ozanam est descendu dans la tombe, à la suite d'un accident imprévu (1).

Sa mort a plongé dans la plus vraie et la plus légitime douleur sa famille, ses amis et les pauvres dont il était le consolateur et l'appui.

F. M. P. LEVRAT AÎNÉ.

vérifier le livre de l'ouvrier; il reconnaît une erreur de 23 francs à son préjudice; il le renvoye avec un billet chez son chef qui lui compte cette somme, mais cesse de l'occuper. Ozanam qui s'attendait à ce dénouement avait déjà trouvé de l'ouvrage pour le père de famille.

(1) En allant visiter un malade dans la maison portant le n° 4 de la place St-Nizier, le docteur Ozanam tombe dans l'escalier d'une cave, frappe la tête contre le mur : malgré la violence de la chûte, il se relève, se fait conduire chez lui où il ne peut prononcer que le mot : saigner; malgré de prompts secours, il expire 4 heures après l'accident.

Digitized by Google

CHANSON EN PATOIS LYONNAIS

SUR

L'EXPÉRIENCE AEROSTATIQUE

Qui se fit à Lyon le 19 janvier 1784.

AIR du NOEL : Que t'ai don cela novella
Se dit maistre Jean Capon.

Que tai don cela marveilla
Que raconte Revarchon,
I no baille par novella
Qu'on dait vaire on biau balon.
Pilaustre et so camarade (1)
Devon montau jusqu' cieu,
Fau fêre na promenade
Par vai de no propro ziu.

Ze no bettont in dispensa
Per alla jusqu' Brotiau,
Za percevons una pinsa
Qu'inflet comm'un godiviau.
Ma, drê, ore la mâtina

(1) MM. Montgolfier ainé, Pilastre-du-Rosier, le comte de Laurencin, le comte de Dampierre, le comte de Danglefort de la Porte, le prince Charles d'Avemberg-Ligne et M. Fontaine montèrent dans la nacelle.

Digitized by Google

Que tot d'un cou s'accropi,
Avave ma fion la mina
De volai resta iqui.

Quoque braves damiselles
Qui ayunt de grou chignon,
Attesiront de zavelles
Par rêveilli lo balon.
A mesura que s'inflave
Et quitave lo traitiau,
Chocune d'elle bramave
Oh ! visa, mare, qui es biau.

I sailli de sa coquille
Par s'inleva de noviau,
Mai zu vayant zar nombille
Qui crevave din sa piau.
Pouai appercevant la boille
Qui l'ayant ravicolau :
Y se redraissi lô drole
E me vin frizi lo nau.

Tot don coup ze vis parêtre
Pilaustre et de Mongorfi
Qu'avisian pe la fenêtre
Et montion in paradis.
Y raistiron in parade
Pindan qu'au que bon moment,
Avouai tui lieu camarade :
Mais dairrie chingi lo vent.

Nutra Dama de Forvire
A qui y s'étian voya,
Lo sauvi de la revire
Ou ti serian naya ;
Mais par puni cé grenoille
Que volian monta u cieu,

Digitized by Google

Lo jouaiti din la patroille
Du couta de Venissieu.

Lefèvre avouai se lunetta (1)
Vayant chaire lo ballon,
Trossi vite sa zaquetta
Per alla passa lo pont.
Il aportave la toaise
Ecrita sur un papi :
Lo sordots li charchan noaise,
Lo fiichive u charboni.

Lo sair à la Comedia
Veniron lo compagnon,
Qui étian de compagnie
Montau dedin lo balon.
Du partère, du segonde,
Du parquet, du supiriau,
Tarti criave à la rionde
Brave lo novio ziziau.

On aduisi de coronne
De lauri, de sarpolet
L'intindue que lo donne.
Et groppi Pilaustre u collet
Que voliet per modestie
Sa coronne la darri,
Et que la saremonie
Cominci per Mongorfi

Ca tartui de compagnie

(1) Le Père Lefèvre, oratorien, professeur de physique expérimentale au collége de Lyon, se rendait aux Brotteaux pour déterminer la hauteur à laquelle s'élèverait le ballon, lorsqu'il fut arrêté par méprise et mis au corps de garde.

Digitized by Google

Fur itou complimintau
Pe la dama Phigénie (1)
Qun gognian voliet buclau,
Sin zun grou monchu Achile
Qui étave son galant,
Que sauvi la puva fille
Avouai son sôbre à la man,

Pui-n-aprè à l'intindince
Outi zétian invîtau;
Y furen rimpli liù pince.
Car y n'ayant gin dinau.
Y sopiron, y dinsiron,
Apré faront se cuchi,
Quque zon aprè partiron,
E pouai adiù a tartui.

Si qu'auqion me fa reproche
Que ze naye pan tot dit,
Qui sin aille chieu Laroche (2)
Achetau on bel écrit,
Y zi troveran l'histoire
De celos aréosti,
De biaux vars fa a lieu gloire
Par Monchu de Vassali. (3)

(*Cette chanson est attribuée à M. Révérom*).

(1) On donnait, ce jour là, au théâtre, Iphigénie en Aulide.

(2) Aimé de la Roche, membre de l'Académie et imprimeur-libraire; aux halles de la Grenette.

(3) Vasselier, contrôleur des postes, auteur d'un volume de poésies érotiques et membre de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

LYON ET JULES JANIN.

A la fin du mois de mai, l'an de grâce 1838, M. Jules Janin, le feuilletoniste des *Débats*, se trouvait à Lyon, s'acheminant vers l'Italie, pour y enregistrer une à une, historiographe salarié, toutes les niaiseries despotiques du couronnement de l'empereur d'Autriche comme prince des Etats Lombardo-Vénitiens. Dieu sait quelle pâture littéraire le voyageur stipendié nous enverra de là bas! Nous en avons un échantillon précieux dans les puérilités qu'il a confiées au *journal des Débats*, à propos de notre ville de Lyon. Vous croiriez qu'une ville de cette grandeur imposante et de ce pittoresque merveilleux a dû inspirer à un écrivain spirituel et habile quelques idées neuves et larges? — Point du tout. M. Jules Janin se pose dédaigneusement, au milieu de nous, en poète rêveur et mélancolique, puis nous tourne le dos, à nous qui ne pouvons lui offrir qu'une vile prose et des *chemins de fer qui passent en grinçant des dents*. Notre siècle n'a rien enfanté d'aussi ridicule que ces ineptes faiseurs de phrases, qui sont

Digitized by Google

tout *poésie*, de la tête au pied, qui aperçoivent de la *poésie* partout, et vont se plaignant avec amertume de l'injustice d'un siècle grossier, d'un siècle qui ne les comprend pas, les grands hommes. Ainsi de M. Jules Janin. Il se trouve mal à son aise dans nos murs, le poète! Et voyez combien son sort est à plaindre. Lyon *ne regarde ses deux fleuves, ne les estime que comme deux bêtes de somme; il arrache l'ombre de ses collines pour y brasser sa bière, et posséderait le hêtre de Tityre qu'il en ferait une barque.*

Quelle admirable découverte! Personne ici que charment nos coteaux pittoresques, ni l'aspect de deux fleuves magnifiques. Le houblon, qui *ombrage nos collines*, nous *l'arrachons pour brasser notre bière*. Vous seriez-vous douté de tout cela?

Nul ici n'a pu savoir encore où est la grotte de Jean-Jacques; mais le grand feuilletoniste n'est pas si embarrassé; il vous dira ce qu'elle est devenue, il vous apprendra que cette grotte se nomme *Minel*. Ouvrez le *Chemin de traverse*, vous verrez qu'elle est au pied de la colline de Fourvières; maintenant, il ne vous reste qu'à chercher un endroit appelé *Minel*. Voilà de la topographie merveilleusement lucide et exacte. On peut là dessus s'exclamer comme M. Janin : *Es-tu content, poète?*

Au lieu de la poésie qu'il cherchait à Lyon, M. Janin n'y a pu voir que *de l'argent en rut, qui s'agite pour se multiplier*. Image délicate et poétique, ne trouvez-vous pas?

La tour de Fourvières, cette tour, nous la lui abandonnons, a tué l'humble chapelle où venait s'agenouiller la foi; c'est M. Janin qui vous le dit: Qu'importe la foule pieuse se rendant au temple de la Madone, et assiégeant ses autels? En vérité, je vous le dis, *le curieux a remplacé le croyant*.

De Fourvières, M. Janin redescend dans nos murs prosaïques, et vole au Grand-Théâtre. Là, toujours notre misérable prose; là *une grosse sylphide* (Mme Siran, qui donc s'en serait douté)? et d'autres sylphides encore *portant des bas de coton sans jarretières*. Voilà ce que M. Janin a vu dans ce *lieu mal*

Digitized by Google

éclairé; il a même entendu au dehors *le rossignol chantant à perdre haleine sur les bords fleuris de la Saône.*

Il ne nous dit pas s'il a trouvé, sur la place des Célestins, *cette VASTE place arrosée de bière*, la fontaine qu'il y avait placée dans son *Chemin de traverse.*

Ainsi, quand on se nomme Janin, ou quelque chose comme cela, on a le privilége de jeter, dans un journal grave et répandu, toutes les inepties, toutes les fadaises qui peuvent passer par un cerveau fêlé.

Que si nous rapprochons ces puérilités *Janiniques* du commencement de sa lettre, nous en saisirons mieux encore le ridicule. Quand M. Bertin lui *mit sur le cou la bride littéraire*, il lui dit : *va, mon fils,* et *permit* à M. Janin de lui écrire. Voyez-vous, ce cher *fils,* avec sa bride littéraire sur le cou ? Pauvre esclave, condamné à visiter l'Italie à vos dépens et aux miens; pauvre infortuné poète, que l'on paie grassement pour écrire de longues colonnes, et qui dit, avec une voix si touchante et si simple : *Vous m'avez permis de vous écrire !* O charlatan !

F.-Z. C.

Lyon est déjà une ville du Midi, mais une ville qui produit et qui travaille. Mollement assise entre ses deux beaux fleuves, à l'ombre de ses collines chargées d'arbres, vous diriez, au premier abord, que la ville va s'abandonner tout à son aise à la molle oisiveté orientale, qu'elle va se baigner dans ses flots limpides et se mettre à rêver sous ces frais ombrages, et, en un mot, faire de la poésie, comme le berger de Virgile sous son hêtre ! Que vous *êtes bien* dans une grande erreur ! La ville est active, animée, bruyante, avide du gain ; elle vend, elle achète, elle fabrique ; ses deux fleuves si beaux, chers aux poëtes, elle ne les regarde, elle ne les estime, que comme deux bêtes de somme infatigables, sans cesse obéissantes et sans cesse occupées ; elle arrache l'ombre de ses collines pour y brasser sa bière, elle encombre de fardeaux ses beaux rivages ; la ville posséderait le hêtre de Tityre, qu'elle jetterait au feu cet arbre

Digitized by Google

sacré ou quelle en ferait une barque. Singulier contraste, mais plein de variété et d'intérêt !

Dans ce mouvement occupé, dans cette foule active et agitée par le gain, que devient le poëte, que devient le rêveur? Il est mal à l'aise, croyez-le, au milieu de tout cet argent en rut, qui s'agite pour se multiplier. Le commerce, rude portefaix, coudoie en passant la souffreteuse poésie. En vain le poëte, guidé par ses souvenirs, s'en va cherchant à la trace dans cette vaste fourmillière les émotions de ses vingt ans; hélas ! il ne sait où les reprendre ; toute la ville de son enfance a changé d'aspect ! La Saône, il y a vingt ans, était chargée de ces frêles barques nonchalantes si bien faites pour la promenade du soir ! Un pont jeté à cette même place consacrée aux promenades du soir, a remplacé les barques de la Saône ! Sur ces hauteurs s'élevaient, ruines formidables, les restes de la prison d'état où fut enfermé le beau M. de Cinq-Mars et M. de Thou, le savant jeune homme, jeunes gens que frappa le cardinal de son gantelet de fer. Ces hauteurs sont dépouillées de leurs ruines, et le roc nu a remplacé toute cette histoire. Minel, la grotte pittoresque où dormit Jean-Jacques Rousseau, le puissant inconnu, à présent la ronce l'encombre, la grotte n'a plus de mousse, plus d'hospitalité pour personne. Et jusqu'à toi, mon vieux Rhône, qu'on disait indomptable, toi le terrible lion dont on touchait en tremblant la crinière toujours furieuse, te voilà vaincu et dompté à jamais par la vapeur; sur ton dos marchent des nations entières, aussi tranquilles que si elles étaient assises sur ton rivage. Cependant allons voir, s'il vous plaît, au bout de l'allée Perrache la solennelle union des deux fleuves, quand la Saône, lente et timide fiancée, se va jeter dans les bras de son fougueux époux, qui l'emporte au loin en bondissant d'orgueil. Hélas ! même ce magnifique spectacle est troublé par l'industrie ! Voyageur attentif à cette lutte sans fin de la rivière contre le fleuve, du flot bleu contre le flot jaune, du murmure contre le bruit, de l'onde ridée à peine contre la vague écumante, prenez garde ! car derrière vous, et pour vous disputer le passage, tout à l'heure va passer, en grinçant des dents, le chemin de fer, le nouvel esclave, l'esclave tout puissant du monde matériel !

Digitized by Google

Ainsi chassé de tous les petits coins de terre dont il croyait avoir gardé le secret, le poëte se rappelle alors que tout là-haut, au sommet de ce roc isolé que l'industrie n'a jamais pu franchir, loin du bruit, du mouvement, du commerce, si haut, que même la vapeur, la nouvelle ame du monde, ne saurait atteindre à ces hauteurs, la croyance religieuse s'est gardée à grand'peine quelques pieds carrés sur le rocher, et que là s'élève une humble chapelle consacréé à la Vierge, et qu'au moins de cette chapelle, l'ame pourra s'isoler de ces bruits étranges et de cette poussière venue de toutes les extrémités du monde marchand. Montons-y donc, se dit le poëte; et en effet, le voilà qui gravit lentement la montagne; il traverse une à une toutes les misères cachées dans ces rues étroites; pas à pas il s'éloigne de ces métiers qui battent (heureuse la ville de Lyon quand battent ces métiers! car le silence de ces quatre morceaux de bois qui font le velours des trônes, est mortel) et ainsi grimpant, le poëte arrive à la chapelle de Fourvières. Mais cette fois encore, ô désolation! le commerce a envahi même la hauteur de Fourvières. La spéculation a construit à la porte de la sainte chapelle une horrible tour carrée de deux cents pieds de hauteur; la tour écrase de sa masse profane l'élégant petit clocher de Fourvières; la tour projette son ombre grossière sur l'ombre dentelée de la petite église; on ne voit plus l'église, on ne voit plus que la tour. Pélerin, vous pensiez entrer dans la chapelle, vous n'êtes plus qu'un voyageur oisif, un curieux, et vous entrez malgré vous dans la tour, vous payez votre entrée comme à la porte d'un spectacle; puis, quand vous avez grimpé une heure encore, vous vous trouvez sur une plate-forme immense; de là vous découvrez, dans un horizon sans limites, ces plaines sans fin, ces hautes montagnes, ces fleuves reluisants sous le soleil; votre regard ébloui se perd au loin dans ces abîmes de neige, dans cet océan de verdure, dans ces déserts de sable; vous comptez les maisons, les jardins, les domaines, les cités, les royaumes. Es-tu content, poëte? Ce monde sans mouvement et sans bruit, ce monde qui n'est que grand et beau, n'est-ce pas là le royaume que tu cherchais, le royaume qui n'est pas de ce monde? Et enfin, tout d'un coup, n'en pouvant plus, vous fermez les yeux et vous vous rappelez cette haute montagne dans l'Evangile, au

Digitized by Google

sommet de laquelle l'ennemi du genre humain transporta Notre Seigneur, et lui montra du doigt les royaumes de l'univers !

Une fois descendu de cette tour, le moyen d'entrer dans la modeste chapelle ? Vous auriez peur de vous briser le crâne contre ces frêles arceaux gothiques. Le moyen de vous agenouiller aux pieds de la Vierge, mère du pauvre, vous qui venez de voir, à vos pieds, la plus belle partie de la France, escortée de ses plus beaux fleuves, encadrée dans ses plus hautes montagnes ! Aussi, à dater du jour où cette tour malencontreuse fut construite, il n'y a plus de chapelle de Fourvières. La sainte Vierge a été vaincue par le spéculateur son voisin, la tour massive a écrasé le clocher, le curieux a remplacé le croyant. En vain l'église a voulu se défendre contre cette pierre envahissante ; la pierre est restée immobile. Le temps n'est plus où la foi soulevait même les montagnes. Un instant, à l'époque où les métiers, ces cœurs de la ville, ne battaient plus à Lyon, le génie militaire a été sur le point de mettre d'accord la chapelle et la tour du spéculateur : on voulait raser à la fois le temple et la boutique du marchand. Sur cet emplacement emporté d'assaut se fût élevé un fort garni de canons, et destiné, comme tous les autres forts qui entourent la ville, à protéger Lyon contre le sommeil des métiers. Je ne sais pas pourquoi le génie militaire a épargné ainsi cette chapelle et cette tour ; c'était pour la chapelle une belle occasion pour bien mourir.

Ce n'est pas que je veuille anéantir le modeste et pieux édifice en prenant ainsi sa défense contre les ignobles pierres qui se sont placées devant son soleil ; au contraire : si jamais chapelle catholique mérita nos hommages et nos respects, c'est la chapelle de Fourvières. Elle s'élève, ou plutôt elle s'élevait loin des agitations des hommes, loin de leurs passions mauvaises, loin de leurs grands intérêts, si misérables quand on les voit d'en haut. Humble chapelle ! Elle était le rendez-vous de toutes les âmes tremblantes, de toutes les espérances timides ! On y venait en pélérinage du milieu de cette ville, ou plutôt du fond de cet abîme qui s'appelle Lyon, intercéder aux pieds de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. C'était une tradition dans ce gouffre de spéculateurs et de marchands, que Notre-Dame de Fourvières n'avait rien à refuser aux âmes tendres ; et aussi de toutes parts

Digitized by Google

les mères venaient l'implorer pour leurs enfants, les femmes pour leurs maris. Humbles vœux! tendres vœux! souvent exaucés, comme l'attestent les murailles chargées d'*ex voto !* Malheureusement cette abominable tour, placée là pour servir en même temps de café, de tabagie et d'observatoire frivole, à l'usage des oisifs, tuera la chapelle de Fourvières; et voilà pourquoi il eût mieux valu pour elle être ensevelie dans les ruines.

Ainsi désenchanté, même de Fourvières, où donc aller maintenant dans cette ville que la spéculation a de haut en bas envahie? On n'y retrouve même plus les vestiges de son dernier siège, un siège d'hier! car ses murailles savent réparer leurs brèches; à la maison écrasée a succédé à l'instant une maison neuve; l'incendie même, dans cette étrange ville, ne laisse pas de traces de son passage. Par exemple, il n'y a pas quinze jours que brûlait tout un quartier des Brotteaux; figurez-vous le pâté des Italiens tout en flammes. Eh bien! j'ai voulu voir l'emplacement de cette ville qui brûlait encore il y a huit jours: *Campos ubi Troja fuit!* Qui le croirait? Nulle trace d'incendie! Pas un seul pan de muraille dégradé ou noirci, pas une trace de fumée, pas un décombre! Vous n'avez plus sous les yeux qu'un vaste emplacement déjà tout prêt à recevoir de nouvelles constructions, et qui les recevra demain.

Cependant le soir approchait. Les bateaux à vapeur, repus de feu et de fumée étaient rentrés; le chemin de fer avait laché au loin sa dernière cargaison humaine; l'ombre descendait dans la ville, et avec l'ombre ce bruit indéfinissable qui n'est pas le bruit occupé et mercenaire, le bruit de l'homme qui se promène ou qui se repose. Je me souvins alors qu'il y avait à Lyon une place consacrée du moins à la poésie profane; vaste place arrosée de bière, dont l'écho répète incessamment toutes sortes de chansons joyeuses, dont le petit théâtre fut long-temps l'asile licencieux et bruyant de la Melpomène du dernier ordre. — Je vais à cette place des Célestins: elle n'est plus reconnaissable. Le théâtre est fermé par la spéculation; la Melpomène crottée et sans corset a changé de domicile; les chanteurs ambulants, bohémiens déguenillés de la nuit, habitent à cette heure de resplendissants cafés qu'ils remplissent de leurs rauques mélodies; leurs dignes femelles à la voix roucoulante, sont vêtues de

Digitized by Google

gaze et de soie, et elles forment des groupes comme dans le *Décaméron* de Winterhalter, mais un Décaméron sans jeunesse, fané, fardé, à la voix fausse et aux grosses mains. — Le petit théâtre est désert, — le grand théâtre est désert: quand j'y entrais, une grosse sylphide sautait sans balancier sur le léger fil de soie et d'or que Mlle Taglioni effleure à peine; seulement, pour la sylphide lyonnaise, on avait remplacé par une corde à puits le fil aérien de Mlle Taglioni. — Les autres sylphides portaient des bas de coton sans jarretières. Au dehors de ce triste lieu mal éclairé, la nuit était belle et sereine. Le rossignol printannier chantait à perdre haleine sur les bords fleuris de la Saône. Mais parmi ces oreilles marchandes blasées par le son de l'or, quelle est l'oreille digne d'entendre chanter le rossignol?

— Bon, me dis-je le lendemain, à quoi sert la poésie? Et qui donc aujourd'hui veut de la poésie? Loin de nous l'idéal! Il n'y a dans le monde que le positif. Vendre et acheter pour revendre et pour racheter, voilà la vie! A bas les rêveurs! vivent les marchands! Donc vautrons-nous tout à notre aise dans le positif, soyons de notre pays et de notre siècle! Et du même pas, je me mis en route pour le chemin de fer. Ici, monsieur, ne pensez pas que vous allez rencontrer un chemin de fer comme celui de Saint-Germain, coquet, paré, le pied léger, arrivant au but d'un seul bond; non par Dieu! ce n'est pas cela. Le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, ce n'est pas, comme celui de Paris à Saint-Germain, un plaisir, c'est une affaire. Cette fois, le charbonnier, le forgeron, remplacent le gentilhomme; plus de fleurs, plus d'éclats de rire, plus de fraîches toilettes, plus de douces causeries à voix basse, mais du fer, de la houille, de gros spéculateurs, des gens d'affaires qui calculent ou qui dorment. Le chemin de Saint-Etienne, c'est la spéculation, rien de moins, rien de plus.

Aussi bien le chemin de Saint-Etienne est rechigné, renfrogné, mécontent, mal peigné; il ne part qu'à ses heures, et il part lentement. Il fait plus de cas d'un ballot que d'un homme; il donnerait toute l'Académie Française pour deux wagons de houille. C'est qu'il a été construit pour la houille et non pour l'homme; donc que l'homme attende! Comme aussi le chemin de fer ne sait qu'une ligne,

Digitized by Google

l'horrible ligne droite. Il aurait pu, tout comme un autre, circuler légèrement sur le flanc des montagnes, il a mieux aimé se précipiter brutalement dans le flanc de la montagne, et vous tenir des quarts d'heure tout entiers dans cette nuit humide et profonde. Il aime mieux creuser une voûte que jeter un pont. La difficulté qu'il pouvait tourner, il la brise; c'est un brutal qui marche violemment à son but sans s'inquiéter des malheureux qu'il traîne après lui.

Et notez que toute cette violence est une violence en pure perte; il s'en faut que cette droite ligne soit le chemin le plus court. Il a toutes sortes de caprices insupportables dans un personnage si mal dressé. Il va par sauts et par bonds, tantôt très-vite, tantôt très-lentement, sans dire pourquoi. Il accomplit sa tâche dans toutes sortes d'équipages et des plus bizarres.

D'abord, pour sortir de Lyon, il attèle à son char, ou plutôt à ses chars, une demi-douzaine de chevaux de fiacre, rosses efflanquées, qui ne savent comment sauter entre tous ces rails qui s'entrecroisent. On sort de Lyon au pas, avec la lenteur d'un convoi funèbre; on traverse ainsi la première voûte, et Dieu sait si le trajet vous paraît long! Une fois hors de la voûte, le chemin de fer remplace ses maigres haridelles par une maigre machine à vapeur, d'un très-petit calibre, d'une force des plus médiocres, et nourrie, je veux dire chauffée, par charité. Cependant cette frêle machine vaut mieux à elle seule que cent chevaux comme ceux qui vous traînaient tout à l'heure, et vous allez assez bien pendant une heure ou deux, quand tout à coup la machine est dételée à son tour; cette fois un coup de poing remplace les six chevaux de la première étape; vous allez ainsi l'espace de deux lieues, après quoi le convoi s'arrête encore. Ce serait bien le cas ou jamais d'atteler une autre machine. Le sentier est difficile et malaisé; la pente qui allait tout-à-l'heure en s'inclinant, maintenant elle remonte, la descente est devenue montée. Allons! c'est pour le coup qu'il faut de la vigueur! Vite, une bonne machine bien nourrie, bien fumante, bien chaude, et dans vingt minutes nous sommes au but!

Mais non! le chemin de fer ne va pas si vite. Il ne possède *dans ses écuries* qu'une machine, éreintée et asmathique; d'ailleurs il nourrit, pour son usage particulier, dans un petit clos voisin, entre deux

Digitized by Google

murailles de charbon, trois à quatre petits bidets de montagnes; sur ces quatre bidets, le chemin de fer en choisit deux qu'il attèle à ses voitures, et voilà ces deux pauvres bêtes qui trottent même entre ces deux barres de fer, et jugez si l'on va vîte! Et plus la chose est invraisemblable, plus elle est vraie! Et si vous ne comprenez pas comment il se fait que dans ce pays de houille on se prive d'une machine à vapeur, assez forte pour faire en deux heures tout le service que ne font pas tant de mauvais chevaux en cinq heures, je vous dirai que personne n'y peut rien comprendre! Pour ma part, j'étais furieux; si le chemin de fer m'avait demandé mon nom, je lui aurais répondu : — Je m'appelle Emile Peyreire! A ce nom redouté, je ne pense pas que le chemin de fer aurait continué ainsi *son petit bon homme de chemin!*

Pourtant quel plus bel emplacement fut jamais trouvé à un chemin de fer? Deux villes de cette importance, Lyon et Saint-Etienne! Un chemin qui tient à la fois au Rhône, à la Saône, à la Loire! Partout le fer, le charbon, le minerai, que sais-je? Six cents voyageurs chaque jour, et sur lesquels le chemin ne comptait pas. Si Peyreire les tenait sous sa main intelligente, ces six cents voyageurs, il en aurait bientôt le double, lui qui, avant peu, jettera chaque dimanche un million de voyageurs dans la forêt de Saint-Germain! Et quel immense capital (une heure et demie ajoutée chaque jour à la vie de douze cents hommes) ne gagnerait-on pas, si, au lieu de faire le trajet en quatre heures et demie, le chemin de fer le faisait seulement en trois heures! Et encore une fois, comprend-on que ce soient les machines qui manquent au chemin? Quoi! vous avez les voitures, vous avez les voyageurs, vous avez le fourrage, et vous n'avez pas le cheval!

Néanmoins (je vous avertis que la folle du logis va revenir!) quel beau voyage à faire de Lyon à Saint-Etienne! et comme j'étais heureux d'aller si lentement et de pouvoir admirer tout à l'aise ce beau pays traversé d'une façon si solennelle! C'est, en effet, un paysage d'une incroyable variété. Il ne s'agit pas ici d'une route ordinaire depuis long-temps tracée, ou tout au moins indiquée par les relations et par les habitudes de deux villes voisines; il s'agit d'un sen-

Digitized by Google

tier inconnu, tout nouveau, hardiment tracé dans des régions que jusqu'alors nul pied n'avait foulées.

Ainsi, des montagnes ont été tranchées ou creusées, qui n'avaient jamais été franchies. Des ponts ont été jetés sur des torrents qui étaient sans nom. Vous vous trouvez de plain pied avec des plaines qui étaient jadis le versant ou le plateau d'une montagne. Toute cette nature jaune, verdoyante, nouvelle, éclate et brille de toutes parts. A chaque instant, la scène change; vous passez d'un désert aride dans un vaste jardin dont le mur a été renversé, d'une forêt inculte à un pré fauché d'hier; vous traversez des villes qui vous tournent le dos, comme honteuses d'être surprises dans cette effrayante nudité; vous riez au nez des précipices; vous vous lavez les mains au-dessus des cascades; sous vos pieds broute la chèvre, et elle lève la tête, étonnée de ce feu qui roule au-dessus du cytise en fleur. C'est un bouleversement continuel, infini, merveilleux. Ce qui était la montagne est devenu la plaine; la plaine a été exhaussée, le torrent s'est changé en fontaine, et il désaltère la chaudière bouillonnante; du haut des pics les plus escarpés, la bergère qui file, sa quenouille à la main, est encore depuis cinq ans à s'expliquer ce prodige; des hommes tout noirs, réveillés dans les profondeurs du charbon, sortent de la mine, leur lampe à la main, et ils vous regardent en montrant leurs dents blanches; ni le paysage, ni les hommes de ces contrées ne sont encore revenus de leur étonnement des premiers jours; tels ils étaient il y a cinq ans, tels ils sont encore. Même les animaux, si faciles d'ordinaire à apprivoiser, ils ont gardé leur étonnement stupide ou sauvage! Quand passe le convoi, la génisse inquiète appelle le berger à son aide! le coq s'enfuit, oublieux de son harem! les chevaux épouvantés ne peuvent pas comprendre encore que les chars aillent tout seuls quand ils vont sans chevaux et sans machines. Oui, c'est là une scène pleine d'intérêt et de variété.

Et, chemin faisant, que de charmants petits vallons de deux pieds! que de claires fontaines murmurantes! que de vieux saules non pleureurs, mais au contraire vigoureux et goguenards! que de cabanes rustiques élevées là par les hommes des anciens jours, les charbonniers primitifs, qui y sont entrés se croyant à la fin du monde! Chemin faisant aussi, entendez-vous la forge qui souffle! voyez-vous le

Digitized by Google

fer qui s'échappe des hauts fourneaux comme une avalanche enflammée ? Tout là-bas, la houille, dans des flots de fumée, se dépouille de son soufre ! Plus loin, le souffleur souffle le verre ! Le laminoir bruyant étend la fonte sous ses dents de fer. Partout la lime, la scie, le moulin, le bruit, le mouvement, la vapeur, la cheminée qu'on prendrait pour l'obélisque de Luxor, la fumée, la flamme, le charbon qui sort de terre ! et dans toute cette fumée, de douces prairies; dans ce feu, de limpides ruisseaux ; dans cette poussière, la plus éclatante verdure ; sur ce volcan, des moissons naissantes ; parmi le soufre, de blanches marguerites ; c'est ici plus que jamais qu'il faut croire à cette union tant célébrée par les poètes, l'union de Vulcain le forgeron et de Vénus la blanche fille de la mer.

Je vous disais bien que la folle du logis m'allait reprendre ; mais que voulez-vous? c'est un mal incurable. J'y consens, puisqu'il le faut, hélas ! que toute cette belle, éclatante et transparente nature soit chargée d'une couche de poussière, mais à condition qu'on pourra débarrasser au besoin ce doux visage de cette houille, retrouver la blancheur et l'éclat velouté de cette joue sous l'ignoble poussière qui la recouvre? Que chacun prenne où il le peut son plaisir, son bonheur, sa joie, son rêve ! Que l'ingénieur, cet usurpateur nouveau, frappe du pied la terre et s'écrie : — Heureuse terre, tu renfermes dans ton sein du plomb ou du cuivre, de l'or ou du fer ! Peut-on m'empêcher de m'étendre sur la prairie verdoyante, et de m'écrier à mon tour : — *Heureuse terre, toute chargée de blanches marguerites !* Voici deux voyageurs arrêtés sur le même ruisseau : l'un tire une baïonnette de la fournaise, et il plonge le fer homicide dans cette eau courante ; l'autre prend de l'eau dans le creux de sa main, et il porte cette eau limpide à ses lèvres avides. L'un trempe son arme dans le Furens, l'autre boit les eaux du Lignon ! Ils ont raison l'un et l'autre : le Furens et le Lignon, le fleuve homicide des fabricants d'armes et le ruisseau amoureux de l'Astrée, c'est le même fleuve !

Deux jours plus tard nous disions adieu à Lyon.

JULES JANIN.

Digitized by Google

Lyon.

ACADÉMIE ROYALE DE LYON.

L'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a entendu, dans sa dernière séance, présidée par M. le docteur Dupasquier, le rapport de M. Grandperret sur l'*Histoire de l'Académie*, composée et offerte à la compagnie par M. Dumas, son secrétaire perpétuel. Conformément aux conclusions du rapport, l'Académie a décidé que l'ouvrage serait livré sans délai à l'impression. Le fonds même de l'ouvrage et le talent de son auteur ne sauraient manquer d'intéresser le public aussi bien que le corps savant qui en est l'objet.

L'Académie a entendu encore deux rapports de M. Monfalcon, le premier sur les titres scientifiques de M. le docteur Rougier, inscrit sur la liste des candidats au rang des membres titulaires; le second sur l'ouvrage de statistique générale de M. le comte d'Angeville, inscrit sur la liste des candidats au rang des membres correspondants. Ces deux rapports, présentés avec un rare talent d'analyse et une grande

Digitized by Google

habileté d'écrivain, ont fait une vive impression sur la compagnie, qui s'est ajournée à l'une de ses prochaines séances, pour examiner avec maturité une question soulevée accidentellement par le savant rapporteur sur les moyens d'établir une bonne statistique du département du Rhône.

M. Boullée a demandé et obtenu que l'Académie consacrât sa séance ordinaire du 3 juillet à entendre un ouvrage en vers de M. Florimond Levol, commissaire du roi près la Monnaie de Lyon.

M. Breghot a présenté, au nom de M. Dupré, une notice historique sur M. Monnier, avocat-général et membre de l'Académie, mort jeune encore, en 1824. M. Grandperret rendra compte de cet ouvrage.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE, HISTOIRE NATURELLE ET ARTS UTILES DE LYON.

Séance publique.—2e livraison des annales publiées par la Société.

Ouverte le 24 mai, l'Exposition des fleurs et autres produits de l'agriculture s'est close, le 28, par une séance publique, à laquelle se pressait une foule nombreuse. MM. les membres de la Société ont eu lieu d'être satisfaits de cette seconde épreuve, plus décisive encore que la première pour l'avenir de leurs espérances; car ils ont pu reconnaître que, loin de s'éteindre dans notre cité, le goût de l'horticulture est bien près d'y devenir une passion.

Un discours de M. Charles Rivet, préfet du Rhône et président d'honneur, a ouvert la séance. Coquet, gracieux et parfumé comme son sujet, ce discours, dont chaque ligne révèle une plume élégante et facile, a été accueilli par des applaudissements unanimes. L'impression, d'ailleurs, cette pierre de touche de l'or littéraire, est venue confirmer le premier jugement des auditeurs de M. Rivet.

Au président d'honneur, a succédé le président ordinaire

Digitized by Google

de la Société, M. le docteur Bottex. Envisageant la culture des plantes dans ses rapports avec le commerce et l'industrie, c'est-à-dire sous le point de vue de son utilité sociale, l'orateur s'est attaché à prouver que l'horticulture ne doit pas être considérée comme un art futile, mais bien comme une branche d'industrie très-productive et destinée à devenir, pour notre ville comme pour Paris, une source nouvelle de richesses. Un coup d'œil rapide sur les travaux de la Société termine ce discours que le public a justement applaudi.

Appelés ensuite par M. Seringe, vice-président de la commission d'exposition, les horticulteurs lauréats ont reçu des mains de M. le préfet les médailles qui leur étaient destinées.

Fidèle à toutes ses promesses, la Société d'Agriculture vient de publier la seconde livraison de ses *Annales*, livraison de plusieurs feuilles avec planches, non moins remarquable par l'exécution typographique que par le choix des articles qu'elle renferme.

C. F.

DÉPÔT DE MENDICITÉ. — ANNÉE 1837.

Le 5 avril dernier, a eu lieu l'assemblée des souscripteurs-électeurs pour le renouvellement partiel des membres du conseil d'administration du Dépôt de Mendicité de notre ville. Dix membres étaient à élire. Sur ce nombre, huit ont été continués dans leurs fonctions : ce sont MM. Chanel, Frankin Bonafous, Bernard, Riboud, Montain, Bonnetain, Empaire et Bruyn. Les deux autres sont à la nomination de M. le maire de Lyon.

Ces élections avaient été précédées de la lecture du compte-rendu des opérations du Conseil, présenté par M. Margerand, secrétaire.

Si ce compte-rendu que nous venons de lire prouve que l'œuvre est tout ce qu'elle peut être, que les administrateurs ont tous rempli dignement la mission qu'ils avaient acceptée,

Digitized by Google

que l'institution enfin atteint à peu près le but de ses fondateurs, il n'en est pas moins vrai que cette lecture apporte à l'ame une impression de tristesse dont on chercherait vainement à se défendre. Pourquoi cela? pourquoi le tableau des résultats obtenus par le Dépôt de Mendicité n'éveille-t-il pas, au cœur des amis de l'humanité, les mêmes sentiments que lorsqu'il s'agit de tout autre établissement de bienfaisance? C'est, il faut bien le dire, c'est que les autres institutions remédient, d'une manière efficace, aux misères qu'il est impossible de prévenir; c'est qu'elles ont été réellement créées dans un but de charité chrétienne; tandis que celle-ci, semblable à l'aumône qu'elle proscrit, n'est autre chose qu'un palliatif sans vertu, et qu'elle doit naissance autant peut-être au besoin de ménager les regards du riche qu'au désir de soulager la misère du pauvre.

Loin de nous la pensée de nier l'utilité du Dépôt, tel même qu'il existe en ce moment; mais, suivant nous, l'œuvre ne portera tous ses fruits qu'à la condition de cesser d'être un objet d'effroi pour le pauvre; et peut-être l'administration aurait-elle fait un grand pas vers ce but, si, à cette inscription repoussante: *Dépôt de Mendicité*, elle substituait celle-ci: *Asile pour les vieillards et les infirmes.*

C. F.

EAUX A FOURNIR A LA VILLE DE LYON.

Une question de la plus haute importance et qui s'agitait depuis plus d'un demi-siècle, vient d'être résolue au sein du conseil municipal de notre ville; il s'agissait de la distribution des eaux dans Lyon.

C'est aux eaux du Rhône que l'on a donné la préférence, sur celles de Royes, proposées par MM. Coubayon Vetter et Cᵉ, au nom de la compagnie dite des eaux par dérivation.

Une circonstance étrange de cette affaire, c'est que le prin-

Digitized by Google

cipal argument contre lequel est venu échouer l'offre de M. Coubayon, a été puisé dans la lettre même qu'il invoquait comme décisive en faveur de son projet.

Y a-t-il eu erreur de rédaction dans la lettre de M. Boussingault? On ne saurait le supposer; mais alors, s'il est vrai, comme l'avance l'habile chimiste, que les eaux du Rhône soient *plus pures que celles de Royes*, comment expliquer la prétention de la compagnie par dérivation?

Quoiqu'il en soit, on ne saurait trop applaudir à la sagesse avec laquelle toute cette discussion a été conduite; et notre ville, à la veille de jouir d'un bienfait qu'elle réclamait depuis si long-temps, n'oubliera pas que c'est au conseil municipal de 1838 qu'elle aura dû cette mesure dont les résultats seront si avantageux à la santé publique.

C. F.

Digitized by Google

L'HOMME DE LA ROCHE.

Le projet d'élever une statue à Jean Cleberg doit bientôt recevoir sa réalisation. Une Commission s'est organisée d'elle-même dans ce noble but, et déjà la résolution a été prise, non seulement de faire revivre par le marbre la statue de *l'Homme de la Roche*, mais encore de rétablir la dotation annuelle de quelques jeunes filles du quartier de Bourgneuf. Continuer le bienfait, n'est-ce pas la meilleure manière d'honorer la mémoire du bienfaiteur, et de la faire vivre dans le souvenir des hommes ? Une souscription sera bientôt ouverte pour arriver à ce double résultat ; nous ne doutons pas de l'empressement de nos concitoyens à répondre à l'appel qui leur sera fait au nom de Jean Cleberg pour la continuation de son œuvre. Paris applaudit déjà à notre projet, et voici comment s'exprime, dans le journal *l'Artiste*, notre compatriote M. Arthur Guillot, jeune sculpteur, qui manie avec un bonheur égal la plume et le ciseau, et qui vient d'être choisi par le gouvernement pour exécuter une des statues colossales (Ste Jeanne de Valois) qui doivent entrer dans la décoration extérieure de *la Madeleine*.

Encore un projet de statue dans une ville de province. Cette fois, c'est Lyon, la seconde cité de France, qui le médite. S'il réussit,

Digitized by Google

ce ne sera point un guerrier, un conquérant, qu'on élèvera sur le piédestal. Les faits d'armes, qui ont créé tant de noms éclatants aux dépens de l'humanité, n'entrent pour rien dans l'histoire du personnage dont les Lyonnais veulent honorer la mémoire. Grâce au ciel, les gloires meurtrières commencent à n'être plus seules en possession de l'admiration des hommes. Après un si long, un si cruel oubli, les bienfaiteurs des peuples auraient-ils enfin leur tour?

Les chroniques lyonnaises racontent que Jean Flebergue ou Cleberg, officier suisse ou allemand au service de François Ier, près duquel il se battit bravement à la bataille de Pavie, vint plus tard s'établir à Lyon, où il se fit commerçant, et fut bientôt nommé échevin. Elles ajoutent qu'il était l'ami du monarque, et même qu'il lui prêta de l'argent pour sa rançon. Ce qu'il y a de certain et de plus intéressant, c'est que, de 1533 à 1546, époque de sa mort, Cleberg distribua des sommes considérables aux indigents de la ville pendant les mauvais jours. Chaque année, il choisissait dans son quartier sept jeunes filles, les dotait et les mariait à autant de jeunes gens du même quartier. Aujourd'hui le peuple a presque entièrement oublié le capitaine; pour lui, l'échevin, l'ami du roi, n'existent plus; mais il se rappelle le bon riche, l'homme bienfaisant. Malgré les orages politiques, les désastres, les invasions, ce souvenir se perpétue d'âge en âge, toujours vivace, toujours inaltérable dans la formule adoptée par la reconnaissance publique.

Au centre du quartier du Bourgneuf, l'immense rocher auquel sont adossées les maisons du quai est resté libre sur une étendue d'environ cinquante toises. Au tiers de sa hauteur, une saillie naturelle, régnant dans toute la largeur, supporte encore les derniers vestiges d'une statue en bois, œuvre ridicule par la forme, mais respectable par l'intention qui la fit ébaucher. Cette statue a été renouvelée déjà plusieurs fois. Aucune administration, aucun ministre, ne peuvent être rendus responsables de l'imperfection du travail; mais aucun ministre, aucune administration, ne sont en droit d'en revendiquer la pensée honorable. Ce sont les habitants de l'endroit, et les plus nécessiteux, qui réunissent leurs deniers, tous les vingt ou trente ans, pour tirer du néant, non le portrait, ce serait une entreprise inexécutable, mais le symbole du bienfaiteur de leurs pères. Le dernier

Digitized by Google

renouvellement eut lieu en 1820; on fit l'acquisition d'un orme colossal, et dans les flancs de l'arbre, un sculpteur en bois tailla grossièrement la représentation fictive de Cleberg, casque en tête, lance au poing; car le type militaire semble être pour le peuple celui qui résume le mieux les idées de bravoure et de grandeur qu'il affectionne. Le généreux étranger tient en main une bourse, attribut éloquent, complément indispensable et désormais imposé aux statuaires plus habiles qui succéderont. Devant cette grottesque figure, bariolée de dorures et de couleurs, quiconque avait du cœur s'adjoignait en esprit à l'humble hommage de la pauvreté reconnaissante.

Le croira-t-on! cette ébauche coûta la vie à son auteur. Les uns disent que le sculpteur, habitué à façonner de petits saints pour les églises villageoises des départements voisins, s'exalta singulièrement à l'aspect d'une œuvre pour laquelle il avait employé plus de bois qu'à tous ses ouvrages précédents ensemble. En la voyant promenée avec pompe au son d'une musique guerrière, escortée d'une population nombreuse, exposée aux regards de la ville entière; en se voyant lui-même félicité, caressé, admiré par les bonnes gens qui l'entouraient, la tête lui tourna comme à ceux que la gloire enivre. Trop faible pour franchir stoïquement le passage subit de la nuit au grand jour, de l'obscurité à la célébrité, il commença par devenir fou de joie et d'orgueil, puis l'infortuné mourut. Heureuse mort, cependant! quoi de plus beau que finir ainsi en pleine illusion, avant que les mécomptes soient venus, avant que le songe soit évanoui? La plupart des grands hommes n'ont pas joui d'un tel bonheur. Selon d'autres, au contraire, son travail terminé, il le trouva détestable, indigne de la place glorieuse qu'il devait occuper. Le malheureux se crut perdu, déshonoré à jamais, entaché d'un ridicule éternel; le chagrin, ou plutôt le désespoir, s'empara de son ame, et bientôt on le vit succomber à ces émotions cruelles qui atteignent le siége de la vie plus sûrement que ne ferait le poison ou la pointe d'un poignard. N'admirez-vous pas qu'une si modeste existence ait eu, semblable en ce point aux plus brillantes, ses détails nuageux, ses circonstances incertaines? Le fait principal est seul incontesté. Quelle que soit l'arme qui l'a frappé, joie ou chagrin, humiliation ou orgueil, le pauvre artiste n'en est pas moins mort de son œuvre.

Digitized by Google

Le monument de Bourgneuf était enfin restauré, et les vieillards se réjouissaient de pouvoir le contempler dans son éclat primitif. C'est un fait auquel on ne prête point assez d'attention, qu'une telle ovation décernée par des Français à un étranger. Les démarcations de peuple à peuple excitaient autrefois des haines bien autrement violentes qu'aujourd'hui. Mais l'étranger était bon, bienfaisant; les malheureux qu'il secourait se constituèrent les représentants du pays, et lui votèrent des lettres de grande naturalisation. Les nations ne sont, en effet, que les diverses branches d'une même famille. Au-dessus des limites établies par les différences de mœurs et de langage, l'intelligence rallie une autre nation, forte, éclairée, puissante, qui s'étend sans relâche, et finira, nous l'espérons, par absorber le genre humain entier. La fraternité des peuples a commencé par la vertu, elle s'achèvera par l'association des intérêts. Les plus belles théories sont diversement appréciées; mais les bienfaits parlent au cœur sous toutes les latitudes. Cleberg fit du bien aux Lyonnais, les Lyonnais l'adoptèrent.

Et pourtant il existe des doutes sur le personnage qui fut originairement le sujet de la statue. Des versions contraires se sont confondues en vieillissant; puis leur mélange a fait naître une tradition populaire qui domine obstinément, depuis plusieurs siècles, les incertitudes historiques. Les savants prétendent que, dans le principe, la statue fut élevée en l'honneur d'un gouverneur du château de Pierre-Scise; et ils se fondent sur ce que les chroniques lyonnaises qui parlent de Cleberg ne disent rien du monument. Mais qu'importait aux habitants de Bourgneuf le gardien en chef d'une prison d'état? Quelle sympathie pouvait exister entre le fonctionnaire retiré comme un aigle derrière les murs bastionnés de son donjon, et les chétifs ouvriers enfouis à ses pieds dans leurs masures? Ces derniers, ne pouvant renverser la statue du gouverneur, l'auraient-ils donc, d'un commun accord, dépouillée de son titre officiel pour la revêtir du nom qu'ils vénéraient? Eux et leurs enfants auraient-ils fait tant et si bien que la seule mémoire sauvée du naufrage fût celle de l'échevin? Si cela était vrai, ne serait-ce pas une chose étonnante qu'une telle substitution, opérée par l'immuable volonté de plusieurs générations successives?

Digitized by Google

Aujourd'hui cette déchéance est irrévocablement sanctionnée. Il ne s'agit, en aucune manière, du gouverneur de Pierre-Scise; quels que puissent avoir été ses titres, ce n'est point non plus une masse presque informe, taillée dans un bois périssable, que l'on prétend relever; non, il est question d'une statue en marbre blanc, d'une véritable œuvre d'art. Les pauvres n'en feront point seuls les frais; les riches souscriront aussi, et la municipalité non-seulement fournira le bloc, dit-on, mais encore de l'argent. Cette résolution, bien que tardive, et dont les principaux motifs sont peut-être moins larges qu'ils ne le paraissent au premier abord, n'en est pas moins digne d'intérêt sous le double rapport de l'art et de la moralité des nations.

Jean Cleberg est moins connu dans sa patrie adoptive sous son vrai nom, que sous celui de l'*Homme de la Roche*, tiré de la position où son image règne depuis tant d'années. Cette image était devenue, pour le quartier, une sorte d'idole, à tel point que les mères, en passant, faisaient faire la révérence à leurs petites filles, révérence accordée de bon cœur, vraiment; car plus elle était profonde, plus on apportait à ce culte de zèle et d'assiduité, plus il y avait chance d'obtenir un bon mari. Quelques-unes de ces filles, mères à leur tour, se rappellent encore les vœux ardents que leur enfance adressait à l'*Homme de la Roche*. On propose, assure-t-on, de rétablir la dotation de Cléberg : puisse un succès complet récompenser un si noble dessein! L'art, pour nous, n'est point seulement une source de beautés et de jouissances, nous lui voulons un rang digne de la mission qu'il peut remplir, et c'est avec transport que nous le verrons s'associer à tout ce qu'on entreprendra d'utile et de généreux.

Il reste maintenant à désirer que les vanités locales ne viennent point gâter un emplacement si naturellement pittoresque. On a l'intention d'ériger une fontaine au pied de ce rocher couronné d'arcades, festonné de verdure, et dont les peintres admirent la belle couleur. Dieu le préserve du placage mesquin dont il est probablement menacé!

ARTHUR GUILLOT.

Digitized by Google

STATISTIQUE. — DÉCÈS DU MOIS DE MAI 1838.

chiffre des décès du mois de janvier jour par jour.		enfants morts nés sans état civil.	garçons.	hommes mariés	veufs.	filles.	femes mariées.	veuves.	TOTAL.	hospices civils masculins m.	hospices civils féminins f.	hospices mixtes.	étrangers à la ville masculins m.	étrangers à la ville féminins f.	Arr. à l'Hôtel-Dieu.	prolétaires.
1er	11		25			14				5	3					
2	20	au dessous														
3	18	de 3 mois.	8			3				4	1					
4	12	3 à 6														
5	19	6 à 12	2			3										1
6	15	1 an à 2	6			6							1		1	
7	19	2 à 3	6			10				1	2			1		1
8	15	3 à 4	8			3				1	1					
9	14	4 à 5	5			2				2	1					1
10	18	5 à 6	7			7				1	2		1	1		
11	18	6 à 7	2			4				1	1		1			
12	17	7 à 8				5					2			1		
13	07	8 à 9	2													
14	21	9 à 10				1								4	1	
15	23	10 à 15	6			13				2	7		3	4	1	
16	18	15 à 20	21			9				13	8		11	1	1	
17	17	20 à 25	55	1		8	4	1		13	4	39	49	2	4	
18	14	25 à 30	13	3		7	5	1		7	10	7	13		2	1
19	11	30 à 35	6	4	1	5	3			5	4	2	5	1	3	
20	16	35 à 40	5	11	1	3	8	2		3	8	1	6	2		
21	26	40 à 45	4	3		2	5			4	4	1	3		2	
22	16	45 à 50		9	1	3	3			3	2	1	3	1		
23	14	50 à 55	2	8	1	2	9	2		5	8	1	3	4		
24	19	55 à 60	2	7	2	3	5	3		7	6		5	3	1	1
25	19	60 à 65		3	3	5	5	4		1	5		1	1	1	
26	12	65 à 70	2	2	4	4	4	12		1	9		1	3	2	
27	15	70 à 75	1	5	3	4	2	6		4	5			1	2	
28	20	75 à 80		4	8	1		7		5	4			4	2	
29	13	80 à 85	3	2	3	2		2		5	2					
30	16	85 à 90					1	3			3			1		
31	15	90 à 95														
		95 à 100														
	508		191	62	27	129	54	45	508	98	102	52	104	31	23	6

ÉTAT DES NAISSANCES DU MOIS DE MAI 1838.

Enfants légitimes		Enfants naturels reconnus.		Enfants naturels non reconnus.		RÉCAPITULATION.	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garç. 239 Filles. 237	476
130	144	2	3	87	90		

Digitized by Google

STATISTIQUE. — DÉCÈS DU MOIS DE JUIN 1838.

chiffre des décès du mois de janvier jour par jour.		enfants morts nés sans état civil.	garçons.	hommes mariés.	veufs.	filles.	femes mariées.	veuves.	TOTAL.	hospiés civils masculins féminins. m.	f.	hospiés milre.	étrangers à la ville masculins féminins. m.	f.	étrgrs à la France.	protestants.
1er	18		21			12				8	4					
2	17	au dessous														
3	13	de 3 mois.	5							3	4					
4	10	3 à 6	1													
5	21	6 à 12	2			2										
6	13	1 an à 2	7			1				1	1		2			
7	13	2 à 3	1			6										
8	14	3 à 4	4			7				1						
9	7	4 à 5	5			1				1			1			
10	7	5 à 6	4			3				1	1					
11	11	6 à 7	3			4				3	2		1			
12	28	7 à 8	3			3				3	2					
13	13	8 à 9	1			4							1			1
14	14	9 à 10	2			2					1					1
15	13	10 à 15	5			8				3	4		2			
16	15	15 à 20	8			10				6	8	1	6			
17	11	20 à 25	54	1		9	2			14	7	36	51	3	3	
18	16	25 à 30	24	1		2	5			13	4	10	20	2	1	
19	11	30 à 35	4	4		3	3			3	3	2	5	1	1	
20	13	35 à 40	4	2		1	11			4	8		3	4	1	
21	14	40 à 45	2	6	1	2	8	2		4	3		2	1	2	
22	10	45 à 50	4	4	1	4	3			5	2		5			
23	10	50 à 55	1	6		2	5	1		2	5		1	2	1	
24	9	55 à 60		4		2	4			1	2			1	1	
25	13	60 à 65	1	4		1	2	6		2	4		1	4		
26	14	65 à 70	2	2	4	1	1	5		5	3		1			
27	14	70 à 75		3	1	2		6		1	1			1		
28	13	75 à 80	1	4	5	2	3	4		6	7		1	2		
29	17	80 à 85	1		2		1	7			2					
30	11	85 à 90				2		2								
		90 à 95						1								
		95 à 100														
	403		170	41	14	96	48	34	403	90	78	49	103	27	10	2

ÉTAT DES NAISSANCES DU MOIS DE JUIN 1838.

Enfants légitimes		Enfants naturels reconnus.		Enfants naturels non reconnus.		RÉCAPITULATION.	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garç. 195 Filles. 224	419
123	145	4	2	68	77		

★

Digitized by Google

ÉTAT STATISTIQUE DES MARIAGES PENDANT LE MOIS DE MAI 1838.

Entre célibataires..	103	Total. 130
» célibataires et veuves. . . .	10	
» veufs et célibataires. . . .	12	
» veufs..	5	

ÉTAT STATISTIQUE DES MARIAGES PENDANT LE MOIS DE JUIN 1838.

Entre célibataires.	122	Total. 143
» célibataires et veuves. . . .	3	
» veufs et célibataires. . . .	15	
» Veufs.	3	

MOUVEMENT DE LA CAISSE D'ÉPARGNES ET DE PRÉVOYANCE DU DÉPARTEMENT DU RHONE,

pendant les mois de mai et juin.

1838.		Nombre de livrets nouveaux	VERSEMENTS.		REMBOURSEMENTS.	
			Nombre	Sommes.	Nombre.	Sommes.
6	Mai.	67	547	25742	63	13674
13	»	68	568	27100	70	17021
20	»	69	599	29108	64	15997
27	»	62	676	32041	65	11489
4	juin.	38	377	17771	53	11869
10	»	68	573	27370	70	11415
17	»	59	507	24236	71	15074
24	»	60	604	28352	47	14116
1	juillet.	72	587	27695	100	32283

CONDITION DES SOIES.

La Condition publique pour les soies a placé, pendant le mois de mai, 1327 N^os^, et, pendant le mois de juin, 1380.

DÉPOT DE MENDICITÉ.

Son effectif était, au 31 mai, de 204 personnes, dont 99 hommes et 105 femmes, et au 30 juin de 206, dont 101 hommes et 105 femmes.

Digitized by Google

Grand-Théâtre.

DUPREZ.

Il n'y a pas bien longtemps qu'on semble vouloir prendre, à Lyon, l'art au sérieux. Jusqu'alors ces belles facultés d'admiration et de jouissances que l'étude des arts développe si noblement, n'étaient le partage que de quelques intelligences d'élite, qui sentaient le besoin de se créer un monde meilleur et de se réfugier dans de hautes régions. Aujourd'hui l'amour de l'art gagne les masses. Elles commencent à se mettre à la hauteur de ces intérêts nouveaux. Nous ne demandons plus à la peinture une récréation de quelques instants, à la musique un délassement frivole et fugitif; nous comprenons le langage et la pensée de l'art dans toute l'étendue de sa puissance. La musique surtout, celui de tous les arts qui frappe les sens de la manière la plus directe, a conquis, depuis quelques années, une place importante dans notre cité travailleuse. Serait-ce que la somme de l'intelligence augmente, ou serait-ce seulement qu'elle se divise?

Sans doute le peuple de Lyon n'est pas doué de ce goût, de cette délicatesse exquise, que les Allemands et les Italiens possèdent à un si haut degré, il n'a pas ce sentiment musical qu'on trouve chez nos

Digitized by Google

voisins les Provençaux et les Suisses, mais il y a cependant chez nous, une sensibilité dont la musique peut et doit tirer parti. Jusqu'à présent, ce qui nous a le plus éloigné de la culture de l'art musical; c'est sans doute moins un défaut de notre organisation, que nos préoccupations habituelles, qui nous dominent assez pour que nous n'osions dérober, aux détails d'un commerce actif et minutieux, le temps nécessaire à l'étude d'un art qui ne s'y rattache en aucune manière. La vie sérieuse se composant pour nous exclusivement de ce que nous appelons les affaires, nous croyons assez honorer un art, en lui accordant la première place dans cette autre partie de l'existence qu'on nomme les plaisirs. Nos occupations moins poétiques, nos émotions plus froides que celles des Italiens et moins mystiques que celles des Allemands, nous prédisposent peut-être moins qu'eux à la culture de l'art, mais il y aurait injustice à nous considérer comme incapables de le sentir. Déjà notre oreille qui longtemps n'a éprouvé de plaisir qu'à l'audition d'une cantilène bien chantante et bien facile, sent maintenant le charme d'une harmonie savante qui s'élève dans les sublimes régions de l'idéal. Sphor, Beethoven, ont trouvé ici des interprètes et des auditeurs dignes d'eux.

Aussi, jusqu'à présent chanter *fort*, a été, sur notre scène, une condition de succès, plus sûre que chanter *bien*. Une voix procédant par éclats, prodiguant les trilles de l'ancienne musique française, hasardant des points d'orgue, que le goût n'avoue pas toujours, et ces artifices vulgaires de roulades pointées finissant *smorzendo*, était toujours assurée d'obtenir un triomphe complet auprès de nous. Il fallait que l'artiste respectât religieusement les traditions que ses devanciers avaient déjà consacrées pour plaire à notre public, plus sensible à une pantomine exagérée, qu'à l'expression vraie d'un sentiment, rendue par un chant original et passionné ; le goût, l'intelligence musicale, l'excellence dans la méthode, tout cela était compté pour rien. Mais nous avons pris enfin dans le monde artiste la place dont des préventions injustes nous ont si longtemps exclus. Nos progrès sont incontestables. Il y aurait peut-être justice à rapporter les commencements de cette révolution musicale parmi le peuple, à la chanson de Bérenger qui a eu une influence qu'on n'a pas assez étudiée. Elle a ennobli la gaieté et l'énergie de nos vieux

Digitized by Google

airs français; elle a exercé la voix du peuple en même temps qu'elle initiait son cœur et son intelligence à plus de poésie. L'élévation de la pensée et du rythme ont enseigné et commandé la mélodie du chant. On a puissamment secondé ce mouvement, en introduisant l'étude du chant dans les écoles primaires; les méthodes de chant se perfectionnent chaque jour, et chaque jour révèle un progrès. Tout semble annoncer une disposition populaire à rivaliser enfin de goût musical avec les pays qui nous entourent. Nous ne voulons pour preuve de nos progrès dans la faculté d'entendre et d'apprécier la musique, que l'enthousiasme avec lequel Duprez a été accueilli dans notre ville. Duprez qui possède toutes les qualités opposées au défaut de la *manière* à laquelle nous étions habitués, Duprez, le chanteur simple par excellence, à la méthode italienne, à l'ame allemande, si j'ose dire, a trouvé notre public, dont le goût a été si longtemps contesté, admirateur aussi passionné et aussi éclairé à la fois que celui de Milan, de Rome et de Naples, ces villes artistes qui l'ont proclamé le premier chanteur de l'Europe. Suivez l'expression de son enthousiasme : dans la *Muette*, ses applaudissements s'adressent bien plus au Lazzaronne que Duprez leur montre sous une face nouvelle qu'à tous les feux follets de l'œuvre d'Aubert. La musique de la *Juive*, et celle des *Huguenots*, dont jusqu'ici bien des beautés lui étaient restées inconnues, excitent son admiration; mais c'est au chef-d'œuvre de Rossini, à la musique de Guillaume Tell, qu'il réserve ses bravos et ses couronnes.

Notre intention n'est pas d'analyser, en langage de pupitre, le talent du plus grand chanteur que la France ait produit. Qu'apprendrions-nous, d'ailleurs, à ceux qui sont encore sous le charme des vibrations magiques de cette voix saisissante. Entre lui et le public c'était une attraction, un magnétisme de l'ame, c'étaient des transports qui gagnant des loges au parterre, du parterre à l'orchestre, allaient jusqu'à la frénésie. C'était la belle passion de l'art dans toute sa divine puissance! jamais chanteur n'a créé des admirateurs aussi exaltés, parce qu'aux dons positifs et incontestables du génie de son art, Duprez, plus qu'aucun autre, possède le goût qui le dirige; il repousse tout ce qui peut offenser l'oreille la plus délicate; les chants exécutés par lui, réalisent l'idéal de la perfection; il dit avec une

Digitized by Google

irréprochable pureté toutes les phrases d'un morceau sans jamais y ajouter un de ses traits inutiles qui ne procurent que le stérile plaisir d'étonner. Ses triomphes ne sont pas dus à ces tours de force avec lesquels un chanteur est toujours sûr d'obtenir ces applaudissements qui n'accroissent sa popularité qu'aux dépens de sa réputation; le goût le plus sévère ne saurait protester contre ses succès. C'est cette voix si pure, si passionnée, ou tour-à-tour l'ame parle, l'amour soupire, la douleur pleure; c'est ce chant si large, si simple et si puissant par sa simplicité même, qui rend les larmes aux cœurs qui n'en ont plus, et qui tient suspendu à ses accents son auditoire palpitant, et si profondément ému, qu'il étouffe l'expression de son enthousiasme pour ne rien perdre de ces inimitables accents.

Les représentations de Duprez feront époque dans l'histoire artistique de notre pays. Elles seront un souvenir et un enseignement qui aura une puissante influence sur l'œuvre de notre régénération musicale. Mais, au moment de notre conversion au beau et au bon, la presse sur laquelle nous comptions pour nous défendre de notre prétendue incapacité pour les arts, la presse ordinairement si bien disposée à encourager le progrès, semble s'être fait un plaisir de donner gain de cause à nos ennemis. Nous ne voudrions pas aujourd'hui récriminer contre quelques feuilletons, puisqu'ils n'atteignent pas ce qu'ils attaquent, si ces compositions, de peu d'importance dans la pensée de leurs auteurs, ne devenaient pas des traits meurtriers qui blessent les mains qui les décochent; notre réputation de gens de goût n'est pas encore assez solidement établie pour qu'on puisse la risquer sans danger dans des plaisanteries que nos ennemis sont bien capables de prendre au sérieux. Tout récemment encore quand un célèbre feuilletoniste de Paris nous a qualifié de *peuple de Crétins*, les gens qui pensent qu'un peuple de commerçants doit nécessairement être dépourvu du sentiment des arts, n'ont pas manqué de faire chorus à cette grossière épigramme. Que ne dira-t-on pas lorsqu'on saura que nous, pauvres écoliers, à peine échappés au rudiment, nous osons remettre en question une réputation musicale faite par l'Italie, qui, ce nous semble, est pourtant assez bon juge en musique !

On nous a dit que Duprez, plein de sa dignité d'artiste et confiant

Digitized by Google

en la foi de ses juges, n'avait rien voulu solliciter de leur bienveillance, attendant tout de leur justice, et que cette infraction à un usage reçu, avait indisposé contre lui quelques-uns de nos aristarques. Nous regrettons vivement que cet acte d'indépendance, qui honorait à la fois le caractère de l'artiste et celui du journaliste, n'ait pas été interprété comme il le méritait, s'il est vrai que ce soit cet incident qui ait engagé des hommes d'esprit à risquer leur réputation d'hommes de goût pour saisir l'occasion, si rare chez nous, de faire quelques piquants feuilletons.

Nous n'avons point écrit ceci pour exalter un talent qui n'en a pas besoin ; nous avons voulu seulement être les premiers à parler des espérances que l'accueil fait à Duprez nous donne de notre avenir musical ; rendre au génie le culte qui lui est dû, est une action qui ne peut pas rester stérile.

Mlle JANE DUBUISSON

L'auteur de la poétique boutade : *A Travers Champs*, M. Joséphin Soulary nous promet une nouvelle production intitulée : *les Cinq Cordes du Luth*. Le public qui s'intéresse à la poésie ne fera point défaut à notre jeune compatriote, dont les premiers essais nous présagent un bel avenir. — On souscrit dans nos bureaux.

Vu l'abondance des matières, la revue et le bulletin bibliographiques sont renvoyés au prochain N°.

Digitized by Google

ERRATA DE L'ARTICLE : LES JUIFS A LYON.

Une erreur involontaire s'est glissée à la 20e ligne de la page 263 : au lieu du nom *Mathilde*, lisez *Clotilde*. En effet, Mathilde, fille de Louis-d'Outremer, vécut au milieu du dixième siècle et épousa Conrad-le-Pacifique. (Voir l'*Essai historique* du baron de Gingins-Lassarraz, *sur la Souveraineté du Lyonnais*, *Revue du Lyonnais*, tome II, page 353).

Du reste, le point d'histoire relatif aux droits de Clovis sur Lyon mérite quelques éclaircissements. Le P. Ménestrier, dans le quatorzième livre de son *Histoire consulaire*, dit : « Le premier de nos rois qui ait acquis quelques droits sur Lyon est Clovis, qui, ayant épousé Clotilde, fille de l'un des rois Bourguignons, entra en droit de demander le patrimoine et l'héritage de la reine, son épouse, dont la dot ne pouvait être qu'une partie du royaume de Bourgogne. »

Après cette union, et pour venger la mort du père de Clotilde, assassiné par Gondeband, Clovis défait l'armée de celui-ci, s'empare des deux Bourgognes, et par un traité cède à Théodoric, roi des Ostrogoths, toute la partie de cette conquête, située au-delà du Rhône et de la Saône, du côté des Alpes. C'est ainsi que Clovis se rendit maître de Lyon, sur lequel Clotilde ne lui avait apporté que des droits sans exercice. Childebert, l'un des fils de Clovis, et la reine Ultrogothe, sa femme, fondèrent dans notre ville le grand Hôtel-Dieu.

21e ligne de la page 248, au lieu de : *supporter les époques*, lisez : *supputer les époques*.

18e ligne de la page 258, au lieu de : *gardé par les Israélites*, lisez : *gardé sur les Israélites*.

1re ligne de la page 263, au lieu de VIX, lisez : IX.

30e ligne de la page 265, au lieu de *catholique*, lisez *chronologique*.

A la dernière ligne de la note de la page 331, au lieu de : *entre les nations*, lisez : *avec les nations*.

Digitized by Google

TABLE

DES

Matières contenues dans le septième volume.

LYON. — HISTOIRE. — MONUMENTS. — CHRONIQUES LYONNAISES.

		Pages.
	Fête à l'Etre suprême célébrée à Commune-Affranchie.	1
Kauffmann.	Fête de Jean Cleberg à Lyon en 1836.	44
Terrier de Cléron.	Epître à l'Homme de la Roche.	56
L. B.	Hivers rigoureux.	99
A. Devoucoux.	Médailles lyonnaises.	122
Duché de Vancy.	Passage à Lyon, en 1700, de Philippe d'Anjou, des ducs de Bourgogne et de Berry, ses frères.	202
P. F. Castellan.	M. Pons (de l'Hérault) à Lyon.	225
Fleury la Serve.	Les Juifs à Lyon.	246
Pommet.	La Courte Echelle, chronique.	336
Joseph Bard.	Situation monumentaire des Edifices publics de Lyon.	401
Joanny Augier.	Clémence de Bourges, chronique.	443
A. Roussillac.	Soumission de Lyon à Henri IV.	451
Attribué à Révérony.	Chanson en patois lyonnais sur l'expérience aérostique qui se fit à Lyon en 1784.	478

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

A. Jolve.	De Lyon à Seyssel et à Aix, exploration du Rhône supérieur par le bateau à vapeur l'*Abeille*. . . .	17
A. Couturier.	Le Gier. — Pilat. — Jacques.	126
F.-Z. Collombet.	Jules Janin et Lyon.	462
Jules Janin.	Lyon. — Le Chemin de Fer.	484

ÉTUDES SUR LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

F.-Z. Collombet.	XVIII. Le P. de Colonia.	161

BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS.

A. Potton.	Académie de Lyon. — Séance publique du 29 décembre 1837.	68
	Séance du mois de juin 1838.	484

Digitized by Google

C. F. Société d'Agriculture. 482
Le Gentilhomme. Société des Amis des Arts. — 2e Exposition. . . . 72
A. Maniquet. De la Musique et d'un Conservatoire à Lyon. . . 113
Th. de Seynes. De l'Art à Lyon. 134
Ce que c'est qu'un Conservatoire. 149
Bertini et Listz à Lyon. 153

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE LYONNAISE.

C. F. Sain Rousset de Vauxonne. 59
A. P. Le chevalier Dervieu du Villars. 62
Henon. Paul Charpentier. 63
A. Roussillac. Jean-Sébastien Truchet. 464
Levrat aîné. J.-A.-F. Ozanam. 467

THÉATRES.

Mlle Jane Dubuisson. Duprez. 507

POÉSIE.

Mme Clara-Francia Mollard. A Méry. 1
Mouraud. La Musique, satyre. 101
Castéllan aîné. Comment ne pas aimer la vie ? couplets. 109
A. Roussillac. L'Esprit s'en va, chanson. 111
Henri Hélias. Le Souffle du Seigneur. 241
Joseph Bard. Aux Mânes d'Achille Allier. 365
H. de Ch. Réalité. — Réponse à Mme Clara-Francia Mollard. . 369
Ernest Falconnet. A ma Sœur. 371
Philibert Leduc. Le Songe de Marie, ballade écossaise. 457
— Imitation de Thomas Moore. 458
Joséphin Soulary. Le Sycomore, élégie. 460
Cl.-Ant. Rénal. N'en dites rien! 462
Voltaire. Quatrain à une dame lyonnaise. 463
A. R. A un grand homme de lettres. 463

VARIÉTÉS.

A. P. Les Cartes à jouer. 221
Bazar. 240
Prix proposé par l'Académie. 240
Nominations. 155-240
G. F. Ouverture des Cours de Clinique. 398
Du Projet d'élever une statue à Jean Cleberg . . 399

Digitized by Google

Joseph Bard.	Correspondance. Société des Antiquaires. . . .	399
C. F.	Dépôt de Mendicité. — Compte-rendu de l'année 1837.	496
C. F.	Eaux à fournir à la ville de Lyon.	497

BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE.

C. F.	Histoire statistique des Enfants trouvés, par MM. Terme et Monfalcon.	93
L. B.	Annuaire historique et statitisque de Lyon. . . .	97
—	Histoire de la marche des idées sur l'emploi de l'argent, depuis Aristote jusqu'à nos jours, par J. B. M. N. .	374
—	Rapport fait à la Société de Médecine de Lyon par M. Théodore Perrin, sur l'ouvrage de MM. Terme et Montfalcon, intitulé : *Histoire statistique et morale des Enfants trouvés.*	376
—	Rapport de M. Didier Petit sur la Société des Amis des Arts	377
—	Marie, par A. Duprez. — A travers Champs, par J. Soulary.	378
—	Stabat Mater dolorosa, en vers français, par M. Léopold Curez.	383
—	Entrée magnifique de Bacchus à Lyon avec Mme Dimanche Grasse, sa femme, le 14 février 1627. .	385
—	Annales des Sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie.	387
—	Examen critique du projet de loi sur la séquestration des aliénés.	388
—	Le jeune Infirme, élégie, par M. Louis de St-Marc.	389

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—	Cours élémentaire d'histoire de France.	98
—	Annuaire de poche.	98
—	Notice sur la vie et les derniers moments de Mlle Victorine Grognier.	156
—	L'Entr'acte lyonnais.	»
—	De la Religion, d'après des documents antérieurs à Moïse, par C. Rossignol.	»
—	Œuvres complètes de Sterne et Œuvres choisies de	
—	Goldsmith, traduites par Francisque Michel. . .	157
—	Etudes sur le texte d'Isaïe, par M. Nolhac, 4e volume.	157
—	Mémoires d'un Lyonnais de la fin du XVIIIe siècle. .	»

Digitized by Google

— Guide des pères et mères pour l'éducation, ou Paul et Emilie, par C. B. Chardon. 157
— Examen critique du projet de loi sur la séquestration des aliénés, par Adéodat Faivre. 237
— Histoire de la grippe à Lyon, par le docteur Gubian. . »
— Notice sur Paul Charpentier, par Hénon. . . . . »
— Réglement de la première Société de prévoyance des maîtres et ouvriers passementiers, etc. . . . . »
— Cérémonial de la sainte Eglise de Lyon, premier siége des Gaules, par M. l'abbé Denavis. . . . . »
— Cour royal de Lyon, procès-verbal de l'installation de M. de La Seglière . . . . . »
— Zanetta, folie-ballet, par M. Bartholomin. . . . »
— De la physiologie de l'histoire, discours par M. Imbert. 238
— De la vérité historique dans la tragédie, dissertation »
par M. Imbert. . . . . »
— Réflexions sur le protestantisme, par M. l'abbé Bex. »
— Des journaux et de la tribune en France. . . . »
— Mémoire sur l'influence de la maç.. . . . . »
— Revue Maçonique de Lyon et du Midi. . . . . »
— Fête à l'Être suprême. . . . . »
— La Sémiramide, opéra en 4 actes. . . . . »
— Botanique élémentaire. 391
— Manuel du botaniste en excursion. . . . . »
— Études sur Hudibras. . . . . »
— Astrée. . . . . »
— De la méthode à suivre pour arriver à la connaissance et au perfectionnement de la chirurgie. . . . . »

STATISTIQUE.

Population de Lyon et du département du Rhône. 158
— Décès. . . . . 159—239—392—393—504—505
— Naissances. . . . . 159—239—392—393—504—505
— Mariages. . . . . 160—240—394—506
— Dépôt de Mendicité. . . . . 160—394—506
— Caisse d'épargnes. . . . . 160—394—506
— La Condition des Soies. . . . . 160—394—506

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google